



Progress beyond

Essential and Rapport Annuel 2020 Stronger

Nos composites SolvaLite™ sont jusqu'à 40 % plus légers que le métal. Ils permettent aux constructeurs de créer des véhicules plus légers et plus économes en énergie qui contribuent à réduire les émissions de CO₂.

Nous créons des liens entre les personnes, les idées et les éléments pour réinventer le progrès

↑ Udel® PSU est un polymère Solvay utilisé dans une variété d'applications de filtration membranaire, telles que la dialyse rénale, le traitement de l'eau et les bioprocédés. On estime que 3 millions de personnes dans le monde sont traitées avec des membranes d'hémodialyse fabriquées à partir de nos produits.

Sommaire

Message des Présidents

Nicolas Boël,
Chairman of the Board of Directors → 2

Ilham Kadri,
President of the Executive Committee and CEO → 4

Chiffres clés → 6

Rapport de gestion → 8

Résumé → 9

Déclaration de gouvernance d'entreprise → 11

Gestion des risques → 48

Revue des activités → 66

États extra-financiers → 88

GRI Content Index → 166

États financiers → 174

Rapports du commissaire &
Déclaration de responsabilité → 292

963 M€

Free cash flow aux
actionnaires Solvay
des activités poursuivies

→ 7

15 M€

collectés par le Fonds
de Solidarité Solvay

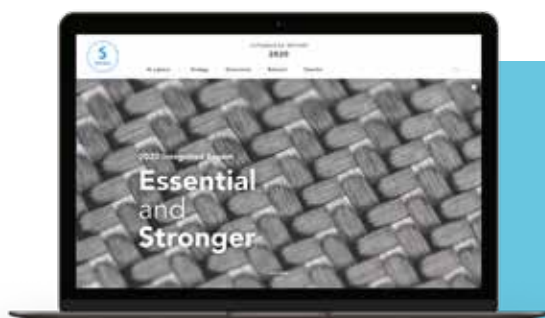
→ 15

3,75*

Dividende
en euro par action

→ 7

Le Rapport Intégré complet est disponible en ligne



Pour en savoir plus sur la façon dont Solvay est sorti plus **fort** de 2020, prêt pour le rebond, après avoir montré que ses activités sont **essentiell**es pour la société et la planète.

→ reports.solvay.com/integrated-report/2020

Pour mieux connaître notre Groupe, rendez-vous sur
www.solvay.com

* proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2021

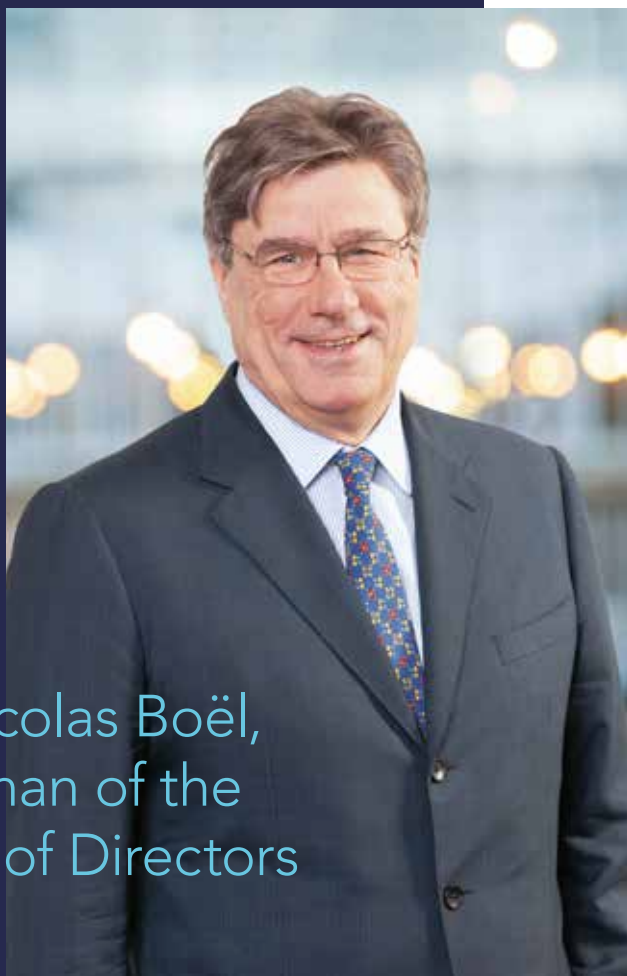
2020 nous a rendus fiers d'être Solvay

En regardant l'année 2020, au-delà de tous les superlatifs utilisés pour qualifier une année « sans précédent », j'ai constaté que la crise avait fait émerger des défis urgents dans trois domaines, ce qui a conduit notre Groupe à agir sur un triple front.

D'abord, Solvay a dû continuer à fonctionner, tout en faisant face à une crise sanitaire et économique majeure, la plus grave que notre Groupe ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Ensuite, nous avons voulu générer des liquidités pour être en mesure de résister à la crise, continuer à mettre en œuvre notre stratégie G.R.O.W. et poursuivre notre transformation. Enfin, dans un contexte de confinement mondial, avec quelque 10 000 collaborateurs en télétravail, une bonne partie de nos salariés au chômage partiel, et une énorme pression sur chacun de nous, il était essentiel de préserver les liens qui nous unissent et nous définissent en tant que Groupe.

Nous nous sommes tous adaptés, rapidement, avec agilité et un haut niveau de conscience professionnelle. Le Conseil d'Administration a joué son rôle, en améliorant la collaboration au sein de son équipe. Nous avons augmenté la fréquence de nos réunions, les avons mieux ciblées et enrichies : notre objectif

par Nicolas Boël,
Chairman of the
Board of Directors



**« Solvay est une entreprise solidaire
qui a eu à cœur d'atténuer l'impact
de la crise sur ses collaborateurs
et de les récompenser de leurs
efforts exceptionnels. »**

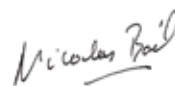
était de faire baisser le niveau d'anxiété et de stress au sein de l'entreprise en travaillant ensemble de façon plus étroite, en échangeant davantage d'informations et en prenant des décisions rapides. Nous nous sommes concentrés sur l'essentiel – et nous avons ainsi atteint, à mon avis, un niveau de confiance et de collaboration inégalé jusqu'à présent. Nous avons rempli nos missions avec soin, en évaluant de manière approfondie et constructive les projets soumis à notre appréciation – tout cela a généré une énergie positive.

Cette même énergie positive a prévalu dans toute l'organisation et a porté ses fruits, comme en témoignent nos résultats financiers. Ils ont permis à Solvay de rémunérer ses actionnaires tout en protégeant et en récompensant ses collaborateurs, et en investissant pour l'avenir. Solvay reste fidèle à sa politique de paiement des dividendes, même dans ces circonstances exceptionnelles. Notre Groupe a en effet proposé de maintenir le dividende de 2020 à 3,75 euros par action. Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux collaborateurs de Solvay pour ces résultats remarquables et pour leur engagement sans faille durant cette crise aux multiples dimensions.

Solvay est une entreprise solidaire qui a eu à cœur d'atténuer l'impact de la crise sur ses collaborateurs et de les récompenser pour leurs efforts exceptionnels. Pour soutenir ceux qui sont les plus touchés, nous sommes allés plus loin dans la solidarité, puisant dans les racines de notre culture et dans notre expérience historique en matière de capitalisme responsable. Le Fonds de Solidarité Solvay a recueilli un total de 15 millions d'euros, à travers des contributions volontaires de nos salariés, des dirigeants du Groupe à hauteur de 15 % de leur rémunération, des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires. A nouveau, je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude. Ensemble, nous contribuons à soulager la détresse de

nos salariés et de leurs familles ; ensemble, nous sauvons même des vies dans nos communautés, par exemple en activant le Fonds au profit du nouveau service dédié à la Covid-19, au sein de l'hôpital proche de notre usine à Devnya, en Bulgarie. En Inde, nous avons mobilisé le Fonds pour aider les cultivateurs de guar dont les revenus ont été fragilisés par la crise. Au total, le Fonds de Solidarité a permis de soutenir financièrement 1 600 familles dans le monde, l'année dernière.

Je dirais que nous quittons 2020 fiers d'être Solvay, peut-être même encore plus que les années précédentes. C'est le cas en ce qui me concerne, et j'observe la même chose autour de moi, parmi les différents groupes de parties prenantes qui constituent la "famille" Solvay. Nous avons pris des décisions, dont certaines ont été difficiles, avec un impact sur l'organisation et donc sur l'emploi. Mais nous avons toujours concilié les exigences liées à la sécurité, à nos activités, à nos performances financières, à nos communautés et au bien-être des personnes. La rapidité et l'agilité ont été indispensables, mais sans qu'elles nous soient imposées : nous avons agi vite car nous étions tous d'accord pour dire que c'était la meilleure chose à faire. Cela nous a donné la force de faire face et de surmonter les difficultés du quotidien tout en préparant Solvay pour le futur.



Nicolas Boël
Chairman of the Board of Directors

Nous avons réinventé le progrès en 2020

En 2020, nous avons dévoilé la Raison d'être de notre entreprise... et, quelques semaines après cette annonce inspirante, le coronavirus a submergé le monde. Avec le recul, je salue cette coïncidence car l'épidémie et ses conséquences – bien que dramatiques – nous ont permis de vivre notre Raison d'être : « Créer des liens entre les personnes, les idées et les éléments pour réinventer le progrès » a été notre étoile polaire. Nous avons démontré que nous étions essentiels et nous avons su tirer parti de la crise, en accélérant nos réformes, pour libérer tout le potentiel de notre Groupe. Aujourd'hui, je peux affirmer avec fierté que nous en sommes sortis plus forts.

En tant que chef d'entreprise, je suis avant tout satisfaite de voir que Solvay est devenu un lieu de travail plus sûr : l'an dernier, nous n'avons jamais eu si peu de collaborateurs victimes d'une blessure nécessitant un traitement médical.

L'année 2020 a été très propice au développement de relations privilégiées avec nos clients, ne serait-ce que pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement, alors que la moitié de la planète était confinée. Nous sommes restés à leur écoute, nous nous sommes adaptés à leurs défis sans précédents, nous avons proposé des solutions et même gagné de nouveaux clients ! Une anecdote illustre notre obsession du client : lorsque le gouvernement américain a confié à Boeing la fabrication d'écrans faciaux pour protéger des vies, l'avionneur s'est tourné vers Solvay pour bénéficier de son aide et de matériaux performants. Ce n'est pas une coïncidence : notre ambition est d'être toujours les premiers que nos clients appellent. Beaucoup d'entre eux nous ont d'ailleurs contactés pour partager leurs inquiétudes, alors qu'ils étaient confrontés à des marchés en forte baisse, ce qui nous a incités à nous adapter rapidement.

Nous avons pris des mesures immédiates pour réduire notre production et mis une partie de nos salariés au chômage partiel. Parce que nous avons à cœur de préserver les liens avec nos collaborateurs, nous avons mis en place un filet de sécurité pour limiter l'impact social. Grâce au soutien des dirigeants du Groupe, de nos salariés et de nos actionnaires, nous avons aussi créé le Fonds de Solidarité Solvay qui permet de soulager les personnes les plus durement touchées. Nous sommes restés en contact permanent avec quelques 10 000 personnes travaillant à domicile, grâce à des enquêtes régulières et à des webcast ouverts à tous au cours desquels j'expliquais comment nous nous adaptions à la crise. Nos collaborateurs ont exprimé leur grande fierté face à notre capacité à soutenir nos communautés.



par Ilham Kadri,
President of the
Executive Committee
and CEO

En l'espace de quelques jours, nos équipes ont transformé les usines du Groupe pour produire en urgence des produits de première nécessité. Solvay a donné plus de 700 000 litres de peroxyde d'hydrogène, 350 000 masques, 114 000 équipements de protection individuelle, 1 000 000 de bouteilles de gel désinfectant, des matériaux pour produire plus de 6 700 écrans faciaux réutilisables... La page web qui recensait les initiatives de nos collègues bourdonnait d'un flot ininterrompu de généreux messages, nous rappelant avec émotion que nos activités sont essentielles pour la société. Les gouvernements nous ont appuyés et nous ont demandé de poursuivre nos activités pendant les périodes de confinement, partout dans le monde.

Notre réactivité ainsi que notre capacité à créer des liens avec nos parties prenantes nous ont permis de traverser la crise avec succès, ce que reflètent nos résultats financiers : en 2020, Solvay a dégagé un montant record de Free cash flow. Cela nous a permis, en retour, de rémunérer nos actionnaires et de verser une prime spéciale à nos salariés, tout en investissant pour l'avenir et en maintenant notre effort en recherche et innovation.

« Je peux affirmer avec fierté que nous en sommes sortis plus forts. »

Deux innovations de 2020 se sont révélées remarquables en cette période de Covid. Amni® Virus-Bac OFF est une solution qui confère au fil textile un caractère durablement antiviral et antibactérien, bloquant ainsi la transmission des virus. Et Actizone™ protège les surfaces pendant 24 heures et permet d'éliminer plus de 99,9 % des bactéries et des virus, dont celui de la grippe et le coronavirus. Par ailleurs, nous avons annoncé la création d'une plate-forme autour de l'hydrogène ; elle rassemblera toutes nos solutions innovantes dans les matériaux et la chimie pour faire progresser l'économie émergente de l'hydrogène vert et des piles à combustible, qui représentent un marché potentiel de 3 milliards d'euros pour Solvay.

La plate-forme hydrogène, comme ses équivalentes dans les batteries et les composites thermoplastiques, jouent un rôle clé dans la stratégie G.R.O.W. du Groupe que nous avons commencé à déployer en 2020 – même si la crise nous a conduits à différer les perspectives de croissance de notre segment « G ». Dans le cadre de notre stratégie, nous avons poursuivi la simplification de notre portefeuille avec sept opérations de désinvestissement qui représentent un chiffre d'affaires total net de 1,8 milliard d'euros environ – incluant Polyamides. Au premier trimestre 2020, nous avons aligné la structure de nos Global Business Units sur leurs nouvelles missions telles que définies dans notre stratégie. Nous avons engagé une réorganisation en profondeur de nos activités de support au business, appelée WeShape, qui a été lancée au début de 2021.

Dernière illustration de notre capacité à préparer l'avenir tout en gérant la crise, nous avons annoncé en 2020 notre nouvelle ambition en matière de durabilité, Solvay One Planet, en ligne avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Elle comprend dix engagements mesurables, dans trois domaines clés – le climat, les ressources et la qualité de vie – que nous avons présentés aux investisseurs lors d'un webinaire consacré aux sujets ESG, le 2 octobre 2020. Nous sommes par exemple en train d'éliminer l'utilisation du charbon pour la production d'énergie, d'accélérer l'économie circulaire et de rendre le congé parental accessible à tous nos salariés dans le monde, sans distinction de genre ou d'orientation sexuelle.

Je suis fier que nous ayons une nouvelle fois placé la barre très haut en nous alignant sur l'initiative Science Based Targets et en décidant de réduire nos émissions de gaz à effet de serre deux fois plus vite que dans le cadre de notre précédent objectif à 2030, nous rapprochant ainsi de la trajectoire de l'Accord de Paris. Nous avons plus que respecté nos engagements l'année dernière, puisque nous avons remplacé le charbon par des énergies plus propres dans deux sites de production importants. Nos émissions ont diminué de 20 %, dont une baisse structurelle de 8 % (sans lien avec le ralentissement économique mondial) depuis 2018, soit le double de la moyenne annuelle prévue par l'Accord de Paris.

Nous sommes heureux de voir nos progrès en matière de durabilité reconnus par les observateurs indépendants. Mais nous devons continuer à progresser, avec objectivité et transparence. Nous, Solvay, reconnaissons que, dans certains cas, nous n'avons pas encore atteint le niveau auquel nous aspirons mais nous activons tous les leviers dont nous disposons pour trouver des solutions lorsque c'est nécessaire. Plus important encore, nous faisons partie de la solution pour créer un monde meilleur pour nos enfants. La chimie est la mère de toutes les industries et nous sommes présents dans chaque chaîne de valeur ; notre innovation est essentielle pour séparer, combiner et recombinaison les éléments, ce qui rend les produits et les matériaux plus durables et réutilisables. Sans nous, il n'y aura pas d'hydrogène vert, pas de voitures zéro émission ni d'économie circulaire.

Nous sommes donc certains que notre agilité en période de crise, conjuguée à notre capacité à nous réinventer et à développer des solutions innovantes, le tout animé par une Raison d'être inspirante, ouvre de fabuleuses opportunités qui créeront de la valeur partagée durable pour tous – pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et pour les générations à venir.



Ilham Kadri
President of the Executive Committee and CEO

Chiffres clés

Nous sommes une entreprise fondée sur la science dont les technologies apportent des avantages dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Nos solutions innovantes contribuent à la création de produits plus sûrs, plus propres et plus durables que l'on trouve dans les maisons, les aliments et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils intelligents, les applications médicales, les systèmes de purification de l'eau et de l'air.

Notre Groupe cherche à créer une valeur partagée durable pour tous, notamment grâce à son plan Solvay One Planet qui s'articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d'une meilleure qualité de vie. Fondée en 1863, Solvay se classe aujourd'hui parmi les trois premières entreprises mondiales pour la grande majorité de ses activités.

Pays

64

Solvay dans le monde

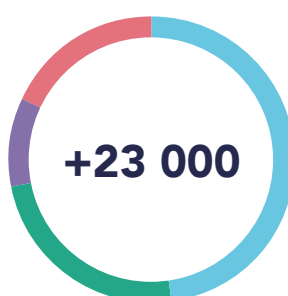
Europe Amérique du Nord Amérique Latine Asie et Reste du monde

Chiffre d'affaires net



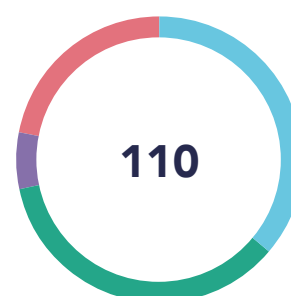
8,9 Mds€

Collaborateurs



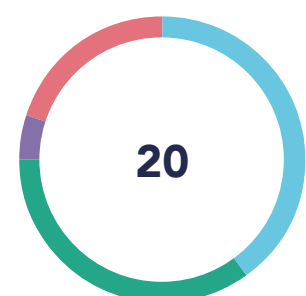
+23 000

Sites industriels



110

Principaux centres de Recherche et Innovation



20

Recherche et Innovation

1 950

Collaborateurs

291 M€

Investissements

15 %

Ratio de ventes nouvelles*

77 %

du chiffre d'affaires issu du pipeline R&I devrait être généré par des solutions durables**

* % de produits/applications < 5 ans, ** selon notre méthodologie SPM

Indicateurs financiers (2020 comparé à 2019)

Indicateurs environnementaux et sociaux (2020 comparé à 2018)



Climat



Ressources



Qualité de vie

1 945

EBITDA sous-jacent
en millions d'euros

-13,9 % sur une base organique¹

10,1

Émissions de gaz à effet de serre⁵
en millions de tonnes de CO₂eq.

-20 %, à périmètre constant

52%

Solutions durables (SPM)
% du chiffre d'affaires du Groupe

+2 pp

963

Free cash flow aux actionnaires
Solvay des activités poursuivies²
en millions d'euros

+58,8%

27

Combustibles solides
en pétajoules

-18 %

70

Déchets industriels
non valorisables
en milliers de tonnes

-27 %

6,9%

ROCE³

-1,2 pp

107

Pression sur la biodiversité⁶

-12 %

313

Apport en eau douce
en millions de m³

-5 %

3,75⁴

Dividende
en euro par action

Stable

5%

Économie circulaire⁷
% du chiffre d'affaires du Groupe
basé sur des matières premières
ou de l'énergie circulaires

+1 pp

0,40

Taux d'accidents avec traitement
médical⁸
par million d'heures travaillées

-26 %

24,6%

Femmes cadres intermédiaires
et supérieures

+0,9 pp

1 : À périmètre et change constants, 2 : Le Free cash flow aux actionnaires Solvay est le Free cash flow après paiements financiers et dividendes aux intérêts minoritaires ne donnant pas le contrôle. Cela représente le cash flow disponible aux actionnaires Solvay pour payer le dividende et / ou réduire la dette financière nette. 3 : Rendement des capitaux employés, 4 : Proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2021, 5 : Émissions directes et indirectes (périmètres 1 et 2), 6 : nombre d'espèces animales ou végétales potentiellement impactées en un an ; référence: méthode ReCiPe pour l'évaluation de l'impact sur la biodiversité, 7 : Les indicateurs de l'économie circulaire sont encore en phase de développement, dans le cadre de l'approche Circulytics® co-développée avec la Fondation Ellen MacArthur, 8 : Taux d'accidents du travail avec traitement médical, avec ou sans arrêt de travail ; collaborateurs et sous-traitants

Rapport de gestion

↑ Solef® PVDF, un matériau de haute performance pour les batteries Li-on, a reçu le label "Efficient Solutions" de la Fondation Solar Impulse.

Résumé

Bien que l'année 2020 ait été marquée par des défis importants, chacun d'entre eux a mis en valeur l'étendue et la richesse des atouts de Solvay, comme le reflètent les informations contenues dans ce rapport annuel.

En tant que leader fournissant des solutions à certains des besoins les plus pressants au monde, nous avons pu fournir de nombreux produits en 2020 pour aider à la gestion de la pandémie. Nous avons également été en mesure de continuer à répondre aux besoins croissants de:

- Conservation des ressources rares;
- Accélération de l'hyper-connectivité;
- Mobilité durable;
- Sources d'énergie propres;
- Solutions de santé et d'hygiène plus accessibles;
- Fabrication de produits plus efficaces et plus propres; et
- Augmentation des rendements agricoles.

Solvay a accompli tout cela tout en évoluant vers une économie mondiale à faible émission de carbone et plus inclusive.

Le développement durable est intégré dans toutes nos décisions stratégiques clés, y compris la recherche et l'innovation, les dépenses en capital, les activités de fusion et d'acquisition et les décisions d'investissement.

Ce sont ces raisons pour lesquelles, en 2020, *le Wall Street Journal* a désigné Solvay comme l'une des 100 entreprises les plus durables au monde. Solvay est aussi considéré comme un leader dans le cadre du reporting ESG et par les agences de notation ESG indépendantes.

Ce rapport annuel 2020 documente largement cette convergence, et nous vous invitons à lire le complément dans le rapport intégré 2020. En voici quelques extraits:

Renforcement de notre durabilité financière. Conscients que la durabilité financière est le fondement de la durabilité, nous avons pris de nombreuses mesures pour améliorer notre solidité financière et notre performance, notamment en:

- Réalisant sept trimestres consécutifs de génération de free cash flow;
- Réalisant des économies de coûts de 332 millions d'euros;
- Réduisant la dette nette de 1,2 milliard d'euros;
- Versant des montants considérables à notre plan de retraite pour nous permettre de réduire les charges de retraite de 100 millions d'euros par an;
- Améliorant structurellement le fonds de roulement, notamment via la réduction des niveaux d'arriérés de créances.

Renforcement de nos positions de leader dans des domaines à forte croissance. En 2020, nous avons pris de nombreuses mesures importantes pour aligner nos principaux produits, services et compétences sur les marchés, les exigences réglementaires, politiques et scientifiques les plus dynamiques, notamment:

- Développer deux innovations en matière de lutte contre les virus, qui ont contribué à prévenir la propagation du COVID-19;
- Lancer un Programme Grands Comptes qui génère de nouvelles opportunités auprès de nos principaux clients;
- Fournir des matériaux avancés pour répondre à la demande croissante en matière d'hyper-connectivité;
- Fournir des produits et matériaux clés pour le secteur des semi-conducteurs;
- Fournir des polymères pour les écrans OLED et flexibles de nouvelle génération;
- Lancer notre plateforme d'hydrogène vert;
- Fournir des matériaux clés pour le secteur de l'impression 3D et s'associer à des éditeurs de logiciels pour fournir des solutions d'impression 3D complètes;
- Fournir des produits innovants pour répondre aux nouvelles normes mondiales de propreté;
- Renouveler nos principaux contrats dans le secteur de l'aérospatiale.

Positionner Solvay comme une entreprise durable. Nous avons pris de nombreuses mesures pour renforcer nos engagements, notamment avec:

- Lancement de Solvay ONE Planet aligné sur notre stratégie G.R.O.W. et nos objectifs;
- Engagement avec les Sciences Based Targets;
- Abandon progressif du charbon et déploiement d'un programme de transition énergétique;
- Partenariat avec Mitsubishi pour recycler davantage les matériaux avancés;
- Création de nombreux produits dans le domaine de la santé, dont deux produits antiviraux clés et un grand nombre d'articles d'équipement de protection individuelle;
- Fourniture d'ingrédients biosourcés aux marchés des produits de consommation biologiques et naturels;
- Mettre sur pied un partenariat de recyclage de batteries avec Veolia et accélérer nos programmes d'extraction et de purification des éléments clés de la batterie.

Donner la priorité à nos employés. Nous avons pris de nombreuses mesures pour recruter, fidéliser, protéger, écouter, valoriser et soutenir nos employés. En 2020, nous avons réalisé les actions suivantes:

- Création du Fonds de Solidarité Solvay pour aider les employés touchés par la pandémie;
- Généralisation du travail à distance à l'échelle mondiale du Groupe;
- Lancement d'enquêtes "Pulse" auprès de nos employés;
- Renforcement de la réserve de talents avec des programmes encourageant les carrières liées aux STEM et des sessions de formation;
- Objectif de parité hommes-femmes parmi nos cadres moyens et supérieurs d'ici 2035.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à Solvay. Ensemble, nous pouvons réaliser notre raison d'être qui consiste à unir les personnes, les idées et les éléments pour réinventer le progrès et changer l'avenir.



Déclaration de Gouvernance d'entreprise

1. Introduction → 12
2. Capital, actions et actionnaires → 12
3. Assemblées générales des actionnaires → 16
4. Conseil d'Administration et Comités du Conseil d'Administration → 17
 - 4.1. Conseil d'Administration → 17
 - 4.2. Comités du Conseil d'Administration → 24
5. Comité Exécutif → 27
6. Rapport de rémunération → 28
 - 6.1. Gouvernance → 29
 - 6.2. Rémunération du Conseil d'Administration → 29
 - 6.3. Rémunération du Comité Exécutif → 32
 - 6.4. Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2020 → 39
 - 6.5. Informations comparatives sur l'évolution de la rémunération et des performances de l'entreprise → 40
 - 6.6. Déclarations de conformité des rémunérations de la Présidente et des membres du Comité Exécutif → 41
 - 6.7. Principales dispositions des relations contractuelles des membres du Comité Exécutif avec la Société et/ou une de ses sociétés sous contrôle, y compris les dispositions relatives à la rémunération en cas de départ anticipé → 41
7. Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne → 42
8. Audit externe → 44
9. Éléments à publier en vertu de l'article 34 de l'Arrêté royal belge du 14 novembre 2007 → 45

Déclaration de Gouvernance d'entreprise

1. INTRODUCTION

Solvay SA, dont le siège social est sis en Belgique, observe les normes belges les plus sévères de gouvernance d'entreprise et cherche à renforcer ses pratiques et les informations dans ce domaine, en renforçant la transparence et en encourageant une culture de création de valeur durable sur le long terme.

Les organes de Gouvernance de Solvay sont responsables de l'approche du Groupe sur le long terme, de la poursuite de la vision du fondateur de Solvay et de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe. Le Conseil d'Administration challenge et soutient le Comité Exécutif dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe.

La présente Déclaration de gouvernance d'entreprise applique les recommandations du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (« Code belge de gouvernance »), en suivant le principe « se conformer ou expliquer ». Elle comporte davantage d'informations factuelles sur les pratiques de gouvernance d'entreprise de Solvay et ses éventuelles modifications, ainsi que des précisions sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants et sur les événements pertinents qui ont eu lieu au cours de l'année précédente.

À l'exception des principes exposés aux points 7.6 et 7.9 du Code belge de gouvernance (voir le rapport de rémunération), la présente Déclaration de Gouvernance d'entreprise se conforme pleinement à toutes les recommandations du Code belge de gouvernance.

La Charte de Gouvernance d'entreprise (la « Charte ») adoptée par le Conseil d'Administration de Solvay le 11 décembre 2019 est disponible sur le site Web de Solvay et décrit les principaux aspects de la gouvernance d'entreprise du Groupe, y compris sa structure de gouvernance et les règles internes du Conseil d'Administration, du Comité Exécutif et des autres comités du Conseil d'Administration.

2. CAPITAL, ACTIONS ET ACTIONNAIRES

2.1. CAPITAL

Il s'élève à 1 588 146 240 euros et il est représenté par 105 876 416 actions. Aucun changement n'est intervenu dans le capital de la Société en 2020.

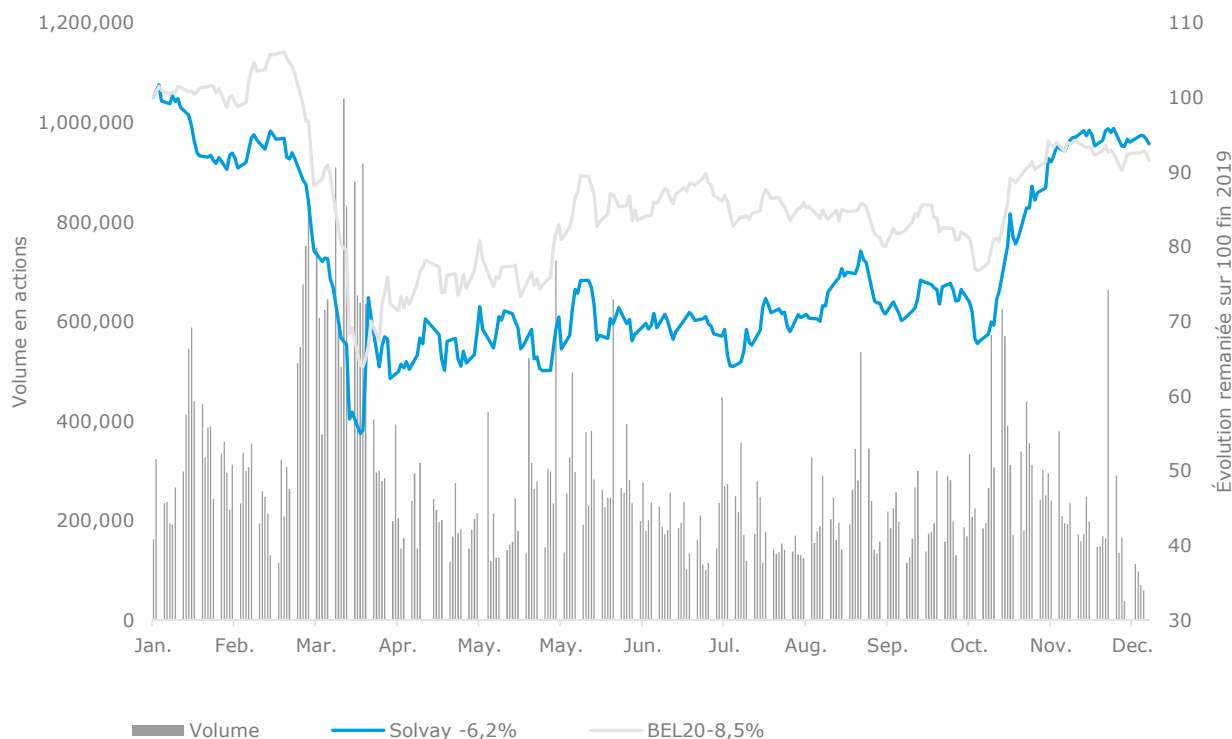
2.2. ACTIONS SOLVAY

Solvay (SOLB.BE) est cotée sur Euronext Bruxelles, son marché primaire. Solvay est aussi cotée sur Euronext Paris. L'action de Solvay est également négociée de gré à gré en qualité d'American Depositary Receipt (ADR) parrainée de niveau 1, par le biais de Citibank, depuis le 1^{er} octobre 2016.

Solvay fait partie du panier du BEL20, l'indice principal en Belgique. Le Groupe fait également partie du Next20 après avoir quitté le CAC40 en France (le 14 septembre 2018). Solvay est toujours considérée comme la plus grande société de chimie (de spécialité) à la Bourse de Paris. Les autres indices les plus importants auxquels participe l'action sont le BEL Chemicals, la famille STOXX (DJ STOXX et DJ Euro STOXX), le MSCI, Euronext 100, le Dow Jones Sustainability TM World Index et le FTSE4Good.

Au cours de 2020, le cours moyen a été de 79,32 euros (à la clôture) et les niveaux les plus bas/plus haut sur 52 semaines ont été de 52,82 euros - 105,25 euros par action. La moyenne du volume quotidien des opérations publiées par Euronext a été de 278 870 actions en 2020, contre 256 046 actions en 2019. Le cours de clôture de l'action Solvay au 31 décembre 2020 était de 96,88 euros, soit une baisse de 6,2 % par rapport à la fin de 2019. Il a été affecté par le ralentissement lié à la Covid à la fin du premier trimestre, ainsi que des marchés mondiaux, de ses pairs et de ses clients. Après la stabilisation des deuxième et troisième trimestres, les bénéfices du troisième trimestre (avec une relative résistance du portefeuille, une forte génération de liquidités et des niveaux élevés de réduction des coûts) ont constitué le moteur d'une reprise au dernier trimestre de l'année.

Cours de l'action Solvay et volumes des opérations entre le 2 janvier 2020 et le 31 décembre 2020



2.3. ACTIONNAIRES

2.3.1. Structure de l'actionariat

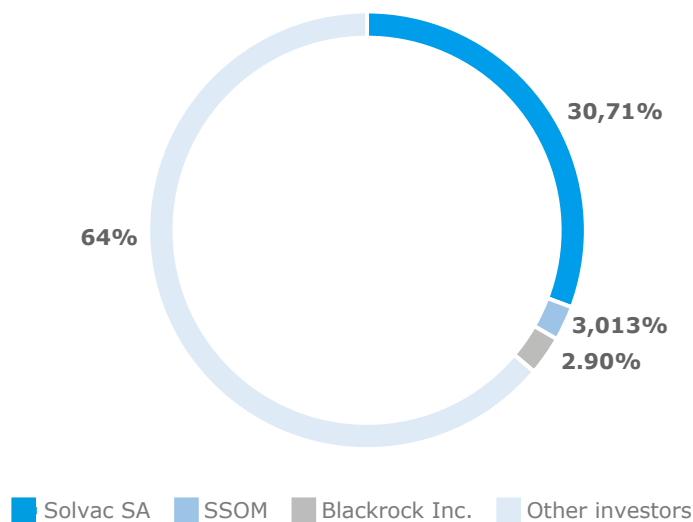
Au 31 décembre 2020, le capital de la Société était représenté par 105 876 416 actions ordinaires (à considérer comme dénominateurs pour les déclarations de transparence). Toutes les actions Solvay donnent les mêmes droits. Il n'existe pas différents types d'actions, et le principe « une action, une voix » est respecté.

Les actions ordinaires de Solvay peuvent être détenues en tant que :

- Actions nominatives inscrites au registre de Solvay, géré par le Service de Gestion des actions nominatives de Solvay. Ce type de participation permet aux actionnaires de bénéficier de la gratuité des frais de garde et d'administration, de la convocation à l'Assemblée générale des actionnaires, du paiement et de la gestion des dividendes et des déclarations fiscales, etc. Les actions détenues par Solvac SA le sont sous forme nominative.
- Les actions dématérialisées sont conservées auprès d'un intermédiaire financier, qui les gère.

Le schéma ci-dessous représente la structure de l'actionariat de Solvay, y compris les déclarations faites par les actionnaires au 31 décembre 2020. Les déclarations de transparence sont requises par la législation belge et/ou conformément aux statuts de Solvay, lorsque la participation dépasse les seuils de 3%, 5 %, 7,5 % ou tout multiple de 5 %.

Structure de l'actionariat



- Solvac SA a déclaré détenir 30,71% du capital de Solvay au 28 mars 2018.
- Solvay Stock Option Management SRL, une filiale indirecte de Solvay par l'intermédiaire de Solvac SA, a communiqué à Solvay que sa participation s'élevait à 3,013% le 28 mars 2018.
- Blackrock Inc., un investisseur institutionnel, a fait savoir le 8 décembre qu'il était titulaire d'une participation de 2,90% dans le capital de la Société. En 2020, Blackrock Inc. a franchi le seuil de 3% (à la hausse ou à la baisse) 30 fois, générant le même nombre de déclarations à Solvay.

Les actions restantes (environ 64%) sont détenues par des actionnaires institutionnels et individuels.

Solvac

Le principal actionnaire de Solvay est Solvac SA (« Solvac »), qui détient 21 375 033 actions, représentant 30,71 % du capital social émis de Solvay.

Solvac SA est une société anonyme de droit belge, créée en 1983. Ses rapports annuels indiquent que son principal actif est constitué d'actions de Solvay.

Les actions de Solvac sont négociées sur Euronext Bruxelles et sont détenues par environ 13 000 actionnaires. Parmi ceux-ci, plus de 2 300 sont liés aux familles fondatrices de Solvay et détiennent ensemble environ 77 % des actions de Solvac.

Le Conseil d'Administration de Solvac a communiqué son objectif d'investissement stratégique au sein de Solvay dans sa Déclaration de Gouvernance d'entreprise de 2019 :

« Solvac soutient le développement de la stratégie de Solvay, axée sur sa transformation vers un leadership mondial dans le domaine des matériaux avancés et de la chimie de spécialités. Solvac appuie l'initiative One Planet de Solvay et ses engagements ambitieux. Solvac souligne l'importance de voir Solvay maintenir sa politique de dividendes stables et, si possible, croissants, ainsi qu'une discipline financière prudente conduisant à une notation « investment grade » (de qualité) de sa dette à court et long terme ».

Compte tenu de l'objectif d'investissement déclaré de Solvac et de ses antécédents d'engagement avec Solvay depuis son investissement initial en 1983, un accord de relation avec Solvac n'a pas été jugé nécessaire et il n'est pas obligatoire que Solvac soit représenté au Conseil d'Administration de Solvay.

Solvay Stock Option Management

Solvay Stock Option Management SRL, une filiale indirecte de Solvay, a communiqué à Solvay que sa participation s'élevait à 3,013 %. Cette détention fait partie de la stratégie de couverture de risques liée aux stock-options octroyées par Solvay aux cadres supérieurs du Groupe.

2.4. RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS ET LES ANALYSTES

Solvay entretient un dialogue ouvert et constructif avec la communauté des investisseurs, afin de promouvoir une bonne compréhension des objectifs stratégiques et des performances, fondées sur de solides références ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Solvay adhère également aux lignes directrices émises par la FSMA (Autorité belge des services et marchés financiers) et se conforme totalement aux obligations de publication définies par la législation belge et contenues dans le Règlement sur les abus de marché (UE) 596/2014 (MAR).

Solvay s'efforce de fournir des informations précises et transparentes, en temps utile, pour aider la communauté des investisseurs à comprendre les activités et la stratégie de l'entreprise, permettant ainsi une juste évaluation par le marché. Ces informations détaillées peuvent être consultées dans une grande variété de publications réglementaires et autres, comme le rapport annuel, le rapport intégré, les rapports financiers et les communiqués de presse. Toutes ces publications sont accessibles sur le site Web de Solvay (www.solvay.com).

La direction et l'équipe des relations avec les investisseurs garantissent une relation étroite avec la communauté des investisseurs tout au long de l'année. La CEO et le directeur financier accordent également la priorité aux interactions avec les différents membres de cette communauté. Pendant la crise sanitaire, ceux-ci ont organisé un nombre important d'échanges tout au long de l'année par le biais de « roadshows » et de conférences digitales. .

Tous ces contacts se basent sur des informations publiques, et l'ensemble des présentations est immédiatement publié sur le site de Solvay.

Au début de 2020, peu après que la COVID-19 ait commencé à avoir un impact sur toutes ses activités et tous ses collaborateurs à l'échelle mondiale, Solvay a créé le « Fonds de solidarité Solvay », en phase avec sa « raison d'être », en soutenant ses collaborateurs et leurs proches dans les difficultés dues à la pandémie mondiale de coronavirus. Dans sa volonté de promouvoir une forme de capitalisme responsable, Solvay a proposé à ses actionnaires de contribuer au « Fonds de solidarité Solvay », en faisant don d'une partie de leur dividende final pour 2020. Ainsi, 12 millions d'euros ont été collectés auprès des actionnaires.

Alors que Solvay fait part de ses efforts en matière d'ESG par le biais de communications publiques et les présente lors de ses échanges avec les investisseurs, l'entreprise a organisé son premier webinar axé sur l'ESG le 2 octobre 2020, dans le but de mettre en avant le programme Solvay One Planet. Le webinar, présenté par la CEO, a été suivi par les actionnaires actuels, les investisseurs potentiels, les analystes, des collaborateurs et d'autres acteurs du marché. L'enregistrement de l'événement est disponible sur notre site Web.

2.4.1. Interactions avec Solvac et les familles fondatrices

Solvay rencontre régulièrement son actionnaire de référence, Solvac, et les présentations utilisées sont publiées sur le site internet de Solvay. La CEO et le directeur financier ont fait deux présentations digitales au Conseil d'Administration de Solvac à la suite de l'annonce des résultats semestriels et annuels du Groupe Solvay. Une formation supplémentaire a été organisée sur la gestion des risques.

En 2020, la direction de Solvay a participé à 3 événements digitaux organisés par les familles fondatrices de Solvay, afin de les informer sur la stratégie et les résultats.

2.4.2. Interactions avec les analystes « sell-side »

Solvay est suivie par 22 analystes « sell-side » qui fournissent régulièrement des analyses sur l'entreprise. En 2020, deux courtiers ont abandonné leur couverture, en raison de leurs restructurations, et un nouveau courtier a commencé à couvrir Solvay. La liste à jour est sur le site Web de Solvay.

En plus des réunions individuelles, courriers électroniques et appels habituels, Solvay organise des vidéoconférences trimestrielles réunissant la CEO, le directeur financier et les analystes sell-side, après la publication des résultats. Ces vidéoconférences ciblent les analystes, mais elles sont accessibles à tous les investisseurs, et disponibles en rediffusion ou en transcription sur le site de Solvay.

2.4.3. Interactions avec les investisseurs institutionnels

Solvay interagit principalement avec les investisseurs institutionnels après l'annonce des résultats trimestriels, semestriels et annuels de Solvay. En raison de la COVID-19 en 2020, toutes les réunions individuelles et les conférences avec les investisseurs ont été réalisées par voie digitale.

En 2020, Solvay a participé à 37 événements (parmi lesquels 17 interactions avec des membres de la direction), comprenant 13 roadshows numériques et 24 conférences numériques dans divers pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Asie.

La CEO et le directeur financier assistent à de nombreuses réunions avec la communauté financière. Ils abordent différents sujets, dont les résultats trimestriels, les conditions du marché, les perspectives pour l'année en cours et la stratégie à moyen

terme. En 2020, une attention particulière a été accordée à la manière dont la direction s'est adaptée à la crise sanitaire, soulignant par exemple l'accent mis sur la génération de liquidités, ainsi que l'approfondissement et l'accélération des mesures temporaires et structurelles de réduction des coûts.

2.4.4. Interactions avec les équipes de gestion des actionnaires et les fournisseurs d'analyses ESG, y compris les agences en conseil de vote

Au moins une fois par an, Solvay veille à ce que le responsable des relations avec les investisseurs et le Secrétaire Général du Groupe s'adressent directement aux équipes de gestion de certains investisseurs institutionnels et aux fournisseurs d'analyses ESG, y compris les agences en conseil de vote. L'objectif de cet exercice est de mieux comprendre les changements apportés à leurs méthodologies et politiques, ainsi que de solliciter activement leurs avis sur la manière dont Solvay peut améliorer ses pratiques et sa communication dans le domaine ESG.

2.4.5. Interactions avec les investisseurs individuels

Chaque actionnaire a accès à des informations claires, complètes et transparentes, disponibles en français, néerlandais et anglais, adaptées à ses propres besoins, par l'intermédiaire d'une section du site de l'entreprise, le « Shareholders' corner ». Chaque actionnaire est également encouragé à s'inscrire au Club des investisseurs Solvay, afin de recevoir directement les informations utiles. De plus, l'équipe des relations avec les investisseurs de Solvay (investor.relations@solvay.com) et le service des actionnaires de Solvay (shareholders@solvay.com) répondent à toutes les questions.

Solvay collabore également avec des banques privées, interagit régulièrement avec leurs analystes et participe à leurs événements.

En 2020, Solvay a participé à 2 événements numériques destinés aux actionnaires individuels en Belgique.

3. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES

Lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le mardi 12 mai 2020, 59,73 % des actions étaient représentées. Toutes les résolutions ont été approuvées comme suit :

Résolutions	Votes en faveur
Approbation du rapport de rémunération	95,2%
Approbation des comptes et de la répartition des bénéfices 2019	98,1%
Décharge de responsabilité aux membres du Conseil d'Administration	98,3%
Décharge de responsabilité à l'auditeur externe	98,6%
Approbation de la politique de rémunération	96,9%
Nomination d'Aude Thibaut de Maisières comme membre du Conseil d'Administration	98,9%
Confirmation en tant qu'Administrateur indépendant d'Aude Thibaut de Maisières	79,9%

Une Assemblée générale extraordinaire a été prévue le 3 avril 2020 pour voter sur plusieurs modifications des statuts. Le quorum légal de 50 % des actions représentées n'étant pas atteint, une deuxième Assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour le 12 mai 2020. Toutes les résolutions ont été soutenues comme suit :

Résolutions	Votes en faveur
Remplacement de l'article 7bis des statuts sur l'augmentation du capital autorisé	96,7%
Autorisation du rachat d'actions propres	98,4%
Moyens de vote à l'Assemblée générale des actionnaires	99,99%
Nouveaux statuts	99,5%

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Charte définit le rôle et la mission, le fonctionnement, la taille, la composition, la formation et l'évaluation du Conseil d'Administration. Le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'Administration est annexé à la Charte.

4.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1.1. Structure et composition

Le 31 décembre 2020, le Conseil d'Administration était composé de 15 membres et présentait les particularités suivantes :

- Les rôles de présidente et de CEO sont distincts ;
- 14 des 15 membres du Conseil d'Administration sont des administrateurs non exécutifs, représentant un large éventail de compétences, comme le montrent le tableau ci-dessous ;
- 11 des 15 Administrateurs ont été reconnus comme indépendants par l'Assemblée générale ordinaire dans le respect des critères définis par le Code belge de gouvernance et renforcés¹ par le Conseil d'Administration ;
- 5 des 15 membres ont été nommés au cours des trois dernières années ;
- Les Administrateurs représentent sept nationalités différentes ;
- Plus de la moitié des membres sont des femmes ; et
- Le taux de participation global des Administrateurs aux réunions s'est élevé à 98,6 %.

M. Jean-Marie Solvay a quitté le Conseil lors de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2020 et a été remplacé par Mme Aude Thibaut de Maisières. Ses mandats arriveront à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en mai 2024.

À l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 11 mai 2021 :

- le mandat de Mme Evelyn du Monceau arrivera à échéance et son renouvellement ne sera pas proposé (limite d'âge) ;
- M. Edouard Janssen sera proposé pour un mandat de quatre ans lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du mardi 11 mai 2021 ;
- les mandats de M. Nicolas Boël, Mme Ilham Kadri, M. Bernard de Laguiche, Mme Françoise de Viron, et Mme Agnès Lemarchand arriveront à échéance. Leur prolongation sera proposée pour une durée de quatre ans jusqu'à la fin de l'Assemblée générale de 2025 ;
- le mandat de M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge arrivera à échéance et il sera proposé de le renouveler pour une période de trois ans. Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en mai 2024 ;
- le mandat de Mme Amparo Moraleda arrivera à échéance et elle n'est pas candidate à son renouvellement pour des raisons personnelles. Un autre candidat sera proposé lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du mardi 11 mai 2021.

¹ Selon la Charte de Gouvernance d'entreprise, un critère a été ajouté à ceux qui existent déjà dans le Code belge de gouvernance : un an d'attente entre le mandat au sein du Conseil d'Administration de Solvay et de celui de Solvac.

✳ Année de la première nomination ☒ Présence aux séances du Conseil d'Administration en 2020



Nicolas Boël

Belge
Administrateur non indépendant
✳ 1998 ☒ 10/10

Né en: 1962

Mandats Solvay SA: Président du Conseil d'Administration, Président du Comité des Finances et Président du Comité des Rémunérations, Membre du Comité des Nominations

Expiration du mandat en: 2021

Diplômes: Maîtrise en sciences économiques (Université catholique de Louvain, Belgique), Maîtrise en administration des entreprises (College of William and Mary, États-Unis)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Administrateur de Sofina



Bernard de Laguiche

Français/Brésilien
Administrateur non indépendant
✳ 2006 ☒ 10/10

Né en: 1959

Mandats Solvay SA: Membre du Comité Exécutif jusqu'au 30 septembre 2013, Administrateur, Membre du Comité des Finances et membre du Comité d'Audit depuis le 13 mai 2014

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: MA en économie et administration des entreprises, HSG (Universität St. Gallen, Suisse), MBA en Agro-Business, University of São Paulo (USP ESALQ).

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Administrateur délégué de Solvac SA



Ilham Kadri

Française/Marocaine
Administratrice non indépendante
✳ 2019 ☒ 10/10

Née en: 1969

Mandats Solvay SA: Présidente du Comité Exécutif et CEO, Administratrice et membre du Comité des Finances

Expiration du mandat en: 2021

Diplômes: Diplôme d'ingénieur chimiste de l'Ecole des Hauts Polymères in Strasbourg - Doctorat en physico-chimie macromoléculaire de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Administratrice de A.O. Smith (US) et de l'Oréal



Jean-Marie Solvay

Belge
Administrateur non indépendant
✳ 1991 ☒ 4/4

Né en: 1956

Mandats Solvay SA: Administrateur, Membre de l'Innovation Board, Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations jusqu'en mai 2020

Expiration du mandat: 2020

Diplômes: Advanced Management Programme – Insead.

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: aucune
- Autres rôles: Président du Conseil d'Administration des Instituts Internationaux de Solvay. Membre du Conseil d'Administration de l'Innovation Fund, Bruxelles, CEO d'Albrecht RE Immobilien GmbH & Co. KG., Berlin (Allemagne)



Charles Casimir-Lambert

Belge
Administrateur non
indépendant
★ 2007 ☑ 10/10

Né en: 1967

Mandats Solvay SA: Administrateur. Membre du Comité des finances

Expiration du mandat: 2023

Diplômes: MBA de la Columbia Business School (New York, États-Unis)/London Business School (Londres, Royaume-Uni), Maîtrise (Lic. oec. HSG) en sciences économiques, gestion et finance (Universität St. Gallen, Suisse), Corporate Director Certificate (Harvard Business School)".

Autres mandats: Aucun



Evelyn du Monceau

Belge
Administratrice indépendante
★ 2010 ☑ 9/10

Née en: 1950

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante, Director, Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: Maîtrise en sciences économiques appliquées de l'Université catholique de Louvain (Belgique)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Présidente du Conseil d'Administration et Présidente des Comités de Gouvernance, des Rémunérations et des Nominations d'UCB SA, Membre du Conseil d'Administration de La Financière de Tubize SA,
- Autres: Membre de la Commission belge de gouvernance d'entreprise.



Hervé Coppens d'Eeckenbrugge

Belge
Administrateur
indépendant
★ 2009 ☑ 10/10

Né en: 1957

Mandats Solvay SA: Administrateur indépendant, Membre du Comité des Finances et du Comité d'Audit

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: Maîtrise en droit de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), Diplôme en sciences économiques et commerciales de l'ICHEC (Belgique).

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: aucun
- Autres: Administrateur de Vital Renewable Energy, Company LLC (Membre du Conseil)



Françoise de Viron

Belge
Administratrice
indépendante
★ 2013 ☑ 10/10

Née en: 1955

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante, Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: Doctorat en sciences (Université Catholique de Louvain, Belgique). Maîtrise en sociologie (Université Catholique de Louvain, Belgique)

Autres mandats :

- Sociétés cotées en bourse : aucun
- Autres : Professeur à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation et à la Louvain School of Management (Université Catholique de Louvain, Belgique), Présidente et Administrateur du du réseau européen AISBL EUCEN – European Universities Continuing Education network



Amparo Moraleda Martinez

Espagnole
Administratrice
indépendante
★ 2013 ☑ 10/10

Née en: 1964

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante
Membre du Comité des Rémunérations et du Comité des
Nominations

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: Diplômée en génie industriel, ICAI
(Universidad Pontificia Comillas, Espagne) PDG, IESE
Business School (Universidad de Navarra, Espagne)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Membre du Conseil d'Administration et Présidente du comité de rémunération, de nomination et de gouvernance de Airbus SE; Membre du Conseil d'Administration et Présidente du comité de rémunération de CaixaBank SA; Membre du Conseil d'Administration de Vodafone plc.
- Autres: Membre du Supervisory Board of CSIC (Consejo Superior de Investigaciones Científicas); Membre du Advisory Board of SAP Spain; Membre du Advisory Board of SAP Spain; Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Airbus.



Gilles Michel

Français
Administrateur
indépendant
★ 2014 ☑ 10/10

Né en: 1956

Mandats Solvay SA: Administrateur indépendant,
Membre du Comité des Finances et membre des Comités
de Nomination et de Rémunération depuis mars 2018

Expiration du mandat: 2022

Diplômes: École Polytechnique (France). École Nationale
de la Statistique et de l'Administration Économique
(ENSAE) (France). Institut d'Études Politiques (IEP)
(France)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse : Administrateur indépendant d'IBL, Administrateur indépendant et Président du comité de gouvernance, de nomination et du comité Responsabilité Sociale et Environnementale de Valeo SA.



Rosemary Thorne

Anglaise
Administratrice
indépendante
★ 2014 ☑ 10/10

Née en: 1952

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante,
Membre du Comité d'Audit, Présidente depuis mai 2018

Expiration du mandat: 2022

Diplômes: Diplômée (avec mention) en mathématiques
et sciences économiques de l'University de Warwick
(Royaume-Uni), Membre du "Chartered Institute of
Management Accountants FCMA" et CGMA, Membre de
l'Association of Corporate Treasurers FCT.

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Aucune
- Autres: Membre du Conseil d'Administration et Présidente du Comité d'Audit de Merrill Lynch International (Royaume-Uni)



Marjan Oudeman

Hollandaise
Administratrice
indépendante
★ 2015 ☑ 10/10

Née en: 1958

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante
Membre du Comité d'Audit depuis le 12 mai 2015

Expiration du mandat: 2023

Diplômes: Diplômée en droit, Rijksuniversiteit
Groningen (Pays-Bas), Maîtrise en économie et
administration des entreprises (Business
Administration), Simon E. Business School, University of
Rochester (New York, États-Unis) et Erasmus
Universiteit Rotterdam (Pays-Bas).

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: membre du Conseil d'Administration de Aalberts NV; Membre du Conseil et Présidente du comité d'audit de UPM-Kymmene Oyj and Novolipetsk Steel.
- Autres: Membre du Conseil d'Administration de SHV Holding NV



Agnès Lemarchand

Française
Administratrice
indépendante
★ 2017 ☑ 9/10

Née en: 1954

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante
Membre des comités de nomination et de rémunération

Expiration du mandat: 2021

Diplômes: Diplôme d'ingénieur de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Paris (France), Chemical engineering degree du MIT (Boston, USA), MBA de l'INSEAD (France)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Administratrice et Présidente du Comité Environnement & Responsabilité de Saint-Gobain, Administratrice et Présidente BioMérieux.



Philippe Tournay

Belge
Administrateur indépendant
★ 2018 ☑ 10/10

Né en: 1959

Mandats Solvay SA: Administrateur indépendant,
Membre du Comité d'Audit

Expiration du mandat: 2022

Diplômes: MA en économie LSM-UCL (Université Catholique de Louvain, Belgium). INSEAD, International Director Programme (IPD) 2020

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: aucun
- Autres: Vice Président de la Fondation Tournay Solvay (2007)



Matti Lievonen

Finlandais
Administrateur
indépendant
★ 2018 ☑ 10/10

Né en: 1958

Mandats Solvay SA: Administrateur indépendant,
Membre du Comité d'Audit

Expiration du mandat: 2022

Diplômes: BSc (Eng.), Savonia University of Applied Science. EMBA, Aalto University. DSc (Tec.) h.c Aalto University.

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: Président du Conseil et Président du comité de nomination et de rémunération de Fortum Oyj.
- Autres: CEO de Oiltanking GmbH; Membre du comité des actionnaires de Wintershall DEA.



Aude Thibaut de Maisières

Belge
Administratrice
indépendante
★ 2020 ☑ 6/6

Née en: 1975

Mandats Solvay SA: Administratrice indépendante

Expiration du mandat: 2024

Diplômes: MBA Columbia Business School (New York, USA), MSc London School of Economics (London, UK), MA Université de la Sorbonne (Paris, France)

Autres mandats:

- Sociétés cotées en bourse: aucun
- Autres: Membre du comité d'investissement de l'Innovation Fund (Bruxelles, Belgium); Co Fondatrice de Sonic Womb Productions (Londres, UK)

4.1.2. Matrice des compétences et des qualifications des Administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration apportent collectivement un large éventail de compétences et d'expériences nécessaires au développement et à la supervision de la stratégie à long terme du Groupe. Ils aident également le Conseil à identifier les compétences qui pourraient être nécessaires lors de l'examen de la candidature de nouveaux membres.

Ces compétences et expériences au sein du Conseil vont d'une forte expérience des industries et des marchés internationaux, pour nombreux d'entre eux jusqu'au niveau de la direction, à des domaines fonctionnels comme les ressources humaines.

Les compétences et l'expérience des Administrateurs sont présentées dans la matrice des compétences du Conseil d'Administration ci-dessous.

	 Secteur chimique	 Finance	 Management	 Industrie	 Recherche & Développement	 Numérique / informatique	 Développement durable	 Ressources humaines	 Expérience internationale
Nicolas Boël		•	•	•			•	•	•
Ilham Kadri	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Bernard de Laguiche	•	•	•	•			•		•
Jean-Marie Solvay	•		•		•		•	•	
Charles Casimir-Lambert	•	•	•				•	•	•
Hervé Coppens d'Eeckenbrugge	•	•	•				•	•	
Evelyn du Monceau	•	•	•				•	•	•
Françoise de Viron	•		•		•	•	•	•	
Amparo Moraleda Martinez	•		•	•		•	•		
Rosemary Thorne		•	•				•		•
Gilles Michel	•	•	•	•			•		
Marjan Oudeman	•	•	•	•			•	•	•
Agnès Lemarchand	•	•	•	•			•		
Matti Lievonon	•	•	•	•		•	•		•
Philippe Tournay	•	•	•				•		
Aude Thibault de Maisières	•	•			•	•			•

4.1.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration

En 2020, le Conseil s'est réuni cinq fois et cinq réunions supplémentaires ont été tenues, en raison du contexte de crise. La présence de chaque Administrateur est indiquée dans le tableau présenté au point 3.1.1. Structure et composition.

Les sujets de discussion, les revues et les décisions du Conseil d'Administration ont porté, sans s'y limiter, sur l'analyse annuelle de la stratégie du Groupe, les projets stratégiques (acquisitions, cessions, dépenses d'investissement, etc.), l'utilisation du capital, les rapports financiers, l'examen des initiatives de l'entreprise en matière de développement durable, la gestion des risques, les restructurations intragroupe, la composition du Conseil et les comptes rendus et les propositions de résolutions à l'Assemblée générale.

Compte tenu de la crise sanitaire, le Conseil d'Administration a également encadré la mise en œuvre rapide des mesures nécessaires à la protection de la santé et de la sécurité des collaborateurs dans l'ensemble de ses activités, en veillant au respect des règles applicables dans chacun des lieux où Solvay est présent. Afin de superviser le bien-être de ses collaborateurs, Solvay a mis en place un « Pulse Survey », un sondage dont les résultats ont été régulièrement communiqués au Conseil d'Administration. Dans le même temps, des dispositions ont été prises pour assurer la continuité des activités, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et un soutien continu à tous les clients de Solvay dans le monde entier.

Le Conseil d'Administration a renforcé ses interactions avec le Comité Exécutif pour s'assurer que toutes les mesures nécessaires étaient mises en œuvre de manière proactive, avec un suivi régulier et renforcé de l'évolution et des impacts de la COVID-19 sur les activités du Groupe et ses parties prenantes.

L'évolution de la situation financière du Groupe a été suivie de près et une attention particulière a été portée sur la gestion de la trésorerie (réduction des coûts, réduction des investissements, besoin en fonds de roulement). Des mesures de restructuration ont également été adoptées pour adapter la structure des activités, notamment pour les activités de Composite Materials dont le marché principal (l'aéronautique) a été gravement affecté par la crise sanitaire de la Covid 19. Ces mesures ont entraîné la fermeture de deux sites industriels (au Royaume Uni et aux Etats Unis) et la rationalisation de l'organisation des GBU.

L'entreprise a créé le Fonds de solidarité Solvay qui a reçu de généreuses contributions de ses actionnaires, dirigeants et collaborateurs. Cette collaboration a permis à Solvay d'aider les collaborateurs fortement touchés par la COVID-19.

En 2020, l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations relatif au conflit d'intérêts a été appliqué par le Conseil d'Administration du 25 février 2020 dans le cadre des décisions relatives à la rémunération de la CEO :

« Avant toute discussion ou décision du Conseil d'Administration sur ce point de l'ordre du jour, Ilham Kadri a déclaré avoir un intérêt financier direct dans la mise en œuvre de la décision du Conseil relative à son Bonus de 2019 et sa rémunération de 2020.

Conformément à l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations, Ilham Kadri s'est retirée afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil sur cette décision et de ne pas prendre part au vote.

Le Conseil a établi que l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations est applicable à cette décision.

Bonus 2019 : le Conseil a échangé sur l'évaluation des performances de la CEO en 2019, et sur le score à attribuer à chacun des objectifs individuels et collectifs, qui ont été approuvés à l'unanimité à l'issue de cet échange.

Le Conseil souligne que les réalisations de la nouvelle CEO au cours de la première année de son mandat sont supérieures aux attentes dans tous les domaines.

Conformément à la recommandation du Comité des Rémunérations, le Conseil fixe la rémunération variable à court terme 2019 de la CEO à 118,4 % de son salaire de base, soit 1 361 600 euros.

Le Conseil félicite Mme Ilham Kadri pour les résultats obtenus en 2019.

Le conseil fixe la rémunération de la CEO pour 2020 comme suit :

- *Salaire de base : 1 150 000 euros - inchangé.*
- *Bonus : principes inchangés*
- *Rémunération variable à long terme (LTI) : principes inchangés ; montant de 2020 : 862 500 euros dans des stock-options (SOP) et 862 500 euros dans des unités d'actions de performance (PSU) (montants inchangés).*

Le Conseil d'Administration approuve également les objectifs 2020 de la CEO, comme le recommande le Comité et qui sont joints au rapport. »

4.1.4. Évaluation

Le Conseil réalise des évaluations tous les deux ou trois ans dans le but de déterminer la façon d'améliorer son propre fonctionnement et de suivre les meilleures pratiques. Celles-ci portent sur la composition (y compris des considérations en matière de diversité et de compétences), le fonctionnement, l'information et les interactions du Conseil d'Administration avec la direction générale, ainsi que sur la composition et le fonctionnement de ses Comités.

L'évaluation a été réalisée fin janvier 2020, et a consisté en un questionnaire élaboré sur la base du processus d'évaluation de Guberna (Association belge pour la gouvernance). Tous les membres du Conseil, à l'exception du président, ont pris part à l'évaluation.

Les réponses ont été très homogènes, notamment sur l'exécution et la mise en œuvre de la stratégie commerciale et de durabilité de Solvay ainsi que sur l'évolution culturelle du Groupe. L'interaction et la façon de travailler avec la nouvelle CEO et le Comité Exécutif sont appréciées par tous les Administrateurs. L'évaluation a mis en évidence un domaine à améliorer, à savoir que le Conseil consacrera davantage de temps au capital humain (par exemple, le développement des talents) et à l'innovation.

4.1.5. Initiation et formation continue des membres du Conseil

Un programme d'initiation est en place pour les nouveaux Administrateurs et ouvert à chaque Administrateur souhaitant y participer. Le programme comprend un examen de la stratégie et des activités du Groupe et des principaux enjeux en termes de croissance, de concurrence, ainsi que de la finance, de la recherche et de l'innovation, de la gestion des ressources humaines, du contexte juridique, de la gouvernance d'entreprise, de la conformité.

Des visites de sites font également partie du programme de formation continue, comprenant des réunions avec la direction et les équipes locales, des présentations commerciales et des visites sur le terrain. En 2020, en raison de la COVID-19, aucune visite de site n'a été organisée pour le Conseil d'Administration.

Chaque année, le Conseil consacre une séance spécifique pour faire le point sur différents thèmes, afin de mieux comprendre les forces et les faiblesses du Groupe, notamment en ce qui concerne les aspects ESG, et de déterminer les impacts des tendances émergentes sur les activités et les performances du Groupe. En 2020, le Conseil d'Administration a reçu des informations concernant les risques et les opportunités ESG de Solvay.

4.2. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a mis en place les Comités permanents suivants : le Comité d'Audit, le Comité des Finances, le Comité des Rémunérations et le Comité des Nominations. Le Conseil n'a pas créé de comité autonome sous son autorité, pour examiner les performances, les risques et les opportunités de Solvay en matière d'ESG, car ces questions sont traitées par le Conseil d'Administration dans son ensemble.

Les mandats de tous les membres de ces comités expirent le 14 mai 2022.

	Membre indépendant	Comité d'Audit	Comité des Finances	Comité des Rémunérations	Comité des Nominations
M. Nicolas Boël			Président Présence : 6/6	Président Présence : 3/3	Membre Présence : 4/4
Mme Ilham Kadri			Membre Présence : 6/6		
M. Bernard de Laguiche		Membre Présence : 6/6	Membre Présence : 6/6		
M. Jean-Marie Solvay				Membre Présence : 1/1	Membre Présence : 1/1
M. Charles-Casimir Lambert		Membre (1) Présence : 3/3	Membre (2) Présence : 3/3		
M. Hervé Coppens d'Eeckenbrugge	●	Membre Présence : 6/6	Membre Présence : 6/6		
Mme Evelyn du Monceau	●			Membre Présence : 3/3	Membre Présence : 4/4
Mme Françoise de Viron	●			Membre Présence : 3/3	Membre Présence : 4/4
Mme Amparo Moraleda Martinez	●			Membre Présence : 3/3	Présidente Présence : 4/4
Mme Rosemary Thorne	●	Présidente Présence : 6/6			
M. Gilles Michel	●		Membre Présence : 6/6	Membre Présence : 2/3	Membre Présence : 4/4
Mme Marjan Oudeman	●	Membre Présence : 6/6			
Mme Agnès Lemarchand	●	Membre (1)* Présence : 4/4		Membre (2)* Présence : 2/2	Membre (2)* Présence : 2/3
M. Matti Lievonen	●	Membre (2)* Présence : 3/3	Membre Présence : 5/6		
M. Philippe Tournay	●	Membre (2)* Présence : 3/3			
Mme Aude Thibault de Maisières	●				

(1) *jusqu'en mai 2020

(2) *à partir de mai 2020

- Mme Aude Thibaut de Maisières sera nommée en remplacement d'Evelyn du Monceau comme membre du Comité des Nominations et du Comité des Rémunérations lorsque celle-ci quittera le Conseil à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 11 mai 2021. Mme Aude Thibaut de Maisières achèvera les mandats de membre des Comités actuels d'Evelyn du Monceau jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai 2022.
- Mme Amparo Moraleda quittera les Comités des Nominations et des Rémunérations lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de mai 2021. La présidence du Comité des Nominations sera assurée par M. Gilles Michel.

4.2.1. Le Comité d'Audit

Composition :

- Tous les membres sont des Administrateurs non exécutifs et sont en majorité indépendants.
- Les membres doivent satisfaire au critère de compétence de par leur formation et l'expérience acquise au cours de leurs fonctions antérieures (voir la section 3.1.1. relative à la composition du Conseil d'Administration).
- Le Secrétaire est un membre du département juridique du Groupe.

Réunions :

- Six fois en 2020, dont quatre fois avant les réunions du Conseil d'Administration traitant de la publication des résultats périodiques (trimestriels, semestriels et annuels).
- La participation à ces réunions était de 100 %.

Activités :

- Revoir et analyser les rapports du directeur financier, du directeur de l'Audit Interne du Groupe et du commissaire chargé de l'audit externe (Deloitte, représenté par M. Michel Denayer et Mme Corine Magnin).
- Au cours de la période sous revue, le Comité d'Audit a examiné l'indépendance et l'efficacité de l'auditeur externe, Deloitte.
- Examiner le rapport trimestriel du Group General Counsel à propos des litiges importants en cours, ainsi que les rapports sur les litiges fiscaux et ceux relatifs à la propriété intellectuelle.
- Se réunir avec le commissaire chargé de l'audit externe chaque fois que cette rencontre est estimée utile. Contrôler et évaluer l'exposition au risque ainsi que l'efficacité du contrôle interne et des plans d'atténuation.
- Se réunir, une fois par an, avec la Présidente du Comité Exécutif et CEO (Mme Ilham Kadri) ; tous les autres membres du Conseil d'Administration sont alors invités à débattre des principaux risques auxquels le Groupe fait face.

4.2.2. Le Comité des Finances

Composition :

- Sept membres.
- M. Karim Hajjar (membre du Comité Exécutif et directeur financier) est invité à assister aux réunions du Comité des Finances.
- Le secrétariat est assuré par M. Michel Defourny, Secrétaire général du Groupe.

Réunions :

- Ce Comité s'est réuni à six reprises en 2020.
- La participation à ces réunions était de 97,6 %.

Activités :

- Donner son avis sur des questions financières, telles que le montant de l'acompte sur dividende et le dividende final, le montant et les devises d'endettement, contrôler la solidité de la solvabilité du bilan du Groupe, la couverture des risques de change, la politique de couverture des plans de rémunérations variables à long terme, le contenu de la communication financière et le financement des investissements majeurs.
- Finaliser la préparation des communiqués de presse annonçant les résultats.
- Lorsqu'il est sollicité, donner des avis sur les politiques du Conseil sur les questions ci-dessus.
- Faire des recommandations au Conseil d'Administration.
- Le Comité s'est également réuni pour comprendre les actions de la direction en matière de gestion des liquidités et ses stratégies pour préserver la solvabilité face à l'incertitude liée à l'évolution de la crise sanitaire, et ce en particulier en 2020.

4.2.3. Le Comité des Rémunérations

Composition :

- Tous les membres sont des Administrateurs non exécutifs et sont en majorité indépendants.
- Le Comité des Rémunérations dispose de l'expertise nécessaire pour l'exercice de ses missions.
- La Présidente du Comité Exécutif est invitée aux réunions, sauf pour les sujets qui la concernent personnellement.
- Le secrétariat est assuré par M. Michel Defourny, Secrétaire général du Groupe.

Réunions :

- Le Directeur des Ressources Humaines du Groupe prépare les réunions et y assiste.
- Le Comité s'est réuni trois fois en 2020.
- La participation à ces réunions était de 95,2%.

Activités :

Le Comité des Rémunérations exécute les missions qui lui ont été confiées, prévues à l'article 7:100 du Code des sociétés et des associations. Il conseille le Conseil d'Administration sur :

- La préparation de la politique de rémunération et du rapport de rémunération de la Société,
- Les niveaux de rémunération des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif,
- La rémunération de la Présidente du Comité Exécutif, sa rémunération variable à court terme et à long terme et l'évaluation de ses performances,
- L'attribution de rémunérations variables à long terme (unités d'actions de performance et stock-options) à la direction de l'entreprise.

Le Comité des Rémunérations rédige également le rapport de rémunération annuel à intégrer dans le Rapport de Gouvernance d'entreprise et il reçoit un rapport annuel sur les rémunérations de la Direction Générale.

4.2.4. Le Comité des Nominations

Composition :

- Tous les membres sont des Administrateurs non exécutifs et sont en majorité indépendants.
- La Présidente du Comité Exécutif est invitée aux réunions, sauf pour les sujets qui la concernent personnellement.
- Le secrétariat est assuré par M. Michel Defourny, Secrétaire général du Groupe.

Réunions :

- Le Comité s'est réuni quatre fois en 2020.
- La participation à ces réunions était de 96,4%.

Activités :

Le Comité des Nominations donne son avis sur la composition et les nominations au sein du Conseil d'Administration (présidence, nouveaux membres, renouvellements et comités), aux postes du Comité Exécutif (présidence et membres) ainsi qu'aux fonctions de la direction générale.

En 2020, en tenant compte des résultats du processus externe d'évaluation du Conseil d'administration et des plans de succession, le Comité de nomination a revu la composition du Conseil d'administration afin de s'assurer que les compétences et l'expérience pertinentes sont représentées pour aider à superviser la stratégie à long terme de Solvay tout en assurant la continuité et la stabilité pour traverser la crise COVID-19. Cet examen a abouti à la proposition unanime du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale du renouvellement des mandats et de la nomination de nouveaux membres.

5. COMITÉ EXÉCUTIF

Le rôle, les responsabilités, la composition, les procédures et l'évaluation du Comité Exécutif sont décrits en détail dans la Charte. De plus, le règlement d'ordre intérieur du Comité Exécutif est annexé à la Charte.

Le 31 décembre 2020, le Comité Exécutif était composé des six membres suivants :

✦ Année de la première nomination ✨ Présence aux séances en 2020



Ilham Kadri

Française/Marocaine
✦ 2019 ✨ 13/13

Né en : 1969
Fin du mandat : 2023

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

Diplôme d'ingénieur chimiste de l'École des Hauts Polymères à Strasbourg, Doctorat en physico-chimie macromoléculaire de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg.

Présidente du Comité Exécutif et CEO



Vincent De Cuyper

Belge
✦ 2006 ✨ 13/13

Né en : 1961
Fin du mandat : 2022

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

Diplôme d'ingénieur en chimie (Université catholique de Louvain). Master en gestion industrielle (Katholieke Universiteit Leuven). AMP Harvard.

Membre du Comité Exécutif.



Karim Hajjar

Anglais
✦ 2013 ✨ 13/13

Né en : 1963
Fin du mandat : 2021

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

BSC (Hons) Economics (The City University, Londres). Chartered Accountancy (ICAEW) qualification.

Membre du Comité Exécutif et directeur financier.



Hua Du

Chinois
✦ 2018 ✨ 13/13

Né en : 1969
Fin du mandat : 2022

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

BS Chemistry (Beijing University) PhD. Chimie organique (Université de l'Illinois, Urbana-Champaign).

Membre du Comité Exécutif.



Augusto Di Donfrancesco

Italien
✦ 2018 ✨ 13/13

Né en : 1959
Fin du mandat : 2022

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

Diplôme de l'Université de Pise avec un Master's degree in Chemical Engineering. Senior Executive program de la London Business School.

Membre du Comité Exécutif, Membre du steering Board de Plastics Europe.



Hervé Tiberghien

Français
✦ 2019 ✨ 13/13

Né en : 1964
Fin du mandat : 2021

Diplômes et activités principales au sein de Solvay :

Master en Ressources Humaines, HEC St Louis, Bruxelles, Belgique.

Membre du Comité Exécutif et directeur des ressources humaines

Au cours de l'année 2020, aucun changement n'est intervenu dans la composition du Comité Exécutif.

- Le 1^{er} mars 2020, le Conseil d'Administration a renouvelé pour deux ans le mandat de M. Augusto Didonfrancesco et de M. Hua Du. Leurs mandats arriveront à échéance en mars 2022.
- Le 1^{er} mai 2020, le Conseil d'Administration a renouvelé pour deux ans le mandat de M. Vincent De Cuyper. Son mandat arrivera à échéance en mai 2022.
- Le 4 novembre 2020, le Conseil d'Administration a renouvelé pour deux ans le mandat de Présidente du Comité Exécutif de Mme Ilham Kadri. Son mandat arrivera à échéance le 1^{er} janvier 2023.

La crise a également été l'occasion d'accélérer l'implémentation de nouvelles méthodes de travail favorisant l'efficacité et l'esprit d'équipe :

- Avant la crise, un nouveau biorythme a été mis en place par le Comité Exécutif, afin de procéder à un suivi de sujet tels que le personnel, la stratégie, les finances, l'innovation et certains autres sujets spécifiques en fonction de l'actualité. Avec la crise, le Comité Exécutif a rapidement adapté ses propres méthodes de travail, passant de réunions hebdomadaires à des réunions quotidiennes, au moyen d'un système de rapport automatisé pour suivre l'évolution des activités et l'aspect opérationnel au quotidien. Des appels hebdomadaires avec l'ensemble de la Senior Leadership Team - y compris les dirigeants des GBU et des Fonctions - ont été organisés pour maintenir un niveau élevé de proximité en période d'instabilité et d'incertitude, en partageant les meilleures pratiques, les observations et la situation sur le terrain. Les bénéfices observés sont tels que ces rencontres - bien que légèrement moins fréquentes - vont subsister. Les responsables du Comité Exécutif se sont personnellement impliqués dans plusieurs activités pour gérer la crise. Cela a vraiment contribué à accélérer la prise de décisions et à favoriser un esprit d'équipe plus étroit.
- Équilibrer le court et le long terme : le Comité Exécutif s'est concentré sur la sécurité, la trésorerie, les activités et les investissements à court terme, tout en investissant de manière sélective et décisive dans l'avenir (comme nos plateformes de batteries et d'hydrogène) à long terme.

6. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Introduction et mises à jour

Impact de la Covid-19

Des enjeux sans précédent ont affecté le Groupe et ses parties prenantes dès le début de l'année 2020, nos collaborateurs et les sociétés qui nous entourent, ainsi que le contexte commercial dans le monde. En raison des préoccupations relatives à l'impact de la Covid-19, ces préoccupations ont notablement influencé les programmes de rémunération et ont nécessité des décisions cruciales, comme le gel des salaires des cadres et des collaborateurs et l'ajustement des objectifs du plan de rémunération variable à court terme (comme expliqué plus loin dans ce rapport).

Le Fonds de solidarité Solvay en réponse à la Covid-19

Le Fonds de solidarité Solvay a été lancé en avril 2020 pour soutenir les collaborateurs en difficulté dans le contexte de la COVID-19.

Au-delà de la participation importante des actionnaires, des administrateurs non exécutifs et des employés du groupe, les cadres supérieurs (y compris le PDG et les membres du comité exécutif) ont tous contribué au Fonds à hauteur de 15 % de leur salaire (de juin à décembre 2020). De plus amples informations sur le Fonds de solidarité Solvay sont disponibles dans le Rapport Intégré 2020.

Modifications de la loi belge

Le 28 avril 2020, une loi a été adoptée, la directive européenne 2017/828. Cette loi traite des exigences relatives à la présentation et au contenu du rapport de rémunération en Belgique. Le présent rapport de rémunération a été établi conformément à ce nouveau règlement.

Ce rapport respecte également le Code belge de gouvernance d'entreprise 2020 (le « Code ») et la note explicative sur le rapport de rémunération établie par la Commission belge de Gouvernance d'entreprise.

Engagement des actionnaires et des agences en conseil de vote

Comme l'explique la section 2.4.4. du rapport sur la Gouvernance, Solvay a poursuivi ses efforts pour entrer activement en contact avec ses parties prenantes afin de discuter de son approche de la gouvernance, notamment des aspects de rémunération. Cela fait partie du programme d'engagement continu à l'égard des parties prenantes de la Société. Solvay s'est également impliquée auprès des agences en conseil de vote concernées dans le but de s'informer mutuellement et de solliciter un retour d'information sur nos pratiques et nos communications. Solvay poursuivra ces exercices d'échanges dans le cadre de sa promesse de poursuivre ce dialogue constructif avec ses actionnaires et autres parties prenantes pour maintenir et développer le haut niveau de confiance démontré au cours des précédentes assemblées des actionnaires.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'année dernière, la politique et le rapport de rémunération de Solvay ont été approuvés par 96,9 % et 95,2 % de ses actionnaires, respectivement. Ce niveau de soutien des actionnaires reste l'un des plus élevés du marché belge.

6.1. GOUVERNANCE

Le rapport de rémunération de la Déclaration de Gouvernance de l'entreprise, a été établi par le Comité des Rémunérations.

6.2. RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Administrateurs de Solvay SA sont rétribués, conformément à la politique de rémunération, par des émoluments fixes dont la base a été fixée par l'Assemblée générale ordinaire et le complément par le Conseil d'Administration sur la base de l'article 26 des statuts, à savoir :

- « Les Administrateurs reçoivent des émoluments fixes ; l'Assemblée générale en détermine le montant et les modalités de paiement » ;
- « La décision de l'Assemblée générale est maintenue jusqu'à décision contraire » ;
- « Le Conseil d'Administration est autorisé à accorder aux Administrateurs chargés de fonctions spéciales, différentes de leur mandat d'Administrateur, des émoluments fixes, en sus de ceux prévus au paragraphe précédent » ;
- « En outre, les Administrateurs chargés de la gestion journalière et les membres du Comité Exécutif ont chacun droit à une rémunération variable déterminée par le Conseil d'Administration sur la base de leurs performances individuelles et des résultats consolidés du Groupe Solvay » ; et

6.2.1. Rémunérations individuelles au sein du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale ordinaire de juin 2005 et celle de mai 2012 (pour les jetons de présence du Conseil d'Administration) ont approuvé la rémunération des Administrateurs, à partir de l'exercice 2005, qui est fixée comme suit :

Rémunération du Conseil d'Administration par type	Montant brut
Rémunération brute annuelle fixe	35 000 €
Jeton de présence aux réunions du Conseil	4 000€
Jetons de présence du président du Comité d'Audit	6 000€
Jetons de présence des membres du Comité d'Audit	4 000€
Rémunération, nominations et jetons de présence du président du Comité des Finances	4 000€
Rémunération, nominations et jetons de présence des membres du Comité des Finances	2 500€

(1) Un Administrateur qui siège à la fois au Comité des Rémunérations et au Comité des Nominations ne reçoit pas de double rémunération. Il en va de même si les réunions des deux comités ont lieu le même jour

(2) Aucun jeton de présence pour le Président du Conseil d'Administration, la Présidente du Comité Exécutif et les Administrateurs exécutifs pour leur participation à ces comités.

- Pour le Président du Conseil, le Conseil d'Administration a fait usage de son autorisation prévue par l'article 24 des statuts pour octroyer une rémunération annuelle fixe supplémentaire de 250 000 euros bruts, inchangée depuis 2012.
- Les Administrateurs non exécutifs ne reçoivent aucune rémunération variable liée aux performances. Plus précisément, ils n'ont pas droit à des bonus annuels, à des stock-options, à des unités d'actions de performance (PSU) ou à un régime de retraite complémentaire.
- La Société rembourse aux Administrateurs leurs frais de voyage pour les réunions liées à leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités.

Solvay reconnaît que le Code recommande une rémunération partielle des membres de son Conseil d'Administration en actions, mais une telle caractéristique n'existe pas à l'heure actuelle dans la politique de rémunération. Le Comité des Rémunérations considère que la politique de rémunération actuelle demeure pertinente, qu'elle correspond à la stratégie à long terme de Solvay et qu'elle reflète les pratiques du marché belge.

Le Comité des Rémunérations examine fréquemment la politique de rémunération de la Société et les pratiques du marché. Toute modification de la politique de rémunération doit être soumise aux actionnaires et ne sera mise en œuvre qu'après leur consentement.

Le Président du Conseil d'Administration est le seul administrateur non exécutif qui bénéficie d'un soutien administratif du Groupe (ce qui comprend la mise à disposition d'un bureau, les services du Secrétariat Général, et un véhicule). Les autres administrateurs non exécutifs reçoivent l'appui logistique du Secrétariat Général en fonction de leurs besoins. La Société veille par ailleurs à souscrire les polices d'assurance usuelles pour couvrir les activités du Conseil d'Administration déployées dans le cadre de son mandat.

Le Comité des Rémunérations n'a pas apporté de changements à l'enveloppe des rémunérations (niveaux de combinaisons) du Conseil d'Administration depuis 2012 et ne prévoit pas de changements majeurs à court terme.

6.2.2. Montant des rémunérations et autres avantages sociaux accordés directement ou indirectement aux membres du Conseil par la Société ou par une société qu'elle contrôle

Rémunérations brutes et autres avantages accordés aux Administrateurs

En €	2019		2020					
	Jetons de présence Conseil d'Administration et Comités	Montant total brut y compris honoraires fixes	Rémunération fixe du Conseil	Jeton de présence aux réunions du Conseil	Pour la fonction dans le Comité des Finances	Pour la fonction dans le Comité d'Audit	Pour la fonction dans les Comités des Nominations et des Rémunérations	Montant total brut y compris honoraires fixes
N. Boël	-	-	-	-	-	-	-	-
Émoluments fixes + jetons de présence	40 000	75 000	35 000	40 000	-	-	-	75 000
Supplément « Article 24 »	-	250 000	250 000	-	-	-	-	250 000
Ilham Kadri	36 000	65 167	35 000	40 000	-	-	-	75 000
J-M. Solvay (1)	55 000	85 000	12 778	16 000	-	-	2 500	31 278
B. de Laguiche	74 000	109 000	35 000	40 000	15 000	28 000	-	118 000
C. Casimir-Lambert	64 000	99 000	35 000	40 000	7 500	12 000	-	94 500
H. Coppens d'Eeckenbrugge	74 000	109 000	35 000	40 000	15 000	28 000	-	118 000
E. du Monceau	46 000	81 000	35 000	36 000	-	-	15 000	86 000
F. de Viron	55 000	90 000	35 000	40 000	-	-	12 500	87 500
A. Moraleda	57 000	92 000	35 000	40 000	-	-	21 000	96 000
R. Thorne	76 000	111 000	35 000	40 000	-	42 000	-	117 000
G. Michel	54 500	89 500	35 000	40 000	15 000	-	12 500	102 500
M. Oudeman	60 000	95 000	35 000	40 000	-	28 000	-	103 000
A. Lemarchand	60 000	95 000	35 000	36 000	-	12 000	10 000	93 000
P. Tournay	36 000	71 000	35 000	40 000	-	16 000	-	91 000
M. Lievonon	46 000	81 000	35 000	40 000	12 500	16 000	-	103 500
A. Thibaut de Maisières (2)	-	-	22 222	24 000	-	-	-	46 222
J-P Clamadieu (3)	4 000	9 833	-	-	-	-	-	-
Y-T de Silguy (4)	25 000	37 935	-	-	-	-	-	-
Total	862 500	1 645 433	775 000	592 000	65 000	182 000	73 500	1 687 500

- (1) Jusqu'au 5 mai 2020
(2) À partir du 5 mai 2020
(3) Jusqu'au 1 mars 2019
(4) Jusqu'au 14 mai 2019

6.3. RÉMUNÉRATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

6.3.1. Philosophie de Solvay relative aux rémunérations

La politique de rémunération de Solvay a pour objectif de s'assurer que ses cadres sont rémunérés conformément à leur fonction, leurs responsabilités et leurs performances dans le cadre de leur contribution à la stratégie à long terme de Solvay. La structure de rémunération est mise au point selon les principes suivants, qui s'appliquent de la même manière aux membres du Comité Exécutif, aux autres cadres supérieurs et à tous les autres salariés.

- La rémunération globale est conçue pour être compétitive sur le marché et le secteur concernés afin d'attirer, de retenir et de motiver les personnes possédant les talents adéquats nécessaires à la réalisation de la stratégie du Groupe et à la croissance de la performance des activités.
- Les rémunérations variables² à court terme et à long terme sont directement liées à la réalisation des objectifs stratégiques afin d'encourager des performances durables et de reconnaître l'excellence des résultats, une fois fournis.
- Les décisions relatives aux rémunérations sont conformes, équitables et présentent un juste équilibre entre coût et valeur.

6.3.2. Structure et politique de rémunération

Le Comité des Rémunérations recueille chaque année des données sur les rémunérations provenant d'un consultant internationalement reconnu dans ce domaine. Le cadre de référence de Solvay pour évaluer les pratiques salariales pertinentes repose sur une sélection de pairs européens dans les secteurs de la chimie et de la fabrication industrielle. La Société revoit régulièrement la composition de ce groupe de pairs.

Ce groupe de pairs est actuellement composé de 15 sociétés multinationales européennes dont le siège social est établi dans six pays différents (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni).

• Air Liquide	• DSM	• Rolls Royce
• BAE Systems	• Evonik	• Saint Gobain
• BASF	• Johnson Matthey	• Umicore
• Bayer	• Lanxess	• Valeo SA
• Covestro	• Michelin	• Vallourec

Solvay cherche à positionner les rémunérations au niveau ou autour de la médiane du marché pertinente pour les salaires de base et les avantages sociaux. La rémunération variable, tant sur le court terme que sur le long terme, est conçue pour donner l'opportunité de se situer au-dessus de la médiane si les dirigeants réalisent des performances supérieures, ce qui soutient la philosophie de la rémunération selon les performances.

² Des plans de rémunération variable à long terme sont proposés aux cadres supérieurs et aux talents à haut potentiel.

6.3.3. Possibilités de rémunération et composition de la rémunération de la CEO et des membres du Comité Exécutif.

Nom fonction	Rémunération fixe	Rémunération variable					
	Salaire de base annuel	Mesure de la valeur	Objectif de la rémunération variable à court terme	Objectif de la rémunération variable à long terme sous forme d'unités d'actions de performance	Objectif de la rémunération variable à long terme sous forme de stock-options	Valeur totale de la rémunération variable à long terme	Total des rémunérations directes
Ilham Kadri CEO & Présidente du Comité Exécutif	1 150 000€	Montant	1 150 000€	862 500€	862 500€	1 725 000€	4 025 000€
		% du salaire	100%	75%	75%	150%	Fixe 30 %/ variable 70 %
Karim Hajjar Directeur financier & membre du Comité Exécutif	790 704€	Montant	553 493€	250 000€	250 000€	500 000€	1 844 197€
		% du salaire	70%	32%	32%	63%	Fixe 43%/ variable 57%
Vincent De Cuyper Membre du Comité Exécutif	624 240€	Montant	436 968€	250 000€	250 000€	500 000€	1 561 208€
		% du salaire	70%	40%	40%	80%	Fixe 40%/ variable 60%
Hua Du Membre du Comité Exécutif	620 978€	Montant	434 684€	250 000€	250 000€	500 000€	1 555 662€
		% du salaire	70%	40%	40%	81%	Fixe 40%/ variable 60%
Augusto Di Donfrancesco Membre du Comité Exécutif	605 000€	Montant	423 500€	250 000€	250 000€	500 000€	1 528 500€
		% du salaire	70%	41%	41%	83%	Fixe 40%/ variable 60%
Hervé Tiberghien Directeur des ressources humaines & membre du Comité Exécutif	380 000€	Montant	266 000€	250 000€	250 000€	500 000€	1 146 000€
		% du salaire	70%	66%	66%	132%	Fixe 33%/ variable 67%

6.3.3.1. Rémunération et avantages fixes

Salaire de base

Le salaire de base reflète l'expérience, les compétences, les missions, les responsabilités et la contribution de la personne ainsi que son rôle dans le Groupe.

Le salaire de base est revu tous les ans et peut être ajusté selon plusieurs facteurs, dont : (1) des salaires comparables observés dans des groupes similaires ; (2) des changements dans la définition de la fonction ; et (3) des changements dans la taille et le profil du Groupe.

Retraite et autres avantages sociaux de la CEO

Conformément aux exigences légales belges, la CEO a un accord contractuel distinct, compte tenu de son statut d'indépendante en Belgique, comportant des règles en matière de retraite, de décès et d'invalidité. La CEO reçoit également une voiture de société conformément aux pratiques du marché en Belgique.

Retraite et autres avantages sociaux des membres du Comité Exécutif

Les membres du Comité Exécutif, hormis la CEO, ont droit à des prestations de retraite, de décès et d'invalidité sur la base des dispositions des régimes applicables dans leur pays d'origine.

Les autres avantages, tels que les soins médicaux et les voitures de société ou les indemnités de voiture, sont également accordés selon les politiques locales. La nature et le niveau de ces autres avantages sont destinés à être conformes à la pratique médiane du marché et aux autres cadres du Groupe.

6.3.3.2. Rémunération variable à court et long terme

Plan de rémunération variable à court terme (STI) 2020

Comme l'Assemblée générale annuelle de 2020 l'a approuvé, le plan de rémunération variable à court terme (STI) 2020 prévoit un objectif de 100 % du salaire de base annuel (plafonné à 150 % de l'objectif) pour la CEO et de 70 % du salaire de base annuel (plafonné à 200 % de l'objectif) pour tous les autres membres du Comité Exécutif.

Le plan de rémunération variable à court terme repose sur deux catégories de performances :

- **Performance du Groupe** (60 % pour la CEO ; 70 % pour les autres membres du Comité Exécutif)
- **Performance individuelle** (40 % pour la CEO ; 30 % pour les autres membres du Comité Exécutif). Compte tenu du rôle et des attentes vis-à-vis des parties prenantes externes et internes, la pondération de la performance individuelle de la CEO est légèrement plus élevée que celle des autres membres du Comité Exécutif.

La **performance individuelle** se mesure par rapport à des objectifs non financiers prédéterminés, tant quantitatifs que qualitatifs, définis par le Conseil d'Administration pour la CEO, puis répercutés par cette dernière à d'autres cadres exécutifs. La réalisation des objectifs individuels des membres du Comité Exécutif est évaluée par la CEO, puis examinée et validée par le Conseil d'Administration. L'évaluation des performances individuelles de la CEO est effectuée par le Comité des Rémunérations, puis examinée et validée par le Conseil d'Administration. En 2020, des objectifs ont été fixés, en lien avec la vision à long terme du Groupe. Le déploiement et l'exécution de la stratégie GROW (annoncée fin 2019), le déploiement de la culture de leadership d'entreprise et la stratégie en matière de capital humain entre autres ont été revus pour atténuer l'impact de la Covid-19.

Performance du Groupe

Avant la Covid-19

Le plan de rémunération variable à court terme approuvé pour le Comité Exécutif prévoyait les éléments suivants :

- Une croissance organique de l'EBITDA, pondérée à 70 % de la performance du Groupe avec un seuil minimum et maximum comme priorité financière la plus importante pour l'année ;
- La conversion du Free Cash Flow, pondéré à 20 % de la performance du Groupe ; et
- La réalisation des objectifs de durabilité inclus dans le programme « ONE Planet » de Solvay (qui s'articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d'une meilleure qualité de vie), pondérés à 10 % de la performance du Groupe.

Ajustement à la suite de la Covid-19

En mai 2020, le Conseil d'Administration a estimé que la gestion de la trésorerie revêtait une importance cruciale pour le Groupe, en réponse aux incertitudes croissantes suscitées par la Covid-19. Dès lors, le Conseil d'Administration a adapté les mesures de performance du Groupe et la pondération, afin d'ajuster au mieux la nouvelle orientation des membres du Comité Exécutif et de tous les autres cadres supérieurs en fonction des priorités stratégiques de Solvay, comme suit :

- Une croissance organique de l'EBITDA, pondérée à 20 % de la performance du Groupe, en maintenant les objectifs inchangés ;
- Un Free Cash Flow pour les actionnaires provenant des activités poursuivies à 70 % de la performance du Groupe au lieu du taux de conversion du Free Cash Flow ; et
- La réalisation des objectifs de durabilité inclus dans le programme « ONE Planet » de Solvay est restée inchangée à 10 % de la performance du Groupe.

Résultats des performances du Groupe pour le calcul de la rémunération variable à court terme 2020

Solvay a dégagé un Free Cash Flow de 963 millions d'euros en 2020, ce qui lui permet de conserver ses obligations envers les actionnaires, sous la forme d'une guidance en matière de versement de dividendes malgré l'incertitude sur le marché et relative au maintien d'une solide position financière générale. Cela a également eu un impact positif sur la réalisation des objectifs liés à la rémunération variable générale de 2020, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Mesures de la performance du Groupe	Pondération	Seuil	Objectif	Maximum	Résultat réel	% de performance utilisé dans le calcul de la rémunération variable à CT
Free Cash Flow aux actionnaires	70%	450M€	600M€	750M€	963M€	200%
Croissance de l'EBITDA sous-jacent	20%	-3%	1%	4%	-16%	0%
Objectifs Solvay One Planet	10%	Au niveau de la réalisation de 2019	Amélioration par rapport à 2019	Amélioration significative par rapport à 2019	Amélioré	113%

Afin de prendre en compte les multiples perspectives d'une année exceptionnelle (2020), la réduction de l'EBITDA et une génération de trésorerie record, le Conseil d'Administration a décidé d'appliquer son pouvoir discrétionnaire et d'ajuster le facteur de performance du groupe de 151% à 129 % pour le calcul du paiement des STI pour les membres du Comité Exécutif et de la CEO. Le même ajustement sera appliqué au facteur entité pour le calcul de la STI pour les autres cadres.

Plan de rémunération variable à court terme 2021

Conformément à la politique de rémunération approuvée en 2020, les performances du Groupe en 2021 seront basées sur la réalisation de la croissance de l'EBITDA sous-jacent, du taux de conversion du Free Cash Flow et des objectifs de Solvay One Planet.

Rémunération variable à long terme (LTI)

Les rémunérations variables à long terme sont octroyées sur la base d'un mix à 50/50 de stock-options (SOP) et d'unités d'actions de performance (PSU).

Au moment de l'attribution annuelle, le Conseil d'Administration conserve le droit d'exercer un pouvoir discrétionnaire, à la fois à la hausse et à la baisse, de 50 % de la valeur cible de l'attribution, afin de s'assurer que la valeur de la récompense accordée reflète de manière appropriée les ambitions de la Société pour la période de performance suivante. En cas d'exercice de ce pouvoir discrétionnaire, le principe de la répartition 50/50 entre les octrois de stock-options et d'unités d'actions de performance sera respecté et la justification de l'utilisation de ce pouvoir discrétionnaire sera divulguée. Chaque programme annuel de rémunération variable à long terme est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Conformément aux principes énoncés dans le Code, le Comité des Rémunérations examinera, en 2021, la rémunération en actions de la Société (y compris les instruments de capitaux propres utilisés) et l'application des lignes directrices en matière d'actionnariat pour les membres du Comité Exécutif, y compris la CEO, à compter de l'exercice financier 2022. Cette évaluation tiendra compte des pratiques du marché, des exigences du Code, ainsi que des réactions des actionnaires obtenues au cours du programme d'engagement de Solvay.

Opportunité d'attribution d'une rémunération variable à long terme

La valeur de la rémunération variable à long terme accordée à la CEO a pour objectif une valeur économique annuelle de 150 % du salaire de base et un maximum de 200 % du salaire de base. Pour tous les autres membres du Comité Exécutif, la valeur économique annuelle de la rémunération variable totale à long terme est fixée à 500 000 euros, avec un maximum de 750 000 euros.

Stock-options (SOP - options sur actions)

En droit belge, contrairement à d'autres juridictions, les impôts sur les stock-options doivent être payés au moment de l'octroi. Par conséquent, Solvay, comme d'autres sociétés belges, ne fixe aucun critère de performance supplémentaire pour déterminer l'acquisition des options sur actions. La période d'acquisition des options est de plus de trois années civiles (les options seront donc acquises le premier jour de la quatrième année suivant l'année d'attribution) suivie d'une période d'exercice de quatre ans.

Le plan de stock-options offre à chaque bénéficiaire le droit d'acheter des actions Solvay à un prix d'exercice correspondant à la juste valeur de marché des actions au moment de leur attribution.

Chaque année, le Conseil d'Administration détermine le volume des stock-options disponibles pour distribution, sur la base d'une évaluation de la juste valeur économique au moment de l'attribution en utilisant la formule Black-Scholes. Le volume total des options disponibles est ensuite attribué à la population éligible.

Caractéristiques du plan de stock-options :

- Les options sont attribuées au comptant (ou à la juste valeur du marché) ;
- Les options peuvent être exercées pour la première fois après trois années civiles complètes suivant leur attribution ;
- Les options ont une durée maximale de huit ans ;
- Les options ne sont pas transférables entre vifs ; et
- Le plan comprend une clause de départ anticipé (bad leaver).

Unités d'actions de performance (PSU)

Les PSU sont alignées avec les meilleures pratiques du marché, ce qui permet à Solvay de rester compétitif pour attirer, retenir et motiver ses cadres supérieurs.

Les PSU sont acquises après trois ans à compter de la date d'attribution, pour autant que les objectifs de performance prédéfinis soient atteints. Les PSU sont réglées en espèces. Le paiement minimum peut varier de zéro si la performance minimum « seuil » n'est pas atteinte, à un paiement maximum de 120 % si l'objectif « seuil supérieur » (ou « maximum ») est atteint.

Chaque année, le Conseil d'Administration détermine le budget disponible pour distribution selon la valeur moyenne de clôture sur 30 jours du titre Solvay sur Euronext précédant la date d'octroi. Le volume total de PSU disponibles est ensuite attribué à la population éligible.

Caractéristiques des PSU

- Le plan est purement basé sur le cash et ne comprend aucun transfert d'actions aux bénéficiaires. À ce titre, il ne dilue pas les intérêts des actionnaires ;
- L'acquisition des récompenses est basée sur la réalisation d'objectifs de performance préétablis (voir ci-dessous) ;
- La période de performance est mesurée sur trois ans ;
- Une condition d'emploi s'applique ;
- Le plan est assorti d'une disposition de récupération (claw-back) pour une période de trois ans après paiement en cas de résultats erronés ;
- Le paiement en espèces sur base de la valeur des actions Solvay après la date d'acquisition des droits ; et
- Les dividendes ne s'accumulent qu'au titre des récompenses acquises et sont versés à la fin de la période de performance.

Le Conseil d'Administration évalue la réalisation des objectifs fixés, sur la base des résultats audités du Groupe.

Le Conseil d'Administration peut, à sa discrétion, réévaluer les objectifs. Lorsqu'un tel pouvoir discrétionnaire est appliqué par le Comité des Rémunérations, l'utilisation de ce droit sera motivée. De plus, s'il est utilisé, ce pouvoir sera soumis à la limite d'attribution prévue par la politique de rémunération. Le Comité des Rémunérations n'a pas eu recours à ce pouvoir discrétionnaire dans un passé récent.

Comme indiqué dans le rapport sur les rémunérations de l'année dernière, les mesures de performance utilisées pour les PSU correspondent à la stratégie G.R.O.W. de Solvay, annoncée en 2019, et sont basées sur les éléments suivants :

- Somme de la croissance de l'EBITDA sous-jacent sur 3 ans, exprimée en % sur une base annuelle (40 % du montant) ;
- ROCE en tant que mesure de l'efficacité des capitaux employés, tel que recommandé par la communauté des investisseurs (40 % du montant) ; et
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (20 % du montant) comme mesure des progrès réalisés dans le cadre du pilier « protection du climat » de Solvay One Planet.

Le Conseil d'Administration a choisi d'utiliser la mesure de la croissance de l'EBITDA sous-jacent dans le cadre des indicateurs de performance clés, tant pour les plans de rémunération variable à court terme qu'à long terme afin de souligner l'importance de la croissance de l'EBITDA en tant que priorité clé et moteur de la viabilité financière et de la rentabilité à long terme de la Société, afin que les gains à court terme ne soient pas réalisés au détriment des résultats à long terme.

Récupération (Claw back)

La Société a le droit de réclamer à tout participant au plan PSU, pendant une période de trois ans à compter de la date du paiement, le remboursement des montants indûment payés aux termes du plan, sur la base de résultats erronés qui ont été ajustés ou corrigés par la suite.

Résultats 2017-2019 des unités d'actions de performance des LTI

Les PSU attribuées en 2017 et acquises en juin 2020 sur la base d'une période de performance de trois ans se terminant le 31 décembre 2019. Les performances par rapport aux objectifs de performance sont résumées ci-dessous. Aucun pouvoir discrétionnaire n'a été appliqué par le Comité des Rémunérations.

Performance du Groupe mesurée sur une période de 3 ans	Pondération	Seuil atteint (80 % du paiement)	Objectif (100 %)	Maximum atteint (120 %)	Résultat réel	Réalisation par rapport à l'objectif	Pourcentage de performance utilisé dans le calcul des PSU
Somme de croissance de l'EBITDA sous-jacent en glissement annuel (%)	40%	<15%	20%	>25%	13%	65%	0%
Variation en pb du CFROI	40%	<30 pb	50 pb	>80 pb	30 pb	80%	32%
Intensité des émissions de gaz à effet de serre kg/€	20%	> 5,6 kg/€	5,3 kg/€	< 5,0 kg/€	5,18 kg/ €	108%	22%
Total	100%						54%

Selon les règles du programme d'attribution des PSU 2017, l'acquisition des PSU était conditionnée à la réalisation des objectifs fixés. Les performances réalisées par rapport aux objectifs fixés ont permis l'acquisition de 54 % des PSU. L'écart du cours de l'action (cours à la date d'attribution par rapport au cours à la date d'acquisition) et le total des dividendes compte tenu du nombre d'unités acquises calculé sur trois ans (11,10 euros par unité) a donné lieu à un ratio de paiement de 36,8 % de la valeur des PSU lors de l'attribution.

Rémunérations variables à long terme 2021

Le plan de rémunération variable à long terme pour 2021 reste inchangé, conformément à la politique de rémunération du Groupe.

6.3.4. Montant total des rémunérations et autres avantages accordés directement ou indirectement à la Présidente et aux autres membres du Comité Exécutif

Conformément à la politique de rémunération et sur la base de l'évaluation des performances du Groupe et de ses dirigeants par le Conseil d'Administration, la rémunération de la présidente et des autres membres du Comité Exécutif était la suivante :

Nom, Fonction	Rémunération fixe/Salaire de base	Rémunération variable		Total des rémunérations directes	Éléments extraordinaires (4)	Avantages		Rémunération totale	Proportion de la rémunération fixe et variable
		Rémunération variable annuelle basée sur les résultats de 2020	Valeur des rémunérations acquises en actions 2020 (2)			Pension	Autres (3)		
Ilham Kadri CEO & Présidente du Comité Exécutif	1 150 000	1 695 100	NA	2 845 100	236 523	662 375	283 139	4 027 137	52%
									48%
Karim Hajjar Directeur financier & membre du Comité Exécutif	885 359	750 000	92 053	1 727 412	0	224 203	274 146	2 225 761	62%
									38%
Vincent De Cuyper, Membre du Comité Exécutif	662 256	530 000	110 511	1 302 767	0	184 822	46 738	1 534 327	58%
									42%
Hua Du, Membre du Comité Exécutif (1a)	620 978	590 000	73 674	1 284 652	0	62 098	119 968	1 466 718	55%
									45%
Augusto Di Donfrancesco, Membre du Comité Exécutif (1b)	605 000	640 000	110 511	1 355 511	0	93 720	89 706	1 538 937	51%
									49%
Hervé Tiberghien, Directeur des ressources humaines et membre du Comité Exécutif	322 000	420 000	NA	742 393	0	100 391	117 847	960 631	56%
									44%

(1a) Affectation de l'expatrié en Belgique ; indemnité payée en HKD ; taux de change 1 euro = 8,857 HKD

(1b) Affectation de l'expatrié en Belgique

(2) PSU 2017-2019 - payée en juin 2020

(3) Avantages à long terme (ex : couverture décès, maladie et invalidité) & autres prestations (ex : véhicule de société, formation, frais d'expatriation, aide pour remplir la déclaration d'impôts).

(4) Le paiement supplémentaire en espèces représente un complément de paiement par rapport au prix STI 2019 et a été effectué pour compenser la perte d'opportunité de Mme Ilham Kadri, du fait que Solvay n'a pas donné à Mme Kadri, comme à d'autres cadres, l'accès aux options normales de traitement et de paiement du prix STI (qui est normalement remis soit en espèces, soit sous forme de bons de souscription ou d'options sur actions basées sur la SICAV Euronext Index).

6.4. STOCK-OPTIONS ET UNITÉS D' ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF EN 2020

En 2020, sur proposition du Comité des Rémunérations, le Conseil d'Administration a attribué des stock-options à quelques 50 cadres supérieurs du Groupe, moyennant un prix d'exercice de 95,80 euros. Les membres du Comité Exécutif ont reçu au total 138 707 options en février 2020. Toutes les options octroyées ont été acceptées dans leur intégralité.

En sus des stock-options, le Conseil d'Administration a attribué des unités d'actions de performance (PSU) à environ 430 cadres et membres du personnel hautement qualifiés, pour un éventuel versement dans trois ans si des objectifs de performance prédéfinis (croissance de l'EBITDA sous-jacent, ROCE et réduction de l'intensité des GES) sont atteints. Les membres du Comité Exécutif ont reçu un total de 22 053 PSU en février 2020.

Stock-options et unités d'actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif en 2020

Pays	Nom	Fonction	Nombre d'options(1)	Nombre de PSU (2)
Belgique	Kadri, Ilham	CEO/Présidente du Comité Exécutif	56 632	9 003
Belgique	Hajjar, Karim	Membre du Comité Exécutif	16 415	2 610
Belgique	De Cuyper, Vincent	Membre du Comité Exécutif	16 415	2 610
Belgique	Di Donfrancesco, Augusto	Membre du Comité Exécutif	16 415	2 610
Belgique	Du, Hua	Membre du Comité Exécutif	16 415	2 610
Belgique	Tiberghien, Herve	Membre du Comité Exécutif	16 415	2 610
TOTAL			138 707	22 053

(1) Stock-options : la juste valeur Black Scholes de l'attribution pour février 2020 était de 15,23 euros

(2) Le prix de l'action PSU attribuée pour février 2020 était de 95,80 euros

Stock-options attribuées aux membres du Comité Exécutif et détenues par ceux-ci en 2020

Nom	Solde au 31/12/2019	Variations pendant l'année					Solde au 31/12/2020
		Attribué en 2020	Exercé en 2020	Expiré en 2020	Acquis	Non acquis	
Kadri, Ilham	48 537	56 632	0	0	0	105 169	105 169
Hajjar, Karim	108 417	16 415	0	0	56 021	68 811	124 832
De Cuyper, Vincent	105 751	16 415	0	0	53 852	68 314	122 166
Di Donfrancesco, Augusto	110 007	16 415	4 256	0	53 852	68 314	122 166
Du, Hua	91 679	16 415	5 110	1 000	37 913	64 071	101 984
Tiberghien, Herve	0	16 415	0	0	0	16 415	16 415
Total	464 391	138 707	9 366	1 000	201 638	391 094	592 732

6.5. INFORMATIONS COMPARATIVES SUR L'ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION ET DES PERFORMANCES DE L'ENTREPRISE

Le tableau ci-dessous indique la modification de la rémunération des membres du Conseil d'Administration, de la CEO et des membres du Comité Exécutif par rapport aux performances du Groupe sur une période de 5 ans.

	2016	2017	2018	2019	2020
Rémunération					
Rémunération du Conseil d'Administration	1 473 000	1 434 572	1 824 260	1 645 433	1 687 500
Rémunération de la CEO Ilham Kadri	-	-	-	4 347 990	4 027 137
Rémunération des membres du Comité Exécutif	5 260 063 (1)	6 619 926 (1)	9 501 971 (2)	6 499 400 (3)	7 726 374
Rémunération moyenne des salariés	61 931	66 274	66 691	69 220	61 945
Performance Solvay					
Profit sous-jacent de la période (millions d'euros)	907	992	1 131	1 113	650
EBITDA (millions d'euros)	2 284	2 230	2 230	2 322	1 945
Free Cash Flow (millions d'euros)	876	871	989	1 072	1 206

(1) V. De Cuyper, R. Kearns, K. Hajjar, P. Juery

(2) V. De Cuyper, R. Kearns (9m), K. Hajjar, P. Juery, C. Tandeau de Marsac (10 m), A. Di Donfrancesco (10m), H. Du (10m)

(3) V. De Cuyper, K. Hajjar, A. Di Donfrancesco, H. Du, H. Tiberghien (4m), P. Juery (2m), C. Tandeau de Marsac (2m)

(4) V. De Cuyper, K. Hajjar A. Di Donfrancesco, H. Du, H. Tiberghien

Aux fins de la comparaison, les éléments suivants sont pris en considération pour calculer la rémunération de la CEO et des membres du Comité Exécutif : rémunération fixe payée en 2020, rémunération variable à court terme pour les résultats de 2020, valeur des PSU pour les résultats du plan 2017-2019 payées en juin 2020, à l'exclusion de l'attribution ou de la valeur acquise des rémunérations variables à long terme au cours de 2020 (étant donné que les stock-options ne représentent pas une valeur avant qu'elles ne soient exercées et que les PSU qui sont acquises au 31 décembre sont payées l'année suivante compte tenu des performances du Groupe sur la période d'acquisition), valeur des avantages et cotisations de retraite.

Concernant la rémunération moyenne des salariés : le calcul se fait sur la base des « salaires et prestations sociales directes » divisés par le nombre d'équivalents temps plein sur base annuelle pour les activités poursuivies.

Comme défini par la loi du 28 avril 2020, le Groupe publiera à l'avenir le rapport entre le membre de la direction le mieux payé (CEO) et le salarié le moins bien payé en Belgique. Pour 2020, ce ratio est de 108x.

L'employé le moins bien payé est défini comme un employé à temps plein en Belgique qui a travaillé pendant une année complète et qui détient le salaire de base le plus bas à la fin de l'année, la rémunération totale réelle reçue par cet employé est prise en compte dans le calcul du ratio.

La publication de ce ratio est une nouvelle pratique requise par la loi et, en tant que telle, elle sera évaluée à l'avenir en tenant compte de l'évolution du ratio.

6.6. DÉCLARATIONS DE CONFORMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

La rémunération de Mme Ilham Kadri, Présidente du Comité Exécutif (ou CEO) et des autres membres du Comité Exécutif, est conforme à l'article 7:91 du Code belge des sociétés et des associations et est fixée par le Conseil d'Administration sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations. Ce système de rémunération est également conforme au Code belge de gouvernance d'entreprise (2020), sauf sur les points expliqués ci-dessous.

L'article 7:91 du Code prévoit que, sauf dispositions statutaires contraires ou approbation expresse de l'Assemblée générale annuelle, 25 % au moins de la rémunération variable doivent être liés à des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins deux ans et 25 % supplémentaires au moins doivent être basé sur des critères de performance prédéterminés et objectivement mesurables sur une période d'au moins trois ans.

La rémunération variable a consisté en une prime annuelle fondée sur la performance réalisée rapportée à des objectifs prédéfinis de performance économique et de développement durable collectifs du Groupe, et à la performance de la personne, telle que mesurée par rapport à une série d'objectifs individuels prédéterminés.

Les membres du Comité Exécutif, y compris la CEO, reçoivent des stock-options et des PSU comme expliqué ci-dessus.

Les dépenses des membres du Comité Exécutif, y compris celles de sa Présidente (ou CEO), sont régies par les mêmes règles que celles applicables à tous les cadres du Groupe, à savoir la justification, poste par poste, de tous les frais professionnels. Les frais privés ne sont pas pris en charge.

En cas de frais mixtes, professionnels et privés (par exemple, en matière de véhicules), une règle proportionnelle est appliquée, de la même manière qu'à tous les cadres au même poste.

La pension et la couverture de retraite et décès des membres du Comité Exécutif sont conformes aux plans applicables aux cadres supérieurs, selon les politiques locales. En matière d'assurance, la Société prévoit, pour les membres du Comité Exécutif, le même type de couverture que pour ses cadres supérieurs.

La politique de rémunération actuelle ne contient aucune indication sur la détention d'actions, car le Conseil d'Administration estime que la politique de rémunération actuelle, approuvée l'année dernière par les actionnaires de Solvay, répond aux pratiques du marché et reste pertinente pour stimuler la création de valeur durable pour le Groupe. Ce dernier point déroge au Code belge de Gouvernance d'entreprise.

Selon la législation belge, toute modification de la politique de rémunération doit être soumise à l'approbation des actionnaires avant d'être mise en œuvre.

6.7. PRINCIPALES DISPOSITIONS DES RELATIONS CONTRACTUELLES DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF AVEC LA SOCIÉTÉ ET/OU UNE DE SES SOCIÉTÉS SOUS CONTRÔLE, Y COMPRIS LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION EN CAS DE DÉPART ANTICIPÉ

Les membres du Comité Exécutif, y compris sa Présidente (ou CEO), ont, dans le cadre de leurs responsabilités, des mandats d'Administrateur dans les filiales du Groupe. Lorsque ces mandats sont rémunérés, cette rémunération est intégrée dans les montants cités précédemment, que le mandat soit assumé à titre de salarié ou à titre indépendant au sens de la législation locale.

Les membres du Comité Exécutif ne bénéficieront pas d'une indemnité contractuelle de départ liée à l'exercice de leur mandat. En cas de fin anticipée, seul le système légal s'applique, sauf pour le directeur financier, Karim Hajjar. Son contrat de travail prévoit une indemnité de départ contractuelle de 12 mois de son salaire après 5 ans d'ancienneté et une clause de non-concurrence de 12 mois. Une clause de non-concurrence de 12 mois s'applique également à Hervé Tiberghien et Augusto Di Donfrancesco.

S'il est décidé de mettre fin au contrat de Mme Ilham Kadri, celle-ci sera éligible à une indemnité contractuelle de 12 mois de sa rémunération totale cible. Si Mme Ilham Kadri démissionne après janvier 2021, elle est soumise à une clause de non-concurrence de 12 mois sans indemnité supplémentaire.

Le rapport ci-dessus et les décisions prises en 2020 concernant la rémunération des cadres du Groupe sont conformes à la politique de rémunération approuvée lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 12 mai 2020.

Ceci est parfaitement conforme au Code belge de Gouvernance d'entreprise.

7. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTEMES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE

Les dirigeants et les cadres de Solvay sont responsables de la gestion des risques et du contrôle interne dans leurs entités respectives (activités, fonctions).

Le département Audit Interne & Gestion des risques (IA/RM) conseille et s'assure que les dirigeants soient bien en mesure de relever les défis en jeu. L'équipe est chargée d'établir un système exhaustif et cohérent de gestion des risques et de contrôle interne au sein du Groupe.

La mesure dans laquelle l'entreprise est disposée à prendre des risques pour poursuivre sa stratégie commerciale et réaliser son objectif de création de valeur pour les actionnaires dépend d'un certain nombre de critères qualitatifs et quantitatifs d'appréciation du risque, mis en œuvre par le biais de mesures telles que des limites, des déclencheurs et des indicateurs. Le département Audit Interne & Gestion des risques (IA/RM) communique directement avec le Comité d'Audit, ce qui contribue à faire correspondre l'appréciation du risque de la direction à celui du Conseil.

Solvay a instauré un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable en termes (i) de respect des lois et règlements en vigueur, (ii) de mise en œuvre des politiques et objectifs fixés par la direction générale, (iii) d'exactitude des informations financières et extra-financières et (iv) d'efficacité des processus internes, en particulier ceux contribuant à la protection de ses actifs.

Les cinq éléments du système de contrôle interne sont décrits plus bas.

7.1. L'ENVIRONNEMENT DE CONTROLE

L'environnement de contrôle favorise la prise de conscience et le comportement éthique de tous les collaborateurs. Ses divers éléments créent une structure claire de principes, de règles, de rôles et de responsabilités tout en démontrant l'engagement de la direction en matière de la conformité.

- Le **Solvay Management Book** énumère les principes d'orientation et définit les rôles et les responsabilités du Comité Exécutif, des GBU (Global Business Units) et des fonctions. Comme la dernière version date de 2017, le document est en cours de révision.
- Le nouveau **Code d'Intégrité Commerciale** est disponible sur le site solvay.com. Vous trouverez plus d'informations dans le chapitre portant sur la Gouvernance d'entreprise.
- Un **service d'assistance téléphonique dédié aux questions d'éthique (Ethics Helpline)**, géré par une tierce partie, permet aux collaborateurs de signaler toute violation potentielle du Code d'Intégrité Commerciale, s'ils ne peuvent pas passer par leurs supérieurs hiérarchiques ou par le dispositif de suivi de la conformité, ou s'ils souhaitent rester anonymes. Vous trouverez plus d'informations dans le chapitre portant sur la Gouvernance d'Entreprise et la section extra-financière.
- Des **processus standardisés** sont établis pour les activités financières et non financières.

7.2. LE PROCESSUS D'EVALUATION DES RISQUES

Le processus de gestion des risques prend en considération les objectifs stratégiques de l'organisation et comprend les phases suivantes : analyse des risques (identification et évaluation) et processus de décision concernant les risques critiques, mise en œuvre des actions de gestion des risques, suivi de ces actions.

Vous trouverez plus d'informations sur la gestion des risques de l'entreprise, y compris la description des principaux risques auxquels le Groupe est exposé et les mesures d'atténuation ou de prévention prises dans la section « [Gestion des risques](#) ».

L'approche de conception de contrôles internes sur les processus majeurs prévoit l'étape d'évaluation des risques, afin de définir les objectifs de contrôle clés à aborder. C'est notamment le cas pour les processus au niveau des filiales, des services partagés, des GBU ou du Groupe pour la production d'un compte rendu financier fiable.

7.3. ACTIVITÉS DE CONTROLE

L'entreprise utilise une méthode systématique de conception et de mise en œuvre des activités de contrôle dans les processus de Solvay les plus significatifs.

Après la phase d'analyse et d'évaluation des risques, les contrôles sont conçus et décrits par les Corporate Process Managers, avec le soutien de l'équipe de Gestion des risques. Les descriptions des contrôles sont utilisées comme référence pour l'évaluation du contrôle interne et le déploiement dans l'ensemble du Groupe.

À chaque niveau du Groupe (société, plateformes de services partagés et GBU), le process manager est responsable de l'exécution du contrôle.

Un contrôle interne flexible de la gouvernance a été mis en place sous le parrainage du directeur financier. Les Corporate Process Owners (responsables de processus opérationnels) et les représentants des GBU (Process Risk Coordinators, coordinateurs du risque de processus) font partie d'un réseau visant à promouvoir un système de contrôle interne adapté aux risques de chaque GBU.

Solvay met en place des politiques, des processus et des « lignes rouges » qui s'appliquent à tous les collaborateurs dans les domaines suivants : le contrôle de gestion, les finances et la trésorerie, le contrôle financier, la communication financière, la fiscalité et les polices d'assurance. Des activités de contrôle sont définies pour tous ces processus financiers et dans tous les projets majeurs dans l'ensemble du Groupe, comme les acquisitions et les cessions. Par ailleurs, un Guide du Rapport Financier en ligne explique de quelle manière les règles IFRS doivent être appliquées dans l'ensemble du Groupe.

Les éléments financiers sont consolidés chaque mois et analysés à chaque niveau de responsabilité de la Société (Solvay Business Services, le directeur financier de l'entité, la fonction Comptabilité et Reporting du Groupe et le Comité Exécutif). Des éléments sont analysés suivant plusieurs méthodes, comme, par exemple, l'analyse des écarts, les contrôles de plausibilité et de cohérence, l'analyse de ratios ou encore la comparaison avec les prévisions.

Outre l'analyse mensuelle du reporting effectuée par les équipes de la fonction Controlling du Groupe, le Comité Exécutif effectue une analyse approfondie de la performance des GBU chaque trimestre, dans le cadre des revues sur les prévisions d'activité (forecasts).

7.4. SUIVI DU CONTROLE INTERNE

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Il supervise le travail du service Audit Interne et Gestion des Risques en matière de suivi financier, opérationnel et de conformité. Il est informé de la portée, des programmes et des résultats de l'audit interne et vérifie que les recommandations d'audit sont correctement mises en œuvre. Le rôle et les responsabilités du Comité d'Audit sont décrits en détail dans la [Charte de Gouvernance](#).

Les missions d'audit interne sont délimitées, planifiées et définies sur la base d'une analyse des risques ; la diligence requise se concentre sur les domaines perçus comme les plus risqués. Toutes les entités consolidées du Groupe sont sujettes à l'inspection de l'Audit Interne au moins tous les cinq ans. Les recommandations de l'Audit Interne sont mises en œuvre par la direction.

Le département Éthique & Conformité effectue des enquêtes sur des infractions potentielles au Code d'Intégrité Commerciale.

7.5. INFORMATIONS ET COMMUNICATION

Les systèmes d'information pour l'ensemble du Groupe sont gérés par Solvay Business Services. La plupart des activités du Groupe sont soutenues par un petit nombre de systèmes ERP (Enterprise Resource Planning) intégrés. La consolidation financière est assurée par un outil dédié.

Toutes les procédures de compte rendu financier et les contrôles internes garantissent que toutes les informations importantes transmises par Solvay à ses investisseurs, ses créanciers et ses autorités de contrôle soient précises, transparentes, et divulguées en temps utile, et qu'elles donnent une image fidèle des évolutions, des fondamentaux financiers et de la performance les plus pertinents du Groupe.

Avant chaque clôture trimestrielle, le département Comptabilité et Reporting du Groupe transmet des instructions détaillées à tous les intervenants financiers concernés.

La publication des résultats trimestriels fait l'objet de différents contrôles et validations avant publication :

- L'équipe des relations avec les investisseurs conçoit, développe et transmet les messages et les informations sur le Groupe en tenant compte des besoins des marchés financiers. Cela se fait sous la supervision et le contrôle du Comité Exécutif ;
- Le Comité d'Audit s'assure que les états financiers et les communications de la Société et du Groupe soient conformes aux principes comptables généralement admis (les IFRS pour le Groupe, le droit comptable belge pour la Société) ; et
- Le Conseil d'Administration approuve les états financiers périodiques consolidés et ceux de Solvay SA (trimestriels - uniquement consolidés, semestriels et annuels) et toutes les communications qui s'y rapportent.

8. AUDIT EXTERNE

Le contrôle de la situation financière de la Société, de ses états financiers et extra-financiers et de leur conformité avec le Code belge des Sociétés et des Associations et les statuts, ainsi que celui des opérations à reprendre dans les états financiers, est confié à un ou plusieurs commissaires désignés par l'Assemblée générale parmi les membres, personnes physiques ou morales, de l'Institut belge des Reviseurs d'Entreprises.

Les responsabilités et les pouvoirs du ou des commissaire(s) sont ceux qui leur sont reconnus par la loi.

- L'Assemblée générale détermine le nombre de commissaires et leurs honoraires, conformément à la loi. Les commissaires ont en outre droit au remboursement de leurs frais de déplacement pour le contrôle des sites et sièges administratifs de la Société.
- L'Assemblée générale peut aussi désigner un ou plusieurs commissaire(s) suppléant(s). Les commissaires sont nommés pour un mandat de trois ans renouvelable. Ils ne peuvent être révoqués par l'Assemblée générale que pour des raisons valables.
- Le Comité d'Audit évalue l'efficacité, l'indépendance et l'objectivité de l'auditeur externe eu égard aux aspects suivants :
 - Le contenu, la qualité et les perspectives sur les principaux plans et rapports de l'auditeur externe ; en particulier ceux résumant les travaux d'audit réalisés sur les risques identifiés par la Société ; et
 - L'engagement avec l'auditeur externe lors des réunions du Comité ;
 - La fiabilité de l'auditeur externe dans le traitement des principes comptables clés ; La fourniture de services autres que d'audit.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 14 mai 2019, le Conseil d'Administration a renouvelé le mandat de Deloitte pour une nouvelle période de trois années. Deloitte est représentée par Michel Denayer et Corine Magnin en tant qu'auditrice suppléante.

Veuillez noter qu'à la demande de Deloitte, le Conseil d'Administration a reconnu le 6 novembre 2019 que Deloitte sera désormais représenté conjointement par Michel Denayer et Corine Magnin.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les services professionnels ont été fournis par Deloitte Bedrijfsrevisoren SC S.f.d. SCRL, les sociétés membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et leurs filiales respectives.

Les honoraires d'audit dus par Solvay SA au titre de l'exercice 2020 se sont élevés à 1,2 million d'euros. Ils incluent la vérification des comptes statutaires et consolidés de Solvay SA. Les honoraires d'audit supplémentaires pour les sociétés contrôlées par Solvay s'élevaient en 2020 à 4,7 millions d'euros. Des honoraires supplémentaires autres que d'audit pour un montant de 2 millions d'euros ont été payés en 2020 par Solvay SA et ses filiales, dont :

- 1) Portés en compte par l'auditeur statuaire du Groupe :
 - a) Autres missions d'assurance : 0,5 million d'euros,
 - b) Audit et examens à l'appui des activités de désinvestissement : 0,6 million d'euros.
- 2) Portés en compte par d'autres entités Deloitte :
 - a) Autres missions d'assurance : 0,6 million d'euros.
 - b) Services de conseil : 0,3 million d'euros.

9. ÉLÉMENTS A PUBLIER EN VERTU DE L'ARTICLE 34 DE L'ARRETE ROYAL BELGE DU 14 NOVEMBRE 2007

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'Arrêté Royal belge du 14 novembre 2007, la Société publie les informations suivantes :

9.1. STRUCTURE DU CAPITAL ET AUTORISATIONS OCTROYEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 21 décembre 2015, le capital de la Société s'élevait à 1 588 146 240 euros, représenté par 105 876 416 actions ordinaires sans valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions Solvay donnent les mêmes droits. Il n'existe pas des types d'actions différentes.

9.2. CESSION D'ACTIONS ET ACCORDS D'ACTIONNAIRES

Les Statuts de Solvay ne prévoient aucune restriction à la cession des actions de la Société.

La Société a été informée que des actionnaires individuels détenant une participation directe dans Solvay ont décidé de se consulter lorsque des questions d'une importance particulièrement stratégique viennent à être soumises par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale. Chacun de ces actionnaires reste cependant tout à fait libre de son vote. Aucun d'entre eux, seul ou de concert, n'atteint le seuil initial de détention de 3 % requérant une déclaration de transparence.

Solvay n'a pas connaissance de quelque autre accord relatif à un vote parmi ses actionnaires ou de l'existence d'une concertation entre ses actionnaires.

9.3. TITULAIRES DE TITRES OCTROYANT DES DROITS DE CONTROLE SPECIAUX

De tels titres sont inexistants.

9.4. MECANISME DE CONTROLE DE TOUT LE SYSTEME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL DANS LEQUEL LES DROITS DE CONTROLE NE SONT PAS EXERCES DIRECTEMENT PAR CE DERNIER

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel prévoyant un tel mécanisme.

9.5. RESTRICTIONS DE L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Chaque action Solvay donne à son détenteur le droit d'exprimer une voix aux Assemblées générales.

L'article 10 des Statuts de la Société prévoit que cet exercice du droit de vote et des autres droits attachés aux actions détenues en copropriété ou dont l'usufruit et la nue-propriété ont été scindés, ou qui sont gagées, est suspendu jusqu'à la nomination d'un unique représentant autorisé à exercer les droits attachés aux actions. L'exercice des droits attachés aux actions Solvay détenues par Solvay Stock Option Management est, conformément à la loi, suspendu.

9.6. DÉSIGNATION, RENOUVELLEMENT, DÉMISSION ET RÉVOCATION DES ADMINISTRATEURS

Les Statuts de la Société prévoient que celle-ci sera administrée par un Conseil d'Administration composé de cinq membres au moins, leur nombre étant fixé par l'Assemblée générale (article 12). Les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat (renouvelable) de quatre ans.

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire la nomination, le renouvellement, la démission, voire la révocation d'un Administrateur. Il invite également l'Assemblée générale ordinaire à voter sur l'indépendance des Administrateurs remplissant les critères y afférents, après avoir demandé l'avis du Comité des Nominations, dont la mission consiste à définir et à évaluer le profil de tout nouveau candidat en appliquant ses critères de nomination et pour des compétences spécifiques.

L'Assemblée générale ordinaire statue à la majorité simple sur les propositions faites par le Conseil d'Administration.

En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, le Conseil d'Administration a la faculté de nommer un nouveau membre, à charge pour lui de faire ratifier sa décision par l'Assemblée générale ordinaire suivante.

9.7. MODIFICATION DES STATUTS DE SOLVAY

Toute modification des statuts de la Société doit être soumise sous forme de résolution à l'Assemblée générale, à condition qu'au moins 50 % du capital social de Solvay soit présent ou représenté, résolution qui doit, en principe, être adoptée par une majorité de 75 % des suffrages exprimés.

Si le quorum de présence n'est pas atteint lors de la première Assemblée générale extraordinaire, une seconde Assemblée générale peut être convoquée, laquelle tranchera sans être tenue à un quorum de présence.

Pour d'autres questions (par exemple, la modification de l'objet de la Société), des règles de majorité différentes peuvent s'appliquer.

9.8. POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, NOTAMMENT EN MATIERE D'EMISSION ET DE RACHAT D'ACTIONS

9.8.1. Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'instance de direction la plus élevée de la Société.

La loi lui attribue tous les pouvoirs qui ne sont pas, légalement ou statutairement, du ressort de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'Administration s'est réservé certains domaines clés et a délégué le reste de ses pouvoirs à un Comité Exécutif (décrits en détail dans la Charte).

Dans l'ensemble des domaines relevant de sa compétence exclusive, le Conseil d'Administration travaille en collaboration étroite avec le Comité Exécutif, lequel a notamment pour tâche de préparer la plupart des propositions de résolutions du Conseil d'Administration.

9.8.2. Autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre et de racheter des actions

Jusqu'au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration a été autorisé à augmenter le capital par des apports en numéraire s'élevant à un maximum de 1,5 milliard d'euros, dont un montant maximum de 1 270 516 995 euros à affecter au poste « capital » et le reste au poste « prime d'émission » dans le cadre de l'acquisition de Cytec Industries Inc. Cette acquisition a été réalisée le 9 décembre 2015 et, afin de la financer partiellement, le Conseil d'Administration a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 317 629 245 euros par l'émission de 21 175 283 nouvelles actions ordinaires Solvay, avec une prime d'émission de 1 182 216 050 euros. Cette autorisation spéciale n'est par conséquent plus d'actualité.

L'Assemblée générale des actionnaires du 12 mai 2020 a autorisé le Conseil d'Administration à acquérir des actions propres de Solvay aux conditions suivantes :

- Limitation à 10 % des actions ;
- Tout achat étant effectué au prix du marché ;
- Une durée de cinq ans ;
- Elle peut être utilisée à n'importe quelle fin, sauf comme mesure de défense contre une prise de contrôle ;

Cette même Assemblée générale a autorisé le droit pour le Conseil d'Administration d'augmenter le capital de la Société dans les conditions suivantes :

- Limitation à 10 % des actions ;
- Une durée de cinq ans ;
- Le Conseil d'Administration peut supprimer le droit de préférence des actionnaires existants à l'occasion de toute augmentation qu'il décide dans le cadre de l'autorisation ;
- Elle peut être utilisée à n'importe quelle fin, sauf comme mesure de défense contre une offre publique d'achat.

9.9. ACCORDS OU TITRES IMPORTANTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INFLUENCÉS PAR UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE SUR LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale ordinaire du 10 mai 2016 a approuvé les clauses de changement de contrôle contenues dans les modalités des obligations senior et hybrides libellées en euro ainsi que des obligations senior libellées en dollar américain, émises en décembre 2015 dans le cadre du financement de l'acquisition de Cytec et des besoins généraux du Groupe Solvay.

9.10. ACCORDS ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES ADMINISTRATEURS OU COLLABORATEURS PRÉVOYANT UNE COMPENSATION EN CAS DE DÉMISSION DES ADMINISTRATEURS, S'ILS SONT DES GOOD LEAVERS OU EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION.

Sans objet



Gestion des risques

1. Processus de gestion des risques → 49
2. Principaux risques de Solvay → 51
 - 2.1. Sécurité → 52
 - 2.2. Conformité et intégrité des affaires → 53
 - 2.3. Impact environnemental et controverses → 54
 - 2.4. Sécurité des activités → 55
 - 2.5. Changement climatique → 58
 - 2.6. Risques émergents → 59
3. Autres risques → 60
4. Litiges importants → 65

Gestion des risques

Dans un contexte mondial d'incertitudes économique et politique, de changements dans l'équilibre des forces et des dynamiques de croissance, de raccourcissement des cycles de marché, d'évolution rapide de la technologie et d'attentes accrues concernant le changement climatique ainsi que la transition énergétique, Solvay estime qu'une surveillance et une gestion efficaces des risques sont la clé pour atteindre ses objectifs stratégiques.

1. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

L'anticipation, l'identification, la gestion, l'atténuation, l'évaluation, le suivi et la prévention des risques sont tout aussi fondamentaux pour Solvay, que l'identification, la gestion et l'optimisation des opportunités qui y sont intrinsèquement apparentées. En témoignent les processus et dispositions importants liés aux risques soutenus au sein de l'entreprise, depuis le Conseil d'Administration jusqu'aux travailleurs de première ligne, aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement et aux clients. Ces processus couvrent les éléments suivants :

1.1. ANALYSE DES RISQUES ET DÉCISION SUR LA MANIÈRE DE GÉRER LES RISQUES CRITIQUES

Bien que les risques impliquent fréquemment plus d'une catégorie, nous divisons notre gestion des risques en quatre grandes catégories : ceux qui concernent l'environnement, les personnes, l'économie et la réputation. Nous classons également les risques en trois grandes catégories: "risques principaux" (les plus critiques), "risques émergents" et "autres risques".

1.2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE GESTION DES RISQUES

La méthodologie de gestion des risques d'entreprise de Solvay « Entreprise Risk Management » exige que les Business Units et les fonctions – ainsi que le groupe dans son ensemble - hiérarchisent les risques, élaborent et mettent en œuvre des plans d'atténuation et analysent continuellement l'environnement pour évaluer si les priorités et les plans restent appropriés. Ces évaluations sont consignées formellement dans un tableau de bord dédié qui permet de mesurer les progrès.

1.3. CONTROLE DES ACTIONS DE GESTION DES RISQUES

Les risques « principaux » (critiques) pour le Groupe font l'objet d'un contrôle spécifique par le Comité des Risques du Groupe.

Note : Une attention particulière est portée sur le recoupement de l'analyse des risques avec l'analyse de matérialité effectuée par la Fonction Développement Durable.

Les dirigeants des activités et des fonctions intègrent la gestion des risques dans le processus de prise de décision pour soutenir la réalisation des objectifs

Les dirigeants des GBU et des fonctions commerciales sont chargés d'identifier, de surveiller et de gérer les principaux risques dans leur domaine respectif. La gestion des risques est fortement ancrée dans le fonctionnement quotidien de chaque entité, et les responsables opérationnels sont censés anticiper et réagir rapidement lorsque les circonstances changent.

Les risques groupe sont supervisés au niveau du Comité Exécutif

Les risques au niveau du groupe sont gérés avec les contributions du Senior Leadership Team pour l'identification, du Comité des Risques Groupe pour l'évaluation et du Comité Exécutif pour la supervision du traitement et de la réponse au risque. Le Comité d'Audit se réunit une fois par an avec la Présidente du Comité Exécutif et de tous les autres membres du Conseil d'Administration pour discuter des principaux risques auxquels le groupe est confronté. Au cours de l'exercice annuel, le Comité d'Audit a accès aux présentations faites par les « Risk Owners » portant sur les risques Groupe, par exemple : la sécurité industrielle, la sécurité, le cyber risque, l'éthique et la conformité.

	Analyse des risques et processus de décisions	Mise en œuvre	Contrôle
Conseil d'Administration	Feedback de l'enquête sur risques Groupe		Évaluation annuelle des risques du Groupe et validation
Comité d'Audit	Feedback de l'enquête sur les risques Groupe		- Évaluation de l'efficacité de la gestion des risques - Présentation trimestrielle faite par les Risk Owners - Évaluation périodique des risques du Groupe (au moins une fois par an)
Senior Leadership Team	Définition des risques au niveau des activités et des fonctions	- Plan d'atténuation élaboré avec les Risk Owners responsables de l'exécution - Mise à jour systématique des progrès en cours - Mise à jour régulière (au moins une fois par an)	
Comité Exécutif	Feedback contribuant au processus de décision sur les risques Groupe	- Supervision des progrès par les « Risk Sponsors » - Sessions ad hoc sur les risques + Tableau de bord des risques du Groupe (deux fois/an)	
Comité des risques Groupe*	Prise de décisions par rapport aux risques Groupe		

La fonction indépendante de gestion des risques (partie ou audit interne et gestion des risques) soutient le processus et assure la cohérence

(*) Comité des risques Groupe = Comité Exécutif élargi avec les responsables des départements Industriel, Développement durable, Juridique, Communication

Évaluation des principaux projets liés à la transformation de Solvay

Une méthodologie d'évaluation des risques est appliquée aux projets importants, qu'il s'agisse d'acquisitions, d'investissements majeurs ou de projets transversaux.

Le **contrôle interne** constitue l'un des aspects de la gestion des risques. Veuillez-vous référer à la section Gouvernance d'Entreprise du présent rapport annuel pour une description détaillée de la gestion des risques de Solvay et de son système de contrôle interne.

La **préparation aux situations de crise** s'appuie sur un réseau structuré au niveau du Groupe. Ses membres accomplissent les missions qui leur sont assignées et mettent en œuvre des programmes afin de garantir que leurs Business Units et fonctions soient préparées. Ces programmes comprennent des simulations de crises, une formation aux médias, la maintenance des principales bases de données et une analyse d'événements pertinents internes et externes. Les risques identifiés sont ainsi intégrés aux scénarios utilisés dans les simulations de crise.

2. PRINCIPAUX RISQUES DE SOLVAY

Le Comité des Risques Groupe évalue les incidences des risques selon une échelle de quatre niveaux - impact faible/moyen/élevé ou très élevé ainsi que leur degré de maîtrise.

Impact

Impact	Faible	Moyen	Élevé	Très élevé
Économique	Moins de 10 millions d'euros	10 à 50 millions d'euros	50 à 100 millions d'euros	100 millions d'euros ou plus
Lésions aux personnes	Nuisance (bruit, fumée, odeur)	1 ou plusieurs lésions nécessitant des premiers soins ou un périmètre de sécurité	1 blessure irréversible ou de multiples blessures réversibles	1 ou plusieurs décès ou de multiples blessures irréversibles
Réputation	-	- Couverture dans la presse locale - Faible activité dans les médias sociaux - Réaction modérée à forte des parties prenantes locales	- Couverture dans la presse nationale - Forte activité dans les médias sociaux - Réaction forte des parties prenantes	- Couverture dans la presse internationale - Activité massive dans les médias sociaux - Réaction sévère de toutes les parties prenantes
Environnement	Dépassement des limites des permis d'exploitation non soumis à déclaration	- Dommages limités aux alentours immédiats du site - Impact mineur sur la flore ou la faune autour du site.	- Dommages réversibles hors site - Impact majeur sur la flore ou la faune autour du site.	Dommages à long terme hors site (10 ans)

Niveau de maîtrise

Le Comité des Risques Groupe évalue le niveau de maîtrise en répondant aux questions suivantes :

- Les contrôles clés sont-ils clairement identifiés ?
- L'efficacité des contrôles clés est-elle évaluée ?
- Le niveau de maîtrise est-il proportionné adéquatement au risque ?
- Des mesures d'atténuation supplémentaires sont-elles appropriées ?

Principaux risques de Solvay

Le niveau de criticité est déterminé par la combinaison des deux critères de notation du risque (impact et niveau de contrôle) au moment de l'évaluation.

Niveau de criticité	Parties prenantes	Risque		Lien avec les aspects haute matérialité du développement durable
Très élevé	Collaborateurs Communautés locales Clients	Sécurité	↗	Sécurité des données
	Fournisseurs Collaborateurs Planète Investisseurs	Conformité et intégrité des activités	➡	Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire
	Planète Communautés locales	Impact environnemental et controverses	↗	Gestion des risques d'incidents critiques Qualité de l'air Eau et eaux usées Déchets et substances dangereuses
	Collaborateurs Communautés locales Fournisseurs	Sécurité des activités	↘	Gestion des risques d'incidents critiques Santé et sécurité des collaborateurs Substances dangereuses
Élevé	Clients Communautés locales Collaborateurs Planète Investisseurs	Changement climatique	➡	Émissions de gaz à effet de serre Biodiversité Gestion de l'énergie Conception des produits et gestion du cycle de vie Eau et eaux usées
Risques émergents	Clients Communautés locales Collaborateurs Planète Investisseurs	Cadre réglementaire pour la durabilité des produits chimiques	Émergent	

Risque émergent : risque ayant connu des développements ou risque changeant susceptible d'avoir un impact sur le long terme, qui devront faire l'objet d'une évaluation à l'avenir.

Les risques pertinents pour Solvay et les actions déployées par le Groupe pour atténuer ces risques sont décrits ci-dessous. Les efforts d'atténuation décrits ne garantissent pas que les risques ne se matérialiseront pas ou n'auront pas d'incidence sur le Groupe. Ils montrent la façon dont Solvay gère l'exposition au risque de manière proactive.

2.1. SÉCURITÉ

➤ Risque plus élevé du fait d'une détérioration du contexte

2.1.1. Description du risque

Un incident de sécurité se caractérise par des attaques intentionnelles (du type : terrorisme, crime, violence, vandalisme, vol ou cyberattaque) qui impactent les collaborateurs ou les autres parties prenantes, les sites, les biens, les informations critiques ou la propriété intellectuelle et qui pourraient avoir des conséquences négatives pour les activités.

2.1.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Solvay a une approche de la sécurité qui tient compte des menaces, des risques et de la conformité, en vue de protéger les sites, informations et personnes.
- Un Directeur de la Sécurité du Groupe coordonne au niveau mondial toutes les activités relatives à la sécurité, afin de garantir une atténuation efficace des risques en matière de sécurité. Un Chief Information Security Officer, qui dépend du Directeur de la Sécurité de l'Information du Groupe, coordonne toutes les activités liées à la sécurité.
- Trois organes de gouvernance pilotent les efforts de gestion des risques de sécurité :
 - Un Conseil de Sécurité, présidé par la CEO, fournit une orientation stratégique pour l'atténuation des risques de sécurité du Groupe.
 - Un Security Leadership Committee, présidé par le Directeur de la Sécurité du Groupe, supervise toutes les activités liées à la sécurité et fournit des recommandations sur le budget et les priorités au Conseil de Sécurité.
 - Un Groupe de travail de Coordination de la Sécurité, présidé par le Directeur de la Sécurité du Groupe, dont l'objectif est de faire fonctionner le programme de surveillance continue des menaces et le programme de sécurité optimisé pour le Groupe.

La direction informe chaque année le Conseil d'Administration de la sécurité de l'information.

Programme de cybersécurité

Les trois organes de gouvernance responsables de la gestion des risques de sécurité supervisent également le programme de cybersécurité.

- Utilisation d'évaluations menées par des experts externes ;
- Utilisation de tests d'intrusion et de simulations d'hameçonnage interne ;
- Formation de tous les professionnels de Solvay Business Services et formation obligatoire à la sécurité pour l'ensemble des collaborateurs ;
- Publication régulière de conseils en matière de cybersécurité afin de mieux sensibiliser les collaborateurs.

Une cyberattaque significative pourrait avoir un impact négatif sur les activités et les résultats de la société. Par conséquent, l'entreprise continuera à améliorer ses défenses en matière de cybersécurité pour maîtriser l'évolution des menaces.

Assurance

Solvay est assurée contre l'impact financier potentiel d'une cyberattaque provoquant des dommages aux biens, des interruptions d'activité et des actes de fraude.

2.1.3. Principales actions en 2020

Cette année, dans le contexte de la Covid-19, le télétravail a impliqué un élargissement du périmètre d'attaque de Solvay, avec de nombreux terminaux connectés directement à l'Internet et non au départ de nos sites. Des actions ont été mises en place : campagne de communication interne « Cinq conseils pour se protéger des pirates informatiques », simulation d'un e-mail de phishing (hameçonnage) interne vers nos collaborateurs en vue de tester leur réaction (17 000 e-mails envoyés), amélioration de notre capacité à appliquer à distance les derniers correctifs de sécurité sur les postes de travail de nos collaborateurs.

Un examen détaillé des actions est en cours.

2.2. CONFORMITÉ ET INTÉGRITÉ DES AFFAIRES

→ risque stable : les mesures d'atténuation sont conformes aux attentes

2.2.1. Description du risque

- Le non-respect des lois et règlements gouvernementaux dans les pays où Solvay est actif,
- Le non-respect du Code d'intégrité commerciale de Solvay, notamment :
 - Fausses déclarations ;
 - Corruption, détournement ;
 - Contournement des contrôles d'entreprise ; et
 - Violations des Droits de l'Homme.
- L'échec de la mise en œuvre d'une gouvernance adéquate dans une coentreprise ;
- Le non-respect des normes d'utilisation des produits chimiques, tel que :
 - L'usage inapproprié d'un produit Solvay par le personnel ou les clients de l'entreprise : peut entraîner des effets néfastes sur la santé et l'environnement, des dommages matériels et d'éventuels litiges en découlant.
 - La fabrication de produits défectueux implique une exposition aux actions en responsabilité à la suite de lésions, d'atteintes à la santé et de dommages, ainsi que des rappels de produits. Le risque de responsabilité liée aux produits est généralement plus élevé pour les produits utilisés dans les dispositifs médicaux, les soins de santé, les applications en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux, ainsi que les applications sensibles en général.
 - La réglementation relative aux produits chimiques et aux marchés dans les pays où un produit est commercialisé est susceptible d'avoir des conséquences négatives.

Actions de prévention et d'atténuation

Concernant le Code d'Intégrité Commerciale, les politiques et les procédures de Solvay :

- Le Code a été enrichi en 2020 avec l'objectif de répondre aux questions énumérées plus haut. La nouvelle version a été publiée au début de 2020, et s'applique aux collaborateurs, aux fournisseurs critiques et aux coentreprises à participation majoritaire.
- Formation supplémentaires et obligation faite à l'ensemble des collaborateurs de signer un document attestant de la lecture du Code. Par ailleurs, Solvay a mis en place plusieurs formations et actions de communication pour aborder les risques liés aux comportements. Ces formations spécifiques comprennent :
 - La lutte contre les pots-de-vin et la corruption ;
 - Les comportements anticoncurrentiels ;
 - Les informations confidentielles et exclusives ;
 - Les conflits d'intérêts ;
 - La politique sur les Droits de l'Homme : le signalement des cas de non-conformité ;
 - L'utilisation d'un système de suivi des cadeaux et invitations ;
 - L'utilisation d'un service d'assistance téléphonique externe et d'un programme à l'échelle du Groupe pour le signalement des cas de non-conformité (Speak Up).

Utilisation de produits chimiques :

- Les fiches de données de sécurité (FDS) de Solvay garantissent un contenu harmonisé grâce à la mise en place d'un système SAP commun. Ce système SAP a été totalement mis en place chez Composite Materials en 2020.
- En particulier pour les substances extrêmement préoccupantes (SVHC), selon les critères de Solvay, toutes les GBU effectuent un inventaire des substances dans les produits qu'elles vendent. L'évaluation des risques et l'analyse de toutes les solutions de remplacement sont réalisées pour chaque substance extrêmement préoccupante (SVHC) identifiée dans l'inventaire.
- Les FDS sont constamment mises à jour et distribuées dans le monde entier pour tous les produits vendus aux clients, conformément aux réglementations locales et dans chaque langue locale. Les GBU s'assurent que les FDS soient revues au moins tous les trois ans, pour l'ensemble des produits qu'elles mettent sur le marché.
- Les procédures de rappel sont développées et mises en place comme le prescrivent les programmes de « product stewardship » (suivi des produits).
- L'assurance réduit l'impact financier d'un risque de responsabilité liée aux produits, y compris au titre des rappels de produits, directs ou par un tiers.

Principales actions en 2020

Intégrité des activités :

Le nouveau Code d'intégrité des activités a été déployé en janvier 2020. Dans le cadre de ce déploiement, l'ensemble des employés ont dû lire le nouveau Code d'intégrité, suivre un cours en ligne obligatoire et signer un certificat de fin de test. Le cours de formation en ligne s'est concentré sur la corruption, les informations confidentielles et exclusives, les conflits d'intérêts, le harcèlement et la manière de déposer une plainte "Speak Up". C'est la première fois dans l'histoire de Solvay qu'un effort aussi complet et obligatoire a été entrepris.

- 99 % des collaborateurs ont suivi la formation sur le Code d'intégrité des activités de Solvay ;
- Le délai moyen de traitement des cas signalés a été réduit de 50 % ;
- Un module sur la corruption a été inclus dans la formation au Code d'intégrité. En outre, une formation différente sur la lutte contre la corruption (ABAC) a été mise à la disposition des employés par le biais de la plate-forme de formation en ligne du groupe. En 2021, une nouvelle campagne ABAC sera déployée.

Utilisation de produits chimiques :

Le « Product Safety Management Process » (processus de gestion de la sécurité des produits) qui identifie les risques liés aux produits commercialisés par Solvay a été mis à jour pour intégrer de nouvelles obligations réglementaires et les nouvelles sources potentielles de risques (législatif, chaîne d'approvisionnement, ...). Toutes les GBU ont instauré ce processus en mettant la priorité sur les évaluations de risques nécessaires du portefeuille de produits et en déployant des évaluations de risques régulières pour les applications les plus sensibles.

Plus d'informations dans la section extra financière : 3.1. Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire (page 111)

2.3. IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET CONTROVERSES

➤ Risque plus élevé en raison de la détérioration du contexte

2.3.1. Description du risque

Les activités de Solvay ont un impact sur l'environnement par le biais de :

- L'utilisation de matières premières à base de ressources fossiles ou non renouvelables, la consommation d'énergie ;
- L'accès à des ressources rares, notamment l'eau ;
- La gestion des déchets, des sous-produits, des émissions et des effluents ;
- Les enjeux et dépenses liés au respect de normes réglementaires plus strictes et aux attentes des clients, aux normes et aux décisions d'achat ;
- Les changements de la perception et les préférences des investisseurs ;
- La réputation et la capacité à recruter des collaborateurs.

2.3.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Le groupe a une stratégie pour gérer les produits chimiques préoccupants et développer des alternatives qui réduisent l'impact humain et/ou environnemental ou les éliminer progressivement.
- Mise en œuvre d'un programme étendu ayant pour objectif de réduire l'exposition aux produits chimiques sur le lieu de travail au moyen de :
 - L'évaluation des risques chimiques, la surveillance médicale fondée sur les risques, à l'aide de méthodes qualitatives et quantitatives ;
 - Des plans de préparation et d'atténuation en cas de pandémie ;
 - La biosurveillance humaine si c'est justifié ;
 - L'amélioration et l'adaptation des conditions de travail ;
 - La promotion de la santé physique et mentale en général ; et
 - La fixation de limites d'exposition interne plus strictes pour les substances critiques ;
- L'examen régulier et la mise à jour éventuelle des normes régissant les rejets de substances par les sites de production.
- L'analyse de la matérialité de Solvay est révisée chaque année pour s'aligner sur l'évolution des attentes des parties prenantes, y compris les impacts environnementaux.
- Utilisation de l'outil « Solvay Sustainable Portfolio Management » (SPM), qui contribue à identifier les substances susceptibles d'apporter les résultats requis, mais moyennant des impacts environnementaux plus limités.

2.3.3. Principales actions en 2020

- Mise en œuvre du programme « One Planet » de Solvay qui vise à :
 - Identifier les substances préoccupantes et développer des solutions de rechange ;
 - Atteindre l'objectif de réduction de la pression sur la biodiversité de 30% d'ici 2030, dans des domaines tels que le climat, l'acidification terrestre, l'eutrophisation de l'eau et l'écotoxicité marine.
- Recherches en vue de créer une technologie de tensioactifs non fluorés respectueuse de l'environnement pour remplacer les PFOA et l'APFN que Solvay a éliminés il y a quelques années.

Plus d'informations dans les sections des litigations et des états financiers aux notes F34.B et F39 (pages 252 & 279)

2.4. SÉCURITÉ DES ACTIVITÉS

👉 **Risque plus faible en raison de la maturité du processus**

2.4.1. Description du risque

Un accident de grande ampleur (sécurité au travail, des processus, du transport) lié à nos activités internes ou externalisées est susceptible de causer des dommages environnementaux ou matériels, d'entraîner des expositions importantes et même des blessures irréversibles ou des décès.

2.4.2. Actions de prévention et d'atténuation

Depuis 2018, Solvay a redéfini sa stratégie dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement et a publié un nouvel ensemble de normes minimales en la matière, afin de créer une compréhension et une approche commune pour atténuer les principaux risques. Dans le cadre de cette nouvelle démarche, Solvay a également mis en œuvre une nouvelle façon de travailler, notamment une approche plus collaborative et plus solidaire en matière de santé, sécurité et environnement au sein du Groupe.

La stratégie en matière de santé, sécurité et environnement de l'entreprise repose sur quatre leviers :

- Culture : promouvoir la culture de sécurité auprès de tous les collaborateurs et sous-traitants ;
- Amélioration continue : utilisation de la mise en réseau, partage des meilleures pratiques, utilisation de méthodes et d'outils communs, des normes minimales Solvay en matière de santé, sécurité et environnement, poursuite d'une veille externe et mise en place d'un référentiel visant à améliorer nos performances en matière de santé, sécurité et environnement ;
- Compétence : s'assurer que tous les collaborateurs possèdent le niveau de connaissances et de compétence requis pour appliquer les normes minimales en matière de santé, sécurité et environnement, en commençant par les postes identifiés comme clés ;
- Conformité : détecter et atténuer les problèmes de conformité réglementaire et non réglementaire, en mettant l'accent sur les risques prioritaires concernant les activités et les produits commercialisés.

Quatre risques opérationnels majeurs sont pris en considération :

1. Un incident lié à la sécurité au travail qui entraîne le décès ou des blessures irréversibles ;
2. Un incident grave en matière de sécurité des procédés qui entraîne des décès, des blessures irréversibles, des dommages environnementaux et/ou la perte de biens matériels ;
3. Une exposition professionnelle chronique à des agents (chimiques, physiques, biologiques, psychologiques) connus pour provoquer des maladies liées au travail ;
4. Un accident de transport grave en rapport avec des produits chimiques dangereux qui entraîne des blessures irréversibles, des décès ou des dommages environnementaux.

Sécurité au travail

Solvay a toujours mis l'accent sur la sécurité au travail, et le Groupe a connu une réduction constante du nombre d'accidents du travail au fil des ans.

Solvay poursuit ses avancées sur la voie de la création d'une culture de la sécurité. Cette culture veille à ce que l'ensemble des collaborateurs coopèrent et se soucient les uns des autres, sur la base des éléments suivants :

- Le Plan d'Excellence en matière de sécurité de Solvay permet une solide implication et un fort engagement de tous les collaborateurs de Solvay. Ce Plan comprend des activités telles que des journées de la sécurité, l'Initiative Leadership Safety Visits, des programmes de sécurité fondés sur le comportement et un objectif individuel annuel en matière de santé, sécurité et environnement pour chaque collaborateur.
- Les normes minimales de Solvay en matière de santé, sécurité et environnement pour les Solvay Life Saving Rules constituent l'une des pierres angulaires, et sont pleinement mises en œuvre.
- Le programme « Creating Safety » pour les équipes opérationnelles afin de changer les mentalités et les comportements.

Les résultats sont favorables, avec une diminution de 30 % du nombre total d'accidents et aucun décès au cours des trois dernières années. La performance et les résultats de sécurité au travail sont revus chaque mois tant au niveau des GBU qu'au niveau du Comité Exécutif.

Hygiène industrielle et santé au travail

Solvay a mis en œuvre une approche complète pour réduire les risques d'exposition chimique sur le lieu de travail. Notre approche comprend :

- L'évaluation des risques chimiques, la surveillance médicale fondée sur les risques, à l'aide de méthodes qualitatives et quantitatives ;
- Des plans de préparation et d'atténuation en cas de pandémie ;
- La biosurveillance humaine si c'est justifié ;
- L'amélioration et l'adaptation des conditions de travail ;
- La promotion de la santé physique et mentale en général ;
- La fixation de limites d'exposition interne plus strictes pour les substances critiques.

Sécurité des procédés

Solvay a défini un système de sécurité des procédés. Ce système comprend (sans s'y limiter) :

- Une approche préventive des risques, fondée sur une utilisation systématique des analyses des risques liés aux procédés et sur l'identification de scénarios critiques dans le cadre desquels des mesures d'atténuation doivent être mises en œuvre dans un délai déterminé ;
- La gestion du changement (MOC) ;
- Une équipe d'experts en sécurité des procédés, formés à l'application des méthodologies des PHA.

Sécurité des transports

Identification et atténuation des risques liés au transport, notamment :

- Des normes de qualification pour les transporteurs de marchandises dangereuses ;
- Une formation poussée ;
- La mise en œuvre de procédures et directives en matière de sécurité ;
- La collecte et le partage des leçons apprises ; et
- La mise en place de lignes téléphoniques d'urgence dans le monde entier, dans de nombreuses langues.

Environnement

Avec comme normes minimales :

- Les rejets de substances, les eaux usées et les émissions atmosphériques des usines doivent respecter toutes les valeurs limites d'émission applicables ;
- L'élimination des déchets se fait au moyen de technologies appropriées et par le biais d'entreprises qualifiées ;
- Par ailleurs, pour les rejets chroniques de produits chimiques potentiellement dangereux, des évaluations des risques sont réalisées périodiquement pour s'assurer que l'impact sur l'environnement ou sur la population avoisinante se situe dans des limites strictes, déterminées par des normes de qualité environnementale ou des limites d'exposition.

2.4.3. Principales actions en 2020

Poursuite du programme de sécurité des transports pour renforcer les actions de prévention.

Sécurité au travail

- Mise en œuvre des « Solvay Life Saving Rules » réalisée à 95% ;
- Poursuite du déploiement de la culture de la sécurité (formation et partage) ;
- Suivi et analyse systématiques des événements à haut potentiel de gravité (HSPo) ;
- Adoption de la norme de déclaration du nombre d'incidents enregistrables de l'OSHA pour permettre de meilleures comparaisons avec les homologues (elle remplace le taux d'accidents avec traitement médical).

Plus d'informations dans la section extra-financière : 3.3. Gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (page 117)

Hygiène industrielle

- Poursuite du déploiement (aujourd'hui 85%) de l'outil SOCRATES (Solvay Occupational Risk Assessment Tool to Employees) pour :
 - donner un accès aisé aux méthodes, outils et bases de données en matière d'hygiène industrielle ;
 - permettre de consigner de manière cohérente les évaluations des risques en matière d'hygiène industrielle ; et
 - améliorer la traçabilité de l'exposition potentielle d'un individu tout au long de la vie professionnelle.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 3.3. Gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (page 117)

Sécurité des procédés

- Examen du protocole d'audit de la sécurité des procédés pour tous les sites ;
- 97 % des analyses de risques des procédés réalisés sur tous les sites, conformément aux exigences du Groupe, au cours des cinq dernières années (objectif de juin 2021 - 100 %) ;
- Toutes les situations à haut risque détectées sont traitées dans un délai d'un an (les prolongations doivent être dûment autorisées).

Plus d'informations dans la section extra-financière : 6,8.Gestion des risques d'incidents critiques (page 164)

Transport

- Amélioration des procédés relatifs à la qualification des transporteurs de marchandises dangereuses ;
- Intervention d'urgence dans le domaine des transports mise en œuvre dans tous les pays ;
- Réseau mondial de personnes clés en matière de sécurité des transports pour contribuer au plan d'amélioration.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 6,8.Gestion des risques d'incidents critiques

Environnement

- Des rapports annuels détaillés sur les émissions environnementales (air et eau), ainsi que sur la gestion de l'eau et des déchets (SERF). En particulier :
 - Les émissions de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) sont suivies et utilisées pour des évaluations régulières de l'exposition ; et
 - Des objectifs internes de réduction des émissions ont été définis pour les émissions de substances extrêmement préoccupantes dans l'air et dans l'eau ;
- Des rapports sur tous les types de non-conformités environnementales, y compris les dépassements des limites d'émission liés à une perturbation des procédés ou à un incident de sécurité des procédés ;
- L'évaluation des impacts potentiels du changement climatique sur nos activités, en raison d'inondations, de la pénurie d'eau, d'ouragans et d'autres événements environnementaux grâce à l'application des meilleurs modèles et à la collaboration avec des experts externes.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 5.3. Qualité de l'air, 5.4. Eaux et eaux usées, 5.5. Déchets (pages 137, 138 & 140)

Santé au travail

- De nombreuses actions ont été organisées dans le but d'atténuer l'impact de la crise sanitaire mondiale découlant de la pandémie de Covid-19, notamment :
 - La mise en œuvre de mesures de prévention, tests et processus de gestion du retour au travail définis par le réseau médical ;
 - L'achat et la distribution de tests Covid-19 sur les sites ;
 - La mise en place de référents médicaux de pays/zone conseillant les équipes de gestion de crise ;
 - La sensibilisation et la formation des collaborateurs, entre autres par le biais de pages Wiki, d'affiches et de communications supplémentaires ; et
 - Des enquêtes d'évaluation de la santé mentale des acteurs de première ligne ;
 - La création de groupes de travail liés à la pandémie dans les différents pays ou zones.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 6.1. Santé et sécurité (page 142)

2.5. CHANGEMENT CLIMATIQUE

→ **risque stable : les mesures d'atténuation sont conformes aux attentes**

2.5.1. Description du risque

La stratégie mise en place par le Groupe pour répondre aux risques liés au changement climatique (tels que définis par la TCFD - Task Force on Climate-related Financial Disclosures - un groupe de travail sur les informations financières liées au climat) pourrait être inefficace et nuire à la réputation, provoquer des pertes commerciales et une sous-évaluation de l'entreprise, la rendant moins attractive pour les investisseurs à long terme.

- Politiques et contexte légal : réglementations et mesures en vue de limiter les émissions de CO₂ par exemple, en augmentant les taxes sur le carbone, en interdisant l'utilisation des moteurs à combustion, en rendant obligatoire l'utilisation de certains types de carburant, en renforçant les mesures environnementales ;
- Technologies : investissements sans succès dans de nouvelles technologies visant à réduire les émissions,
- Marchés : absence d'adaptation aux changements de comportement des clients ;
- Financier : incapacité à prendre en compte le changement climatique dans les décisions des investisseurs et des prêteurs ;
- Changement climatique : manque d'anticipation des impacts sur les opérations industrielles et dans les chaînes de valeur ;
- Réputation : attitude négative des parties prenantes dans les cas où leurs inquiétudes sur le changement climatique ne sont pas prises au sérieux.

2.5.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Mise en place d'une stratégie axée sur le passage à des activités dont l'exposition environnementale est réduite et présentant un important potentiel de valeur ajoutée ;
- Progression vers des objectifs ambitieux pour 2030 afin de réduire de 26 % les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités, un rythme annuel aligné sur les objectifs de l'accord de Paris, et d'éliminer progressivement l'utilisation du charbon pour la production d'énergie lorsque des alternatives renouvelables existent ;
- Évaluation des impacts potentiels du changement climatique sur nos activités, en raison d'inondations, de la pénurie d'eau, d'ouragans et d'autres événements environnementaux grâce à l'application des meilleurs modèles et à la collaboration avec des experts externes ;
- Création d'un groupe de travail qui développe des projets d'énergie renouvelable et d'autres types de transition énergétique adaptés aux marchés et aux réglementations locaux ;
- Intégration d'un prix interne du carbone de 50 euros par tonne de CO₂ sur les émissions de gaz à effet de serre issues des activités et d'une évaluation SPM dans toutes les décisions d'investissement à l'échelle mondiale ;
- Alignement des projets de R&I sur les attentes du marché et évaluation de l'exposition des activités en matière d'environnement à l'aide du SPM ;
- Lien des rémunérations variables à long terme des cadres supérieurs aux réalisations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

2.5.3. Principales actions en 2020

Solvay travaille principalement sur quatre axes :

- Examen chaque année des risques et opportunités liés au climat pour chaque produit, sur chaque marché, avec l'outil « Solvay Sustainable Portfolio Management ».
- Utilisation de l'analyse de scénario 2040, conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (un groupe de travail sur les informations financières liées au climat) et utilisation du scénario de Développement Durable de l'Agence Internationale de l'Énergie, qui est resté inchangé, car ses évolutions étaient mineures et ne justifiaient pas une mise à jour de l'analyse à long terme. L'étude a montré que les opportunités de vente pourraient être plus importantes que les impacts négatifs sur les coûts.
- Cartographie des risques physiques chroniques liés au climat et au temps, dans la mesure où nos assureurs ont indiqué que seuls 7 sites sont situés dans des zones où la probabilité liée aux inondations est de 2 % et que seuls 11 sites sont établis dans des zones exposées à des tempêtes.
- Cartographie des risques de pénurie d'eau de Solvay en 2019, et élaboration de plans d'action pour les 21 sites considérés comme « à risque » en raison de problèmes de consommation d'eau ou d'interruption d'activité.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 4. Section sur le climat (page 125)

2.6. RISQUES ÉMERGENTS

2.6.1. Cadre réglementaire pour la durabilité des produits chimiques

Description du risque

- Le groupe suit de près le cadre réglementaire européen de la stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques (CSS) à venir, notamment en ce qui concerne les éventuelles répercussions sur les activités et/ou les coûts, tout en prenant en considération les éventuelles opportunités supplémentaires.
- La nouvelle administration Biden devrait également élaborer un cadre réglementaire plus strict pour les produits chimiques.

Les mesures d'atténuation sont en cours de définition.

Note sur les rivalités géopolitiques : Si elles ne sont pas répertoriées comme un risque émergent distinct, les impacts potentiels des rivalités géopolitiques sur les activités, les opérations et la stratégie du Groupe sont à l'étude. Certains aspects de ces impacts sont abordés dans le cadre de l'atténuation des risques, tels que la « conformité » ou la « sécurité ». Une analyse de risque complémentaire sera effectuée en collaboration avec le département Affaires Gouvernementales et Publiques.

3. AUTRES RISQUES

3.1. MARCHÉS ET CROISSANCE - RISQUE STRATÉGIQUE

3.1.1. Description

Concerne l'exposition de Solvay aux évolutions sur ses marchés ou dans le cadre de son environnement concurrentiel, ainsi que le risque de prendre de mauvaises décisions stratégiques.

3.1.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Analyse formelle et systématique des marchés et des enjeux en matière de marketing concernant les investissements et les lancements de projets d'innovation ;
- Examen régulier de la performance du déploiement de la stratégie ;
- Développement sur des marchés à croissance supérieure au PIB à long terme : Mobilité, Ressources et Environnement, Électricité et Électronique, Agroalimentaire ;
- Développement avec les clients de Solvay de solutions sur mesure ;
- Adaptation des installations aux énergies nouvelles et aux marchés CO2 ;
- Plus grande attention apportée à la conversion et la génération de liquidités ;
- Cession d'activités considérées comme trop cycliques.

3.2. RISQUE INHERENT A LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET A LA FIABILITÉ DE LA PRODUCTION

3.2.1. Description

Risques liés aux matières premières, à l'énergie, aux fournisseurs, à la production, aux unités de stockage et au transport entrant et sortant.

- Incapacité des fournisseurs à livrer les articles convenus ;
- Incapacité de garantir l'approvisionnement des articles/volumes/capacités nécessaires ;
- Retard de livraison des volumes/capacités dans le cadre de la fabrication de l'entreprise ou de la part des fournisseurs.

3.2.2. Actions de prévention et d'atténuation

Pour la fiabilité de la production :

- Maintien d'une large distribution des unités de production dans le monde ;
- Utilisation de la gestion de la sécurité des procédés ;
- Mise sur pied d'un programme de prévention de pertes matérielles du Groupe se concentrant sur la prévention et l'atténuation des dommages aux biens et sur la perte de profit à la suite d'un incendie, une explosion, une émanation chimique accidentelle et de tout autre imprévu préjudiciable, comme les catastrophes naturelles.

Pour la chaîne d'approvisionnement :

- Recours à l'évaluation de la responsabilité sociale et environnementale des tiers et adhésion au Code des Fournisseurs de Solvay ;
- Propriété des mines et des carrières de trona, de calcaire et de sel, et programmes de réduction de consommation d'énergie ;
- Amélioration des processus de planification pour anticiper la demande (volume et/ou calendrier) ;
- Maintien de plans d'urgence pour les fournisseurs les plus critiques.

Plus d'informations dans la section extra-financière : 3.5. Chaîne d'approvisionnement et achats (page 121)

3.3. SELECTION ET GESTION DES PROJETS

3.3.1. Description

L'allocation des ressources aux projets (dépenses d'investissement, fusions et acquisitions) pourrait être mal alignée avec la stratégie de croissance de Solvay. Les grands projets peuvent rencontrer des difficultés et ne pas atteindre leurs objectifs.

3.3.2. Actions de prévention et d'atténuation

Le Comité des Investissements et le Comité Exécutif supervisent l'allocation des investissements et les plans d'investissement :

- Le Comité des Investissements fournit une revue analytique de l'efficacité de l'allocation des dépenses d'investissement et du plan d'investissement d'équipement au Comité Exécutif. La méthodologie « Capex Excellence » est utilisée pour le portefeuille des projets de petite taille ;
- Les décisions concernant les investissements (dépenses d'investissement excédant 10 millions d'euros et acquisitions) prises par le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration tiennent compte de la durabilité et comprennent une analyse SPM complète ;
- Une analyse de performance est réalisée après mise en place ;
- La combinaison de ces éléments renforce le contrôle de la conversion de l'EBITDA en liquidités et permet d'atteindre un niveau de conversion comparable à celui des pairs.

3.4. RISQUE RÉGLEMENTAIRE, POLITIQUE ET JURIDIQUE

3.4.1. Description

- Les lois et réglementations évoluent, ce qui influence notablement les permis et les licences d'exploitation, les normes, les risques et les coûts juridiques ;
- Solvay peut être exposée à des circonstances dans lesquelles l'autorité publique ne s'exerce plus normalement, ou à des procédures judiciaires et administratives existantes et potentielles (voir la section Litiges importants) ;
- Brexit : L'accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni est entré en vigueur le 1er janvier 2021. Les droits seront nuls si les règles d'origine (RoO) sont respectées. Seule une partie limitée des activités de Solvay est effectivement concernée (à titre indicatif, le flux commercial entre l'UE et le Royaume-Uni représente environ 3 % du chiffre d'affaires net du groupe et 2 % du capital investi) ;
- La montée du protectionnisme et l'affaiblissement de l'Organisation mondiale du commerce ont déjà eu des répercussions sur les activités de Solvay et continueront d'en avoir à l'avenir.

3.4.2. Actions de prévention et d'atténuation

- La présence géographique équilibrée dans le monde de Solvay permet de réduire l'impact de chacune des évolutions dans les domaines réglementaires et politiques ;
- Le département Affaires Gouvernementales et Publiques et Gestion des Pays de Solvay travaille avec les représentants d'autorités publiques, au niveau national et international, en vue d'anticiper, guider et aider à gérer les changements géopolitiques et juridiques ;
- Les provisions financières sont constituées en fonction de la conscience du risque juridique de Solvay ;
- Un groupe de travail Brexit a été créé avec la participation des GBU concernées et des fonctions concernées. Les GBU ont identifié les principaux risques et travaillent sur des mesures d'atténuation visant à minimiser toute perturbation pour nos clients. Le résultat est un impact minimal pour Solvay (de l'ordre de 5 millions d'euros, dont la moitié environ est un coût unique) ;
- La coordination entre Corporate Trade, SBS et GBU s'est accrue afin de mieux identifier les risques et leur atténuation.

3.5. RISQUE FINANCIER

3.5.1. Description

- Risque de liquidité (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés) ;
- Risque de change (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés) ;
- Risque de taux d'intérêt (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés) ;
- Risque de contrepartie (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés) ;
- Risque lié aux obligations de retraite (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés) ;
- Risque de litiges fiscaux (voir note F34 Instruments financiers et gestion des risques financiers aux états financiers consolidés).

3.5.2. Actions de prévention et d'atténuation

Un profil financier prudent et une stratégie financière conservatrice :

- Notation d'investissement de bonne qualité du Groupe : Baa2/P2 (perspective stable) de Moody's et BBB/A2 (perspective négative) de Standard & Poor's à la clôture de 2020.

Solvay encourage la transparence de l'information et s'engage dans des discussions régulières avec les principales agences de notation de crédit.

Des réserves de trésorerie importantes :

- À la fin de 2020, le Groupe dispose de 1.1 milliard d'euros de Trésorerie et équivalents de trésorerie (notamment d'autres instruments financiers courants), ainsi que 3,0 milliards d'euros de facilités de crédit engagées (un crédit multilatéral renouvelable de 2,0 milliards d'euros et 1,0 milliard d'euros supplémentaires provenant de facilités de crédit renouvelables bilatérales avec les principaux partenaires bancaires internationaux), tous inutilisés à la fin de l'exercice.
- Le Groupe a accès à un programme de bons du Trésor belge pour 1,5 milliard d'euros et, à défaut, à un programme de billets de trésorerie américain pour un montant de 500 millions de dollars, tous deux inutilisés à la fin de l'exercice.

Politique de couverture du risque de change :

Solvay suit de près le marché des changes et prend des mesures de couverture pour :

- Limiter la fluctuation de la marge brute prévue du groupe en raison de la volatilité des devises pour les expositions importantes ;
- Atténuer le risque de change transactionnel au niveau du groupe en limitant l'impact sur le compte de résultat des fluctuations de taux entre le moment de la facturation et celui du règlement en espèces.

Politique de couverture des taux d'intérêt :

- Solvay a souscrit la majorité de son endettement net à des taux d'intérêt fixes. Solvay suit de près le marché des taux d'intérêt et s'engage dans des swaps de taux d'intérêt dès que c'est nécessaire.

Politique de couverture du risque CO₂ et énergétique :

- Solvay couvre les prix de l'énergie (gaz, charbon et électricité) sur base de l'exposition nette de nos ventes non indexées sur les prix de l'énergie. Cette politique comprend des opérations de couverture pluriannuelles.
- Le Groupe effectue une transition vers des sources d'énergie à intensité carbonique nulle ou faible. Il s'agit d'un élément central de l'objectif de réduction de 26 % des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre d'ici 2030.
- L'exposition nette du Groupe au prix du carbone est gérée par des opérations de couverture couvrant l'horizon temporel des systèmes d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne.

Contrôle des notations des contreparties du Groupe :

- Pour ses activités de trésorerie, Solvay travaille avec des institutions bancaires de premier ordre (investment grade - sélectionnées sur la base des principaux systèmes de notation) et réduit toute concentration du risque en limitant son exposition à chacune de ces banques à un certain seuil. Un suivi régulier des tendances des Credit Default Swaps est effectué pour évaluer l'évolution de la solvabilité des banques et prendre des mesures rapides en conséquence.
- Pour ses activités commerciales, le risque lié aux clients externes et au recouvrement de Solvay est contrôlé grâce à un réseau professionnel de gestionnaires de crédit et de recouvrement basés dans les zones et pays où le Groupe opère. Les processus de gestion et de recouvrement du crédit s'appuient sur un ensemble de procédures détaillées et sont gérés par des Comités de Crédits à l'échelle du Groupe et des GBU. Au cours des dernières années, ces mesures de limitation des pertes ont conduit à un taux faible record de défauts de paiement des clients.

Optimisation de la gouvernance des fonds de pension et des régimes de retraite :

- Gouvernance des fonds de pension : Solvay s'engage de manière proactive et constructive avec les administrateurs et les parties prenantes pour s'assurer que les politiques de financement, de gestion du passif et d'investissement sont appropriées, conformes aux meilleures pratiques et en pleine conformité avec les attentes réglementaires et les lois nationales.
- Optimisation du régime de retraite : réduction de l'exposition du Groupe au risque lié aux régimes à prestations définies en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre pour services futurs ou en ne les proposant plus aux nouveaux arrivants.
- Pour chacun des principaux plans de pension du groupe, représentant environ 90 % des obligations brutes ou nettes du groupe en matière de pension, une analyse ALM (Asset Liability Management) est effectuée régulièrement pour identifier et gérer les risques correspondants sur une base globale.

Processus de contrôle de la conformité à la réglementation fiscale et des politiques de définition des prix de transfert :

- Le processus de contrôle de la conformité à la réglementation fiscale comprend le contrôle des procédures et systèmes par le biais de revues internes et d'audits menés par des consultants externes réputés.
- Des politiques de prix de transfert, des procédures et des contrôles visent à répondre aux exigences des autorités.
- Le département Fiscalité de Solvay accorde une attention particulière à l'interprétation et à l'application correctes de ces nouvelles règles fiscales afin d'éviter de futurs litiges.

3.5.3. Principales actions en 2020

- Recouvrement de 1,1 milliard d'euros provenant de la vente de l'activité polyamide permettant un désendettement avec remboursement de billets de trésorerie à court terme (0,9 milliard d'euros) et des cotisations de retraite en France et aux États-Unis (0,45 milliard d'euros).
- Émission de 500 millions d'euros de titres hybrides NCMar26 en septembre 2020 à 2,5 % (niveau historiquement bas) pour refinancer anticipativement 500 millions d'euros de titres hybrides NCJun21 (coupon à 5,2 %) qui ont été entièrement remboursés à la suite d'une offre publique d'achat lancée pour réduire le coût de portage.
- Des facilités de crédit garanties supplémentaires pour un total de 3 milliards d'euros à l'horizon 2020.
- Cotisations de retraite volontaires supplémentaires : Allemagne jusqu'à 100 millions d'euros au quatrième trimestre 2020. D'autres cotisations jusqu'à 250 millions d'euros en Allemagne et en Belgique sont envisagées pour 2021 et 2022.

3.6. RISQUE ENVIRONNEMENTAL

3.6.1. Description

Gestion ou assainissement des sols pollués de plusieurs sites, ainsi que la conformité aux futurs changements de la législation environnementale et les attentes des clients et des communautés.

3.6.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Surveillance des sites ayant un historique de contamination des sols et déploiement d'un programme de caractérisation du risque pour les sites affectés.
- Une gouvernance solide grâce à l'existence d'un Conseil de l'Environnement, composé de deux membres du Comité Exécutif, d'un responsable des activités industrielles, et de responsables des départements juridique et financier, afin de diriger les efforts de gestion des risques environnementaux.

3.7. RISQUE INFORMATIQUE

3.7.1. Description

Incapacité à assurer la continuité des services ou à fournir les services d'information adaptés aux besoins des activités. Protection de la vie privée et autres risques liés aux violations de données, perte de position concurrentielle en raison de pratiques informatiques dépassées.

3.7.2. Actions de prévention et d'atténuation

- Des réseaux de données dédiés et routeurs régionaux gérés par des fournisseurs fiables,
- Un programme annuel d'audit pour garantir la conformité avec les politiques de sécurité des systèmes informatiques.

4. LITIGES IMPORTANTS

Compte tenu de la diversité de ses activités et de sa distribution géographique, le Groupe Solvay est exposé à des risques juridiques, en particulier dans le domaine de la responsabilité « produit », des relations contractuelles, des lois antitrust, des litiges concernant des brevets, des évaluations fiscales et des questions de santé, de sécurité et d'environnement. Dans ce contexte, les litiges sont inévitables et parfois nécessaires afin de défendre les droits et les intérêts du Groupe.

L'issue des procédures ne peut être prévue avec certitude. Il est par conséquent possible que des décisions de justice définitives ou arbitrales défavorables puissent conduire à des responsabilités (et des dépenses) qui ne sont pas couvertes, ou ne le sont pas entièrement, par des provisions ou des assurances, et dès lors, susceptibles d'avoir des conséquences significatives sur les résultats et bénéfices du Groupe.

Les procédures judiciaires en cours impliquant le Groupe Solvay et que l'on estime comporter des risques majeurs sont reprises ci-après. La liste des procédures juridiques décrites ci-après n'est pas exhaustive.

Le fait que ces litiges soient repris ci-après n'a aucun rapport avec le bien-fondé de l'affaire. Dans toutes les affaires qui suivent, Solvay se défend vigoureusement et croit au bien-fondé de sa défense.

Dans certains cas, Solvay a inscrit des réserves/provisions, conformément aux règles comptables, pour couvrir des risques financiers et les coûts de sa défense (voir «Provisions pour litiges aux états financiers consolidés» du présent document).

Procédures antitrust

Au Brésil, le CADE (Conseil administratif de défense économique, l'autorité antitrust brésilienne) a infligé en mai 2012 des amendes à Solvay et à d'autres sociétés pour l'activité de peroxyde d'hydrogène et en février 2016, pour l'activité de perborate de soude (les parts de Solvay dans les montants de ces amendes s'élèvent à respectivement 29,6 millions d'euros et 3,99 millions d'euros). Solvay a fait opposition à ces amendes administratives auprès des tribunaux fédéraux brésiliens.

Procédures liées à l'environnement, la santé et la sécurité

- Cas liés à l'amiante : à ce jour, 21 procédures civiles ont été introduites devant les tribunaux italiens par d'anciens salariés et parents de salariés décédés des sites de Solvay, demandant des dommages et intérêts (provisoirement évalués à 12 millions d'euros) en raison de maladies présumées causées par une exposition à l'amiante. Cinq procédures ont abouti à l'octroi de dommages et intérêts pour un montant total d'environ 40 000 euros. Une procédure a abouti à une décision entièrement en faveur de Solvay (une procédure d'appel est en cours). Dix procédures sont actuellement en cours devant les tribunaux de première instance. Une procédure est actuellement en cours devant la Cour d'appel (dommages et intérêts pour un montant de 13 000 euros accordés par le tribunal de première instance). Une procédure est actuellement en cours devant la Cour de cassation (dommages et intérêts pour un montant de 3 000 euros accordés par la Cour d'appel). Deux procédures ont abouti devant la Cour d'appel pour un montant d'environ 8 000 euros chacune. Une procédure a été définitivement clôturée en faveur de Solvay.
- Sites de Rosignano et Spinetta : enquêtes préliminaires au pénal respectivement en cours devant le Tribunal pénal de Livourne et le Tribunal pénal d'Alessandria concernant la contamination de certaines zones extérieures aux sites industriels.
- Site de Bussi : litige administratif en cours concernant l'identification du pollueur des zones extérieures au site de Bussi (décharges extérieures, vendues en 2017) et du site industriel (cédé en 2016)
- PFAS (substances per- et polyfluoroalkyles) : Solvay Specialty Polymers USA, LLC (SpP) défend plusieurs litiges aux États-Unis concernant les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS), intentés par des associations publiques ou des parties privées ; il s'agit notamment de plaintes en rapport avec la responsabilité «produits», de recours collectifs putatif, de blessures corporelles, de contaminations des sols, de dommages causés aux ressources naturelles et de suivi médical.

Activités pharmaceutiques (activités abandonnées)

Dans le cadre de la vente des activités pharmaceutiques en février 2010, les accords contractuels ont défini les conditions pour l'attribution et la répartition des responsabilités issues des activités avant la vente.

Sous réserve de quelques exceptions, l'exposition de Solvay à une indemnisation d'Abbott pour des responsabilités issues des activités vendues est limitée à un montant total représentant 500 millions d'euros et est limitée dans le temps.

Toutes les demandes d'indemnisation postérieures à la clôture en défaveur de Solvay ont maintenant été résolues, à l'exception des suivantes :

La seule question encore non résolue liée à la cession de l'activité pharmaceutique concerne les responsabilités découlant des plaintes invoquant une violation de la loi antitrust contre l'acheteur de l'activité. L'exposition potentielle de Solvay se limite à un possible recouvrement des 300 millions d'euros reçus par Solvay comme prix supplémentaire d'acquisition découlant de la vente d'ANDROGEL® postérieure à la clôture.



Revue des activités

1. Vue d'ensemble des résultats consolidés → 67

- 1.1. Chiffres clés financiers → 67
- 1.2. Données clés financières historiques data → 68
- 1.3. Principaux événements en 2020 → 70

2. Contexte de préparation → 72

- 2.1. Comparaison des résultats & réconciliation des indicateurs du compte de résultats sous-jacent → 72
- 2.2. Mesures des performances alternatives (APM) → 72
- 2.3. Description des segments opérationnels → 72

3. Notes concernant les chiffres sous-jacents du Groupe → 74

- NOTE B1: Chiffre d'affaires net → 74
- NOTE B2: Coûts sous-jacents des matières premières & énergie → 75
- NOTE B3: EBITDA sous-jacent → 75
- NOTE B4: Amortissements & dépréciations sous-jacents → 76
- NOTE B5: Charges financières nettes sous-jacentes → 76
- NOTE B6: charges d'impôts sous-jacentes → 76
- NOTE B7: Profit sous-jacent des activités abandonnées → 76
- NOTE B8: Dépenses d'investissement → 77
- NOTE B9: Free Cash Flow → 77

NOTE B10: Fonds de roulement net → 78

NOTE B11: Endettement sous-jacent net → 78

NOTE B12: Provisions → 79

NOTE B13: CFROI → 80

NOTE B14: ROCE → 81

NOTE B15: Recherche & Innovation → 81

4. Notes concernant les chiffres sous-jacents par segment → 82

- Aperçu par segment → 82
- NOTE B16: Materials → 82
- NOTE B17: Chemicals → 83
- NOTE B18: Solutions → 84
- NOTE B19: Corporate & Business Services → 84

5. Réconciliation des chiffres sous-jacents avec les chiffres IFRS → 85

6. Notes concernant les chiffres par action → 86

- Chiffres clés historiques concernant l'action → 86
- NOTE B20: Résultat par action → 87
- NOTE B21: Dividende → 87

7. Perspectives → 87

Revue des activités

1. VUE D'ENSEMBLE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1.1. CHIFFRES CLÉS FINANCIERS

En millions d'euros	Notes	IFRS			Sous-jacent		
		2020	2019	%	2020	2019	%
Chiffres d'affaires net	B1	8 965	10 244	-12,5%	8 965	10 244	-12,5%
Frais opérationnels nets excluant amortissements & dépréciations	B2	-7 214	-8 022	+10,1%	-7 020	-7 922	+11,4%
EBITDA	B3	1 751	2 222	-21,2%	1 945	2 322	-16,2%
Marge d'EBITDA		-	-	-	21,7%	22,7%	-1,0pp
Amortissements & dépréciations d'actifs	B4	-2 416	-1 906	-26,8%	-835	-818	-2,0%
EBIT		-665	316	n.m.	1 110	1 503	-26,1%
Charges financières nettes	B5	-179	-242	+26,3%	-284	-332	+14,5%
Charges d'impôts	B6	-248	-153	-61,5%	-195	-305	+36,0%
Taux d'imposition	B6	-	-	-	26%	28%	-2,2pp
Profit des activités abandonnées	B7	163	236	-31,1%	19	247	n.m.
Profit/perte de la période		-929	157	n.m.	650	1 113	-41,6%
Profit/perte attribué aux participations ne donnant pas le contrôle		-33	-38	-14,6%	-33	-39	-15,7%
Profit/perte attribué aux actionnaires Solvay		-962	118	n.m.	618	1 075	-42,5%
Résultat de base par action (en €)	B19	-9,32	1,15	n.m.	5,99	10,40	-42,4%
dont des activités poursuivies	B19	-10,90	-1,14	n.m.	5,81	8,02	-27,5%
Dividende⁽¹⁾	B20	3,75	3,75	-	3,75	3,75	-
Investissements des activités poursuivies	B8	-	-	-	611	826	-26,1%
Conversion cash	B8	-	-	-	68,6%	64,4%	+4,2%
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies	B9	-	-	-	963	606	+58,8%
FCF aux actionnaires Solvay	B9	-	-	-	951	801	+18,8%
Ratio de conversion en FCF		-	-	-	51,1%	27,8%	+23,4pp
Fonds de roulement net	B10	1 108	1 560	-29,0%	1 108	1 560	-29,0%
Fonds de roulement net/chiffre d'affaires ⁽²⁾	B10				14,7%	15,3%	-0,6pp
Dette nette financière⁽³⁾	B11	2 398	3 586	-33,1%	4 198	5 386	-22,0%
Ratio de levier sous-jacent	B11				2,2	2,0	+7,7%
CFROI	B12				5,5%	6,4%	-0,9pp
ROCE	B13				6,9%	8,1%	-1,2pp
Recherche & innovation	B14				291	336	-13,4%
Intensité de Recherche & innovation	B14				3,2%	3,3%	-

(1) Dividende recommandé pour 2020

(2) Le ratio fonds de roulement net/chiffre d'affaires est la moyenne des ratios trimestriels fonds de roulement net/chiffre d'affaires

(3) La dette nette sous-jacente inclut les obligations hybrides perpétuelles, traités comme capitaux propres en IFRS

1.2. DONNÉES CLÉS FINANCIÈRES HISTORIQUES

En million d'euros		Publié				
		2016	2017	2018	2019	2020
Chiffres du compte de résultat						
Chiffre d'affaires	a	11 403	10 891	11 299	11 227	9 714
Chiffre d'affaires net	b	10 884	10 125	10 257	10 244	8 965
EBITDA sous-jacent	c	2 284	2 230	2 230	2 322	1 945
Marge d'EBITDA sous-jacent	d	21,0%	22,0%	21,7%	22,7%	21,7%
EBIT IFRS	e	962	976	986	316	-665
Profit de la période sous-jacente	f	907	992	1 131	1 113	650
Profit de la période IFRS	g	674	1 116	897	157	-929
Profit sous-jacent attribué à Solvay	h	846	939	1 092	1 075	618
Profit IFRS attribué à Solvay	i	621	1 061	858	118	-962
Données de flux de trésorerie récurrents "CFROI"						
Investissements	j	981	822	833	967	643
Dont des activités poursuivies	k	929	716	711	826	611
Conversion en cash	$l = (c+k)/c$	59,3%	67,9%	68,1%	64,4%	68,6%
FCF	m	876	871	989	1 072	1 206
FCF aux actionnaires Solvay	n	527	466	725	801	951
Chiffres du bilan						
Fond de roulement net	o	1 396	1 414	1 550	1 560	1 108
Fond de roulement net/chiffres d'affaires ⁽²⁾	$p = \mu(o/a)$	15,3%	13,8%	15,3%	16,0%	14,7%
Dette nette sous-jacente ⁽³⁾	$q = r+s$	6 556	5 346	5 105	5 386	4 198
Obligations hybrides perpétuelles	r	2 200	2 200	2 500	1 800	1 800
Dette nette IFRS	s	4 356	3 146	2 605	3 586	2 398
Capitaux propres IFRS	t	9 956	9 752	10 624	9 625	7 304
Capitaux propres attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	v	250	113	117	110	106
Obligations hybrides perpétuelles, dans les capitaux propres	u	2 188	2 188	2 486	1 789	1 787
Capitaux propres attribués à Solvay	$w = t-u-v$	7 518	7 451	8 021	7 725	5 411
Ratio de levier sous-jacent ⁽⁴⁾	$x = -q/c$	2,60	2,17	2,01	2,00	2,16
Autres chiffres clés						
CFROI	z	6,3%	6,9%	6,9%	6,5%	5,5%
Recherche & innovation	A	350	325	352	336	291
Intensité de recherché & innovation	$B = -A/b$	3,2%	3,2%	3,4%	3,3%	3,2%

(1) Ces données ne sont pas présentées sur une base pro forma, c'est-à-dire en excluant les impacts des contrats de location IFRS16 pour 2018

(2) Moyenne des trimestres

(3) La dette nette sous-jacente comprend les obligations hybrides perpétuelles, comptabilisées en capitaux propres selon les IFRS

(4) Pour les années 2016-2019, la dette nette à la fin de la période ne reflétant pas encore le produit net à recevoir lors de la cession d'activités abandonnées, alors que l'EBITDA sous-jacent exclut la contribution des activités abandonnées, l'EBITDA sous-jacent est ajusté pour calculer le ratio de levier. L'EBITDA sous-jacent de Polyamide a été ajouté.

Le tableau ci-dessus présente les données historiques du Groupe publiées à la date de référence. Ces données n'ont pas été affectées par d'éventuels retraitements ultérieurs liés à des changements de périmètre, une évolution des normes IFRS/IAS, changements dans les définitions des mesures de performance alternatives, etc.

Au cours des périodes de référence, les principaux changements suivants sont intervenus:

2016:

- Cession des parts Solvay dans la coentreprise Inovyn le 7 juillet ;
- Activités d'Acetow et de Vinythai classées en tant qu'activités abandonnées et actifs disponibles à la vente ;
- Cession des activités chlorovinyles Indupa en Amérique latine le 27 décembre.

2017:

- Transaction sur Vinythai clôturée fin février ;
- Transaction sur Acetow clôturée fin mai ;
- Désinvestissement de l'activité Polyamide classifiée en activités abandonnées et actifs et passifs disponibles à la vente fin septembre.

2018:

- Désinvestissement de l'activité Polyamide toujours classifiée en activités abandonnées et actifs et passifs disponibles à la vente fin septembre 2017.

2019:

- Application de IFRS 16 ;
- Désinvestissement de l'activité Polyamide toujours classifiée en activités abandonnées et actifs et passifs disponibles à la vente depuis fin septembre 2017. La transaction a été clôturée le 31 janvier 2020.

2020

- La cession de l'activité Polyamide s'est achevée le 31 janvier 2020.
- Fin 2020, les actifs et passifs liés à certaines activités ont été reclassés en "détenus pour la vente" (actifs pour un montant total de €229 millions et passifs pour un montant total de €110 millions):
 - la branche d'activité chlorate de sodium de Peroxides et les actifs liés à Povoa (Portugal) ;
 - les divers actifs de produits chimiques fluorés à Onsan, en Corée du Sud, qui font partie de Special Chem ;
 - les activités de tensioactifs amphotériques ("amphoterics surfactants") de base, qui font partie de Novicare ;
 - les activités de percarbonate de sodium de Peroxides (et actifs connexes) à Bad Hönningen (Allemagne) ;
 - l'activité liée au Barium et Strontium et le joint venture avec Chemical Products Corporation (CPC) ;
 - la ligne de produits des matériaux de transformation (faisant partie de Composites).

1.3. PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS EN 2020

Restructuration

Solvay a lancé depuis le début de l'année des plans de restructuration, accélérant ainsi l'alignement de son organisation global avec sa stratégie G.R.O.W., dans un environnement économique difficile. Ces mesures se traduisent par environ 1 300 licenciements nets, dont 620 pour le secteur des matériaux composites (lancé au T2 2020). Une provision de €123 millions a été constituée en 2020.

Portefeuille

Le 31 janvier 2020, Solvay a annoncé avoir formellement finalisé la cession de ses activités Polyamides à BASF et Domo Chemicals. La transaction est valorisée à €1,6 milliard et l'encaissement, net des coûts de la vente, pour la transaction combinée était de €1,3 milliard (€1,5 milliard ont été encaissés le 31 janvier 2020). Le gain (après impôts) était de €140 millions après l'accord sur le prix d'achat final avec DOMO Chemicals, finalisé au T4 2020, tandis que l'accord final avec BASF est en attente et devrait être finalisé au T1 2021, sans changements significatifs.

En 2020, conformément à sa stratégie GROW, Solvay a commencé à explorer les possibilités de vendre certaines lignes d'activité. En octobre, des accords ont été conclus pour vendre les intérêts de Solvay dans quelques secteurs d'activité, notamment le chlorate de sodium et les actifs connexes au Portugal (une partie des Peroxydes), certains produits chimiques fluorés et son site en Corée (une partie de Special Chem).

Le 5 novembre 2020, Solvay et Composites One LLC, sont entrés en négociation exclusive pour l'acquisition de l'activité "Process Materials" (PM) de Solvay par Composites One. L'activité PM fournit une large gamme de matériaux d'ensachage sous vide, notamment des films d'ensachage, des tissus de reniflard, des films et des tissus anti-adhérents, des plis de pelage, des rubans d'étanchéité, ainsi que des valves et des tuyaux. En outre, l'activité est leader dans la fabrication de kits de consommables sur mesure et d'outillage dur et souple. Un accord (soumis à la consultation juridique et sociale applicable dans les pays respectifs) a été signé pour la vente de la ligne de produits de matériaux de processus (faisant partie de Composites). Cette ligne de produits a un chiffre d'affaires d'environ €80 millions en 2020 et exploite 6 sites de production aux États-Unis, en France, en Italie et au Royaume-Uni. La transaction devrait être clôturée au T1 2021.

Le 23 novembre 2020, Solvay a conclu un accord avec Latour Capital pour vendre ses activités de baryum et de strontium "technical-grade" en Allemagne, en Espagne et au Mexique ainsi que ses activités de percarbonate de sodium en Allemagne. Les activités de Solvay dans le domaine du baryum et du strontium comprennent une coentreprise avec Chemical Products Corporation (CPC), qui fait partie de la transaction. L'accord est une étape clé dans la rationalisation du portefeuille de Solvay tout en réduisant l'empreinte du groupe en se retirant de sa position sur des marchés de niche de produits chimiques de qualité technique. La cession s'inscrit également dans la stratégie G.R.O.W. de Solvay, annoncée l'année dernière. L'opération devrait être clôturée au T1 2021.

Le 22 décembre 2020, Solvay a signé un accord pour vendre ses activités nord-américaines et européennes dans le domaine des tensioactifs amphotériques à OpenGate Capital, une société de capital-investissement dont le siège est à Los Angeles, en Californie (États-Unis). La vente comprend 3 sites de production à University Park, Illinois (USA), Genthin, Allemagne, Halifax, Royaume-Uni, et une activité de péage en Turquie. L'accord comprend également des accords de péage et de service entre Solvay et OpenGate afin d'assurer une transition sans heurts et une perturbation minimale de la clientèle. Solvay prévoit de conclure la vente d'ici la fin mars 2021, en attendant l'achèvement de tous les dialogues sociaux et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Impact du COVID-19

Sous-activité

L'impact net total de COVID-19 sur l'EBITDA de l'année 2020 est estimé à 434 millions d'euros, après les mesures d'atténuation à court terme liées aux coûts de la main-d'œuvre (y compris les congés) et les dépenses indirectes. COVID-19 a déclenché certains impacts et actions qui ont été décrits en détail dans le rapport financier des deuxième et troisième trimestres. Les impacts actualisés au quatrième trimestre sont résumés ci-dessous :

Au T4 2020, Solvay a fait tourner la plupart de ses usines de production à plein régime pour soutenir la reprise des activités. L'activité industrielle était cependant encore inférieure d'environ 5% par rapport à 2019. Les sites administratifs en Europe, aux États-Unis et au Brésil sont restés fermés pour protéger les employés contre la pandémie de COVID, tandis que les sites en Asie (Shanghai, Séoul, Tokyo) ont été rouverts. Pour l'ensemble de 2020, l'activité industrielle a été en moyenne 10% inférieure à 2019.

Au T4 2020, environ 450 employés étaient en chômage temporaire (soit environ 87 équivalents temps plein). En 2020, environ 6 370 employés étaient en chômage temporaire (soit environ 426 équivalents temps plein). Solvay a garanti à tous les employés, quel que soit leur localisation géographique, 70% de leur salaire de base mensuel brut pendant 3 mois. Pour atténuer les effets de la sous-activité, la direction a veillé à ce que les coûts d'inventaire n'aient pas été augmentés artificiellement par des niveaux de production anormalement bas. Cette analyse a été incluse dans le cadre de l'évaluation globale de l'impact du COVID-19 sur l'EBITDA comme mentionné ci-dessus.

Tests de dépréciation

Une revue a été effectuée au cours du T2 2020 pour évaluer si les conséquences du COVID-19 sur certains actifs pourraient nécessiter une dépréciation. La revue a confirmé la présence d'indices impliquant une dépréciation pour les UGT (unité génératrice de trésorerie) présentant la marge de dépréciation la plus faible au 31 décembre 2019 (voir note F27 du rapport annuel 2019). Les charges de dépréciation suivantes ont été prises au cours du deuxième trimestre 2020 :

- Matériaux composites : perte de valeur de 0,8 milliard d'euros ;
- Solutions technologiques : perte de valeur de 0,3 milliard d'euros ;
- Pétrole et gaz : perte de valeur de 160 millions d'euros ;
- Autres petits actifs : perte de valeur de 189 millions d'euros.

Au cours du troisième trimestre 2020, il n'y a pas eu de nouveaux indicateurs de dépréciation et, par conséquent, un nouveau test de dépréciation n'a pas été effectué. Au cours du quatrième trimestre, un test de dépréciation du goodwill a été effectué sur la base du budget 2021 et du plan à moyen terme 2022-2024, et n'a pas conduit à une dépréciation supplémentaire. Les tests de dépréciation effectués au niveau des UGT au 31 décembre 2020 n'ont pas conduit à des dépréciations d'actifs supplémentaires, car les valeurs recouvrables des (groupes d') UGT étaient supérieures à leurs valeurs comptables.

Financement

Le 25 août 2020, Solvay a placé avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel d'un montant nominal global de €500 millions, destiné à adresser les besoins généraux du Groupe, y compris le remboursement éventuel d'autres dettes. La nouvelle obligation hybride de €500 millions a une échéance perpétuelle avec une première date de remboursement le 2 décembre 2025 et paie un coupon fixe de 2,5% (avec un rendement correspondant à 2,625%) jusqu'au 2 mars 2026 (date de première réinitialisation). Les obligations seront de rang inférieur à toutes les dettes de premier rang et seront comptabilisés en capitaux propres (et les coupons seront comptabilisés en dividendes) conformément aux normes IFRS.

Le 25 août 2020, Solvay Finance (filiale de Solvay) a lancé une offre de rachat en numéraire auprès des porteurs de ses obligations super-subordonnées perpétuelles (Undated Deeply Subordinated Fixed to Reset Rate Perp-NC5.5) en circulation d'un montant de €500 millions garanties sur une base irrévocable et subordonnée par Solvay SA (ISIN: XS1323897485). Le 2 septembre 2020, Solvay a publié les résultats finaux de son opération de rachat de ses obligations super-subordonnées perpétuelles d'un montant de €500 millions portant intérêt au taux de 5,118% (ISIN: XS1323897485), ce qui a mené au remboursement total.

Solvay a utilisé une partie du produit de la vente de Performance Polyamides pour préfinancer une partie des engagements de retraite en France. Cette contribution volontaire supplémentaire s'élève à environ 380 millions d'euros. Solvay a également contribué volontairement à hauteur d'environ 80 millions d'euros aux plans de retraite américains au premier trimestre 2020 et de 95 millions d'euros aux plans de retraite allemands au quatrième trimestre 2020.

2. CONTEXTE DE PRÉPARATION

2.1. COMPARAISON DES RÉSULTATS & RÉCONCILIATION DES INDICATEURS DU COMPTE DE RÉSULTATS SOUS-JACENT

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats sur la période de référence.

2.2. MESURES DES PERFORMANCES ALTERNATIVES (APM)

Solvay utilise des indicateurs de performance alternatifs pour mesurer sa performance financière, tels que décrits ci-dessous. Solvay estime que ces mesures sont utiles pour analyser et expliquer les changements et tendances de ses résultats d'exploitation, car ils permettent de comparer la performance de manière cohérente. La définition des différentes mesures présentées ici sont décrites dans le glossaire du rapport annuel.

2.3. DESCRIPTION DES SEGMENTS OPÉRATIONNELS

2.3.1. Materials

Materials offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans des applications de mobilité durable. Ces solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en améliorant le CO2 et l'efficacité énergétique. Les principaux marchés sont la mobilité durable dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, des soins de santé et de l'électronique.

Specialty Polymers

Avec plus de 1 500 produits, Specialty Polymers offre la plus large gamme de polymères à haute performance au monde, permettant ainsi des solutions faites sur mesure, qui repoussent les limites du remplacement des métaux dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, de l'aéronautique et de la santé. La GBU possède une expertise sans égale dans trois technologies: les polymères aromatiques, les polymères à haute barrière, les polymères fluorés.

Composite Materials

Composite Materials est un fournisseur de premier plan sur le marché des matériaux d'ingénierie aérospatiale, reconnu pour son expertise en matière de conception de matériaux et de processus. Nous fournissons des solutions optimales pour répondre à la demande exigeante de ses clients en nouveaux matériaux à hautes performances qui réduisent le poids, améliorent l'aérodynamisme et, en définitive, réduisent le coût total des pièces pour les clients. La société fournit des technologies composites aux fabricants d'avions civils et militaires, qui représentent la majorité des ventes, le solde des ventes étant réparti sur divers marchés industriels.

2.3.2. Chemicals

Chemicals héberge des activités chimiques intermédiaires concentrées sur des marchés matures et résilients. Solvay est un leader mondial de la soude et des peroxydes. Les principaux marchés desservis sont le bâtiment et la construction, les biens de consommation et les produits alimentaires. Ses autres activités Silica, Coatis et RusVinyl ont également des positions fortes dans leurs marchés, grâce à des actifs de grande qualité. Ce segment offre des cash-flows résilients et la société investit de manière sélective dans ces activités pour devenir #1 du secteur en terme de conversion de cash.

Soda Ash & Derivatives

Soda Ash & Derivatives est un leader de la production mondiale de soude et de bicarbonate de sodium, principalement vendus aux industries du verre plat et du verre d'emballage mais également utilisés dans les secteurs des détergents, de l'agroalimentaire, de l'alimentation animale et humaine. La GBU offre une rentabilité résiliente grâce à une bonne tarification et à une dynamique de marché reposant sur des actifs de grande qualité.

Silica

Silica se concentre sur la silice hautement dispersible, principalement utilisée dans la fabrication de pneus basse consommation de carburant et haute performance. L'objectif principal de l'entreprise est de développer des solutions innovantes pour les fabricants de pneus mondiaux.

Coatis

Coatis est un fournisseur de solutions de solvants à base de glycérine et de phénols de spécialité principalement destinés au marché d'Amérique latine. Il jouit d'une position de leadership incontestée sur le marché brésilien pour le phénol et dérivés utilisés dans la production de résines synthétiques pour les fonderies, la construction et les abrasifs.

Peroxides

Solvay est un leader du marché du peroxyde d'hydrogène, en part de marché et technologie. Le peroxyde d'hydrogène est principalement utilisé pour blanchir la pâte à papier. Ses propriétés présentent également un intérêt pour de nombreuses autres applications comme les produits chimiques, l'alimentation, les textiles et l'environnement.

2.3.3. Solutions

Solutions offre une expertise unique en matière de formulation et d'applications grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie de surface et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus, et minimisant l'impact écologique. Novecare, Technology Solutions, Aroma et Special Chem desservent principalement des marchés tels que les ressources (amélioration du rendement d'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou encore les biens de consommation et les soins de santé (notamment la vanilline et le guar pour les soins de la personne et de la maison).

Novecare

Novecare développe et produit des formulations qui modifient les propriétés des liquides. Il offre des solutions à l'industrie du pétrole et du gaz en proposant une vaste gamme de produits chimiques de surface combinée à une expertise des applications. Novecare fournit également des solutions de spécialité pour certaines applications industrielles, agricoles et pour les marchés du revêtement.

Technology Solutions

Technology Solutions est un leader mondial de spécialités pour l'extraction minière, les dérivés du phosphore et les solutions de stabilisation des polymères. Son portefeuille comprend des technologies de classe mondiale et de pointe, ainsi que des services techniques inégalés et une expertise sur application qui soutiennent ses clients dans le développement de solutions faites sur mesure, en particulier dans l'exploitation minière, où les produits Solvay permettent une meilleure extraction des métaux dans des situations où les minerais sont de plus en plus complexes et rares.

Aroma Performance

Aroma Performance est le plus grand producteur intégré de vanilline au monde pour les industries des arômes et des parfums. Elle produit également des intermédiaires de synthèse utilisés dans les domaines pharmaceutique, agro-chimique et électronique.

Special Chem

Special Chem produit des formulations à base de fluor et de terres rares pour des applications dans l'automobile, les semi-conducteurs et l'éclairage. Forte de son savoir-faire industriel, de sa présence mondiale et de sa R&I de proximité, Special Chemicals s'affirme comme un partenaire stratégique du marché de l'automobile pour la production de matériaux pour le contrôle des émissions et le brasage d'aluminium, et en tant que producteur de matériaux de nettoyage et de polissage pour l'électronique.

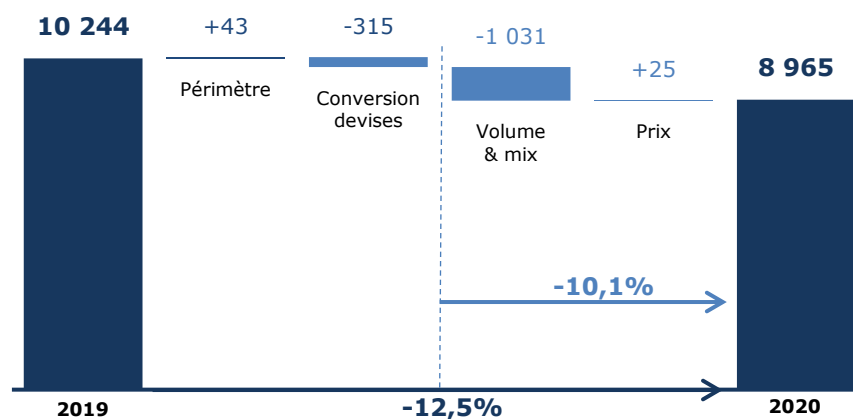
2.3.4. Corporate & Business Services

Corporate & Business Services inclut des services aux entreprises et aux autres activités, telles que le Research & Innovation Center et les services énergies, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO₂.

3. NOTES CONCERNANT LES CHIFFRES SOUS-JACENTS DU GROUPE

NOTE B1: CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Évolution du chiffre d'affaires net
(en millions d'euros)



Le chiffre d'affaires de €8 965 millions en 2020, est en baisse de 12,5 % (10,1 % organiquement), les défis rencontrés par l'aviation civile et le pétrole et du gaz ayant été modérés par la demande soutenue en matière de soins de santé, de biens de consommation, de soins personnels et d'électronique. La forte reprise du marché automobile au quatrième trimestre 2020 a partiellement compensé l'impact négatif de la covid observé au deuxième et troisième trimestre 2020. Le chiffre d'affaires annuel, hors aviation civile et pétrole et gaz, a baissé de 5%.

La diminution des ventes en 2020 est principalement due à la baisse des volumes par rapport à l'année précédente (-10,1%), alors que les prix ont légèrement augmenté.

Chiffres d'affaires par marché

Chiffre d'affaires par marchés (en %)	Materials	Chemicals	Solutions	Solvay
Aéronautique & Automobile	48%	14%	8%	22%
Électronique et électrique	13%	0%	7%	7%
Resources et environnement	8%	9%	19%	12%
Agro-alimentaire & Agriculture	3%	19%	16%	13%
Biens de consommation & Santé	12%	23%	17%	18%
Bâtiment & Construction	4%	11%	9%	8%
Applications industrielles	11%	23%	24%	20%

NOTE B2: COÛTS SOUS-JACENTS DES MATIÈRES PREMIÈRES & ÉNERGIE

Les dépenses en matières premières du Groupe s'élevaient à environ 2,2 milliards d'euros en 2020 (vs. 2,7 milliards d'euros en 2019). Les matières premières peuvent être divisées en plusieurs catégories : dérivés du pétrole brut pour 37%, dérivés des minéraux pour 24% (fibre de verre, silice de sodium, silicate de calcium, phosphore, hydroxyde de sodium, etc.) produits dérivés du gaz naturel pour 11%, produits biochimiques pour 11% (glycérol, guar, alcool gras, alcool éthylique, etc.), et autres comme les composites pour 17%.

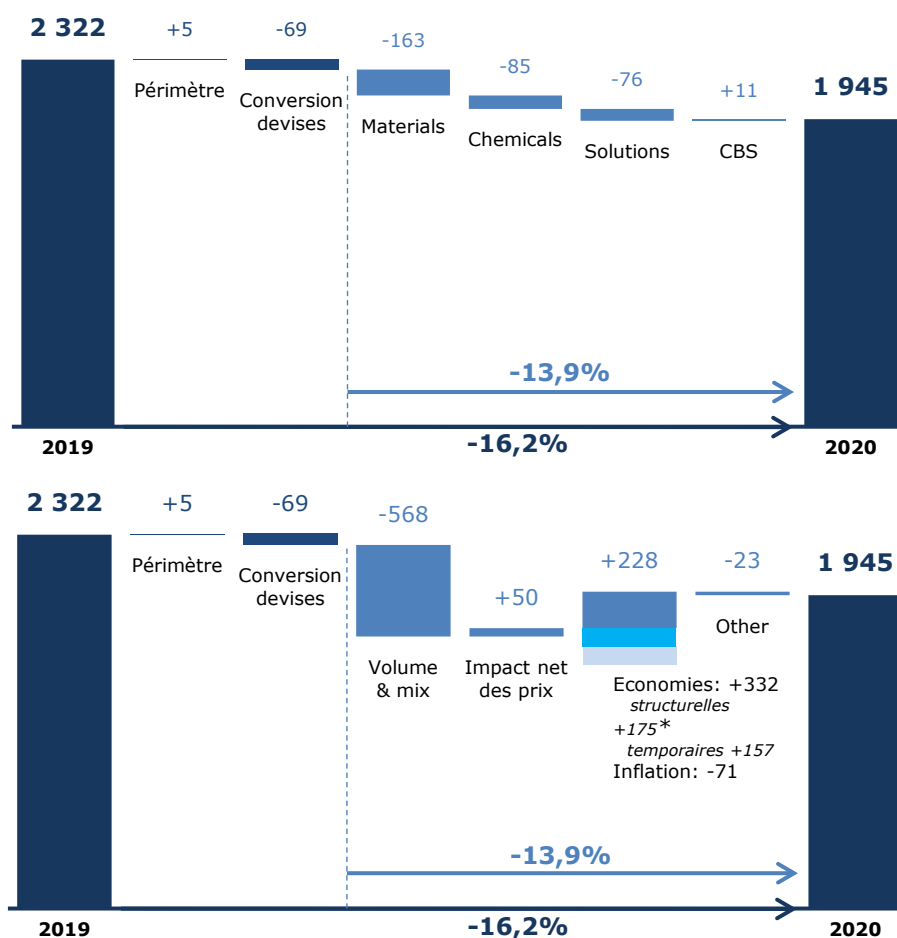
Les coûts nets de l'énergie ont représenté près de 0,49 milliard d'euros (vs 0,61 milliard d'euros en 2019). Les sources d'énergie se répartissent entre le gaz pour 68%, le coke, le coke de pétrole, le charbon et l'antracite pour 29%, l'électricité pour 2% et la vapeur, le fioul et autres pour 3%. La moitié des dépenses ont lieu en Europe (48%), suivie des Amériques (30%) et de l'Asie et du reste du monde (22%).

Le groupe a réduit son intensité énergétique globale de 7 % depuis 2012. Les facteurs clés de ces progrès ont été le programme d'efficacité énergétique SOLWATT® déployé dans la plupart des usines du monde entier et la diffusion de percées technologiques visant à améliorer l'efficacité énergétique globale de ses activités. Plus d'informations dans la section extra-financière du présent rapport annuel 4.2. Énergie.

NOTE B3: EBITDA SOUS-JACENT

EBITDA sous-jacent

Évolution de l'EBITDA sous-jacent
(en millions d'euros)



* * dont €19 millions d'économies de coûts variables

Les économies de coûts ont atteint €330 millions en 2020, dont €175 millions d'euros d'économies structurelles. Parmi les économies structurelles, environ 50% sont liées à des initiatives de restructuration, 35 % à des dépenses indirectes et 15 % à des améliorations de la productivité et de l'efficacité. **L'EBITDA sous-jacent** de 1 945 millions d'euros a diminué de 16,2% (14% organiquement) pour l'ensemble de l'année 2020 en raison de la baisse des volumes de vente. La marge d'EBITDA s'est élevée à 21,7% pour l'année grâce à des mesures sur la réduction des coûts et des prix soutenus. L'impact net total sur l'EBITDA lié à la COVID-19 est estimé à €-434 millions sur l'ensemble de l'année, après les mesures d'économie de coûts liées au personnel (y compris le chômage partiel) et les dépenses indirectes.

NOTE B4: AMORTISSEMENTS & DÉPRÉCIATIONS SOUS-JACENTS

Les charges d'amortissement et de dépréciations étaient de €-835 millions en 2020, par rapport aux €-818 millions en 2019.

NOTE B5: CHARGES FINANCIÈRES NETTES SOUS-JACENTES

(en millions d'euros)		2020	2019
Charges d'emprunts		-114	-139
Intérêt sur prêts et produits de placement		8	15
Autres gains et pertes sur endettement net		-8	-4
Charges nettes sur emprunts	a	-113	-128
Coupons d'obligations hybrides perpétuelles	b	-91	-105
Intérêts et gains/pertes de change (-) réalisés sur la co-entreprise RusVinyl	c	-19	-18
Coût d'actualisation des provisions	d	-64	-85
Résultat des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat total	e	3	4
Charges financières nettes	f = a+b+c+d+e	-284	-332

Les charges financières nettes sous-jacentes ont diminué par rapport à 2019, principalement à la suite du remboursement anticipé en 2019 des 800 millions de dollars US d'obligations senior de Solvay Finance America LLC, avec l'émission d'une obligation senior à 10 ans (600 millions d'euros) avec un coupon annuel de 0,5%. Solvay a également modifié le quantum du financement hybride, en appelant une obligation hybride de 700 millions d'euros à 4,20% en mai 2019, partiellement préfinancée par une obligation hybride de 300 millions d'euros à 4,25% émise en novembre 2018. Les coûts d'actualisation ont diminué en raison des taux d'actualisation applicables aux provisions pour la période postérieure à l'emploi.

NOTE B6: CHARGES D'IMPÔTS SOUS-JACENTES

(en millions d'euros)		2020	2019
Profit/perte de la période avant impôts	a	827	1 171
Résultats des entreprises associées & coentreprises	b	83	92
Intérêts et gains/pertes de change réalisés sur la coentreprise RusVinyl	c	-19	-18
Impôts sur le résultat	d	-195	-305
Taux d'imposition	e = -d/(a-b-c)	26%	28%

Cette baisse de 2,2 points de pourcentage est principalement due à une répartition plus favorable du bénéfice imposable par pays.

NOTE B7: PROFIT SOUS-JACENT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En 2019, les activités abandonnées consistaient principalement en la vente des activités Performance Polyamides à BASF et Domo Chemicals. La contribution des activités abandonnées au bénéfice de Solvay s'élevait à 247 millions d'euros (+14,4% par rapport à 2018 PF). Le Free Cash Flow des activités abandonnées en 2019 s'est élevé à 195 millions d'euros.

La transaction a été réalisée le 31 janvier 2020. En conséquence, la contribution des activités abandonnées au bénéfice de Solvay en 2020 a été limitée à 19 millions d'euros. Le flux de trésorerie disponible des activités abandonnées en 2020 s'élevait à 11 millions d'euros.

NOTE B8: DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions d'euros)		2020	2019
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	a	-454	-751
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	b	-81	-106
Païement de passifs locatifs	c	-108	-110
Investissements	d = a+b+c	-643	-967
Investissements des activités abandonnées	e	-33	-141
Investissements des activités poursuivies	f = d-e	-611	-826
Materials		-193	-300
Chemicals		-184	-204
Solutions		-144	-203
Corporate & Business Services		-90	-119
EBITDA sous-jacent	g	1 945	2 322
Materials		712	883
Chemicals		816	945
Solutions		566	663
Corporate & Business Services		-149	-169
Conversion en cash	h = (f+g)/g	68,6%	64,4%
Materials		72,9%	66,0%
Chemicals		77,4%	78,4%
Solutions		74,6%	69,3%

Les dépenses d'investissement dans les activités poursuivies se sont élevées à 611 millions d'euros en 2020, soit une baisse de 25,9% par rapport aux 825 millions d'euros de 2019. La réduction des investissements est l'une des mesures prises dans le cadre de la crise de la COVID-19.

NOTE B9: FREE CASH FLOW

(en millions d'euros)		2020	2019
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	a	1 242	1 815
dont contributions supplémentaires volontaires relatives aux plans de pensions	b	-552	-114
Flux de trésorerie des activités d'investissement	c	711	-880
dont dépenses d'investissements requises par un contrat de vente d'actions	d	-14	-59
Acquisition (-) de filiales	e	-12	-6
Acquisition (-) de participations - Autres	f	-46	-16
Prêts aux entreprises associées et sociétés non consolidées	g	-6	10
Cession (+) de filiales et participations	h	1 297	-31
Reconnaissance de factures affacturées	i	-22	-23
Augmentation/diminution des emprunts liés à l'assainissement de l'environnement	j	6	8
Païement de passifs locatifs	k	-108	-110
FCF	l = a-b+c-d-e-f-g-h-i+j+k	1 206	1 072
FCF des activités abandonnées	m	-11	195
FCF des activités poursuivies	n = l-m	1 217	878
Intérêts nets payés	o	-103	-118
Coupons payés sur obligations hybrides perpétuelles	p	-119	-115
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	q	-32	-39
FCF aux actionnaires Solvay	r = l+o+p+q	951	801
FCF aux actionnaires Solvay des activités abandonnées	s	-11	195
FCF aux actionnaires Solvay des activités poursuivies	t = r-s	963	606
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle pour les activités poursuivies	u	-32	-39
EBITDA sous-jacent	v	1 945	2 322
Ratio de conversion en FCF	w = (t-u)/v	51,1%	27,8%

Le Free Cash Flow aux actionnaires provenant des activités poursuivies a atteint un niveau record de 963 millions, soit une augmentation de €360 millions par rapport à 2019, une performance remarquable si l'on considère la baisse de €377 millions de l'EBITDA. Les résultats reflètent une amélioration structurelle significative et une discipline continue dans la gestion du fonds de roulement, une réduction des charges d'impôts (dont une réduction ponctuelle de €78 millions), une diminution des dépenses d'investissement et des charges pour retraites de €292 millions.

NOTE B10: FONDS DE ROULEMENT NET

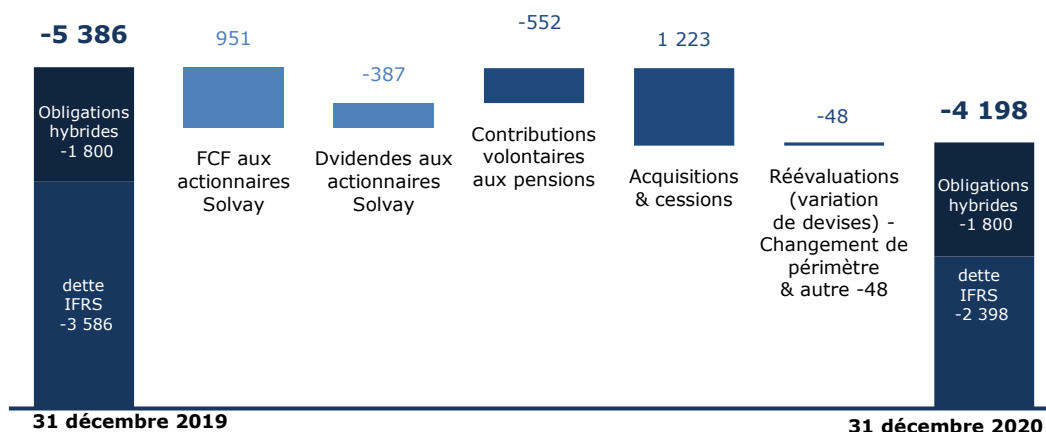
		2020	2019
(en millions d'euros)		31 décembre	31 décembre
Stocks	a	1 241	1 587
Créances commerciales	b	1 264	1 414
Autres créances courantes	c	519	628
Dettes commerciales	d	-1 197	-1 277
Autres passifs courants	e	-720	-792
Fonds de roulement net	f = a+b+c+d+e	1 108	1 560
Chiffre d'affaires	g	2 418	2 710
Chiffre d'affaires trimestriel annualisé	h = 4*g	9 673	10 841
Fonds de roulement net / chiffre d'affaires	i = f / h	11,5%	14,4%
Moyenne sur l'année	j = $\mu(Q1, Q2, Q3, Q4)$	14,7%	15,3%

Le fonds de roulement net par rapport aux ventes s'est amélioré pour atteindre 14,7% en 2020, grâce à l'accent mis sur la gestion du fonds de roulement et malgré la baisse des ventes.

NOTE B11: ENDETTEMENT SOUS-JACENT NET

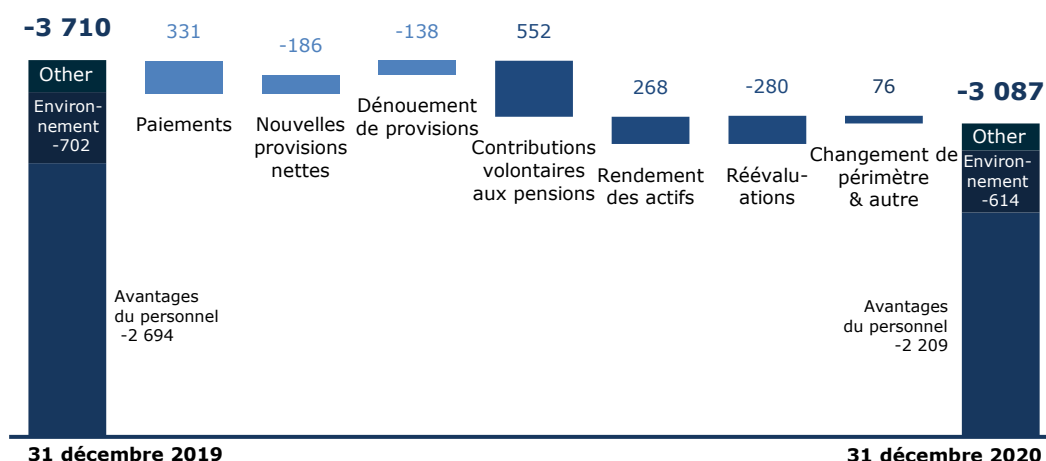
		2020	2019
(en millions d'euros)		31 décembre	31 décembre
Dettes financières non courantes	a	-3 233	-3 382
Dettes financières courantes	b	-287	-1 132
Dette brute IFRS	c = a+b	-3 519	-4 513
Dette brute sous-jacente	d = c+h	-5 319	-6 313
Autres instruments financiers	e	119	119
Trésorerie et équivalents de trésorerie totaux	f	1 002	809
Total cash and cash equivalents	g = e+f	1 121	928
Dette nette IFRS	i = c+g	-2 398	-3 586
Obligations hybrides perpétuelles	h	-1 800	-1 800
Dette nette sous-jacente	j = i+h	-4 198	-5 386
EBITDA sous-jacent (LTM)	k	1 945	2 322
Ajustement pour activité abandonnées	l	-	366
EBITDA sous-jacent ajusté pour le calcul du ratio de levier	m = k+l	1 945	2 688
Ratio de levier sous-jacent		2,2	2,0

La dette financière nette sous-jacente a diminué de €1,2 milliard en 2020 pour atteindre €4,2 milliards, grâce à la finalisation de la cession de Polyamides au premier trimestre (€1,3 milliard de recettes moins €0,6 milliard de contributions volontaires aux régimes de retraite) et à une génération de cash record. L'effet de levier à la fin de 2020 était de 2,2x contre 2,0x à la fin de 2019.



NOTE B12: PROVISIONS

Les provisions baissent de €623 millions, à €3,1 milliards, grâce principalement aux €552 millions de contributions de retraite volontaires versées en 2020 (en plus des €114 millions versés en décembre 2019) et, dans une moindre mesure, à la réduction des passifs environnementaux due principalement à des effets de change positifs. Les €552 millions de contributions volontaires aux régimes de retraite comprennent €95 millions de cotisations aux régimes de retraite en Allemagne à la fin de décembre 2020.



NOTE B13: CFROI

CFROI		2020			2019		
(en millions d'euros)		Tel publié	Ajuste- ment	Tel calculé	Tel publié	Ajuste- ment	Tel calculé
EBIT sous-jacent	a	1 110	-	1 110	1 503	-	1 503
EBITDA sous-jacent	b	1 945	-	1 945	2 322	-	2 322
Résultat des entreprises associées & coentreprises sous-jacent	t	83	-	83	92	-	92
Dividendes reçus des entreprises associées & coentreprises sous-jacent [1]	d	25	-	25	25	-	25
Investissements récurrents [2]	e = -2.3%*m	-	-	-408	-	-	-409
Impôts sur le résultat récurrent [3]	f = -28%*(a-c)	-	-	-288	-	-	-395
Données de flux de trésorerie récurrent "CFROI"	g = b-c+d+e+f	-	-	1 191	-	-	1 450
Materials	-	-	-	456	-	-	581
Chemicals	-	-	-	497	-	-	573
Solutions	-	-	-	353	-	-	426
Corporate & Business Services	-	-	-	-115	-	-	-130
Immobilisations corporelles	h	4 717	-	-	5 472	-	-
Immobilisations incorporelles	i	2 141	-	-	2 642	-	-
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	j	405	-	-	447	-	-
Goodwill	k	3 265	-	-	4 468	-	-
Valeur de remplacement du goodwill & des actifs immobilisés [4]	l = h+i+j+k	10 528	9 369	19 897	13 028	7 007	20 035
dont actifs immobilisés	m	6 858	10 870	17 728	8 114	9 685	17 799
Participation dans des entreprises associées & des coentreprises [5]	n	495	4	499	555	-36	519
Fonds de roulement net [5]	o	1 108	346	1 454	1 560	233	1 793
"CFROI" capital investi	p = l+n+o	-	-	21 850	-	-	22 347
Materials	-	-	-	6 260	-	-	6 396
Chemicals	-	-	-	6 492	-	-	6 747
Solutions	-	-	-	6 376	-	-	6 587
Corporate & Business Services	-	-	-	2 964	-	-	2 870
CFROI	q = g/p	-	-	5,5%	-	-	6,5%
Materials	-	-	-	7,3%	-	-	9,1%
Chemicals	-	-	-	7,7%	-	-	8,5%
Solutions	-	-	-	5,5%	-	-	6,5%

[1] Hors activités abandonnées

[2] Actuellement estimé à 2.3% de la valeur de remplacement des immobilisations

[3] Actuellement estimé à 28% du bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT)

[4] L'ajustement reflète la moyenne trimestrielle de l'année

[5] L'ajustement reflète la différence entre la valeur de remplacement estimée du goodwill et des immobilisations et la valeur comptable. Les variations dans le temps proviennent des variations de change, des nouveaux investissements et des mouvements de portefeuille. L'ajustement reflète également la moyenne trimestrielle sur l'année.

NOTE B14: ROCE

(en millions d'euros)		2020	2019
EBIT	a	1 110	1 503
Impact comptable non cash des amortissements & dépréciations de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) de sociétés acquises	b	-181	-214
Numérateur	c = a+b	929	1 289
Fond de roulement industriel	d	1 674	1 932
Fond de roulement autre	e	-242	-139
Immobilisations corporelles	f	4 997	5 470
Immobilisations incorporelles	g	2 361	2 753
Actifs comptabilisés au titre de droit d'utilisation	h	422	462
Participation dans des entreprises associées & coentreprises	i	499	519
Autres participations	j	46	40
Goodwill	k	3 621	4 864
Dénominateur	l = d+e+f+g+h+i+j+k	13 379	15 901
ROCE	m = c/l	6,9%	8,1%

Le ROCE a été défini comme l'une des mesures de performance clés pour évaluer le succès de la stratégie G.R.O.W. En 2020, le ROCE a diminué à 6,9%, principalement en raison d'une baisse de la rentabilité.

NOTE B15: RECHERCHE & INNOVATION

(en millions d'euros)		2020	2019
Frais de recherche & développement IFRS	a	-300	-323
Subsides nettés en frais de recherche & développement	b	26	26
Amortissements, dépréciations & dépréciations d'actifs inclus en frais de recherche & développement	c	-89	-83
Investissements en recherche & innovation	d	-54	-70
Reserche & innovation	e = a-b-c+d	-291	-336
Materials		-126	-131
Chemicals		-32	-43
Solutions		-103	-115
Corporate & Business Services		-30	-47
Chiffre d'affaires net	f	8 965	10 244
Materials		2 695	3 199
Chemicals		2 948	3 328
Solutions		3 316	3 710
Corporate & Business Services		6	6
Intensité de recherche & innovation	g = -e/f	3,2%	3,3%
Materials		4,7%	4,1%
Chemicals		1,1%	1,3%
Solutions		3,1%	3,1%

L'effort de R&I a encore diminué en 2020 en raison des programmes de réduction des coûts opérationnels à l'échelle du groupe dans le contexte de la crise de la COVID-19. Les efforts de R&I au niveau corporate ont été fortement réorientés vers les activités matérielles en phase avec la nouvelle stratégie du G.R.O.W.

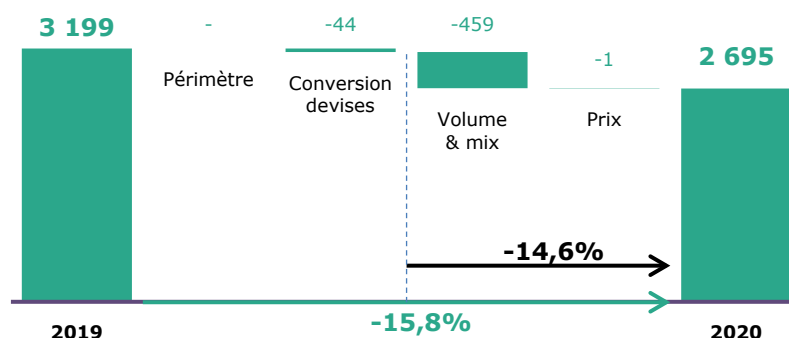
4. CHIFFRES SOUS-JACENTS PAR SEGMENT

APERÇU PAR SEGMENT

En millions d'euros	2020	2019	%	% organique
Chiffre d'affaires net	8 965	10 244	-12,5%	-10,1%
Materials	2 695	3 199	-15,8%	-14,6%
Specialty Polymers	1 820	1 927	-5,5%	-
Composite Materials	875	1 272	-31,2%	-
Chemicals	2 948	3 328	-11,4%	-7,7%
Soda Ash & Derivatives	1 450	1 661	-12,7%	-
Peroxides	642	683	-6,0%	-
Coatis	470	535	-12,1%	-
Silica	386	449	-13,9%	-
Solutions	3 316	3 710	-10,6%	-8,3%
Novecare	1 566	1 789	-12,5%	-
Special Chem	761	864	-11,9%	-
Technology Solutions	555	632	-12,2%	-
Aroma Performance	435	425	+2,2%	-
Corporate & Business Services	6	6	-0,3%	-
EBITDA	1 945	2 322	-16,2%	-13,9%
Materials	712	883	-19,3%	-18,7%
Chemicals	816	945	-13,7%	-9,4%
Solutions	566	663	-14,5%	-11,8%
Corporate & Business Services	-149	-169	+11,4%	-
Marge d'EBITDA	21,7%	22,7%	-1,0pp	-
Materials	26,4%	27,6%	-1,2pp	-
Chemicals	27,7%	28,4%	-0,7pp	-
Solutions	17,1%	17,9%	-0,8pp	-

NOTE B16: MATERIALS

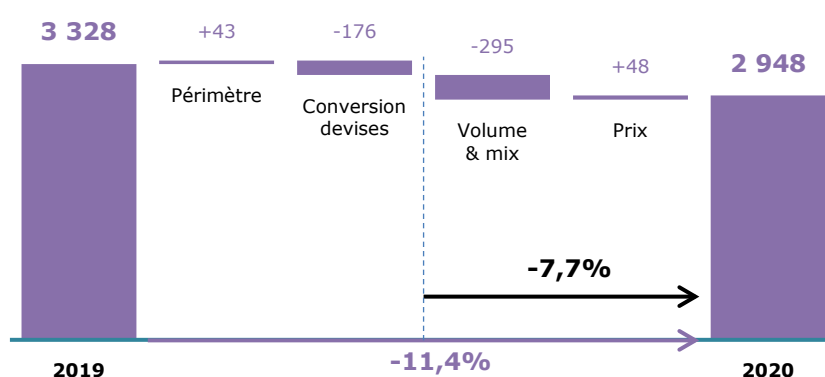
En millions d'euros	2020	2019	%
Chiffre d'affaires net	2 695	3 199	-15,8%
Specialty Polymers	1 820	1 927	-5,5%
Composite Materials	875	1 272	-31,2%
EBITDA	712	883	-19,3%
Marge d'EBITDA	26,4%	27,6%	-1,2pp
EBIT	460	627	-26,7%
Investissements des activités poursuivies	193	300	-35,7%
Conversion en cash	72,9%	66,0%	+6,9pp
CFROI	7,3%	9,1%	-1,8pp
Recherche & Innovation	126	131	-3,8%
Intensité de recherche & innovation	4,7%	4,1%	+0,6pp



En 2020, les ventes ont diminué de 15,8% (-14,6% organiquement) en raison de la baisse des volumes sur les marchés de l'aérospatiale civile et de l'automobile. L'EBITDA pour l'ensemble de l'année a baissé de 19,3% (-18,7% organiquement), tandis que des mesures de réduction des coûts et des prix soutenus ont protégé les marges du segment à 26,4%.

NOTE B17: CHEMICALS

En millions d'euros	2020	2019	%
Chiffre d'affaires net	2 948	3 328	-11,4%
Soda Ash & Derivatives	1 450	1 661	-12,7%
Peroxides	642	683	-6,0%
Coatis	470	535	-12,1%
Silica	386	449	-13,9%
EBITDA	816	945	-13,7%
EBITDA margin	27,7%	28,4%	-0,7pp
EBIT	552	693	20,3%
Investissements des activités poursuivies	184	204	-9,6%
Conversion en cash	77,4%	78,4%	-1,0pp
CFROI	7,7%	8,5%	-0,8pp
Recherche & Innovation	32	43	-25,6%
Intensité de recherche & innovation	1,1%	1,3%	-0,2pp

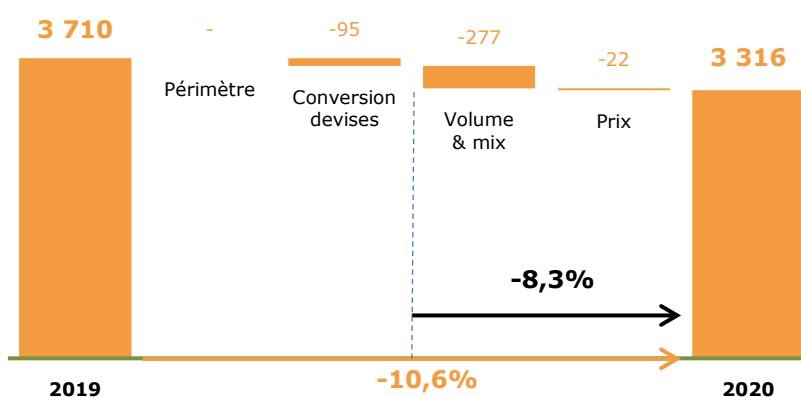


Pour l'ensemble de l'année 2020, les ventes dans ce segment ont diminué de 11,4% (-7,7% organiquement) en raison de la baisse des volumes et des fluctuations monétaires, compensée en partie par le prix. L'EBITDA en 2020 a diminué de 13,7%

(-9,4% organiquement), les mesures de réduction des coûts ayant permis de soutenir une grande partie de la baisse des volumes et de préserver une marge EBITDA de 27,7%.

NOTE B18: SOLUTIONS

En millions d'euros	2020	2019	%
Chiffre d'affaires net	3 316	3 710	-10,6%
Novecare	1 566	1 789	-12,5%
Special Chem	761	864	-11,9%
Technology Solutions	555	632	-12,2%
Aroma Performance	435	425	+2,2%
EBITDA	566	663	-14,5%
Marge d'EBITDA	17,1%	17,9%	-0,8pp
EBIT	350	448	-21,9%
Investissements des activités poursuivies	144	203	-29,2%
Conversion en cash	74,6%	69,3%	+5,3pp
CFROI	5,5%	6,5%	-0,9pp
Recherche & Innovation	103	115	-10,4%
Intensité de recherche & innovation	3,1%	3,1%	-



Les ventes pour l'année 2020 ont diminué de 10,6% (-8,3% en organique), principalement en raison de la baisse des volumes. L'EBITDA a diminué de 14,5% (-11,8% organiquement), l'atténuation des coûts ayant compensé la majeure partie de l'impact, ce qui a conduit à une marge EBITDA de 17,1 % pour l'année.

NOTE B19: CORPORATE & BUSINESS SERVICES

En millions d'euros	2020	2019	%
Chiffre d'affaires	6	6	-0,3
EBITDA	-149	-169	+11,4%
EBIT	-252	-265	+5,0%
Investissements des activités poursuivies	90	119	-24,3%
Recherche & innovation	30	47	-36,2%

L'EBITDA sous-jacent pour l'ensemble de l'année s'est élevé à €-149 millions, soit €20 millions de mieux, ce qui reflète principalement les réductions de coûts et les mesures d'austérité.

5. RÉCONCILIATION DES CHIFFRES SOUS-JACENTS AVEC LES CHIFFRES IFRS

Outre les comptes IFRS, Solvay présente des indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent afin de fournir une vue plus complète permettant les comparaisons de la performance économique du Groupe. Ces chiffres IFRS sont ajustés pour les impacts non cash de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) liés aux acquisitions, les coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en tant que capitaux propres en IFRS, mais traitées comme de la dette dans les états sous-jacents, et pour d'autres éléments afin de fournir des indicateurs évitant la déformation de l'analyse et permettant la lecture de la performance sous-jacente du Groupe et la comparabilité des résultats sur la période de référence.

L'EBITDA sur une base IFRS s'élevait à €1 751 millions contre €1 945 millions sur une base sous-jacente. La différence de €194 millions s'explique par les ajustements suivants des chiffres IFRS dans le but d'améliorer la comparabilité des résultats sous-jacents :

- €26 millions dans « Résultats des entreprises associées & coentreprises » pour la part de Solvay dans les charges financières de la coentreprise RusVinyl et les résultats de change sur la dette libellée en euros de la coentreprise, suite à la dévaluation de 30% du rouble russe au cours de la période. Ces éléments ont été reclassés en « Charges financières nettes ».
- €148 millions dans « Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure », sans tenir compte des éléments d'amortissement et de dépréciation d'actifs. Ce résultat comprend principalement la provision de €122 millions pour le plan de restructuration annoncé le 26 février 2020 et celui concernant Composite Materials annoncé le 15 mai 2020, ainsi que des dépenses nettes de €26 millions liées aux cessions de filiales.
- €20 millions liés aux « Assainissements historiques et aux principaux litiges juridiques », principalement sur les dépenses environnementales.

L'EBIT sur une base IFRS s'élevait à €-665 millions contre €1 110 millions sur une base sous-jacente. La différence de €1 776 millions s'explique par les ajustements mentionnés ci-dessus, à savoir €194 millions au niveau de l'EBITDA et €1 582 millions au niveau des « Amortissements & dépréciations d'actifs ». Ces derniers comprennent :

- L'impact non cash de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour €181 millions. Il comprend des charges d'amortissement d'actifs incorporels ajustés dans le « Coût des ventes » à hauteur de €1 million, les « Frais administratifs » à hauteur de €11 millions, dans les « Frais de recherche & développement » à hauteur de €3 millions et dans les « Autres gains et pertes d'exploitation » à hauteur de €166 millions.
- €1 401 millions d'impact lié à des dépréciations, rapportés dans « Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure » à la suite des tests de dépréciation réalisés au T2 2020 pour évaluer les conséquences de la crise COVID-19 sur Composite Materials, Technology Solutions et les actifs pétroliers et gaziers - voir le rapport financier du T2 pour plus de détails.

Les charges financières nettes sur une base IFRS étaient de €-178 millions contre €-284 millions sur une base sous-jacente. Les €-105 millions d'ajustements réalisés sur les charges financières nettes IFRS comprennent :

- €-91 millions liés à la reclassification des coupons des obligations hybrides perpétuelles, traités en tant que dividendes en IFRS, mais en tant que charges financières dans les résultats sous-jacents.
- €-19 millions liés à la reclassification des charges financières et des résultats de change réalisés sur la dette libellée en euros de la coentreprise RusVinyl en charges financières nettes.
- €5 millions liés à l'impact net de la hausse des taux d'actualisation sur l'évaluation des passifs environnementaux au cours de la période.

Les impôts sur une base IFRS s'élevaient à €-248 millions contre €-195 millions sur une base sous-jacente. Les €53 millions d'ajustements comprennent principalement des impacts fiscaux liés à des ajustements apportés au résultat avant impôts ainsi que des provisions pour dépréciation sur impôts différés actifs sur pertes et autres différences temporelles.

Les activités abandonnées ont généré un profit de €163 millions sur une base IFRS et €19 millions sur une base sous-jacente. L'ajustement de €-144 millions sur le résultat IFRS se rapporte à la plus-value nette après impôts (sous réserve des ajustements habituels du prix d'achat après la clôture) prévue lors de la cession des activités Polyamide.

Le profit / (perte) de la période attribué aux actionnaires Solvay, sur une base IFRS, était de €-962 millions et de €618 millions sur une base sous-jacente. La différence de €1 579 millions reflète les ajustements décrits ci-dessus de l'EBIT, des charges financières nettes, des impôts et des activités abandonnées. Il n'y avait pas d'impact lié aux « participations ne donnant pas le contrôle. »

6. CHIFFRES PAR ACTION

CHIFFRES CLÉS HISTORIQUES PAR ACTION

		2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'actions (en 1000 actions)						
Actions émises à la fin de l'exercice	a	105 876	105 876	105 876	105 876	105 876
Actions propres à la fin de l'exercice	b	2 652	2 358	2 723	2 466	2 718
Actions détenues par Solvac à la fin de l'exercice	c	32 511	32 511	32 511	32 511	32 511
Actions en circulation à la fin de l'exercice	d = a-b	103 225	103 519	103 154	103 411	103 158
Moyenne des actions en circulation (calcul de base)	e	103 294	103 352	103 277	103 177	103 140
Moyenne des actions en circulation (capital dilué)	f	103 609	104 084	103 735	103 403	103 170
Chiffres par action (en euros)						
Capitaux propres attribués à Solvay	g = .../d [2]	72,83	71,98	77,76	74,70	52,45
Profit de la période sous-jacent (base)	h = .../e [2]	8,19	9,08	10,57	10,41	5,99
Profit de la période IFRS (base)	i = .../e [2]	6,01	10,27	8,31	1,15	-9,32
Profit de la période IFRS (dilué)	j = .../f [2]	5,99	10,19	8,27	1,15	-9,32
Dividende brute [3]	k	3,45	3,60	3,75	3,75	3,75
Dividende net [3]	l = k*(1- ...%) [4]	2,42	2,52	2,62	2,62	2,62
Chiffres du cours de l'action (en euro) [5]						
Le plus haut	m	112,30	132,00	120,65	111,45	105,25
Le plus bas	n	70,52	106,30	85,44	82,26	52,82
Moyenne	o = v/u	89,32	118,69	110,07	95,53	78,95
A la fin de l'exercice	p	111,35	115,90	87,32	103,30	96,88
Ratio cours/résultat sous-jacent	q = p/h	13,6	12,8	8,3	9,9	16,2
Ratio cours/résultats IFRS	r = p/i	18,5	11,3	10,5	90,0	-10,4
Rendement sur dividende brute	s = k/p	3,1%	3,1%	4,3%	3,6%	3,9%
Rendement sur dividende net	t = l/p	2,2%	2,2%	3,0%	2,5%	2,7%
Chiffres du marché boursier [5]						
Volume annuel (en 1000 actions)	u	86 280	62 642	70 715	65 292	71 670
Volume annuel (en € million)	v	7 707	7 435	7 784	6 238	5 659
Capitalisation boursière (en M€)	w = p*d	11 494,1	11 997,8	9 007,4	10 682,3	9 994,0
Taux de rotation	x = u/a	81,5%	59,2%	66,8%	61,7%	67,7%
Taux de rotation ajusté du flottant	y = u/(a-b-c)	122,0%	88,2%	100,1%	92,1%	101,4%

(1) Ces données ne sont pas présentées sur une base pro forma, c'est-à-dire en excluant les impacts de IFRS16 pour 2018.

(2) Le numérateur peut être trouvé sous le même libellé dans le tableau des chiffres clés financiers historiques de la section 1 du rapport de gestion.

(3) Le dividende de l'exercice 2020 est recommandé, en attendant l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2021.

(4) Précompte mobilier belge applicable dans l'année de paiement du dividende, soit l'année suivante: 27% en 2016, 30% depuis 2017.

(5) Les données boursières sont basées sur l'ensemble des transactions enregistrées par Euronext.

NOTE B20: RÉSULTAT PAR ACTION

		2020	2019
Profit attribué à Solvay (en M€)			
Profit de la période sous-jacent	a	618	1 075
Profit de la période sous-jacent des activités poursuivies	b	599	828
Profit de la période IFRS	c	-962	118
Profit des activités poursuivies IFRS	d	-1 124	-118
Nombre d'actions (en 1000 actions)			
Actions émises à la fin de l'exercice	e	105 876	105,876
Actions propres à la fin de l'exercice	f	2 718	2 466
Actions en circulation à la fin de l'exercice	g = e-f	103 158	103 411
Moyenne des actions en circulation (calcul de base)	h	103 140	103 177
Moyenne des actions en circulation (calcul dilué)	i	103 170	103 403
Chiffres par action (en €)			
Profit de la période sous-jacent (base)	j = a/h	5,99	10,41
Profit des activités poursuivies sous-jacent (base)	k = b/h	5,81	8,02
Profit de la période IFRS (base)	l = c/h	-9,32	1,15
Profit des activités poursuivies IFRS (base)	m = d/h	-10,90	-1,14
Profit de la période IFRS (dilué)	p = c/i	-9,32	1,15
Profit des activités poursuivies IFRS (dilué)	q = d/i	-10,90	-1,14

Le bénéfice sous-jacent par action des activités poursuivies a diminué de 27,5% à €5,81, principalement en raison de la baisse de 16,2% de l'EBITDA. Le bénéfice sous-jacent total par action sur l'ensemble de l'année a diminué de 42,4%, car les activités abandonnées de Polyamide étaient présentes 12 mois en 2019 et seulement un mois en 2020.

NOTE B21: DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration a décidé de recommander à l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2021 le versement d'un dividende brut total de €3,75 par action. Le dividende pour l'exercice 2020 s'inscrit dans la politique de dividende du groupe qui consiste à maintenir un dividende stable à croissant et, dans la mesure du possible, à ne jamais le réduire.

Compte tenu de l'acompte sur dividende de €1,50 brut par action, assorti d'une retenue à la source de 30%, versé le 18 janvier 2021, le solde du dividende au titre de l'exercice 2020 s'élève à €2,25 brut par action, qui sera versé le 19 mai 2021, sous réserve de l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

7. PERSPECTIVES

L'EBITDA du premier trimestre 2021 devrait se situer dans une fourchette comprise entre 520 à 550 millions d'euros. Le Free Cash Flow devrait se situer dans une fourchette comprise entre 600 millions d'euros et 650 millions d'euros pour l'année 2021. Cette indication se base sur une réduction des charges de retraite et des charges financières, des charges de restructuration plus élevées, un accroissement du besoin en fonds de roulement et la reprise des dépenses d'investissement visant à soutenir nos innovations et notre croissance.

Les économies de coûts structurels supplémentaires sont estimées à 150 millions d'euros pour 2021, ce qui permet de plus que compenser les effets de l'inflation des coûts fixes, qui devraient s'élever à environ 75 millions d'euros. Cela portera les réductions de coûts cumulées à 325 millions sur la période 2020-2021.



États extra-financiers

1. Tableau des résultats consolidés → 89

- 1.1. Climat → 89
- 1.2. Ressources → 90
- 1.3. Qualité de vie → 91

2. Méthode de préparation → 93

- 2.1. Pratiques de reporting → 93
- 2.2. Analyse de matérialité → 95
- 2.3. World Economic Forum : Mesurer le capitalisme des parties prenantes : Mesures et informations de base → 99
- 2.4. Task Force on Climate-related Financial Disclosure → 103
- 2.5. Objectifs de développement Durable des Nations Unies → 104
- 2.6. Sustainability Accounting Standards Board (SASB) 105
- 2.7. Appartenance à des associations → 107

3. Gouvernance → 110

- 3.1. Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire → 111
- 3.2. Solvay Way → 116
- 3.3. Gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement → 117
- 3.4. Recherche et innovation → 118

3.5. Chaîne d'approvisionnement et achats → 121

4. Climat → 124

- 4.1. Émissions de gaz à effet de serre → 124
- 4.2. Énergie → 127
- 4.3. Biodiversité → 130

5. Ressources → 132

- 5.1. Conception de produit et gestion de la durée de vie → 132
- 5.2. Économie circulaire → 134
- 5.3. Qualité de l'air → 136
- 5.4. Eaux et eaux usées → 137
- 5.5. Déchets → 139

6. Qualité de vie → 141

- 6.1. Santé et sécurité des collaborateurs → 141
- 6.2. Engagement et bien-être des collaborateurs → 147
- 6.3. Diversité et inclusion → 150
- 6.4. Recrutement, développement et rétention → 152
- 6.5. Bien-être des clients → 156
- 6.6. Entreprise citoyenne → 158
- 6.7. Matériaux dangereux → 161
- 6.8. Gestion des risques d'incidents critiques → 164

GRI Content Index → 166

États extra-financiers

1. TABLEAU DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

1.1. CLIMAT

	Unités	2020	2019	2018	2017	2016	
ASPECTS PRIORITAIRES							
Émissions de gaz à effet de serre							
R	Total des émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Mt éq. CO ₂	8,9	10,6	10,4	10,2	10,9
R	Total des émissions indirectes de CO ₂ - Brut, fondé sur le marché (Scope 2)	Mt CO ₂	1,2	1,4	1,9	2,1	2,5
R	Total des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 & 2)	Mt CO ₂	10,1	12,0	12,3	12,3	13,4
L	Total des émissions du Scope 3	Mt éq. CO ₂	28,8	32,6	34,2	-	-
	Total des Scopes 1 + 2 + 3	Mt éq. CO ₂	38,9	44,6	46,5	-	-
Biodiversité							
L	Espèces potentiellement touchées	Nombre	107	116,2	121,9	-	-
ASPECTS À HAUTE MATÉRIALITÉ							
Énergie							
	Consommation de combustible pour la production d'énergie	PJ	99	107	93	92	96
	Énergie secondaire achetée pour consommation	PJ	34	38	45	49	53
	Énergie vendue	PJ	31	32	23	22	23
L	Consommation d'énergie primaire	PJ	103	113	115	119	126
	Combustibles solides	PJ	27	32	33	38	33

1.2. RESSOURCES

			Unités	2020	2019	2018	2017	2016
ASPECTS PRIORITAIRES								
Conception de produit et gestion de la durée de vie								
Répartition du chiffre d'affaires par catégories de la heat map SPM								
R	Solutions	%	52	53	50	49	43	
R	Neutres	%	27	27	30	31	33	
R	Challenges	%	8	7	7	8	8	
R	Non évalué	%	13	13	13	12	16	
Solutions SPM : ventes par principale catégorie d'impact								
	Climat	€ milliard	1,6	2,2	2,2	-	-	
	Ressources	€ milliard	3,2	3,5	3,1	-	-	
	Qualité de vie	€ milliard	3,1	3,3	3,1	-	-	
	Total des ventes nettes de Solutions	€ milliard	4,7	5,4	5,1	-	-	
Émissions atmosphériques absolues								
L	Oxydes d’azote – NOx	En tonnes métriques	5 587	6 197	7 704	9 432	11 115	
L	Oxydes de soufre - SOx	En tonnes métriques	2 808	2 888	3 750	4 562	5 343	
L	Composés organiques volatils non méthaniques - NMVOC	En tonnes métriques	3 286	4 109	4 252	4 142	4 941	
Prélèvement d'eau douce								
R	Prélèvement d'eau douce total	Mm3	314	330	330	326	494	
	Prélèvement d'eau douce dans les zones en situation de stress hydrique	Mm3	29	-	-	-	-	
			Unités	2020	2019	2018	2017	2016
Production de déchets, absolue								
R	Déchets industriels non dangereux	1 000 tonnes*	1 457	1 596	1 602	1 641	1 463	
R	Déchets industriels dangereux	1 000 tonnes*	71,6	86,6	93,1	99,7	188,6	
R	Total des déchets industriels	1 000 tonnes*	1 529	1 682	1 696	1 741	1 651	

1.3. QUALITÉ DE VIE

		Unités	2020	2019	2018	2017	2016
ASPECTS PRIORITAIRES							
Santé et sécurité des collaborateurs							
Taux de fréquence des accidents							
R	MTAR - Collaborateurs	Accidents par million d'heures de travail	0,35	0,44	0,58	0,63	0,73
R	MTAR - Sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,54	0,43	0,48	0,70	0,86
R	MTAR - Collaborateurs et sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,40	0,44	0,54	0,65	0,77
R	LTAR - Collaborateurs	Accidents par million d'heures de travail	0,57	0,73	0,71	0,70	0,69
R	LTAR - Sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,96	0,51	0,52	0,52	0,90
R	LTAR - Collaborateurs et sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,68	0,66	0,65	0,65	0,76
	RIIR - Collaborateurs et sous-traitants	Accident par 200 000 d'heures de travail	0,37	-	-	-	-
	Taux de fréquence des maladies professionnelles (OIFR)	par million d'heures de travail	0,49	0,54	0,33	0,06	0,08
Diversité et inclusion							
Femmes à des postes de cadre supérieur et intermédiaire							
R	Cadre supérieur et intermédiaire	%	24,7	24,3	23,7	-	-
Diversité des genres par catégorie de collaborateurs							
R	Femmes à des postes de cadre supérieur	% des effectifs	15	14	15	16	14
R	Femmes à des postes de cadre intermédiaire	% des effectifs	26	26	25	24	23
R	Femmes à des postes de cadre débutant	% des effectifs	34	33	33	32	33
R	Femmes à des postes autres que de cadre	% des effectifs	20	20	20	21	19
R	Nombre total de femmes chez Solvay	% des effectifs	24	23	23	23	22
Personnel de Solvay par âge							
	Moins de 30 ans	Nombre	2 928	2 649	2 800	2 765	3 242
	Entre 30 et 49 ans	Nombre	12 425	13 422	13 605	13 578	15 107
	50 ans et plus	Nombre	8 310	8 084	8 096	8 116	8 681
	Total des effectifs	Nombre	23 663	24 155	24 501	24 459	27 030
Net Promoter Score							
L	Net Promoter Score (NPS) de Solvay	%	NA	33	42	36	27
ASPECTS À HAUTE MATÉRIALITÉ							
Entreprise citoyenne							
	Donations, parrainages et projets du Groupe Solvay	M€	1,9	3,6	3,9	-	-
Matériaux dangereux							
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) de Solvay dans les produits vendus							
L	Toutes les SVHC ⁽¹⁾	Nombre	40	29	31	35	20
L	Pourcentage de réalisation du programme d'analyse sur des alternatives de remplacement aux substances commercialisées ⁽²⁾	%	51	54	39	49	18
	Dont remplacement effectif	%	0	0	0	32	-
Gestion des risques d'incidents critiques							
Incidents de sécurité des procédés							
L	Taux d'incidents de sécurité des procédés	Nombre	0,9	0,9	1,0	0,9	0,7
L	Incidents de sécurité des procédés d'une gravité majeure ou catastrophique	Nombre	0	1	1	-	-
L	Incidents de sécurité des procédés avec des conséquences environnementales	Nombre	26	34	47	-	-

	Unités	2020	2019	2018	2017	2016
L ... au cours desquels les limites du permis d'exploitation ont été dépassées	Nombre	14	16	12	-	-
L ... sans dépassement des limites du permis d'exploitation	Nombre	12	18	35	-	-
ASPECTS DE MATÉRIALITÉ MODÉRÉE						
Valeur économique générée						
Ventes	€ million	9 714	11 227	11 299	10 891	10 045
Intérêts sur les prêts et les dépôts à court terme	€ million	8	15	13	15	13
Les bénéfices des associés et de l'entreprise commune sont comptabilisés sur la base du MEQ	€ million	58	95	44	44	85
Revenus des investissements non consolidés	€ million	7	8	7	5	11
Résultat des activités abandonnées	€ million	163	236	201	241	82
Répartition de la valeur économique générée						
Coûts de fonctionnement	€ million	6 022	6 791	7 184	6 532	5 732
Salaires et avantages sociaux des employés	€ million	1 999	2 308	2 229	2 275	2 238
Impôts courants	€ million	116	143	124	191	190
Paieement aux fournisseurs de fonds	€ million	660	697	653	723	707
Contribution communautaire	%	0	0	0	0	0
Valeur économique retenue	€ million	1 153	1 642	1 374	1 474	1 369
Recrutement, développement et rétention						
Personnel de Solvay par région						
Europe	Effectifs	11 428	11 264	11 444	11 351	13 030
femmes	%	26	25	25	25	23
Personnel permanent	%	89	97	98	97	97
Asie-Pacifique et reste du monde	Effectifs	4 336	4 411	4 415	4 696	5 229
femmes	%	25	25	25	25	24
Personnel permanent	%	77	73	71	62	62
Amérique du Nord	Effectifs	5 553	6 175	6 592	6 057	6 424
femmes	%	21	20	20	20	20
Personnel permanent	%	100	100	98	100	100
Amérique Latine	Effectifs	2 346	2 305	2 050	2 355	2 347
femmes	%	20	20	21	21	21
Personnel permanent	%	93	98	98	100	100
Total	Effectifs	23 663	24 155	24 501	24 459	27 030
femmes	%	24	23	23	23	23
Personnel permanent	%	90	93	93	91	91

R = Assurance raisonnable

L = Assurance limitée

2. MÉTHODE DE PRÉPARATION

Divulgations GRI 102-46

Principaux cadres de référence utilisés dans la préparation du Rapport Annuel et du Rapport Intégré

- **Global Reporting Initiative (GRI)** : les normes GRI sont la principale référence du Rapport Annuel Intégré de Solvay en termes de durabilité.
- **Pacte Mondial des Nations Unies** : les informations fournies servent à faire progresser la mise en œuvre des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.
- **International Integrated Reporting Council (IIRC)** : Solvay adhère aux principes et aux éléments de contenu du Reporting intégré, tels que décrits dans le « Cadre de référence international » publié par l'IIRC.
- **2014/95/UE** : Solvay utilise les normes GRI afin de respecter la Directive 2014/95/UE du Parlement Européen et du Conseil Européen du 22 octobre 2014 modifiant la Directive 2013/34/UE, en ce qui concerne la publication d'informations non financières et d'informations relatives à la diversité. La Directive a été transposée en Droit belge, en septembre 2017;
- **Sustainability Accounting Standards Board (SASB)** : Solvay aligne son analyse de matérialité sur la démarche SASB afin de préparer la SASB Materiality Map™. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section de ce chapitre consacrée à l'analyse de matérialité.
- **World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) (Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable)** : Les rapports de Solvay respectent les directives du manuel de divulgation en matière d'ESG du WBCSD en termes de sélection de processus et de contenu.
- **Forum économique mondial** : « Measuring Stakeholder Capitalism - Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation » (Mesurer le capitalisme des parties prenantes - Vers des mesures communes et un reporting cohérent de la création de valeur durable) - septembre 2020 : Solvay présente un rapport sur le rapport du FEM « Core Metrics and Disclosures ».
- **Objectifs de Développement Durable des Nations Unies** : Solvay a identifié les 9 Objectifs de Développement Durable sur lesquels elle peut avoir le plus d'impact, par ses activités ou tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'analyse de matérialité.
- **TCFD - Task force on Climate-related Financial Disclosures** : le rapport de Solvay inclut l'alignement sur les 11 recommandations du TCFD.

2.1. PRATIQUES DE REPORTING

Divulgations GRI 102-8 102-46 102-48

2.1.1. Périmètre et limites des rapports

Sauf indication contraire, les limites des rapports environnementaux et sociaux correspondent au périmètre et aux limites des rapports financiers tels que décrits dans la « Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation » dans les états financiers. En d'autres termes, les indicateurs sociaux et environnementaux sont consolidés suivant l'approche de la participation au capital (« equity share »), telle que décrite dans les normes comptables et de reporting sur les gaz à effet de serre.

Sauf indication contraire, les années antérieures ne sont pas retraitées pour tenir compte des indicateurs extra-financiers. Solvay utilise l'approche « rolling base year », telle que décrite dans les normes comptables et de reporting sur les gaz à effet de serre.

Le périmètre de reporting comprend tous les aspects de haute matérialité, tels qu'identifiés dans l'analyse de matérialité de Solvay. Certains aspects de matérialité faible ou modérée ont été inclus parce qu'ils sont demandés par des groupes spécifiques de parties prenantes.

2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre

Solvay utilise les références suivantes :

- les directives « Guidance for Accounting & Reporting Corporate Greenhouse Gas Emissions (GHG) in the Chemical Sector Value Chain » publiées par le World Business Council for Sustainable Development;
- les normes comptables et de reporting sur les gaz à effet de serre ;
- les normes sur la chaîne de valeur des entreprises sur les gaz à effet de serre (Scope 3).

Afin de mieux refléter sa politique de durabilité, Solvay a décidé d'appliquer la méthode fondée sur le marché pour calculer les émissions de CO₂ associées à l'électricité achetée. Afin de respecter les normes de la Global Reporting Initiative (GRI), les critères suivants (par ordre décroissant de priorité) sont appliqués pour sélectionner le facteur d'émission de CO₂ de chaque contrat de fourniture d'électricité :

- **Certificats d'attribution d'énergie** - facteur d'émission résultant d'instruments spécifiques tels que les certificats d'énergie verte ;
- **Base contractuelle** - facteur d'émission obtenu par des contrats concernant des sources spécifiques pour lesquelles il n'existe pas d'émissions d'attributs spécifiques ;
- **Fournisseur / taux d'émission de service public** - facteur d'émission publié comme résultat du mix de détail du fournisseur ;
- **Mix résiduel** - si aucun mix résiduel n'est disponible, des facteurs d'émission moyenne du réseau sont utilisés comme estimation ;
- **Fondé sur localisation** - si aucun des facteurs ci-dessus n'est disponible, le facteur d'émission national publié par les autorités publiques ou l'Agence Internationale de l'énergie s'applique. En raison d'une recommandation du World Resources Institute (WRI), les facteurs d'émission «Emissions & Generation Resource Integrated Database» (eGRID) publiés par la United States Environmental Protection Agency (agence américaine pour la protection de l'environnement) sont utilisés, aux États-Unis, à la place du facteur d'émission du service public. Des facteurs d'émission publiés par le Ministère de l'Écologie et de l'Environnement sont utilisés à la place du facteur d'émission du service public.

2.1.3. Énergie

Les éléments de consommation énergétique sont convertis en énergie primaire selon les conventions suivantes :

- Combustibles, en utilisant les pouvoirs calorifiques nets ;
- Vapeur achetée, en tenant compte de la valeur de référence de l'efficacité de la chaudière, rapportée au combustible utilisé pour sa génération (par exemple, efficacité de 90 % fondée sur le pouvoir calorifique net pour le gaz naturel) ;
- Électricité achetée, sur base d'une efficacité moyenne de 39,5 % pour tous les types de production d'énergie à l'exception de l'énergie nucléaire (33 %), hydraulique (100 %), solaire (100 %) et éolienne (100 %), fondée sur le pouvoir calorifique net (source : Agence Internationale de l'Énergie).

2.1.4. Sécurité

Le taux d'accidents avec traitement médical (Medical Treatment Accident Rate, MTAR) et le taux d'accidents avec arrêt de travail (Lost Time Accident Rate, LTAR) sont calculés sur la base d'un million d'heures de travail. Les lésions ou maladies à déclarer (Reportable Injury or Illness, RII) et le taux de sécurité de procédé (Process Safety Rate) sont calculés sur la base de 200 000 heures de travail. Le périmètre de reporting inclut les sous-traitants lorsque cela est indiqué.

2.1.5. Social

Les effectifs sont fournis pour deux périmètres :

1. Les activités poursuivies par Solvay comprennent uniquement les activités poursuivies et correspondent à la présentation des comptes financiers ;
2. Les effectifs totaux de Solvay englobent également les activités abandonnées.

Les apprentis, les stagiaires et les étudiants sont exclus du décompte. Les effectifs couvrent les collaborateurs ayant un contrat de travail signé avec Solvay et classés comme actifs, en raison du fait qu'ils sont repris dans l'organigramme. L'équivalent temps plein (ETP) correspond au total des collaborateurs actifs multipliés par l'utilisation des capacités.

2.2. ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Divulgations GRI [102-32](#) [102-46](#) [102-47](#) [102-49](#)

Solvay base ses priorités de durabilité sur une analyse de matérialité. Cette approche identifie les aspects économiques, environnementaux et sociaux sur lesquels Solvay a le plus d'impact, positif ou négatif.

Solvay utilise deux références externes pour son analyse de matérialité :

- la Global Reporting Initiative (GRI) pour le processus d'analyse de matérialité ;
- le Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour la liste des aspects et les critères de hiérarchisation.

2.2.1. Tableau de matérialité

Catégorie	Matérialité modérée	Haute importance et priorités
Gouvernance	Protection de la vie privée des clients Sécurité des données Pratiques de vente et étiquetage des produits Gestion des risques	Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire
Climat	Impacts physiques du changement climatique	Émissions de gaz à effet de serre Énergie Biodiversité
Ressources	Chaîne d'approvisionnement et achats Sourcing et efficacité des matériaux	Conception de produit et gestion de la durée de vie Qualité de l'air Eaux et eaux usées Déchets
Qualité de vie	Recrutement, développement et rétention Qualité des produits Accès et abordabilité	Santé et sécurité des collaborateurs Engagement et bien-être des collaborateurs Diversité et inclusion Bien-être des clients Entreprise citoyenne Matériaux dangereux Gestion des risques d'incidents critiques

2.2.2. Processus d'analyse de matérialité

La Fonction Développement Durable de Solvay coordonne l'analyse avec un réseau interne de « Champions Solvay Way » dans les Global Business Units et les Fonctions. Des experts de chaque Fonctions Corporate ont revu l'analyse des différents aspects, en portant une attention particulière à la cohérence avec l'analyse des risques du Groupe.

Utilisation de la liste des aspects de la Materiality Map® du SASB. La Materiality Map™ du SASB identifie les aspects pertinents en matière de développement durable, secteur par secteur.	
Identification des aspects	
Hiérarchisation des aspects	Utilisation des critères de hiérarchisation de la Materiality Map® du SASB : - Preuve de l'intérêt - Preuve de l'impact financier - Ajustement anticipé Le réseau des « Champions Solvay Way » et les experts internes ont été impliqués dans l'analyse des priorités pour chaque aspect à haute matérialité.
Validation	Faire examiner l'analyse par le Comité Exécutif et les dirigeants des Global Business Units Options et des Fonctions Corporate. Une attention particulière est portée à la cohérence avec l'analyse des principaux risques du Groupe et à la comparaison avec les résultats de l'analyse du SASB pour le secteur de la chimie.
Examen	Un examen dirigé par la fonction Développement Durable a lieu chaque année, sur la base du feed-back des parties prenantes et des experts de Solvay. Les conclusions apportent des informations et contribuent à la revue des priorités pour le prochain cycle de reporting.
Inclusion de la partie prenante Contexte de durabilité	Indirectement pris en compte : Par la liste exhaustive des aspects de la Materiality Map™ du SASB ; Par les « critères de la preuve d'intérêt » qui englobent l'analyse des documents publiés par les représentants des groupes de parties prenantes, avec un accent sur les preuves écrites.
Rapport	Les aspects de haute matérialité sont inclus dans les tableaux de bord de Solvay et consignés dans le Rapport Annuel, avec l'assurance des auditeurs.

2.2.3. Mises à jour en 2020

- Les aspects matériels ont été classés dans les catégories Gouvernance, Climat, Ressources et Qualité de vie à la place des dimensions de la Materiality Map® du SASB, dans un but de cohérence avec les priorités de Solvay présentées dans les objectifs Solvay ONE Planet.
- La biodiversité est passée de « matérialité modérée » à « matérialité et priorité élevées ». Les preuves de l'intérêt des parties prenantes pour ce sujet sont suffisamment solides pour que nous le considérions comme une priorité même si, à ce jour, l'impact financier sur Solvay est faible.
- La liste des priorités a été adaptée, conformément aux priorités des objectifs de durabilité Solvay ONE Planet, qui mettent davantage l'accent sur les impacts.
- Les « Déchets et matières dangereuses » ont été répartis dans deux aspects distincts, respectivement les rubriques Ressources et Qualité de vie.

La crise du Covid-19 a confirmé les priorités définies lors des travaux préparatoires des objectifs Solvay ONE Planet, et en particulier :

- l'accent accru sur le changement climatique et la biodiversité, avec des preuves du lien entre les activités humaines et la pandémie, et les variations de la qualité de l'air pendant les phases de confinement ;
- l'accent accru sur les aspects sociaux, avec des preuves que les minorités sont les populations les plus vulnérables.

2.2.4. Pourquoi est-ce important?

Les tableaux ci-dessous résument l'évaluation par Solvay des aspects de haute matérialité pour chaque catégorie. Les Objectifs de Développement Durable correspondants des Nations unies sont utilisés pour décrire les impacts considérés, les endroits où ils peuvent se produire et la manière dont ils peuvent être causés. Pour plus d'informations sur ces objectifs, voir <https://www.globalgoals.org/>.

Gouvernance

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire Alignement sur les cadres éthiques et les exigences réglementaires	Activités Chaîne de valeur ODD 12	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Moyen Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Élevé

Climat

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Émissions de gaz à effet de serre Gestion des émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3	Activités Chaîne de valeur ODD-13	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique ; Solvay est plus intensive en CO ₂ que la moyenne de l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Énergie Optimisation de la production et de la consommation d'énergie et gestion de la transition énergétique	Activités Chaîne de valeur en amont ODD-13 ODD-7	Élevé Solvay est plus intensive en énergie que la moyenne de l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Biodiversité Gestion des impacts sur la biodiversité par les activités et tout au long de la chaîne de valeur	Activités Chaîne de valeur ODD-14 ODD-15	Élevé Enjeu prioritaire à l'échelle planétaire	Faible Revenus, coûts : faible Actif, passif : non Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité

Ressources

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Conception de produit et gestion de la durée de vie Gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux des produits et services sur la chaîne de valeur.	Activités Chaîne de valeur ODD-12	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Qualité de l'air Gestion des émissions de polluants atmosphériques issus des activités	Activités ODD-15	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Élevé

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Eaux et eaux usées Gestion des prélèvements, des rejets et de la consommation d'eau	Activités ODD-6 ODD-14	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Déchets Gestion des déchets solides issus des activités, y compris les déchets dangereux	Activités ODD-12	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité

Qualité de vie

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Santé et sécurité des collaborateurs Sécurité au travail, hygiène industrielle et gestion de la santé des collaborateurs et des sous-traitants	Activités Sous-traitants ODD-3	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Engagement et bien-être des collaborateurs Gestion des pratiques de travail, dialogue social et bien-être des collaborateurs	Activités ODD-8	Élevé Engagement historique du Groupe Solvay depuis sa fondation	Moyen Revenus, coûts : oui Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : non Externalités : oui	Élevé
Inclusion et diversité Non-discrimination et gestion de la diversité dans les activités et les structures de gestion	Activités ODD-8	Élevé Importance croissante de la diversité régionale pour des business units spécifiques	Moyen Revenus, coûts : oui Actif, passif : non Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Priorité
Bien-être des clients Relations avec les clients et gestion de la satisfaction des clients	Chaîne de valeur en aval ODD-12	Moyen Élevé pour certaines business units (accès aux pipelines de développement des clients)	Élevé Revenus, coûts : oui Actif, passif : non Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : oui	Élevé
Entreprise citoyenne Gestion des relations communautaires, citoyenneté d'entreprise et philanthropie, Programmes des activités pour les besoins sociaux	Communautés locales Chaîne de valeur La société dans son ensemble ODD-17	Élevé Peut être lié à la licence d'exploitation ; impacts positifs ou négatifs potentiels au-delà des impacts de la chaîne de valeur des produits chimiques	Faible Revenus, coûts : non Actif, passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité, magnitude : oui Externalités : non	Élevé
Matériaux dangereux Gestion des matériaux dangereux dans les matières premières, les processus de production et les produits vendus	Activités Chaîne de valeur ODD-3	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique ; REACH/SVHC	Élevé Revenus/ coûts : oui Actif/passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité/ magnitude : oui Externalités : oui	Élevé

Aspect	Limites	Preuve de l'intérêt	Preuve de l'impact financier	Ajustement anticipé	Matérialité
Gestion des risques d'incidents critiques Programmes de sécurité des procédés et gestion des conséquences des accidents environnementaux	Activités Communautés locales ODD-3	Élevé Haute matérialité pour l'industrie chimique	Élevé Revenus/ coûts : oui Actif/passif : oui Coût du capital : non	Oui Probabilité/magnitude: oui Externalités : oui	Élevé

2.3. WORLD ECONOMIC FORUM : MESURER LE CAPITALISME DES PARTIES PRENANTES : MESURES ET INFORMATIONS DE BASE

Solvay communique la plupart des mesures comptables et sujets de divulgation en matière de durabilité énumérés dans le rapport du FEM « Measuring Stakeholder Capitalism - Towards Common Metrics and Consistent Reporting of Sustainable Value Creation » de septembre 2020.

Thème	Gouvernance : mesures et informations de base				
Objectif de gouvernance	Définition de l'objectif L'objectif déclaré de l'entreprise, exprimant les moyens par lesquels une entreprise propose des solutions aux problèmes économiques, environnementaux et sociaux. L'objectif de la société doit viser à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes, y compris les actionnaires.				Entièrement divulgué
Qualité de l'organe de gouvernance	Composition de l'organe de gouvernance Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités par : compétences relatives aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux ; exécutif ou non exécutif ; indépendance ; durée du mandat au sein de l'organe de gouvernance ; nombre d'autres postes et engagements importants de chaque personne, et nature des engagements ; sexe ; appartenance à des groupes sociaux sous-représentés ; représentation des parties prenantes.				Entièrement divulgué
Engagement des parties prenantes	Enjeux matériels ayant un impact sur les parties prenantes Liste des enjeux matériels pour les principales parties prenantes et l'entreprise, manière dont les enjeux ont été identifiés et manière dont les parties prenantes ont été impliquées.				Entièrement divulgué
Comportement éthique	Lutte contre la corruption 1. Pourcentage total des membres de l'organe de gouvernance, des collaborateurs et des partenaires commerciaux qui ont reçu une formation sur les politiques et procédures anti-corruption de l'organisation, ventilé par région. a) Nombre total et nature des incidents de corruption confirmés pendant l'année en cours, mais liés aux années précédentes ; et b) Nombre total et nature des incidents de corruption confirmés pendant l'année en cours, liés à cette année. 2. Discussion des initiatives et de l'engagement des parties prenantes pour améliorer l'environnement opérationnel et la culture au sens large, afin de lutter contre la corruption.				Entièrement divulgué
	Conseils éthiques protégés et mécanismes de signalement Description des mécanismes internes et externes pour : 1. la demande de conseils sur le caractère éthique et légal d'un comportement et l'intégrité organisationnelle ; et 2. le signalement de préoccupations relatives à des comportements contraires à l'éthique ou illégaux et le manque d'intégrité organisationnelle.				Entièrement divulgué

Thème	Planète : mesures et informations de base	
Surveillance des risques et des opportunités	Intégration des risques et des opportunités dans les processus de l'entreprise Informations sur les facteurs de risque et les opportunités de l'entreprise qui identifient clairement les principaux risques et opportunités auxquels l'entreprise est confrontée (par opposition aux risques sectoriels génériques), l'appétit de l'entreprise pour ces risques, la manière dont ces risques et opportunités ont évolué dans le temps et la réponse à ces changements. Ces opportunités et risques devraient intégrer les enjeux économiques, environnementaux et sociaux importants, y compris le changement climatique et la gestion des données.	Entièrement divulgué
Changement climatique	Émissions de gaz à effet de serre (GES) Pour tous les gaz à effet de serre concernés (exemple : dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, gaz fluorés, etc.), indiquer en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂e) les émissions des Scopes 1 et 2 du protocole sur les GES. Estimer et déclarer les émissions en amont et en aval (Scope 3 du protocole sur les GES) le cas échéant.	Entièrement divulgué
	Mise en œuvre de la TCFD Mettre pleinement en œuvre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Si nécessaire, indiquer un calendrier de trois ans au maximum pour la mise en œuvre complète. Indiquez si vous avez fixé, ou si vous vous êtes engagé à fixer, des objectifs en matière d'émissions de GES qui sont conformes aux objectifs de l'Accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C - et à atteindre des émissions nettes nulles avant 2050.	Entièrement divulgué
Perte de la biodiversité	Utilisation des sols et sensibilité écologique Indiquer le nombre et la superficie (en hectares) des sites possédés, loués ou gérés dans ou à proximité des zones protégées et/ou des zones clés pour la biodiversité (ZCB).	Entièrement divulgué
Disponibilité de l'eau douce	Consommation et prélèvement d'eau dans les zones en situation de stress hydrique Publier un rapport sur l'exploitation et le matériel : mégalitres d'eau prélevés, mégalitres d'eau consommés et pourcentage de chacun dans les régions avec un stress hydrique de base élevé ou extrêmement élevé, selon l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du WRI. Estimer et communiquer les mêmes informations pour l'ensemble de la chaîne de valeur (en amont et en aval) le cas échéant.	Partiellement divulgué : les informations sur la consommation d'eau dans les zones en situation de stress hydrique en amont et en aval ne sont pas disponibles Une estimation de la consommation totale d'eau en amont est divulguée.

Thème	Collaborateurs : mesures et informations de base	
Dignité et égalité	Diversité et inclusion (%) Pourcentage de salariés par catégorie de salariés, par tranche d'âge, par sexe et autres indicateurs de diversité (par exemple, l'origine ethnique).	Entièrement divulgué
	Égalité salariale (%) Rapport entre le salaire de base et la rémunération pour chaque catégorie de salariés par site d'activité significatif pour les domaines prioritaires en matière d'égalité : femmes/hommes, groupes ethniques mineurs ou majeurs, et autres domaines pertinents en matière d'égalité.	Les données sont divulguées conformément aux exigences légales des différents pays, mais les mesures actuelles ne sont pas unifiées. Des analyses sont en cours pour définir la métrique de consolidation appropriée.
	Niveau des salaires (%) Rapports entre le salaire moyen de départ par sexe et le salaire minimum local. Rapport entre la rémunération totale annuelle du PDG et la médiane de la rémunération totale annuelle de tous ses employés, à l'exception du PDG.	Les données sont divulguées conformément aux exigences légales des différents pays, mais les mesures actuelles ne sont pas unifiées. Des analyses sont en cours pour définir la mesure de consolidation appropriée. La rémunération de la CEO est entièrement divulguée.
	Risque d'incidents liés au travail des enfants, au travail forcé ou au travail obligatoire Explication des activités et des fournisseurs considérés comme présentant un risque significatif d'incidents liés au travail des enfants, au travail forcé ou au travail obligatoire. De tels risques pourraient apparaître par rapport à ce qui suit : a) le type d'activité (par exemple, une usine de fabrication) et le type de fournisseur ; et b) les pays ou zones géographiques où les activités et les fournisseurs sont considérés comme à risque.	Entièrement divulgué
Santé & bien-être	Santé et sécurité Nombre et taux de décès à la suite d'un accident du travail ; accidents du travail à haute fréquence (à l'exclusion des décès) ; accidents du travail enregistrables ; principaux types d'accidents du travail ; et nombre d'heures de travail. Explication de la manière dont l'organisation facilite l'accès des travailleurs aux services médicaux et de santé non professionnels, et de l'étendue de l'accès offert aux employés et aux travailleurs.	Entièrement divulgué
Compétences pour l'avenir	Formation dispensée (\$) Nombre moyen d'heures de formation par personne que les employés de l'organisation ont suivies pendant la période de référence, par sexe et par catégorie d'employés (nombre total d'heures de formation dispensées aux employés divisé par le nombre d'employés). Dépenses moyennes de formation et de développement par employé à temps plein (coût total de la formation dispensée aux employés divisé par le nombre d'employés).	Entièrement divulgué

Thème	Prosperité : mesures et informations de base	
Création d'emplois et de richesses	Nombre absolu et taux d'emploi 1. Nombre total et taux de nouvelles embauches pendant la période de référence, par groupe d'âge, sexe, autres indicateurs de diversité et région. 2. Nombre total et taux de rotation du personnel au cours de la période de référence, par groupe d'âge, sexe, autres indicateurs de diversité et région.	Entièrement divulgué
	Contribution économique 1. Valeur économique directe générée et distribuée (EVG&D), sur la base de la comptabilité d'exercice, couvrant les éléments de base des activités globales de l'organisation, idéalement ventilée par : - Revenus - Charges d'exploitation - Salaires et avantages sociaux des employés - Paiements aux apporteurs de capitaux - Paiements au gouvernement - Investissement communautaire 2. Aide financière reçue du gouvernement : valeur monétaire totale de l'aide financière reçue par l'organisation de tout gouvernement au cours de la période de référence.	Entièrement divulgué
	Contribution à l'investissement financier 1. Total des dépenses d'investissement (CapEx) moins les amortissements, étayé par un texte décrivant la stratégie d'investissement de l'entreprise. 2. Rachats d'actions et versement de dividendes, accompagnés d'un texte décrivant la stratégie de l'entreprise en matière de remboursement du capital aux actionnaires.	Entièrement divulgué
Innovation de meilleurs produits et services	Total des dépenses de R&D (\$) Total des coûts liés à la recherche et au développement.	Entièrement divulgué
Vitalité communautaire et sociale	Total des impôts payés Total de l'impôt global payé par l'entreprise, y compris l'impôt sur le revenu des sociétés, l'impôt foncier, la TVA non admise au crédit et les autres taxes sur les ventes, les charges sociales payées par l'employeur et les autres taxes qui constituent des coûts pour l'entreprise, par catégorie d'impôts.	Entièrement divulgué

2.4. TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURE

Le Comité de la Stabilité Financière (Financial Stability Board) du Groupe de travail Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD) a élaboré des informations volontaires et cohérentes sur les risques financiers liés au climat, à l'usage des entreprises pour fournir des informations aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.

Le TCFD a structuré ses recommandations autour de quatre thèmes qui représentent des aspects clés du fonctionnement des organisations : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures et objectifs.

Cette section traite des divulgations, avec des liens vers les sections pertinentes du rapport annuel, et fournit une auto-évaluation du niveau d'alignement de Solvay avec les recommandations du TCFD.

Gouvernance

- La Charte de Gouvernance d'Entreprise décrit la manière dont le Conseil d'Administration gère les aspects liés à la durabilité. Elle est disponible sur le site web de Solvay. Le Conseil d'Administration consacre au moins une réunion par an à la revue des tendances dans les questions de développement durable dans le monde, y compris l'analyse des risques et des opportunités liés au changement climatique ;
- Un Responsable des risques Climat a été désigné au niveau du Comité Exécutif. Il est chargé de veiller à ce que les aspects liés au climat soient bien repris dans la stratégie et les activités du Groupe.

Stratégie

- Des hypothèses sur le long terme sont présentées dans la description des grandes tendances. Voir en particulier la description de la tendance de « Raréfaction des ressources et demande accrue de durabilité ». Des hypothèses sur le moyen terme (dans les cinq prochaines années) sont présentées dans la description des marchés principaux de Solvay. Des hypothèses de court terme (un an) sont présentées dans les perspectives du Groupe.
- Les risques et opportunités liés au climat ont été entièrement passés en revue en 2019 et sont décrits dans le chapitre « Gestion des risques ». Quatre grandes catégories de risques ont été analysées :
 - Risques de transition liés à la chaîne de valeur (au moyen de la méthodologie Sustainable Portfolio Management) ;
 - Analyse de scénarios en utilisant comme référence le scénario de « Développement Durable » de l'Agence Internationale de l'Énergie ;
 - Risques physiques aigus liés aux sécheresses, ouragans et tremblements de terre ;
 - Risques physiques chroniques liés à la pénurie d'eau.
- Une analyse de scénarios a été réalisée en 2019, utilisant comme référence le scénario de « Développement Durable » de l'Agence Internationale de l'Énergie. L'impact sur les coûts de l'énergie et du CO₂ (y compris l'impact sur les coûts des matières premières) et les répercussions sur les principaux marchés ont été évalués. Quatre membres du Comité Exécutif ont été directement impliqués dans l'exercice. Selon ce dernier, l'ampleur des impacts favorables sur les marchés dépasse celle des répercussions négatives sur les coûts de l'énergie et du CO₂.
- La présentation des risques principaux du Groupe ne fait pas de différence entre les long, moyen et court termes. La quantification des impacts n'est pas publiée.

Gestion des risques

- Le processus de gestion des risques, les principaux risques ainsi que le processus utilisé pour les classer sont décrits dans le chapitre « Gestion des risques ».
- L'analyse des risques et des opportunités liés à la durabilité est effectuée en utilisant la méthodologie Sustainable Portfolio Management, pour chaque produit dans chaque application ou marché, y compris le risque de transition lié au changement climatique ».
- Les « émissions de gaz à effet de serre » ont été identifiées comme un aspect prioritaire dans l'analyse de matérialité du Groupe. Les « risques de transition climatique » ont été identifiés comme faisant partie des risques principaux du Groupe. Les liens entre les principaux risques et les questions de haute matérialité font partie du processus d'analyse de matérialité. Les « risques physiques liés au climat » ont jusqu'ici été classés comme des aspects à matérialité modérée.
- L'outil Sustainable Portfolio Management est une exigence dans les processus clés du Groupe et en particulier dans l'évaluation des projets d'investissement en matière d'équipements, de recherche et d'innovation ainsi que d'acquisitions et de cessions.

Mesures et objectifs

- Les objectifs stratégiques pour stimuler la création de valeur durable sont décrits dans le tableau de bord de Solvay. Ils ont été entièrement revus dans le cadre de nos objectifs de durabilité Solvay ONE Planet publiés en février 2020.
- Les émissions de gaz à effet de serre, la consommation énergétique, les mesures et les objectifs de l'outil Sustainable Portfolio Management sont décrits dans le chapitre « États extra-financiers ». Solvay s'est engagée à revoir ses objectifs pour 2030 afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre conformément aux exigences de la « Science Based Targets initiative » (SBTi) pour une trajectoire « bien en dessous de 2°C ».
- Les émissions de gaz à effet de serre Scopes 1, 2 et 3 sont entièrement publiées et auditées. Le périmètre de reporting des émissions correspond à celui du rapport financier.

2.5. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

En 2015, les Nations Unies ont établi une série d'objectifs afin de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète, et d'assurer la prospérité pour tous. Chacun de ces 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) inclut des objectifs spécifiques à atteindre d'ici 2030. La réalisation des ODD demande des efforts de la part des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, des communautés et des individus.

Neuf entreprises de chimie de premier plan - dont fait partie Solvay - et deux associations sectorielles ont créé un groupe de travail, organisé par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Ce groupe a joué un rôle important dans le pilotage et raffinement du cadre en trois étapes, décrit dans les directives du WBCSD, relatives à la feuille de route des ODD du secteur.

Dans ce contexte, Solvay a identifié les Objectifs de Développement Durable pour lesquels le Groupe peut exercer un impact substantiel, positif ou négatif. Solvay a également intégré ces Objectifs de Développement Durable dans son analyse de matérialité, en tant qu'agenda officiel du Groupe « Planète » (Gouvernements et ONG) des parties prenantes.

Cette liste préliminaire a été révisée en 2019, dans le cadre des objectifs de durabilité Solvay ONE Planet, en soulignant l'importance des impacts des produits et des activités. Les principaux impacts de Solvay peuvent être regroupés en trois catégories: climat, ressources et qualité de vie. La liste correspondante des ODD sur lesquels Solvay peut avoir la plus grande influence, qu'elle soit positive ou négative, par le biais de ses activités et des produits vendus, est la suivante :



- Le **climat et la biodiversité**, par la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du Groupe et leurs répercussions sur l'air et l'eau, mais aussi par les produits qui ont un impact sur la consommation d'énergie ou les émissions de gaz à effet de serre des clients.



- Les **ressources**, par la consommation de matières premières, la consommation d'eau, les effluents, les émissions et la production de déchets du Groupe, mais aussi par le cycle de vie des produits et la gestion de leur fin de vie.



- La **qualité de vie**, par sa gestion des matières dangereuses, des personnes, de la sécurité des processus et des produits, par des initiatives de dialogue social et par son portefeuille de produits.

2.6. SUSTAINABILITY ACCOUNTING STANDARDS BOARD (SASB)

Solvay fonde son analyse de matérialité sur la liste des aspects matériels de la Materiality Map® du SASB. Dans certains cas, les aspects ont été reformulés pour correspondre au vocabulaire couramment utilisé dans l'industrie chimique, ou combinés différemment.

Liste Solvay des aspects matériels	Liste des sujets de la Materiality Map® du SASB 2020
Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire	Éthique commerciale, Comportement concurrentiel, Droits de l'Homme
Chaîne d'approvisionnement et achats	Gestion de la chaîne d'approvisionnement, sourcing et efficacité des matériaux
Gestion des risques	Gestion du risque systémique
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions de GES
Énergie	Gestion de l'énergie
Biodiversité	Impacts écologiques
Conception de produit et gestion de la durée de vie	Conception de produit et gestion de la durée de vie, Résilience du business model
Qualité de l'air	Qualité de l'air
Eaux et eaux usées	Gestion de l'eau et des eaux usées
Déchets	Déchets
Santé et sécurité des collaborateurs	Santé et sécurité des collaborateurs
Engagement et bien-être des collaborateurs	Pratiques de travail
Diversité et inclusion	Diversité et inclusion
Recrutement, développement et rétention	Engagement des collaborateurs
Bien-être des clients	Bien-être des clients
Entreprise citoyenne	Relations communautaires
Matériaux dangereux	Gestion des matériaux dangereux, Sécurité des produits
Gestion des risques d'incidents critiques	Gestion des risques d'incidents critiques

Solvay communique la plupart des mesures comptables et sujets de divulgation en matière de durabilité énumérée dans la norme SASB Chemicals Sustainability Accounting Standard, version d'octobre 2018:

Sujet	SASB - Sujets de divulgation dans l'industrie chimique	
Émissions de gaz à effet de serre	Émissions mondiales brutes du Scope 1, pourcentage couvert par les règlements limitant les émissions	Entièrement divulgué
	Discussion d'une stratégie ou d'un plan à long et à court terme pour gérer les émissions du Scope 1, objectifs de réduction des émissions et analyse des performances par rapport à ces objectifs	Entièrement divulgué
Qualité de l'air	Les émissions atmosphériques des polluants suivants : (1) NOX (hors N2O), (2) SOX, (3) composés organiques volatils (COV) et (4) polluants atmosphériques dangereux (PAD)	NOx, SOx et COV divulgués Polluants atmosphériques dangereux pas divulgués
Gestion de l'énergie	(1) Énergie totale consommée, (2) pourcentage d'électricité du réseau, (3) pourcentage d'énergie renouvelable, (4) énergie totale autogénérée	Entièrement divulgué
Gestion de l'eau	(1) Total de l'eau prélevée, (2) total de l'eau consommée, pourcentage de chaque dans les régions où le stress hydrique de base est élevé ou extrêmement élevé	Entièrement divulgué
	Nombre d'incidents de non-conformité liés aux permis, normes et réglementations en matière de qualité de l'eau	Tous les incidents de procédé sont divulgués, sans se limiter à l'eau
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et examen des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	Entièrement divulgué
Gestion des déchets dangereux	Quantité de déchets dangereux produits, pourcentage recyclé	Entièrement divulgué

Sujet	SASB - Sujets de divulgation dans l'industrie chimique	
Relations communautaires	Discussion des processus d'engagement pour gérer les risques et les opportunités associés aux intérêts de la communauté	Entièrement divulgué
Santé et sécurité du personnel	(1) Taux total d'incidents enregistrables (TRIR) et (2) taux d'accidents mortels pour (a) les collaborateurs directs et (b) les collaborateurs contractuels	Entièrement divulgué
	Description des efforts déployés pour évaluer, surveiller et réduire l'exposition des collaborateurs directs et des collaborateurs contractuels aux risques de santé (chroniques) à long terme	Entièrement divulgué
Conception de produit pour efficacité en phase d'utilisation	Revenus provenant de produits conçus pour une utilisation efficace des ressources en phase d'utilisation	Entièrement divulgué
Sécurité et gérance environnementale des produits chimiques	(1) Pourcentage de produits qui contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement des catégories 1 et 2 du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), (2) pourcentage de ces produits qui ont fait l'objet d'une évaluation des dangers	Entièrement divulgué avec une catégorisation tenant compte d'un certain nombre de références internationales
	Discussion d'une stratégie visant à (1) gérer les produits chimiques préoccupants et (2) à développer des alternatives ayant un impact réduit sur l'homme et/ou l'environnement	Entièrement divulgué
Organismes génétiquement modifiés	Pourcentage de produits par revenus qui contiennent des organismes génétiquement modifiés (OGM)	Non divulgué
Gestion de l'environnement juridique & réglementaire	Discussion des positions des entreprises concernant les propositions de politiques et/ou les réglementations gouvernementales qui traitent des facteurs environnementaux et sociaux affectant l'industrie	Entièrement divulgué
Préparation et intervention en matière de sécurité, opérationnelle et d'urgence	Comptage des incidents de sécurité des procédés (PSIC), taux total d'incidents de sécurité des procédés (PSTIR) et degré de gravité des incidents de sécurité des procédés (PSISR)	Entièrement divulgué avec un degré de gravité spécifique
	Nombre d'incidents de transport	Entièrement divulgué
Mesure de l'activité	Production par segment à déclarer	Solvay ne peut pas partager des informations qui peuvent être considérées comme sensibles sur le plan de la concurrence pour des raisons de respect des règles antitrust.

2.7. APPARTENANCE A DES ASSOCIATIONS

Divulgations GRI 102-13

Le Groupe entretient un dialogue avec les parties prenantes et est membre de plusieurs associations aux niveaux mondial, régional et national. Les associations professionnelles adoptent des positions politiques aussi proches que possible d'un consensus, et les entreprises membres peuvent toujours exprimer leur désaccord de plusieurs manières, y compris par des discussions internes au sein de groupes de travail ou des positions publiques différentes de celles des associations professionnelles.

Solvay participe à des groupes de travail et à des groupes de coordination des politiques. De hauts représentants de Solvay siègent aux conseils d'administration de nombre de ces associations. Vous trouverez ci-dessous la liste des principales appartenances à des associations dans les régions et pays où Solvay est présent.

2.7.1. International Council of Chemistry Associations (Conseil international des associations des industries chimiques)

Solvay est un membre actif du Conseil international des associations des industries chimiques (ICCA). La PDG de Solvay, Ilham Kadri, est membre du comité de pilotage. Responsible Care® est un élément essentiel de la contribution de l'ICCA à l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM). Par le biais de Responsible Care®, les fabricants mondiaux de produits chimiques s'engagent en faveur d'une gestion éthique et sûre des produits chimiques et de l'excellence des performances à l'échelle mondiale.

2.7.2. BusinessEurope

BusinessEurope est la principale association professionnelle européenne dont les membres directs sont les fédérations nationales d'entreprises. Les entreprises sélectionnées peuvent participer à BusinessEurope par l'intermédiaire du groupe de conseil et de soutien (ASG). BusinessEurope et ses membres font campagne pour les questions qui influencent le plus la performance et la croissance des entreprises européennes, en Europe et dans le monde. Dans ce cadre, Solvay apporte sa contribution par sa participation à des groupes de travail traitant de l'énergie, de l'environnement et de la recherche, ainsi que de la politique commerciale.

2.7.3. Table ronde européenne des industriels

La Table ronde européenne des industriels (ERT) est un forum qui rassemble une cinquantaine de PDG d'entreprises européennes. La PDG de Solvay, Ilham Kadri, est membre du comité de pilotage de l'ERT. Parmi ses activités, l'ERT promeut des politiques visant à améliorer la compétitivité, la croissance et l'emploi en Europe. En particulier, Solvay participe activement aux groupes de travail traitant de l'énergie, du commerce, de la compétitivité et de l'innovation, de l'emploi et des compétences, et des finances, ainsi que des politiques de concurrence. Karim Hajjar est membre du ERT Finance Task Force et la finance durable est un point clé de l'agenda.

2.7.4. Conseil mondial des affaires pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development).

Le Conseil mondial des affaires pour le développement durable (WBCSD) est une organisation dirigée par un PDG qui regroupe plus de 200 entreprises de premier plan travaillant ensemble pour accélérer la transition vers un monde durable. Solvay est un membre actif depuis 2010 et la PDG de Solvay, Ilham Kadri, s'y implique personnellement, en tant que vice-présidente du Comité exécutif du WBCSD et en coprésidant le programme « People ». Le directeur financier de Solvay, Karim Hajjar, est le coprésident du programme « Redefining Value ». Solvay a joué un rôle actif dans quatre des six programmes :

- **Redefining Value Program** : Le programme Redefining Value aide les entreprises à mesurer et à gérer les risques, à acquérir un avantage concurrentiel et à saisir de nouvelles opportunités par le biais d'une bonne compréhension des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En nouant des collaborations et en développant des outils, des conseils, des études de cas, des engagements et des opportunités d'apprentissage pour aider les entreprises à intégrer les performances ESG dans les systèmes commerciaux et financiers traditionnels, l'objectif ultime est d'améliorer la prise de décisions et la divulgation externe, dans le but final de transformer le système financier en vue de récompenser les sociétés les plus durables.
- **Circular Economy** : L'avenir des entreprises est circulaire et il n'y a pas de place pour le gaspillage. Factor 10, le programme d'économie circulaire du WBCSD, place la circularité au cœur du leadership et des pratiques des entreprises. Il crée une masse critique d'engagement au sein des entreprises et entre elles dans le but de stimuler l'économie circulaire afin de fournir les solutions nécessaires pour construire un monde durable.

- **Climate & Energy** : La lutte contre le changement climatique et la transformation du système énergétique constituent des défis essentiels sur la voie d'un avenir durable pour les entreprises, la société et l'environnement. L'Accord de Paris a envoyé un signal fort à l'échelle mondiale indiquant que la transition vers une économie propre et prospère était devenue inévitable, irréversible et irrésistible. Le programme du WBCSD sur le climat et l'énergie facilite l'interaction sur des sujets de pointe en matière de climat et d'énergie entre les membres du WBCSD, leurs pairs et les parties prenantes en abordant des enjeux cruciaux pour l'industrie et en partageant les meilleures pratiques et les solutions.
- **People** : Notre société actuelle se caractérise par une série de changements et d'évolutions dynamiques. Nous sommes confrontés à un monde qui se polarise, un monde confronté à des risques et des opportunités dans notre façon de travailler, un monde qui bouge et un monde dans lequel les gens vivent au-dessus de leurs moyens. Le programme People fournit des solutions qui soutiennent les entreprises en veillant à ce qu'elles restent en phase avec les besoins, les droits, les objectifs et les aspirations de la société dans ce paysage en rapide mutation.

Solvay joue également un rôle actif au sein du groupe chimique du WBCSD. En collaboration avec les principales entreprises chimiques membres, l'ACC et le Cefic ont publié en 2018 la feuille de route des ODD pour le secteur chimique (« SDG Roadmap for the Chemical Sector »), une méthodologie qui fournit des orientations claires sur la manière avec laquelle le secteur chimique peut contribuer au changement dans l'ensemble du spectre des ODD, en agissant sur les principales opportunités d'impact pour libérer leur valeur. Solvay travaille notamment de manière proactive pour accélérer l'adoption de son système de gestion de portefeuille durable (« Sustainable Portfolio Management ») dans l'industrie chimique et d'autres secteurs.

2.7.5. Conseil européen de l'industrie chimique

Le Conseil européen de l'industrie chimique (Cefic) est le forum et la voix de l'industrie chimique en Europe. Ilham Kadri, PDG de Solvay, est vice-présidente, membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Cefic. L'association facilite le dialogue qui permet à l'industrie de partager son expertise technique avec les décideurs politiques et les différentes parties prenantes. Les experts de Solvay apportent leur contribution aux politiques énergétique, industrielle, environnementale et de recherche, ainsi qu'aux questions liées à la gestion des produits. Les représentants des entreprises travaillent avec les différents groupes sectoriels du Cefic sur des questions spécifiques liées à des substances individuelles ou à des groupes de substances.

2.7.6. American Chemistry Council (Conseil américain de la chimie)

L'American Chemistry Council (ACC) représente un ensemble diversifié d'entreprises actives dans le domaine de la chimie. Solvay siège au Comité exécutif ainsi qu'à plusieurs comités du Conseil d'administration qui participent à la définition de la stratégie de l'association. Les représentants de Solvay apportent leur expertise aux travaux de l'ACC sur les questions de transport, d'énergie, d'environnement, de durabilité, de gestion des produits chimiques, de sécurité des procédés, de commerce et de gestion des produits. Les experts de Solvay apportent également leur contribution technique aux activités, en se concentrant sur les questions liées aux produits qui sont pertinentes pour les activités de Solvay, comme par exemple les matériaux avancés et les technologies durables.

2.7.7. Association brésilienne de l'industrie chimique

En collaboration avec l'Association brésilienne de l'industrie chimique (ABIQUIM) et ses membres, Solvay contribue à rendre l'industrie chimique brésilienne plus compétitive et plus durable. Solvay participe au Conseil d'administration et à toutes les principales commissions et activités soutenues par ABIQUIM, sur des sujets tels que la coalition parlementaire de l'industrie chimique, la gestion du Responsible Care, l'énergie et le changement climatique, la gestion des produits (par exemple, la réglementation des produits chimiques industriels, la mise en œuvre du Système général harmonisé), le dialogue communautaire, le travail, le commerce international et les recours commerciaux, la logistique et la chaîne d'approvisionnement, et l'innovation.

2.7.8. Conseil indien de la chimie

Le Conseil indien de la chimie (Indian Chemical Council, ICC) est le principal organisme industriel représentant tous les segments de l'industrie chimique indienne. Solvay siège au Conseil exécutif de l'ICC. L'ICC surveille et contribue à l'élaboration de la législation gouvernementale spécifique à l'industrie, interagit officiellement avec les autorités compétentes en matière de politiques et de réglementations et est reconnu comme la voix officielle de l'industrie chimique indienne. Il offre également un forum de dialogue et de débat au sein de l'industrie chimique afin de canaliser et de renforcer les efforts de l'industrie visant à stimuler le développement en Inde. L'ICC promeut l'initiative Responsible Care® et encourage la sécurité, la recherche et le développement, les économies d'énergie et la prise de conscience de la qualité au sein de l'industrie en organisant des ateliers/séminaires et en remettant des prix annuels récompensant l'excellence et les contributions exceptionnelles à l'industrie chimique.

2.7.9. Fédération chinoise de l'industrie pétrolière et chimique

Solvay siège au Conseil exécutif du Comité des multinationales (MNC) de la Fédération de l'industrie pétrolière et chimique chinoise (CPCIF), qui est une organisation industrielle nationale, membre de l'Association internationale de l'industrie chimique (International Chemical Industry Association, ICCA) en qualité de représentant officiel de l'industrie chimique chinoise. La CPCIF défend les intérêts de l'industrie tout en servant de pont entre les entreprises et le gouvernement en Chine. Le MNC est un sous-comité du CPCIF représentant près de 70 sociétés multinationales en Chine et Solvay est un membre fondateur de ce comité depuis 2013. Les principaux intérêts comprennent, entre autres, les politiques industrielles, les exigences réglementaires, la gestion des produits chimiques, le commerce du carbone, le développement durable et l'innovation. La PDG de Solvay, Ilham Kadri, a prononcé un discours virtuel lors de son grand événement annuel, le « CPCIC », en 2020.

2.7.10. Association of International Chemical Manufacturers

L'Association internationale des fabricants de produits chimiques (AICM) représente près de 70 multinationales dans l'industrie chimique en Chine. Les activités de ces sociétés couvrent la fabrication, le transport, la distribution et l'élimination des produits chimiques. En collaboration avec les principaux acteurs internationaux de l'industrie chimique en Chine, Solvay promeut l'initiative Responsible Care® et d'autres principes de gestion des produits chimiques reconnus au niveau mondial auprès de toutes les parties prenantes ; préconise des politiques rentables, fondées sur la science et les risques, auprès des décideurs politiques ; et renforce les contributions de l'industrie chimique à l'économie.

3. GOUVERNANCE

Divulgations GRI 103-1 103-2 103-3

Le travail réalisé en 2019 sur le nouvel objectif de Solvay nous a amenés à reconsidérer notre façon d'envisager le développement durable, en nous concentrant sur ce que Solvay change dans le monde (impacts), au lieu de la transformation de Solvay (outils et processus internes).

Nous avons identifié trois principales catégories d'impacts, positifs et/ou négatifs, à travers nos produits ou activités :

- **Le climat** : émissions de gaz à effet de serre tout au long de la chaîne de valeur, énergie, mais aussi d'autres impacts potentiels sur la biodiversité ;
- **Les ressources** : passer de modèles d'entreprise linéaires aux principes de l'économie circulaire : matières premières, déchets, effluents, émissions tout au long de la chaîne de valeur ;
- **Une qualité de vie** : améliorer la qualité de vie, dans nos usines et avec nos produits.

Le programme de durabilité Solvay ONE Planet exige de mieux quantifier les impacts positifs que nous pouvons avoir grâce à notre portefeuille de produits, c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre évitées et l'alignement sur les principes de l'économie circulaire. Il nous impose également de joindre le geste à la parole et d'aborder les implications de nos activités en fonction de la planète et des attentes de la société.

Le programme Solvay ONE Planet est décrit dans le Rapport Intégré 2020.

L'analyse de matérialité, à partir de laquelle les priorités de Solvay ONE Planet ont été sélectionnées, est décrite dans le chapitre « Méthode de préparation » de la section des États extra-financiers, avec des détails sur chaque aspect matériel : limites, critères de hiérarchisation et niveau de matérialité.

Les définitions, l'approche de gestion, les indicateurs et les objectifs, ainsi que les principales actions spécifiques à chaque sujet sont décrits dans les sections correspondantes de la section des États financiers.

L'approche de gestion est ajustée chaque année sur la base des éléments suivants :

- l'évolution des cadres et des normes de rapport, à savoir les normes GRI ;
- le rapport des auditeurs sur les aspects de haute matérialité ;
- le retour d'information des praticiens ;
- le retour d'information des agences de notation de la durabilité ;
- les réactions au rapport annuel, c'est-à-dire l'analyse annuelle « Reporting Matters » du Conseil mondial des affaires pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development). ;
- l'évolution de la stratégie de Solvay.

Les ajustements sont décrits dans les sections correspondantes du Rapport Annuel 2020 :

- description de l'ambition de durabilité de Solvay, Solvay ONE Planet ;
- description de l'analyse de matérialité de Solvay dans la section des États extra-financiers ;
- rapport sur chaque aspect matériel dans la section des États extra-financiers.

3.1. GESTION DU CADRE JURIDIQUE, ÉTHIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Divulgations GRI 102-16 102-17 205-2 406-1 412-1 412-2 415-1

Haute matérialité

La gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire englobe l'éthique d'entreprise - droits de l'Homme, lutte contre la corruption et contre la discrimination - ainsi que les comportements anticoncurrentiels.

3.1.1. Engagements et politiques

Code d'Intégrité Commerciale de Solvay

Ce code, ainsi que les politiques et les procédures adoptées pour renforcer la bonne gouvernance, s'appliquent à tous les collaborateurs, où qu'ils se trouvent. De plus :

- Il est attendu des tiers qu'ils agissent conformément au cadre exposé dans ce Code ;
- Tous les fournisseurs critiques doivent confirmer leur adhésion aux principes énoncés dans le Code de conduite des Fournisseurs de Solvay ;
- Les Joint-ventures majoritaires sont tenues d'adhérer au Code d'Intégrité Commerciale de Solvay ou à un code adopté selon des principes similaires.

Le Code d'Intégrité Commerciale est disponible sur le site web de Solvay.

Politique sur les cadeaux, les invitations à des événements et la lutte contre la corruption

Le Code d'Intégrité Commerciale de Solvay énonce clairement que le Groupe interdit la corruption, sous toutes ses formes. Solvay et ses collaborateurs n'utilisent pas de cadeaux ou d'invitations à des événements afin d'obtenir un avantage concurrentiel. Les paiements de facilitation ne sont pas autorisés par le Groupe. Dissimuler des cadeaux ou des invitations à des événements par des donations caritatives constitue également une violation du Code d'Intégrité Commerciale. Le Code est soutenu par une politique plus détaillée sur les cadeaux, les invitations à des événements et la lutte contre la corruption. Solvay est un membre de l'organisation «Transparency International Belgium ».

Le Groupe utilise un système de traçage interne pour enregistrer les cadeaux et les invitations excédant une valeur raisonnablement acceptable, applicable dans chaque région. Il exige l'approbation du supérieur hiérarchique avant d'en accepter ou d'en offrir. L'utilisation du système « Gift and Entertainment Tracking System (GETS) » fait partie du processus d'examen d'audit interne de Solvay.

Politique sur les Droits de l'Homme Les Droits de l'Homme dans la politique commerciale

La Politique sur les Droits de l'Homme de Solvay, publiée sur son site Internet, démontre l'engagement de Solvay à respecter les Droits de l'Homme et à agir avec vigilance pour éviter toute atteinte, tout impact négatif ou tout abus de droit. La politique indique les engagements de Solvay vis-à-vis de ses parties prenantes (ses collaborateurs, ses partenaires commerciaux, les communautés et l'environnement dans lequel elle est active, ainsi que les enfants).

Solvay s'est doté d'un Comité International sur les Droits de l'Homme pour surveiller la mise en œuvre de la politique, assurer la conformité, et contrôler la performance du Groupe dans la réalisation de ses engagements. Le Comité International des Droits de l'Homme compte parmi ses membres les directeurs de Solvay Business Services et/ou leurs délégués : Legal and Compliance, Ressources Humaines, Achats, Industriel, Audit Interne, Gestion des risques et Développement Durable et Énergie. Le Comité est présidé par le Directeur Général Juridique du Groupe. Les membres des Global Business Units de Solvay et d'autres activités de Solvay Business Service contribuent aux travaux du Comité, sur demande et au cas par cas, au besoin.

Le Comité discute de ses activités (avec les résultats d'indicateurs essentiels de performance) avant la publication du Rapport Annuel du Groupe. Il valide également tout compte rendu sur les Droits de l'Homme accompagnant ce rapport. Sur demande, le président du Comité peut être amené à présenter un Rapport Annuel au Comité d'Audit.

La politique de Solvay sur les Droits de l'Homme est disponible sur le site web de Solvay.

Diligence raisonnable et évaluation des risques en matière de droits de l'homme

Deux processus parallèles sont utilisés pour évaluer les risques des sites en matière de droits de l'homme, en se concentrant sur les collaborateurs de Solvay (sur la base de données internes) ou les partenaires commerciaux (fournisseurs et sous-traitants sur la base du risque pays). Six dimensions des droits de l'homme sont prises en compte : le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains, le développement humain, la liberté d'association et la négociation collective. L'évaluation est utilisée par l'audit interne pour hiérarchiser ses travaux sur le sujet.

Les sites/entités de Solvay sont évalués sur la base de deux données internes disponibles :

- l'autoévaluation « Solvay Way » (SW), qui se concentre sur les 16 pratiques liées aux droits de l'homme de la politique ;
- les résultats de l'enquête auprès des collaborateurs de Solvay, en considérant quatre questions liées aux droits de l'homme et notamment le nombre total de situations « à améliorer » (questions avec une réponse favorable de 0 à 50 %).

26 sites ont été identifiés.

Les partenaires commerciaux (fournisseurs/sous-traitants) sont pris en compte dans les pays critiques :

- chaque pays est évalué sur six dimensions compatibles avec les droits de l'homme de la politique. Chaque dimension est évaluée sur une échelle à quatre niveaux selon les informations fournies par les organisations internationales ;
- un indice de criticité (score total des six dimensions) est calculé pour chaque pays.

19 pays sont jugés critiques.

Politique relative à la loi sur la concurrence

L'objectif de Solvay est de mener ses opérations avec éthique et de ne pas s'engager dans des arrangements commerciaux visant à éliminer ou perturber la concurrence. L'entreprise développe et entretient une culture de conformité pour maintenir Solvay et ses équipes du bon côté de la loi. Solvay a une politique formalisée relative à la loi sur la concurrence qui souligne l'importance d'une adhésion stricte à toutes les lois sur la concurrence. Cette politique formalisée a été approuvée par le Comité Exécutif et elle est publiée sur l'intranet, elle est donc accessible à tous les collaborateurs de Solvay. Toute violation de cette politique peut entraîner des mesures disciplinaires, soumises et conformes aux lois applicables.

3.1.2. Responsabilités et ressources

Une organisation de Conformité opère sous l'autorité du Chief People Officer afin de renforcer une culture basée sur l'éthique et la conformité, à l'échelle du Groupe.

Les Regional Compliance Officers (les responsables régionaux en charge de la conformité) interviennent dans les quatre zones dans lesquelles Solvay est active. Chaque Global Business Unit et chaque Fonction désigne des agents de Liaison Conformité afin de favoriser l'adhésion aux objectifs de conformité et d'inculquer un engagement à la conformité au sein de l'ensemble Groupe.

En ce qui concerne les lois sur la concurrence, Solvay dispose d'une équipe spécifique dédiée dans la Fonction Juridique, qui est chargée de la mise en œuvre du programme. Elle est responsable d'apporter des conseils et directives en la matière, ainsi que de la communication et de la formation effective et régulière sur les thématiques dans ce domaine.

Mise en œuvre de la politique relative à la loi sur la concurrence

Solvay a mis en place un programme sur la conformité à la loi sur la concurrence, généralisant une approche de tolérance zéro envers les violations des lois sur la concurrence. Dans le cadre de son programme sur la conformité à la loi sur la concurrence, Solvay fournit sur son site Intranet, un outil législatif en matière de concurrence, qui comprend des directives dans des domaines spécifiques du droit de la concurrence en vigueur. Il s'agit de conseils sur les contacts avec les concurrents, sur les perquisitions, sur l'échange d'informations lors de fusions et d'acquisitions, de swaps, d'annonce de prix, d'accords verticaux, etc.

Pour réduire au minimum les risques de cartel, Solvay a mis en place un système informatique qui retrace tous les contrats des collaborateurs impliqués avec des concurrents, au travers d'une procédure d'approbation par le supérieur hiérarchique.

3.1.3. Mécanismes des griefs

Les collaborateurs sont encouragés à signaler les violations ou les inquiétudes à travers divers canaux internes, notamment la hiérarchie, les Ressources Humaines, les départements Juridique et Éthique & Conformité et l'Audit interne.

Un programme d'alerte, le Solvay Speak Up, est instauré à l'échelle du Groupe, et supervisé par le Comité d'Audit du Conseil d'Administration. Une assistance téléphonique externe joignable 24 heures sur 24, 365 jours par an, permet aux collaborateurs de soumettre leurs questions, d'exprimer leurs inquiétudes ou de rapporter des faits suspects. La ligne d'assistance téléphonique est ouverte aux parties internes et externes.

La grille suivante illustre les types de griefs soumis entre janvier 2020 et décembre 2020, par l'intermédiaire du programme Speak Up de Solvay :

Programme Speak Up de Solvay

Nombre de griefs	2020	2019	2018
Inconduite ou comportement inapproprié	27	48	30
Discrimination/Harcèlement	14	34	20
Conflit d'intérêts	4	14	10
Ordinateur, courriel, internet	2	1	3
Loi environnementale, sur la sécurité ou sur la santé	14	5	2
Comptabilité ou Audit	0	4	1
Lutte contre les pots-de-vin	5	0	0
Confidentialité/Détournement	1	4	1
Conformité aux règles du commerce international	0	0	0
Abus de substances	0	3	1
Vol	2	3	4
Violence ou menaces	3	0	5
Autres	33	24	11
Total	105	140	88

La Fonction Éthique et Conformité utilise le programme Speak Up pour enquêter sur tout soupçon de violation. Dans un souci de transparence, l'outil Speak Up est utilisé pour rendre compte de la progression des investigations et en communiquer les résultats aux donneurs d'alerte. Des affiches et une brochure en ligne sont à la disposition des collaborateurs. Ils leur indiquent l'adresse Internet, ainsi que les numéros verts leur permettant d'accéder à cet outil dans leurs régions. Le Comité d'Audit supervise le fonctionnement du programme.

En 2020 :

- 105 griefs clos au total, y compris les cas pour lesquels les informations étaient insuffisantes et les cas mal orientés ou renvoyés ;
- 28 griefs documentés parmi les cas résolus ;
- 61 griefs non documentés parmi les cas résolus.

Cas résolus

	Aucune action	Examen de la politique	Formation	Discipline	Renvoi	Démission
Documenté	3,5%	39%	3,5%	18%	36%	0
Non documenté	84%	11%	1,67%	1,67%	1,67%	0

3.1.4. Communication et formation

Code d'Intégrité Commerciale de Solvay

Une formation obligatoire à propos du Code d'Intégrité Commerciale (en direct et en ligne) est organisée pour tous les collaborateurs afin de garantir que ceux-ci comprennent bien et traitent les risques comportementaux tels que ceux visés par les lois anti-corruption, les conflits d'intérêts et le harcèlement. Les collaborateurs sont également formés à la ligne d'assistance Speak Up dans le cadre de cette formation obligatoire. Une formation plus spécifique sur la corruption est donnée à la direction et aux autres membres du personnel occupant des postes sensibles (ventes, approvisionnement, développement industriel, etc.). Des campagnes spéciales sont identifiées et adoptées annuellement afin de maintenir et/ou d'améliorer le niveau de sensibilisation au sein du Groupe.

Droit de la concurrence et antitrust

Solvay dispose d'un plan d'action concret de conformité aux lois sur la concurrence visant à atténuer les risques spécifiques identifiés par le Groupe dans ce domaine juridique. Ce plan est en vigueur depuis 2003 et est revu tous les ans. En 2020, ce plan d'action a couvert :

- la poursuite des sessions de formation générale sur la loi antitrust, qui a été suivie dans son intégralité par 572 collaborateurs concernés ;
- le déploiement d'une nouvelle vidéo sur le système de traçage des contacts avec les concurrents (Contacts with Competitors Tracking System, CCTS), grâce auquel 2 530 personnes ciblées ont été formées ;
- des séances supplémentaires de formation individuelle sur mesure pour 512 personnes à risque élevé ; et
- un exercice d'auto-évaluation facilité par l'équipe Antitrust pour toutes les GBU.

Des audits internes annuels contrôlent la mise en œuvre effective du plan d'action susmentionné.

Lutte contre la corruption

La formation dédiée à la lutte contre la corruption se fait désormais sur un cycle de deux ans pour les personnes sensibles pré-identifiées. Pour le cycle 2020-2021, plus de 600 collaborateurs exposés ont suivi la formation, soit en ligne, sur le web ou en direct. Par ailleurs, le Code d'Intégrité Commerciale, que tous les collaborateurs sont tenus de lire et à propos duquel ils doivent suivre une formation, traite de la lutte contre la corruption.

3.1.5 Politique publique

La fonction Government Affairs and Country Management (Affaires gouvernementales et gestion du pays) sensibilise le Groupe au contexte politique général, aux principaux défis auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et à des questions politiques plus spécifiques. Conformément au Code d'Intégrité Commerciale de Solvay et dans le but de soutenir le meilleur environnement commercial possible, l'équipe chargée des affaires gouvernementales et de la gestion des pays s'efforce de favoriser les partenariats à long terme avec les pouvoirs publics et les autres parties prenantes concernées en s'appuyant sur un dialogue transparent et constructif.

Les questions typiques dans le cadre des activités de la fonction Government Affairs sont les suivantes :

- promotion de solutions au changement climatique pour la transition énergétique : Solvay soutient l'Accord de Paris sur le climat et contribue à sa mise en œuvre. Dans ce contexte, Solvay plaide en faveur de l'élaboration d'un cadre législatif clair, prévisible et durable pour la politique en matière de changement climatique dans l'Union européenne et dans le monde, assurant une transition équilibrée vers une économie à faible intensité de carbone ;
- compétitivité : Solvay plaide pour un système réglementaire qui favorise l'esprit d'entreprise et l'innovation industrielle en préservant ou en améliorant la compétitivité, et qui crée des emplois hautement qualifiés dans le monde entier ;
- environnement et politique chimique : Solvay collabore avec les associations commerciales et les pouvoirs publics pour élaborer des réglementations et des normes fondées sur la science et les risques ;
- promotion du commerce mondial : en tant qu'entreprise internationale, Solvay reconnaît l'importance du libre-échange fondé sur un système commercial multilatéral. La réduction des barrières commerciales est essentielle pour la croissance économique et donc pour l'activité industrielle ;

- évaluation géopolitique : Solvay évalue la situation géopolitique afin de mieux comprendre l'impact potentiel (commerce, investissements) sur ses activités ;
- soutien des activités : Solvay travaille au développement de nouveaux marchés et de nouvelles géographies.

L'équipe Government Affairs internationale de Solvay, composée d'environ 24 membres, et le réseau des directeurs nationaux s'efforcent d'établir un dialogue permanent et des partenariats à long terme avec les pouvoirs publics et les autres parties prenantes concernées.

Cela inclut la participation à de nombreuses associations professionnelles, telles que le Conseil international des associations des industries chimiques (ICCA), BusinessEurope, la Table ronde européenne des industriels (ERT), le Conseil américain de la chimie (ACC), le Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC), la Fédération chinoise de l'industrie pétrolière et chimique (CPCIF), le Conseil indien de la chimie (ICC), l'Association japonaise de l'industrie chimique (JCIA) et CSR Europe.

Le Groupe ne participe pas aux activités politiques des partis et ne fait pas de dons aux partis ou candidats politiques. Toutefois, le Groupe engagera un débat constructif avec les pouvoirs publics sur des sujets présentant un intérêt légitime pour Solvay. Seuls les collaborateurs spécifiquement autorisés à cet effet peuvent exercer ces activités.

Solvay respecte la liberté de ses collaborateurs de prendre leurs propres décisions politiques. Toute participation ou implication personnelle d'un collaborateur en politique doit se faire sur une base individuelle, sur son temps libre et à ses frais personnels.

3.1.6. Expérimentation animale

Solvay fournit des produits innovants pour une grande variété d'utilisations et un grand nombre d'utilisateurs. Le Groupe doit avoir une bonne compréhension des dangers liés à ses produits afin de pouvoir mener à bien ses activités et protéger les utilisateurs, le grand public, le personnel de Solvay et l'environnement. La société est constamment en demande de produits chimiques et de plastiques nouveaux, meilleurs et plus sûrs. Les pouvoirs publics et le public exigent de plus en plus que les entreprises évaluent les risques et les dangers liés à leurs produits, ce qui nécessite des essais, impliquant ou non des animaux.

Tests

Afin de se conformer aux réglementations chimiques nouvelles et existantes ou consolider davantage les données de sécurité, Solvay a commandé des tests sur animaux en 2020. Solvay évite les tests sur animaux chaque fois que cela est possible, mais lorsque cela s'avère nécessaire, Solvay s'engage à mener des études qui traitent les animaux de façon humaine, à leur donner les meilleurs soins possibles et à utiliser tous les animaux de manière responsable, en tenant compte de leur bien-être. Conformément à la réglementation cosmétique européenne, Solvay ne réalise pas de tests spécifiques uniquement pour soutenir les utilisations cosmétiques.

Tests sur les substances pour applications multiples

Solvay réussit à effectuer des tests sur une substance donnée une seule fois, pour toutes les réglementations et applications. La nécessité de nouvelles études est évitée en encourageant activement la réutilisation des données issues d'études menées dans un cadre donné, par exemple REACH, pour d'autres systèmes d'enregistrement.

Respect de l'éthique

La politique de Solvay, qui est reprise dans la procédure « Solvay Animal Care and Use », consiste à appliquer dans chaque cas les « principes des 3R » (Replacement, Reduction & Refinement) et à se conformer à toutes les réglementations applicables. Toutes les études sont conformes aux normes internationales (par exemple, les principes directeurs de l'OCDE). Les études réglementaires sont réalisées par des laboratoires accrédités par l'Association for Assessment and Accreditation of Laboratory Animal Care International (Association pour l'évaluation volontaire et l'accréditation dans le domaine de l'expérimentation animale, AAALAC). Cette organisation mondiale fixe des normes de qualité pour les laboratoires d'essais et garantit un traitement responsable et humain des animaux de laboratoire. Avant leur lancement, toutes les études commandées par Solvay sont soumises à une évaluation éthique au niveau local ou national par le laboratoire qui les réalise.

Une fois une étude en cours, le personnel de Solvay contrôle l'exécution et la qualité des études et maintient un programme de qualification et d'évaluation continue pour les laboratoires. Un comité d'entreprise Solvay dédié a examiné les activités de tests sur les animaux commandés par Solvay au cours de l'année 2020, en vérifiant la conformité avec les principes et les éléments obligatoires de la procédure de soins et d'utilisation des animaux (« Animal Care and Use Procedure ») de Solvay.

Tests sur les animaux vertébrés commandés par Solvay en 2020

	Nombre d'études	Nombre de vertébrés(*)
Obligations d'enregistrement (UE, Chine, Corée)	41	18 171
Questions supplémentaires sur la sécurité des produits (toxicité, classification)	12	360
Total	53	18 531

(*) Comprend tous les animaux, y compris les animaux de contrôle non exposés aux substances d'essai et utilisés comme référence

Tests réglementaires

En 2020, 98 % des animaux vertébrés (représentant 77 % des études sur les animaux) ont été utilisés pour répondre aux exigences obligatoires des autorités, alors que les 2 % restants ont été utilisés pour répondre à des questions supplémentaires sur la sécurité des produits. Au total, 18 531 animaux vertébrés (64 % de rats, 22 % de poissons, 14 % de lapins, 0,3 % de cobayes et 0,2 % de souris) ont été utilisés. Solvay n'a commandé aucune étude sur les chiens, les chats, les porcs ou les primates non humains. La plupart des animaux vertébrés (70 %) ont été utilisés pour les tests requis par le règlement REACH de l'UE. Le nombre de vertébrés utilisés en 2020 était nettement plus élevé que les années précédentes (+84 % par rapport à 2019). Cette augmentation est due au nombre d'études réglementaires de niveau supérieur ; ces études de toxicologie avancée sont déclenchées lorsque des informations plus spécifiques ou plus solides sont requises et elles nécessitent généralement un nombre plus élevé d'animaux.

Perspectives pour l'avenir

Si des études sont nécessaires à des fins réglementaires et scientifiques, Solvay continue de renforcer ses capacités et sa compréhension des méthodologies alternatives sans animaux vertébrés. D'autres progrès ont été réalisés sur les relations quantitatives structure-activité (RQSA), une méthode informatique permettant de prédire les propriétés des produits chimiques à partir d'informations sur des substances similaires. Une collaboration avec l'Université de Strasbourg a abouti à une plateforme contenant plusieurs modèles publiés dans des revues à comité de lecture qui permettent d'estimer les propriétés des substances qui nécessitent normalement des essais sur les animaux vertébrés. Ces modèles sont adaptés à un usage réglementaire et augmenteront notre capacité à éviter les essais sur les animaux lors de l'évaluation de nos produits.

D'autre part, les études de niveau supérieur demandées par les autorités, qui ont nécessité le plus grand nombre d'animaux en 2020, continueront d'être la principale raison des essais sur les animaux dans un avenir proche.

3.2. SOLVAY WAY

Divulgations GRI 102-42

3.2.1. Définition

Solvay Way est le cadre de référence de Solvay en matière de durabilité. Il traduit les ambitions du Groupe en matière de responsabilité sociale de l'entreprise et ses engagements en actions concrètes et en responsabilités claires dans toute l'organisation. Grâce à Solvay Way, les attentes des parties prenantes sont intégrées dans les activités et les processus de décisions quotidiens, à chaque niveau de l'organisation.

3.2.2. Démarche de gestion

Articulé autour des trois grandes catégories que sont le climat, les ressources et la qualité de vie, Solvay ONE Planet constitue notre feuille de route vers un avenir durable qui crée une valeur partagée pour tous.

Solvay Way est en cours d'adaptation afin de servir de ligne directrice pour l'initiative Solvay ONE Planet, qui intègre tous les engagements de la nouvelle approche de durabilité de Solvay. L'adaptation du cadre de référence de Solvay en matière de durabilité a été mise en veilleuse en 2020, en raison de la nécessité de gérer les conséquences de la crise du Covid-19.

La fonction Développement Durable de Solvay définit et déploie Solvay ONE Planet, consolide les auto-évaluations du Solvay Way, présente les résultats au Conseil d'administration et au Comité exécutif, et forme le Conseil d'administration aux questions de durabilité.

Le responsable de la durabilité de la Global Business Unit est membre de l'équipe de direction et est chargé d'intégrer les aspects de durabilité dans les processus décisionnels de la Global Business Unit.

Les champions et les correspondants Solvay Way assurent le déploiement du processus sur tous les sites et dans toutes les GBU et Fonctions de Solvay. Ils motivent leurs collègues à atteindre des objectifs spécifiques, établissent des plans d'action pour améliorer leurs processus et leurs pratiques, évaluent leurs propres progrès, identifient les domaines à améliorer et conçoivent des plans d'amélioration pour renforcer l'intégration de la durabilité dans leurs entités.

3.3. GESTION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Priorité

3.3.1. Définition

Le système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement (Health Safety Environment, HSE) de Solvay est défini conformément aux définitions de la norme ISO 45001 et s'aligne sur la politique de gestion responsable (Responsible Care Policy).

Chez Solvay, nous nous engageons dans notre politique de Responsible Care à protéger les personnes et l'environnement en améliorant continuellement nos performances en matière d'environnement, de santé et de sécurité, la sécurité des installations, des procédés et des technologies, ainsi que la sécurité et la gestion des produits chimiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement, conformément à la signature par Solvay de la Responsible Care Global Charter® de l'ICCA.

3.3.2. Démarche de gestion

La stratégie HSE de Solvay repose sur ce qui suit :

- un système de gestion approuvé en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE) est mis en œuvre sur chaque site industriel (fabrication et recherche & innovation) ;
- le système de gestion HSE comprend une politique de gestion responsable (Responsible Care) et un ensemble de procédures fondées sur les risques qui s'appliquent à tous les aspects : surveillance de la santé, hygiène industrielle, sécurité au travail, sécurité des procédés, sécurité des transports, environnement, impact du changement climatique et sécurité des produits ;
- un système de gestion de la sécurité des produits (PSMS) est appliqué dans chaque Global Business Unit ;
- l'approche Safety Culture (culture de la sécurité) garantit la sécurité, la santé et le bien-être des personnes : elle repose sur un style de leadership en matière de sécurité dans lequel les responsables agissent comme des mentors et accordent une attention sincère à tous ;
- un processus de reporting est utilisé pour évaluer les performances, analyser les événements et définir des plans d'amélioration à court et à long terme.

Sites industriels

Chaque site industriel :

- met en œuvre au moins un système de gestion HSE approuvé, conformément à la politique Responsible Care de Solvay ;
- met en place un mécanisme de veille réglementaire spécifique et systématique ;
- est soumis à un audit de conformité aux exigences réglementaires et internes par un tiers (interne ou externe) au moins une fois tous les cinq ans ;
- s'occupe de tous les risques identifiés, domaines d'amélioration et lacunes en matière de conformité.

Réhabilitation de l'environnement

Le département Réhabilitation de l'environnement (ER) de l'entreprise a pour mission de gérer les responsabilités environnementales résultant des activités industrielles et minières du Groupe. ER aide les sites et les GBU à gérer leur héritage environnemental, qu'il soit historique ou récent, grâce à une expertise technique et à une gestion de trésorerie par le biais de dispositions environnementales. Lorsque la réglementation locale le permet, une approche fondée sur le risque est suivie pour définir les mesures de gestion. Pour les sites opérationnels, ER collabore avec l'équipe HSE locale. Les sites fermés sont directement gérés par l'équipe ER pour le compte de la GBU. ER est également responsable de la gestion des dispositions environnementales du Groupe.

3.3.3. Indicateurs

Systèmes de gestion HSE approuvés sur les sites

80 % des sites (113) disposent d'un système de gestion et ont été audités par une tierce partie au cours des cinq dernières années. L'objectif est d'atteindre 100 % d'ici à la fin de 2022. Les sites comptant moins de dix personnes ou les sites qui ne sont pas sous le contrôle opérationnel de Solvay sont exclus.

57 sites sont certifiés par OHSAS 18001, par ISO 45001 ou par le système de gestion de la gestion de la responsabilité du Conseil américain de la chimie (ACC RCMS).

64 sites sont certifiés par la norme ISO 14001 et/ou par l'ACC RCMS 14001.

39 sites ont mis en œuvre les deux systèmes.

22 sites ont mis en place un autre système de gestion approuvé. Au Mexique, il s'agit du « Responsible Care Program » de l'Asociación Nacional de la Industria Química (ANIQ) ; au Brésil, du « Responsible Care Program » de l'Associação Brasileira da Indústria Química (ABIQUIM) ; en Chine, du « Occupational Safety and Health management system » (GB/T 33000-2016) ; et aux États-Unis, des « Occupational Safety and Health Administration Voluntary Protection Programs » (système de gestion OSHA VPP).

27 prévoit de mettre en place un système de gestion d'ici 2021/2022.

Conformité réglementaire

100 % des sites ont mis en place un processus systématique de veille réglementaire en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

3.3.4. Principales réalisations

13 nouveaux sites ont été certifiés ACC-RCMS-14001 en 2020 dans la Global Business Unit « Matériaux composites ».

3.4. RECHERCHE ET INNOVATION

Priorité

3.4.1. Définition

La R&I de Solvay est le moteur du Groupe pour fournir des innovations très différenciées et de grande valeur répondant à certains des grands défis humains futurs associés à la rareté des ressources, au changement climatique et à la qualité de vie. Solvay veut construire un avenir meilleur en développant des solutions innovantes, rentables et durables qui transforment la science et la chimie en opportunités commerciales et créent de la valeur pour le Groupe, ses actionnaires, ses clients et toutes les autres parties prenantes.

3.4.2. Démarche de gestion

En 2020, la stratégie G.R.O.W. a servi de guide pour une redéfinition des priorités de R&I, qui ont été alignées sur les ambitions et les mandats des GBU et des plateformes de croissance de Solvay, en tenant compte de leurs missions et de leurs orientations stratégiques. Le Groupe a créé une nouvelle fonction rapportant au Comité exécutif : le directeur technique (Chief Technology Officer, CTO) est responsable de toutes les activités R&I du Groupe.

Les principales missions du CTO sont les suivantes :

- définir la vision et la stratégie du Groupe en matière de technologie et d'innovation ;
- piloter la gestion du portefeuille de R&I du Groupe et l'allocation des ressources afin de maximiser et accélérer la création de valeur ;
- gérer le talent, l'efficacité et la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Les principes directeurs clés de la nouvelle R&I du Groupe sont les suivants :

- mobilisation sur les mégatendances du marché : allègement, électrification, efficacité des ressources, soins de santé, numérisation et solutions biologiques, et satisfaction des priorités des clients clés pour accélérer la croissance des entreprises ;

- renforcement d'un effort de prospection à l'échelle du Groupe dans le but d'identifier et développer de nouvelles opportunités de croissance ;
- promotion d'un état d'esprit ONE R&I en vue d'encourager les changements et l'agilité et nourrir une communauté de personnes talentueuses et passionnées qui s'engagent à gagner par l'innovation.

Les principaux changements en matière de R&I en 2020 sont les suivants :

- **Budget** : les budgets R&I seront alloués au niveau du Groupe, en donnant la priorité aux projets des GBU figurant sur la liste « G » du G.R.O.W. afin d'optimiser la création de valeur.
- **Ressources** : les GBU et la fonction R&I adapteront leurs ressources R&I afin de les aligner sur leur mandat stratégique G.R.O.W.
- **Portfolio management** du groupe R&I : tout le R&D portfolio est évalué au niveau du groupe afin d'optimiser le retour sur investissement de la R&I dans l'ensemble du groupe ; les portfolios de projets au sein de chaque entité sont gérés par l'entité. Cela comprend :
 - le « Technology Scouting » en R&I, qui identifiera et développera de nouvelles opportunités de croissance liées à trois domaines technologiques : matériaux et produits chimiques éco-conçus, ingénierie des surfaces et des interfaces et produits chimiques perturbateurs. Cette entité abrite une équipe unique dédiée à l'évaluation de la valeur de l'innovation. Elle est composée de scientifiques et de spécialistes du marketing qui utilisent divers outils pour évaluer et qualifier les technologies de pointe encore à un stade précoce, qui sont développées selon une approche agile en vue de passer rapidement du stade embryonnaire à une solution ou un prototype au minimum viable ;
 - une approche « Open Innovation » englobant l'organisation Venture active dans des fonds qui ont constitué des portefeuilles totalisant 141 startups, ainsi que l'équipe de direction scientifique et son réseau de chercheurs associés.
- **Activités** : l'organisation qui coordonne la répartition des opérations de recherche au niveau des laboratoires fournira des services de R&I (analytique, laboratoires, etc.) qui apportent l'excellence opérationnelle et scientifique, en tirant parti de la « R&I virtuelle » (modélisation, simulation, apprentissage machine) pour transformer et accélérer la façon dont nous faisons de la recherche ;
- **Intellectual Assets Management (IAM)**, l'organisation qui protège la propriété intellectuelle (PI) de Solvay : brevets, secrets commerciaux, marques, noms de domaine et droits d'auteur. Elle adaptera les ressources aux stratégies des GBU avec des portées de contrôle simplifiées et optimisées.

Avec ses clients et ses partenaires, Solvay innove pour développer des solutions durables en s'attaquant aux principaux facteurs qui façonneront notre avenir et en se concentrant sur les besoins mondiaux en matière de durabilité.

3.4.3. Indicators

Recherche et Innovation

		2020	2019
Recettes attendues des solutions durables	%	77	75
Effort en terme de R&I	€ million	291	336
Staff	FTE	1950	2100
Premier dépôt de brevet	Nombre	135	240
Nouveau ratio de vente	%	15	18

3.4.4. Principales réalisations

Solvay entend travailler de concert avec ses clients, le monde universitaire et d'autres entreprises ou startups afin de tirer parti des multiples sources d'idées dans le but d'identifier les nouvelles solutions. Au total, le Groupe gère actuellement plus de 100 projets d'innovation en collaboration.

Innovations pour lutter contre la pandémie

Actizone™ est une technologie brevetée introduite par Solvay pendant la pandémie. Actizone est une gamme de produits et d'ingrédients prêts à l'emploi qui éliminent rapidement les microbes et protègent les consommateurs des bactéries et virus, y compris du coronavirus. La technologie Actizone™ offre également une protection des surfaces de 24 heures, en éliminant de façon continue 99,9 % des bactéries sur un large éventail de surfaces. Depuis le début de la pandémie de la Covid-19, les consommateurs et les entreprises cherchent des moyens de respecter les normes de santé et de se protéger dans un monde incertain.

Batterie et économie circulaire

Solvay et Veolia s'associent au sein d'un consortium d'économie circulaire pour proposer de nouvelles solutions qui promettent une gestion plus efficace des ressources que sont les métaux utilisés dans les batteries de véhicules électriques au lithium-ion. Alors que le nombre de véhicules électriques en circulation devrait passer de 8 millions en 2020 à 116 millions en 2030, la disponibilité des matières premières constitue un défi stratégique. Or, les matériaux utilisés pour les batteries ne sont actuellement pas toujours récupérés à leur valeur maximale. Le rôle de Solvay dans ce consortium, à travers sa business unit Technology Solutions, est d'optimiser l'extraction et la purification de métaux critiques tels que le cobalt, le nickel et le lithium et de les transformer en matières premières de haute pureté directement utilisables pour produire de nouvelles batteries. Le projet démontre que les technologies de Solvay sont essentielles pour boucler la boucle de l'économie circulaire. Solvay est également présent ailleurs dans la chaîne de valeur des batteries de véhicules électriques et hybrides grâce à ses polymères spéciaux à hautes performances pour liants et séparateurs et ses additifs spéciaux pour électrolytes.

Solvay est pleinement impliqué dans le programme Horizon 2020, notamment dans le domaine des piles, avec : CoFBAT, Spider, et Naima (matériaux pour cellules de batterie pour applications non automobiles). Le Groupe fait également partie de la European Battery Alliance et de l'IPCEI (Important Project of Common European Interest), qui travaillent à la mise au point de la batterie à semi-conducteurs du futur, avec entre autres les électrolytes, les liants d'électrode et les séparateurs de pointe nécessaires aux batteries à haut rendement.

Henkel décerne à Solvay son prix du meilleur contributeur à l'innovation dans le domaine des soins de beauté

Acteur clé du marché des soins personnels, Henkel a récompensé Solvay pour son Polycare® Split Therapy, un ingrédient actif naturel et fonctionnel pour les shampoings, les après-shampoings et les sérums qui réparent les cheveux abîmés avec une efficacité redoutable. Le dérivé de guar polyvalent offre au consommateur final des propriétés de réparation des pointes instantanément perceptibles et durables, ainsi qu'une texture agréable. Une fois les cheveux secs, la thérapie Polycare® Split Therapy reste sur la fibre en formant un film fin et comble les fissures. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le développement de solutions biologiques pour le marché des consommateurs.

Open Innovation, héritage d'une longue tradition de collaboration avec les universités du monde entier

Solvay est fortement impliqué dans des collaborations scientifiques avec les meilleures universités en Europe, en Chine, en Corée du Sud, aux États-Unis et au Brésil, ainsi que dans des partenariats dans des unités communes de recherche avec le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) à Bordeaux (France) sur les microfluides et le criblage à haut débit, et Shanghai (Chine) sur la chimie organique.

Le modèle de collaboration le plus poussé prend la forme d'un partenariat à long terme avec des instituts de recherche sélectionnés avec soin, comme l'EPFL en Suisse, qui met fortement l'accent sur la modélisation et l'apprentissage machine, et l'AIST au Japon. Solvay a signé un contrat avec l'AIST en janvier 2019 et est le premier acteur industriel non japonais à s'associer à l'AIST suite à la décision des autorités japonaises d'ouvrir leur recherche à des entreprises non japonaises. Il existe une forte complémentarité en termes de compétences entre Solvay et l'AIST. Notamment dans le domaine de la synthèse de spécialités chimiques pour réduire les émissions de CO₂ et améliorer l'efficacité des ressources. Nous sommes aussi en train de nous lancer dans une collaboration avec l'université de Chicago sur des sujets liés au stockage de l'énergie.

Capital-risque et start-up

Investissements directs : en 2020, l'équipe Corporate Venturing de Solvay a conclu quatre investissements :

- **Invizius**, la spin-out de l'université d'Edimbourg, qui développe des produits susceptibles de sauver des vies et de réduire le taux de complications dont souffrent les patients dialysés. Cette activité est liée à notre activité Polysulfone en hémodialyse.
- **Kumovis**, une startup allemande qui développe un écosystème d'impression 3D de pointe pour les applications médicales visant à façonner la production de dispositifs médicaux de demain en utilisant les technologies d'impression 3D pour permettre la fabrication sur le lieu même des soins. Le Kumovis R1 est un système d'impression 3D ouvert basé sur la fabrication par couches fusionnées qui peut utiliser une large gamme de matériaux thermoplastiques, allant du PLA au PEEK.
- **Richland Capital** a pour but de faire progresser l'innovation dans le domaine des matériaux et de la fabrication avec des start-ups technologiques en Chine. L'entreprise est particulièrement bien placée pour identifier les futurs leaders nationaux dans des secteurs comme l'automobile, l'aérospatiale et l'électronique.
- **PrinterPrezz**, dans le cadre d'une collaboration pour le développement de l'impression 3D d'implants et autres dispositifs médicaux par frittage laser sélectif (SLS). PrinterPrezz est leader dans la conception et la fabrication de dispositifs médicaux de nouvelle génération grâce à son expertise combinée dans l'impression 3D de polymères et de métaux, les nanotechnologies et la chirurgie. Nos biomatériaux Solviva® offrent des performances optimales qui répondent aux exigences d'une exposition prolongée ou permanente aux fluides et tissus corporels du corps humain.

3.5. CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET ACHATS

Divulgations GRI 102-9 308-1 308-2 407-1 414-1

Matérialité modérée

3.5.1. Définition

Notre organisation de la chaîne d'approvisionnement emploie 2 200 personnes. La plupart d'entre eux se trouvent dans les GBU, où ils sont chargés de la planification, de l'assistance à la clientèle, des opérations logistiques et des projets d'amélioration. Outre les équipes des GBU, une petite équipe d'excellence de la chaîne d'approvisionnement est située au centre d'excellence. Fin 2019, nous avons lancé un projet ambitieux visant à améliorer les performances de la chaîne de valeur de bout en bout. Le programme vise à améliorer les performances de la chaîne de valeur des GBU tout en améliorant la génération de liquidités, les coûts et l'expérience client.

L'organisation des achats est composée de 550 personnes réparties entre Corporate Procurement, les GBU et le support Purchasing Service Line.

La mission de la fonction Procurement (achats) n'est pas seulement de s'approvisionner en produits et services en tirant parti de notre échelle, de notre expertise et de notre talent en termes de leadership intellectuel, afin de garantir la création de valeur durable et la sécurité de l'approvisionnement, mais aussi faire preuve d'intelligence et de faculté disruptive en créant des opportunités qui soutiennent directement la croissance de Solvay et le programme ONE Planet.

3.5.2. Démarche de gestion

Solvay intègre ses principes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) et l'ambition Solvay ONE Planet dans ses processus et ses stratégies d'achat, afin de créer une valeur commerciale durable avec ses fournisseurs.

Notre Code d'Intégrité Commerciale

Notre Code de Conduite des Fournisseurs est essentiel pour la mise en œuvre de notre politique d'achat responsable. Il a été révisé en 2020 pour devenir le Code d'Intégrité Commerciale des Fournisseurs de Solvay. Il est désormais pleinement aligné sur le Code d'Intégrité Commerciale de Solvay et sur les accords de RSE conclus avec l'IndustriALL Global Union. Il s'inspire des principes du Pacte mondial des Nations unies et des pratiques de Responsible Care®.

Tous les contrats d'achat écrits doivent faire référence au Code d'Intégrité Commerciale des Fournisseurs ou à une alternative valable. En outre, et nonobstant l'existence d'un contrat d'achat écrit, tous les fournisseurs clés doivent souscrire aux principes détaillés dans le Code d'Intégrité Commerciale des Fournisseurs.

Solvay a mis en place un comité RSE pour analyser et arbitrer tout manquement des fournisseurs sur la base des principes du Code d'Intégrité Commerciale des Fournisseurs. En 2020, aucune infraction grave n'a été signalée.

Initiative « Together for Sustainability »

Solvay est un membre fondateur de l'initiative « Together for Sustainability » (TfS) lancée en 2011. TfS est une initiative mondiale axée sur les pratiques d'approvisionnement qui fournit un cadre novateur proposant de solides outils (évaluations TfS et audits TfS) pour évaluer et améliorer les performances des entreprises chimiques et de leurs fournisseurs en matière de durabilité. TfS fournit la norme mondiale pour les performances environnementales, sociales et de gouvernance des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie chimique. Le programme est basé sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et du Responsible Care®.

« Together for Sustainability » est en train de devenir une organisation mondiale, avec une représentation régionale en Asie et en Amérique du Nord et du Sud. Fonctionnant comme une organisation unique dirigée par ses membres, les entreprises membres de TfS façonnent ensemble l'avenir de l'industrie chimique.

TfS fonctionne selon le principe « une évaluation ou un audit pour une société membre est une évaluation ou un audit pour tous ». Le partage des évaluations des fournisseurs entre les 29 entreprises chimiques internationales permet de réduire la charge administrative et de tirer parti des synergies entre les entreprises membres. Les évaluations TfS sont effectuées par son partenaire clé EcoVadis, un prestataire de services mondial spécialisé dans les évaluations de la performance en matière de durabilité. Pour ses audits, TfS coopère avec une société d'audit agréée par TfS.

La CPO de Solvay, Lynn de Proft, est membre du comité de pilotage de TfS.

Stratégie d'approvisionnement

Les stratégies d'approvisionnement sont définies par les experts de la catégorie du domaine, conjointement avec les GBU. Ces stratégies peuvent être exécutées et déployées au niveau mondial, régional ou local, en fonction de la structure du marché des fournisseurs.

Les compétences de base en matière d'approvisionnement sont représentées par un réseau d'acheteurs hautement professionnels et soutenues par une méthode de travail commune dans le cadre du processus d'approvisionnement mondial de Solvay.

Les principales priorités en matière d'approvisionnement s'articulent autour de deux grands thèmes : « Act NOW » pour protéger et faire tourner l'activité et « Prepare for the FUTURE ».

3.5.3. Indicateurs

Fournisseurs critiques

Afin de se concentrer sur ce qui compte, Solvay applique une segmentation des fournisseurs basée sur une approche de « fournisseurs critiques ». Les fournisseurs critiques ont été définis de manière à inclure trois catégories :

- Alliances stratégiques : fournisseurs stratégiques au niveau du Groupe qui contribuent à la croissance, à la différenciation du marché et à l'innovation de Solvay ;
- Partenaires stratégiques : fournisseurs qui fournissent des matériaux ou des services stratégiques à Solvay avec un impact commercial possible ;
- Goulots d'étranglement : fournisseurs qui représentent un risque potentiel élevé pour Solvay ou son activité.

Le concept de fournisseur critique permet à Solvay de se concentrer sur la gestion des performances, d'atténuer le risque d'approvisionnement et d'améliorer les relations. Il constitue également une base fructueuse pour la collaboration et la stimulation de l'innovation.

Après l'introduction du concept de fournisseur critique en 2019, l'approche a encore été développée en 2020 en désignant des Key Account Managers et en définissant les actions à effectuer par défaut pour chaque type de fournisseur critique, telles que la rédaction d'un Key Account Plan, la réalisation d'une enquête d'évaluation des fournisseurs et la demande d'une évaluation obligatoire de la durabilité par un tiers.

473 fournisseurs ont été identifiés comme fournisseurs critiques.

Évaluation des fournisseurs critiques

Nos fournisseurs critiques sont répartis comme suit :

	Matières premières	Biens et services techniques	Logistique et emballage	Énergie	Frais généraux IT et télécommunications	Total
Asie Pacifique	82	6	5	0	6	99
Europe, Moyen-Orient, Afrique	78	44	26	9	50	207
Amérique Latine	12	9	2	1	9	33
Amérique du Nord	82	12	21	1	18	134
Total	254	71	54	11	83	

Évaluation d'EcoVadis

1 730 fournisseurs du portefeuille de Solvay ont été évalués par EcoVadis en 2020, ce qui fait de Solvay la quatrième meilleure entreprise en termes de fournisseurs évalués parmi les membres de « Together for Sustainability ».

Matières premières

En tant que grand fabricant de produits chimiques, Solvay utilise des matières premières provenant de divers fournisseurs et sources : le total des volumes achetés en 2020 dépasse les 4,45 millions de tonnes. Le Groupe Solvay transforme de grandes quantités de produits pétrochimiques et utilise de grandes quantités d'eau.

Solvay craint que le commerce du tantale, de l'étain, du tungstène et de l'or ainsi que des métaux affinés à partir de ces minéraux (appelés 3TG) extraits dans certaines régions touchées par des conflits et à haut risque, y compris, mais sans s'y limiter, la République démocratique du Congo et les pays voisins, ne contribue à des violations des droits de l'homme. Le portefeuille de produits de Solvay ne contient pas de produits 3TG nécessaires à la fonctionnalité ou à la production des produits qui, directement ou indirectement, financent ou bénéficient à des groupes armés dans les régions susmentionnées. Solvay met tout en œuvre pour vérifier l'intégrité de nos approvisionnements et soutenir les actions des gouvernements, de nos clients et de nos fournisseurs à cette fin, à l'échelle mondiale. Si nos fournisseurs ne répondent pas à nos attentes à cet égard, nous prendrons ces facteurs en considération dans nos futures décisions commerciales et d'approvisionnement.

Matières premières non biosourcées et biosourcées - matières achetées

		2020	2019	2018
Produits minéraux	1 000 tonnes	2 370	2 970	2 840
Produits biosourcés	1 000 tonnes	230	260	270
Gaz naturel	1 000 tonnes	900	980	1 000
Produits pétrochimiques	1 000 tonnes	830	980	910
Autres matières premières	1 000 tonnes	120	390	500
Total	1 000 tonnes	4 450	5 580	5 520

4. CLIMAT

4.1 ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

4.1.1. Définition

Divulgations GRI 305-1 305-2 305-3 305-4 305-5

Priorité

SDG 3 12 13 14 15

Les émissions de gaz à effet de serre déclarées par Solvay correspondent au scope du Protocole de Kyoto et comprennent les composés ou familles de composés suivants : CO₂, N₂O, CH₄, SF₆, les HFC, les PFC et NF₃. Pour calculer leur impact sur le changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre sont converties de tonnes métriques en équivalent CO₂, en utilisant le Global Warming Potential (potentiel de réchauffement planétaire) de chaque gaz sur une période de 100 ans, comme publié par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) dans son cinquième rapport d'évaluation.

L'indicateur tient compte :

- Pour chaque gaz à effet de serre, des émissions directes provenant des activités industrielles de Solvay (Scope 1 du Protocole de Kyoto). Pour le CO₂, le rapport sur les émissions directes comprend les émissions liées à tous les combustibles fossiles ainsi que celles liées aux procédés. Par exemple, la décomposition thermique des produits gazeux et la réduction chimique des minerais métalliques ;
- Des émissions indirectes de CO₂ consommées en interne et liées aux achats de vapeur et d'électricité auprès de tiers (Scope 2 du Protocole de Kyoto). Pour les achats d'électricité, les émissions indirectes sont calculées au moyen de méthodes basées sur le marché. En 2019, les contrats de fourniture d'électricité ont été analysés afin de déterminer le facteur d'émission de CO₂ le plus approprié de chaque site.

4.1.2. Démarche de gestion

Solvay s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 26 % d'ici 2030, par rapport à 2018, à périmètre constant, et aligne sa trajectoire sur l'objectif d'augmentation de la température bien inférieure à 2°C défini dans l'Accord de Paris de 2015.

Le Groupe entend agir sur tous les leviers : en améliorant son mix d'énergies et en investissant dans des technologies propres. Pour ce faire, le Groupe développe un ensemble croissant d'opportunités de transition énergétique-climat dans le cadre d'une collaboration entre une équipe dédiée d'experts en transition énergétique et opérationnels sur les sites industriels. Pour les émissions de gaz à effet de serre non liées à l'énergie, des groupes de travail spécifiques ont été mis en place. Ils fournissent des apports techniques notables, afin de développer les technologies propres nécessaires.

Depuis 2019, Solvay applique un prix interne du carbone de 50 euros par tonne de CO₂ à toutes les émissions de gaz à effet de serre dans ses décisions d'investissement.

Un système de déclaration des émissions de gaz à effet de serre, vérifié en externe et mis en place pour répondre aux exigences des agences de notation telles que le Carbon Disclosure Project, permet à Solvay d'aligner ses efforts sur l'ampleur des défis en matière d'émissions.

4.1.3. Indicateurs

L'objectif de Solvay est de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 26 % d'ici 2030, par rapport à 2018, à périmètre constant (référence 2018 : 12,3 Mt équ. CO₂).

Solvay s'est également engagé dans l'initiative Science Based Targets (SBTi) en 2020 et se prépare à soumettre des objectifs pour validation.

Émissions de gaz à effet de serre - réalisation de l'objectif

	Unités	2020
Emissions totales de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) en 2020	Mt équ. CO ₂	10,1
Emissions totales de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) en 2019	Mt équ. CO ₂	12,0
Variation due à des modifications du champ d'application du rapport (modifications structurelles)	Mt équ. CO ₂	-0,02
Variation due à des modifications de la méthodologie ou à des améliorations de l'exactitude des données	Mt équ. CO ₂	+0,03
Augmentation ou réduction des émissions d'année en année et à scope constant	Mt équ. CO ₂	-1,89
Augmentation ou réduction des émissions cumulées depuis 2018 et à périmètre constant	Mt équ. CO ₂	-2,51
Augmentation ou réduction en pourcentage depuis 2018 à périmètre constant (référence 2018 : 12,3 Mt équ. CO₂)	%	-20

La réduction cumulée des émissions depuis 2017 à périmètre constant est de -2,47 Mt équ. CO₂, ce qui est conforme à l'objectif précédent : « - 1 million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2) par rapport à 2017 au plus tard en 2025, à périmètre constant ».

L'amélioration en 2020 est principalement liée à une baisse de l'activité (-1,1 Mt équ. CO₂) en raison de la crise du Covid-19 ainsi qu'à une amélioration structurelle des émissions de GES provenant des projets de transition climat-énergie (-0,68 Mt équ. CO₂).

Émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 et 2)

	Unités	2020	2019	2018
Émissions directes et indirectes de CO ₂ (Scopes 1 et 2)	Mt de CO ₂	8,8	10,0	9,8
Autres émissions de gaz à effet de serre suivant le Protocole de Kyoto (Scope 1)	Mt équ. CO ₂	1,3	2,0	2,4
Total des émissions des gaz à effet de serre suivant le Protocole de Kyoto	Mt équ. CO₂	10,1	12,0	12,3
Autres émissions de gaz/CO ₂ hors du Protocole de Kyoto (Scope 1)	Mt équ. CO ₂	0	0,1	0,1

Périmètre: cohérent avec le reporting financier, comprenant les activités de production des sociétés consolidées (intégralement ou partiellement). Les émissions de gaz à effet de serre des sociétés reprises dans le périmètre financier représentent 81 % du total des émissions des sociétés reprises dans le périmètre opérationnel.

Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1) - Protocole de Kyoto

		2020	2019	2018
Méthane - CH ₄	Mt équ. CO ₂	0,80	1,02	0,88
Protoxyde d'azote - N ₂ O	Mt équ. CO ₂	0,02	0,03	0,10
Hexafluorure de soufre - SF ₆	Mt équ. CO ₂	0,05	0,07	0,04
Hydrofluorocarbures - HFC	Mt équ. CO ₂	0,03	0,11	0,06
Perfluorocarbures - PFC	Mt équ. CO ₂	0,38	0,78	1,36
Trifluorure d'azote - NF ₃	Mt équ. CO ₂	0,0	0,0	0,0
Total des autres émissions de gaz à effet de serre	Mt équ. CO₂	1,28	2,01	2,44
Dioxyde de carbone - CO ₂	Mt CO ₂	7,6	8,58	7,96
Total des émissions directes	Mt équ. CO₂	8,89	10,59	10,4

En 2020, les émissions directes ont diminué de 1,7 Mt équ. CO₂ par rapport à 2019. Outre la baisse d'activité induite par la crise du Covid-19, les principales améliorations proviennent de la réduction des émissions de CF₄ à Spinetta en Italie (-0,46 Mt équ. CO₂) et de la réduction des émissions de CH₄ à Green River aux États-Unis (-0,22 Mt équ. CO₂).

Émissions indirectes de CO₂ (Scope 2)

	Unités	2020	2019	2018
Brut, fondé sur le marché				
Électricité achetée pour consommation	Mt CO ₂	0,7	0,9	1,0
Vapeur achetée pour consommation	Mt CO ₂	0,5	0,5	0,9
Émissions indirectes de CO₂ - Brut, fondé sur le marché	Mt CO₂	1,2	1,4	1,9
Brut, fondé sur la localisation				
Électricité achetée pour consommation	Mt CO ₂	0,9	1,0	1,1
Vapeur achetée pour consommation	Mt CO ₂	0,5	0,5	0,9
Émissions indirectes de CO₂ - Brut, fondé sur la localisation	Mt CO₂	1,4	1,5	2,0

Depuis l'introduction de la méthode (marketbased), une revue détaillée des facteurs d'émission pour l'achat d'électricité des sites est réalisée chaque année.

Outre la baisse d'activité induite par la crise du Covid-19, la diminution de 0,2 million de tonnes de CO₂ pour les émissions indirectes de CO₂ liées à l'électricité achetée est due en partie à des achats supplémentaires d'électricité verte (États-Unis, Royaume-Uni et Inde) et en partie à une électricité moins carbonée grâce à l'intégration de l'unité de cogénération de Rosen (Rosignano, Italie) dans le périmètre de Solvay.

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)

		2020	2019	2018
Produits et services achetés	Mt éq. CO ₂	5,6	4,9	5,8
Biens d'équipement	Mt éq. CO ₂	1,5	1,8	1,8
Activités liées à l'énergie et aux combustibles	Mt éq. CO ₂	1,0	1,0	0,7
Transport et distribution en amont	Mt éq. CO ₂	Inclus dans les biens et services achetés		
Déchets générés par les opérations	Mt éq. CO ₂	Inclus dans les biens et services achetés		
Voyage d'affaires	Mt éq. CO ₂	0,002	0,01	0,02
Trajets domicile - lieu de travail	Mt éq. CO ₂	0,03	0,05	0,05
Biens loués en amont	Mt éq. CO ₂	0	-	-
Transport et distribution en aval	Mt éq. CO ₂	0,5	0,6	0,7
Transformation des produits	Mt éq. CO ₂	4,3	5,6	5,5
Utilisation des produits	Mt éq. CO ₂	8,1	10,1	10,9
Traitement de fin de vie des produits	Mt éq. CO ₂	6,9	7,4	7,6
Actifs loués en aval	Mt éq. CO ₂	0	0	0
Franchises	Mt éq. CO ₂	0	0	0
Participations	Mt éq. CO ₂	0,9	1,1	1,1
Total des émissions du Scope 3	Mt éq. CO₂	28,8	32,6	34,2

Le périmètre des investissements a été recalculé pour 2017 et 2018 pour se conformer à la guidance du protocole des gaz à effet de serre.

4.1.4. Principales réalisations

Solvay a continué à intensifier son implication dans la production d'électricité renouvelable : en 2020, l'électricité utilisée par vingt sites provenait en partie de sources solaires ou éoliennes, pour un total d'émissions évitées correspondant à 0.11 Mt CO₂.

4.2. ÉNERGIE

Divulgations GRI 302-1 302-3 302-4

Priorité

SDG 7 12 13

4.2.1. Définition

La consommation énergétique de Solvay se compose de quatre éléments :

1. les combustibles primaires, non renouvelables (charbon, coke de pétrole, gaz naturel, fioul, etc.), utilisés pour la production interne de vapeur, d'électricité, d'énergie mécanique ainsi que dans les processus de production (gaz dans les fours sécheurs, etc.) ;
2. les combustibles primaires renouvelables (biomasse/biogaz) ;
3. la vapeur achetée ;
4. l'électricité achetée.

La vapeur et l'électricité générées à partir de combustibles et vendues à des tiers sont déduites du total de l'énergie achetée et vendue par après à un tiers, sans aucune transformation prise en compte.

Les pouvoirs calorifiques inférieurs sont utilisés pour convertir les quantités en consommation d'énergie primaire.

4.2.2. Démarche de gestion

Solvay possède des activités industrielles telles que des usines de carbonate de sodium synthétique et de peroxydes qui sont très consommatrices d'énergie et aussi un panel d'activités industrielles dont la teneur énergétique représente un pourcentage relativement faible du prix de vente, par exemple dans l'activité des polymères fluorés.

Le Groupe considère qu'il est particulièrement important de faire rapidement évoluer sa consommation d'énergie vers des sources zéro ou bas carbone sans compromettre la compétitivité ou la sécurité d'approvisionnement. Le Groupe a pour cela pris les initiatives stratégiques suivantes :

- la création d'un département Sustainable Environment & Climate (SEC) au sein de la direction industrielle de Solvay pour soutenir le développement de projets de transition énergétique dans le monde entier, en tenant compte des spécificités du marché énergétique local de chaque site ;
- leadership technologique dans les procédés et des activités industrielles de haute performance, en vue de minimiser la consommation énergétique ;
- diversification et une utilisation flexible de divers types et sources d'énergie primaire ;
- examen périodique des conditions régissant les actifs et les connexions énergétiques des sites industriels ;
- stratégie de couverture de l'approvisionnement basée sur des partenariats à long terme et des contrats à moyen et long terme prévoyant, le cas échéant, des mécanismes de protection des prix ;
- connaissances des marchés en interne et accès direct aux marchés énergétiques (terminaux gaziers, réseaux électriques, échanges sur les marchés financiers au comptant et à terme) ;
- services dédiés afin d'optimiser les achats d'énergie et d'aider les Global Business Units à gérer l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2012, le Groupe a réduit son intensité énergétique totale de 7 %. Ces progrès ont été réalisés principalement grâce au programme d'efficacité énergétique SOLWATT®, déployé dans la plupart des usines du monde entier, et la diffusion de percées technologiques visant à améliorer l'efficacité énergétique globale des activités.

4.2.3. Indicateurs

En 2012, Solvay avait annoncé des projets visant à réduire sa consommation d'énergie de 10 % pour 2020 (1,3 % par an en moyenne), à périmètre d'activité constant. Son indicateur d'intensité énergétique couvre l'énergie primaire tirée des combustibles (charbon, coke de pétrole, fioul, gaz naturel, biomasse, etc.) ainsi que de la vapeur et de l'électricité achetées. Cet objectif n'a pas été atteint en raison de la baisse de l'activité due à la crise du Covid-19. (Pendant une période d'activité moindre, une partie de l'énergie consommée reste la même : la partie fixe. Seule la partie proportionnelle diminue).

Indice d'efficacité énergétique - Base 100 % en 2012

	Unités	2020	2019	2018
Indice d'efficacité énergétique	%	93	92	93

Périmètre: l'indice énergétique à périmètre d'activités constant représente le changement dans la consommation d'énergie, sur une base comparable après ajustement du périmètre historique, afin de prendre en compte les changements dans le périmètre, après changement de volumes de production au fil des ans.

Consommation énergétique

	Unités	2020	2019	2018
Consommation de combustible	PJ	99	107	93
Énergie secondaire achetée pour consommation	PJ	34	38	45
Énergie vendue	PJ	31	32	23
Consommation d'énergie primaire	PJ	103	113	115

Périmètre : cet indicateur illustre la consommation d'énergie primaire sur une année donnée, liée aux activités de production des sociétés actuellement consolidées (intégralement ou partiellement). La consommation d'énergie primaire des sociétés dans le périmètre financier représente 82 % du total de la consommation d'énergie primaire de toutes les sociétés dans le périmètre opérationnel.

En 2020, la consommation énergétique primaire a baissé de 10% par rapport à 2019. Cette variation est principalement liée au ralentissement de l'activité dû à la crise du Covid-19.

Consommation de combustible provenant de sources renouvelables et non renouvelables

	Unités	2020	2019	2018
Combustibles solides	PJ	27	32	33
Combustibles liquides	PJ	0,3	0,4	0,5
Combustibles gazeux	PJ	66	69	55
Total des sources d'énergie non renouvelables	PJ	93	102	89
Sources d'énergie renouvelables	PJ	6	5	4
Consommation totale de combustible	PJ	99	107	93

Note : la méthodologie comptable a été adaptée en 2020. Le coke et l'antracite utilisés comme matières premières dans les réactions chimiques ont été retirés de la classification des combustibles solides. Les chiffres historiques ont été corrigés rétroactivement.

La consommation de combustible provenant de sources non renouvelables a diminué en 2020. Cette variation est principalement liée au ralentissement de l'activité dû à la crise du Covid-19. La consommation de charbon pour produire de l'énergie a reculé de 15 %, conformément à l'objectif de Solvay d'éliminer progressivement le charbon d'ici 2030. Au cours de la même période, la consommation de combustible renouvelable a augmenté de 0,6 PJ.

Énergie secondaire achetée pour consommation

	Unités	2020	2019	2018
Électricité	PJ	22	26	28
Chauffage	PJ	0	0	0
Refroidissement	PJ	0	0	0
Vapeur	PJ	12	12	18
Total	PJ	34	38	45

En 2020, la consommation énergétique secondaire achetée a baissé de 5 PJ par rapport à 2019.

Énergie vendue

	Unités	2020	2019	2018
Électricité	PJ	17	19	11
Chauffage	PJ	0	0	0
Refroidissement	PJ	0	0	0
Vapeur	PJ	14	13	12
Total	PJ	31	32	23

En 2020, la vente d'énergie secondaire auto-générée à des tiers a diminué de 1 PJ.

Total des énergies renouvelables

	Unités	2020	2019	2018
Énergie produite à partir de sources énergie renouvelables	PJ	6	5	4
Achat d'électricité renouvelable	PJ	1,02	0,58	-
Vente d'électricité renouvelable	PJ	0	-	-
Total des énergies renouvelables	PJ	7,0	5,6	-

Consommation d'énergie en dehors de l'organisation

L'analyse du cycle de vie réalisée pour l'analyse de la gestion durable du portefeuille permet d'estimer la consommation d'énergie de la fabrication au départ de l'usine :

	Unités	2020	2019	2018
Consommation d'énergie de la fabrication au départ de l'usine	PJ	246	265	288

4.2.4. Principales réalisations

Solvay a continué à s'impliquer davantage dans la production de sources d'énergie renouvelables : en 2020, huit sites ont utilisé une partie de leur production de chaleur de la biomasse, soit un total de 6 PJ.

4.3. BIODIVERSITÉ

Divulgations GRI 304-1 304-2 304-3 304-4

Priorité

4.3.1. Définition

Le calcul de la pression du Groupe Solvay sur la biodiversité combine trois facteurs :

1. Le premier facteur, Composants/Indicateurs de l'empreinte environnementale de chaque produit Solvay, est constitué de données extraites de la base de données Eco-profile que nous utilisons pour les évaluations de la Gestion durable du portefeuille (SPM). Cette empreinte environnementale des produits est calculée à l'aide de la méthodologie et des paramètres de l'analyse du cycle de vie, et elle couvre la vie de chaque produit de la fabrication au départ de l'usine (« cradle-to-gate »).
2. Le deuxième facteur, la perte de biodiversité, qui résulte de la libération de composants, de molécules, etc. dans l'air, l'eau et le sol, est obtenu par la méthodologie ReCiPe, basée sur des études scientifiques réalisées en 2000-2010. En résumé, cette méthode détermine la pression que chaque composant libéré dans l'air, l'eau et le sol exerce sur l'écosystème, puis convertit ces pressions en « perte de biodiversité » ou « qualité de l'écosystème ».
3. Le troisième facteur est le volume des ventes de produits pendant l'année en question et sert à évaluer l'impact annuel sur la biodiversité.

ReCiPe est une méthode d'évaluation de l'impact dans une analyse du cycle de vie. L'évaluation de l'impact du cycle de vie convertit les émissions et les extractions de ressources en un nombre limité de scores d'impact environnemental, avec des facteurs de caractérisation harmonisés au niveau du point médian et du point final. La méthode ReCiPe a été développée pour la première fois en 2008 et mise à jour en 2016.

4.3.2. Démarche de gestion

Biodiversité locale

Nous avons procédé à un examen de tous nos sites et de leur impact potentiel sur les zones protégées selon les catégories de gestion de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Nous avons classé les sites à évaluer en priorité en fonction de leur proximité avec les zones protégées et de la catégorie de gestion de l'UICN.

Cela nous a conduits à travailler avec les administrations locales en charge des zones protégées afin de suivre et analyser les actions nécessaires pour atténuer ces impacts, en fonction du type de biodiversité protégée. Ce travail est en cours.

Biodiversité mondiale

Les pressions sur la biodiversité sont les différentes façons dont l'humanité modifie l'environnement qui, à son tour, nuit aux organismes qui y vivent. Il existe une quinzaine de pressions différentes, chacune étant quantifiable individuellement. En nous basant sur les profils environnementaux de plus en plus précis de nos produits et en examinant leur cycle de vie complet, de la matière première à la distribution, nous avons pu identifier les pressions sur lesquelles notre portefeuille a le plus d'impact.

Les émissions de gaz à effet de serre, l'eutrophisation des eaux douces, l'écotoxicité marine et l'acidification des sols représentent 90 % de nos émissions et effluents susceptibles d'affecter la biodiversité. Dans le cadre de Solvay ONE Planet, nous nous sommes engagés à réduire de 30 % notre pression sur la biodiversité d'ici 2030 par rapport à 2018.

Solvay a rejoint le groupe d'intérêt B4B+ (Business for Biodiversity+) de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui travaille sur une note globale de la biodiversité (Global Biodiversity Score - GBS) dans le cadre d'une initiative européenne.

Solvay a également rejoint la plateforme de collaboration de CSR Europe, Biodiversity and Industry, pour développer une approche holistique des questions environnementales dans la stratégie commerciale.

4.3.3. Indicateurs

Biodiversité locale

55 % des sites de Solvay se trouvent dans un rayon de 5 km d'une zone protégée.

Quatre sites ont été classés en priorité pour l'évaluation des risques en fonction de la distance qui les sépare de la zone protégée la plus proche et de la catégorie de gestion de l'UICN :

Pays	Nom du site	Distance (mètres)	Nom de la zone protégée	Catégorie	Catégorie Gestion de l'UICN
Australie	BUNDOORA	500 - 2000	Forêt de Gresswell (partie a) N.C.R.	Réserve de caractéristiques naturelles	Ia
Allemagne	EPE	0	LSG-Eilermark, Eper Venn, Graeser Venn	Zone de protection des paysages	IV
Inde	THANE WEST	0 - 500	Sanjay Gandhi	Parc national	II
Italie	Rosignano	500 - 2000	Sanctuaire Pelagos pour la conservation des mammifères marins	Zones spécialement protégées d'importance méditerranéenne (Convention de Barcelone)	Non attribué

Les espèces figurant sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste nationale de conservation des espèces dont les habitats se trouvent dans les zones touchées par les activités n'ont pas encore été identifiées pour tous les sites. Solvay a donné la priorité aux travaux sur la pression mondiale sur la diversité, ce qui lui a permis d'identifier des leviers d'action.

Biodiversité globale

Pression globale sur la biodiversité.

	Unités	2020	2019	2018
Espèces potentiellement touchées	Nombre	107	116,2	121,9
Dont :				
Potentiel de réchauffement de la planète	%	43	43	43
Acidification	%	14	14	14
Eutrophisation	%	16	16	16
Écotoxicité marine	%	16	17	17
Utilisation du sol	%	3	3	3
Eau	%	8	8	7

4.3.4. Principales réalisations

L'engagement de Solvay sur la biodiversité a été reconnu par la coalition internationale Act4Nature, une initiative qui encourage les entreprises à agir pour la protection, l'amélioration et la restauration de la biodiversité. Act4Nature International a reconnu Solvay en raison des objectifs novateurs de son programme Solvay ONE Planet qui vise à réduire les pressions sur la biodiversité de 30 % d'ici 2030 par rapport à 2018 dans des domaines tels que le climat, l'acidification terrestre, l'eutrophisation de l'eau et l'écotoxicité marine. Solvay fait partie des 30 entreprises, sur 65, à avoir réussi le test pour obtenir cette reconnaissance.

5. RESSOURCES

5.1. CONCEPTION DE PRODUIT ET GESTION DE LA DURÉE DE VIE

Priorité

5.1.1. Définition

L'outil Sustainable Portfolio Management (SPM) de Solvay se concentre sur des solutions commerciales durables. La méthodologie SPM est conçue pour stimuler les performances commerciales de Solvay et assurer une croissance plus importante en informant les décideurs sur la façon dont les produits de Solvay contribuent au développement durable. Elle tient compte de deux facteurs :

- l'empreinte environnementale liée à la production, ainsi que les risques et les opportunités qui y sont associés, sur la base d'évaluations du cycle de vie de la fabrication au départ de l'usine,
- la manière dont les applications créent des avantages ou des défis du point de vue du marché, sur la base d'une évaluation qualitative de la fabrication au départ de l'usine.

L'analyse du cycle de vie (ACV) est un outil permettant de compiler les entrées et les sorties et d'évaluer les impacts environnementaux potentiels d'un système de produit tout au long de sa durée de vie. Les méthodologies ACV sont conformes aux normes internationales ISO 14040, ISO 14044 et ISO 14046. Une solution durable est définie par l'outil Sustainable Portfolio Management de Solvay, comme étant un produit dans une application spécifique qui dégage une contribution sociale et environnementale plus importante à la performance du client, et, simultanément, démontre avoir un impact plus faible sur l'environnement lors de sa phase de production.

5.1.2. Démarche de gestion

Les évaluations SPM sont effectuées chaque année afin de cerner les signaux les plus récents du marché dans une perspective dynamique couvrant plus de 80% du chiffre d'affaires du Groupe. Depuis sa mise en place en 2009, l'outil a été largement adopté par les Global Business Units et les Fonctions afin d'intégrer la durabilité dans leurs processus :

- Le profil de l'outil fait partie intégrante des discussions stratégiques entre chaque Global Business Unit et les membres du Comité Exécutif ;
- Solvay a recours à l'outil pour évaluer les projets de fusions et acquisitions ainsi que pour s'assurer de leur faisabilité en termes d'objectifs de portefeuille durable ;
- Les décisions concernant les investissements (dépenses d'investissement excédant 10 millions d'euros et acquisitions) prises par le Comité Exécutif ou le Conseil d'Administration tiennent compte de la durabilité et comprennent une analyse complète de l'investissement potentiel avec l'outil Sustainable Portfolio Management ;
- Les projets de recherche et d'innovation sont évalués avec l'outil ;
- Dans le domaine du marketing et des ventes, la méthodologie de l'outil permet à Solvay d'engager les discussions avec les clients sur des sujets de durabilité basés sur des faits - comme l'action contre le changement climatique, l'énergie renouvelable, le recyclage, ou encore la qualité de l'air - avec l'objectif de se différencier et de créer de la valeur aussi bien pour Solvay que pour le client.

Les analyses du cycle de vie (LCA) de Solvay sont gérées par une équipe dédiée, en lien direct avec toutes les Business Units et tous les services. Le fait de disposer d'une équipe LCA dédiée permet de maintenir un niveau élevé de compétences du personnel et de coordonner les mises à jour des principales méthodologies sur la base des meilleures pratiques. La principale activité LCA repose sur des outils, des logiciels et des bases de données reconnus. Solvay développe également sa propre base de données en relation avec ses segments d'activité et d'innovation, par exemple en science des matériaux ou en développement de batteries.

L'équipe LCA est également appelée à soutenir l'activité commerciale en ce qui concerne les relations avec les clients en partageant les données environnementales et les données LCA sur les produits afin d'améliorer la compréhension et les évaluations d'impact environnemental tout au long de la chaîne de valeur, de la fabrication au départ de l'usine ou au recyclage. Citons, par exemple, le secteur automobile, le secteur de la construction et les déclarations d'empreinte carbone des produits pour nos clients.

Participation à des plateformes d'analyse du cycle de vie de classe mondiale

Pour maintenir un niveau élevé d'expertise, Solvay participe à des plateformes collaboratives :

- CIRAIG - pour la recherche de haut niveau sur les méthodologies d'analyse du cycle de vie, en 2012, Solvay a rejoint le Centre international de référence pour le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) en tant que partenaire industriel. L'entreprise en est actuellement à son deuxième mandat (expiration en 2021), avec pour objectif de développer une expertise dans divers aspects des évaluations du cycle de vie ;
- Association Chimie du Végétal en France pour les matériaux biosourcés ;
- La Plateforme d'analyse du cycle de vie SCORE - créée en mars 2012 pour promouvoir la collaboration entre les acteurs industriels, institutionnels et scientifiques et pour favoriser le développement de méthodes de quantification environnementale globales, en particulier dans les analyses du cycle de vie, devant être partagées et reconnues aux niveaux européen et international ;
- Le Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable (World Business Council for Sustainable Development - WBCSD) - Projets d'analyse du cycle de vie et groupes de travail sur l'empreinte carbone des produits ;
- Roundtable for Product Social Metrics - une association de représentants de l'industrie et de consultants visant à établir des lignes directrices pour l'évaluation des impacts sociaux des cycles de vie des produits industriels.

5.1.3. Indicateurs

Des analyses approfondies du cycle de vie, de la fabrication au départ de l'usine, ont été réalisées pour 96 % des produits (en termes de part du chiffre d'affaires) mis sur le marché, contre 94 % l'année précédente.

L'équipe LCA de Solvay gère sa propre base de données de produits, couvrant plus de 1 300 produits chimiques et matériaux différents. Cette base de données est mise à jour en permanence afin d'inclure les données industrielles ou d'innovation les plus récentes.

Objectif de Solvay ONE Planet : Solvay continuera d'orienter son portefeuille vers des opportunités qui font croître ses solutions durables, avec l'objectif de faire passer les solutions durables à 65 % des ventes totales du Groupe d'ici 2030.

Répartition du chiffre d'affaires par catégories de la heat map SPM

	Unités	2020	2019	2018
Solutions	%	52	53	50
Neutres	%	27	27	30
Challenges	%	8	7	7
Non évalué	%	13	13	13

À la fin de l'année 2020, 52 % du chiffre d'affaires des combinaisons produit-application du portefeuille évalué ont été qualifiés de « Solutions », soit une stabilisation par rapport à l'année précédente.

Solutions SPM : ventes par principale catégorie d'impact

	Unités	2020	2019	2018
Climat	€ milliard	1,6	2,2	2,2
Ressources	€ milliard	3,2	3,5	3,1
Qualité de vie	€ milliard	3,1	3,3	3,1
Total des ventes nettes de Solutions	€ milliard	4,7	5,4	5,1

Remarque : le total des ventes nettes de Solutions est inférieur à la somme des catégories d'impact, car les produits peuvent avoir des impacts multiples. Par exemple : les matériaux composites utilisés dans les avions rendent l'avion plus léger, ce qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre (impact sur le climat), mais ils augmentent également la durée de vie de l'avion (impact sur les ressources).

5.2. ÉCONOMIE CIRCULAIRE

5.2.1. Définition

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources (matières premières, eau, énergie), ainsi que la production de déchets. Elle cherche à rompre avec le modèle d'économie « linéaire » (extraction, production, consommation, déchets) pour le remplacer par un modèle « circulaire ». Le modèle économique linéaire actuellement en place dans nos sociétés a atteint ses limites et il contribue fortement au changement climatique et à la destruction de notre environnement. Des actions et des efforts immédiats sont nécessaires afin de préserver la planète et ses ressources limitées. Dans ce cadre, les industries ont un rôle majeur à jouer. Une des façons d'y parvenir consiste à intégrer les principes de l'économie circulaire dans leur activité à l'échelle mondiale.

Pour limiter la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production de déchets, l'innovation est essentielle en vue d'optimiser l'utilisation des ressources. Recycler, réutiliser, réduire, renouveler, récupérer : cinq façons de créer une économie circulaire et de se débarrasser définitivement du gaspillage. Les boucles circulaires permettent de faire circuler les ressources aussi longtemps que possible - idéalement, pour toujours - sans avoir à en extraire davantage.

Selon la Commission de transition énergétique, une économie davantage circulaire pourrait réduire de 40 % les émissions de CO₂ des secteurs du plastique, de l'acier, de l'aluminium et du ciment au niveau mondial et de 56 % dans les économies développées comme l'Europe d'ici 2050.

Soutenu par la transition vers les énergies renouvelables, le système d'économie circulaire développe le capital économique, naturel et social, en se basant sur trois principes :

1. concevoir la production sans déchet ni pollution ;
2. réutiliser les produits et les matériaux ;
3. régénérer les systèmes naturels.

5.2.2. Démarche de gestion

La responsabilité de l'économie circulaire est attribuée au Responsable de l'économie circulaire dans la Fonction Corporate du Développement Durable (SD).

Sa mission consiste à définir la stratégie et à mener la transition de l'activité de Solvay, en créant des partenariats avec les clients et en pénétrant de nouveaux écosystèmes systémiques avec les grands propriétaires de marques dans les secteurs où Solvay est présent. En analysant méticuleusement les opportunités internes et externes de mieux utiliser les produits à chaque étape de leur cycle de vie (et en essayant de leur trouver une nouvelle vie par le recyclage ou la réutilisation), le Responsable de l'économie circulaire et la Fonction SD développent en permanence de nouveaux projets de réduction des déchets pour Solvay et d'autres partenaires, améliorant ainsi l'impact environnemental de l'industrie et contribuant à une économie circulaire mondiale.

La chimie, en tant que science et industrie, constitue un moteur extrêmement pertinent et puissant pour la transformation et la réutilisation des matériaux. En utilisant le portefeuille technologique vaste et diversifié du Groupe, des produits chimiques spécialisés aux matériaux avancés, nous pouvons agir comme un catalyseur et co-construire de nouvelles solutions pour boucler les boucles.

Solutions pour une économie circulaire efficace en termes de ressources

La transformation de Solvay en un moteur d'économie circulaire s'inscrit dans sa stratégie G.R.O.W. Solvay prend des mesures et travaille avec ses clients, ses fournisseurs et ses partenaires afin de repérer les opportunités qui permettent de tirer parti des capacités du Groupe, en particulier dans les domaines suivants :

1. Remodeler les produits et les processus en réduisant l'utilisation de ressources critiques, résultant en des produits recyclables ;
2. Développer de nouvelles propositions de valeur sur le marché pour améliorer la circularité des clients ;
3. Aider à prolonger la durée de vie des produits des clients ;
4. Aider les clients à réutiliser les ressources rares ;
5. Développer des solutions d'énergie renouvelable pour les clients.

Partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur

En janvier 2018, Solvay a conclu un partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur, pour une période de trois ans. Ce partenariat donne au Groupe l'occasion de faire la différence dans l'accélération de la transition vers une économie circulaire dans le secteur chimique.

La Fondation a été créée en 2010 et a pour but d'aider les entreprises à atteindre une approche circulaire dans leurs modèles d'entreprise. Nous partageons la conviction de la Fondation que l'innovation est au cœur de toute transition vers l'économie circulaire. Solvay a été choisie comme seule entreprise chimique et collaborera avec 15 autres partenaires stratégiques (BlackRock, Danone, Google, H&M, Intesa San Paolo, DS Smith, Philips, Renault, SC Johnson et Unilever) pour innover et évoluer vers des produits plus durables et circulaires.

Solvay développe des projets aux côtés d'autres acteurs majeurs et permet une transition vitale vers de meilleures méthodes de production, d'utilisation, de recyclage et de réutilisation des produits dans le secteur et au-delà. Nous sommes résolus à construire un avenir durable, et nous estimons que la collaboration avec la Fondation Ellen MacArthur contribue à accélérer notre transition vers des économies de ressources.

Nos engagements

En tant que partenaire stratégique de la Fondation Ellen MacArthur, nous repensons et développons des activités circulaires avec les clients et les propriétaires de marques, afin de préserver les ressources de la planète. Nous sommes en mesure d'apporter une valeur ajoutée à la circularité dans trois domaines prioritaires :

- Nouvelles fonctionnalités : transformer les déchets des marchés stratégiques de Solvay en matières premières à valeur ajoutée ;
- Amélioration des technologies : créer de la valeur en augmentant la qualité des matériaux recyclés grâce à de meilleurs processus ;
- Éco-conception : développer de nouveaux produits dont la conception est circulaire.

Solvay est impliquée dans des organisations intersectorielles :

- la plate-forme du Forum Économique Mondial pour le développement de technologies à faible émission de carbone (recyclage de plastiques mixtes, utilisation de la biomasse pour une faible émission de CO₂ et de nouveaux produits chimiques et procédés utilisant le CO₂ comme matière première) ;
- Facteur 10 du WBCSD (Conseil mondial des entreprises pour le développement durable) ;
- la Circular Plastics Alliance dans le cadre du Conseil européen de l'industrie chimique (CEFIC).

5.2.3. Indicateurs

Pour suivre le déploiement de l'économie circulaire à travers ses activités, Solvay a défini un KPI qui fait partie des indicateurs du programme ONE Planet. Il est défini comme le « pourcentage des ventes de produits basés sur un sourcing circulaire », c'est-à-dire des matières premières d'origine biologique, des matières premières recyclées et des énergies renouvelables. L'objectif de Solvay est d'atteindre 15 % de ventes circulaires au sens de cet indicateur.

En dehors de ce KPI, Solvay utilise l'approche Circulytics®, développée conjointement avec la Fondation Ellen MacArthur. Circulytics® vise ce qui suit :

- mesurer la circularité de l'entreprise dans son ensemble, et pas seulement des produits et des flux de matières ;
- aider à la prise de décision et au développement de stratégies en économie circulaire ;
- démontrer les points forts et mettre en évidence les domaines à améliorer.

En tant qu'utilisateur précoce de l'indicateur et afin de contribuer activement à le rendre plus pertinent pour l'industrie chimique, Solvay a participé à des évaluations pilotes.

5.3. QUALITÉ DE L'AIR

SDG 3 15

5.3.1. Définitions

Les émissions d'oxyde d'azote (NOx), conventionnellement exprimées en dioxyde d'azote (NO₂), comprennent les émissions de monoxyde d'azote (NO) et de dioxyde d'azote (NO₂). L'émission d'oxydes d'azote des activités de Solvay résulte principalement de la combustion des combustibles fossiles. Les émissions de protoxyde d'azote (N₂O) sont exclues de la définition ci-dessus, car elles n'ont pas d'impact sur l'acidification. Cependant, pour notre contribution au changement climatique, son impact est pris en compte. Les émissions d'oxyde de soufre (SOx), conventionnellement exprimées en dioxyde de soufre (SO₂), comprennent les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) et de trioxyde de soufre (SO₃). Les émissions de SOx proviennent principalement de la combustion du charbon ou de l'antracite.

Les composés organiques volatils (COV) sont des composés organiques dont le point d'ébullition standard est inférieur ou égal à 250°C (Directive européenne 1999/13/CE relative aux solvants). Les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) sont des COV autres que les méthaniques. Les émissions de méthane de l'activité minière de Solvay sur son site de Green River (Wyoming, États-Unis) ne sont donc pas incluses. Leur impact est en revanche pris en compte dans le calcul de notre contribution au changement climatique.

5.3.2. Démarche de gestion

La qualité de l'air est gérée par les systèmes de gestion Santé, Sécurité et Environnement (SSE) déployés par les sites, conformément à leurs exigences réglementaires et à celles du Groupe. Solvay améliore la qualité de l'air aux niveaux local et régional, en étroite collaboration avec les acteurs locaux. Dans le cadre de son plan environnemental qui arrive à échéance (2015-2020), Solvay se concentre sur les polluants suivants : oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx), et composés organiques volatils non méthaniques (COVNM).

Les sites ont été considérés comme étant soumis à un stress hydrique élevé ou sévère lorsque la somme des valeurs de l'indice mensuel de rareté de l'eau pour la zone dans laquelle ils sont situés est égale ou supérieure à 20. Ces valeurs d'indice ont été tirées des statistiques mensuelles de l'empreinte eau bleue publiées par le Water Footprint Network. Cette base de données présente l'avantage d'avoir une haute résolution géographique (50 km x 50 km) et temporelle (données mensuelles) par rapport à d'autres outils tels qu'Aqueduct (WRI).

5.3.3. Indicateurs

Les objectifs d'intensité des émissions du Groupe pour 2015-2020 (exprimés en intensité) pour les NOx, SOx et COVNM étaient respectivement de -50 %, -50 % et -40 %.

Émissions atmosphériques, intensité

	Unités	2020	2019	2018
Oxydes d'azote – NOx	En kg par euro EBITDA	0,0029	0,0027	0,0035
Oxydes de soufre – SOx	En kg par euro EBITDA	0,0014	0,0012	0,0017
Composés organiques volatils non méthaniques – NMVOC	En kg par euro EBITDA	0,0017	0,0018	0,0019

Émissions atmosphériques absolues

	Unités	2020	2019	2018
Oxydes d'azote – NOx	tonnes métriques	5 587	6 197	7 704
Oxydes de soufre – SOx	tonnes métriques	2 808	2 888	3 750
Composés organiques volatils non méthaniques – NMVOC	tonnes métriques	3 286	4 109	4 252

Pour tous les indicateurs liés à la qualité de l'air (émissions de SOx, NOx et COVNM), les objectifs absolus de 2020 ont déjà été atteints en 2019. Pour les NOx et les SOx, cela s'explique principalement par la modernisation d'un grand nombre de nos chaudières existantes avec des technologies de désulfuration et de dénitrification, par le démarrage de chaudières plus propres et par le remplacement du charbon par le gaz naturel pour le chauffage des équipements de traitement (par exemple, les calcinateurs). Pour les COVNM, ce résultat est principalement dû à la récupération du méthane sur notre site de Green River (États-Unis).

5.4. EAUX ET EAUX USÉES

Divulgations GRI 303-01 303-02 303-03 306-01 306-03

Priorité

SDG 3 6 12 15

5.4.1. Définition

La gestion de l'eau englobe la gestion des flux et de la qualité du prélèvement à sa restitution dans l'environnement naturel ou dans tout autre milieu environnemental.

Le prélèvement d'eau douce (en millions de m³ par an) est la quantité d'eau provenant du réseau public (eau potable) et des systèmes d'eau douce (rivières, lacs, etc.) ainsi que des sources souterraines (nappes phréatiques). L'estimation de la consommation d'eau pour notre production, y compris l'approvisionnement en matières premières (de la fabrication au départ de l'usine), représente la consommation effective pour un produit, c'est-à-dire le prélèvement « moins » le rejet d'eau de même qualité dans le même bassin versant. Ainsi, l'eau utilisée dans les turbines pour l'hydroélectricité et le refroidissement de l'eau dans les systèmes en boucle ouverte (une fois qu'elle a traversé) ne sont pas inclus dans cet indicateur. La principale consommation d'eau est liée aux besoins de production (eau industrielle) et aussi à l'irrigation pour les matières premières d'origine biologique.

La consommation d'eau douce (en millions de m³ par an) a été calculée comme la somme des pertes d'eau par évaporation, fuites et exportation de produits et déchets.

Par exemple, l'eau qui est prélevée dans une rivière pour être refroidie et qui est ensuite reversée dans la rivière après utilisation compte pour le prélèvement d'eau douce, mais pas pour la consommation d'eau.

La Demande Chimique d'Oxygène est la quantité de substances consommatrices d'oxygène (principalement de la matière organique dissoute) rejetées dans des récepteurs aqueux. Celle-ci est exprimée en tonnes métriques d'oxygène. Outre les espèces azotées et phosphorées, la Demande Chimique d'Oxygène contribue à l'eutrophisation des eaux.

5.4.2. Démarche de gestion

La politique de gestion de l'eau du Groupe s'applique à l'ensemble des sites et vise un engagement à limiter le prélèvement et la consommation d'eau douce, en particulier dans les zones soumises à un stress hydrique, ainsi qu'à garantir que les plans d'eau dans lesquels des effluents sont rejetés conservent leur bonne qualité. L'objectif est de minimiser l'impact sur les utilisateurs en aval et sur le biote. Solvay se concentre sur la réduction de deux impacts : le prélèvement d'eau douce et les émissions de Demande Chimique en Oxygène. Les objectifs de réduction (exprimés en intensité) que le Groupe a fixés pour les prélèvements d'eau douce et les rejets liés à la Demande Chimique d'Oxygène sont de -30 % (2015-2020).

Le bilan hydrique du Groupe pour 2020 est présenté dans le tableau ci-dessous.

APPORT EN EAU (Mm ³)		UTILISATION DE L'EAU (Mm ³)		PRODUCTION D'EAU (Mm ³)	
Eau de surface (eau douce)	215,2	Procédé	111,3	Eau de surface (eau douce)	237,5
Eau de surface (autre eau)	0	Refroidissement à passage unique	332,0	Eau de surface (autre eau)	3,9
Eau souterraine (eau douce)	82,0	Eau de refroidissement recyclée	980,5	Eau souterraine (eau douce)	0
Eau souterraine (autre eau)	0,68	Domestique	2,2	Eau souterraine (autre eau)	0
Eau de mer	86,6	Autre	1,3	Eau de mer	88,1
Eau produite	11,1				
Eau de tiers	108,2			Eau de tiers	144,8
Eau de pluie	3,5			Pertes par évaporation	18,5
				Pertes non évaporatives	4,3
				Pertes par les produits finaux	12,1
				Pertes dues aux déchets expédiés	0,5
TOTAL	507,4*	TOTAL	1 427,3	TOTAL	509,8*

5.4.3. Indicateurs

Prélèvement d'eau douce

	Unités	2020	2019	2018
Intensité	m ³ par euro EBITDA	0,161	0,142	0,148
Absolu	Mm ³	314	330	330

Le tableau ci-dessous indique le nombre et le pourcentage de sites situés dans des zones soumises à un stress hydrique et donne le prélèvement et la consommation d'eau douce pour chacun de ces groupes en 2020.

2020	Zones soumises à un stress hydrique	Zones non soumises au stress hydrique	Toutes les zones
Nombre de sites	31	107	138
Pourcentage de sites industriels sous contrôle opérationnel	22,5	77,5	100,0
Prélèvement d'eau douce (Mm ³)	29,0	255	314
Consommation d'eau douce (Mm ³)	10,8	24,6	35,4

La consommation d'eau douce du Groupe en 2020 est inférieure de 224 millions de mètres cubes à celle de 2015. L'objectif d'intensité pour 2020 (0,191) avait déjà été atteint en 2018. Cela est principalement dû à la cession de l'ancienne activité polyamides de Solvay à BASF et DOMO (- 201 millions de mètres cubes). Ce désinvestissement n'était pas prévu au moment où les objectifs de 2020 ont été fixés.

Génération chimique d'oxygène

	Unités	2020	2019	2018
Intensité	En kg par euro EBITDA	0,0027	0,0023	0,0027
Absolu	tonnes métriques O ₂	5 265	5 344	6 248

Les rejets de substances réductrices (exprimés en "demande chimique en oxygène") du groupe en 2020 sont inférieurs de 2912 t d'O₂ à ceux de 2015. Notre objectif d'intensité pour 2020 (0,0034) a déjà été atteint en 2018, et est également dû à la cession de l'ancienne activité Polyamide de Solvay (- 3179 mt).

Consommation d'eau dans la chaîne de valeur

Les évaluations du cycle de vie de la fabrication au départ de l'usine nous permettent d'estimer la consommation d'eau, y compris dans la chaîne de valeur en amont :

	Unités	2020	2019	2018
Consommation d'eau, chaîne de valeur en amont comprise	Millions de mètres cubes	501	541	583

Périmètre : conforme au reporting financier.

5.4.4. Principales réalisations

La pénurie de l'eau devient un défi dans certaines des régions où nous opérons. En raison de l'insuffisance des précipitations dans la région de Varna ces dernières années, la teneur en eau du lac artificiel de Tsonevo qui alimente notre site de Devnya a diminué d'environ 30 % par rapport aux niveaux normaux.

En 2020, l'usine a lancé deux sessions de brainstorming et plus de 30 idées de projets ont été identifiées afin de diminuer notre dépendance à l'eau douce. Deux projets à faible coût ont déjà été mis en œuvre à partir de novembre 2020 : l'utilisation d'une plus grande quantité d'eau du cycle de refroidissement au lieu d'eau douce et ; l'utilisation d'une plus petite quantité d'eau douce pour la dilution des boues transportées vers le bassin de décantation de Padina.

Les deux projets ont déjà permis une réduction nette de l'apport en eau douce (hors impact du covid) de 1,5 Mm³ par rapport à 2019. D'autres projets plus CAPEX intense sont à l'étude et seront mis en œuvre dans les années à venir.

5.5. DÉCHETS

Divulgations GRI 416-01

Priorité

SDG 3 6 12 13 14

5.5.1. Définition

Les déchets industriels sont définis comme les déchets résultant de nos activités régulières de fabrication et de recherche, à l'exclusion des déchets domestiques et des déchets provenant de projets de démolition ou de construction.

Les déchets miniers, résultant de la prospection et de l'extraction de minéraux, sont considérés séparément des déchets industriels.

Tous nos volumes de déchets sont exprimés en matière sèche.

Pour les sites de l'UE, les déchets industriels dangereux (DID) sont définis conformément à l'annexe III de la directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE). Pour les pays hors UE, la classification suit leurs législations locales.

Les déchets traités de manière non durable comprennent ceux qui sont incinérés sans récupération d'énergie ou mis en décharge.

5.5.2. Démarche de gestion

Pour les déchets industriels, et particulièrement les déchets industriels dangereux, Solvay se concentre sur la transition vers des méthodes plus durables, qui évitent la décharge ou l'incinération sans récupération d'énergie, promouvant donc le recyclage matériel ou thermique.

Pour les déchets non dangereux (essentiellement minéraux), Solvay lance des initiatives de récupération de matériaux en phase avec son ambition de contribuer à l'économie circulaire.

5.5.3. Indicateurs

Production de déchets, absolue

	Unités	2020	2019	2018
Déchets industriels non dangereux	1 000 tonnes*	1 457	1 596	1 602
Déchets industriels dangereux	1 000 tonnes*	71,6	86,6	93,1
Total des déchets industriels	1 000 tonnes*	1 529	1 682	1 696
Déchets industriels dangereux non traités de manière durable	1 000 tonnes*	18,2	27,2	29,0
Déchets industriels non dangereux non traités de manière durable	1 000 tonnes*	51,4	69,2	67,3
Déchets miniers	1 000 tonnes*	637	799	834

* Tonnes métriques de déchets secs

Les chiffres des années précédentes ont été retraités afin de refléter l'impact des améliorations de la méthodologie.

L'objectif de réduction des déchets (exprimé en intensité) que le Groupe a fixé pour les déchets industriels dangereux non traités de manière durable dans son plan environnemental qui arrive à échéance (2015-2020) est de 30 %.

Déchets industriels dangereux non traités de manière durable (intensité)

	Unités	2020	2019	2018
Déchets industriels dangereux non traités de manière durable	En kg par euro EBITDA	0,0094	0,0117	0,0137

Périmètre : conforme au reporting financier.

Les chiffres des années précédentes ont été retraités afin de refléter l'impact des améliorations de la méthodologie.

La quantité de déchets industriels dangereux non traités de manière durable en 2020 est inférieure de 28,3 kt à celle de 2015. Ce résultat global est la conséquence d'améliorations considérables sur certaines GBU (Polymères Spéciaux - 5,3 kt, Aroma Performance - 4,1 kt), de désinvestissements (- 10,4 kt de notre ancienne activité Performance Polyamides, - 2,3 kt de notre ancienne activité Acetow) et de l'intégration de l'héritage de Cytec (+ 3,6 kt). Notre objectif d'intensité pour 2020 (0,0163) a déjà été atteint en 2018.

Dans son nouveau programme de durabilité, Solvay ONE Planet, Solvay a défini un objectif de réduction similaire (-30 %) pour la période 2018-2030, mais ce nouvel objectif couvre tous les déchets industriels (somme des déchets dangereux et non dangereux) qui ne sont pas encore traités de manière durable, à l'exclusion des déchets non dangereux des Global Business Units Soda-Ash & Derivatives et Special Chem, qui sont stockés dans des décharges internes protégées et contrôlées.

Déchets industriels non traités de manière durable

	Unités	2020	2019	2018
Déchets industriels non traités de manière durable (somme des déchets dangereux et non dangereux)	kt	69,7	96,4	96,3

Les chiffres des années précédentes ont été retraités afin de refléter l'impact des améliorations de la méthodologie.

5.5.4. Principales réalisations

En 2020, Solvay a lancé un appel d'offres mondial sur les déchets avec l'ambition de réduire ses dépenses liées aux déchets. Des partenariats seront établis avec des fournisseurs clés, qui se concentreront non seulement sur les coûts, mais aussi sur des moyens novateurs de traiter nos déchets de manière durable et de promouvoir la valorisation des matériaux lorsque cela est possible.

Depuis 2016, le four rotatif de notre site de Massa (Italie) a été équipé du procédé SolvAir® afin de limiter ses émissions d'oxydes de soufre. Les résidus de cet équipement d'épuration des fumées (appelé "PSR" et représentant un volume annuel d'environ 750 t) étaient généralement mis en décharge. Depuis octobre 2020, ils sont valorisés sous forme de matériaux, qui entrent dans la production de ciment. Depuis la mise en place de cette valorisation, la quantité évitée de résidus de PSR mis en décharge a été de 170 t. Ce projet atteindra son plein potentiel en 2021.

6. QUALITÉ DE VIE

6.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Divulgations GRI 307-1 403-1 403-2 403-3 403-4 403-5

403-6 403-7 403-8 403-9 403-10

Priorité

SDG 3

6.1.1. Définitions

La gestion de la santé et de la sécurité des collaborateurs couvre la sécurité au travail, l'hygiène industrielle et la gestion de la santé au travail.

La santé au travail couvre les mesures de prévention prises pour protéger et promouvoir la santé physique et psychologique au travail, tant collectivement que pour chaque collaborateur de Solvay.

La gestion de l'hygiène industrielle comprend l'évaluation, la surveillance et la gestion des expositions potentielles des collaborateurs aux dangers ergonomiques, chimiques et physiques.

La sécurité au travail consiste à prévenir les accidents du travail. Les accidents ont été principalement liés à des chutes au même niveau, à l'énergie humaine (pousser/tirer/frapper un objet) et à l'exposition lors de l'ouverture d'une ligne ou d'un système.

- **Accident du travail** : accident survenu dans le cadre de l'exécution d'un contrat de travail avec Solvay. Les accidents sur le chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail ne sont pas considérés comme étant liés au travail, sauf si le travailleur se déplaçait pour Solvay au moment de l'accident.
- **MTA (Medical Treatment Accident - Accident avec traitement médical)** : accident du travail de niveau de gravité moyen ou élevé, déterminé par une classification interne de la gravité des lésions (cf. Procédure du Groupe IND-HSE-01.01-PRO v2.1 Reporting of HSE Events).
- **H-MTA (High Severity Medical Treatment Accident - Accident avec traitement médical de gravité majeure)** : accident du travail de haut niveau de gravité, tel que déterminé par une classification interne de la gravité des lésions. Cette gravité est comparable au concept de « High Injury & Illness » de la norme US OSHA 29 CFR 1904.
- **MTAR (Medical Treatment Accident Rate - Taux d'accidents avec traitement médical)** : nombre d'accidents avec traitement médical par million d'heures de travail.
- **LTA (Lost Time Accident - Accident avec arrêt de travail)** : accident entraînant l'incapacité de travail du travailleur dès le premier jour qui suit l'accident dans le cadre de son horaire de travail normal.
- **LTAR (Lost Time Accident Rate - Taux d'accidents avec arrêt de travail)** : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures de travail.
- **RII (Reportable Injury & Illness - Lésion ou maladie à déclarer)** : lésion ou maladie liée au travail résultant d'un accident dont la gravité nécessite plus que les premiers soins, au sens de la norme US OSHA 29 CFR 1904.
- **RIIR (Reportable Injury & Illness Rate - Taux des lésions et maladies à déclarer)** : nombre de lésions ou maladies liées au travail par 200 000 heures de travail.

6.1.2. Démarche de gestion

Les exigences de Solvay pour la mise en œuvre des systèmes de gestion sur les sites sont décrites à la section 3.3. Gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail couvrent tous les collaborateurs de Solvay. Inversement, les visiteurs externes, les livreurs de colis et les chauffeurs circulant sur le site sont exclus du champ d'application, sauf lorsqu'ils s'occupent également du chargement/déchargement. De plus, le système de gestion de la sécurité s'applique également aux entrepreneurs.

L'identification des dangers et l'évaluation des risques sont effectuées suivant les procédures du Groupe, qui définissent les exigences minimales en termes de méthodes et de hiérarchie des contrôles. Celles-ci couvrent les sujets ou activités suivants : communication sur les dangers chimiques, évaluation et gestion des risques chimiques, protection de l'ouïe (gestion de l'exposition au bruit), prévention de la légionellose, gestion de l'amiante dans les bâtiments et les installations, équipements de protection respiratoire, exigences du Groupe en matière de santé au travail, exigences minimales de sécurité des ascenseurs, travail en hauteur, travail sur des systèmes électriques, rupture de ligne, travail dans des espaces confinés, travail en atmosphère explosive, levage, excavation, circulation, équipement de protection individuelle (EPI), permis de travail, gestion du changement (MOC) et gestion des sous-traitants.

Toutes les procédures contiennent des exigences en matière de formation, des lignes directrices et des présentations aux nouveaux collaborateurs pour mise en œuvre sur les sites. La qualité, les évaluations et les améliorations des processus sont assurées par les systèmes de gestion des sites. Les processus de signalement des sites identifient les situations dangereuses, les quasi-accidents et les incidents/accidents, et définissent également des lignes directrices pour enquêter sur les incidents et prendre des mesures correctives.

L'hygiène industrielle permet d'identifier et d'éliminer les dangers. Les évaluations des risques sont effectuées en collaboration avec des experts en santé au travail. Les médecins du travail assurent une surveillance médicale fondée sur les risques, donnent des conseils sur l'amélioration et l'adaptation des conditions de travail et promeuvent la santé physique et mentale. Tous ces processus contribuent à la gestion et à la réduction des risques au travail.

Sur le lieu de travail, les travailleurs collaborent avec les hygiénistes industriels pour l'évaluation des risques en utilisant SOCRATES (Solvay Occupational Risk Assessment Tool to Employees). Cet outil donne un accès facile et généralisé aux méthodes, outils et bases de données de l'hygiène industrielle, réalise et documente de manière cohérente les évaluations des risques de l'hygiène industrielle, et améliore la traçabilité des expositions potentielles d'un individu tout au long de la vie professionnelle. Les travailleurs sont informés des risques liés à leur travail par les superviseurs, les hygiénistes industriels et les médecins/infirmiers du travail.

Des comités officiels de la santé et de la sécurité mixtes direction-travailleurs sont établis sur les sites, conformément à la législation du pays concerné. Solvay contribue à l'assurance maladie complémentaire, dont les modalités varient selon les pays.

Des initiatives de promotion de la santé sont prises au niveau des sites en collaboration avec les médecins/infirmiers locaux. Parmi les exemples de telles initiatives, citons les conseils nutritionnels, les programmes de prévention cardiovasculaire (pression artérielle, lipides), les bilans de santé généraux et les séances de remise en forme animées par des entraîneurs. En 2020, des campagnes de communication multilingues ont été organisées pour encourager fortement la vaccination contre la grippe au niveau du Groupe.

6.1.3. Indicateurs

Les améliorations des indicateurs de santé et de sécurité au travail résultent de l'approche de la culture de la sécurité mise en œuvre pour protéger toutes les personnes travaillant chez Solvay. Cette approche est décrite dans le chapitre sur les risques du présent rapport au point 3.3 (sécurité des activités).

Solvay a commencé à enregistrer les lésions et maladies à déclarer le 1^{er} juillet 2020.

Nombre d'accidents

	Unités	2020	2019	2018
Accidents mortels - Collaborateurs	Nombre	0	0	0
Accidents mortels - Sous-traitants	Nombre	0	0	0
H-MTA - Collaborateurs	Nombre	6	11	9
H-MTA - Sous-traitants	Nombre	3	1	3
H- MTA - Collaborateurs et sous-traitants	Nombre	9	12	12
MTA - Collaborateurs	Nombre	16	23	30
MTA - Sous-traitants	Nombre	9	11	12
MTA - Collaborateurs et sous-traitants	Nombre	25	34	42
LTA - Collaborateurs	Nombre	26	38	37
LTA - Sous-traitants	Nombre	16	13	13
LTA - Collaborateurs et sous-traitants	Nombre	42	51	50
RII (à partir de juillet 2020) - Collaborateurs et sous-traitants	Nombre	56	-	-

Périmètre : tous les sites sous contrôle opérationnel de Solvay dont le Groupe gère et contrôle la performance en matière de sécurité. Cela couvre les sites de production et de recherche & innovation, les sites administratifs et une série de sites fermés, ainsi que les collaborateurs de Solvay et les sous-traitants travaillant sur ces sites.

Heures de travail

	Unités	2020	2019	2018
Heures de travail - Collaborateurs	1 000 heures	45 359	52 266	51 945
Heures de travail - Sous-traitants	1 000 heures	16 577	25 491	25 217
Heures de travail - Collaborateurs et sous-traitants	1 000 heures	61 936	77 758	77 162

Périmètre : tous les sites sous contrôle opérationnel de Solvay dont le Groupe gère et contrôle la performance en matière de sécurité. Cela couvre les sites de production et de recherche & innovation, les sites administratifs et une série de sites fermés, ainsi que les collaborateurs de Solvay et les sous-traitants travaillant sur ces sites.

Les heures de travail des collaborateurs sont basées sur l'équivalent temps plein multiplié par une moyenne d'heures de travail par collaborateur par an dans chaque pays. Les heures de travail des sous-traitants sont communiquées chaque mois par tous les sites.

Taux de fréquence des accidents

	Unités	2020	2019	2018
H-MTAR - Collaborateurs	Accidents par million d'heures de travail	0,13	0,21	0,17
H-MTAR - Sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,18	0,04	0,12
H- MTAR - Collaborateurs et sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,15	0,15	0,16
MTAR - Collaborateurs	Accidents par million d'heures de travail	0,35	0,44	0,58
MTAR - Sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,54	0,43	0,48
MTAR - Collaborateurs et sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,40	0,44	0,54
LTAR - Collaborateurs	Accidents par million d'heures de travail	0,57	0,73	0,71
LTAR - Sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,97	0,51	0,52
LTAR - Collaborateurs et sous-traitants	Accidents par million d'heures de travail	0,68	0,66	0,65
RIIR - Collaborateurs et sous-traitants	Accident par 200 000 heures de travail	0,37	-	-

* Nombre d'accidents par million d'heures de travail

Périmètre : tous les sites sous contrôle opérationnel de Solvay dont le Groupe gère et contrôle la performance en matière de sécurité. Cela couvre les sites de production et de recherche & innovation, les sites administratifs et une série de sites fermés, ainsi que les collaborateurs de Solvay et les sous-traitants travaillant sur ces sites.

Tous les indicateurs font état d'une amélioration pour les travailleurs et surtout pour les collaborateurs, preuve des améliorations continues réalisées grâce à l'approche « Creating Safety » de HSE.

L'objectif du Groupe, à savoir un MTAR inférieur ou égal à 0,4 pour 2020, a été atteint, avec une valeur de 0,4 à la fin de l'année 2020. De nouveaux objectifs sont fixés chaque année, visant une amélioration continue d'année en année, et l'ambition ultime de Solvay ONE Planet est le zéro accident.

Le temps de travail a considérablement diminué en 2020. La réduction du temps de travail des employés est due à la vente de l'entreprise Performance Polyamides GBU et aux congés sur les sites de production et administratifs en raison du Covid-19. La réduction du temps de travail des sous-traitants est due à la réduction des activités de production et de maintenance en réponse au Covid-19 et à la diminution des investissements.

Pour les collaborateurs de Solvay, 75 % des lésions résultant des MTA se situent au niveau des bras, des mains et des doigts, et consistent principalement en des fractures (56 %).

Pour les sous-traitants, 55 % des lésions résultant des MTA se situent au niveau des mains et des doigts et 44 % au niveau de la tête et du visage. Il s'agit principalement de fractures (67 %).

La sécurité des mains est un sujet de préoccupation depuis plusieurs années. Comme le taux d'accidents s'est amélioré avec le temps, notamment en ce qui concerne les activités dangereuses telles que le travail en hauteur et le travail sur des systèmes électriques, la sécurité des mains n'a pas suivi le rythme. En 2019, 50 % des MTA concernaient des lésions aux mains et aux doigts. En conséquence, Solvay a lancé, au début de 2020, une campagne mondiale pour la sécurité des mains sur tous ses sites. À cause du Covid-19, qui a mobilisé de nombreuses ressources sur les sites pour protéger la santé des travailleurs, cette campagne se poursuivra en 2021.

Hygiène industrielle

L'évaluation systématique et la gestion de l'exposition potentielle des collaborateurs aux risques, ergonomiques et physiques constituent des éléments clés de la stratégie de protection de la santé du Groupe. Les procédures mondiales d'hygiène industrielle (HI) définissent des exigences minimales pour les évaluations des risques HI et les stratégies de gestion de Solvay, y compris la hiérarchie des contrôles. Le programme HI englobe ce qui suit.

- Des inventaires complets des substances chimiques établis et examinés au niveau des sites, avec une sélection et un classement par ordre de priorité des substances ayant des incidences potentielles sur la santé ;
- Des limites d'exposition acceptables (Solvay Acceptable Exposure Limits - SAEs) élaborées en interne pour les limites d'exposition professionnelle insuffisantes ou dépassées.
- La classification des expositions professionnelles lorsqu'il n'existe pas de limite d'exposition professionnelle établie ou que les données toxicologiques sont limitées. Cette approche donne une classification simple, rapide et compréhensible du danger.
- Le déploiement du nouvel outil mondial SOCRATES sur des sites identifiés, qui devrait être terminé fin 2022, afin de :
 - donner un accès aisé et généralisé aux méthodes, outils et bases de données en matière de risque industriel,
 - effectuer et documenter systématiquement les évaluations des risques industriels,
 - améliorer la traçabilité des expositions potentielles d'un individu tout au long de sa vie professionnelle.
- Des indicateurs clés de performance (KPI) définis en vue d'identifier et de suivre les évaluations des risques chimiques et sonores des sites.

Santé au travail

Les indicateurs clés de la santé au travail sont les suivants :

1. maladies professionnelles (taux d'incidence et causes de la maladie) : pour définir des actions préventives et correctives ;
2. taux de surveillance médicale poussée et fondée sur le risque : pour évaluer l'efficacité de la surveillance médicale ;
3. indicateurs de biosurveillance humaine : pour évaluer les expositions chimiques (le cas échéant) et suggérer des mesures de prévention ;
4. prévention du stress/bien-être au travail (voir le chapitre 6.2.2) : pour identifier les principales causes et lancer des plans d'action au niveau des sites et du Groupe.
5. promotion de la santé (vaccination contre la grippe saisonnière).

Taux de fréquence des maladies professionnelles

	Unités	2020	2019	2018
Taux de fréquence des maladies professionnelles (OIFR) par million d'heures de travail		0,49	0,54	0,33

Le taux de fréquence des maladies professionnelles (OIFR) correspond au nombre total de maladies professionnelles reconnues par million d'heures de travail. Ce taux d'incidence concerne les collaborateurs de Solvay (actifs, retraités ou ayant quitté l'entreprise) et tient compte de toutes les maladies professionnelles reconnues (pas seulement celles à latence courte/moyenne qui ont été déclarées les années précédentes). Le périmètre de reporting visé est le groupe de sites qui est significatif pour le domaine et l'indicateur HSE en question, y compris les sites de fabrication et de recherche & innovation, les sites administratifs et les sites fermés.

Maladies professionnelles reconnues à latence longue et moyenne/courte

	Unités	2020	2019	2018
Troubles auditifs	Nombre	3	3	3
Maladies musculosquelettiques	Nombre	5	10	5
Autres maladies non-cancérigènes	Nombre	9	9	4
Maladies et cancers liés à l'amiante	Nombre	25	39	25
Autres cancers	Nombre	5	4	8
Maladies inconnues ou non précisées	Nombre	0	1	1
Total	Nombre	47	66	46

Périmètre : Maladies professionnelles à déclarer chez les collaborateurs de Solvay (actifs, retraités ou ayant quitté l'entreprise). Le périmètre de reporting visé comprend les sites de fabrication et de recherche & innovation, les sites administratifs et les sites fermés.

Les types et le nombre de maladies professionnelles déclarables sont comparables à ceux de 2018, à l'exception d'une augmentation des maladies non cancérogènes due à six cas de Covid-19 liés au travail. En 2019, les deux tiers des maladies non cancérogènes enregistrables étaient des affections cutanées, alors qu'en 2020, il n'y en avait qu'une seule. Les informations sur les décès résultant de maladies professionnelles sont rarement disponibles ou complètes.

Surveillance médicale poussée et fondée sur le risque

Un site est considéré comme effectuant une surveillance médicale poussée et fondée sur le risque si tous les critères suivants sont respectés :

- le taux d'achèvement de l'évaluation des risques chimiques est d'au moins 30 % ;
- le site communique régulièrement les risques professionnels potentiels identifiés au prestataire de services médicaux ;
- au moins 70 % des collaborateurs devant faire l'objet d'une surveillance médicale liée à un risque au cours de l'année ont passé leur visite médicale.

(*) Rapport entre le nombre total d'évaluations des risques chimiques (par inhalation et par voie cutanée) réalisées par le site au cours des cinq dernières années et le nombre total d'évaluations des risques chimiques à réaliser sur la base de la liste d'évaluation des risques chimiques établie par le site.

En 2020, 44 % des sites de production et de recherche & innovation ont rempli tous ces critères (contre 50 % en 2019). Bien que les évaluations des risques chimiques se soient améliorées en 2020, le résultat global plus faible s'explique par une diminution du nombre d'employés qui ont bénéficié de la surveillance médicale basée sur les risques sur le lieu de travail, en raison de l'extension du télétravail ou des mesures de mise à pied temporaire prises dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Biosurveillance humaine de l'exposition

La biosurveillance humaine implique de mesurer la concentration d'une substance ou de ses métabolites dans les fluides humains (comme l'urine ou le sang), en tenant compte de toutes les voies d'exposition. Elle peut être utilisée pour évaluer l'exposition à des substances chimiques spécifiques et permet de vérifier si les mesures de protection sont efficaces.

En 2020, 25 sites ont effectué une biosurveillance de l'exposition humaine (HBM), pour 32 substances chimiques différentes (substances/groupe de substances).

Biosurveillance humaine de l'exposition

	Unités	2020	2019	2018
Sites effectuant la biosurveillance humaine des expositions	Nombre de sites	25	35	35
Sites avec au moins un résultat supérieur à la Valeur Limite Biologique (VLB)	Nombre de sites	1	3	4

Le périmètre de reporting visé est le groupe de sites qui est significatif pour le domaine et l'indicateur HSE en question. Le périmètre de reporting visé comprend les sites de fabrication et de recherche & innovation.

Des plans d'action ont été mis en place pour réduire les niveaux d'exposition pour les sites dont les résultats étaient supérieurs aux valeurs limites biologiques.

Campagne de vaccination contre la grippe

Une campagne intensive a été organisée en vue de sensibiliser les collaborateurs dans le contexte spécifique du Covid-19. 32 % des employés ont été vaccinés. Ce chiffre ne comprend pas les vaccinations qui ont pu être effectuées par des médecins extérieurs à Solvay.

6.2. ENGAGEMENT ET BIEN-ETRE DES COLLABORATEURS

Divulgations GRI 102-41 401-2 402-1 403-1 403-4

Haute matérialité

SDG 3 8

6.2.1. Définition

L'engagement des collaborateurs correspond au niveau d'implication, de passion et de fidélité dont fait preuve un collaborateur à l'égard de son travail et de l'entreprise. Le Groupe est persuadé que l'engagement de son personnel profite à la performance, car ces derniers sont plus productifs et plus loyaux envers l'entreprise. Solvay considère que l'engagement est favorisé par des pratiques équitables, ainsi que par le bien-être au travail.

Solvay considère que le maintien d'une relation de confiance constructive avec les collaborateurs et leurs représentants forme la base des pratiques équitables de travail. Cette relation repose sur l'engagement du Groupe à respecter les Droits fondamentaux de l'Homme et à garantir les droits sociaux des travailleurs.

Le bien-être au travail est un concept holistique qui touche à tous les aspects de la qualité de vie au travail, et qui doit assurer que les travailleurs sont en sécurité, en bonne santé physique et mentale, satisfaits, engagés et efficaces. Il couvre la reconnaissance et le soutien, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la croissance et le développement des collaborateurs, ainsi que la bonne communication et la collaboration (sur la base des définitions de l'Organisation internationale du travail et de l'Organisation mondiale de la santé).

6.2.2. Démarche de gestion

ONE Pulse

L'engagement des collaborateurs est mesuré par des enquêtes anonymes ouvertes à tous les collaborateurs. Les résultats de ces enquêtes permettent au Groupe de cerner les forces et les faiblesses de l'environnement de travail, ainsi que de comprendre le vécu des collaborateurs.

En 2020, le Groupe a lancé une série de petites enquêtes récurrentes (ONE Pulse) ayant lieu toutes les six semaines dans le but de recueillir les commentaires des collaborateurs sur leur sécurité, leur bien-être et leur expérience au travail. L'objectif de cette initiative était de fournir aux équipes de gestion de crise et aux dirigeants des informations opportunes sur le personnel de Solvay afin qu'ils puissent prendre des mesures rapides et mieux gérer la pandémie de Covid-19. Mais l'ambition du Groupe est de poursuivre cet exercice d'écoute, afin de permettre aux managers de prendre le pouls de leurs équipes tout au long de l'année et d'anticiper les préoccupations.

Une meilleure vie au travail

Depuis octobre 2016, un Comité pluridisciplinaire pour une meilleure vie au travail (Committee on Better Life at Work, BLAW) a été mis en place pour définir et promouvoir un programme de bien-être au travail (WBAW). Il se compose de médecins et de psychologues du travail, de membres des Ressources Humaines, et d'experts de la santé, de l'hygiène, de la sécurité ainsi que du développement durable et des représentants des GBU, de toutes les régions.

Le programme 2017-2020 repose sur cinq piliers :

- le parrainage du Comité Exécutif ; WBAW constitue une priorité clé pour Solvay ;
- l'observatoire de l'épuisement professionnel ;
- toolboxes et réseaux de support WBAW : des équipes de soutien local pour le bien-être au travail ont été désignées sur les sites (RH du site, HSE et professionnels médicaux) ;
- formation et sensibilisation sur le WBAW ;
- support pour nos sites pour définir et mettre en œuvre des plans d'action.

Les activités, discussions et relations professionnelles sont tenues à quatre niveaux : les sites, les pays, l'Europe et le Groupe.

Solvay Global Forum

En 2015, Solvay a créé un organe mondial de représentation du personnel : le Solvay Global Forum. Cet organe est composé de neuf représentants des travailleurs des principales régions où Solvay opère (Europe, États-Unis, Chine, Brésil, Inde et Corée du Sud). Des vidéoconférences sont organisées tous les trimestres entre le Solvay Global Forum et le top management du Groupe afin de commenter les résultats trimestriels et de se tenir informés des nouveaux projets. Trois accords ont été signés avec le Solvay Global Forum : Global Performance Sharing 2020, Digital Transformation et Solvay Cares, qui a étendu le congé de maternité et de co-parentalité à 16 semaines.

Comité d'Entreprise Européen

Solvay et son Comité d'Entreprise Européen (CEE) sont engagés dans un dialogue permanent depuis plus de 20 ans. En 2020, le CEE s'est réuni virtuellement à deux reprises, tandis que le Secrétariat du CEE a rencontré virtuellement dix fois la direction du Groupe pour participer au pilotage de l'évolution de Solvay. Les principaux sujets abordés ont été les réorganisations, les actions entreprises par le Groupe pour faire face à la pandémie de Covid-19, la numérisation, l'évolution des conditions de travail avec l'extension du travail mobile, la stratégie de développement durable du Groupe et les résultats financiers de Solvay.

Solvay Cares

En février 2017, Solvay a signé un accord mondial portant sur un niveau minimum de protection sociale et de soins de santé pour tous les collaborateurs du Groupe dans le monde.

Solvay Cares a été pleinement déployé en 2019, et vise à apporter quatre avantages sociaux majeurs :

- une protection intégrale des revenus pendant le congé parental, avec 16 semaines pour les deux parents ;
- une couverture de 75 % minimum des frais médicaux en cas d'hospitalisation ou de maladie grave ;
- une assurance invalidité en cas d'incapacité persistante ;
- une assurance-vie avec couverture pour la famille ou le conjoint.

L'Accord-cadre avec IndustriALL Global Union

Le 17 décembre 2013, Solvay a signé un accord de responsabilité sociale et environnementale au nom de l'ensemble du Groupe avec IndustriALL Global Union. Cet accord repose sur les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Il est une expression tangible de la volonté de Solvay de s'assurer que les droits fondamentaux du travail et que les normes sociales du Groupe dans les domaines de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement soient respectés sur tous les sites.

En février 2017, Solvay a renouvelé son accord-cadre mondial (Global Framework Agreement, GFA) avec IndustriALL Global Union, renforçant ainsi son engagement en ajoutant de nouveaux projets sociaux, tels que les actions sociétales et la protection de la sécurité mentale sur les lieux de travail.

Chaque année, des représentants d'IndustriALL Global Union rencontrent les collaborateurs de Solvay pour vérifier la conformité sur le terrain, avec deux missions d'évaluation sur deux sites différents. La première mission mesure les résultats de la politique du Groupe en matière de sécurité. La deuxième examine l'application de l'accord qui couvre formellement les aspects suivants en matière d'hygiène et de sécurité :

- garantir de bonnes conditions de travail ;
- gérer les risques au quotidien ;
- définir des politiques internes exigeantes et veiller à leur stricte application ;
- améliorer les performances en matière de sécurité et assurer une surveillance régulière des collaborateurs et des sous-traitants ;
- garantir des conditions de travail saines pour tous, quels que soient leur tâche et les risques qui y sont associés.

6.2.3. Indicateurs

En ce qui concerne l'engagement et le bien-être au travail, quatre enquêtes récurrentes ont été lancées à l'échelle mondiale entre mai et décembre 2020. Celles-ci ont recueilli en moyenne 8 000 réponses (60 % des répondants travaillent sur des sites industriels).

Chaque enquête est composée de dix questions mesurant le bien-être, la sécurité et d'autres dimensions liées à l'expérience des collaborateurs (relation avec les managers, travail à distance, comportements Solvay, charge de travail, etc.).

Dans les quatre enquêtes, les collaborateurs ont été interrogés sur la manière dont ils se sentaient. Le pourcentage de personnes interrogées se sentant « bien ou mieux » a fortement augmenté après la première vague et est resté relativement stable depuis lors. Le pourcentage de répondants se sentant « moins que bien » a fortement diminué après la première vague et est resté relativement stable depuis lors. Afin d'aider les employés qui ont déclaré ne pas se sentir bien, Solvay a élaboré un guide à l'intention des managers pour les aider à mieux soutenir leurs équipes, ainsi qu'un dépliant destiné à tous les collaborateurs (disponible en plusieurs langues) qui fournit des conseils et des suggestions sur où trouver de l'aide et du soutien.

Au cours des quatre dernières semaines, comment vous êtes-vous senti en général ?

	Unités	4 novembre	3 septembre	2 juillet	1er mai
Bien ou mieux	%	73	76	75	61
Moins que bien	%	27	24	25	39

En outre, il a été demandé aux employés comment ils se sentaient par rapport à leur travail chez Solvay. Les résultats ont été stables en termes d'optimisme, de motivation et de faible distraction. La seule exception est le stress, qui montre une augmentation lente mais constante dans le temps parmi les répondants.

Comment vous sentez-vous aujourd'hui par rapport au travail chez Solvay ?

	Unités	4 novembre	3 septembre	2 juillet	1er mai
Optimiste pour l'avenir	%	43	40	42	37
Motivé	%	52	51	54	51
Stressé	%	31	29	27	26
Distraît	%	13	12	11	12

Indicateur de représentation des collaborateurs

100 % des collaborateurs de Solvay sont couverts par la convention collective Solvay Care, signée avec l'organe mondial de représentation du personnel, le Solvay Global Forum, qui représente l'ensemble des collaborateurs.

Les syndicats sont présents sur la majorité des sites de Solvay, à travers le monde. L'adhésion à un syndicat est estimée à 20% en Europe, à 25% en Amérique du Sud, à 30% en Amérique du Nord et à 70% en Asie.

6.2.4. Principales réalisations

Plus de 7 000 collaborateurs travaillent à domicile depuis mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. 67 % d'entre eux n'avaient jamais fait de télétravail auparavant. Dans ce contexte, les responsables ont dû adapter leurs pratiques de gestion afin de pouvoir diriger leur équipe à distance.

Afin de soutenir les managers, 50 sessions virtuelles de partage entre pairs ont été organisées. Celles-ci ont réuni 438 dirigeants de Solvay, qui ont partagé leurs expériences et appris, désappris et réappris les uns des autres. Les discussions ont porté sur la collaboration à distance, la manière de diriger dans l'incertitude et la gestion du stress.

Les 25 premières sessions ont été lancées en juillet et 25 autres ont été organisées après que de nombreuses demandes ont été reçues et que les participants ont donné aux sessions un score NPS moyen de 9,0.

Pendant cette période, nous avons été en mesure de maintenir un dialogue social à distance avec les organes de représentation, grâce à la flexibilité dont ils ont fait preuve.

6.3. DIVERSITÉ ET INCLUSION

Divulgations GRI 405-1

Priorité

6.3.1. Définition

Solvay définit la diversité comme les différences entre individus, qu'elles soient visibles ou non. La diversité ne se cantonne pas aux aspects du genre, de la nationalité, de l'âge, de l'invalidité, de l'origine ethnique ou de l'orientation sexuelle. Elle comprend également les croyances, les convictions, la culture, l'éducation et l'origine sociale. Dans un environnement professionnel, elle comprend aussi la culture d'entreprise.

L'inclusion signifie apprécier et respecter la différence, en reconnaissant les contributions uniques apportées par les différents types de personnes. Cette approche permettra au final d'améliorer la performance globale du personnel. Par conséquent, Solvay a défini la diversité et l'inclusion comme moteurs de performance et de croissance.

6.3.2. Démarche de gestion

Solvay valorise et respecte tous ses collaborateurs pour leur diversité, leurs différences, leurs pensées et leurs croyances, leurs expériences et leurs antécédents, ainsi que pour leur capacité unique à contribuer à la réussite et à la croissance d'une entreprise durable. Tous les collaborateurs doivent se respecter les uns les autres et atteindre les objectifs du Groupe collectivement et dans un esprit de collaboration, sans tenir compte de la race, de l'origine ethnique, de la religion, de la nationalité, de la couleur de peau, du genre, de l'identité sexuelle, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'âge, des opinions politiques, du statut familial ou de toute autre considération. La discrimination, c'est-à-dire le traitement injuste des collaborateurs fondé sur des préjugés, ne sera pas tolérée.

La diversité et l'inclusion sont activement encouragées au niveau du top management (Conseil d'Administration, Comité Exécutif et le Leadership Council). L'équipe de direction de chaque Global Business Unit et de chaque Fonction est responsable de la mise en pratique de cet engagement. Pour refléter les objectifs commerciaux et le contexte culturel, les dirigeants d'activités, locaux et régionaux établissent des objectifs spécifiques et ciblés en matière de diversité et d'inclusion du Groupe. Les stratégies et les plans d'action doivent être encouragés et pris en charge par l'entité, au niveau local, afin de tenir compte des lois, des coutumes et des priorités locales.

6.3.3. Indicateurs

Au niveau du Groupe, quatre axes prioritaires en termes de diversité reçoivent une attention spécifique et sont suivis afin de garantir une amélioration au sein de l'organisation :

1. Améliorer l'équilibre entre les genres, à tous les niveaux de l'organisation ;
2. Tirer parti des différentes générations afin d'optimiser les enseignements, les connaissances et les expériences ;
3. Développer des talents nationaux et culturels reflétant les opportunités de croissance ;
4. Enrichir la composition des équipes, en tirant parti des expériences et des origines.

Des actions spécifiques au pays et au site sont aussi conçues en fonction du contexte local, grâce au réseau Solvay Way et aux meilleures pratiques.

Femmes à des postes de cadre intermédiaire et supérieur

	Unité	2020	2019	2018
Postes de cadre intermédiaire et supérieur	%	24,7	24,3	23,7

Diversité des genres par catégorie de collaborateurs

	Unités	2020	2019	2018
Femmes à des postes de cadre supérieur	% des effectifs	15	14	15
Femmes à des postes de cadre intermédiaire	% des effectifs	26	26	25
Femmes à des postes de cadre débutant	% des effectifs	34	33	33
Femmes à des postes autres que de cadre	% des effectifs	20	20	20
Nombre total de femmes chez Solvay	% des effectifs	24	23	23

Groupe d'âges par catégorie de collaborateurs

	Unités	2020	2019	2018
Cadres supérieurs	% des effectifs	364	369	401
Pourcentage moins de 30 ans	% des effectifs	0	0	0
Pourcentage entre 30 et 49 ans	% des effectifs	27	29	28
Pourcentage 50 ans et plus	% des effectifs	73	71	72
Cadres intermédiaires	% des effectifs	2 819	2 895	2 915
Pourcentage moins de 30 ans	% des effectifs	0	0	0
Pourcentage entre 30 et 49 ans	% des effectifs	47	49	49
Pourcentage 50 ans et plus	% des effectifs	53	51	51
Cadres débutants	% des effectifs	4 993	5 246	5 213
Pourcentage moins de 30 ans	% des effectifs	8	10	10
Pourcentage entre 30 et 49 ans	% des effectifs	65	64	64
Pourcentage 50 ans et plus	% des effectifs	27	26	26
Non-cadres	% des effectifs	15 487	15 645	15 972
Pourcentage moins de 30 ans	% des effectifs	16	14	14
Pourcentage entre 30 et 49 ans	% des effectifs	50	55	55
Pourcentage 50 ans et plus	% des effectifs	34	32	31

Personnel de Solvay par âge

	Unités	2020	2019	2018
Moins de 30 ans	Nombre	2 928	2 649	2 800
Entre 30 et 49 ans	Nombre	12 425	13 422	13 605
50 ans et plus	Nombre	8 310	8 084	8 096
Total des effectifs	Nombre	23 663	24 155	24 501

Selon le tableau ci-dessus, voici la structure actuelle d'âge chez Solvay :

35 % ont plus de 50 ans ;

53 % ont entre 30 et 49 ans ;

12 % ont moins de 30 ans.

6.3.4. Principales réalisations

Le Groupe encourage activement les femmes à s'orienter vers les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. La deuxième édition de « Girls Leading in Science » a, par exemple, été organisée en Belgique au début du mois de mars 2020. Cette initiative consiste en un concours dans lequel 50 élèves du secondaire passionnés de sciences s'affrontent pour résoudre un défi scientifique. Les filles dirigent les équipes et l'équipe gagnante est parrainée par Solvay pour leur première année d'étude dans une discipline scientifique.

La nouvelle politique de Solvay en matière de congé de maternité, de paternité et de co-parentalité a été signée par le Solvay Global Forum et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. La nouvelle politique fait passer le congé parental de 14 à 16 semaines. Il est accessible à tout co-parent, quel que soit son sexe, et concerne également les parents qui adoptent. Le parent employé par Solvay recevra 100 % de son salaire pendant cette période de congé. Il s'agit d'une avancée significative par rapport à notre précédente politique, qui prévoyait 14 semaines de congé de maternité, 1 semaine de congé de paternité et de co-parentalité et 1 semaine pour une adoption.

6.4. RECRUTEMENT, DÉVELOPPEMENT ET RÉTENTION

Divulgations GRI 102-8 401-1 401-2 404-2 404-3

Matérialité modérée

6.4.1. Définition

Le recrutement, le développement et la rétention fournissent des données relatives à la gestion des talents. Des informations sont données sur la manière dont Solvay attire, retient et développe les talents. Nous fournissons des détails sur la gestion de carrière, l'accès à la formation, le coaching et le mentorat afin que chaque collaborateur puisse prendre l'initiative de développer sa carrière et de réaliser son plein potentiel.

Solvay adapte sa politique et ses pratiques pour attirer, développer et retenir les meilleurs talents. Le processus de sélection comprend désormais une évaluation pour un développement optimal et un parcours de carrière accéléré.

6.4.2. Démarche de gestion

Recrutement et rétention

Parmi ces 1 700 postes, 959 ont été occupés par des employés de moins de 30 ans.

Le Groupe a également accueilli 372 apprentis et 94 stagiaires.

Accueil des nouveaux arrivants

94,2 % des nouveaux arrivants sont satisfaits du processus d'embauche.

98,0 % des nouveaux arrivants sont satisfaits de leur décision de rejoindre le Groupe.

Apprentissage et développement

Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur

Par niveau de gestion	Unités	2020
Cadre supérieur	heures	7,02
Cadre intermédiaire	heures	5,29
Cadre débutant	heures	8,75
Non-cadres	heures	14,27

Nombre moyen d'heures de formation

Par sexe	Unités	2020
femmes	heures	11,87
Hommes	heures	11,92

Cycle de performance et de développement

Le cycle de performance et de développement s'applique à l'ensemble des cadres. Au-delà de son champ d'application initial, il est également utilisé par environ 4 270 collaborateurs non cadres, soit 27 % de la population non cadre.

Des outils et processus de performance et de développement locaux sont disponibles pour la population non couverte par l'outil en ligne « Cycle de performance et de développement ».

6.4.3 Indicateurs

Personnel de Solvay par région

	Unités	2020	2019	2018
Europe	Nombre	11 428	11 264	11 444
femmes	%	26	25	25
Personnel permanent	%	89	97	98
Asie-Pacifique et reste du monde	Nombre	4 336	4 411	4 415
femmes	%	25	25	25
Personnel permanent	%	77	73	71
Amérique du Nord	Nombre	5 553	6 175	6 592
femmes	%	21	20	20
Personnel permanent	%	100	100	98
Amérique Latine	Nombre	2 346	2 305	2 050
femmes	%	20	20	21
Personnel permanent	%	93	98	98
Total des effectifs	Nombre	23 663	24 155	24 501
femmes	%	24	23	23
Personnel permanent	%	90	93	93

Périmètre : conforme au reporting financier.

Personnel de Solvay

	Unités	2020	2019	2018
Par contrat et par sexe				
Contrat à durée indéterminée	Nombre	22 925	22 534	22 776
dont femmes	%	24	23	23
Contrat temporaire	Nombre	738	1 621	1 725
dont femmes	%	22	28	28
Par type d'emploi				
Contrat à temps plein	Nombre	22 621	23 575	23 893
dont femmes	%	23	22	22
Contrat à temps partiel	Nombre	524	580	608
dont femmes	%	70	71	69
Par catégorie d'emploi				
Cadre supérieur	Nombre	364	369	401
Cadres intermédiaires	Nombre	2 819	2 895	2 915
Cadre débutant	Nombre	4 993	5 246	5 212
Non-cadres	Nombre	15 487	15 645	15 973
Total des effectifs	Nombre	23 663	24 155	24 501

Embauches

	Unités	2020	2019	2018
Par région				
Asie et reste du monde	Nombre	238	258	350
Europe	Nombre	847	727	769
Amérique du Nord	Nombre	273	520	823
Amérique Latine	Nombre	342	175	138
Par sexe				
Homme	Nombre	1 081	1 185	1 479
Femme	Nombre	532	495	601
Par âge				
<30	Nombre	959	759	899
30-49	Nombre	597	791	1 010
>49	Nombre	129	130	171
Total des embauches	Nombre	1 700	1 680	2 080

Tous les départs

	Unités	2020	2019	2018
Par région				
Asie et reste du monde	Nombre	365	325	407
Europe	Nombre	1 571	948	926
Amérique du Nord	Nombre	989	632	613
Amérique Latine	Nombre	652	336	264
Par sexe				
Homme	Nombre	2 450	1 636	1 596
Femme	Nombre	1 123	605	614
Par âge				
<30	Nombre	1 253	458	441
30-49	Nombre	1 070	1026	978
>49	Nombre	1 253	757	821A
Total des départs	Nombre	3 577	2 241	2 210

Départs volontaires

	Unités	2020	2019	2018
Par région				
Asie et reste du monde	Nombre	207	208	239
Europe	Nombre	591	396	378
Amérique du Nord	Nombre	205	286	238
Amérique Latine	Nombre	322	88	58
Par sexe				
Homme	Nombre	828	1636	1 596
Femme	Nombre	497	605	614
Par âge				
<30	Nombre	594	274	294
30-49	Nombre	455	526	505
>49	Nombre	275	178	174
Total des départs volontaires	Nombre	1 325	978	973

6.4.4. Principales réalisations

Le programme « Foundations for the Future » (FFF) - un programme de développement par rotation pour les diplômés universitaires lancé il y a plus de 20 ans - reste l'une des initiatives phares de Solvay pour attirer des talents de grande qualité peu expérimentés dans l'entreprise. Il favorise un développement et une croissance accélérés grâce à de multiples rotations entre les activités et les zones implantations. Le processus de sélection du FFF 2020 a été adapté pour être effectué entièrement à distance en raison de la pandémie : les ouvriers de Solvay ont participé aux entretiens virtuels, les visites de sites à vocation industrielle ont été remplacées par des visites virtuelles et des questions d'entrevue situationnelles ont été conçues pour évaluer la culture de sécurité des candidats.

Point sur la crise du Covid-19

Pour aider nos collaborateurs à traverser la crise, nous avons mis l'accent sur le virtuel, en particulier avec des ateliers destinés à aider les collaborateurs et les cadres sur des sujets spécifiques à la crise. Les collaborateurs ont accès à un pool de coachs et de mentors internes, et peuvent également se développer en contribuant à un projet.

Exemples

- Renforcer notre Front Line
 - Le Comité Exécutif a approuvé un investissement important dans le développement continu de nos équipes en contact avec les clients. Le lancement de la Sales Academy aidera nos équipes commerciales à continuer à développer des relations à long terme, mutuellement bénéfiques.
- Faire face à la crise
 - La communauté de coachs internes a été mobilisée pour soutenir plus de 60 personnes par le biais du coaching, y compris le « flash coaching » (trois sessions ciblées) pour renforcer les capacités de gestion à distance, gérer plus efficacement l'incertitude, et réengager plus de 30 équipes.
 - Un soutien spécifique a été fourni aux hauts dirigeants par le biais du « Reverse Mentoring » afin d'améliorer leurs compétences en matière d'utilisation d'outils de collaboration à distance pour se reconnecter.
 - Des conseils de coaching sont divulgués dans les communications des cadres supérieurs sur des sujets tels que les dialogues sur les performances et la gestion de crise.
- Accent sur l'apprentissage à distance
 - Les cours dispensés par des instructeurs représentaient 50 % du total des heures de formation en 2020 (contre 76 % en 2019), et le nombre d'heures de cours en ligne et en classe virtuelle a augmenté de 23 % par rapport à l'année précédente.

6.5. BIEN-ETRE DES CLIENTS

Haute matérialité

6.5.1. Définition

Le Net Promoter Score® est l'indicateur utilisé pour mesurer la fidélité du client au sein des différentes Global Business Units du Groupe. Cette mesure a été développée par Fred Reichheld, Bain & Company et Satmetrix, et en est la marque déposée. Les scores des GBU sont consolidés au niveau du Groupe, en passant par une moyenne pondérée du chiffre d'affaires.

Le Net Promoter Score est calculé sur la base des réponses données à cette question : Quelle est la probabilité que vous recommandiez notre entreprise à un ami ou un collègue ? Les scores vont de 0 à 10. Ceux qui donnent une note de 9 ou de 10 sont des « Promoteurs » et sont susceptibles de se comporter d'une façon qui tend à créer de la valeur et de recommander Solvay à d'autres clients potentiels. Ceux qui donnent une note de 6 à 0 sont appelés des « Détracteurs », et ne soutiennent pas l'entreprise. Ceux qui donnent une note de 7 ou 8 sont des « Passifs ». Le Net Promoter Score® est calculé en soustrayant le pourcentage des « Détracteurs » de celui des « Promoteurs ».

Il s'agit de la méthodologie utilisée par Solvay pour renforcer la fidélité des clients, en encourageant la culture du feed-back et en développant des compétences d'écoute active, à chaque point de contact des clients Solvay. L'objectif est de dépasser « le stade du score » afin de transformer le Groupe et de développer une culture plus axée sur les clients.

Le Net Promoter System est structuré autour de deux piliers afin de collecter systématiquement des informations, aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel. L'objectif du premier pilier, le plus stratégique, est de repérer et de consolider les domaines dans lesquels le Groupe se distingue réellement de ses concurrents, afin d'accroître la fidélité des clients et d'accélérer la croissance.

Le deuxième pilier, plus opérationnel, cerne la manière dont le client perçoit notre offre au quotidien. Ces données fondamentales donnent naissance à des plans d'action - spécifiques à chaque client comme au niveau de l'entité - pour nous rapprocher des clients et mieux les servir en leur fournissant des services plus efficaces et adaptés à leurs besoins.

6.5.2. Démarche de gestion

Depuis 2014, chaque Global Business Unit procède à une enquête sur la satisfaction des clients au moins une fois tous les deux ans, afin de vérifier son alignement stratégique sur les tendances de leur environnement opérationnel. Le but est de repérer et de sélectionner les domaines sur lesquels la Global Business Unit doit se concentrer afin de se différencier et d'accélérer sa croissance.

Le Net Promoter Score a été choisi comme un indicateur clé de la fidélité des clients pour le Groupe. Il est mesuré au niveau des Global Business Unit, consolidé au niveau du Groupe et publié annuellement.

En 2018, le Groupe a décidé de faire passer l'approche « Voice of the customer » (« Voix du Client ») au niveau supérieur, en lançant une nouvelle initiative le (« Net Promoter System ») afin de changer les pratiques de travail de l'équipe de première ligne, dans toutes les Global Business Units, et les zones géographiques, en intégrant la culture du feed-back du client dans notre ADN.

Les informations recueillies auprès de nos clients déclenchent systématiquement des plans d'action afin d'adapter en permanence notre proposition de valeur pour mieux les servir et augmenter notre part de portefeuille.

6.5.3. Indicateur

En raison de la crise Covid-19, il a été décidé qu'aucune enquête ne serait menée en 2020 pour mesurer la recommandation et la fidélité des clients.

Bien que Solvay ait été particulièrement actif en matière de fidélisation des clients en 2020, le score NPS restera inchangé en 2020 par rapport à 2019.

	Unités	2020	2019	2018
Net Promoter Score (NPS) de Solvay	%	NA	33	42

Légende : le Net Promoter Score est un outil de mesure de la fidélité des clients développé (et breveté) par Fred Reichheld, Bain & Company et Satmetrix.

Évaluation EcoVadis

Quelque 110 clients, représentant environ 15 % des ventes de Solvay, utilisent EcoVadis pour évaluer les performances de Solvay en tant que fournisseur. La méthodologie d'évaluation de la durabilité EcoVadis est une évaluation de la manière dont une entreprise a intégré les principes de durabilité/responsabilité sociale d'entreprise dans son activité et son système de gestion.

Solvay figure parmi le 1 % des entreprises les mieux notées par EcoVadis dans le domaine de la fabrication de produits chimiques de base, d'engrais et de composés azotés, de plastiques et de caoutchouc synthétique dans l'industrie des formes primaires.

Score EcoVadis de Solvay

	Unités	2020	2019	2018
Environnement	%	70	70	80
Travail et droits de l'homme	%	80	80	80
Éthique	%	70	70	80
Achats durables	%	80	80	80
Score global	%	75	75	80

6.6. ENTREPRISE CITOYENNE

Divulgations GRI 203-1 413-1

Haute matérialité

SDG 9 17

Aujourd'hui, la création de valeur constitue un effort de travail commun dans l'entreprise, et entre l'entreprise et ses parties prenantes. Le Groupe renforce son engagement en encourageant l'implication des collaborateurs dans des projets utiles à la société, ainsi qu'en offrant l'expertise du Groupe aux régions dans lesquelles il est actif. Cette section contient les informations sur l'impact économique indirect de Solvay.

6.6.1. Définition

Nous vivons notre citoyenneté d'entreprise à travers des actions sociétales, qui consistent en des activités bénévoles développées par un site ou une Business Unit, ou au niveau de l'entreprise. Ces actions ont un impact sociétal positif sur au moins un des objectifs de développement durable des Nations unies et sont alignées sur les trois piliers suivants : science & innovation, éducation et durabilité.

6.6.2. Démarche de gestion

Le comité de pilotage de la citoyenneté d'entreprise est composé de cinq membres et présidé par le Directeur Général. Le comité se réunit trois fois par an, approuve les budgets et décide des projets de 50 000 euros et plus. Ces derniers sont tous présentés au comité par un parrain interne, qui assurera également le suivi du projet.

En 1923, Solvay a créé le Fonds Ernest Solvay en l'honneur du fondateur de la Société, décédé l'année précédente. Aujourd'hui, la majorité des œuvres philanthropiques de Solvay passe par ce Fonds. Celui-ci est géré par la Fondation Roi Baudouin. Citons par exemple le Prix Solvay et les Instituts Solvay, le partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur et l'Alliance Bertrand Piccard. Les Programmes des activités pour les besoins sociaux sont des programmes qui génèrent une valeur commerciale en répondant aux besoins sociaux. Ces programmes relèvent de la gouvernance des Global Business Units. Citons par exemple la Sustainable Guar Initiative (Novecare) et la Sustainable Vanilla Initiative (Aroma).

Le directeur du site est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'actions sociétales. Il doit réunir un groupe de travail dédié qui comprend le directeur du site, le responsable des ressources humaines, le responsable de la communication, le correspondant Solvay Way et les représentants des travailleurs. Les initiatives des collaborateurs sont encouragées et soutenues. Citons, par exemple, les actions de la Journée du citoyen, un événement spécial créé par Ilham Kadri en 2019. L'événement est piloté par le comité de la citoyenneté d'entreprise et mis en œuvre par les sites.

6.6.3. Indicateurs

	Unités	2020	2019	2018
Donations, parrainages et projets du Groupe Solvay	M€	1,9	3,6	3,9

Journée du citoyen 2020

La Journée du citoyen donne aux collaborateurs de Solvay du monde entier l'occasion de s'engager dans des actions avec les communautés locales. L'événement a été créé en 2019 pour renforcer notre objectif - nous créons des liens entre les personnes, les idées et les éléments pour réinventer le progrès - et pour agir comme UNE équipe pour UNE planète.

À l'occasion de la Journée du citoyen 2020, les collaborateurs de Solvay du monde entier se sont tournés vers les écoles et les universités pour inspirer, influencer et avoir un impact sur les communautés locales. Dans le contexte sans précédent de la pandémie de Covid-19, alors que tant d'établissements scolaires ont été contraints de fermer leurs portes, il est plus crucial que jamais de soutenir l'éducation. Solvay est fier de vivre son objectif de créer des liens entre les personnes et les idées en ces temps difficiles en faisant sa part pour les initiatives d'éducation mondiales et en impliquant sa ressource la plus précieuse : son personnel.

Les collaborateurs impliqués dans les actions de la Journée du citoyen 2020 ont fait état des résultats suivants :

- 4 691 participants
- 521 actions
- 109 sites participants
- 188 726 bénéficiaires

6.6.4 Grands projets

Actions et contributions Covid-19

Les différentes entités de Solvay dans le monde ont apporté leur contribution aux communautés locales et aux travailleurs de la santé. Solvay s'est associé à ses clients pour fournir des masques buccaux, des ventilateurs et d'autres équipements d'urgence indispensables pour aider les travailleurs héroïques du secteur de la santé et les autres travailleurs en première ligne dans la lutte contre le virus. Les dons de peroxyde d'hydrogène et de gels hydroalcooliques faits par Solvay aux hôpitaux et aux pharmacies, ainsi que son soutien aux associations locales et aux organisations communautaires qui s'occupent des populations les plus vulnérables touchées par la pandémie, témoignent de la détermination de Solvay à jouer pleinement son rôle dans la société.

Le prix Solvay pour la Chimie du Futur (Chemistry for the Future Solvay Prize)

Le prix Solvay pour la Chimie du Futur (Chemistry for the Future Solvay Prize) récompense les découvertes scientifiques majeures, susceptibles de contribuer à bâtir la chimie de demain tout en favorisant le progrès humain. Le prix, créé en 2013, perpétue le soutien qu'a apporté Ernest Solvay tout au long de sa vie à la recherche scientifique et sa passion pour cette discipline. Il a pour objectif de soutenir la recherche fondamentale et mettre en lumière le rôle essentiel de la chimie à la fois en tant que discipline scientifique et en tant qu'activité industrielle capable d'apporter des solutions aux défis les plus urgents auxquels doit faire face le monde d'aujourd'hui.

Tous les deux ans, un prix de 300 000 euros est accordé au projet le plus prometteur. Lors de sa première édition, le prix Solvay avait été attribué au professeur Peter G. Schultz. En 2015, il a été décerné au professeur Ben Feringa (prix Nobel de chimie en 2016) et en 2017, au professeur Susumu Kitagawa.

En 2020, le prix Solvay pour la Chimie du Futur a été remis à Carolyn Bertozzi, professeur de chimie à l'université de Stanford (États-Unis) pour son invention des réactions chimiques bioorthogonales pouvant être provoquées à l'intérieur de cellules et organismes vivants sans les altérer. Ces réactions peuvent être utilisées pour l'imagerie médicale en marquant des molécules spécifiques au sein de cellules, pour l'identification de cibles médicamenteuses et pour la création de nouvelles générations de produits thérapeutiques - et finalement contribuer au diagnostic et au traitement à long terme de maladies comme des cancers ou des maladies infectieuses.

Le projet XperiLAB.be

Le projet XperiLAB.be a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux sciences. Pour y parvenir, rien ne vaut une approche personnelle et pratique. Faire, c'est aussi comprendre ! XperiLAB.be est également l'occasion de donner aux élèves et au personnel enseignant les outils qui leur font souvent défaut en classe. Il est conçu pour les enfants des deux dernières années de l'école primaire et des deux premières années de l'école secondaire. Chaque année, environ 10 000 élèves participent aux sessions du XperiLab.

Fondation Ellen MacArthur

Depuis janvier 2018, Solvay est en partenariat avec la Fondation Ellen MacArthur, pour une période de trois ans. Ce partenariat donne au Groupe l'occasion de faire la différence dans l'accélération de la transition vers une économie circulaire dans le secteur chimique.

Alliance mondiale pour les technologies propres

Solvay a rejoint la World Alliance for Efficient Solutions (Alliance mondiale pour les technologies propres), une alliance créée par le fondateur du projet Solar Impulse, Bertrand Piccard, en vue de promouvoir des technologies, des processus et des systèmes efficaces qui aident à améliorer la qualité de la vie.

Les solutions soumises par les membres de l'Alliance sont évaluées par des experts techniques et financiers indépendants, avec pour objectif d'atteindre 1 000 solutions en 2021. Elles seront considérées comme efficaces et présentées aux gouvernements, entreprises et institutions pour les encourager à adopter des objectifs environnementaux et des politiques énergétiques plus ambitieux.

En 2020, un dixième produit Solvay a été qualifié de Solution par l'Alliance. Les produits Solvay considérés comme des Solutions sont les suivants : AgRHO® S-Boost™ (améliore les rendements en agriculture), SOLVAir® (traite les gaz d'échappement industriels), Solef® PVDF (augmente la durée de vie des batteries Li-ion), Paramove® (élimine les poux de mer dans l'élevage de saumons, tout en respectant l'environnement), Capterall® (formulation minérale utilisée pour traiter l'eau polluée), Alve-One® (mousses 100 % sûres répondant aux besoins de l'industrie plastique de s'orienter vers une économie circulaire), MAX® HT (traitement des métaux utilisé pour réduire la consommation d'énergie et les coûts de maintenance), Solvalite® (polymère à durcissement rapide pour les composites), Optalys® (solution catalytique utilisée pour filtrer les gaz d'échappement des automobiles) et Amni Soul Eco™ (premier fil de polyamide 6.6 biodégradable utilisé dans la confection de vêtements pour une décomposition rapide une fois en décharge).

Initiative « Guar durable » (Sustainable Guar Initiative)

Solvay est le premier producteur de produits dérivés du guar au monde. Le guar est une légumineuse résistante à la sécheresse qui pousse dans des zones semi-arides, pour la plus grande partie en Inde. Environ 70 % de la production du pays vient du Rajasthan.

Depuis 2015, l'entreprise est à la tête d'une initiative à grande échelle de développement pour améliorer la durabilité de la culture du guar, et contribuer positivement aux revenus des agriculteurs. En collaboration avec L'Oréal et Henkel, deux clients stratégiques actifs dans les produits de soins et grâce au soutien de l'ONG TechnoServe, plus de 7 000 agriculteurs de la région de Bikaner ont été formés pendant plus de quatre années, et plus de 971 potagers ont été aménagés dans 36 villages.

Le premier objectif de l'initiative est d'encourager une agriculture durable et adaptée au climat, en augmentant les revenus des agriculteurs grâce aux bonnes pratiques pour la sélection et le traitement des graines de guar, les semences et la lutte contre les nuisibles.

L'initiative renforce également l'autonomie des femmes, en leur donnant plus de pouvoir grâce à des formations spécifiques sur l'hygiène, la santé et la nutrition :

- favoriser les bonnes pratiques nutritionnelles en cultivant des légumes dans des potagers, dans une région où le régime alimentaire traditionnel est très limité ;
- enseigner des pratiques de santé et d'hygiène aux femmes, afin que celles-ci les transmettent à leur tour à leurs enfants.

Dernièrement, l'initiative se concentre sur le volet agro-forestier en plantant plus de 66 000 arbres pour combattre l'avancée du sable et de l'érosion dans les champs. Ces arbres sont également plantés pour mettre à la disposition des communautés 12 types de fruits différents. Des conseils techniques sont également prodigués.

Au Rajasthan, l'eau est une ressource rare qui doit être préservée : un étang villageois (15,89 millions de litres) a ainsi été créé pour permettre à 150 ménages d'avoir un accès plus facile à l'eau potable ; et des systèmes de collecte des eaux de pluie sur les toits ont également été installés, permettant de collecter 8 000 litres d'eau, utilisés pour les potagers.

Le Fonds de solidarité Solvay a également consacré 100 000 euros pour aider à répondre aux besoins économiques et sanitaires urgents des cultivateurs de fèves de guar indiens dans le contexte de la crise du Covid-19. Les producteurs de guar ont vu leurs revenus baisser en raison des restrictions de déplacement sévères qui ont été imposées. Ils ont également été touchés par les mauvaises conditions de la mousson, qui ont réduit les rendements de leurs cultures. Ce don aidera les agriculteurs à répondre à leurs besoins urgents (par la distribution de kits sanitaires et d'intrants agricoles), mais aussi à devenir plus résistants à l'avenir (par la construction de bassins, par exemple).

Bilan : les agriculteurs de guar gagnent mieux leur vie, les acheteurs mondiaux obtiennent une meilleure qualité et le marché profite d'une sécurité améliorée d'approvisionnement.

6.7. MATÉRIAUX DANGEREUX

Divulgations GRI 102-11 403-7 416-1

Haute matérialité

SDG 3 6 12 13 14

6.7.1. Définition

La gestion responsable des produits consiste à gérer les risques tout au long du cycle de vie du produit, de la conception à la fin de vie. Les risques comprennent la possibilité de lésion ou d'impact sur la santé de tiers ou de dommages à leur propriété résultant de l'utilisation inappropriée de produits Solvay dans l'usine d'un client ou de leur utilisation dans une application pour laquelle les produits ne sont pas conçus. La gestion des risques est particulièrement importante pour les produits utilisés dans les soins de santé et l'alimentation humaine et animale.

6.7.2. Démarche de gestion

La politique Responsible Care de Solvay exige ce qui suit du Groupe :

- maintenir une compréhension parfaite des dangers, des risques et des impacts de chaque produit dans toutes les étapes du cycle de vie et les applications prévues ;
- gérer la connaissance des produits de manière à respecter les exigences locales en matière d'information sur les produits tout en assurant la cohérence au niveau mondial ;
- sauvegarder toutes les informations nécessaires et requises sur la sécurité des produits afin d'en garantir la disponibilité tout au long du cycle de vie, au-delà de la période de commercialisation ;
- envoyer des fiches de données de sécurité standardisées aux clients à la première livraison et lorsque la réglementation locale l'exige. Ces fiches sont systématiquement mises à jour et distribuées dans le monde entier pour tous les produits à tous les clients, conformément aux réglementations locales et dans toutes les langues locales.

En ce qui concerne les matériaux traités dans le cadre des activités et ceux mis sur le marché, Solvay se concentre sur les substances préoccupantes et maintient une politique de création et de maintien de dossiers de sécurité pour toutes les substances. Cette approche étendue se reflète dans l'enregistrement des dossiers REACH et dans le vaste portefeuille de fiches de données de sécurité. Les vastes connaissances que cela représente permettent à Solvay de caractériser et de gérer les risques liés à la manipulation des produits et de hiérarchiser les mesures d'atténuation liées à une éventuelle utilisation inappropriée.

En ce qui concerne les produits commercialisés, Solvay améliore en permanence ses connaissances des conditions dans lesquelles ses produits sont utilisés et tout risque associé. La préparation de fiches de données de sécurité (SDS) pour l'ensemble des produits et enregistrements REACH reflète l'engagement de Solvay à garantir que les informations sur les dangers associés à ses produits soient facilement accessibles. Solvay entend réduire l'utilisation de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les analyses de risques pour toutes les substances extrêmement préoccupantes commercialisées reprises sur la liste noire et la liste rouge sont en cours et les substances sont remplacées par des solutions alternatives lorsqu'elles sont disponibles.

Substances commercialisées

Solvay met l'accent sur les substances extrêmement préoccupantes (SVHC). La liste de référence des SVHC de Solvay (S-SVHC et liste de référence SRA) a été établie en 2015, en définissant trois catégories (noire, rouge et jaune) :

- liste noire S-SVHC : substances faisant déjà l'objet d'un processus réglementaire d'abandon progressif ou de restriction en ce qui concerne les utilisations s'appliquant à Solvay, avec une date limite connue, au moins dans un pays ou une zone ;
- liste rouge S-SVHC : substances actuellement reprises dans des listes réglementaires de substances susceptibles de faire l'objet d'un processus d'autorisation ou de restriction spéciales à moyen terme ;
- liste jaune SRA : reprend les substances nécessitant une attention particulière. Par exemple, celles en cours d'examen par les autorités, des ONG, des scientifiques et des industriels en raison de leurs propriétés dangereuses actuelles ou de leurs effets potentiels.

6.7.3. Indicateurs

Fiches de données de sécurité

Solvay commercialise actuellement plus de 17 000 produits et produit des fiches de données de sécurité (FDS) dans 39 langues et des FDS spécifiques pour 60 pays. Des programmes de gestion proposent des informations détaillées et une assistance technique aux clients, pour les aider à bien comprendre les produits et à les utiliser et les manipuler en toute sécurité. Les GBU s'assurent que les FDS sont revues au moins tous les trois ans ou chaque fois qu'elles font l'objet de modifications significatives. Solvay gère les informations sur les produits de manière centralisée. Alors que la législation ne cesse d'évoluer, le Groupe recueille les informations sur les conditions d'utilisation de ses produits, afin d'enregistrer et d'évaluer les risques qui y sont associés.

Pour s'assurer que les clients reçoivent des fiches de données de sécurité à jour, et afin de limiter la quantité de papier imprimé, Solvay utilise un système d'envoi automatique des FDS par courrier électronique. En 2020, cette fonction d'expédition automatisée a été activée pour 93 % des ventes de Solvay, et le déploiement se poursuivra en 2021. Cette fourniture automatique des FDS a fonctionné dans 79 % des livraisons (FDS disponible pour le pays de livraison et adresse électronique du client disponible). Lorsque des erreurs se sont produites, les FDS ont été envoyées manuellement par courrier électronique.

Dossiers REACH

REACH est un règlement cadre européen avancé qui exige des entreprises qu'elles aient une connaissance détaillée des substances, de leurs dangers et des risques qu'elles présentent lors de leur utilisation. Ces connaissances doivent être collectées et organisées en informations sur la sécurité fiables et systématiques qui incluent toutes les utilisations et tous les risques encourus tout au long de la chaîne de valeur. Solvay respecte pleinement les exigences étendues de REACH en matière d'enregistrement des produits. Solvay a enregistré 878 dossiers et est le déclarant principal ou unique pour 277 substances. En outre, Solvay est pleinement engagé dans le programme du plan d'action du CEFIC visant à améliorer la qualité des dossiers REACH.

Les dossiers sont régulièrement mis à jour conformément aux obligations de REACH, soit à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, soit à la demande de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). 385 dossiers REACH ont été mis à jour depuis le 1^{er} juin 2018. 91 dossiers entre le 1^{er} juin 2018 et fin 2018, 152 dossiers en 2019 et 142 en 2020 (chiffres du 24 décembre 2020).

Sur la base des connaissances acquises sur les produits et les risques associés dans le cadre de REACH, Solvay a mis à jour la classification de tous les produits sur la base du nouveau système général harmonisé (GHS).

En outre, Solvay continue de s'adapter aux nouvelles réglementations sur les produits qui apparaissent dans de nombreux pays, notamment pour faire face aux réglementations émergentes (de type REACH) dans les pays non européens. En particulier, Solvay a enregistré 13 dossiers en 2019 et effectué 609 pré-enregistrements en 2019 dans le cadre du système coréen REACH, pré-enregistré 492 dossiers et signalé 237 substances/polymères dans le cadre du KKDIK Reach Turkey à ce jour, signalé 5 216 substances dans le cadre des « produits chimiques existants » dans l'inventaire eurasiatique et signalé 247 substances dans le cadre de l'inventaire national des produits chimiques (NCI) du Vietnam.

Alternatives plus sûres pour les produits commercialisés

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) de Solvay dans les produits vendus

	Unités	2020	2019	2018
Toutes les SVHC ⁽¹⁾	Nombre	40	29	31
Pourcentage de réalisation du programme d'analyse sur des alternatives de remplacement aux substances commercialisées ⁽²⁾	%	51% (66 sur 130 des évaluations requises)	54% (63 sur 117 des évaluations requises)	39% (50 sur 128 des évaluations requises)
Dont remplacement effectif	%	31% (21/67)	30% (19/63)	32% (16/50)

(1) Sur la base des listes d'autorisation (annexe XIV) et celles de substances candidates de REACH, les SVHC produites par le Groupe, ou faisant partie de la composition de produits vendus par Solvay à travers le monde. REACH est un règlement de l'Union Européenne adopté afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques.

(2) L'analyse d'alternatives plus sûres pour une substitution potentielle à une SVHC. Une substance peut être présente dans plusieurs produits.

Des analyses d'alternatives sont planifiées pour un total de 130 combinaisons de gammes de produits/applications. Sur les 66 analyses d'alternatives plus sûres terminées au 31 décembre 2019 :

- 21 ont abouti à un remplacement effectif : substitution de SVHC, réduction en dessous du seuil requis ou arrêt de la production ;
- 21 sont toujours en cours (une solution de remplacement identifiée et ayant fait l'objet de pourparlers avec les clients va être mise en œuvre) ;
- 25 n'ont pas de solution de remplacement disponible (substitution impossible, non permise par les réglementations ou non demandée en raison de l'application dans le produit final).

Toutes les analyses d'alternatives plus sûres actuelles sont révisées tous les trois ans. De nouvelles analyses d'alternatives plus sûres couvrant des SVHC nouvellement identifiées et répertoriées seront effectuées dans un délai de cinq ans.

6.8. GESTION DES RISQUES D'INCIDENTS CRITIQUES

Haute matérialité

SDG 3 12 13

6.8.1. Définition

La gestion de la sécurité des procédés est un système de gestion pour la conception et l'exploitation de procédés industriels qui traitent de grandes quantités de produits chimiques dangereux.

La déclaration des incidents liés à la sécurité des procédés est alignée sur les mesures harmonisées au niveau mondial de l'ICCA (Conseil international des associations des industries chimiques) et du CEFIC (Conseil européen de l'industrie chimique). Le taux d'incidents de sécurité des procédés (taux PSI) correspond au nombre d'incidents de sécurité des procédés par 100 équivalents temps plein (collaborateurs Solvay et sous-traitants, en supposant 2 000 heures de travail par travailleur et par an). Ce taux est contrôlé et permet une comparaison avec les pairs.

Les incidents liés à la sécurité des transports sont des incidents qui se produisent pendant le transport d'un produit chimique, tel que :

- le chargement/déchargement sur un site de Solvay ;
- la circulation à l'intérieur d'un site Solvay (déplacer un produit chimique avec un véhicule) à l'entrée ou à la sortie du site ;
- le transport sur route/rail/voie navigable intérieure/mer ou par voie aérienne ;
- le chargement/déchargement sur un site extérieur si Solvay ou un prestataire logistique engagé par Solvay effectuait le chargement ou le déchargement.

6.8.2. Démarche de gestion

Sécurité des procédés

L'approche de Solvay pour la prévention et le contrôle des incidents dans les procédés industriels est basée sur les principes de gestion de la sécurité des procédés appliqués sur tous les sites industriels, que le site soit couvert ou non par des exigences réglementaires.

Les principaux éléments sont les suivants :

- Réalisation d'analyses des dangers des procédés (Process Hazard Analyses, PHA), qui permettent d'identifier les situations à haut risque. Celles-ci sont effectuées sur chaque unité avec une matrice de risque standardisée en vue de quantifier le niveau de risque de chaque scénario d'accident potentiel, en combinant des facteurs de gravité et de probabilité.
- Activation d'un plan d'intervention d'urgence en cas d'incidents graves sur le site. La procédure de gestion de crise de Solvay est ensuite appliquée pour informer les parties internes et externes concernées de la crise. En cas de besoin, la cellule de crise (Corporate Crisis Cell, service d'alerte de crise, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7) est également activée.
- Analyse systématique de chaque incident dans les plus brefs délais, afin d'en identifier les causes profondes et de mettre en œuvre les meilleures actions préventives possibles pour éviter des incidents similaires à l'avenir.
- Signalement de manière centralisée et en temps utile des incidents liés à la sécurité des procédés. La gravité de l'incident (moyenne, majeure ou catastrophique) est évaluée en appliquant des critères internes, notamment les conséquences sur le site ou hors site, les dommages au voisinage immédiat et la quantité de matière déversée (procédure IND-HSE-01.01-PRO).
- Publication de bulletins de sécurité des procédés pour les incidents les plus significatifs, distribués à tous les sites.

6.8.3. Indicateurs

Sécurité des procédés

Solvay a pour objectif d'éviter tout incident de gravité majeure ou catastrophique et de réduire le taux d'incidents de sécurité des procédés.

	Unités	2020	2019	2018
Taux d'incidents de sécurité des procédés	Nombre	0,9	0,9	1
Incidents de sécurité des procédés d'une gravité majeure ou catastrophique	Nombre	0	1	1

Légende : Nombre d'incidents de procédé exprimé pour 100 employés temps-plein (employés et contractants, considérant 2000 heures de travail/par travailleur/an). Le taux d'incidents des procédés de Solvay (PSI) est conforme à la méthode proposée par l'ICCA et le CEFIC.

	Unités	2020	2019	2018
Incidents de sécurité des procédés avec des conséquences environnementales	Nombre	26	34	47
... au cours desquels les limites du permis d'exploitation ont été dépassées	Nombre	14	16	12
... sans dépassement des limites du permis d'exploitation	Nombre	12	18	35

Périmètre : la consolidation des données couvre tous les sites opérationnels, y compris les centres de recherche et d'innovation présentant des risques importants liés aux procédés chimiques, mais à l'exclusion des mines, des carrières et des laboratoires présentant des risques moins importants.

Aucun incident avec un impact environnemental hors site significatif n'a été signalé pour 2020. En 2020, 26 incidents de procédés ayant des conséquences environnementales moyennes ont été signalés, et parmi eux, 14 ont généré des dépassements d'une limite de permis d'exploitation à déclarer.

Sécurité des transports

Tous les incidents moyens, majeurs et catastrophiques en matière de sécurité des transports doivent être signalés dans l'outil de déclaration de l'entreprise, avec une description et une classification détaillées. L'analyse des causes profondes, y compris les actions visant à prévenir la répétition, et les bulletins sur les enseignements tirés sont obligatoires pour tous les incidents de gravité majeure et catastrophique et les incidents de gravité moyenne entraînant un incendie ou une explosion.

Incidents relatifs à la sécurité des transports

	Unités	2020
Gravité moyenne	Nombre	15
Gravité majeure	Nombre	2
Gravité catastrophique	Nombre	1

Les principaux incidents en 2020 ont été les suivants :

- Gravité catastrophique : collision d'un camion de phénol avec une voiture au Brésil. Le camion s'est renversé et le moteur a pris feu. Le chauffeur du camion et le conducteur de la voiture ont tous les deux péri.
- Gravité majeure : déraillement de 17 wagons chargés en Arizona (États-Unis). Rejet de 30 304 kg de peroxyde d'hydrogène à 50 %.
- Gravité majeure : un chauffeur a perdu le contrôle d'un camion-citerne transportant de l'acétone et a quitté la route. Le produit a fui et un incendie a détruit le produit et le véhicule.

GRI Content Index

En tant que membre de la GRI Gold Community, Solvay apporte son concours à la mission de la GRI et s'engage à promouvoir le reporting sur le développement durable.

Le présent rapport a été préparé conformément aux standards GRI : option « Core » (critères essentiels).



1. GRI 101: PRINCIPES GÉNÉRAUX 2016

2. GRI 102: ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION 2016

PROFIL DE L'ORGANISATION

Éléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-1 Nom de l'organisation	Etats financiers: Etats financiers abrégés de Solvay SA	Complet
102-2 Activités, marques, produits et services	Integrated Report: 2020 At a glance - Key figures	Complet
102-3 Lieu géographique du siège	Etats financiers: Etats financiers abrégés de Solvay SA	Complet
102-4 Lieu géographique des sites d'activité	Etats financiers: Note F43 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	Complet
102-5 Capital et forme juridique	Etats financiers: Etats financiers abrégés de Solvay SA	Complet
102-6 Marchés desservis	Integrated Report: Essential for all - Markets Integrated Report: Ready for the rebound – In step with global trends	Complet
102-7 Taille de l'organisation	Integrated Report: 2020 At a glance - Key figures Etats financiers: Bilan abrégé de Solvay SA Revue des activités: Description des segments opérationnels Integrated Report: Essential for all - Markets	Complet
102-8 Informations concernant les employés et les autres travailleurs	Etats extra-financiers : Méthode de préparation - Pratiques de reporting Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention	Complet
102-9 Chaîne d'approvisionnement	Etats extra-financiers : Gouvernance – Chaîne d'approvisionnement et achats	Complet
102-10 Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Etats financiers: Etats financiers consolidés Etats financiers: Note F43 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	Complet
102-11 Principe de précaution ou approche préventive	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Matériaux dangereux	Complet
102-12 Initiatives externes	External commitments	Complet
102-13 Adhésion à des associations	Etats extra-financiers : Méthode de préparation – Appartenance à des associations	Complet

STRATÉGIE

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-14 Déclaration du décideur de plus haut niveau	Integrated Report: 2020 At a glance – Presidents' messages	Complet
102-15 Principaux impacts, risques et opportunités	Integrated Report: Ready for the rebound – Sustainable value creation model	Complet

ETHIQUE ET INTÉGRITÉ

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-16 Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire	Complet
102-17 Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire	Complet

GOVERNANCE

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-18 Structure de gouvernance	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Conseil d'administration et comités du conseil d'administration	Complet
102-19 Délégation de l'autorité	Integrated Report: Steadfast Governance - Sustainability from Board to shop floor	Complet
102-20 Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Integrated Report: Steadfast Governance - Sustainability from Board to shop floor	Complet
102-21 Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Integrated Report: Steadfast Governance - Sustainability from Board to shop floor	Complet
102-22 Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Structure et composition Integrated Report: Steadfast governance	Complet
102-23 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Structure et composition	Complet
102-24 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Conseil d'administration et comités du conseil d'administration Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Fonctionnement du Conseil d'Administration Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Structure et composition	Complet
102-25 Conflits d'intérêts	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Fonctionnement du Conseil d'Administration Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Introduction	Complet
102-26 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Fonctionnement du Conseil d'Administration Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Initiation et formation continue des membres du Conseil	Complet
102-27 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Initiation et formation continue des membres du Conseil	Complet
102-28 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Evaluation	Complet
102-29 Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Principales caractéristiques des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne	Complet
102-30 Efficacité des procédures de gestion des risques	Gestion des risques: Processus de gestion des risques	Complet
102-31 Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Initiation et formation continue des membres du Conseil	Complet
102-32 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Etats extra-financiers : Méthode de préparation – Analyse de matérialité	Complet
102-33 Communiquer les préoccupations majeures	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Fonctionnement du Conseil d'Administration	Complet
102-34 Nature et nombre total de préoccupations majeures	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Fonctionnement du Conseil d'Administration	Complet
102-35 Politiques de rémunération	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Rapport de rémunération	Complet
102-36 Procédure de détermination de la rémunération	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Rapport de rémunération	Complet
102-37 Implication des parties prenantes dans la rémunération	Déclaration de Gouvernance d'entreprise: Rapport de rémunération	Complet

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-40 Liste des groups de parties prenantes	Integrated Report: Essential for all - Progressing with stakeholders	Complet
102-41 Accords de négociation collective	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Engagement et bien-être des collaborateurs	Complet
102-42 Identification et sélection des parties prenantes	Etats extra-financiers : Gouvernance – Solvay Way Integrated Report: Essential for all - Progressing with stakeholders	Complet
102-43 Approche pour impliquer les parties prenantes	Integrated Report: Essential for all - Progressing with stakeholders	Complet
102-44 Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Integrated Report: Essential for all - Progressing with stakeholders	Complet

PRINCIPES DE REPORTING

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés	Etats financiers: Note F43 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	Complet
102-46 Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Etats extra-financiers : Méthode de préparation	Complet
102-47 Liste des enjeux pertinents	Etats extra-financiers : Méthode de préparation – Analyse de matérialité	Complet
102-48 Réaffirmation des informations	Etats extra-financiers : Méthode de préparation - Pratiques de reporting	Complet
102-49 Modifications relatives au reporting	Etats financiers: Note F43 Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation Etats extra-financiers : Méthode de préparation – Analyse de matérialité	Complet
102-50 Période de reporting	2020	Complet
102-51 Date du rapport le plus récent	2019	Complet
102-52 Cycle de reporting	Annuel	Complet
102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport	Contact	Complet
102-54 Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	GRI Content index	Complet
102-55 Index du contenu GRI	GRI Content index	Complet
102-56 Vérification externe	Etats extra-financiers : Rapport de l'auditeur sur les états extra-financiers	Complet

3. GRI 103: INFORMATIONS GÉNÉRALES 2016

APPROCHE MANAGÉRIALE

Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Information rapportée
103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Etats extra-financiers : Gouvernance	Complet
103-2 L'approche managériale et ses composantes	Etats extra-financiers : Gouvernance	Complet
103-3 Évaluation de l'approche managériale	Etats extra-financiers : Gouvernance	Complet

4. NORMES THÉMATIQUES

ÉCONOMIE

NORME GRI	Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Raison(s) de l'omission/des omissions	Information rapportée
GRI 201: Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Etats extra-financiers : Tableau des résultats consolidés		Complet
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Etats financiers: Note F34 Provisions		Complet
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Entreprise citoyenne		Complet
GRI 205: Anti-corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Gestion des risques: Conformité et intégrité des affaires		Complet
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire		Complet
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Gestion des risques: Litiges		Complet
GRI 206: Comportements anti-concurrentiels 2016	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Gestion des risques: Litiges		Complet

ENVIRONNEMENTAL

NORME GRI	Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Raison(s) de l'omission/des omissions	Information rapportée
GRI 302: Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Etats extra-financiers : Climat – Énergie		Complet
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Etats extra-financiers : Climat – Énergie		Complet
	302-3 Intensité énergétique	Etats extra-financiers : Climat – Énergie		Complet
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Etats extra-financiers : Climat – Énergie		Complet

GRI 303: Eau 2018	303-1 Prélèvement d'eau par source	Etats extra-financiers : Ressources – Eaux et eaux usées	Complet
	303-3 Eau recyclée et réutilisée	Etats extra-financiers : Ressources – Eaux et eaux usées	Complet
GRI 304: Biodiversité 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Etats extra-financiers : Climat – Biodiversité	Complet
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Etats extra-financiers : Climat – Biodiversité	Complet
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Etats extra-financiers : Climat – Biodiversité	Complet
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Etats extra-financiers : Climat – Biodiversité	Complet
GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Scope 1)	Etats extra-financiers : Climat – Emissions de gaz à effets de serre	Complet
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (Scope 2)	Etats extra-financiers : Climat – Emissions de gaz à effets de serre	Complet
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	Etats extra-financiers : Climat – Emissions de gaz à effets de serre	Complet
	305-4 Intensité des émissions de GES	Etats extra-financiers : Climat – Emissions de gaz à effets de serre	Complet
	305-5 Réduction des émissions de GES	Etats extra-financiers : Climat – Emissions de gaz à effets de serre	Complet
GRI 306: Effluents et déchets 2020	306-1 Écoulement d'eau par qualité et destination	Etats extra-financiers : Ressources – Eaux et eaux usées	Complet
	306-3 Déversements significatifs	Etats extra-financiers : Ressources – Eaux et eaux usées	Complet
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Santé et sécurité des collaborateurs	Complet
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	Etats extra-financiers : Gouvernance – Chaîne d'approvisionnement et achats	Complet
	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Etats extra-financiers : Gouvernance – Chaîne d'approvisionnement et achats	Complet

SOCIAL

NORME GRI	Eléments d'informations	Rapport Annuel Intégré 2020	Raison(s) de l'omission/des omissions	Information rapportée
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention		Complet
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Engagement et bien-être des collaborateurs Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention		Complet
GRI 402: Relations professionnelles 2016	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Engagement et bien-être des collaborateurs	Pas d'application	
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Représentation du personnel dans les comités officiels paritaires direction/personnel sur la santé et la sécurité	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Santé et sécurité des collaborateurs Etats extra-financiers : Qualité de vie – Engagement et bien-être des collaborateurs		Complet
	403-2 Types et taux de blessures, maladies professionnelles, journées perdues et absentéisme et nombre d'accidents mortels liés au travail	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Santé et sécurité des collaborateurs		Complet
	403-3 Salariés exposés à une forte incidence ou risque élevé de maladies liées à leur travail	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Santé et sécurité des collaborateurs		Complet
	403-4 Sujets relatifs à la santé et à la sécurité couverts par des conventions formelles avec les syndicats	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Santé et sécurité des collaborateurs Etats extra-financiers : Qualité de vie – Engagement et bien-être des collaborateurs		Complet
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention		Complet
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention		Complet
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Recrutement, développement et rétention		Complet
GRI 405: Diversités et égalités des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Diversité et inclusion		Complet
GRI 406: Non discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire		Complet
GRI 407: Liberté d'association et négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Etats extra-financiers : Gouvernance – Chaîne d'approvisionnement et achats		Complet
GRI 412: Évaluation relative aux droits humains 2016	412-1 Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire		Complet
	412-2 Formation du personnel sur les politiques et les procédures relatives aux droits humains	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire		Complet

GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Etats extra-financiers : Qualité de vie – Entreprise citoyenne	Complet
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Gestion des risques: impact environnemental et controverses	Complet
GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Etats extra-financiers : Gouvernance – Chaîne d'approvisionnement et achats	Complet
GRI 415: Politique publique 2016	415-1 Contributions politiques	Etats extra-financiers : Gouvernance – Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire	Complet
GRI 416: Santé et sécurité des clients 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et services sur la santé et la sécurité	Sustainable Portfolio Management Etats extra-financiers : Ressources – Déchets Etats extra-financiers : Qualité de vie – Matériaux dangereux	Complet
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Gestion des risques: impact environnemental et controverses	Complet
GRI 419: Conformité socio- économique 2016	419-1 Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Gestion des risques: Litiges	Complet



États financiers

1. États financiers consolidés → 175

Principaux événements et changements dans le périmètre de consolidation au cours de l'année → 175

Principaux événements et changements dans le périmètre de consolidation au cours de l'année précédente → 177

Compte de résultats consolidé → 178

État consolidé du résultat global → 179

Tableau consolidé des flux de trésorerie → 180

Flux de trésorerie consolidés des activités abandonnées → 181

État consolidé de la situation financière → 181

État consolidé des variations des capitaux propres → 182

2. Notes relatives aux états financiers consolidés → 184

Principaux principes comptables IFRS → 184

Jugements comptables déterminants et principales sources d'incertitude en matière d'estimations → 188

Indicateurs non IFRS (sous-jacents) → 189

Notes relatives au compte de résultats consolidé → 190

Notes relatives à l'état consolidé du résultat global → 207

Notes relatives au tableau consolidé des flux de trésorerie (activités poursuivies et abandonnées) → 210

Notes relatives à l'état consolidé de la situation financière → 213

Autres notes → 278

3. États financiers abrégés de Solvay SA → 287

Bilan abrégé de Solvay SA → 287

Compte de résultats abrégé de Solvay SA → 288

Bénéfice disponible aux fins de distribution → 289

États financiers

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Solvay (la « Société ») est une société anonyme de droit belge cotée sur Euronext Bruxelles et sur Euronext Paris. Les activités principales de la Société, de ses filiales, entreprises communes, coentreprises et entreprises associées (dénommées collectivement le « Groupe ») sont décrites à la *note F1 Chiffre d'affaires et information par segment*.

Le 23 février 2021, le Conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés. Ils ont été établis en conformité avec les principes comptables IFRS tels qu'adoptés par l'Union européenne, décrits ci-après.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNÉE

Le 31 janvier 2020, Solvay a annoncé avoir formellement finalisé la cession de ses activités Polyamides à BASF et Domo Chemicals. La transaction est valorisée à 1,6 milliard d'euros et l'encaissement net des coûts de la vente, pour la transaction combinée, s'est élevé à 1,3 milliard d'euros (1,5 milliard d'euros ont été encaissés le 31 janvier 2020). La plus-value après impôts a été de 140 millions d'euros après l'accord sur le prix d'achat final avec DOMO Chemicals, finalisé au quatrième trimestre 2020, tandis que l'accord final avec BASF est en cours et devrait être finalisé au premier trimestre 2021 sans changement significatif.

Solvay a utilisé une partie du produit de la vente de Performance Polyamides pour préfinancer une partie de ses dettes de pension en France. Cette contribution volontaire additionnelle s'élève à environ 380 millions d'euros. Solvay a également contribué volontairement à hauteur d'environ 80 millions d'euros aux régimes de retraite américains au premier trimestre 2020 et à hauteur de 95 millions d'euros aux régimes de retraite allemands au quatrième trimestre 2020.

Solvay a lancé depuis le début de l'année des plans de restructuration, accélérant ainsi l'alignement de son organisation mondiale sur sa stratégie G.R.O.W et répondant à l'environnement économique difficile. Ces plans entraînent environ 1 300 licenciements nets, dont 620 pour Composite Materials lancés au deuxième trimestre 2020. Une provision de 123 millions d'euros a été constituée pour 2020.

Le 25 août 2020, Solvay a annoncé qu'elle avait émis avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel pour un montant nominal global de 500 millions d'euros, afin de financer les besoins généraux du groupe, y compris le remboursement éventuel d'autres dettes. Le nouvel emprunt obligataire hybride de 500 millions d'euros a une échéance perpétuelle avec une première date de remboursement le 2 décembre 2025 et paiera un coupon fixe de 2,5 % (avec un rendement correspondant de 2,625 %) jusqu'au 2 mars 2026 (date de première réinitialisation) avec une réinitialisation tous les cinq ans par la suite. Les obligations seront de rang inférieur à toutes les dettes de premier rang et seront comptabilisées en capitaux propres (et les coupons seront comptabilisés en dividendes) en conformité avec les normes IFRS.

Le 25 août 2020, Solvay Finance SA (filiale de Solvay) a annoncé qu'elle avait lancé une offre publique d'achat au comptant auprès des détenteurs de ses obligations perpétuelles super subordonnées en circulation de 500 millions d'euros, NC5,5 5,118 %, fixes à date de révision, qui sont irrévocablement garanties sur une base subordonnée (ISIN : XS1323897485).

Le 2 septembre 2020, Solvay a publié les résultats définitifs de l'opération de rachat des obligations hybrides perpétuelles super subordonnées NC5,5 à 5,118 % d'un montant de 500 millions d'euros (ISIN : XS1323897485) qui a conduit au remboursement intégral.

Le 5 novembre 2020, Solvay et Composites One LLC, sont entrés dans une période de négociation exclusive pour l'acquisition de l'activité Process Materials (PM) de Solvay par Composites One. L'activité PM fournit une large gamme de matériaux d'ensachage sous vide, notamment des films d'ensachage, des tissus respirants, des films et des tissus anti-adhésifs, des couches pelliculables, des rubans scellants ainsi que des vannes et des tuyaux. En outre, l'activité est leader dans la fabrication de kits de consommables sur mesure et d'outillage dur et souple. Un accord (soumis à la consultation juridique et sociale applicable dans les pays respectifs) a été signé pour la vente de la ligne de produits des matériaux de transformation (qui fait partie de Composites). Cette branche d'activité a un chiffre d'affaires d'environ 80 millions d'euros en 2020 et exploite six sites de production aux États-Unis, en France, en Italie et au Royaume-Uni. L'opération devrait être achevée au premier trimestre 2021.

Le 23 novembre 2020, Solvay a conclu un accord avec Latour Capital pour vendre ses activités de baryum et de strontium de qualité technique en Allemagne, en Espagne et au Mexique ainsi que ses activités de carbonate de sodium en Allemagne. Les activités de Solvay dans le domaine du baryum et du strontium comprennent une coentreprise avec Chemical Products Corporation (CPC), qui fait partie de la transaction. L'accord constitue une étape clé dans la rationalisation du portefeuille de Solvay tout en réduisant l'implantation du groupe par l'abandon de sa position sur des marchés de niche de produits chimiques

de qualité technique. Cette cession s'inscrit également dans la stratégie G.R.O.W de Solvay, annoncée l'année dernière. L'opération devrait être achevée au premier trimestre 2021.

Le 22 décembre 2020, Solvay a signé un accord pour vendre ses activités nord-américaines et européennes dans le domaine des tensioactifs amphotères à OpenGate Capital, une société de capital-investissement dont le siège se situe à Los Angeles, en Californie (États-Unis). La vente comprend trois sites de production pour les gammes de produits amphotères situés à University Park, Illinois (USA), Genthin, Allemagne, Halifax, Royaume-Uni, et une activité de travail à façon en Turquie. L'accord comprend également des accords à façon et de services entre Solvay et OpenGate pour assurer une transition en douceur et un minimum de perturbation pour la clientèle. Solvay prévoit de conclure la vente d'ici fin mars 2021, en attendant la fin de tous les dialogues sociaux et l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires.

Actifs détenus en vue de la vente

Fin décembre 2020, les actifs et passifs liés aux activités suivantes ont été reclassés en « détenus en vue de la vente » (actifs pour un montant total de 229 millions d'euros et passifs pour un montant total de 110 millions d'euros) (voir note *F30 Actifs détenus en vue de la vente*) :

- la branche d'activité Peroxydes chlorate de sodium et les actifs connexes à Povia (Portugal),
- les différents actifs de produits chimiques fluorés à Onsan, en Corée du Sud, qui font partie de Special Chem,
- les activités de Novecare dans le domaine des tensioactifs amphotériques de base,
- la branche d'activité Peroxydes de percarbonate de sodium et les actifs connexes à Bad Hönningen (Allemagne),
- l'activité Baryum-Strontium et la coentreprise avec Chemical Products Corporation (CPC) et
- l'activité « Process Materials » (qui fait partie des Composites)

Impact de la COVID-19

L'impact net total sur l'EBITDA lié à la COVID-19 est estimé à €-434 millions sur l'ensemble de l'année, après les mesures d'économie de coûts liées au personnel (y compris le chômage partiel) et les dépenses indirectes. La COVID-19 a déclenché certains impacts et actions qui ont été décrits ci-dessous et en détail dans Revue des activités et dans la note *F27 Dépréciation*.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Le 18 janvier 2019, la Commission européenne a approuvé la cession des activités Polyamides de Solvay à BASF, marquant ainsi une étape clé dans la transformation de Solvay en un groupe de matériaux avancés et de chimie de spécialités. La réalisation de l'opération dépendait, entre autres conditions, de la cession à un tiers d'une partie des actifs initialement inclus dans le périmètre de la transaction, afin de répondre aux préoccupations de la Commission européenne en matière de concurrence. BASF a proposé des mesures correctives concernant une partie des actifs faisant initialement partie de l'acquisition. Il s'agit notamment des actifs de fabrication des intermédiaires polyamides, des fibres techniques et des plastiques techniques de Solvay, ainsi que de ses capacités d'innovation en Europe. Le 14 août 2019, Solvay et BASF ont conclu un accord avec Domo Chemicals pour l'acquisition par Domo Chemicals des actifs Polyamides de Solvay qui doivent être cédés à un tiers dans le cadre de la procédure d'approbation de la Commission européenne. Domo est un spécialiste entièrement intégré du nylon 6 qui fournit des solutions de matériaux d'ingénierie spécialisés à ses clients dans les secteurs de l'automobile, de l'électricité, de la construction, des applications industrielles et des biens de consommation. Les actifs acquis par Domo concernent les installations Performance Polyamides de Solvay à Belle-Étoile et Valence, ainsi qu'une participation dans une joint-venture nouvellement créée entre BASF et Domo à Chalampé (France). Ils concernent également les sites de Gorzow (Pologne), Blanes (Espagne) ainsi que des activités commerciales en Allemagne et en Italie. BASF a acquis toutes les activités qui n'étaient pas incluses dans le périmètre des actifs repris par Domo et qui font partie de l'accord initial entre Solvay et BASF signé fin 2017. La transaction dans son ensemble, qui repose sur un prix d'achat total de 1,6 milliard d'euros sur une base sans dette ni trésorerie a été finalisée le 31 janvier 2020.

Le 12 mai 2019, Solvay Finance SA (filiale de Solvay) a exercé sa première option de rachat de son obligation hybride de 700 millions d'euros (ISIN XS0992293570 / code commun 099229357). Cette obligation super subordonnée perpétuelle, portant un taux d'intérêt annuel de 4,199 %, était traitée en tant que capitaux propres en IFRS. Son remboursement était dû le 12 mai 2019 au terme des premiers 5,5 ans. En conséquence, le montant total d'obligations hybrides dans l'état consolidé de la situation financière de Solvay diminue de 2,5 milliards d'euros à fin 2018 à 1,8 milliard d'euros à fin 2019.

Le 30 août 2019, Solvay a annoncé que Solvay SA a placé un emprunt obligataire pour un montant total de 600 millions d'euros avec un coupon de 0,5 % et une date de maturité le 6 septembre 2029. Cet emprunt est coté et admis aux négociations sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg avec le code ISIN BE6315847804. Parallèlement, Solvay Finance (America), LLC a remboursé un emprunt obligataire existant de 800 millions de dollars US ayant un coupon de 3,400 % et arrivant à maturité en 2020 (CUSIP No. US8344PAA7 (Regulation S Notes) et 834423AA3 (Rule 144A Notes)/ISIN USU8344PAA76 (Regulation S Notes) et US834423AA33 (Rule 144A Notes)) au 30 septembre 2019.

Le 30 septembre 2019, Solvay et Aquatic ont conclu un accord de joint venture par lequel Solvay a acquis 50 % de la société Aqua Pharma, pour un montant de 21 millions d'euros. Cet accord renforce leur collaboration à long terme pour servir les clients actifs dans le secteur de l'aquaculture. Avec ce partenariat, Solvay et Aqua Pharma souhaitent devenir un acteur clé de l'aquaculture en offrant à l'industrie du saumon une vaste gamme de solutions durables et efficaces pour la lutte contre les parasites et maladies (AGD).

Suite à une revue stratégique réalisée durant le 3e trimestre dans un contexte de détérioration de la rentabilité du business pétrole et gaz, les synergies entre ce business et le reste de la GBU Novecare semblent trop minces, et les opportunités de croissance futures trop modestes, pour justifier le maintien du business pétrole et gaz dans l'unité génératrice de trésorerie Novecare. En conséquence, un test de dépréciation au niveau du business pétrole et gaz a, plutôt qu'au niveau de Novecare, été réalisé le 30 septembre 2019. Tenant compte des valeurs comptables des actifs du business pétrole et gaz au 30 septembre 2019 et de la valeur actuelle des futurs cash flows, une perte de valeur de 825 millions d'euros avant impôts (658 millions d'euros après impôts), a été comptabilisée.

Le 3 octobre 2019 le management a décidé d'adapter les projets dévoilés en juin et septembre 2018, qui portaient sur l'implantation de ses sites de Recherche & Innovation à Lyon et Aubervilliers, l'avenir de son bureau parisien ainsi que la transformation de son siège social à Bruxelles. Les objectifs initiaux de ces projets demeurent inchangés, à savoir :

- Accélérer la croissance par l'innovation pour ses clients ;
- Renforcer la collaboration entre ses collaborateurs ses clients et ses partenaires ;
- Simplifier l'implantation des activités administratives et Recherche & Innovation.

Une adaptation était nécessaire en raison de la forte augmentation des coûts de ces projets et de l'évolution du contexte économique. En outre, le nombre de salariés désireux de s'installer à Bruxelles ou à Lyon a été jugé trop faible. Cela aurait pu entraver la continuité des activités au service de nos clients. En conséquence, les transferts prévus des équipes basées à Paris vers Lyon ou Bruxelles ont été arrêtés, et la provision pour indemnités résultant des refus de transferts attendus a été extournée (48 millions d'euros).

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires	(F1)	9 714	11 227
dont autres produits de l'activité	(F3)	749	983
dont chiffre d'affaires net		8 965	10 244
Coût des ventes		-7 207	-8 244
Marge brute		2 507	2 983
Frais commerciaux		-312	-381
Frais administratifs		-900	-950
Frais de recherche et développement		-300	-323
Autres gains et pertes d'exploitation	(F4)	-149	-131
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(F25)	58	95
Résultat de gestion de portefeuille et de restructuration majeure	(F5)	-1 549	-914
Résultats d'assainissements historiques et principaux litiges juridiques	(F5)	-20	-61
EBIT		-665	316
Charges d'emprunts	(F6)	-114	-140
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(F6)	8	15
Autres gains et pertes sur endettement net	(F6)	-8	-16
Coût d'actualisation des provisions	(F6)	-68	-105
Produits des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		3	4
Profit / perte de l'année avant impôts		-844	74
Impôts sur le résultat	(F7)	-248	-153
Profit / perte de l'année des activités poursuivies		-1 092	-79
Profit de l'année des activités abandonnées	(F8)	163	236
Profit / perte de l'année attribué :	(F9)	-929	157
- à Solvay		-962	118
- aux participations ne donnant pas le contrôle		33	38
Résultat de base par action des activités poursuivies (€)		-10,90	-1,14
Résultat de base par action des activités abandonnées (€)		1,58	2,29
Résultat de base par action (€)	(F10)	-9,32	1,15
Résultat dilué par action des activités poursuivies (€)		-10,90	-1,14
Résultat dilué par action des activités abandonnées (€)		1,58	2,28
Résultat dilué par action (€)	(F10)	-9,32	1,15

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Profit / perte de l'année		-929	157
Autres éléments du résultat global			
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie	(F11)	44	5
Ecarts de conversion - Filiales et entreprises communes	(F11)	-605	140
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui seront reclassés en résultat net	(F11)	-99	24
Éléments recyclables		-660	169
Profits et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(F11)	2	3
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies	(F11)	-174	-163
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui ne seront pas reclassés en résultat net	(F11)	-1	-2
Éléments non recyclables		-174	-162
Impôts sur le résultat relatif aux éléments recyclables et non recyclables	(F11)	-3	48
Autres éléments du résultat global après effets d'impôt liés	(F11)	-837	55
Résultat global de l'année		-1 766	211
attribué :			
- à Solvay		-1 793	174
- aux participations ne donnant pas le contrôle		27	37

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les montants ci-dessous comprennent aussi bien les activités poursuivies que les activités abandonnées.

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Profit / perte de l'année		-929	157
Ajustements sur le profit / perte de l'année			
- Amortissements et dépréciations d'actifs	(F12)	2 416	1 906
- Résultats des entreprises associées et coentreprises	(F25)	-58	-95
- Autres éléments non opérationnels et non cash	(F13)	-294	24
- Dotations et reprises de provisions	(F16)	186	154
- Charges financières nettes		182	245
- Charges/produits d'impôts sur le résultat	(F14)	444	262
Variation du fonds de roulement	(F15)	249	-86
Utilisation des provisions	(F16)	-331	-399
Utilisation des provisions pour contributions volontaires supplémentaires (plans de pension)	(F16)	-552	-114
Dividendes reçus des entreprises associées et coentreprises	(F25)	25	25
Impôts payés (hors impôts payés sur cession de participations)	(F14)	-97	-263
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		1 242	1 815
Acquisition (-) de filiales	(F17)	-12	-6
Acquisition (-) de participations - Autres	(F17)	-46	-16
Prêts aux entreprises associées et aux sociétés non-consolidées		-6	10
Cession (+) de filiales et de participations	(F17)	1 297	-31
Acquisition (-) d'immobilisations corporelles	(F17)	-454	-751
<i>dont dépenses d'investissements requises par un contrat de vente d'actions et exclues du Free Cash Flow</i>		-14	-59
Acquisition (-) d'immobilisations incorporelles	(F17)	-81	-106
Cession (+) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F17)	8	18
Dividendes des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		4	4
Variation des actifs financiers non courants		2	-1
Flux de trésorerie des activités d'investissement		711	-880
Produit de l'émission d'obligations hybrides perpétuelles	(F31)	493	
Remboursement d'obligations hybrides perpétuelles	(F31)	-499	-701
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres	(F33)	-19	23
Nouveaux emprunts	(F36)	557	3 044
Remboursements d'emprunts	(F36)	-1 368	-2 776
Variation des autres actifs financiers courants	(F36)	-5	-32
Païement de passifs locatifs	(F36)	-108	-110
Intérêts nets payés		-103	-118
Coupons payés sur les obligations hybrides perpétuelles	(F31)	-119	-115
Dividendes payés		-419	-426
Autres	(F18)	-101	-19
Flux de trésorerie des activités de financement		-1 692	-1 230
<i>dont augmentation/diminution d'emprunts relatifs à de la remédiation environnementale</i>		6	8
Variation nette de trésorerie		261	-295
Ecart de conversion		-61	1
Trésorerie à l'ouverture		809	1 103
Trésorerie à la clôture	(F36)	1 009	809
<i>dont trésorerie des actifs détenus en vue de la vente</i>		7	

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		10	276
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-34	-130
Flux de trésorerie des activités de financement		6	-5
Variation nette de trésorerie	(F19)	-17	141

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En millions d'euros	Notes	2020	2019
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	(F20)	2 141	2 642
Goodwill	(F21, F27)	3 265	4 468
Immobilisations corporelles	(F22)	4 717	5 472
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	(F23)	405	447
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(F35)	66	56
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	(F25)	495	555
Autres participations	(F26)	42	38
Actifs d'impôt différé	(F7)	788	1 069
Prêts et autres actifs	(F35)	390	289
Actifs non courants		12 308	15 035
Stocks	(F28)	1 241	1 587
Créances commerciales	(F35)	1 264	1 414
Créances d'impôt		109	129
Autres instruments financiers	(F35)	119	119
Autres créances	(F29)	519	628
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(F36)	1 002	809
Actifs détenus en vue de la vente	(F30)	229	1 586
Actifs courants		4 484	6 272
Total de l'actif		16 792	21 307
PASSIF			
Capital social	(F31)	1 588	1 588
Primes d'émission		1 170	1 170
Autres réserves		4 439	6 757
Participations ne donnant pas le contrôle	(F32)	106	110
Total des capitaux propres		7 304	9 625
Provisions liées aux avantages du personnel	(F34)	2 209	2 694
Autres provisions	(F34)	689	825
Passifs d'impôt différé	(F7)	487	531
Dettes financières	(F36)	3 233	3 382
Autres passifs		95	159
Passifs non courants		6 713	7 592
Autres provisions	(F34)	190	190
Dettes financières	(F36)	287	1 132
Dettes commerciales	(F35)	1 197	1 277
Dettes fiscales		113	102
Dividendes à payer		159	161
Autres passifs	(F37)	720	792
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(F30)	110	437
Passifs courants		2 775	4 091
Total du passif		16 792	21 307

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère													
En millions d'euros	Notes	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Obligations hybrides perpétuelles	Résultats non distribués	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation (juste valeur)		Plans de pension à prestations définies	Total autres réserves	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
								Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Couvertures de flux de trésorerie				
Solde au 31 décembre 2018		1 588	1 170	-299	2 487	6 834	-618	9	-26	-636	7 750	117	10 624
Adoption IFRS 16						8					8		8
Solde au 1 janvier 2019		1 588	1 170	-299	2 487	6 842	-618	9	-26	-636	7 758	117	10 632
Profit de l'année						118					118	38	157
Autres éléments du résultat global	(F11)					0	164	1	5	-114	56	-1	55
Résultat global						118	164	1	5	-114	174	37	211
Remboursement d'obligations hybrides perpétuelles	(F31)				-697	-3					-701		-701
Coût des stock-options						11					11		11
Dividendes						-394					-394	-39	-432
Coupons sur obligations hybrides perpétuelles						-115					-115		-115
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres				25		-2					23		23
Autres						5		0	1	-6	0	-5	-5
Solde au 31 décembre 2019		1 588	1 170	-274	1 789	6 462	-454	10	-21	-756	6 757	111	9 625
Profit / perte de l'année						-962					-962	33	-929
Autres éléments du résultat global	(F11)					0	-699	1	35	-169	-831	-6	-837
Résultat global						-962	-699	1	35	-169	-1 793	27	-1 766
Emission d'obligations hybrides perpétuelles	(F31)				494						494		494
Remboursement d'obligations hybrides perpétuelles	(F31)				-497	-3					-501		-501
Coût des stock-options						7					7		7
Dividendes						-387					-387	-31	-417
Coupons sur obligations hybrides perpétuelles						-119					-119		-119
Acquisition (-) / cession (+) d'actions propres				-12		-7					-19		-19
Autres						-6				5	-1	0	-1
Solde au 31 décembre 2020		1 588	1 170	-286	1 786	4 985	-1 153	12	14	-919	4 439	106	7 303

2. NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES IFRS

1. Méthode de préparation

Ces informations ont été préparées conformément au règlement CE 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union européenne.

Les normes comptables appliquées aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont cohérentes avec celles utilisées pour élaborer les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le Groupe n'a pas anticipativement adopté une autre norme, interprétation ou modification qui a été publiée mais n'est pas encore applicable.

Normes, interprétations et modifications applicables pour la première fois en 2020

Les prises de position suivantes, publiées par l'IASB, sont entrées en vigueur pour les périodes commençant à compter du 1er janvier 2020 et ont été approuvées par l'UE. Le rapport financier du groupe sera présenté conformément à ces nouvelles normes, qui ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le compte de résultat consolidé, l'état consolidé de la situation financière ou le tableau des flux de trésorerie consolidé à partir du 1er janvier 2020.

- Modifications apportées à l'IFRS 3 *Définition d'une entreprise* ; et
- Modifications apportées à l'IAS 1 et à l'IAS 8 *Définition du terme « significatif »* ;

En mai 2020, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 16 Contrats de location sur les allègements de loyers liés à la Covid-19, qui a été approuvée par l'UE en octobre 2020 et qui est entrée en vigueur pour les périodes annuelles commençant à compter du 1er juin 2020. Solvay a adopté cette modification de manière anticipée et n'a eu qu'un impact insignifiant sur les états financiers consolidés du groupe.

Normes, interprétations et modifications applicables pour la première fois en 2021

L'IASB a publié la réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (réforme IBOR) qui modifie l'IFRS 9 Instruments financiers, l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, IFRS 7 Instruments financiers : Divulgaration, IFRS 4 Contrats d'assurance et IFRS 16 Contrats de location qui est en vigueur pour les périodes commençant à compter du 1er janvier 2021 et qui a été approuvée par l'UE. Les modifications permettent aux entités de refléter les effets de la transition des taux d'intérêt de référence, tels que les taux interbancaires offerts (IBOR), à d'autres taux d'intérêt de référence sans donner lieu à des impacts comptables qui ne fourniraient pas d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers.

En 2020, Solvay a identifié les principaux domaines dans lesquels la réforme pourrait avoir un impact et, en 2021, elle continuera à suivre l'évolution du marché résultant des décisions prises par chacune des autorités compétentes concernant ces critères de référence. L'identification couvre tous les instruments financiers pour lesquels un indice de référence est mentionné, y compris les contrats de prêt et de location, afin de calculer les intérêts applicables à ces instruments financiers. Comme indiqué dans la note F35.D, Gestion des risques financiers, la majorité des dettes sous-jacentes sont à taux fixe, ce qui indique que l'impact de la réforme des IBOR, selon l'accord actuel, ne saurait avoir qu'un effet insignifiant sur les états financiers consolidés du Groupe.

Outre l'évaluation de la réforme des IBOR, aucune autre norme, interprétation ou modification applicable pour la première fois en 2021 ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Normes, interprétations et modifications applicables pour la première fois après 2021

Les normes, interprétations et modifications applicables pour la première fois après 2021 ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2. Méthode d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle de la société mère.

La préparation des états financiers nécessite de retenir des estimations et hypothèses qui affectent les modalités d'application des principes comptables ainsi que l'évaluation des montants comptabilisés dans les états financiers. Les domaines pour lesquels les estimations et les hypothèses sont significatives au regard des états financiers consolidés sont présentés dans la section relative aux Jugements comptables déterminants et principales sources d'incertitude en matière d'estimations.

3. Principes de consolidation

3.1. Périmètre de consolidation

3.1.1. Généralités

Les états financiers consolidés intègrent les états financiers de la Société et :

- des entités contrôlées par la Société (y compris par le biais de ses filiales) et qui sont de ce fait classées comme des filiales (voir 3.1.2. ci-après) ;
- des partenariats dans lesquels la Société (y compris par le biais de ses filiales) exerce un contrôle conjoint et qui sont classés comme des entreprises communes (voir 3.1.3. ci-après) ;
- des partenariats dans lesquels la Société (y compris par le biais de ses filiales) exerce un contrôle conjoint et qui sont classés comme des coentreprises (voir 3.1.4. ci-après) ;
- des entités dans lesquelles la Société (y compris par le biais de ses filiales) exerce une influence notable et qui sont de ce fait classées comme des entreprises associées (voir 3.1.4. ci-après).

Si nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des entités précitées afin que leurs principes comptables concordent avec ceux utilisés par le Groupe.

Conformément aux principes de matérialité, certaines sociétés non significatives en termes de taille n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Les sociétés sont considérées comme n'étant pas significatives lorsqu'elles ne dépassent aucun des trois seuils suivants durant deux années consécutives, s'agissant de leur contribution aux comptes du Groupe :

- un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros ;
- un total de l'actif de 15 millions d'euros ;
- un effectif de 150 personnes.

Les sociétés ne répondant pas à ces critères sont néanmoins consolidées lorsque le Groupe estime qu'elles ont un potentiel de développement rapide, ou qu'elles détiennent des titres d'autres sociétés consolidées conformément aux critères susmentionnés.

En données cumulées, les sociétés qui ne sont pas consolidées ont un impact négligeable sur les états financiers consolidés du Groupe.

La liste complète des sociétés peut être obtenue auprès du siège de la Société.

3.1.2. Participations dans les filiales

Une filiale est une entité que le Groupe contrôle. Le contrôle est atteint lorsque le Groupe (a) détient le pouvoir sur une société détenue, (b) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société détenue et (c) a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société détenue de manière à influencer sur le montant des rendements que la Société obtient. Pour déterminer si le Groupe détient le contrôle, les droits de vote potentiels sont pris en compte. Les filiales sont entièrement consolidées. Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont compris dans le compte de résultats consolidé à compter de la date effective de l'acquisition et jusqu'à la date effective de la cession.

L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intragroupe est éliminé en consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales sont présentées distinctement des capitaux propres du Groupe. Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet) soit sur la base de la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets identifiables de l'entreprise acquise (méthode du goodwill partiel). Le choix de la base d'évaluation s'effectue au cas par cas pour chaque acquisition. Après l'acquisition, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle correspond à la comptabilisation initiale de ces participations à laquelle s'ajoute la part de ces participations dans les variations ultérieures de capitaux propres. Le résultat global est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Les changements dans les participations du Groupe dans une filiale qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des opérations de capitaux propres. Les valeurs comptables des participations du Groupe et des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour tenir compte des changements survenant dans leurs participations respectives dans la filiale. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, le profit ou la perte sur cette cession est calculé comme l'écart entre (i) le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et (ii) la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le goodwill) et des passifs de la filiale ainsi que de toute participation ne donnant pas le contrôle. Les montants relatifs à la filiale antérieurement comptabilisés en autres éléments du résultat global sont comptabilisés (c'est-à-dire reclassés en résultat ou transférés directement en résultats non distribués) de la même manière que celle qui serait requise si les actifs et passifs concernés étaient cédés. La juste valeur d'une participation conservée dans une ancienne filiale à la date de perte du contrôle est considérée être la juste valeur de la comptabilisation initiale pour évaluation ultérieure conformément à IFRS 9 Instruments financiers, ou, le cas échéant, le coût lors de la comptabilisation initiale d'une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise conformément à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

3.1.3. Participations dans des entreprises communes

Une entreprise commune est un partenariat par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs et les obligations au titre des passifs du partenariat. Un contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Dans ses états financiers consolidés, le Groupe comptabilise sa quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entreprise commune, sur la base de son pourcentage de participation dans l'entreprise commune.

3.1.4. Participations dans des entreprises associées et coentreprises

Une entreprise associée est une entité sur laquelle le Groupe exerce une influence notable, et qui n'est ni une filiale ni une participation dans un partenariat. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise concernée sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets du partenariat. Un contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats, ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées et des coentreprises sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation est classée comme détenue en vue de la vente ; dans ce cas, celle-ci est comptabilisée conformément à IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. Selon la méthode de la mise en équivalence, lors de la comptabilisation initiale, les investissements dans les entreprises associées et coentreprises sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière au coût, et la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du Groupe dans les actifs nets de l'entreprise associée ou de la coentreprise, diminuée de toute dépréciation des investissements individuels. Les pertes d'une entreprise associée ou d'une coentreprise supérieures à la participation du Groupe dans celle-ci (qui inclut toute participation à long terme qui, en substance, constitue une partie de l'investissement net du Groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise) sont comptabilisées uniquement dans la mesure où le Groupe a des obligations légales ou implicites ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée ou de la coentreprise.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la part revenant au Groupe de la juste valeur nette des actifs identifiables et des passifs (éventuels) repris de l'entreprise associée ou de la coentreprise constaté à la date d'acquisition est comptabilisé au titre de goodwill. Le goodwill est inclus dans la valeur comptable de la participation et il fait l'objet de tests de dépréciation, étant partie de cette participation.

Les gains et pertes résultant de transactions entre une entité du Groupe et une entreprise associée ou une coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans l'entreprise associée ou coentreprise concernée.

4. Monnaies étrangères

Les états financiers individuels de chaque entité du Groupe sont établis dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (sa monnaie fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chaque entité du Groupe sont libellés en euros (EUR), monnaie de présentation des états financiers consolidés du Groupe.

Dans le cadre de la préparation des états financiers de chaque entité du Groupe, les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date des transactions. À chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique et libellés en monnaie étrangère ne sont pas convertis au cours de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, sauf dans les cas suivants :

- les écarts de change sur des éléments monétaires à recevoir de, ou payables à, un établissement à l'étranger, dont le règlement n'est ni planifié ni susceptible de se produire dans un avenir proche (faisant ainsi partie intégrante de l'investissement net dans l'établissement à l'étranger), qui sont comptabilisés initialement en autres éléments du résultat global au titre d'« écarts de conversion » ; et
- les écarts de change sur les transactions réalisées pour couvrir certains risques de change (voir note F35 *Instruments financiers et gestion des risques financiers* pour les politiques de comptabilité de couverture).
-

Les principaux taux de change utilisés sont :

		Cours de clôture		Cours moyen	
		2020	2019	2020	2019
1 Euro =					
Réal brésilien	BRL	6,3731	4,5177	5,8950	4,4132
Yuan Renminbi	CNY	8,0240	7,8229	7,8749	7,7341
Livre Sterling	GBP	0,8981	0,8513	0,8896	0,8777
Roupie indienne	INR	89,6502	80,1612	84,6303	78,8293
Yen japonais	JPY	126,4617	121,8678	121,8240	122,0180
Won coréen	KRW	1 332,8358	1 298,7512	1 345,7603	1 305,3086
Peso mexicain	MXN	24,4329	21,2226	24,5300	21,5572
Rouble russe	RUB	91,4630	69,9450	82,7249	72,4580
Dollar américain	USD	1,22695	1,1231	1,1420	1,1195

5. Subventions publiques

Les subventions publiques ne sont pas comptabilisées tant qu'il n'existe pas une assurance raisonnable que le Groupe se conformera aux conditions attachées à ces subventions et que ces subventions seront reçues.

Les subventions publiques liées à l'achat d'immobilisations corporelles sont déduites du coût de ces immobilisations. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière à leur valeur attendue à la date de la comptabilisation initiale. La subvention est comptabilisée en résultat sur la période d'amortissement des actifs sous-jacents comme une réduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en résultat, sur une base systématique sur les périodes durant lesquelles les coûts qui y sont liés, et qu'elles doivent compenser, sont reconnus. Les subventions publiques à recevoir en compensation de charges ou de pertes déjà engagées, ou pour apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés, sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle elles deviennent des créances.

JUGEMENTS COMPTABLES DÉTERMINANTS ET PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE EN MATIÈRE D'ESTIMATIONS

1. Jugements comptables déterminants

Aucun jugement comptable déterminant n'a été identifié pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2020.

2. Principales sources d'incertitude en matière d'estimations

Dépréciation

Le Groupe effectue chaque année des tests de dépréciation sur des (groupes d') UGT auxquelles un goodwill a été alloué, et chaque fois que des indices tendent à démontrer que la valeur comptable des UGT pourrait excéder leur valeur recouvrable. Cette analyse exige que la direction estime les flux de trésorerie futurs attendus provenant des UGT et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié pour calculer la valeur actuelle. La valeur recouvrable est très sensible aux taux d'actualisation et de croissance.

De plus amples détails sont fournis dans la note F21 *Goodwill et regroupements d'entreprises* et F27 *Dépréciation*.

Charges d'impôts

Actifs d'impôt différé

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que le Groupe dégagera des bénéfices imposables suffisants pour utiliser ces déductions. Une telle déduction est reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs d'impôt différé autres que les pertes fiscales reportées sont analysés au cas par cas, en tenant compte de tous les faits et circonstances pertinents. Par exemple, un bénéfice imposable de zéro, déduction faite des montants payés aux retraités bénéficiant d'un régime à prestations définies et pour lequel une différence temporaire déductible a existé, peut justifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé sous-jacents.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées exige d'avoir un bénéfice imposable positif au cours de l'exercice qui permette l'utilisation des pertes fiscales provenant du passé. En raison des incertitudes inhérentes à la prévision de ce type de bénéfice imposable positif, la comptabilisation des actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales reportées est faite sur la base d'une analyse au cas par cas, qui repose d'habitude sur des prévisions de bénéfice sur cinq ans, sauf en ce qui concerne des sociétés financières pour lesquelles des prévisions sur dix ans sont considérées comme fortement crédibles et par conséquent utilisées.

L'équipe corporate tax reporting, qui a une vue d'ensemble des positions d'impôt différé du Groupe, participe à l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Davantage de détails sont fournis à la note F7. Impôts différés comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

Provisions

Provision pour restructuration pour le programme de simplification et de transformation du Groupe

Solvay a lancé depuis le début de l'année 2020 des plans de restructuration, accélérant ainsi l'alignement de son organisation mondiale sur sa stratégie G.R.O.W et répondant à l'environnement économique difficile. Ces plans entraînent environ 1 300 licenciements nets, dont 620 pour Composite Materials lancés au deuxième trimestre 2020. Une provision de 123 millions d'euros a été constituée pour 2020. L'estimation de cette provision repose sur le nombre et les coûts des pertes d'emploi et des mesures de relocalisation que le Groupe s'attend à payer. L'estimation de la provision est, par nature, sujette à incertitudes et est suivie par le département Ressources humaines, en étroite coopération avec le département Finance.

Obligations au titre des prestations définies – Généralités

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies au 31 décembre, ainsi que leur coût annuel, figurent à la note F34 *Provisions*. L'ensemble des régimes d'avantages du personnel est évalué annuellement par des actuaires indépendants. Les taux d'actualisation et les taux d'inflation sont définis au niveau central par la direction. Les autres hypothèses (telles que les hausses de salaires futures et les taux attendus d'accroissement des dépenses médicales) sont définies au niveau local. Tous les régimes sont supervisés par le département central des Ressources humaines du Groupe, avec l'aide d'un actuaire central pour contrôler la recevabilité des résultats et garantir l'uniformité des rapports.

Davantage de détails sont fournis à la note F34.A. *Provisions liées aux avantages du personnel*.

Provisions environnementales

Les provisions environnementales sont gérées et coordonnées conjointement par le département Réhabilitation environnementale et le département Finance. Dans le cas d'impacts environnementaux issus d'activités historiques de production, en général, aucune provision pour les travaux de réhabilitation au-delà de 20 ans n'est comptabilisée, en raison de la grande incertitude inhérente sur la question de savoir s'il existera une obligation après cette période.

Les prévisions en matière de dépenses sont actualisées. Les taux d'actualisation fixés par zone géographique correspondent au taux moyen de placement sans risque d'une obligation d'État à 10 ans ou au taux d'inflation s'il est supérieur. Ces taux sont fixés annuellement par le département Finance et peuvent être révisés en fonction de l'évolution des paramètres économiques du pays concerné. Afin de refléter le temps qui passe, les provisions sont majorées chaque année sur base des taux d'actualisation décrits précédemment.

Davantage de détails sont fournis à la note F34.B. Provisions autres que pour les avantages du personnel.

Provisions pour litiges

Tous les litiges importants (après fusions et acquisitions et autres, y compris toute menace de litige) sont examinés par les juristes d'entreprise de Solvay, avec l'aide, le cas échéant, de conseillers externes, au moins tous les trimestres. Cet examen comprend une évaluation de la nécessité de comptabiliser des provisions ou de réévaluer les provisions existantes, en concertation avec le département Finance et le département Assurances.

Davantage de détails sont fournis à la note F34.B. Provisions autres que pour les avantages du personnel.

Contrats de location – Évaluation de la durée des contrats de location

La définition de la durée des contrats de location requiert du jugement. Les éléments pris en compte incluent la possibilité que des options de résiliation anticipée ou des options d'extension soient exercées. Tous les faits et circonstances pertinents pour l'évaluation sont pris en considération, et les principaux sont décrits dans la note F23 *Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et obligations de location*. Les durées des contrats de location sont déterminées avec l'aide des départements disposant des connaissances pertinentes et incluent principalement le département Achat et le département Facility.

INDICATEURS NON IFRS (SOUS-JACENTS)

En marge de comptes IFRS, le Groupe présente également les indicateurs de performance du compte de résultats sous-jacent. L'objectif est de générer une mesure qui évite toute distorsion et facilite l'appréciation de performances et la comparabilité des résultats au fil du temps.

Pour les définitions des ajustements (IFRS par rapport aux mesures sous-jacentes), se reporter au glossaire ainsi qu'à la Revue des activités pour plus d'informations et la réconciliation avec les chiffres IFRS.

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

Note préliminaire : en ligne avec la présentation dans le compte de résultats consolidé, les notes qui suivent ne comprennent pas les impacts sur le compte de résultats consolidé des activités abandonnées présentées dans une ligne distincte. Ceux-ci sont fournis à la note F8 *Activités abandonnées*.

NOTE F1

CHIFFRE D'AFFAIRES ET INFORMATION PAR SEGMENT



Méthodes comptables

IFRS 15 établit un modèle en cinq étapes pour comptabiliser les produits tirés des contrats conclus avec des clients :

- Identification du contrat,
- Identification des obligations de prestation,
- Détermination du prix de transaction,
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation dans le contrat, et
- Comptabilisation des produits lorsque ou quand le Groupe remplit une obligation de prestation.

Suivant IFRS 15, le produit est constaté au montant qui correspond à la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de biens ou de services fournis à un client.

Vente de produits : Les contrats peuvent être à court terme (y compris ceux qui ne reposent que sur une commande d'achat) ou à long terme. Certains contiennent des clauses de volumes minimum garantis. Comme les activités du Groupe consistent en la vente de produits chimiques, les contrats conclus avec les clients portent sur la vente de produits. Par conséquent, le chiffre d'affaires est constaté en général au moment où le contrôle des produits chimiques passe au client, en général à la livraison.

Éléments distincts : un bien ou un service promis à un client est distinct dès lors que les deux conditions ci-dessous sont remplies : (a) le client peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles (c'est-à-dire que le bien ou le service peut exister de façon distincte); et (b) la promesse du Groupe de fournir le bien ou le service au client peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat (c'est-à-dire que la promesse de fournir le bien ou le service est exprimée distinctement dans le contrat).

Le chiffre d'affaires du Groupe consiste principalement en la vente de produits chimiques. Ces ventes sont des obligations de prestation distinctes. Les services à valeur ajoutée, principalement, des services d'assistance aux clients, correspondant au savoir-faire de Solvay sont largement rendus sur la période pendant laquelle les biens correspondants sont vendus au client.

Contrepartie variable : certains contrats conclus avec des clients prévoient des avantages commerciaux ou des rabais sur volume. Ce type de clauses génère des contreparties variables suivant IFRS 15, qui doivent être estimées à la date de signature du contrat et par la suite à chaque date de « reporting ». IFRS 15 stipule de limiter les contreparties variables estimées, afin d'éviter une surestimation du chiffre d'affaires.

Moment de comptabilisation du produit : le produit est comptabilisé lorsque (ou à mesure que) le Groupe satisfait une obligation de prestation en fournissant un bien ou un service promis (c'est-à-dire un actif) à un client. Un actif est transféré lorsque ou à mesure que le client obtient le contrôle sur cet actif. Pratiquement la totalité des produits est tirée d'obligations de prestation satisfaites à un moment donné, c'est-à-dire la vente de biens. La comptabilisation du produit tiré de ces ventes tient compte de ce qui suit :

- Le Groupe a un droit actuel au paiement pour l'actif ;
- Le client a le titre de propriété sur l'actif ;
- Le Groupe a transféré la possession physique de l'actif ;
- Le client détient les principaux risques et avantages inhérents à la propriété du bien (à cet égard, il est tenu compte des Incoterms) ; et
- Le client a accepté l'actif.

Le Groupe vend ses produits chimiques à ses clients, (a) directement, (b) par l'intermédiaire de distributeurs, et (c) avec l'aide d'agents. Lorsque le Groupe livre un produit à des distributeurs pour la vente aux clients finaux, il évalue si ce distributeur a obtenu le contrôle du produit à ce moment-là. Aucun produit n'est comptabilisé à la livraison d'un produit auprès d'un client ou distributeur si ce produit livré est détenu en consignation. Les indicateurs d'un stock en consignation comprennent :

- Le produit est contrôlé par le Groupe jusqu'à ce qu'un événement spécifié se produise, comme, par exemple, la vente du produit à un client du distributeur, ou à l'expiration d'un délai spécifié ;
- Le Groupe est en mesure d'exiger la restitution du produit ou le transfert du produit à un tiers (comme un autre distributeur) ; et

- Le distributeur n'a pas d'obligation inconditionnelle de payer pour le produit (même s'il peut être requis d'effectuer un dépôt de garantie).
- Les agents facilitent les ventes, ils n'achètent et ne revendent pas les produits au client final.
- Les produits vendus au client ne peuvent en général pas être restitués, sauf en raison de performances insuffisantes. Dans de nombreux cas, les clauses d'acceptation par le client sont une formalité qui n'affecte pas la détermination par le Groupe du moment où le client a obtenu le contrôle sur les biens.
- Le produit issu des services est comptabilisé dans la période au cours de laquelle ces services ont été rendus.

Garanties : les garanties fournissent au client l'assurance que le produit concerné fonctionnera conformément à l'intention des parties, parce qu'il remplit les spécifications convenues. Dans la pratique, les garanties ne prévoient pas toutes un service au client en plus de l'assurance que le produit remplit les spécifications convenues et, par conséquent, elles sont comptabilisées conformément à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*.

Un **Segment opérationnel** est une composante du Groupe qui est engagée dans des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel et pour lesquelles des informations financières distinctes sont disponibles. Le principal décideur opérationnel du groupe Solvay est le Chief Executive Officer.

Généralités

Sur la base de la révision de la stratégie annoncée le 7 novembre 2019, la nouvelle segmentation du groupe est devenue applicable à partir de 2020. Les résultats de l'année précédente ont été retraités pour être comparés à la nouvelle segmentation de 2020. La nouvelle segmentation a également entraîné la réaffectation de certains coûts des entreprises dans les différents segments, ce qui a eu des répercussions sur les coûts des services aux entreprises et aux collectivités de 2019, qui a été retraitée en conséquence.

Solvay est organisé en quatre Segments opérationnels :

- **Materials** offre un portefeuille unique de polymères haute performance et de technologies composites utilisés principalement dans les applications de mobilité durable. Il fournit en particulier des solutions de mobilité durable pour l'allègement et l'amélioration de l'efficacité carbone et énergétique. Le segment fournit des matériaux de haute performance pour les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, de l'électronique et de la santé.
- **Chemicals** accueille des entreprises intermédiaires axées sur des marchés matures et résilients. Solvay est un leader mondial du carbonate de soude et des peroxydes et les principaux marchés desservis sont le bâtiment et la construction, les biens de consommation et l'alimentation. Ses entreprises Silica, Coatis et Rusvinyl constituent également des actifs de grande qualité, avec des positions fortes sur leurs marchés. Ce segment fournit des flux de trésorerie résilients et la société investit de manière sélective dans ces activités pour devenir le premier acteur chimique de conversion de trésorerie.
- **Solutions** offre une expertise unique en matière de formulation et d'application grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie de surface et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des procédés dans lesquels elles sont utilisées tout en minimisant l'impact écologique. Novecare, Technology Solutions, Aroma et Special Chem se concentrent sur des domaines spécifiques tels que les ressources (amélioration du rendement d'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (comme les revêtements) ou les biens de consommation et les soins de santé (y compris la vanilline et le guar pour les soins à domicile et personnels).
- **Corporate & Business Services** comprend les services Corporate ainsi que les autres services apportés au business tels que la recherche et l'innovation du groupe ou les services énergétiques, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO₂.

Chiffre d'affaires net externe par segment

En millions d'euros	2020	2019
Materials	2 695	3 199
Specialty Polymers	1 820	1 927
Composite Materials	875	1 272
Chemicals	2 948	3 328
Soda Ash & Derivatives	1 450	1 661
Peroxides	642	683
Silica	386	449
Coatis	470	535
Solutions	3 316	3 710
Novecare	1 566	1 789
Special Chem	761	864
Technology Solutions	555	632
Aroma Performance	435	425
Corporate & Business Services	6	6
CBS et NBD	6	6
Total	8 965	10 244

Remarque : Depuis 2019, Coatis intègre les activités de Fibras et les ventes nettes qui s'y rapportent.

Chiffre d'affaires par marché

Le chiffre d'affaires par marché est présenté dans la Revue des activités, voir note B1.

Ventes par pays et par région

Les ventes indiquées ci-après sont allouées suivant la localisation du client.

En millions d'euros	2020	%	2019	%
Belgique	146	2%	138	1%
Allemagne	647	7%	711	7%
Italie	403	4%	438	4%
France	337	4%	397	4%
Pays-Bas	87	1%	99	1%
Royaume-Uni	235	3%	287	3%
Espagne	148	2%	177	2%
Union Européenne - Autres	488	5%	519	5%
Union Européenne	2 492	28%	2 765	27%
Europe - Autres	95	1%	94	1%
Etats-Unis	2 355	26%	2 896	28%
Canada	127	1%	165	2%
Amérique du Nord	2 482	28%	3 061	30%
Brésil	596	7%	693	7%
Mexique	186	2%	222	2%
Amérique Latine - Autres	194	2%	254	2%
Amérique Latine	975	11%	1 169	11%
Australie	98	1%	100	1%
Chine	975	11%	962	9%
Hong Kong	37	0%	50	0%
Inde	191	2%	198	2%
Indonésie	87	1%	97	1%
Japon	310	3%	360	4%
Russie	55	1%	55	1%
Arabie Saoudite	116	1%	122	1%
Corée du Sud	273	3%	297	3%
Thaïlande	155	2%	188	2%
Turquie	74	1%	74	1%
Autres	551	6%	650	6%
Asie et reste du monde	2 922	33%	3 154	31%
Total	8 965	100%	10 244	100%

Information par segment

2020 - En millions d'euros	Materials	Chemicals	Solutions	Corporate & Business Services	Total Groupe
Compte de résultats					
Chiffre d'affaires net (y compris les ventes intersegments)	2 702	2 982	3 318	6	9 009
- Ventes intersegments	-7	-34	-3	0	-44
Chiffre d'affaires net	2 695	2 948	3 316	6	8 965
Autres produits de l'activité	19	218	42	470	749
Marge brute	913	741	832	21	2 507
Amortissements	1 126	277	895	119	2 416
Résultats des entreprises associées et coentreprises	0	44	13	1	58
<i>EBITDA sous-jacent (1)</i>	<i>712</i>	<i>816</i>	<i>566</i>	<i>-149</i>	<i>1 945</i>
EBIT	-465	504	-366	-338	-665
Charges financières nettes					-179
Impôts sur le résultat					-248
Profit de l'année des activités abandonnées					163
Profit / perte de l'année					-929

2020 - En millions d'euros	Materials	Chemicals	Solutions	Corporate & Business Services	Total Groupe
Eléments de l'état de la situation financière et autres éléments					
Dépenses d'investissements (activités poursuivies)	191	183	142	95	611
Dépenses d'investissements (activités abandonnées)		33			33
Investissements (activités poursuivies)	38	8	9	3	58
Fonds de roulement					
Stocks	483	303	432	23	1 241
Créances commerciales	282	438	421	123	1 264
Dettes commerciales	219	401	356	221	1 197

(1) L'EBITDA sous-jacent est un indicateur clé de performance suivi par la direction et il comprend d'autres éléments que ceux présentés plus haut (voir Revue des activités pour le rapprochement des chiffres sous-jacents avec les chiffres IFRS).

2019 - En millions d'euros	Materials	Chemicals	Solutions	Corporate & Business Services	Total Groupe
Compte de résultats					
Chiffre d'affaires net (y compris les ventes intersegments)	3 199	3 354	3 713	6	10 273
- Ventes intersegments	0	-27	-3	0	-30
Chiffre d'affaires net	3 199	3 328	3 710	6	10 244
Autres produits de l'activité	23	281	37	643	983
Marge brute	1 120	892	951	21	2 983
Amortissements	363	275	1 159	109	1 906
Résultats des entreprises associées et coentreprises	0	77	17	1	95
<i>EBITDA sous-jacent (1)</i>	<i>884</i>	<i>945</i>	<i>663</i>	<i>-169</i>	<i>2 322</i>
EBIT					316
Charges financières nettes					-242
Impôts sur le résultat					-153
Profit de l'année des activités abandonnées					236
Profit de l'année					157

2019 - En millions d'euros	Materials	Chemicals	Solutions	Corporate & Business Services	Total Groupe
Eléments de l'état de la situation financière et autres éléments					
Dépenses d'investissements (activités poursuivies)	300	204	203	119	826
Dépenses d'investissements (activités abandonnées)		141			141
Investissements (activités poursuivies)	4	11	2	6	23
Fonds de roulement					
Stocks	655	403	519	9	1 587
Créances commerciales	387	508	461	58	1 414
Dettes commerciales	273	407	367	229	1 277

(1) L'EBITDA sous-jacent est un indicateur clé de performance suivi par la direction et il comprend d'autres éléments que ceux présentés plus haut (voir Revue des activités pour le rapprochement des chiffres sous-jacents avec les chiffres IFRS).

**Actifs non courants et dépenses d'investissement, par pays et par région
(activités poursuivies)**

En millions d'euros	Actifs non courants				Dépenses d'investissement			
	2020	%	2019	%	2020	%	2019	%
Belgique	272	2%	253	2%	-7	1%	-96	11%
Allemagne	321	3%	438	3%	-39	6%	-45	5%
Italie	616	6%	635	5%	-79	12%	-85	10%
France	2 755	25%	2 883	21%	-146	22%	-116	14%
Royaume-Uni	161	1%	221	2%	-12	2%	-19	2%
Espagne	140	1%	144	1%	-14	2%	-19	2%
Union Européenne - Autres	335	3%	327	2%	-26	4%	-25	3%
Union Européenne	4 600	41%	4 900	36%	-322	48%	-405	48%
Europe - Autres	0	0%	0	0%	-8	1%	-18	2%
Etats-Unis	4 752	43%	6 710	49%	-233	35%	-290	34%
Canada	170	2%	185	1%	-9	1%	-11	1%
Amérique du Nord	4 922	44%	6 896	50%	-242	36%	-301	35%
Brésil	204	2%	266	2%	-17	3%	-26	3%
Amérique Latine - Autres	29	0%	40	0%	-3	0%	-3	0%
Amérique Latine	234	2%	306	2%	-20	3%	-29	3%
Russie	197	2%	245	2%	0	0%	0	0%
Thaïlande	114	1%	135	1%	-3	0%	-5	1%
Chine	527	5%	563	4%	-49	7%	-47	6%
Corée du Sud	84	1%	123	1%	-3	1%	-11	1%
Inde	234	2%	264	2%	-13	2%	-23	3%
Singapour	40	0%	50	0%	-3	0%	-3	0%
Japon	20	0%	22	0%	-2	0%	-3	0%
Autres	160	1%	175	1%	-4	1%	-2	0%
Asie et reste du monde	1 376	12%	1 576	12%	-77	11%	-95	11%
Total	11 131	100%	13 677	100%	-669	100%	-848	100%

Les actifs non courants sont ceux qui ne sont pas des actifs d'impôt différé, des prêts et autres actifs. Les dépenses d'investissements comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation et les participations dans les filiales ainsi que les autres participations (entreprises communes, coentreprises et entreprises associées). Les deux sont hors activités abandonnées. La diminution des actifs non courants aux États-Unis est principalement due à la dépréciation du goodwill lié à l'acquisition de *Composites and Technology Solutions* – voir note F27 *Dépréciation*

NOTE F2 COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ PAR NATURE

En millions d'euros	Notes	2020	2019
Chiffre d'affaires net	(F1)	8 965	10 244
Autres produits de l'activité	(F3)	749	983
Matières premières, services et consommables utilisés		-4 050	-4 825
Variation de stocks		-103	-151
Charges de personnel		-1 999	-2 308
<i>Salaires et avantages sociaux directs</i>		-1 466	-1 672
<i>Cotisations de l'employeur à la sécurité sociale</i>		-262	-304
<i>Pensions et assurances</i>		-95	-155
<i>Autres charges du personnel</i>		-175	-175
Amortissements et dépréciations	(F12)	-2 416	-1 906
Autres coûts variables de logistique		-634	-716
Autres coûts fixes		-1 061	-1 037
Additions et reprises de provisions (hors provisions pour avantages du personnel)	(F31)	-148	-50
Frais de fusion et acquisition et gains et pertes sur cessions	(F5)	-25	-13
Résultats des entreprises associées et coentreprises	(F25)	58	95
EBIT		-665	316
Charges d'emprunts	(F6)	-114	-140
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	(F6)	8	15
Autres gains et pertes sur endettement net	(F6)	-8	-16
Coût d'actualisation des provisions	(F6)	-68	-105
Produits des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		3	4
Profit / perte de l'année avant impôts		-844	74
Impôts sur le résultat	(F7)	-248	-153
Profit / perte de l'année des activités poursuivies		-1 092	-79
Profit de l'année des activités abandonnées	(F8)	163	236
Profit / perte de l'année attribué :	(F9)	-929	157
- à Solvay		-962	118
- aux participations ne donnant pas le contrôle		33	38

NOTE F3 AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

Ces produits comprennent essentiellement les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et au cœur de métier de Solvay. La diminution par rapport à 2019 est principalement liée à la baisse du prix du marché du gaz et à la diminution des volumes due à la réduction de l'activité de nos clients.

NOTE F4 AUTRES GAINS ET PERTES D'EXPLOITATION

En millions d'euros	2020	2019
Frais de démarrage et d'études préliminaires	-13	-15
Résultat de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3	11
Résultat net de change	-1	0
Amortissement d'actifs incorporels résultant de PPA	-166	-182
Autres	28	55
Autres gains et pertes d'exploitation	-149	-131

Les « autres » gains ont diminué en 2020 par rapport à 2019 en raison d'un gain ponctuel de 12 millions d'euros qui a été enregistré au deuxième trimestre 2019 sur le règlement d'un contrat d'énergie dans l'activité du carbonate de soude. En 2020, ils incluent également des résultats plus faibles sur la couverture du PSU.

NOTE F5 RÉSULTATS DE GESTION DE PORTEFEUILLE ET DE RESTRUCTURATIONS MAJEURES, D'ASSAINISSEMENTS HISTORIQUES ET DES PRINCIPAUX LITIGES JURIDIQUES



Méthodes comptables

Les résultats de gestion du portefeuille et de restructurations majeures :

- les gains et pertes sur ventes de filiales, entreprises communes, coentreprises et entreprises associées qui ne sont pas qualifiés en tant qu'activités abandonnées ;
- les coûts d'acquisition des nouvelles activités ;
- les gains et pertes sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité ;
- les coûts de restructuration induits par la gestion et les réorganisations majeures des activités commerciales, y compris les pertes de valeur résultant de la cessation d'une activité ou de la fermeture d'un site ;
- les pertes de valeur résultant des tests de dépréciation réalisés sur les UGT et

Les résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques comprennent :

- les coûts d'assainissement qui ne sont pas générés par des actifs de production en activité (fermeture de sites, productions abandonnées, pollution des années antérieures) ; et
- l'impact des principaux litiges juridiques.

Résultat de gestion de portefeuille et de restructurations majeures

En millions d'euros	2020	2019
Frais de restructurations et dépréciation	-1 523	-901
<i>Dépréciation</i>	<i>-1 401</i>	<i>-879</i>
<i>Frais de restructurations</i>	<i>-122</i>	<i>-23</i>
Frais de fusion et acquisition et gains et pertes sur cessions	-25	-13
Résultat de gestion de portefeuille et de restructurations majeures	-1 548	-914

Résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques

En millions d'euros	2020	2019
Principaux litiges juridiques	-20	0
Coûts environnementaux et autres coûts non générés par des actifs de production en activité	0	-62
Résultats des assainissements historiques et des principaux litiges juridiques	-20	-61

En 2020 :

- Les frais de restructuration et dépréciation comprennent principalement :
 - La dépréciation liée à Composite Materials (-798 millions d'euros) ;
 - La dépréciation liée à Technology Solution (-280 millions d'euros) ;
 - La dépréciation liée à l'activité pétrole et gaz Novecare (-155 millions d'euros) ;
 - La dépréciation liée à d'autres actifs, principalement dans le segment des solutions (-168 millions d'euros) ;
 - Les coûts principalement liés aux initiatives de restructuration suite au lancement de la stratégie G.R.O.W pour -122 millions d'euros.

En 2019 :

- Les frais de restructuration et de dépréciation comprennent principalement :
 - La dépréciation liée au business pétrole et gaz Novecare (-825 millions d'euros) ;
 - Des dépréciations sur d'autres actifs non performants (-26 millions d'euros), principalement dues à la dépréciation d'éléments antérieurement capitalisés dans le cadre du programme de transformation et de simplification du Groupe ;
- Les frais de fusion et acquisition et gains et pertes sur cessions concernent principalement la réduction de valeur d'une créance relative à un earn-out dans le cadre de la cession en 2017 du business des Résines formulées (-8 millions d'euros).

Pour plus d'informations, voir note F27 Dépréciation.

NOTE F6 CHARGES FINANCIÈRES NETTES



Méthodes comptables

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés en charges d'emprunt lorsqu'ils sont encourus, à l'exception des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'actifs qualifiés (voir note F22 *Immobilisations corporelles*).

Les pertes ou gains nets de change sur éléments financiers ainsi que les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés liés à l'endettement net sont présentés dans « Autres gains et pertes sur endettement net », à l'exception des variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont des instruments de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie et qui sont comptabilisées dans la même ligne que la transaction couverte, lorsque cette dernière affecte le résultat.

En millions d'euros	2020	2019
Charges d'emprunts	-93	-117
Charges d'intérêt sur passifs locatifs	-21	-23
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	8	15
Autres gains et pertes sur endettement net	-8	-16
Charges d'emprunts nettes	-113	-141
Coût d'actualisation des provisions	-64	-85
Impact du changement de taux d'actualisation sur les provisions	-5	-20
Dividendes des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	4
Charges financières nettes	-179	-242

Des détails sont repris à la note F36 *Endettement net*.

La diminution des charges d'emprunt nettes s'explique principalement par :

- la diminution du coût des emprunts est largement attribuable au remboursement anticipé en septembre 2019 des 800 millions \$ US d'obligations senior de Solvay Finance (America) LLC, arrivant initialement à échéance en 2020 avec un coupon annuel de 3,4 %, ainsi qu'à l'émission d'une obligation senior à 10 ans (600 millions d'euros) avec un coupon annuel de 0,5 % ;
- la diminution des revenus d'intérêts sur les prêts et les dépôts à court terme est liée à l'impact de la situation économique mondiale qui a fait baisser les rendements d'intérêts en 2020 ;
- la diminution des autres gains et pertes sur endettement net, de -16 million d'euros pour 2019 à -8 millions d'euros pour 2020, est principalement attribuable aux frais uniques de -12 millions d'euros en 2019 liés au remboursement anticipé des obligations senior de 800 millions \$ US de Solvay Finance (America) LLC ;

La diminution des coûts d'actualisation des provisions est due aux avantages postérieurs à l'emploi (28 millions d'euros) et aux provisions environnementales (8 millions d'euros) et est principalement attribuable à l'évolution des taux d'actualisation applicables (voir également la note F34 *Provisions*).

NOTE F7 CHARGES D'IMPOTS

Méthodes comptables

Impôts exigibles

L'impôt exigible dû est basé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice comptabilisé dans le compte de résultats consolidé car des éléments de produits et de charges sont imposables ou déductibles au cours d'autres exercices, de même que des éléments ne sont jamais imposables ni déductibles. Le passif d'impôt exigible du Groupe est calculé en fonction des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Impôts différés

L'impôt différé est comptabilisé sur base des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable.

Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables, auxquels ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, seront disponibles.

En général, les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Aucun passif d'impôt différé n'est comptabilisé suite à la comptabilisation initiale du goodwill. De plus, aucun actif ou passif d'impôt différé n'est comptabilisé en ce qui concerne la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises communes, coentreprises et entreprises associées, sauf si le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif d'impôt différé est diminuée dans la mesure où il n'est plus probable que le Groupe dégagera des bénéfices imposables suffisants pour utiliser ces déductions. Une telle déduction est reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs d'impôt différé autres que les pertes fiscales reportées sont analysés au cas par cas, en tenant compte de tous les faits et circonstances pertinents. Par exemple, un bénéfice imposable de zéro, déduction faite des montants payés aux retraités bénéficiant d'un régime à prestations définies et pour lequel une différence temporaire déductible a existé, peut justifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé sous-jacents. La comptabilisation des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées exige d'avoir un bénéfice imposable positif au cours de l'exercice qui permette l'utilisation des pertes fiscales provenant du passé. En raison des incertitudes inhérentes à la prévision de ce type de bénéfice imposable positif, la comptabilisation des actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales reportées est faite sur la base d'une analyse au cas par cas, qui repose d'habitude sur des prévisions de bénéfice sur cinq ans, sauf en ce qui concerne des sociétés financières pour lesquelles des prévisions sur dix ans sont considérées comme fortement crédibles et par conséquent utilisées.

L'équipe corporate tax reporting, qui a une vue d'ensemble des positions d'impôt différé du Groupe, participe à l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Davantage de détails sont fournis à la note F7.B.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif réalisé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés au terme de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, au terme de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont compensés si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat, prélevés par la même administration fiscale et, que le Groupe a l'intention de régler ses actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Impôt exigible et impôt différé de l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé de l'exercice sont comptabilisés en produits ou en charges, dans le résultat net, sauf s'ils concernent des montants comptabilisés hors résultat net (soit en autres éléments du résultat global soit directement en capitaux propres), auquel cas l'impôt est également comptabilisé hors résultat net, ou lorsque l'impôt est généré par la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises. Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'effet fiscal est pris en compte dans la comptabilisation de ce regroupement d'entreprises.

Exception faite de ce qui précède, depuis le 1er janvier 2019, le Groupe applique les modifications apportées à IAS 12 qui s'appliquent aux conséquences fiscales relatives à l'impôt sur le résultat des dividendes comptabilisés à compter de l'ouverture de la première période comparative, soit le 1er janvier 2018. En 2018, les conséquences fiscales relatives à l'impôt sur le revenu des coupons des obligations hybrides perpétuelles, classées en capitaux propres, ont été comptabilisées en capitaux propres. Suite à l'adoption des modifications, ces conséquences fiscales relatives à l'impôt sur le résultat sont désormais reconnues en compte de résultats.

F7.A. Charges d'impôts

Les impôts sur le résultat (charge nette) comptabilisés au compte de résultats ont augmenté de -95 millions d'euros entre 2020 et 2019.

Les impôts sur le résultat (produit net) comptabilisés en autres éléments du résultat global ont diminué de -51 millions d'euros entre 2020 et 2019, principalement en raison de la diminution des taux d'actualisation sur les avantages postérieurs à l'emploi.

En € million	2020	2019	
Impôts exigibles relatifs à l'année en cours (1)	-114	-147	a)
Provisions pour litiges fiscaux (*)	1	1	
Autres impôts exigibles relatifs aux années antérieures (*)	-3	3	
Impôts exigibles	-116	-143	
Variation des actifs d'impôt différés non comptabilisés (*)	-27	-110	b)
Produit d'impôts différés sur l'amortissement des réévaluations liées aux PPA (*)	44	45	
Impact sur les impôts différés des changements de taux d'impôts nominaux (*)	-5	15	c)
Impôts différés relatifs aux années antérieures (*)	-10	7	
Reprise des actifs d'impôts différés O&G US (*)	-110		d)
Impôts différés liés aux impairments (*)	45	167	e)
Autres impôts différés (2)	-68	-134	f)
Impôts différés	-132	-11	
Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats consolidé	-248	-153	
Impôts sur le résultat des éléments comptabilisés en autre éléments du résultat global	-3	48	

(1) Dont € 80 million en sous-jacent en 2020

(2) Dont € -66 million en sous-jacent en 2020

(*) Sous-jacent

Remarque : la charge fiscale sous-jacente dans la Revue des activités inclut les impôts sur le résultat IFRS hors Ajustements.

Principaux commentaires sur les impôts exigibles

- a) Les impôts exigibles (charges nettes) liés à l'exercice en cours ont diminué de 34 millions d'euros en raison d'une combinaison différente de bénéfices imposables dans le contexte de la crise de la COVID-19.

Principaux commentaires sur les impôts différés

(voir la colonne « Comptabilisé au compte de résultats » dans le tableau de la section F7.C. - Impôts différés comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière pour les variations des impôts différés par nature)

- b) Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés :
- En 2020, ce changement s'élève à -27 millions d'euros, résultant principalement de la reprise d'impôts différés au Royaume-Uni (-23 millions d'euros) (principalement sur les déductions en amortissement considérées comme non utilisées dans les cinq prochaines années) ;
 - En 2019, ce montant s'élève à -110 millions d'euros, principalement suite à la révision des prévisions concernant l'utilisation des pertes fiscales reportées dans les sociétés holding (-58 millions d'euros) et la reprise d'impôts différés (principalement sur les déductions pour amortissement considérées comme non utilisées dans les cinq années à venir) au Royaume-Uni (-56 millions d'euros).

- c) Impact sur les impôts différés des changements de taux d'impôts nominaux :
- Le produit de 15 millions d'euros en 2019 et la charge de -5 millions d'euros en 2020 sont principalement liés à l'actualisation du taux applicable attendu relatif à la date à laquelle les différences temporaires en France se résorberont.
- d) Les actifs d'impôts différés sur le goodwill et les autres actifs corporels et incorporels pour le pétrole et le gaz aux États-Unis ont été dépréciés dans l'unité fiscale américaine en 2020 pour un montant de -110 millions d'euros, sur la base de l'évaluation actuelle de la direction concernant la possibilité de récupération de ces actifs d'impôts différés.
- e) L'impact de l'impôt différé est lié à la dépréciation :
- En 2020, des dépréciations totales liées aux actifs des secteurs Composite, Solutions technologiques, Pétrole et gaz et autres actifs du secteur Segment Solutions (Spec Chem) ont été enregistrées pour un montant total de -1 400 millions d'euros dont -1 050 millions d'euros sur le goodwill non déductible. Sur la dépréciation hors goodwill non déductible (-350 millions d'euros), des impôts différés de 45 millions d'euros ont été comptabilisés ;
 - En 2019, la dépréciation des actifs Pétrole & Gaz (voir note F5 pour les charges nettes avant impôts) a généré un produit d'impôt différé de 167 millions d'euros aux États-Unis, principalement suite à la dépréciation du goodwill déductible pour Pétrole & Gaz dans l'entité fiscale américaine ;
- f) Autres impôts différés :
- En 2020, les autres impôts différés (-68 millions d'euros) comprenaient :
 - L'impact net de la contribution supplémentaire au régime de retraite (-60 millions d'euros) ;
 - La comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur les intérêts temporairement non déductibles aux États-Unis pour 37 millions d'euros ;
 - Les différences de base extérieures pour les investissements à l'étranger détenus par les États-Unis qui seraient réalisables lors de la cession avec un effet d'impôt de -58 millions d'euros ;
 - D'autres augmentations nettes et reprises d'autres différences temporaires d'un montant de 12 millions d'euros.
 - En 2019, les autres impôts différés (-134 millions d'euros) comprenaient :
 - L'utilisation de pertes fiscales reportées pour -92 millions d'euros, principalement aux États-Unis et dans les sociétés holding ;
 - La comptabilisation d'actifs d'impôt différé sur les intérêts temporairement déductibles aux États-Unis pour 17 millions d'euros ;
 - D'autres augmentations nettes et reprises d'autres différences temporaires d'un montant de -59 millions d'euros.

F7.B. Rapprochement de la charge d'impôts sur le résultat

L'impôt effectif a été rapproché avec la charge d'impôt théorique obtenue en appliquant, dans chaque pays où le groupe Solvay est implanté, le taux d'impôt nominal en vigueur au résultat avant impôts de chacune des entités du Groupe.

En € million	2020	2019
Profit/(Perte) de l'année avant impôts	-844	74
Résultat des entreprises associées et coentreprises	58	95
Profit / perte de l'année avant impôts hors résultat des entreprises associées et coentreprises	-902	-21
Réconciliation du revenu/charge d'impôt		
Revenu/charge total(e) d'impôt des entités du Groupe calculé(e) sur base des taux locaux nominaux respectifs et du résultat IFRS avant impôts incluant les dépréciations de goodwills	143	-77
Taux nominal moyen pondéré	16%	n.a.
Effet d'impôt des changements de taux d'impôts nominaux	-5	15
Variation des actifs d'impôt différés non comptabilisés	-27	-110
Effet d'impôt des différences permanentes	28	37
Gains et pertes sans charge ni produit d'impôt	-9	-3
Taxes américaines déconnectées du profit de l'année avant impôts	0	-17
Dépréciation non déductible des goodwills	-248	
Reprise des actifs d'impôts différés O&G US	-110	
Provisions pour litiges fiscaux	1	1
Autres effets d'impôt des ajustements d'impôts exigibles et différés relatifs aux exercices antérieurs	-13	12
Effet d'impôt lié aux distributions de dividendes	-5	-11
Produit / charge d'impôts effectif	-248	-153
Taux d'impôt effectif	-29%	207%

Le taux nominal moyen pondéré de 2019 n'est pas pertinent étant donné que le profit avant impôts est négatif après la dépréciation des actifs Pétrole & Gaz s'élevant à -825 millions d'euros. Après exclusion de cette dépréciation, le taux nominal moyen pondéré de 2019 était de 30 %.

Le taux nominal moyen pondéré de 2020 est de 16 %. Ce taux résulte de la combinaison entre :

- les pertes de valeur aux États-Unis à 23,5 % et les autres pertes au Royaume-Uni à 19 % ;
- et d'autres résultats avec un taux d'imposition plus élevé (y compris les retenues à la source).

Ce taux nominal moyen pondéré n'est pas représentatif du taux d'imposition sous-jacent du Groupe

F7.C. Impôts différés comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière

2020 - En millions d'euros	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effets des cours de change	Autres acquisitions / cessions	Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	Autres	Solde de clôture
Différences temporaires								
Obligations en matière d'avantages du personnel	563	-153	3	-14	9	-5	0	403
Provisions autres que pour les avantages du personnel	243	-11		-21	-5	-2	0	204
Immobilisations corporelles	-229	-67		24	5	5	0	-262
Immobilisations incorporelles	-432	85		30	5	0	0	-311
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation & Passifs locatifs	-1	2		0	0	1	0	2
Goodwill	91	-87						3
Autres différences temporaires	55	5	-6	-5	-24	0	0	26
Pertes fiscales	214	100		-9	-93	-3		209
Crédits d'impôt	34	-5		-2			0	27
Total (montant net)	538	-132	-3	2	-103	-3	0	301

Fin 2020, les actifs d'impôt différé nets s'élèvent à 301 millions d'euros.

2019 - En millions d'euros	Solde d'ouverture	Comptabilisé au compte de résultats	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Effets des cours de change	Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	Autres	Solde de clôture
Différences temporaires							
Obligations en matière d'avantages du personnel	549	-35	48	3	-2	0	563
Provisions autres que pour les avantages du personnel	252	-8		1	-1	0	243
Immobilisations corporelles	-249	0		-5	28	0	-229
Immobilisations incorporelles	-499	78		-11	0	1	-432
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation & Passifs locatifs	0	0		0	0		-1
Goodwill	-38	128					91
Autres différences temporaires	101	-60	0	1	12	-1	55
Pertes fiscales	359	-146		1			214
Crédits d'impôt	32	2		0			34
Actifs détenus en vue de la vente		30				-30	
Total (montant net)	505	-11	48	-10	36	-30	538

Les principaux composants des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé à la fin 2020 et 2019 sont les suivants :

	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	Impôts différés nets avant provision	Provision	Impôts différés nets
2020 - En millions d'euros					
Obligations en matière d'avantages du personnel	491	-9	482	-79	403
Provisions autres que pour les avantages du personnel	249	-21	228	-24	204
Immobilisations corporelles	73	-300	-228	-34	-262
Immobilisations incorporelles	93	-402	-309	-2	-311
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation & Passifs locatifs	75	-73	2	0	2
Goodwill	3	0	3	0	3
Autres	89	-51	38	-13	26
Différences temporaires	1 073	-856	217	-151	66
Pertes opérationnelles	1 567	0	1 567	-1 429	138
Pertes non-opérationnelles	335	0	335	-264	71
Pertes fiscales	1 902	0	1 902	-1 694	209
Crédits d'impôt reportés	73	0	73	-46	27
Compensation des impôts différés	-620	620	0	0	0
Impôts différés	2 428	-236	2 192	-1 891	301

	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	Impôts différés nets avant provision	Provision	Impôts différés nets
2019 - En millions d'euros					
Obligations en matière d'avantages du personnel	609	-10	599	-35	563
Provisions autres que pour les avantages du personnel	272	-4	267	-24	243
Immobilisations corporelles	-1	-198	-198	-31	-229
Immobilisations incorporelles	66	-498	-432	0	-432
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation & Passifs locatifs	80	-81	-1	0	-1
Goodwill	91	0	91	0	91
Autres	114	-49	65	-10	55
Différences temporaires	1 230	-840	391	-100	290
Pertes opérationnelles	1 590	0	1 590	-1 419	171
Pertes non-opérationnelles	339	0	339	-297	42
Pertes fiscales	1 929	0	1 929	-1 716	214
Crédits d'impôt reportés	78	0	77	-43	34
Compensation des impôts différés	-658	658	0	0	0
Impôts différés	2 579	-182	2 397	-1 859	538

Le total des actifs d'impôt différé nets de 301 millions d'euros à la fin de 2020 affiche 237 millions d'euros de moins qu'en 2019. Les principaux changements survenus en 2020 ont trait aux éléments suivants :

- actifs d'impôt différé sur les obligations relatives aux avantages du personnel : 403 millions d'euros à la fin de l'année 2020, soit 160 millions d'euros de moins qu'en 2019, ce qui s'explique par la diminution importante des obligations en matière de retraite en 2020 ;
- passifs d'impôt différé sur les immobilisations incorporelles de -311 millions d'euros à la fin de l'exercice 2020, soit 121 millions d'euros de moins qu'en 2019. La diminution en 2020 reflète principalement les effets de change de 30 millions d'euros et l'impact fiscal de 44 millions d'euros d'amortissements dans le compte de résultats consolidé de la réévaluation des immobilisations incorporelles découlant de l'allocation du prix d'acquisition ;
- impôts différés sur le goodwill : trois millions d'euros à la fin de l'année 2020, soit 87 millions d'euros de moins qu'en 2019, principalement en raison de la dépréciation de -110 millions d'euros des actifs d'impôts différés pour le pétrole et le gaz aux États-Unis, dont -87 millions d'euros sur le goodwill de l'unité fiscale américaine ;

- les impôts différés sur les pertes fiscales opérationnelles et non opérationnelles : 209 millions d'euros à la fin de l'année 2020, soit 5 millions d'euros de moins qu'en 2019, principalement en raison de l'utilisation et de la variation des actifs d'impôts différés non comptabilisés sur les pertes pour -18 millions d'euros, compensées par les impôts différés nouvellement générés sur les pertes fiscales aux États-Unis pour 41 millions d'euros. En France, la plus-value imposable sur la cession de Polyamide (impact sur les impôts différés pour les pertes de -92 millions d'euros dans les activités abandonnées) est supérieure aux pertes fiscales d'exploitation des activités poursuivies, y compris la contribution volontaire pour les retraites (impact de 63 millions d'euros sur les impôts différés dans les activités poursuivies). Les impôts différés sur les pertes dans le bilan d'ouverture des activités poursuivies (29 millions d'euros) ont été transférés aux activités abandonnées avant leur utilisation pour la plus-value de Polyamide ;
- actifs d'impôt différé sur les autres différences temporaires : 26 millions à la fin de 2020, soit 29 millions d'euros de moins qu'en 2019. Cette baisse est liée à :
 - des intérêts temporairement non déductibles additionnels aux États-Unis à hauteur de 37 millions d'euros ;
 - les différences de base extérieures pour les investissements à l'étranger détenus par les États-Unis qui seraient réalisables lors de la cession avec un effet fiscal de -58 millions d'euros ;
 - des passifs d'impôt différé additionnels sur les résultats non distribués pour -4 millions d'euros ;
 - d'autres impacts divers à hauteur de -4 millions d'euros.

À la fin de l'année 2020, -48 millions d'euros d'impôts différés passifs sur les bénéfices non versés ont été comptabilisés dans les autres différences temporaires. Un montant de 23 millions d'euros n'a pas été comptabilisé parce que le Groupe contrôle le moment de la reprise des différences temporaires et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Les actifs d'impôt différé comptabilisés dont l'utilisation dépend de bénéfices imposables futurs excédant les bénéfices générés par la résorption des différences temporaires imposables existantes au sein des entités ayant subi une perte fiscale au cours de l'année en cours ou précédente dans la juridiction fiscale qui s'applique, s'établissent à 339 millions d'euros. Cette comptabilisation se justifie par des prévisions favorables en matière de bénéfices imposables futurs.

F7.D. Autres informations

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour la majorité des pertes fiscales reportées du Groupe. Les pertes fiscales non comptabilisées se situent pour la plupart dans des pays où elles peuvent être reportées indéfiniment.

Les pertes fiscales reportées ayant généré des actifs d'impôt différé sont présentées ci-après en fonction de leur date d'expiration.

En € million	2020	2019
Endéans 1 an	0	19
Endéans 2 ans	0	12
Endéans 3 ans	20	15
Endéans 4 ans	2	24
Endéans 5 ans ou plus	44	38
Non limitées dans le temps	767	713
Total des pertes fiscales reportées qui ont généré des actifs d'impôt différé comptabilisés	833	822
Pertes fiscales reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	6 448	6 803
Total des pertes fiscales reportées	7 281	7 625

Les pertes fiscales reportées (833 millions d'euros) ont généré des actifs d'impôt différé pour un montant de 209 millions d'euros. En 2019, les pertes fiscales reportées (822 millions d'euros) ont généré des actifs d'impôt différé pour un montant de 214 millions d'euros. La diminution des pertes fiscales reportées ayant généré des actifs d'impôt différé comptabilisés s'explique principalement par l'utilisation de pertes fiscales aux États-Unis.

NOTE F8 ACTIVITÉS ABANDONNÉES



Méthodes comptables

Une activité abandonnée est une composante dont le Groupe s'est séparé ou qui est classée comme détenue en vue de la vente (voir note F30 Actifs détenus en vue de la vente), et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une composante du Groupe comprend des activités et des flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste du Groupe.

Dans l'état consolidé du résultat global, le tableau consolidé des flux de trésorerie et les informations à fournir, les activités abandonnées sont à nouveau présentées pour les exercices précédents.

En millions d'euros	2020			2019		
	Polyamides	Autres	Total	Polyamides	Autres	Total
Chiffre d'affaires net	126	0	126	1 463	0	1 463
EBIT	359	3	362	332	14	347
Résultat financier	0	-3	-3	-3	1	-2
Impôts	-196	0	-196	-109	0	-109
Profit des activités abandonnées	162	0	163	221	15	236
attribuable à Solvay	162	0	163	221	15	236

En 2020, le bénéfice des activités abandonnées pour Polyamides comprend la plus-value de cession après impôts de 140 millions d'euros et les résultats de l'activité Polyamides pour le mois de janvier 2020 (21 millions d'euros). La plus-value après impôts reflète l'accord final avec DOMO, qui a eu lieu au quatrième trimestre 2020 et qui est soumis à l'accord final avec BASF, prévu au premier trimestre 2021.

En 2020, la colonne « Autres » concerne les garanties post-fermeture liées à la cession de l'activité Pharma.

En 2019, l'EBIT de Polyamides comprenait les résultats opérationnels de l'activité Polyamides et les coûts liés à sa cession pour -16 millions d'euros.

Les 15 millions d'euros dans la colonne « Autres » en 2019 sont principalement relatifs à des garanties postérieures à la clôture, liées à la cession des activités Pharma et à l'ajustement pour le prix d'acquisition Indupa.

NOTE F9 PROFIT/PERTE (-) DE LA PÉRIODE

Le profit/(perte) de l'année s'élève à -929 millions d'euros contre 157 millions d'euros l'année précédente. Pour l'explication des variations principales, voir les notes précédentes.

NOTE F10 RÉSULTAT PAR ACTION



Méthodes comptables

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le bénéfice de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période sous revue. Le nombre moyen pondéré des actions ordinaires exclut les actions propres détenues par le Groupe au cours de la période sous revue.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le bénéfice de l'exercice, ajusté des effets des actions potentiellement dilutives, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, également ajusté du nombre d'actions potentiellement dilutives liées à l'émission d'options sur actions.

Le nombre d'actions potentiellement dilutives est calculé pour le nombre moyen pondéré d'options sur actions en circulation au cours de la période sous revue comme la différence entre le cours moyen des actions ordinaires pendant la période sous revue et le prix d'exercice de l'option sur action. Les options sur action n'ont un effet dilutif que lorsque le cours moyen est supérieur au prix d'exercice (les options sont alors « dans la monnaie »).

Pour le calcul du résultat dilué par action, aucun ajustement n'a été effectué au résultat net de l'année (part Solvay).

Les montants de base et dilués par action pour les activités abandonnées sont présentés dans le compte de résultats consolidé.

Nombre d'actions (en milliers)	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (base)	103 140	103 177
Effet dilutif	30	227
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	103 170	103 403

	2020		Base	Dilué
	Base	Dilué		
Profit / perte de l'année (part Solvay), y compris les activités abandonnées (en milliers d'euros)	-961 627	-961 627	118 415	118 415
Profit / perte de l'année (part Solvay), hors activités abandonnées (en milliers d'euros)	-1 124 336	-1 124 336	-117 582	-117 582
Résultat par action (y compris les activités abandonnées) (en euros)	-9,32	-9,32	1,15	1,15
Résultat par action (hors activités abandonnées) (en euros)	-10,90	-10,90	-1,14	-1,14

Les informations complètes par action, y compris le dividende par action, sont disponibles dans la section Revue des activités.

Le prix moyen du marché durant l'exercice 2020 était de 79,29 euros par action (2019 : 96,74 euros par action). Les options sur actions suivantes n'étaient pas dans la monnaie, et étaient par conséquent antidilutives, pour la période sous revue, mais elles pourraient diluer le résultat de base par action dans le futur (voir la note F33 *Paievements fondés sur des actions* :

Options sur actions non dilutives	Date d'attribution	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options sur actions attribuées	Nombre d'options sur actions encore en circulation
Plan d'options sur actions 2013	25 mars 2013	104,33	427 943	367 171
Plan d'options sur actions 2014	1 janvier 2014	101,14	380 151	351 482
Plan d'options sur actions 2015	25 février 2015	114,51	346 617	346 617
Plan d'options sur actions 2017	23 février 2017	111,27	316 935	316 935
Plan d'options sur actions 2018 - 1	27 février 2018	113,11	400 704	400 704
Plan d'options sur actions 2018 - 2	30 juillet 2018	108,38	72 078	72 078
Plan d'options sur actions 2019	27 février 2019	97,05	438 107	438 107
Plan d'options sur actions 2020	26 février 2020	95,80	405 670	405 670
Total			2 788 205	2 698 764

NOTES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

NOTE F11 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Méthodes comptables

Conformément à IAS 1 *Présentation des états financiers*, le Groupe a choisi de présenter deux états, c'est-à-dire un compte de résultats consolidé suivi immédiatement par un état consolidé du résultat global.

Les composantes des autres éléments du résultat global sont présentées avant effets d'impôt liés, en présentant par ailleurs le montant total d'impôt relatif à ces éléments. Les impacts fiscaux sont détaillés dans cette note.

Présentation de l'effet d'impôt pour chaque composante des autres éléments du résultat global

Note : le tableau ci-dessous illustre le total des autres éléments du résultat global pour l'ensemble des actions de Solvay et des participations ne donnant pas le contrôle.

	2020		
	Montant avant impôts	Charge (-) / produit d'impôts	Montant après impôts
En millions d'euros			
<i>Partie efficace des gains et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie</i>	-24	-9	-33
<i>Reclassification vers le compte de résultats</i>	68		68
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie (voir note F35)	44	-9	35
<i>Écarts de conversion survenus dans l'année</i>	-579		-579
<i>Reclassification des écarts de conversion liés à des établissements à l'étranger cédés pendant l'année</i>	-21		-21
Autres mouvements des écarts de conversion (participations ne donnant pas le contrôle) liés à des établissements à l'étranger cédés pendant l'année	-5		-5
Écarts de conversion - Filiales et entreprises communes	-600		-605
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui seront reclassés en résultat net	-99		-99
Éléments recyclables	-661	-9	-670
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2	0	2
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies (voir note F34)	-174	7	-167
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui ne seront pas reclassés en résultat net	-1		-1
Éléments non recyclables	-174	7	-167
Autres éléments du résultat global	-834	-3	-837

	2019		
	Montant avant impôts	Charge (-) / produit d'impôts	Montant après impôts
En millions d'euros			
<i>Partie efficace des gains et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie</i>	-53	1	-52
<i>Reclassification vers le compte de résultats</i>	58		58
Profits et pertes sur instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie (voir note F35)	5	1	6
<i>Écarts de conversion survenus dans l'année</i>	141		141
<i>Reclassification des écarts de conversion liés à des établissements à l'étranger cédés pendant l'année</i>	-1		-1
Autres mouvements des écarts de conversion (participations ne donnant pas le contrôle) liés à des établissements à l'étranger cédés pendant l'année	0		0
Écarts de conversion - Filiales et entreprises communes	140		140
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui seront reclassés en résultat net	24		24
Éléments recyclables	169	1	170
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	-2	1
Réévaluations du passif net au titre des prestations définies (voir note F34)	-163	49	-113
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence qui ne seront pas reclassés en résultat net	-2		-2
Éléments non recyclables	-162	47	-115
Autres éléments du résultat global	7	48	55

Le faible crédit d'impôt (7 millions d'euros) sur les réévaluations des passifs nets définis est dû à la non-reconnaissance des impôts différés sur les réévaluations au Royaume-Uni

Écarts de conversion



Méthodes comptables

Pour la présentation des états financiers consolidés à la date de clôture, les actifs et passifs des établissements du Groupe à l'étranger sont libellés en euros en appliquant les cours de clôture. Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen pour la période, sauf lorsque l'application du cours moyen donne un résultat significativement différent de l'application du cours spot à la date des transactions respectives, auquel cas ce dernier est appliqué. Les écarts de conversion constatés, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au titre d'« écarts de conversion ».

Les écarts de conversion sont reclassés de capitaux propres en résultat, en cas de :

- cession de l'intégralité d'une participation du Groupe dans un établissement à l'étranger, ou en cas de cession partielle impliquant la perte de contrôle sur une filiale qui a un établissement à l'étranger. Dans ce cas, l'ensemble des écarts de change cumulés concernant cet établissement à l'étranger attribuables au Groupe sont reclassés en résultat. Tous les écarts de change attribués auparavant aux participations ne donnant pas le contrôle sont décomptabilisés, mais ne sont pas reclassés en résultat ;
- cession partielle d'une participation dans un partenariat ou une entreprise associée qui a un établissement à l'étranger, lorsque la participation conservée est un actif financier. Dans ce cas, l'ensemble des écarts de change cumulés concernant cet établissement à l'étranger attribuables au Groupe sont reclassés en résultat ;
- une cession partielle d'une participation dans une coentreprise ou une entreprise associée ayant un établissement à l'étranger qui continue à être comptabilisée comme coentreprise ou entreprise associée. Dans ce cas, une part proportionnelle des écarts de change cumulés est reclassée en résultat.

Dans le cas d'une cession partielle (sans perte de contrôle) d'une filiale ayant un établissement à l'étranger, la part proportionnelle des écarts de change cumulés est réattribuée aux participations ne donnant pas le contrôle et n'est pas comptabilisée en résultat.

Dans le cas (a) d'une diminution de capital d'une filiale sans perte de contrôle, ou (b) d'une diminution de capital d'une société mise en équivalence ou d'une coentreprise sans modification de la part de la participation détenue dans cette société, aucun écart de change cumulé n'est reclassé des capitaux propres en résultat.

Le goodwill et les ajustements à juste valeur suite à l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs ou des passifs de l'établissement à l'étranger et convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au cours de clôture.

Le total des pertes de change s'élève à -699 millions d'euros en 2020, et il concerne uniquement la part du Groupe. Ils sont liés à la dévaluation du dollar américain (-449 millions d'euros), du réal brésilien (-99 millions d'euros), du rouble russe (- 59 millions d'euros) et à la réévaluation de la livre britannique (16 millions d'euros) par rapport à l'euro.

Le total des gains de change s'élève à 164 millions d'euros en 2019, et il concerne uniquement la part du Groupe. Ils sont liés à la réévaluation du dollar américain (115 millions d'euros), du rouble russe (26 millions d'euros), du peso mexicain (12 millions d'euros) et à la dévaluation de la livre britannique (-15 millions d'euros) par rapport à l'euro.

NOTES RELATIVES AU TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (ACTIVITÉS POURSUIVIES ET ABANDONNÉES)

NOTE F12 AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

En 2020, le total des amortissements et dépréciations s'élevait à 2 416 millions d'euros, dont :

- a) amortissements linéaires de 1 016 millions d'euros pour les activités poursuivies, dont :
 - Coût des ventes (649 millions d'euros),
 - Frais administratifs (97 millions d'euros),
 - Frais de recherche et développement (89 millions d'euros),
 - Autres (181 millions d'euros), y compris 166 millions d'euros pour l'amortissement de PPA (voir note F4 *Autres gains et pertes d'exploitation*) ;
- b) Une perte de valeur nette de 1 400 millions d'euros pour les activités poursuivies, due à la dépréciation des activités Composite Materials, Technology Solutions et Novecare Oil & Gas (1 232 millions d'euros) et d'autres petits groupes d'actifs, principalement dans Segment Solutions (168 millions d'euros) ; voir la note F27 *Dépréciation*

En 2019, le total des amortissements et dépréciations s'élève à 1 906 millions d'euros, dont :

- amortissements linéaires de 1 032 millions d'euros pour les activités poursuivies, dont :
 - coût des ventes (641 millions d'euros),
 - frais administratifs (110 millions d'euros),
 - frais de recherche et développement (83 millions d'euros),
 - autres (198 millions d'euros), y compris 182 millions d'euros pour l'amortissement de PPA (voir note F4 *Autres gains et pertes d'exploitation*) ;
- perte de valeur nette de 873 millions d'euros pour les activités poursuivies, en raison de la dépréciation liée au business Pétrole et Gaz de Novecare (825 millions d'euros), et d'autres actifs non performants (26 millions d'euros), principalement en raison de la dépréciation d'éléments antérieurement capitalisés dans le cadre du programme de simplification et de transformation du Groupe (voir note F5 *Résultat de la gestion et de la réévaluation du portefeuille, d'assainissements historiques et des principaux litiges juridiques*).

NOTE F13 AUTRES ÉLÉMENTS NON OPÉRATIONNELS ET NON CASH

Les autres éléments non opérationnels et non cash pour 2020 (-294 millions d'euros) incluent principalement la plus-value Polyamide avant impôts.

Les autres éléments non opérationnels et non cash pour 2019 (24 millions d'euros) incluent principalement des coûts de fusion et acquisition liés à la cession du business Polyamides (16 millions d'euros).

NOTE F14 CHARGES D'IMPÔTS

En 2020

La charge d'impôts sur le résultat s'élève à 444 millions d'euros dont 248 millions d'euros pour les activités poursuivies.

L'impôt sur le revenu payé s'élève à 97 millions d'euros, dont 96 millions d'euros pour les activités poursuivies car l'activité Polyamide a été exploitée par Solvay pendant un mois seulement en 2020. En plus de la crise de la COVID-19, l'impôt sur le revenu payé a encore été réduit par rapport aux années précédentes aux États-Unis, sévèrement touchés par la crise de l'aérospatiale, et dans les pays européens en raison de cotisations de retraite plus élevées.

En 2019

La charge d'impôts sur le résultat s'élève à 262 millions d'euros dont 153 millions d'euros pour les activités poursuivies. Les impôts payés sur le résultat s'élèvent à 263 millions d'euros dont 240 millions d'euros pour les activités poursuivies.

Les impôts sont abordés à la note F7 *Impôts sur le résultat*.

NOTE F15 VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

En millions d'euros	2020	2019
Stocks	100	164
Créances commerciales	87	21
Dettes commerciales	3	-217
Autres créances et dettes	59	-54
Variation du fonds de roulement	249	-86
Dont activités abandonnées	-11	-64

Pour les commentaires, voir la section Revue des activités.

NOTE F16 DOTATIONS, REPRISES ET UTILISATION DES PROVISIONS

En 2020 :

- les dotations et les reprises de provisions s'élèvent à 186 millions d'euros et concernent principalement les avantages du personnel (58 millions d'euros) et les restructurations (118 millions d'euros) ;
- l'utilisation des provisions s'élève à -331 millions d'euros, dont -2 millions d'euros pour les activités abandonnées, et concerne principalement les avantages du personnel (-125 millions d'euros), les provisions environnementales (-67 millions d'euros) et de restructuration (-92 millions d'euros) ;
- l'utilisation de provisions pour contributions volontaires complémentaires dans les régimes de retraite en France (-379 millions d'euros), aux États-Unis et en Allemagne pour -552 millions d'euros.

En 2019 :

- les dotations et les reprises de provisions s'élèvent à 154 millions d'euros et concernent principalement les avantages du personnel (93 millions d'euros) et les restructurations (49 millions d'euros) ;
- l'utilisation des provisions s'élève à -399 millions d'euros, dont -10 millions d'euros pour les activités abandonnées, et concerne principalement les avantages du personnel (-223 millions d'euros), les provisions environnementales (-78 millions d'euros) et de restructuration (-61 millions d'euros).
- l'utilisation des provisions pour contributions volontaires supplémentaires dans les plans de pension au Royaume-Uni s'élève à -114 millions d'euros.

Pour plus d'informations, voir note F34 *Provisions*.

NOTE F17 FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT – ACQUISITION/CESSION D'IMMOBILISATIONS ET DE PARTICIPATIONS

2020 - En millions d'euros	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-12	1 297	1 285
Autres	-46		-46
Total participations	-58	1 297	1 239
Immobilisations corporelles/incorporelles	-535	8	-527
Total	-593	1 305	712

2019 - En millions d'euros	Acquisitions	Cessions	Total
Filiales	-6	-31	-37
Autres	-16		-16
Total participations	-23	-31	-53
Immobilisations corporelles/incorporelles	-857	18	-839
Total	-880	-13	-892

En 2020

L'acquisition de filiales (-12 millions d'euros) est principalement liée à des paiements postérieurs à l'acquisition de Cytec et d'Aqua Pharma.

Les autres acquisitions concernent principalement l'investissement dans la coentreprise Strata Solvay Advanced Materials.

La cession des filiales (1 297 millions d'euros) concerne principalement le produit après impôts de la cession de Polyamides

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (-535 millions d'euros) sont relatives à différents projets :

- Specialty Polymers : Extension de la capacité de Tecnoflon à Spinetta
- Specialty Polymers : Augmentation de la capacité Fluorure de polyvinylidène (PVDF) à Changshu (RPC)
- Matériaux composites : nouvelle unité de production dédiée aux composites thermoplastiques à Piedmont (États-Unis)
- Carbonate de soude et dérivés : nouvelle unité de production dédiée au bicarbonate à Devnya (Bulgarie)
- Specialty Polymers : Augmentation de la capacité Polyfluorure de vinylidène (PVDF) à Tavaux (France).

En 2019

L'acquisition de filiales (-6 millions d'euros) est principalement liée à des paiements postérieurs à l'acquisition de Cytec.

Les autres acquisitions ont principalement trait à l'investissement dans le Groupe Aqua Pharma.

Les cessions de filiales (-31 millions d'euros) sont principalement liées aux coûts de fusion et acquisition liés à la cession de Polyamides pour -16 millions d'euros, aux montants payés pour la cession des activités Pharma et Indupa sans impact sur le compte de résultats consolidé de 2019 (-19 millions d'euros), déduction faite du remboursement des emprunts liés à la cession du business Cross Linkable Compound de 7 millions d'euros.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles (-857 millions d'euros) sont relatives à différents projets :

- Matériaux composites : nouvelle ligne de fabrication de particules haute performance pour fibres de carbone préimprégnées à Willow Island (États-Unis) ;
- Corporate : investissement dans le « Material Science Application Center » à Bruxelles (Belgique) ;
- Specialty Polymers : nouvelle unité de production dédiée au polyéthersulfone (PESU) à Panoli (Inde) ;
- Specialty Polymers : Augmentation de la capacité Polyfluorure de vinylidène (PVDF) à Tavaux (France) ;
- Specialty Polymers : Augmentation de la capacité latex PDVC Diofan à Tavaux (France) ;
- Technology Solutions : doublement de la capacité de production de photostabilisants d'amine à encombrement stérique (HALS) à Willow Island (USA).

NOTE F18

AUTRES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les autres flux de trésorerie liés aux activités de financement (-101 millions d'euros en 2020, -19 millions d'euros en 2019) ont principalement trait aux appels de marge sur des instruments de couverture dans le cadre des activités d'Energy Services.

Energy Services a recours à des courtiers pour des transactions de contrats à terme de plusieurs matières premières (CO₂, électricité, gaz et charbon). Ces transactions sont sujettes à des appels de marge. Pour couvrir le risque de crédit de la contrepartie, les courtiers paient un appel de marge à Solvay lorsque l'instrument est dans la monnaie pour Solvay. À l'inverse, si l'instrument n'est pas dans la monnaie pour Solvay, c'est ce dernier qui paie un appel de marge aux courtiers. Les appels de marge sont présentés comme une dette financière (voir note F36 *Endettement net*). Les flux de trésorerie issus des appels de marge sont comptabilisés comme des flux de trésorerie de financement qui fluctuent avec la juste valeur de l'instrument. Le dénouement réel de ces produits dérivés sur matières premières est net des appels de marge et le montant brut (y compris les appels de marge reclassés des flux de trésorerie de financement) est comptabilisé dans les flux de trésorerie des activités d'exploitation.

NOTE F19

FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le flux de trésorerie des activités abandonnées en 2020 s'élève à -17 millions (141 millions d'euros en 2019) et est relatif à Polyamides.

La part des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement des activités abandonnées exclut le produit reçu de la cession de Polyamide. La vente de Polyamide a été finalisée le 31 janvier 2020.

NOTES RELATIVES A L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NOTE F20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Méthodes comptables

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Il est identifiable lorsqu'il est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé ou dissocié du Groupe, ou découle de droits contractuels ou autres droits légaux. Une immobilisation incorporelle doit être comptabilisée si, et seulement si :

- (a) Il est probable que les avantages économiques futurs attendus attribuables à cet actif iront au Groupe ; et
- (b) le coût des actifs peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles acquises ou générées en interne sont initialement évaluées à leur coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise comprend le prix d'acquisition, y compris les droits d'importation et taxes non remboursables, après déduction des remises commerciales et escomptes, et tout coût directement attribuable à sa préparation en vue de son utilisation prévue. Les dépenses ultérieures sont inscrites à l'actif uniquement s'il est probable qu'elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation spécifique correspondante. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût après déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les actifs incorporels sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui, le cas échéant, n'excède pas la période contractuelle. La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont revues à chaque fin d'année, et tout changement d'estimation est comptabilisé de façon prospective.

Brevets et marques	2-20	ans
Logiciels	3-5	ans
Frais de développement	2-5	ans
Relations commerciales	5-29	ans
Autres immobilisations incorporelles - Technologies	5-20	ans

La charge d'amortissement est incluse au compte de résultats consolidé sur les lignes « coût des ventes », « frais administratifs », « frais de recherche et développement » et « autres gains et pertes d'exploitation ».

L'actif fait l'objet de tests de dépréciation (a) s'il existe un quelconque indice de dépréciation et (b) tous les ans pour tous les projets en cours de développement (voir note F27 Dépréciation).

Les actifs incorporels sont décomptabilisés de l'état consolidé de la situation financière lors de leur cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou cession. Le gain ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle est inclus dans le résultat de l'exercice au moment de sa décomptabilisation.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif si, et seulement si, toutes les conditions suivantes sont remplies :

- le coût de l'actif peut être évalué de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit a été démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé sur le marché ou utilisé en interne ;
- les actifs généreront des avantages économiques futurs (un marché potentiel existe pour le produit ou, s'il est destiné à être utilisé en interne, son utilité future a été démontrée) ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les frais de développement englobent les frais de personnel, le coût des matières premières et des services directement attribuables aux projets, et une portion appropriée des coûts fixes directement attribuables, y compris le coût des emprunts le cas échéant. Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir du moment où l'actif est disponible, c'est-à-dire lorsqu'il est à l'endroit et dans l'état nécessaires pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de développement qui ne répondent pas aux conditions susmentionnées sont comptabilisés en charges lorsqu'elles sont encourues.

Brevets, marques et relations clients

Ces immobilisations incorporelles ont été acquises principalement par regroupement d'entreprises. Les relations clients consistent en fichiers de clientèle.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement la technologie acquise séparément ou lors d'un regroupement d'entreprises.

En millions d'euros	Frais de développement	Brevets et marques	Relations commerciales	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2018	372	1 661	1 956	743	4 731
Acquisitions	77	5		24	106
Cessions et désaffectations	-9	-39		-2	-50
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	2		0	2
Ecarts de conversion	2	18	30	12	62
Autres	-6	24		-17	1
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-3	2		1	-1
Au 31 décembre 2019	432	1 672	1 986	760	4 851
Acquisitions	57	8		16	81
Cessions et désaffectations	-17	-12		-2	-31
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	0		0	0
Ecarts de conversion	-13	-99	-62	-115	-288
Autres	6	57		-49	14
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-1	-6		-19	-26
Au 31 décembre 2020	464	1 620	1 924	592	4 601
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2018	-105	-790	-640	-335	-1 871
Amortissements	-48	-105	-116	-55	-323
Dépréciations d'actifs	0	0		-53	-53
Cessions et désaffectations	9	39		2	50
Ecarts de conversion	0	-4	-5	-5	-14
Autres	0	-1	3	0	0
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	3	-4		3	2
Au 31 décembre 2019	-141	-865	-758	-443	-2 209
Amortissements	-50	-109	-83	-49	-291
Dépréciations d'actifs	-3	-17	-13	-106	-139
Cessions et désaffectations	17	12		2	31
Ecarts de conversion	4	44	16	55	119
Autres	0	-1	8	-3	4
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	7		18	26
Au 31 décembre 2020	-173	-930	-830	-526	-2 460
Valeur nette comptable					
Au 31 décembre 2018	266	872	1 315	408	2 861
Au 31 décembre 2019	291	807	1 228	318	2 642
Au 31 décembre 2020	291	690	1 095	66	2 141

Les immobilisations incorporelles sont liées principalement aux immobilisations incorporelles acquises de Rhodia et de Cytec. La durée d'utilité résiduelle moyenne des actifs de Rhodia est de 2 ans, et celle des actifs de Cytec est de 12 ans. Les dépréciations comptabilisées en 2020 et 2019 sont relatives au business Pétrole & Gaz de Novecare.

NOTE F21 GOODWILL ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Méthodes comptables

Généralités

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Pour chaque acquisition, la contrepartie est évaluée en fonction de la somme des justes valeurs (à la date d'acquisition) des actifs transférés, des passifs contractés ou repris, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le cas échéant, la contrepartie transférée pour l'acquisition inclut tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle, évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de ces justes valeurs ajustent le coût d'acquisition lorsqu'elles répondent aux conditions d'ajustement de la période d'évaluation (voir ci-après). Toutes les autres variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle présentée comme actif ou passif sont comptabilisées conformément aux normes IFRS applicables, généralement par le biais du compte de résultat.

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, les participations détenues antérieurement par le Groupe dans l'entreprise acquise doivent être réévaluées à la juste valeur à la date d'acquisition (c'est-à-dire la date de prise de contrôle par le Groupe) ; le cas échéant, le profit ou la perte qui en résulte est comptabilisé en résultat. Les montants provenant des participations dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition et ayant été précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat si un tel traitement est approprié en cas de cession de la participation.

Les actifs identifiables acquis, les passifs et passifs éventuels repris de l'entreprise acquise qui répondent aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises* sont comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé, des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages du personnel, qui sont comptabilisés et évalués, respectivement, conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, et à IAS 19 *Avantages du personnel* ;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés au remplacement par le Groupe d'accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions* ; et
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classifiés comme détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, qui sont évalués conformément à cette norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée au terme de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe présente les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir paragraphe ci-après), ou des actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles à propos de faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des montants comptabilisés à cette date.

La période d'évaluation est la période qui suit la date d'acquisition et pendant laquelle le Groupe obtient l'ensemble des informations relatives aux faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition. La période d'évaluation n'excède pas douze mois.

Goodwill

Le goodwill constaté lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est mesuré comme l'excès de la somme de :

- (a) la contrepartie transférée ;
- (b) le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et
- (c) dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise,

sur la part acquise par le Groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité à la date d'acquisition.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle et plus fréquemment s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (ou groupes d'unités génératrices de trésorerie) du Groupe, conformément aux dispositions d'IAS 36 *Dépréciation d'actifs*.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des entrées de trésorerie largement indépendantes d'autres groupes d'actifs.

Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des actifs ou d'une (d'un groupe d') UGT avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une (d'un groupe d') UGT correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est affectée en priorité à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité et elle est, par la suite, imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Les pertes de valeur affectées à un goodwill ne sont pas réversibles au cours d'une période ultérieure.

Les actifs détenus en vue de la vente comprennent leur goodwill.

En cas de cession d'une activité au sein d'une UGT à laquelle du goodwill a été attribué, le goodwill associé à l'activité cédée est pris en compte, dans le calcul du gain ou de la perte de cession. Il est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la quote-part de l'UGT conservée, à moins qu'une autre méthode ne reflète mieux le goodwill associé à l'activité cédée.

Goodwill – Aperçu

En millions d'euros	Total
Valeur nette comptable	
Au 31 décembre 2018	5 173
Écarts de conversion	66
Dépréciations d'actifs	-771
Au 31 décembre 2019	4 468
Écarts de conversion	-153
Dépréciations d'actifs	-1 050
Au 31 décembre 2020	3 265

En 2020, la dépréciation concerne principalement Composite Materials (-761 millions d'euros) et Technology Solutions (- 265 millions d'euros). Les dépréciations d'actifs comptabilisés en 2019 concernent principalement le business Pétrole & Gaz de Novecare. En 2020 et 2019, les écarts de conversion ont principalement trait au goodwill exprimé en dollars américains.

Goodwill par (groupes d') UGT

Le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou aux groupes d'UGT dont on s'attend à ce qu'ils bénéficient du regroupement d'entreprises.

2020 - En millions d'euros	Solde d'ouverture	Transfert	Dépréciations d'actifs	Ecarts de conversion	Solde de clôture
<u>Segments opérationnels - Groupes d'UGT</u>					
Materials		341			341
Chemicals		121			121
Solutions		266	-2		264
Advanced Materials	493	-493			
Advanced Formulations	148	-148			
Performance Chemicals	86	-86			
<u>(Groupes d')UGT</u>					
Composite Materials	1 334		-761	-64	509
Novecare	569		-7	-20	542
Technology Solutions	966		-265	-65	636
Special Chem	226		-15	-1	210
Specialty Polymers	180			-3	177
Soda Ash and Derivatives	162				162
Coatis	82				82
Silica	72				72
Aroma Performance	49				49
Energy Services	50				50
Hydrogen Peroxide Europe	21				21
Hydrogen Peroxide Mercosul	14				14
Hydrogen Peroxide Nafta	7				7
Hydrogen Peroxide Asia	11			-1	11
Total goodwill	4 468	0	-1 050	-153	3 265

2019 - En millions d'euros	Solde d'ouverture	Transfert	Dépréciations d'actifs	Ecarts de conversion	Solde de clôture
<u>Segments opérationnels - Groupes d'UGT</u>					
Advanced Materials	493				493
Advanced Formulations	194	-46			148
Performance Chemicals	86				86
<u>(Groupes d')UGT</u>					
Composite Materials	1 319		-13	27	1 334
Novecare	1 264	-698		3	569
Novecare Oil & Gas		744	-758	15	
Technology Solutions	946			19	966
Special Chem	225			0	226
Specialty Polymers	179			1	180
Soda Ash and Derivatives	162				162
Coatis	82				82
Silica	72				72
Aroma Performance	49				49
Energy Services	50				50
Hydrogen Peroxide Europe	21				21
Hydrogen Peroxide Mercosul	14				14
Hydrogen Peroxide Nafta	7				7
Hydrogen Peroxide Asia	11			1	11
Total goodwill	5 173	0	-771	66	4 468

Voir note F27 Dépréciation

NOTE F22 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Méthodes comptables

Généralités

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- qui sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou services, en vue de la location à autrui, ou à des fins administratives ; et
- dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Les éléments d'immobilisations corporelles du Groupe sont comptabilisés en tant qu'actifs corporels lorsqu'ils satisfont aux conditions suivantes :

- il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe ;
- le coût des actifs peut être évalué de façon fiable.

Les éléments d'immobilisations corporelles sont initialement évalués au coût. Le coût d'un élément des immobilisations corporelles comprend le prix d'acquisition et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à l'endroit et dans l'état nécessaires pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction. Le cas échéant, le coût comprend le coût des emprunts durant la période de construction.

Après comptabilisation initiale, les éléments d'immobilisations corporelles sont évalués au coût, après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeur, le cas échéant.

Les éléments d'immobilisations corporelles sont amortis sur une base linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées d'utilité différentes sont amorties distinctement. Les terrains ne sont pas amortis. La durée d'utilité estimée, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont revues chaque fin d'année, et tout changement d'estimation est comptabilisé de façon prospective.

Bâtiments	30-40	ans
Matériel informatique	3-5	ans
Machines et installations	10-20	ans
Matériel de transport	5-20	ans

La charge d'amortissement est incluse au compte de résultats consolidé sur les lignes « coût des ventes », « frais administratifs » et « frais de recherche et développement ».

L'actif est soumis à un test de dépréciation s'il existe un élément déclencheur de dépréciation (voir note F27 Dépréciation).

Les éléments d'immobilisations corporelles sont décomptabilisés de l'état consolidé de la situation financière en cas de cession ou si aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou cession. Tout profit ou perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat de l'exercice au moment de sa décomptabilisation.

Dépenses ultérieures

Les dépenses d'immobilisations corporelles ultérieures sont inscrites à l'actif uniquement s'il est probable qu'elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'immobilisation spécifique correspondante. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses ultérieures encourues pour le remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont inscrites en immobilisations corporelles lorsqu'elles respectent les critères de comptabilisation susmentionnés. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée.

Les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultats consolidé au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Dans le cadre de son activité industrielle, Solvay engage des dépenses de réparations majeures pluriannuelles sur la plupart de ses sites. Ces dépenses permettent de maintenir le bon état de fonctionnement de certaines installations sans pour autant modifier leur durée d'utilité. Ces dépenses sont considérées comme une composante spécifique des immobilisations corporelles et sont amorties sur la période pendant laquelle les avantages économiques sont attendus, à savoir l'intervalle entre les réparations majeures.

Coûts de démantèlement et de réhabilitation

Les coûts de démantèlement et de réhabilitation sont inclus dans le coût initial d'une immobilisation corporelle lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite de démantèlement ou de réhabilitation. Ils sont amortis sur la durée d'utilité des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

En général, Solvay n'a d'obligation de démantèlement ou de remise en état de ses sites en exploitation que lors de la cessation définitive des activités d'un site. Une provision pour démantèlement des sites ou des installations abandonnées est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique (du fait d'une demande ou injonction des autorités compétentes), ou lorsqu'il n'existe pas d'alternative technique au démantèlement pour assurer la mise en sécurité des sites ou installations abandonnés.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus, sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient pratiquement prêts pour leur vente ou utilisation prévue.

Les produits obtenus du placement temporaire de fonds empruntés spécifiquement en vue des dépenses relatives à un actif qualifié sont déduits des coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif.

Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

En millions d'euros	Terrains et bâtiments	Agencements et matériel	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Total
Valeur comptable brute					
Au 31 décembre 2018	2 889	9 571	405	654	13 519
Acquisitions	36	124	10	615	784
Cessions et désaffectations	-30	-200	-15	0	-245
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	1	0	0	0	2
Ecart de conversion	27	93	3	6	129
Autres	96	359	24	-506	-27
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-6	-8	-1	-91	-106
Au 31 décembre 2019	3 013	9 939	425	678	14 056
Acquisitions	24	144	13	215	395
Cessions et désaffectations	-17	-92	-10	0	-119
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-126	-490	-20	-29	-665
Autres	47	397	14	-455	2
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-122	-199	-8	-3	-331
Au 31 décembre 2020	2 819	9 699	414	405	13 337
Amortissements cumulés					
Au 31 décembre 2018	-1 404	-6 361	-301		-8 065
Amortissements	-93	-464	-39		-596
Dépréciations	-20	-30	-1		-51
Reprises de dépréciations	1	0	0		1
Cessions et désaffectations	29	199	15		243
Ecart de conversion	-8	-49	-1		-58
Autres	3	-12	0		-9
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	5	-53	0		-49
Au 31 décembre 2019	-1 487	-6 770	-327		-8 584
Amortissements	-82	-501	-31		-614
Dépréciations	-67	-132	-8		-207
Reprises de dépréciations	0	0	0		0
Cessions et désaffectations	16	91	9		116
Ecart de conversion	59	330	15		405
Autres	11	-1	6		16
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	71	170	7		248
Au 31 décembre 2020	-1 478	-6 813	-329		-8 620
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2018	1 486	3 210	104	654	5 454
Au 31 décembre 2019	1 527	3 169	98	678	5 472
Au 31 décembre 2020	1 342	2 886	85	405	4 717

La dépréciation en 2020 concerne principalement les actifs de GBU Special Chem (fluor gaz – Segment Solutions), qui ont été touchés par la crise de la COVID-19.

La ligne « Autres » comprend principalement des changements suite à des transactions de portefeuille et à des reclassifications d'immobilisations corporelles en cours aux catégories appropriées lorsque ces immobilisations sont prêtes pour l'usage envisagé.

Les flux de trésorerie liés aux investissements majeurs sont détaillés dans la note *F17 Flux de trésorerie des activités d'investissement*

Acquisition/cession d'immobilisations et de participations.

NOTE F23 ACTIFS COMPTABILISÉS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET OBLIGATIONS DE LOCATION



Méthodes comptables

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 *Contrats de location* pour son exercice commençant le 1er janvier 2019. IFRS 16 établit les principes à suivre pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la publication des contrats de location, et elle oblige les preneurs à constater tous les contrats de location en suivant un modèle de bilan unique, similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement suivant IAS 17. À la date de prise d'effet du contrat, le preneur comptabilise un passif locatif (c'est-à-dire une obligation de payer les loyers) et un actif au titre du droit d'utilisation (c'est-à-dire un actif représentant le droit d'utiliser le bien sur la durée du contrat de location).

Les actifs loués du Groupe sont principalement des bâtiments, ainsi que des équipements de transport et industriels.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière et les passifs locatifs sont présentés en dettes financières.

La description de l'impact de l'adoption de l'IFRS 16 est disponible dans le rapport annuel 2019 du Groupe.

Définition d'un contrat de location

À la date de conclusion d'un contrat, qui coïncide généralement avec sa date de signature, le Groupe apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Un actif est typiquement identifié lorsqu'il est explicitement spécifié dans un contrat. Il peut toutefois également être identifié en étant spécifié implicitement au moment où il est mis à la disposition du client. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, l'actif n'est pas identifié. Un droit de substitution substantiel signifie que (a) le fournisseur a la capacité pratique de remplacer l'actif par un autre tout au long de la durée d'utilisation et que (b) l'exercice du droit de substitution fournirait un avantage économique au fournisseur.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, le Groupe apprécie si, tout au long de la durée d'utilisation, il a :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié ; et
- le droit de décider de l'utilisation de l'actif identifié. C'est généralement le cas lorsque le Groupe possède les droits décisionnels quant au mode et à la finalité de l'utilisation de l'actif.

Durée du contrat de location

Le Groupe détermine la durée du contrat de location comme étant la période non résiliable du contrat de location, à laquelle s'ajoutent les périodes suivantes :

- toute option de renouvellement du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- toute option de résiliation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Dans cette évaluation, le Groupe considère l'impact des facteurs suivants (la liste n'est pas exhaustive) :

- les termes et conditions contractuels pour les périodes optionnelles comparés aux prix du marché locatif ;
- les aménagements importants de locaux loués entrepris (ou qu'il est prévu d'entreprendre) au cours de la durée du contrat ;
- les coûts relatifs à la résiliation du contrat de location, tels que les coûts de déménagement, les coûts relatifs à la recherche d'un autre actif sous-jacent adapté aux besoins du Groupe, les coûts relatifs à l'intégration d'un nouvel actif aux activités du Groupe ainsi que les pénalités relatives à la résiliation ;
- l'importance que présente l'actif sous-jacent pour les activités du Groupe, y compris la disponibilité de solutions de rechange valables ;
- la conditionnalité liée à l'exercice de l'option (c'est-à-dire lorsque l'option ne peut être exercée que si une ou plusieurs conditions sont remplies), et la probabilité que les conditions soient remplies ; et
- les pratiques du passé.

Actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et passif locatif

Le Groupe comptabilise un actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation et un passif locatif à la date de prise d'effet, qui est la date à laquelle le bailleur met l'actif à la disposition du Groupe.

Actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation

L'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ; et
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le Groupe.

Après la date de prise d'effet du contrat, l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation est évalué au coût diminué du montant cumulé des amortissements et du montant cumulé des pertes de valeur. Les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la période allant de la date de prise d'effet du contrat (a) jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, si le contrat de location a pour effet, avant la fin de la durée du contrat de location, de transférer au Groupe la propriété juridique de l'actif sous-jacent ou contient une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou (b) à la date au plus tôt entre le terme de la durée d'utilité de l'actif ou le terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur, dans tous les autres cas.

Passif locatif

Le passif locatif est initialement évalué à la valeur actualisée du montant des loyers payés non encore versés à la date de prise d'effet, actualisé en appliquant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux n'a pas pu être déterminé facilement, le taux d'emprunt marginal de l'entité concernée du Groupe. Les loyers pris en compte dans l'évaluation du passif locatif comprennent :

- les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- les sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer l'option de résiliation.

Les composantes de service (par exemple, eau/gaz/électricité, entretien, assurance...) sont exclues de l'évaluation du passif locatif.

Après la date de prise d'effet du contrat, le passif locatif est évalué :

- en augmentant la valeur comptable pour prendre en compte les intérêts dus au titre de passif locatif ;
- en réduisant la valeur comptable pour prendre en compte les loyers déjà payés ; et
- en réévaluant la valeur comptable pour prendre en compte, le cas échéant, la réestimation du passif locatif ou des modifications du contrat de location, ou encore pour prendre en compte l'impact d'une révision de l'indice ou du taux.

En millions d'euros	Terrains	Bâtiments	Matériel de transport	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur comptable brute						
Au 31 décembre 2018	0	0	0	0	0	0
Adoption IFRS 16	18	170	140	93	8	428
Transfert depuis les immobilisations corporelles (contrats de location-financement sous IAS 17)	0	6	0	44	-4	46
Additions	1	45	54	16	2	118
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	1	2	2	0	0	5
Autres	-2	-8	-6	0	1	-15
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	-5	-6	-1	0	-11
Au 31 décembre 2019	18	209	185	153	7	571
Additions	0	39	28	12	2	82
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-1	-12	-11	-8	0	-32
Autres	1	7	11	2	1	23
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	-10	-1	0	0	-12
Au 31 décembre 2020	17	221	200	159	10	631
Amortissements cumulés						
Au 31 décembre 2018	0	0	0	0	0	0
Transfert depuis les immobilisations corporelles (contrats de location-financement sous IAS 17)	0	-4	0	-8	0	-12
Amortissements	-1	-49	-50	-9	-3	-113
Dépréciations	0	0	0	0	0	0
Reprise de dépréciations	0	0	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	6	5	-11	0	0
Au 31 décembre 2019	-1	-47	-45	-28	-3	-124
Amortissements	-1	-43	-45	-22	-3	-114
Dépréciations	0	-1	0	0	0	-1
Reprise de dépréciations	0	0	0	0	0	0
Cessions et désaffectations	0	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	4	4	2	0	10
Autres	0	-3	-1	0	0	-4
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	0	7	1	0	0	8
Au 31 décembre 2020	-2	-78	-83	-58	-5	-227
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2018	0	0	0	0	0	0
Au 31 décembre 2019	16	162	139	125	4	447
Au 31 décembre 2020	14	143	117	100	4	405

Le Groupe loue principalement des bâtiments, incluant immeubles de bureaux et entrepôts. Ces contrats de location sont généralement des contrats à long terme et peuvent inclure des options d'extension.

Le Groupe loue également des équipements de transport, qui se composent essentiellement de wagons et conteneurs pour transporter les produits du Groupe.

Les installations industrielles louées concernent principalement des actifs relatifs à l'énergie.

Les contrats de location sont généralement négociés par les équipes locales et contiennent un large éventail de termes et conditions différentes. De nombreux contrats de location contiennent des options d'extension ou des options de résiliation anticipée destinées à offrir une flexibilité opérationnelle au Groupe. De telles options sont prises en compte lors de la définition de la durée du contrat de location et du passif locatif lorsqu'il y a une certitude raisonnable qu'elles seront exercées.

Si le Groupe exerçait ses options d'extension n'étant pas actuellement incluses dans le passif locatif, la valeur actuelle des paiements additionnels s'élèverait à 165 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les contrats de location signés mais pas encore commencés représentent 139 millions d'euros au 31 décembre 2020 (123 million d'euros pour 2019) et concernent principalement un actif de cogénération en Allemagne, un bâtiment à Lyon et une installation industrielle aux États-Unis.

Le décaissement total pour les contrats de location s'élève à 129 millions d'euros pour 2020, dont 108 millions d'euros ont trait au paiement de passifs locatifs et 21 millions d'euros à des charges d'intérêt. Vous trouverez de plus amples informations à propos du passif locatif (433 millions d'euros) dans la note F36 *Endettement net*. Vous trouverez de plus amples informations à propos des charges d'intérêt sur passifs locatifs dans la note F6 *Charges financières nettes*.

NOTE F24 ENTREPRISES COMMUNES

La liste des entreprises communes est disponible à la note F43 *Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation*.

- Les opérations/intérêts de Soda Ash & Derivatives dans Devnya (Bulgarie), détenue à 75 % par Solvay et regroupant les entités suivantes :
 - Solvay Sodi AD ;
 - Solvay Sisecam Holding AG.
- Les opérations/intérêts HPPO (oxyde de propylène à base de peroxyde d'hydrogène) à Zandvliet (Belgique) et Map Ta Phut (Thaïlande) et l'usine HPPO en Arabie Saoudite, tous détenus à 50 % par Solvay et regroupant les entités juridiques suivantes :
 - BASF Interlox H₂O₂ Production NV ;
 - MTP HP JV C.V. ;
 - MTP HP JV Management B.V. ;
 - MTP HP JV (Thaïlande) Ltd. ;
 - Saudi Hydrogen Peroxide Co.

NOTE F25 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

La liste des entreprises associées et des coentreprises est disponible à la note F43 *Liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation*.

Les entreprises associées et coentreprises qui ne sont pas classifiées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

En millions d'euros	2020			2019		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	16	479	495	17	538	555
Résultat des entreprises associées et coentreprises	2	56	58	2	93	95

Participations dans des entreprises associées

En millions d'euros	2020	2019
Valeur comptable au 1er janvier	17	15
Profit de l'année	2	2
Dividendes reçus	-2	-1
Ecart de conversion	-1	
Valeur comptable au 31 décembre	16	17

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière et du compte de résultat des entreprises associées si la méthode de la consolidation proportionnelle avait été appliquée.

En millions d'euros	2020	2019
Etat de la situation financière		
Actifs non courants	14	12
Actifs courants	13	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	2
Passifs non courants	1	1
Dettes financières non courantes	1	1
Passifs courants	9	8
Dettes financières courantes	2	2
Participations dans des entreprises associées	16	17
Compte de résultats		
Chiffre d'affaires	31	32
Amortissements	-1	-1
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	0	1
Profit de l'année des activités poursuivies	2	2
Profit de l'année	2	2
Résultat global	2	2
Dividendes reçus	1	1

Participations dans des coentreprises

En millions d'euros	2020	2019
Valeur comptable au 1er janvier	538	426
Acquisitions	0	11
Augmentation de capital	28	10
Profit de l'année	56	93
Dividendes reçus	-23	-25
Ecart de conversion	-100	24
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	-22	
Autres	2	-1
Valeur comptable au 31 décembre	479	538

En 2020, l'augmentation de capital a été liée à l'investissement dans la coentreprise Strata Solvay Advanced Materials.

Le transfert vers les actifs détenus en vue de la vente concerne l'investissement dans la coentreprise Solvay-CPC Barium Strontium.

En 2020 et 2019, les écarts de conversion étaient principalement liés à l'évolution du rouble russe, du réal brésilien et de la roupie indienne par rapport à l'euro.

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière et du compte de résultats des principales coentreprises comme si la méthode de la consolidation proportionnelle avait été appliquée.

2020	Rusvinyl OOO	Peroxidos do Brasil Ltda	Solvay Advanced Material JV	Shandong Huatai Interox Chemical Co. Ltd	Hindustan Gum & Chemicals Ltd	Aqua Pharma Group	EECO Holding and sub- sidiaries	Cogene- ration Rosignano
En millions d'euros								
Part d'intérêt	50%	69,40%	50%	50%	50%	50%	33,3%	25,4%
Segment opérationnel	Chemicals	Chemicals	Materials	Chemicals	Solutions	Chemicals	Corporate & Business Services	Corporate & Business Services
Etat de la situation financière								
Actifs non courants	264	56	28	5	6	18	11	8
Actifs courants	73	48		7	142	10	17	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49	21		5	130	4	3	1
Passifs non courants	84	7		-	4	2	12	5
Dettes financières non courantes	64	4		0	0	1	12	4
Passifs courants	56	21		3	8	3	11	1
Dettes financières courantes	39	2		0	0	0	10	1
Participations dans des coentreprises	196	76	28	9	137	23	6	4
Compte de résultats								
Chiffre d'affaires	168	77		17	17	20	0	0
Amortissements	-22	-4		-1	0	-3	-1	-1
Coût d'emprunts	-11	0		0	0	0	-1	0
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	1	1		0	11	0	1	0
Charges d'impôts	-4	-10		0	-2	-1	0	0
Profit de l'année des activités poursuivies	16	23		2	5	2	1	0
Profit de l'année	16	23		2	5	2	1	0
Autres éléments du résultat global	-58	-23		0	-15	1	0	
Résultat global	-41	0		1	-11	3	0	0
Dividendes reçus	6	9		2	1	0	0	0

Les autres éléments du résultat global comprennent principalement les écarts de conversion.

2019	Rusvinyl OOO	Peroxidos do Brasil Ltda	Solvay & CPC Barium Strontium	Shandong Huatai Interox Chemical Co. Ltd	Hindustan Gum & Chemicals Ltd	Aqua Pharma Group	EECO Holding and sub- sidiaries	Cogene- ration Rosignano
En millions d'euros								
Part d'intérêt	50%	69,40%	75%	50%	50%	50%	33,3%	25,4%
Segment opérationnel	Chemicals	Chemicals	Solutions	Chemicals	Solutions	Chemicals	Corporate & Business Services	Corporate & Business Services
Etat de la situation financière								
Actifs non courants	371	54	11	6	5	19	16	9
Actifs courants	66	56	46	7	155	11	23	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	23	9	5	133	6	2	0
Passifs non courants	135	4	14	-	3	3	16	5
Dettes financières non courantes	104	1	0	0	0	2	16	5
Passifs courants	59	25	19	4	8	5	18	1
Dettes financières courantes	39	5	7	0	0	0	17	1
Participations dans des coentreprises	243	82	24	9	149	21	5	3
Compte de résultats								
Chiffre d'affaires	202	82	73	18	28	0	3	0
Amortissements	-25	-5	-2	-1	-1	0	-2	-1
Coût d'emprunts	-15	0	0	0	0	0	-1	0
Intérêts sur prêts et produits de placements à court terme	1	1	0	0	12	0	1	0
Charges d'impôts	-13	-10	-3	-1	-2	0	0	0
Profit de l'année des activités poursuivies	51	23	8	2	8	0	1	0
Profit de l'année	51	23	8	2	8	0	1	0
Autres éléments du résultat global	25	-1	-1	0	-1	0	0	
Résultat global	77	21	7	2	7	0	0	0
Dividendes reçus	0	7	13	2	3	0	0	0

Les autres éléments du résultat global comprennent principalement les écarts de conversion.

NOTE F26 AUTRES INVESTISSEMENTS



Méthodes comptables

Conformément au concept de matérialité, certaines sociétés non significatives en termes de taille n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation. Elles sont évaluées au coût, qui est considéré comme une bonne approximation de leur juste valeur, et font l'objet de test de dépréciation sur base annuelle. Pour de plus amples informations, voir *Principes de consolidation*.

Aucun changement majeur n'est intervenu dans les autres investissements en 2020

NOTE F27 DÉPRÉCIATION

Méthodes comptables

Généralités

À chaque date de clôture, le Groupe revoit s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur (le cas échéant). S'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, le Groupe évalue la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle appartient cet actif. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs communs sont également affectés à des UGT prises individuellement ; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la cession et la valeur d'utilité. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle par application d'un taux d'actualisation avant impôt. Les flux de trésorerie futurs sont ajustés des risques non intégrés dans le taux d'actualisation.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou UGT) est estimée inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou UGT) est alors diminuée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (ou cette UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat. Les pertes de valeur affectées à un goodwill ne sont pas réversibles au cours d'une période ultérieure.

Actifs autres que les actifs non courants détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, des actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation, des UGT ou groupes d'UGT, y compris le goodwill, et des sociétés mises en équivalence correspond à la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Cette dernière correspond à la valeur actualisée de flux de trésorerie futurs devant être générés par chaque actif, UGT ou groupe d'UGT et sociétés mises en équivalence, et est calculée à partir des éléments suivants :

- un plan d'affaires approuvé par la direction, basé sur des hypothèses de croissance et de rentabilité, en prenant en compte les performances passées, les évolutions prévisibles du contexte économique et les développements attendus sur les marchés, y compris l'opportunité et les risques découlant des changements climatiques et des réglementations environnementales, comme la suppression progressive de produits. Pour de plus amples détails, veuillez consulter la section Gestion des risques. Ce plan d'affaires s'étend généralement sur cinq ans à moins que la direction n'estime que ses prévisions sur une période plus longue soient fiables ;
- la prise en compte d'une valeur terminale déterminée sur la base des flux de trésorerie obtenus par extrapolation des flux de trésorerie des dernières années du plan d'affaires susmentionné, affectés d'un taux de croissance à long terme jugé approprié pour l'activité et la localisation des actifs ;
- une actualisation des flux de trésorerie prévisionnels à un taux déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital.

Taux d'actualisation

Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) a été estimé en tenant compte d'une analyse comparative approfondie avec des pairs, sur la base de laquelle la direction a conclu ce qui suit :

- Un CMPC de 6,4 % a été utilisé pour les cinq premières années, calculé de manière cohérente avec les années précédentes sur la base des taux d'actualisation en vigueur ;
- Un CMPC de 7,2 % a été utilisé pour la valeur terminale, sur la base des observations historiques des dernières années. Cette amélioration augmente ce taux d'actualisation de 0,5 % par rapport au taux d'actualisation utilisé dans la valeur terminale en 2019 (6,7 %).

Taux de croissance à long terme

En 2020, suite aux tests de dépréciation effectués pour les activités Composite Materials et Technology Solutions, et considérant que le potentiel de croissance à long terme de ces activités reste très fort, les taux de croissance à long terme ont été fixés à 3 % et à 1,5 % respectivement pour ces deux UGT. Les taux de croissance à long terme des autres UGT n'ont pas été modifiés par rapport à 2019.

En 2019, un examen détaillé de l'ensemble du portefeuille d'activités a été mené, donnant lieu à la définition de la stratégie G.R.O.W et chaque UGT a été attribuée à l'un des trois segments d'activités agiles qui prendront effet à partir de 2020 : Materials, Chemicals et Solutions, aux opportunités de croissance différentes, correspondant aux taux de croissance à long terme du marché desservi et de la position concurrentielle du Groupe sur ces marchés. Le taux de croissance à long terme a été fixé à 2 % pour les UGT du Segment Materials, à 0 % pour le Segment Chemicals, à l'exception de Soda Ash et de Peroxides, pour lesquels un taux de 1 % a été fixé, et à 1 % pour le Segment Solutions (hors Pétrole & Gaz).

D'autres hypothèses clés sont spécifiques à chaque UGT (prix de l'énergie, volumes, marge, etc.).

Tests de dépréciation 2020

Un examen a été entrepris au cours du deuxième trimestre 2020 afin d'évaluer si les conséquences de la COVID-19 indiquent que certains actifs pourraient être dépréciés. L'examen a confirmé qu'il y avait une indication de dépréciation pour les UGT ayant la valeur excédentaire la plus faible au 31 décembre 2019 (voir la note F27 du rapport annuel 2019).

La méthodologie utilisée pour l'examen est décrite ci-dessous :

- Compte tenu des incertitudes liées au calendrier et à l'ampleur de toute reprise, la direction a préparé une série de scénarios différents pour les cinq prochaines années et a examiné le potentiel de croissance à long terme de chaque marché clé (par exemple, l'aéronautique civile ou militaire pour Composites, l'exploitation minière ou l'alumine pour Technology Solutions). Des probabilités ont été attribuées à chaque scénario et une moyenne pondérée des flux de trésorerie provisionnels actualisés a été calculée pour chaque UGT (« valeur d'utilité »).
- À l'exception des UGT qui ont été dépréciées au deuxième trimestre 2020, tous les autres groupes d'UGT pour le test du goodwill disposaient d'une valeur excédentaire suffisante à la fin de 2019 pour absorber l'impact de la COVID-19, ce qui a permis de conclure qu'il n'y avait pas d'indication de perte de valeur pour ces groupes d'UGT à la fin du deuxième trimestre 2020, malgré la COVID-19.

Un examen a été entrepris en 2020 afin d'évaluer si les questions liées au climat donnent lieu à des indications de dépréciations. L'examen a confirmé qu'il n'y avait pas d'indications de dépréciation pour les UGT en 2020. Pour de plus amples informations, veuillez-vous reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport de gestion.

Composite Materials (Materials)

Déclencheur de dépréciation au deuxième trimestre 2020

Un goodwill de 1,37 milliard d'euros a été attribué en 2015 à Composites suite à l'acquisition de Cytec. Le test de dépréciation effectué au quatrième trimestre 2019 a révélé une valeur excédentaire (différence entre la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie actualisés et la valeur comptable) d'environ 0,8 milliard d'euros, soit l'une des plus faibles en pourcentage de la valeur comptable.

L'évolution au cours du premier semestre 2020 a montré que les attentes qui prévalaient à la fin de 2019 ne peuvent plus être réalisées à court ou moyen terme en raison d'une réduction significative attendue des rythmes de construction d'avions civils et malgré la résilience et la croissance attendues des activités liées à la défense. Le potentiel de croissance à long terme de l'activité reste très fort.

Perte de valeur au deuxième trimestre 2020

Une perte de valeur de -0,8 milliard d'euros reflète une baisse importante de l'EBITDA prévue en 2020 par rapport aux niveaux records de 2019 et une reprise progressive par la suite.

Les prévisions de croissance de l'EBITDA à moyen terme d'environ 20 % à partir du point bas de 2020/2021 sont cohérentes avec :

- On s'attend à ce que les avions à fuselage étroit se rétablissent plus tôt que les avions à fuselage large, à mesure que le trafic passager se rétablit aux niveaux local et régional avant les voyages internationaux. Les prévisions intègrent également le fait que Boeing déclare reprendre la production du 737MAX en 2021, mais à des rythmes réduits.
- Des économies annuelles de 60 millions d'euros grâce à un plan de restructuration récemment annoncé, avec la fermeture de deux sites industriels et 570 suppressions d'emplois, soit l'équivalent de 0,6 milliard d'euros en valeur.

La croissance à long terme de 3 % reflète la réduction de la demande à court terme, mais l'attrait fondamental inchangé du secteur à long terme (contre 2 % dans le test de dépréciation de 2019 qui était basé sur un EBITDA plus élevé à la fin du plan quinquennal) :

- Une augmentation du taux d'actualisation de la valeur terminale de 6,7 % à 7,2 % a également contribué à une réduction de la valeur de -0,4 milliard d'euros par rapport à décembre 2019.
- La perte de valeur a été entièrement affectée au goodwill, à l'exception des immobilisations corporelles liées aux deux sites fermés. Le montant correspond à environ 25 % de la valeur comptable testée.

Technology Solutions (Solutions)

Déclencheur de dépréciation au deuxième trimestre 2020

Un goodwill de 0,95 milliard d'euros a été attribué en 2015 à la suite de l'acquisition de Cytec. Le test de dépréciation effectué au quatrième trimestre 2019 a révélé une valeur excédentaire d'environ 0,4 milliard d'euros, ce qui en fait l'une des UGT ayant la valeur excédentaire la plus faible en termes de pourcentage de la valeur comptable.

L'évolution de la situation au cours du premier semestre 2020 a montré que les attentes qui prévalaient à la fin de 2019 ne peuvent plus être réalisées à court terme en raison de la réduction prévue des ouvertures de nouvelles mines et de la diminution de la demande sur d'autres marchés, notamment ceux du pétrole et du gaz et de l'automobile, au cours des deux prochaines années. Le potentiel de croissance à long terme de l'activité reste fort.

Perte de valeur de Technology Solutions au deuxième trimestre 2020

Une perte de valeur de -0,3 milliard d'euros reflète les prévisions révisées après la COVID-19 :

- Une baisse significative de l'EBITDA en 2020 par rapport à 2019 est cohérente avec une forte baisse des applications non minières telles que le pétrole et le gaz, les biocides et les activités liées à l'automobile, aggravée par la réduction prévue des niveaux de production mondiale de cuivre et d'aluminium, qui se situe entre 10 et 20 %.
- Un taux de croissance de l'EBITDA à moyen terme d'environ 10 % en moyenne à partir du point bas de 2020/2021,
- Un taux de croissance à long terme de 1,5 % qui correspond au besoin prévu de technologies qui soutiennent l'extraction des métaux et des minéraux (contre 1 % dans le test de dépréciation de 2019 qui était basé sur un EBITDA plus élevé à la fin du plan quinquennal).
- Une augmentation du taux d'actualisation de la valeur terminale de 6,7 % à 7,2 % a également contribué à une réduction de la valeur de -0,2 milliard d'euros par rapport à décembre 2019.

La perte de valeur a été entièrement affectée au goodwill, à l'exception de -15 millions d'euros qui ont été affectés aux immobilisations corporelles, ce qui correspond à environ 16 % de la valeur comptable testée.

Pétrole et gaz (Solutions)

Déclencheur de dépréciation au deuxième trimestre 2020

Une perte de valeur de -825 millions d'euros a été enregistrée au troisième trimestre 2019.

La situation dans le secteur du pétrole et du gaz s'est considérablement aggravée depuis décembre 2019, et bien qu'un plan de redressement ait été mis en œuvre, celui-ci ne suffira pas à atténuer les effets de la détérioration actuelle et future de la dynamique du marché.

Perte de valeur Pétrole et gaz au deuxième trimestre 2020

Le marché du pétrole et du gaz s'est considérablement détérioré depuis mars 2020, et la valeur des produits chimiques destinés à la fracturation a encore diminué avec la réduction des volumes et des prix sur un marché qui continue à être standardisé. En conséquence, et malgré les plans de redressement importants qui ont déjà été mis en œuvre, les flux de trésorerie pour les cinq prochaines années sont inférieurs à ceux qui avaient été prévus, ce qui entraîne une perte de valeur supplémentaire de -155 millions d'euros. Sur ce montant, -61 millions d'euros ont été affectés aux immobilisations corporelles et -94 millions d'euros aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec la clientèle.

Autres petits groupes d'actifs (Solutions)

Plusieurs sites de production, principalement dans la GBU Special Chem (fluor gaz), avec des entrées de trésorerie indépendantes sont touchés par la crise de la COVID-19. L'impact a entraîné une perte de valeur de -169 millions d'euros, dont -24 millions d'euros sont liés au goodwill, -41 millions d'euros aux immobilisations incorporelles et - 104 millions d'euros aux immobilisations corporelles.

Mises à jour du quatrième trimestre 2020

Un test de dépréciation du goodwill a été effectué en fin d'année sur la base du budget 2021 et du plan à moyen terme 2022-2024, et n'a pas conduit à une dépréciation supplémentaire. La méthodologie utilisée pour l'examen est la même que celle utilisée au deuxième trimestre. Les principales hypothèses sont les suivantes :

- Les flux de trésorerie futurs attendus ont été calculés en tenant compte de la répartition des coûts partagés prévue au budget ;
- Le taux d'imposition appliqué (27 %) est supérieur au taux d'imposition sous-jacent 2020, qui bénéficie de résultats imposables très faibles et qui est conforme aux hypothèses du plan à moyen terme
- L'un des principaux changements de méthodologie est l'utilisation d'un coût moyen pondéré du capital à long terme en 2020 (au deuxième trimestre et en fin d'année) par rapport au court terme utilisé en 2019. Les nouvelles hypothèses du plan à moyen terme utilisées pour tester le goodwill n'ont pas d'impact négatif significatif sur les valeurs attendues de Composite Materials et de Technology Solutions au cours du mois de juin. Ces dernières sont les deux UGT qui présentent la valeur excédentaire actuelle la plus faible par rapport à leur valeur comptable, soit respectivement 8 % et 6 %, tandis que les autres groupes d'UGT disposent d'une valeur excédentaire suffisante.

Les tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2020 au niveau des UGT n'ont pas conduit à une dépréciation d'actifs supplémentaire, les montants recouvrables des (groupes d') UGT étant plus élevés que leur valeur comptable.

Sensibilités

Après la dépréciation, Composite Materials a acquis une valeur excédentaire limitée à la fin du quatrième trimestre 2020 et est sensible aux changements d'hypothèses relatives au taux d'actualisation et au taux de croissance à long terme.

En milliards d'euros	2020		2019	
	Hypothèses : Taux d'actualisation = 7,2% Taux de croissance à long terme = 3%		Hypothèses : Taux d'actualisation = 6,7% Taux de croissance à long terme = 2%	
	Impact sur la valeur recouvrable	Valeur excédentaire restante révisée	Impact sur la valeur recouvrable	Valeur excédentaire restante révisée
Sensibilité à une diminution du taux d'actualisation de 0,5%	0,3	0,5	0,5	1,3
Sensibilité à une augmentation du taux d'actualisation de 0,5%	-0,3	-0,1	-0,4	0,4
Sensibilité à une diminution du taux de croissance à long terme de 1%	-0,4	-0,2	-0,7	0,1
Sensibilité à une augmentation du taux de croissance à long terme de 1%	0,6	0,8	1,0	1,8

Le tableau ci-dessous illustre l'analyse du seuil de rentabilité pour la valeur excédentaire de Composite Materials :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à long terme	
	Taux de base	Taux de break-even	Taux de base	Taux de break-even
2020	7,2%	7,5%	3,0%	2,6%
2019	6,7%	7,8%	2,0%	0,8%

Après la dépréciation, Technology Solutions a acquis une valeur excédentaire limitée à la fin du quatrième trimestre 2020 et est sensible aux changements d'hypothèses relatives au taux d'actualisation et au taux de croissance à long terme.

	2020		2019	
	Hypothèses : Taux d'actualisation = 7,2% Taux de croissance à long terme = 1,5%		Hypothèses : Taux d'actualisation = 6,7% Taux de croissance à long terme = 1%	
En milliards d'euros	Impact sur la valeur recouvrable	Valeur excédentaire restante révisée	Impact sur la valeur recouvrable	Valeur excédentaire restante révisée
Sensibilité à une diminution du taux d'actualisation de 0,5%	0,2	0,2	0,2	0,6
Sensibilité à une augmentation du taux d'actualisation de 0,5%	-0,1	0,0	-0,2	0,2
Sensibilité à une diminution du taux de croissance à long terme de 1%	-0,2	-0,1	-0,3	0,1
Sensibilité à une augmentation du taux de croissance à long terme de 1%	0,3	0,3	0,5	0,8

Le tableau ci-dessous illustre l'analyse du seuil de rentabilité pour la valeur excédentaire de Technology Solutions :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à long terme	
	Taux de base	Taux de break-even	Taux de base	Taux de break-even
2020	7,2%	7,5%	1,5%	1,1%
2019	6,7%	7,8%	1,0%	-0,2%

Tests de dépréciation 2019

Impact de l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location*

L'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* a eu un impact limité sur les actifs auxquels s'applique IAS 36 *Dépréciation d'actifs*. Au 1er janvier 2019, ces actifs sont passés de 15,2 milliards d'euros à 15,6 milliards d'euros, soit une progression de 3 % en ajoutant les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation. Compte tenu des impacts limités de l'adoption d'IFRS 16, ses conséquences pour les tests de dépréciation étaient insignifiantes.

Business Pétrole & Gaz de Novecare

Une grande partie des activités dans le pétrole et le gaz de Novecare est liée au marché du pétrole et gaz non conventionnel nord-américain, et plus particulièrement dans l'étape de fracturation hydraulique. Novecare dessert également d'autres zones (offshore...) et étapes (cimentation, production, séparation...) mais qui ne représentent qu'une petite partie du volume total.

Dans un contexte difficile et incertain sur le marché global du pétrole et du gaz, celui des produits chimiques destinés à la fracturation s'est avéré très volatil. Au cours des deux dernières années, la taille du marché a été considérablement réduite mettant par là-même les volumes et les prix sous pression à mesure que les changements dans l'environnement concurrentiel conduisent à la standardisation du marché. Le positionnement de Solvay dans le pétrole et le gaz (qui comprend les activités issues de Chemlogics et Rhodia) a été touché par deux autres développements qui se sont accélérés et qui ont eu une incidence particulière en 2019 :

- Déclin marqué des formulations naturelles à base de guar, plus durables et efficaces, mais plus coûteuses. Les clients ont continué à opter pour des réducteurs de friction moins coûteux plutôt que les solutions de Solvay. Nos dernières innovations n'ont pas réussi à inverser la tendance.
- Accroissement de la pression sur les prix et perte de part de marché, des concurrents étant entrés sur le marché des services dit « du dernier kilomètre », qui était auparavant une source de différenciation, ainsi que sous la pression plus générale exercée sur l'ensemble de la chaîne de valeur induite par la baisse des prix du pétrole et du gaz.

Suite à ces développements, la rentabilité de l'activité dans le pétrole et le gaz s'est considérablement détériorée en 2019. Des actions ont été mises en œuvre, parmi lesquelles le changement de management, l'adaptation des structures de coût et le développement de plans visant à retrouver un niveau de rentabilité qui reflète le nouveau paysage concurrentiel.

Par ailleurs, la revue stratégique en cours a révélé que les anciennes activités de Chemlogics étaient relativement plus résilientes que celles dans le guar issues de l'ancien Rhodia.

Par conséquent, les synergies entre l'activité dans le pétrole et le gaz et les autres activités de Novecare sont désormais peu significatives et les futures opportunités dans le pétrole et le gaz paraissent modestes pour être intégrées dans Novecare, comme c'était le cas précédemment. Conformément à IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, cette conclusion impose que les activités liées au pétrole et au gaz soient isolées dans une Unité génératrice de trésorerie et qu'un test de dépréciation soit effectué au niveau des activités dans le pétrole et le gaz et non à l'échelle de Novecare.

Compte tenu de la valeur des actifs liés au pétrole et au gaz dans le bilan et de la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus suite au plan de redressement, une perte de valeur de 825 millions d'euros avant impôts (658 millions d'euros après impôts) a été comptabilisée. L'ampleur de cette perte de valeur est exacerbée par l'évolution des taux de change depuis l'acquisition de Chemlogics en 2013 et par l'anticipation d'une faiblesse persistante des prix du pétrole. La demande pour des solutions premium devrait s'en trouver impactée, conduisant ainsi à une valeur recouvrable de l'actif (Unité génératrice de trésorerie) inférieure. La valeur recouvrable de l'actif est sa valeur d'utilité avec un CMPC de 6,7 %.

La perte de valeur de 825 millions d'euros a été reconnue par classe d'actifs dans le segment Advanced Formulations comme suit : 758 millions d'euros pour le goodwill, 53 millions d'euros pour les immobilisations incorporelles, 9 millions d'euros pour les immobilisations corporelles et 5 millions d'euros pour les stocks.

NOTE F28 STOCKS

Méthodes comptables

Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition, de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état dans lequel ils se trouvent. La valeur des stocks est déterminée suivant la méthode du « Prix moyen pondéré » ou du « Premier entré - Premier sorti » (FIFO). Les stocks de nature et utilisation similaires sont évalués selon la même méthode.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût d'acquisition (matières premières et marchandises) ou de leur coût de production (encours de fabrication et produits finis) et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Droits d'émissions de CO₂

Dans le cadre du dispositif instauré par l'Union européenne pour inciter les industriels à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, le Groupe s'est vu octroyer gratuitement des droits d'émission de dioxyde de carbone (CO₂). Le Groupe s'est également engagé dans des projets entrant dans le champ du « mécanisme pour un développement propre » (MDP) prévu dans le protocole de Kyoto. Dans le cadre de ces projets, le Groupe a déployé des installations visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des sites concernés, en contrepartie de crédits d'émissions certifiés (Certified Emission Reductions, CER).

En l'absence de toute norme IFRS concernant le traitement comptable des droits d'émission de CO₂, le Groupe applique le modèle de production/commercial selon lequel les droits d'émissions de CO₂ sont comptabilisés en stocks s'ils sont consommés dans le processus de production dans les 12 prochains mois, ou en dérivés s'ils sont détenus à des fins de transaction. Energy Services est impliqué dans la négociation, l'arbitrage et la couverture en instruments CO₂. Le résultat net de ces activités est comptabilisé en « autres gains et pertes d'exploitation » (a) pour la composante industrielle, lorsque Energy Services vend l'excédent des droits d'émission de CO₂ générés par Solvay, ou lorsqu'un déficit de groupe est constaté, ainsi que (b) pour la composante transaction, lorsque Energy Services agit comme trader/broker de ces droits d'émission de CO₂. Dans certains cas, Energy Services reporte les crédits de CO₂, à l'exception de l'utilisation propre continue, pour faire correspondre l'octroi des crédits et la consommation dans le processus de production.

Dans le cadre de sa gestion centralisée du portefeuille des droits d'émissions CO₂, les états financiers du Groupe reflètent la position nette au niveau du Groupe pour les droits d'émissions substituables entre filiales. Si cette position est négative, une provision est comptabilisée, mesurée sur base du prix de marché des droits d'émission de CO₂ à la date de présentation de l'information financière.

Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Les certificats d'économie d'énergie sont présentés comme des articles d'inventaire. Ils sont mesurés à un coût moyen pondéré. Vu que leur coût n'est pas identifiable séparément, et qu'il s'agit de sous-produits, ils sont mesurés à leur valeur nette de réalisation lors de leur comptabilisation initiale.

En millions d'euros	2020	2019
Produits finis	834	973
Matières premières et fournitures	468	672
Encours de fabrication	21	22
Total	1 323	1 667
Réductions de valeur	-82	-80
Total net	1 241	1 587

Les années précédentes, le Groupe a acheté à terme des certificats EUA (usage propre) pour couvrir les déficits après 2021. Ils sont arrivés à échéance en décembre 2020 et les quotas acquis ont été déclarés pour 79 millions d'euros sous la rubrique Autres actifs non courants.

NOTE F29 AUTRES CRÉANCES (COURANTES)

En millions d'euros	2020	2019
TVA et autres taxes	196	271
Avances fournisseurs	69	66
Instruments financiers - opérationnel	131	167
Primes d'assurances	28	30
Créances financières	36	24
Autres	58	69
Autres créances courantes	519	628

Les Instruments financiers – opérationnel comprennent les instruments dérivés détenus à des fins de transaction et pour la couverture de flux de trésorerie (voir note F35.A. *Aperçu des instruments financiers*).

NOTE F30 ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE



Méthodes comptables

Un groupe destiné à être cédé est un groupe d'actifs destinés à être cédés par vente ou autrement, ensembles au cours d'une transaction unique, et les passifs qui sont directement associés aux actifs qui seront transférés par cette transaction. Le groupe comprend le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises, si le groupe est une unité génératrice de trésorerie à laquelle le goodwill a été alloué, ou s'il s'agit d'une opération au sein de cette UGT.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Pour que la vente soit hautement probable, la direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé), et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. De plus, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix qui est raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle. Par ailleurs, la vente devrait répondre, dans l'année suivant sa classification, aux critères de comptabilisation au titre de vente réalisée, et les mesures nécessaires pour mener à bien le plan doivent indiquer qu'il est improbable que des changements notables soient apportés au plan ou que celui-ci sera retiré.

Quand le Groupe est engagé à l'égard d'un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, il doit classer tous les actifs et passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente lorsque les critères établis ci-dessus sont remplis, que le Groupe conserve ou non une participation ne donnant pas le contrôle dans son ancienne filiale après la vente.

Les actifs non courants (et les groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable antérieure et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisé comme une perte de valeur. L'amortissement de tels actifs cesse dès leur classification comme détenus en vue de la vente. Les états consolidés de la situation financière relatifs aux exercices antérieurs ne sont pas retraités pour refléter la nouvelle classification d'un actif non courant (ou d'un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente.

	2020						2019
En millions d'euros	Technical-grade barium and strontium Solutions	Sodium per-carbonate Solutions	Fluorine fine chemicals Solutions	Commodity amphoteric Solutions	Process materials Materials	Sodium chlorate Chemicals	Polyamides Chemicals
Segment Opérationnel							
Immobilisations corporelles	7	5	27	37	0	7	817
Goodwill	0	0	0	0	0	0	173
Immobilisations incorporelles	0	0	0	1	0	0	69
Actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation	0	0	-1	1	4	0	
Participations	22	0	0	0	0	0	1
Actifs d'impôt différé	5	1	3	2	3	1	34
Stocks	2	5	5	13	13	1	236
Créances commerciales	1	17	5	15	14	0	186
Autres actifs	4	0	1	0	3	7	69
Actifs détenus en vue de la vente	41	28	39	69	36	16	1 586
Provisions	28	8	1	4	3	8	81
Passifs d'impôt différé	1	0	3	1	5	1	110
Autres passifs non courants	0	0	0	0	3	0	2
Dettes commerciales	1	1	1	12	7	2	149
Dettes fiscales	0	4	0	0	0	0	14
Autres passifs	1	0	5	2	6	1	81
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	31	13	10	19	24	12	437
Valeur nette comptable du groupe destiné à être cédé	10	15	29	50	12	4	1 149
<i>Inclus dans les autres éléments du résultat global</i>							
Ecart de conversion	-15	0	1	0	-4	-24	19
Régimes à prestations définies	-11	-3	0	-1	0	4	-5
Autres éléments du résultat global	-26	-3	1	-1	-4	-19	14

Le 31 janvier 2020, Solvay a formellement finalisé la cession de ses activités Polyamides à BASF et Domo Chemicals. Depuis la classification de Polyamides en actifs détenus en vue de la vente en 2017, aucun amortissement n'a été comptabilisé.

NOTE F31 CAPITAUX PROPRES

Méthodes comptables

Capital social

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres.

Les coûts supplémentaires directement imputables à l'émission de nouvelles actions ordinaires sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, en déduction, net d'impôts, du produit de l'émission de capitaux propres.

Réserves

Les réserves comprennent :

- les actions propres ;
- les obligations hybrides perpétuelles qui sont classées en capitaux propres, étant donné l'absence d'obligation contractuelle inévitable de rembourser le principal et les intérêts des obligations hybrides perpétuelles (pas d'échéance, intérêts payables annuellement mais susceptibles d'être reportés indéfiniment à la discrétion de l'émetteur) ;
- les résultats non distribués ;
- les écarts de conversion provenant du processus de consolidation relatifs à la conversion des états financiers d'établissements étrangers établis dans une monnaie fonctionnelle autre que l'euro ;
- les impacts de la réévaluation à juste valeur des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- les impacts de la réévaluation à juste valeur des instruments financiers documentés comme instruments de couverture dans des couvertures de flux de trésorerie ;
- les gains et pertes actuariels liés aux régimes à prestations définies.

Participations ne donnant pas le contrôle

Celles-ci représentent la part des participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et le résultat global des filiales du Groupe, et correspondent aux participations dans les filiales qui ne sont pas détenues par la Société ou ses filiales.

Obligations hybrides perpétuelles

Pour renforcer la structure de son capital, Solvay a émis des obligations supersubordonnées perpétuelles sans date (« obligations hybrides perpétuelles ») pour un montant de 1,8 milliard d'euros, comme le montre le tableau suivant :

En millions d'euros	Date d'émission	Valeur nominale	%	Coupon annuel	Première date d'appel
Obligations hybrides NC10	12 novembre 2013	500	5,425%	27	12 novembre 2023
Obligations hybrides NC8,5	2 décembre 2015	500	5,869%	29	3 juin 2024
Obligations hybrides NC5,25*	4 décembre 2018	300	4,250%	13	4 mars 2024
Obligations hybrides NC5,5*	2 septembre 2020	500	2,500%	13	2 mars 2026

En septembre 2020, Solvay a émis une nouvelle obligation hybride perpétuelle pour un montant total de 500 millions d'euros (NC5,5 à 2,5 %). Le premier coupon sera payé en mars 2021 (6,2 millions d'euros, puis il sera payé annuellement, 12,5 millions d'euros, jusqu'à la première date d'appel en 2026).

Cette nouvelle émission visait à refinancer par anticipation l'obligation hybride perpétuelle existante (NC5,5 à 5,118 %) avec un premier appel de fonds en juin 2021. La transaction s'est déroulée comme suit :

- l'achat initial de 91,58 % des 500 millions d'euros (457 millions d'euros nets des frais d'émission) par une offre publique d'achat en espèces à 103,75 % ; et
- le remboursement des 8,42 % restants des 500 millions d'euros (les 43 millions d'euros restants, nets des frais d'émission) conformément au droit de Solvay dans le cadre des conditions générales de cette obligation hybride.

Outre le remboursement de 500 millions d'euros du montant en capital, la transaction a généré une sortie de trésorerie de 23,6 millions d'euros (y compris la prime pour l'appel d'offres et le coupon couru sur les 500 millions d'euros jusqu'aux dates de rachat correspondantes).

Toutes les obligations hybrides perpétuelles sont classées en capitaux propres, étant donné l'absence d'obligation contractuelle inévitable de rembourser le principal et les intérêts, en particulier :

- Aucune échéance, bien que l'émetteur dispose d'une option de rachat à chaque date de révision pour racheter l'instrument ;
- Les paiements des intérêts peuvent être indéfiniment différés à la discrétion de l'émetteur.

Les coupons liés aux obligations hybrides perpétuelles sont comptabilisés comme des opérations de capitaux propres et sont déduits des capitaux propres à leur déclaration (voir état consolidé des variations des capitaux propres). Ils s'élèvent à 119 millions d'euros en 2020 (y compris les 23,6 millions d'euros susmentionnés) contre 115 millions d'euros en 2019.

Si Solvay avait choisi de ne pas payer d'intérêts aux détenteurs des obligations hybrides perpétuelles, tout paiement de dividende aux détenteurs d'actions ordinaires ou remboursement d'actions ordinaires aurait fait naître une obligation contractuelle de payer des intérêts précédemment non payés aux détenteurs des obligations hybrides perpétuelles.

Les impacts fiscaux liés aux obligations hybrides perpétuelles sont comptabilisés directement en résultat.

Nombre d'actions (en milliers)

	2020	2019
Actions émises et entièrement payées au 1er janvier	105 876	105 876
Actions émises et entièrement payées au 31 décembre	105 876	105 876
Actions propres détenues au 31 décembre	2 718	2 466

NOTE F32

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les montants figurant ci-dessous sont intégralement consolidés et ne reflètent pas les impacts de l'élimination des transactions intragroupe.

Fin 2020, les trois filiales suivantes possédaient des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 83 millions d'euros (sur un total de 106 millions d'euros).

En millions d'euros	Zhejiang Lansol	Solvay Special Chem Japan	Solvay Soda Ash
Part d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	45%	33%	20%
Etat de la situation financière			
Actifs non courants	25	18	267
Actifs courants	33	20	26
Passifs non courants	2	1	16
Passifs courants	11	3	21
Compte de résultats			
Chiffre d'affaires	63	53	296
Profit de l'année	3	4	116
Autres éléments du résultat global	0	-1	18
Résultat global	2	3	134
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	0	1	25
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le profit de l'année	1	1	23
Participations ne donnant pas le contrôle (cumul)	20	11	52

Fin 2019, les trois filiales suivantes possédaient des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 89 millions d'euros (sur un total de 111 millions d'euros).

En millions d'euros	Zhejiang Lansol	Solvay Special Chem Japan	Solvay Soda Ash
Part d'intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	45%	33%	20%
Etat de la situation financière			
Actifs non courants	27	19	300
Actifs courants	32	22	27
Passifs non courants	1	1	18
Passifs courants	15	4	24
Compte de résultats			
Chiffre d'affaires	63	65	346
Profit de l'année	5	3	148
Autres éléments du résultat global	0	1	-13
Résultat global	5	4	135
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	0	1	31
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le profit de l'année	2	1	30
Participations ne donnant pas le contrôle (cumul)	19	12	58

NOTE F33 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS



Méthodes comptables

Solvay a mis en place des programmes de rémunération, notamment des programmes de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres, et d'autres réglés en trésorerie.

Dans ses plans réglés en instruments de capitaux propres, le Groupe reçoit des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres (à savoir par émission d'options sur actions). La juste valeur des services rendus par ses collaborateurs en contrepartie des instruments de capitaux propres qui leur sont octroyés représente une charge. Cette charge est comptabilisée sur une base linéaire dans le compte de résultats consolidé tout au long de la période d'acquisition des droits relatifs à ces instruments de capitaux propres, l'ajustement y afférent étant comptabilisé en capitaux propres. La juste valeur des services rendus par les collaborateurs est évaluée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date d'attribution. Aucune réévaluation n'est effectuée ultérieurement. À chaque date de clôture, le Groupe procède à une réévaluation du nombre d'options sur actions susceptibles d'être acquises. L'impact de la révision de cette estimation est comptabilisé en résultat en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Dans ses plans réglés en trésorerie, le Groupe achète des services en s'engageant à transférer aux collaborateurs qui rendent ces services des montants qui reposent sur le prix (ou la valeur) des instruments de capitaux propres (y compris les actions ou options sur actions) du Groupe (à savoir par émission d'unités d'actions de performance). La juste valeur des services rendus par les collaborateurs en contrepartie de l'octroi des paiements fondés sur des actions représente une charge. Cette charge est comptabilisée sur une base linéaire dans le compte de résultats consolidé tout au long de la période d'acquisition des droits relatifs à ces paiements fondés sur des actions, l'ajustement y afférent étant comptabilisé au passif. À chaque date de clôture, le Groupe procède à une réévaluation des options susceptibles d'être acquises, l'impact des estimations révisées étant comptabilisé en résultat. Le Groupe évalue les services acquis et le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, le Groupe en réévalue la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.

Plan de stock-options

Comme chaque année depuis 1999, le Conseil d'administration a renouvelé en 2020 le plan d'options sur actions proposé aux dirigeants (43 bénéficiaires) dans le but de les associer davantage au développement à long terme du Groupe. Le paiement de ce plan est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres. La plupart des managers concernés ont souscrit aux options qui leur ont été offertes en 2020 à un prix d'exercice de 95,80 euros, représentant la moyenne du cours de l'action sur les 30 jours qui précédaient l'offre.

Fin décembre 2020, le Groupe détenait 2 718 122 actions propres, inscrites en déduction des capitaux propres consolidés.

Options sur actions	2020	2019	2018 - 2	2018 - 1	2017	2016
Nombre d'options sur actions attribuées et encore en circulation au 31 décembre 2019		438 107	72 078	400 704	316 935	759 023
Options sur actions attribuées	405 670					
Pertes de droits et options expirées						
Options sur actions exercées						-62 879
Nombre d'options sur actions au 31 décembre 2020	405 670	438 107	72 078	400 704	316 935	696 144
Options sur actions exerçables au 31 décembre 2020						696 144
Prix d'exercice (en euros)	95,80	97,05	108,38	113,11	111,27	75,98
Juste valeur des options à la date d'évaluation (en euros)	15,23	17,77	20,81	19,10	23,57	17,07

	2015	2014	2013	2012	2007
Nombre d'options sur actions attribuées et encore en circulation au 31 décembre 2019	346 617	351 482	367 171	206 144	52 488
Options sur actions attribuées					
Pertes de droits et options expirées				-145 456	-4 000
Options sur actions exercées				-60 688	-48 488
Nombre d'options sur actions au 31 décembre 2020	346 617	351 482	367 171	0	0
Options sur actions exerçables au 31 décembre 2020	346 617	351 482	367 171	0	0
Prix d'exercice (en euros)	114,51	101,14	104,33	83,37	90,97
Juste valeur des options à la date d'évaluation (en euros)	24,52	22,79	20,04	21,17	17,56

	2020		2019	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Au 1er janvier	3 310 749	102,60	3 223 101	101,32
Attribuées durant l'année	405 670	95,80	438 107	97,05
Pertes de droits et options expirées pendant l'année	-149 456	83,57	-21 139	96,25
Exercées pendant l'année	-172 055	82,81	-329 320	83,05
Au 31 décembre	3 394 908	103,63	3 310 749	102,60
Exerçables au 31 décembre	1 761 414		1 323 902	

En 2020, les options sur actions ont conduit à une charge de 7 millions d'euros, calculée par des tiers conformément au modèle Black-Scholes et comptabilisée dans le compte de résultats consolidé dans la ligne « Frais administratifs ».

La valeur du plan de stock-option 2020 repose sur :

- le cours du sous-jacent (action Solvay) : 90,20 euros au 26 février 2020 ;
- la durée résiduelle jusqu'à l'échéance de l'option : exerçable du 1er janvier 2024 au 25 février 2028, en tenant compte du fait que certaines seront exercées avant échéance ;
- le prix d'exercice de l'option : 95,80 € ;
- le rendement sans risque : -0,24 % (en moyenne) ;
- la volatilité du rendement du sous-jacent, estimé en fonction du prix de l'option : 20,32 % ;
- un rendement en dividendes de 3,86 %.

Moyenne pondérée de l'échéance contractuelle résiduelle :

En années	2020	2019
Plan d'options sur actions 2007	0,0	1,0
Plan d'options sur actions 2012	0,0	0,1
Plan d'options sur actions 2013	0,2	1,2
Plan d'options sur actions 2014	1,2	2,2
Plan d'options sur actions 2015	2,2	3,2
Plan d'options sur actions 2016	3,2	4,2
Plan d'options sur actions 2017	4,2	5,2
Plan d'options sur actions 2018 - 1	5,2	6,2
Plan d'options sur actions 2018 - 2	5,6	6,6
Plan d'options sur actions 2019	6,2	7,2
Plan d'options sur actions 2020	7,2	-

Programme d'unités d'actions de performance

Depuis 2013, le Conseil d'administration a renouvelé un plan annuel d'attribution d'unités d'actions de performance (Performance Share Units – PSU). Ce plan est proposé aux dirigeants du Groupe dans l'objectif de les impliquer plus étroitement dans le développement du Groupe, en l'intégrant à la politique de rémunération variable à long terme. En 2020, tous les dirigeants concernés ont accepté les PSU qui leur étaient proposés au prix d'attribution de 95,80 euros. Le plan est un plan dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, grâce auquel les bénéficiaires obtiendront des prestations en espèces, sur la base du cours de l'action Solvay ainsi que des conditions de performance et des dividendes à recevoir.

Chaque plan a une période d'acquisition de trois ans, à l'issue de laquelle un règlement en trésorerie aura lieu, si les conditions d'acquisition sont remplies.

Performance share units	Plan 2020	Plan 2019
Nombre de PSUs	236 802	227 326
Date d'attribution	25 février 2020	26 février 2019
Date d'acquisition	1 janvier 2023	1 janvier 2022
Période d'acquisition des droits	31 mars 2020 au 31 décembre 2022	31 mars 2019 au 31 décembre 2021
Conditions de performance	40% des PSUs initialement attribués sont sujets à l'accomplissement de l'objectif de croissance sur l'année de l'EBITDA pour les 3 années (2020,2021,2022) et qui se termine le 31 décembre 2022	40% des PSUs initialement attribuées dépendent du % de croissance annuelle de l'EBITDA sous-jacent sur une période de 3 ans (2019, 2020, 2021)
	40 % des PSU initialement attribués sont sujets au maintien et/ou à l'amélioration du % de ROCE de l'entreprise pour chacune des 3 années de performance (2020, 2021, 2022)	40% des PSUs initialement attribuées dépendent du % de variation annuelle du CFROI sur une période de 3 ans (2019, 2020, 2021)
	20% des PSUs initialement attribués sont sujets à la réduction des émissions de gaz à effets de serre durant les 3 mêmes années (2020,2021,2022)	20% des PSUs initialement attribuées dépendent de l'objectif de réduction de la GHG Intensity au terme de l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2021
	L'accomplissement du plan est mesuré pour chaque année séparément. Le score obtenu pour chaque année individuelle est acquis définitivement quel que soit le résultat des autres années.	
Validation des conditions de performance	Par le Conseil d'Administration	Par le Conseil d'Administration

En 2020, l'impact sur le compte de résultats consolidé en matière de PSU (net de couverture) s'élève à un résultat net de 8 millions d'euros, contre un coût de 17 millions d'euros en 2019. La valeur comptable du passif PSU à fin 2020 s'élève à 17 millions d'euros, contre 40 millions à fin 2019.

NOTE F34 PROVISIONS

En millions d'euros	Avantages du personnel	Restructurations	Environnement	Litiges	Autres	Total
Au 31 décembre 2019	2 694	99	703	80	135	3 710
Dotations	81	136	33	17	22	289
Reprises de montants non utilisés	-23	-18	-18	-7	-38	-104
Utilisations	-125	-92	-68	-27	-19	-331
Utilisation des provisions pour contributions volontaires supplémentaires (plans de pension)	-552					-552
Effet de la désactualisation (1)	39	0	30	1	0	69
Réévaluations (2)	191	0	0	0	0	191
Ecart de conversion	-57	-2	-41	-9	-2	-110
Acquisitions et variations de périmètre	0	0	0	0	0	0
Cessions	0	0	-6	0	0	-6
Transferts aux passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	-32	-2	-18	0	0	-52
Autres	-6	0	0	5	-15	-15
Au 31 décembre 2020	2 209	120	615	61	84	3 088
Dont provisions courantes	0	62	69	11	47	190

(1) L'augmentation des avantages du personnel par l'actualisation comprend le fléchissement du taux d'actualisation sur le passif brut (112 millions d'euros) partiellement compensé par le rendement des actifs jusqu'au taux d'actualisation pour -73 millions d'euros.

(2) Les réévaluations comprennent la modification des hypothèses relatives à la dette brute (386 millions d'euros) partiellement compensée par le rendement des actifs (-195 millions d'euros), ce qui exclut l'impact des réévaluations sur l'excédent des actifs du régime (15 millions d'euros).

Les provisions ont diminué de -623 millions d'euros en 2020, dont -485 millions d'euros pour les avantages du personnel et -88 millions d'euros pour l'environnement.

Les nouvelles provisions pour restructuration ont dépassé les paiements de 26 millions d'euros.

Pour les avantages du personnel, la diminution de -485 millions d'euros est expliquée ci-dessous :

- des paiements (utilisation) pour -677 millions d'euros, dont des contributions volontaires de -552 millions d'euros à des fonds de pension pour le désendettement et la réduction des risques ;
- de nouveaux passifs nets (dotations et reprises) pour 58 millions d'euros ;
- augmentation du passif due aux réévaluations résultant de la modification des hypothèses relatives au passif brut pour 386 millions d'euros (principalement un changement du taux d'actualisation) ;
- le rendement des actifs du régime réduisant le passif de -268 millions d'euros, dont -73 millions d'euros en déduction de l'« augmentation par actualisation » et -195 millions d'euros en déduction des « réévaluations » pour le rendement des actifs dépassant le taux d'actualisation ;
- augmentation par actualisation de 112 millions d'euros pour le fléchissement du taux d'actualisation sur le passif brut ;
- d'autres diminutions de la dette nette pour -95 millions d'euros, principalement pour le taux de change et le transfert aux passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente.

Pour l'environnement, les paiements (utilisation) pour -68 millions d'euros, la dépréciation de l'USD et du réal brésilien (- 41 millions d'euros), le transfert aux passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente (-18 millions d'euros) dépassent largement les nouveaux passifs nets (15 millions d'euros) et le fléchissement du taux d'actualisation (30 millions d'euros).

La direction estime l'utilisation (décaissements) des provisions (autres que les avantages du personnel) comme suit :

En millions d'euros	Endéans 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Au-delà de 10 ans	Total
Total provisions environnementales	269	96	249	614
Total provisions pour litiges	57	5		61
Total provisions pour restructuration et autres provisions	186	10	7	203
Au 31 décembre 2020	512	111	256	878

F34.A. Provisions liées aux avantages du personnel

Méthodes comptables

Généralités

Le Groupe offre à ses membres du personnel différents avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme et des indemnités de cessation d'emploi. Ces avantages résultent des législations applicables dans certains pays, d'accords contractuels conclus par le Groupe avec ses membres du personnel ou d'obligations implicites.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont classés en régimes à cotisations définies ou en régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies impliquent le versement de cotisations fixes à une entité distincte, libérant ainsi l'employeur de toute obligation ultérieure. Cette entité distincte est seule responsable du versement aux membres du personnel des sommes qui leur sont dues. La charge est comptabilisée lorsqu'un membre du personnel a rendu des services au Groupe durant la période.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent tous les régimes autres que les régimes à cotisations définies et incluent :

- les avantages postérieurs à l'emploi : régimes de retraite, autres obligations postérieures à l'emploi, et avantages complémentaires comme les régimes médicaux postérieurs à l'emploi ;
- les autres avantages du personnel à long terme : les avantages octroyés aux membres du personnel en fonction de leur ancienneté dans le Groupe ;
- les avantages sociaux liés au départ comme les régimes de retraite anticipée.

En considérant les projections de salaires de fin de carrière sur une base individuelle, les avantages postérieurs à l'emploi sont évalués en appliquant une méthode (méthode des unités de crédit projetées) qui se base sur des hypothèses en termes de taux d'actualisation, d'espérance de vie, de rotation du personnel, de salaires, de revalorisation des rentes et de l'inflation des coûts médicaux. Les hypothèses propres à chaque régime tiennent compte des contextes économiques et démographiques locaux.

Les taux d'actualisation sont les taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de haute qualité libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront versés, et qui présentent des maturités proches de la durée de l'engagement de retraite correspondant.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime qui les couvrent. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est comptabilisée au passif. Dans le cas contraire, un actif net limité au montant le plus faible entre l'excédent du régime à prestations définies et la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime est comptabilisé.

Le coût des prestations définies se compose du coût des services et des charges d'intérêts nets (basés sur le taux d'actualisation) sur le passif net ou l'actif net, comptabilisés tous deux en résultat, et des réévaluations du passif net ou de l'actif net, comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Le coût des services se compose du coût des services actuels, du coût des services passés résultant des modifications ou réductions du régime et des gains et pertes sur liquidation.

Les charges d'intérêt résultant de la désactualisation des obligations au titre des prestations, les produits financiers sur les actifs des régimes (obtenus en multipliant la juste valeur des actifs des régimes par le taux d'actualisation), ainsi que les intérêts sur l'effet du plafonnement des actifs sont comptabilisés sur une base nette, en charges financières nettes (coût d'actualisation des provisions).

Les réévaluations du passif net ou de l'actif net se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) comptabilisés en autres éléments du résultat global ;
- les changements liés aux modifications du régime, comptabilisés en résultat ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé.

Les autres avantages à long terme et de cessation d'emploi sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en charges financières nettes dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

Les calculs actuariels des principales obligations postérieures à l'emploi et autres avantages à long terme sont réalisés par des actuaires indépendants.

Aperçu

En millions d'euros	2020	2019
Avantages postérieurs à l'emploi	2 006	2 498
Autres avantages à long terme	148	145
Indemnités de cessation d'emploi	54	52
Total avantages du personnel	2 209	2 694

Avantages postérieurs à l'emploi

A. Régimes à cotisations définies

Pour les régimes à cotisations définies, Solvay verse des contributions à des fonds de pension sous administration publique ou privée ou à des compagnies d'assurance. Pour 2020, la charge s'est élevée à 57 millions d'euros, comparée à 62 millions d'euros pour 2019.

B. Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont soit financés par des fonds de pension ou des compagnies d'assurance externes (« régimes capitalisés »), soit financés au sein du Groupe (« régimes non capitalisés »). Les régimes non capitalisés n'ont pas d'actifs de régime qui leur sont dédiés.

Le passif net résulte de la compensation des provisions et de l'excédent des actifs du régime.

En millions d'euros	2020	2019
Provisions	2 006	2 498
Excédent des actifs du régime	-31	-23
Passif net	1 975	2 475
Charge opérationnelle	38	56
Charge financière	26	57

La charge opérationnelle comprend les coûts des services actuels de 44 millions d'euros (44 millions d'euros en 2019).

B.1. Gestion des risques

Ces dernières années, le Groupe a minimisé son exposition aux obligations au titre des régimes à prestations définies découlant de services futurs en convertissant les régimes actuels en régimes de retraite présentant un profil de risque moindre (les régimes hybrides, les régimes de retraite à solde de caisse, les régimes à cotisations définies) ou en les fermant aux nouveaux arrivants.

Solvay procède à un suivi permanent de son exposition aux risques, en particulier pour les risques suivants :

Volatilité des actifs

Bien qu'ils soient censés surpasser les obligations d'entreprises sur le long terme, les instruments de capitaux propres créent une volatilité et un risque à court terme. Afin d'atténuer ce risque, l'allocation aux instruments de capitaux propres est soumise à un suivi basé sur des techniques ALM (gestion des actifs/passifs) afin de s'assurer de son adéquation avec les objectifs à long terme du Groupe et des régimes respectifs.

Variation du rendement des obligations

Une baisse des rendements des obligations d'entreprises entraînera une augmentation de la valeur comptable des passifs du régime. Pour les régimes capitalisés, cet impact sera partiellement compensé par une augmentation de la juste valeur des actifs du régime.

Risque d'inflation

Les obligations au titre des prestations définies sont liées à l'inflation, et une inflation plus importante entraînera une augmentation du passif (bien que, dans la plupart des cas, des plafonnements sont mis en place concernant le niveau des hausses inflationnistes afin de constituer une protection en cas d'inflation particulièrement importante). Une partie limitée des actifs n'est pas affectée par l'inflation ou n'y est que partiellement corrélée. De ce fait, une hausse de l'inflation provoquera également la hausse des passifs nets du plan.

Espérance de vie

La plupart des obligations des régimes visent à apporter des avantages aux bénéficiaires durant leur vie. L'allongement de l'espérance de vie va dès lors augmenter le passif des régimes.

Risque réglementaire

En ce qui concerne de manière spécifique les régimes capitalisés, le Groupe est exposé au risque d'un financement externe soumis à des contraintes réglementaires. Cela ne devrait pas impacter les obligations au titre des régimes à prestations définies mais pourrait exposer le Groupe à d'importantes sorties de trésorerie.

Pour plus d'informations sur la gestion des risques du groupe Solvay, voir la section « Gestion des risques » du présent document.

B.2. Description des obligations

Ces provisions sont constituées pour la couverture d'avantages postérieurs à l'emploi, accordés par la plupart des sociétés du Groupe, soit en accord avec les règles locales ou avec les pratiques établies qui génèrent des obligations implicites.

En 2020, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi les plus importants se trouvent au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France, en Allemagne et en Belgique. Ces cinq pays représentent 95 % des engagements totaux au titre des régimes à prestations définies.

2020						
En millions d'euros	Obligations à prestations définies	En %	Actifs du régime comptabilisés	Passif net	En %	Ratio des actifs du régime sur obligations à prestations définies
Royaume-Uni	1 731	32%	1 394	337	17%	81%
États-Unis	1 327	24%	1 175	152	8%	89%
France	1 101	20%	349	753	38%	32%
Allemagne	583	11%	95	488	25%	16%
Belgique	422	8%	294	128	6%	70%
Autres pays	273	5%	155	118	6%	57%
Total	5 436	100%	3 461	1 975	100%	64%

Le total des obligations au titre des prestations définies, pour lesquelles il n'existe aucune obligation légale de maintenir un régime et qui sont partiellement préfinancées (jusqu'à 75 %), s'élève à 2 125 millions d'euros.

2019						
En millions d'euros	Obligations à prestations définies	En %	Actifs du régime comptabilisés	Passif net	En %	Ratio des actifs du régime sur obligations à prestations définies
Royaume-Uni	1 680	30%	1 423	256	10%	85%
États-Unis	1 406	26%	1 134	272	11%	81%
France	1 113	20%	0	1 113	45%	0%
Allemagne	576	11%	0	576	23%	0%
Belgique	400	7%	274	126	5%	68%
Autres pays	336	6%	204	132	6%	59%
Total	5 511	100%	3 035	2 475	100%	55%

Royaume-Uni

Solvay contribue à quelques régimes à prestations définies au Royaume-Uni, le régime le plus important étant le fonds de pension Rhodia. Il s'agit d'un régime de retraite basé sur le dernier salaire avec le droit au cumul d'un pourcentage du salaire par année de service. Il a été fermé aux nouveaux arrivants en 2003 et remplacé par un régime à cotisations définies.

Globalement, environ 8 % du passif est imputable aux membres du personnel actuels, 27 % aux anciens membres du personnel et 65 % aux retraités actuels.

Le Fonds fonctionne conformément à la législation britannique dans un cadre réglementaire élargi. L'autorité de tutelle des régimes de retraite applique une approche fondée sur les risques ainsi qu'un code de pratique qui fournit des conseils aux mandataires et aux employeurs des régimes à prestations définies sur la façon de respecter les exigences de financement des régimes. En vertu de la législation britannique, le Fonds est soumis à une obligation de financement spécifique qui exige que les régimes de retraite soient capitalisés prudemment.

Le fonds de pension britannique Rhodia est régi par un Conseil de mandataires. Ils gèrent le Fonds de manière prudente et équitable. Les mandataires déterminent les passifs utilisés pour répondre aux objectifs de financement obligatoire sur la base d'hypothèses économiques et actuarielles prudentes. Toute insuffisance ou tout déficit, une fois que ces passifs ont été déduits des actifs du Fonds, doit être réduit par des cotisations supplémentaires dans un délai correspondant à la capacité de l'employeur à payer et à la solidité des engagements ou des sûretés conditionnelles proposés.

Le fonds de pension Rhodia est soumis à un cycle d'évaluation triennal à des fins de financement. Cette évaluation est effectuée par l'actuaire du régime conformément à la réglementation britannique et elle fait l'objet d'une discussion entre les mandataires et l'employeur finançant le régime afin de convenir des hypothèses d'évaluation et d'un plan de financement. La dernière évaluation a été réalisée le 1er janvier 2018 et elle a défini un taux de cotisation fixe de la rémunération ouvrant droit à pension pour les membres actifs plus un plan de recouvrement des déficits qui vise à financer le régime grâce à des provisions techniques sur une certaine période. Les contributions de recouvrement ont été augmentées de sorte que le régime devrait être entièrement capitalisé à la fin 2027 conformément aux réglementations locales. À la fin de 2019, une contribution volontaire a été payée (114 millions d'euros), qui correspond aux contributions annuelles attendues pour les quatre prochaines années.

La garantie fournie par Solvay (550 millions de livres britanniques) repose sur les réglementations locales, et est supérieure au passif comptabilisé (297 millions d'euros) – voir note F39 *Passifs éventuels et garanties financières* pour de plus amples informations.

France

Solvay cotise à plusieurs régimes à prestations définies en France. Les plus importants sont le régime des indemnités de départ en retraite, mais aussi trois régimes complémentaires fermés. En effet, comme le requiert la « loi Pacte », le régime complémentaire fermé (appelé « ARS ») a été clôturé à la fin de 2019 et remplacé par un régime à cotisations définies.

Le régime principal est destiné à tous les anciens collaborateurs de Rhodia, actuels ou retraités, ayant cotisé au régime avant qu'il ne soit fermé dans les années 1970. Il offre une garantie de prestations complète basée sur le salaire de fin de carrière ; plus de 99 % des passifs sont imputables aux retraités actuels. Ce régime est partiellement financé ; une contribution volontaire de 379 millions d'euros a été versée en février 2020.

Conformément à la législation française, des garanties adéquates ont été fournies.

États-Unis

À la clôture de l'exercice 2020, Solvay contribuait à cinq différents régimes à prestations définies aux États-Unis (deux qualifiés et trois non qualifiés). Un régime qualifié est un régime de retraite financé par l'employeur qui qualifie pour un traitement fiscal spécial en vertu de la Section 401(a) de l'Internal Revenue Code. En ce moment, tous les régimes à prestations définies sont fermés aux nouveaux arrivants. Les collaborateurs nouvellement embauchés sont éligibles pour participer à un régime à cotisations définies. Il convient de noter que les deux régimes qualifiés à prestations définies sont capitalisés tandis que les trois régimes non qualifiés à prestations définies ne le sont pas. Les régimes qualifiés représentaient la grande majorité des obligations au titre de la retraite au 31 décembre 2020.

Les régimes de Solvay sont conformes aux législations locales concernant les états financiers audités, le dépôt auprès d'agences gouvernementales et les primes d'assurance de Pension Benefit Guaranty Corporation, le cas échéant. Ces régimes sont revus et suivis au niveau local par des comités fiduciaires en ce qui concerne les investissements et les questions administratives.

En ce qui concerne les régimes américains qualifiés, les cotisations de Solvay tiennent compte des exigences de financement minimum (déductibles des impôts) ainsi que du plafond des contributions déductibles, tous deux réglementés par les autorités fiscales.

Certains participants éligibles peuvent également choisir de recevoir leur retraite sous forme d'un versement unique au lieu de paiements mensuels.

Globalement, environ 26 % du passif est imputable aux membres du personnel actuels, 10 % aux anciens membres du personnel qui n'ont pas encore commencé à recevoir des versements, et 64 % aux retraités actuels.

En 2020, aux États-Unis, Solvay a contribué à deux régimes de retraite interentreprises selon des conventions collectives qui couvrent certains de ses collaborateurs syndiqués. Chacun des régimes interentreprises est un régime à prestations définies. Aucun de ces régimes interentreprises ne fournit une allocation de ses actifs, passifs ou coûts aux employeurs qui cotisent à ces régimes. Aucun de ces régimes interentreprises ne fournit d'informations suffisantes pour permettre à Solvay, ou à d'autres employeurs qui cotisent à ces régimes, de considérer le régime interentreprises comme un régime à prestations définies. Par conséquent, la Société participe à chaque régime interentreprises en considérant qu'il s'agit d'un régime à cotisations définies. Pour les régimes interentreprises, Solvay a payé moins de 1 million d'euros au titre des contributions annuelles au cours des années 2019 et 2020.

Allemagne

Solvay cotise à plusieurs régimes à prestations définies en Allemagne. Les régimes les plus importants sont un régime fermé et basé sur le salaire de fin de carrière et un ouvert à solde de caisse. Globalement, environ 63 % du passif est imputable aux retraités actuels. Ces régimes sont partiellement financés ; une contribution volontaire de 95 millions d'euros à un nouvel accord de régime contractuel a été versée en décembre 2020.

Belgique

Solvay cotise à deux régimes à prestations définies en Belgique. Ce sont des régimes capitalisés. Le régime destiné aux cadres est fermé depuis la fin de 2006 et celui destiné aux employés et aux ouvriers, depuis 2004. Les prestations pour services passés associées à ces régimes sont adaptées chaque année en fonction de l'augmentation de salaire annuelle et de l'inflation (« gestion dynamique »). Comme c'est l'usage en Belgique, en raison d'une imposition forfaitaire favorable pour les retraites, la plupart des prestations font l'objet d'un versement unique.

De plus, Solvay cotise à deux régimes ouverts à contributions définies, classifiés comme régimes à prestations définies pour des raisons comptables en raison des garanties minimum expliquées ci-après. Ce sont des régimes de retraite capitalisés ouverts depuis début 2007 pour celui destiné aux cadres, et depuis début 2005 pour celui destiné aux employés et aux ouvriers. Les participants ont le choix d'investir leurs contributions entre quatre types de fonds d'investissement (de « prudent » à « dynamique »). Toutefois, indépendamment de leur choix, la loi belge prévoit l'obligation pour l'employeur de garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour le Groupe. Depuis 2016, le rendement a été fixé à 1,75 % pour les deux types de contributions, qui est le minimum de la fourchette prévue par la loi depuis le 1er janvier 2016 (1,75 % à 3,75 %). À la fin de 2020, le passif net comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière sur ces régimes n'était pas significatif.

Les régimes de Solvay sont administrés par le biais du fonds de pension Solvay qui opère conformément aux législations locales en matière de financement minimum, de principes d'investissement, d'états financiers audités, de dépôts auprès d'organismes gouvernementaux et de principes de gouvernance. Le fonds de pension est géré par le biais d'une assemblée générale et d'un Conseil d'administration qui délègue les activités quotidiennes à un Comité opérationnel.

Solvay contribue à quelques régimes de retraites de plus petite taille. Tous ces régimes sont assurés.

Autres régimes

La majorité des obligations sont associées à des régimes de retraite. Dans certains pays (principalement aux États-Unis), il existe également des régimes médicaux postérieurs à l'emploi, qui représentent 4 % du total des obligations au titre des régimes à prestations définies.

B.3 Impacts financiers

Évolution du passif net

En millions d'euros	2020	2019
Montant net comptabilisé au début de la période	2 475	2 485
Charge nette comptabilisée au compte de résultats - Régimes à prestations définies	64	113
Contributions réelles de l'employeur / avantages payés directement	-654	-308
Acquisitions et cessions	-1	0
Réévaluations avant l'impact de la limite du plafond des actifs	176	167
Variation de l'effet de la limite du plafond des actifs sur les réévaluations	-3	-1
Reclassements	-1	1
Ecart de conversion	-49	22
Transferts aux (passifs associés à des) actifs détenus en vue de la vente	-32	-4
Montant net comptabilisé en fin de période	1 975	2 475

Les réévaluations avant l'impact de la limite du plafond des actifs (174 millions d'euros) incluent :

- le rendement favorable des actifs des régimes (hors intérêts comptabilisés au compte de résultats consolidé) de -210 millions d'euros ;
- la baisse des taux d'actualisation (408 millions d'euros), principalement aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro ;
- la baisse du taux d'inflation (-77 millions d'euros) pour le Royaume-Uni ;
- d'autres réévaluations dues aux changements dans les autres hypothèses financières, la démographie et les effets de l'expérience (54 millions d'euros).

Charge nette

En millions d'euros	2020	2019
Coût des services rendus au cours de la période	44	44
Coût des services passés (y compris les réductions de régime et liquidations de plans)	-11	8
Coût des services rendus	33	52
Coût financier	99	144
Produit financier	-73	-87
Intérêts nets	26	57
Frais administratifs payés	4	4
Charge nette reconnue au compte de résultats - Régimes à prestations définies	64	113
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	174	166

Le coût des services rendus et les frais administratifs de ces régimes sont comptabilisés en coût des ventes, en frais administratifs, en frais de recherche et développement, en gains et pertes d'exploitation et en résultats d'assainissements historiques. Les intérêts nets sont comptabilisés en charges financières.

En 2020, les coûts des services rendus au cours de la période du Groupe se sont élevés à 44 millions d'euros, dont 33 millions d'euros se rapportaient à des régimes capitalisés et 11 millions d'euros à des régimes non capitalisés.

En 2019, les coûts des services rendus au cours de la période du Groupe se sont élevés à 44 millions d'euros, dont 29 millions d'euros se rapportaient à des régimes capitalisés et 15 millions d'euros à des régimes non capitalisés.

Passif net

En millions d'euros	2020	2019
Obligations à prestations définies - Régimes capitalisés	4 824	3 500
Juste valeur des actifs du régime en fin de période	-3 461	-3 040
Déficit des régimes capitalisés	1 363	460
Obligations à prestations définies - Régimes non capitalisés	612	2 011
Déficit / surplus (-)	1 975	2 471
Montants non comptabilisés comme actifs suite au plafonnement des actifs (comptabilisés en autres éléments du résultat global)	0	4
Obligation nette (actif net)	1 975	2 475
Obligation comptabilisée	2 006	2 498
Actif comptabilisé	-31	-23

Changements dans les obligations à prestations définies

En millions d'euros	2020	2019
Obligations à prestations définies en début de période	5 511	5 022
Coût des services rendus au cours de la période	44	44
Coût des services passés (y compris les réductions de régime)	-15	8
Coût financier	99	144
Contributions de l'employé	4	5
Liquidations de plans	-3	0
Acquisitions et cessions (-)	0	0
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	386	494
<i>Gains et pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses démographiques</i>	<i>-2</i>	<i>-20</i>
<i>Gains et pertes actuariels liés aux changements d'hypothèses économiques</i>	<i>348</i>	<i>511</i>
<i>Gains et pertes actuariels liés à l'expérience</i>	<i>39</i>	<i>2</i>
Avantages payés	-286	-308
Écarts de conversion	-270	105
Reclassements et autres mouvements	-1	3
Transferts des/aux (passifs associés à des) actifs détenus en vue de la vente	-34	-5
Obligations à prestations définies en fin de période	5 436	5 511
Obligations à prestations définies - Régimes capitalisés	4 824	3 500
Obligations à prestations définies - Régimes non capitalisés	612	2 011

Variation de juste valeur des actifs du régime

En millions d'euros	2020	2019
Juste valeur des actifs du plan en début de période	3 040	2 542
Produit financier	73	87
Réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global	210	327
<i>Rendement sur régimes d'actifs (hors montant en intérêts nets inclus dans le surplus d'actifs)</i>	<i>210</i>	<i>327</i>
Contributions de l'employeur	654	308
Contributions de l'employé	4	5
Acquisitions et cessions (-)	0	0
Frais administratifs payés	-4	-4
Liquidations de plans	-7	0
Avantages payés	-286	-308
Écarts de conversion	-220	83
Reclassements et autres mouvements	0	2
Transferts des/aux (passifs associés à des) actifs détenus en vue de la vente	-3	-1
Juste valeur des actifs du plan en fin de période	3 461	3 040
Rendement réel des actifs du plan (inclus dans le surplus d'actif)	283	414

En 2020, le rendement total des actifs du régime, c'est-à-dire, y compris les intérêts reçus, s'élève à 283 millions d'euros, contre 414 millions d'euros en 2019.

En 2020, les contributions payées représentent 654 millions d'euros, dont 48 millions d'euros de contributions obligatoires à des régimes, 552 millions d'euros de contributions volontaires et 54 millions d'euros de prestations directes. Les contributions volontaires en espèces ont été versées pour améliorer le niveau de financement des régimes de retraite américains.

(78 millions d'euros) et financer partiellement les régimes de retraite non capitalisés français (379 millions d'euros) et allemands (95 millions d'euros) et accroître la réduction des risques avec les actifs des régimes.

En 2019, les contributions payées représentent 308 millions d'euros, dont 107 millions d'euros de contributions obligatoires à des régimes, 114 millions d'euros de contributions volontaires et 87 millions d'euros de prestations directes. Les contributions volontaires ont été réalisées pour améliorer les niveaux de financement du fonds de pension Rhodia au Royaume-Uni.

Sauf changement significatif de l'environnement réglementaire (voir « risque réglementaire » ci-dessus), les contributions obligatoires en espèces du Groupe en 2021 devraient diminuer pour atteindre environ 58 millions d'euros, et une contribution volontaire en espèces d'environ 100 millions d'euros a été effectuée en janvier 2021 pour la Belgique. La diminution des contributions obligatoires attendue en 2021 est due aux plans d'action entrepris par le Groupe dans le cadre de la gestion du financement des pensions.

Catégories d'actifs du régime

	2020	2019
Actions	30%	37%
Obligations	53%	49%
Immobilier et infrastructures	4%	0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7%	4%
Dérivés	2%	6%
Dettes structurées (LDI)	0%	0%
Autres	4%	4%
Total	100%	100%

Concernant les actifs investis, il faut souligner que ces actifs ne comprennent pas de participation directe dans les actions du groupe Solvay ni dans des biens immobiliers ou d'autres actifs occupés ou utilisés par Solvay. Ceci n'exclut pas la présence d'actions Solvay dans des investissements de type « fonds commun de placement ».

Variation du plafonnement des actifs

En millions d'euros	2020	2019
Effet de la limite du plafond de l'actif en début de période	4	5
Variation de l'effet de la limite du plafond de l'actif	-4	-1
Effet de la limite du plafond de l'actif en fin de période	0	4

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer le passif

Certains régimes de retraite chez Solvay prévoient des paiements en rentes, ajustés régulièrement pour atténuer les effets de l'augmentation du coût de la vie.

L'hypothèse relative à l'augmentation des salaires est utilisée pour déterminer ce que sera le salaire en fin de carrière des collaborateurs, puisque les régimes à prestations définies tiennent compte du dernier salaire. Cette hypothèse comprend l'impact de l'inflation et des augmentations de salaire.

L'hypothèse sur l'accroissement des retraites définit les ajustements futurs prévus pour ces paiements en rentes. Le régime définit comment ces paiements en rentes seront ajustés et pourraient être indexés à l'inflation. Les hypothèses sur l'accroissement des retraites s'appliquent principalement aux régimes à prestations définies au Royaume-Uni, en France et en Allemagne.

L'hypothèse sur l'inflation est présentée séparément étant donné que les hypothèses sur les augmentations de salaire et sur l'accroissement des retraites englobent plus de variables que l'inflation.

	Eurozone		UK		USA	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	0,25%	0,75%	1,25%	2,00%	2,25%	3,00%
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	1,75% - 3,75%	1,75% - 3,75%	2,00% - 2,75%	1,90% - 3,00%	3,00% - 3,75%	3,00% - 3,75%
Inflation	1,50% - 1,75%	1,75%	2,75%	3,00%	2,00%	2,25%
Taux attendus d'accroissement des retraites	0,00% - 1,75%	0,00% - 1,75%	2,60%	2,85%	NA	NA

Hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer la charge annuelle

	Eurozone		UK		USA	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Taux d'actualisation	0,75%	1,75%	2,00%	2,75%	3,00%	4,00%
Taux attendus pour de futures augmentations de salaires	1,75% - 3,75%	1,75% - 4,00%	1,90% - 3,00%	2,15% - 3,25%	3,00% - 3,75%	3,00% - 3,75%
Inflation	1,75%	1,75% - 2,00%	3,00%	3,25%	2,25%	2,25%
Taux attendus d'accroissement des retraites	0,00% - 1,75%	0,00% - 2,00%	2,85%	3,10%	NA	NA

Les hypothèses actuarielles concernant la mortalité future sont fondées sur les tables de mortalité nationales récentes. Ces hypothèses se traduisent au 1er janvier 2020 par une espérance de vie résiduelle moyenne en années pour une personne prenant sa retraite à 65 ans :

En années	Belgique	France	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis
Pensionné au terme de l'exercice					
Homme	19	25	20	20	20
Femme	22	28	24	23	22
Pensionné 20 ans après la fin de l'exercice					
Homme	20	27	23	21	21
Femme	24	31	26	24	23

Dans la plupart des pays, les hypothèses de mortalité reflètent les données effectives actuelles du régime ou les prévisions de Solvay en termes d'évolution de la mortalité.

Les hypothèses actuarielles utilisées afin de déterminer l'obligation au titre des prestations au 31 décembre sont fondées sur la durée suivante des engagements en matière d'avantages du personnel :

	Eurozone	Royaume-Uni	États-Unis
Durée en années	12	15	10

Sensibilités sur l'obligation de prestations définies pour les avantages postérieurs à l'emploi

Chaque sensibilité est calculée en partant du principe que toutes les autres hypothèses restent constantes. Il convient de noter que des facteurs et conditions économiques affectent souvent plusieurs hypothèses simultanément.

Sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'actualisation :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25%	Diminution de 0,25%
Eurozone	-65	67
Royaume-Uni	-64	67
États-Unis	-31	32
Autres pays	-5	6
Total	-165	172

Sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'inflation :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25%	Diminution de 0,25%
Eurozone	57	-56
Royaume-Uni	44	-43
États-Unis	0	0
Autres pays	4	-4
Total	105	-103

Sensibilité à un changement de pourcentage dans les taux d'augmentation des salaires :

En millions d'euros	Augmentation de 0,25%	Diminution de 0,25%
Eurozone	12	-10
Royaume-Uni	2	-2
États-Unis	1	-1
Autres pays	1	-1
Total	16	-14

Sensibilité à un changement d'un an sur les tableaux de mortalité – le tableau présente les impacts quand l'âge de tous les bénéficiaires augmente ou diminue d'un an :

En millions d'euros	Augmentation de 1 an	Diminution de 1 an
Eurozone	-92	95
Royaume-Uni	-72	72
États-Unis	-33	34
Autres pays	-7	7
Total	-204	208

F34.B. Provisions autres que pour les avantages du personnel

Méthodes comptables

Généralités

Les provisions sont comptabilisées (a) si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, (b) s'il est probable que le Groupe sera tenu d'éteindre l'obligation et (c) si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes relatifs à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant correspond à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation. Les effets des modifications des taux d'actualisation sont généralement comptabilisés dans le résultat financier.

S'il est prévu qu'une partie ou que la totalité des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée d'un tiers, un montant à recevoir est comptabilisé comme un actif si on a la quasi-certitude que le remboursement sera reçu si le Groupe éteint l'obligation.

Contrats déficitaires

Un contrat déficitaire est un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées en tant que provisions.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a mis au point un plan formalisé et détaillé de restructuration et a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée qu'il mettra en œuvre la restructuration, soit en commençant à exécuter le plan, soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. L'évaluation d'une provision pour restructuration doit uniquement tenir compte des dépenses directement liées à la restructuration, c'est-à-dire les dépenses qui sont à la fois nécessairement entraînées par la restructuration et non liées aux activités poursuivies par l'entité.

Coûts d'assainissement de l'environnement

Les passifs environnementaux sont principalement liés à des activités non courantes (sites fermés, activités abandonnées ou cédées pour lesquelles Solvay maintient ses engagements) et, dans une moindre mesure, aux activités poursuivies (voir les commentaires ci-dessous).

Une provision environnementale est comptabilisée, conformément à la norme IAS 37, lorsqu'il existe une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînera une sortie probable de ressources (dépenses/décaissements) pour la régler et pour laquelle une estimation fiable de ces sorties et du moment où elles se produiront peut être effectuée.

Les dépenses environnementales comprennent, sans s'y limiter, les éléments clés suivants

- Coûts d'échantillonnage et d'analyse pour la surveillance des sols et des eaux souterraines
- Coût lié au démantèlement lorsqu'il est nécessaire pour satisfaire à une obligation d'assainissement ou de permis
- Le désamiantage lorsque la réglementation l'impose
- Enquêtes et études environnementales (évaluations des risques, phases I et II, sol et eaux souterraines)

Le montant de clôture des provisions environnementales est basé sur la valeur actuelle nette des prévisions de flux de trésorerie nécessaires, pour les années en cours et à venir, pour régler les obligations d'assainissement. Les prévisions de dépenses sont basées sur les estimations de consultants externes, lorsque cela est approprié et possible. Les dépenses futures sont prévues et révisées formellement, deux fois par an, et validées trimestriellement par des experts financiers de Solvay et des experts industriels qualifiés dirigés par le directeur de la réhabilitation environnementale du Groupe, et bénéficient des apports du personnel du département juridique pour l'évolution de la réglementation environnementale.

En l'absence d'obligations probables, un passif éventuel peut être indiqué pour représenter le passif futur possible. Dans certains cas, les passifs éventuels ne peuvent pas être quantifiés. Voir note F39

Provisions pour restructuration

En 2020, ces provisions s'élèvent à 120 millions d'euros contre 99 millions d'euros fin 2019.

Les provisions fin 2020 concernent principalement les charges de restructuration pour les mesures d'efficacité (78 millions d'euros) annoncées le 26 février 2020 et le plan de restructuration de Composites annoncé le 15 mai 2020, ainsi que le programme de simplification et de transformation du Groupe (38 millions d'euros).

Provisions environnementales

Ces provisions s'élèvent à 615 millions d'euros à fin 2020 contre 703 millions d'euros à fin 2019 et concernent :

- L'exploitation des mines et forages dans la mesure où la législation ou les permis d'exploitation relatifs aux carrières, mines et forages contiennent des obligations de dédommagement des tiers. Ces provisions, constituées sur la base d'expertises locales, devraient être utilisées sur un horizon de 1 à 20 ans et s'élèvent à 135 millions d'euros ;
- Le démantèlement des dernières activités d'électrolyse au mercure été terminé en 2019. Les provisions restantes relatives à ces activités seront utilisées pour la gestion de la contamination des sols et de l'eau souterraine, la plupart sur les 20 prochaines années.
- Les digues à chaux (bassins de décantation liés principalement à une usine de soude), les décharges aux sites ou les décharges de tiers (liés à plusieurs activités industrielles). Ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans ;
- Divers types de pollution (organique, inorganique) résultant de diverses productions chimiques. Elles couvrent principalement les activités abandonnées ou les sites fermés. La plupart de ces provisions ont un horizon de 1 à 20 ans.
- Les montants estimés sont actualisés sur la base de la date probable de règlement et sont ajustés périodiquement pour refléter le passage du temps.

La répartition des provisions environnementales pour les principaux pays/régions est présentée ci-après :

En millions d'euros	2020				2019			
	Provisions	En %	Provisions activités continuées	Utilisation des provisions	Provisions	En %	Provisions activités continuées	Utilisation des provisions
France	136	22%	0	-12	133	19%	0	-15
Allemagne	119	19%	7	-5	128	18%	7	-4
Reste de l'Europe	155	25%	5	-13	178	25%	5	-15
Amérique du Nord	121	20%	0	-29	154	22%	0	-31
Reste du monde	83	14%	1	-10	110	16%	1	-15
Total	614	100%	14	-68	703	100%	14	-81

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges se rapportent aux risques fiscaux indirects et aux risques juridiques. Elles s'élèvent à 61 millions d'euros à fin 2020, contre 80 millions d'euros à fin 2019. Le solde à fin 2020 concerne les risques fiscaux indirects (16 millions d'euros) et les actions en justice (45 millions d'euros).

Autres provisions

Les autres provisions concernent la fermeture ou la cession d'activités et s'élèvent à 84 millions d'euros contre 135 millions d'euros à fin 2019.

NOTE F35 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Méthodes comptables

Généralités

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés uniquement à partir du moment où Solvay devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et, dans le cas d'un actif financier, ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures sorties ou entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif ou d'un passif financier, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier ou le coût amorti du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie attendus en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, options de paiement anticipé, de prolongation, de rachat, etc.), mais elle ne tient pas compte des pertes attendues de crédit. Ce calcul inclut l'intégralité des commissions et des frais proportionnels, payés ou reçus par les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

Immobilisations financières

Les créances commerciales sont initialement évaluées à leur prix de transaction, si elles ne comportent pas une composante importante de financement, ce qui est le cas pour pratiquement toutes ces créances. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Un actif financier est qualifié de courant lorsque les flux de trésorerie attendus de l'instrument viennent à échéance dans l'année.

Tous les actifs financiers comptabilisés seront ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à leur juste valeur, selon IFRS 9 Instruments financiers. De manière spécifique :

- Un instrument d'emprunt qui (i) s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux contractuels de trésorerie et qui (ii) a des flux contractuels de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, est évalué au coût amorti (net de toute réduction de valeur pour dépréciation), sauf si cet actif est désigné comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net sous l'option de juste valeur ;
- Un instrument d'emprunt qui (i) s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux contractuels de trésorerie et par la vente d'actifs financiers et (ii) dont les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sauf si cet actif est désigné à juste valeur par le biais du résultat net sous l'option de juste valeur. Lors de la décomptabilisation, les gains et pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat ;
- Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ;
- Tous les instruments de capitaux propres sont évalués dans l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, et leurs profits ou pertes constatés en résultat, sauf si un instrument en capitaux propres n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, auquel cas un choix irrévocable peut être effectué, lors de la comptabilisation initiale, d'évaluer l'instrument à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et de constater le produit tiré du dividende en résultat. Cette classification est faite instrument par instrument. Lors de la décomptabilisation, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats non distribués.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à un prix de marché (niveau 1). Pour les instruments qui ne sont pas cotés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation incluant la référence à des transactions récentes effectuées à des conditions normales de concurrence ou à des transactions sur des instruments similaires en substance (niveau 2), ou l'analyse des flux de trésorerie actualisés intégrant, le plus possible, des hypothèses cohérentes avec les données observables sur les marchés (niveau 3). Toutefois, dans des circonstances limitées, il peut arriver que le coût des instruments de capitaux propres constitue une estimation appropriée de la juste valeur. Ce peut être le cas lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir suffisamment d'informations plus récentes pour évaluer la juste valeur ou lorsqu'il existe une large fourchette d'évaluations possibles de la juste valeur et que le coût représente la meilleure estimation de la juste valeur dans cette fourchette.

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues, représentant la moyenne pondérée des pertes de crédit, dont les poids sont les risques de défaillance respectifs. Les pertes de crédit attendues sont basées sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus conformément au contrat et le total des flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisée avec une approximation du taux d'intérêt effectif initial.

Pour les créances commerciales qui ne contiennent pas de composante de financement significative (c'est-à-dire substantiellement toutes les créances commerciales), la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Ces dernières sont les pertes de crédit attendues résultant de la totalité des cas de défaut dont une créance commerciale pourrait faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, en utilisant une matrice de provision qui tient compte d'informations historiques sur les défauts, ajustées des informations prospectives par client. Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsque les paiements contractuels sont en retard de 60 jours. Toutefois, dans certains cas, le Groupe peut également considérer qu'un actif financier est en défaut lorsque des informations, internes ou externes, indiquent que le Groupe ne pourra probablement pas recouvrer dans leur totalité les montants contractuels restant dus avant de tenir compte, le cas échéant, des rehaussements de crédit détenus par le Groupe. Un actif financier est entièrement déprécié lorsque le Groupe estime raisonnablement ne pas recouvrer les flux de trésorerie contractuels.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultats consolidé, sauf pour les instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Dans ce cas, la correction de valeur pour pertes est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des :

- Passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation ultérieure de ces passifs, y compris ceux qui sont des dérivés, est effectuée à la juste valeur ;
- Contrats de garantie financière. Après la comptabilisation initiale, les garanties sont ultérieurement évaluées au plus élevé des pertes attendues et du montant initialement comptabilisé.

Instruments financiers dérivés

Un instrument financier dérivé est un instrument financier ou autre contrat entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 Instruments financiers et présentant les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction de la variation d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du cours d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit, d'un indice de crédit, ou d'une autre variable, à condition que, dans le cas d'une variable non financière, celle-ci ne soit pas spécifique à l'une des parties au contrat (parfois appelée le « sous-jacent ») ;
- il ne requiert aucun investissement net initial ou un investissement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des comportements similaires face à l'évolution des facteurs du marché ;
- son règlement se fait à une date ultérieure.

Le Groupe conclut divers instruments financiers dérivés (contrats à terme de gré à gré, futures, collars, options et swaps) pour gérer son exposition aux risques de taux d'intérêt, de cours de change et de matières premières (principalement les risques de volatilité des prix de l'énergie et des droits d'émissions de CO₂).

Comme expliqué ci-dessus, les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et ultérieurement évalués à leur juste valeur au terme de la période de présentation de l'information financière. Le résultat obtenu est comptabilisé en gain ou en perte, sauf si l'instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture efficace. Le Groupe désigne certains instruments dérivés comme instruments de couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable qui pourrait influencer sur le résultat net (couvertures de flux de trésorerie).

Un dérivé avec une juste valeur positive est comptabilisé comme un actif financier, tandis qu'un dérivé avec une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Les instruments dérivés (ou des portions de ceux-ci) sont présentés comme des actifs ou des passifs non courants si la maturité résiduelle des règlements sous-jacents est supérieure à douze mois après la date de clôture. Les autres instruments dérivés (ou portions de ceux-ci) sont présentés comme actifs ou passifs courants.

Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne certains instruments dérivés et instruments dérivés incorporés liés aux risques de taux d'intérêt, de cours de change, de cours de l'action Solvay, et de matières premières (principalement, risque sur les prix de l'énergie et des droits d'émission de CO₂) comme instruments de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie.

La relation de couverture fait l'objet, dès son origine, d'une désignation formelle et d'une documentation structurée, décrivant la relation de couverture, ainsi que l'objectif du Groupe en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. Pour appliquer la comptabilité de couverture : (a) il y a un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, (b) l'effet du risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de valeur qui résultent de ce lien économique, et (c) le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert réellement couverte par le Groupe et la quantité de l'instrument de couverture utilisée réellement par le Groupe pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Pour qu'il existe un lien économique tel que mentionné sous (a) ci-dessus, il faut pouvoir s'attendre à ce que la valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert évolueront systématiquement dans des directions opposées en réponse aux fluctuations dans le même sous-jacent (ou les sous-jacents économiquement liés de telle sorte qu'ils réagissent de la même façon au risque couvert).

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments de couverture qui sont désignés dans une couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en résultat.

Tant que la couverture de flux de trésorerie continue à satisfaire aux critères d'applicabilité, la relation de couverture est comptabilisée comme suit :

- a) La composante distincte des capitaux propres associée à l'élément couvert (la réserve de couverture de flux de trésorerie) est ajustée au plus faible (en valeur absolue) des montants suivants :
 - i. le gain ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture depuis le commencement de la couverture ; et
 - ii. la variation cumulée de la juste valeur (en valeur actualisée) de l'élément couvert (c'est-à-dire la valeur actualisée de la variation cumulée des flux attendus de trésorerie qui sont couverts) depuis le commencement de la couverture.
- b) La partie du gain ou de la perte sur l'instrument de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace (c'est-à-dire, la partie qui est compensée par la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.) est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.
- c) Tout gain ou perte résiduel sur l'instrument de couverture (ou tout gain ou perte nécessaire pour équilibrer la variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie, calculée conformément au point a.), représente une inefficacité de la couverture et est comptabilisé en résultat net.
- d) Le montant cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie conformément au point a) est traité comme suit :
 - i. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le Groupe sort ce montant de la réserve de couverture de flux de trésorerie et l'incorpore directement dans le coût initial ou toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif. Il ne s'agit pas d'un ajustement de reclassement et, par conséquent, les autres éléments du résultat global ne sont pas touchés.
 - ii. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie autres que celles visées au point i), ce montant est sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement dans la période ou les périodes durant lesquelles les flux attendus de trésorerie couverts influent sur le résultat net (par exemple, les périodes où le produit ou la charge d'intérêt est comptabilisée, ou lorsque la vente prévue se réalise).
 - iii. Toutefois, si ce montant est une perte et que le Groupe s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse pas être recouvrée au cours d'une ou de plusieurs périodes futures, le montant qu'il prévoit ne pas pouvoir recouvrer est immédiatement reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement.

La plupart des éléments couverts sont liés à une transaction. La valeur temps des options, des éléments à terme des contrats à terme, et des spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaies étrangères d'instruments financiers qui couvrent les éléments influent sur le résultat net en même temps que ces éléments couverts.

La comptabilité de couverture cesse prospectivement d'être utilisée dans le cas où la relation de couverture (ou une partie de la relation de couverture) cesse de satisfaire aux critères d'applicabilité (après prise en compte de tout rééquilibrage de la relation de couverture, s'il y a lieu). Cela comprend les situations où l'instrument de couverture expire ou est vendu, résilié ou exercé.

Lorsque le Groupe met fin à la comptabilité de couverture pour une couverture de flux de trésorerie, il comptabilise comme suit le montant cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie :

- Si les flux de trésorerie futurs couverts sont encore susceptibles de se produire, le montant demeure dans la réserve de couverture de flux de trésorerie jusqu'à ce que ces flux de trésorerie se produisent. Toutefois, si ce montant est une perte et que le Groupe s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse pas être recouvrée au cours d'une ou de plusieurs périodes futures, le montant qu'il prévoit ne pas pouvoir recouvrer est immédiatement reclassé en résultat net au titre d'ajustement de reclassement.
- Si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, ce montant est immédiatement sorti de la réserve de couverture de flux de trésorerie et reclassé en résultat net à titre d'ajustement de reclassement. À noter qu'un flux de trésorerie futur couvert peut être encore susceptible de se produire même s'il n'est plus hautement probable.

Le tableau suivant présente les instruments financiers par catégorie, répartis entre actifs et passifs courants et non courants.

En millions d'euros	Classification	2020 Valeur comptable	2019 Valeur comptable
Actifs non courants - Instruments financiers		346	322
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	66	56
Prêts et autres actifs non courants (à l'exception des excédents de fonds de pension et des stocks à long terme)	Actifs financiers évalués au coût amorti	280	266
Actifs courants - Instruments financiers		2 517	2 509
Créances commerciales	Actifs financiers évalués au coût amorti	1 264	1 414
Autres instruments financiers		119	119
Autres valeurs mobilières de placement > 3 mois	Actifs financiers évalués au coût amorti	42	44
Swaps de devises	Détenus à des fins de transaction	1	3
Autres créances financières courantes	Actifs financiers évalués au coût amorti	76	72
Instruments financiers - Opérationnel		131	167
Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de transaction	99	142
Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie	Couverture de flux de trésorerie	32	25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers évalués au coût amorti	1 002	809
Total actif - Instruments financiers		2 863	2 830
Passifs non courants - Instruments financiers		3 328	3 541
Dettes financières		3 233	3 382
Emprunts obligataires	Passifs financiers évalués au coût amorti	2 776	2 859
Autres dettes non courantes	Passifs financiers évalués au coût amorti	116	155
Passifs locatifs IFRS 16 - Partie long terme	Passifs locatifs évalués au coût amorti	341	368
Autres passifs	Passifs financiers évalués au coût amorti	95	159
Passifs courants - Instruments financiers		1 743	2 756
Dettes financières		287	1 132
Dettes financières à court terme	Passifs financiers évalués au coût amorti	185	1 022
Swaps de devises	Détenus à des fins de transaction	10	8
Passifs locatifs - Partie court terme	Passifs locatifs évalués au coût amorti	92	102
Dettes commerciales	Passifs financiers évalués au coût amorti	1 197	1 277
Instruments financiers - Opérationnel		101	187
Détenus à des fins de transaction	Détenus à des fins de transaction	86	135
Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie	Couverture de flux de trésorerie	15	52
Dividendes à payer	Passifs financiers évalués au coût amorti	159	161
Total passif - Instruments financiers		5 072	6 297

Les soldes de CO₂ à long terme figurant dans les autres actifs non courants (voir note F28) ne sont pas évalués au coût amorti et ne sont donc pas inclus dans le tableau ci-dessus.

F35.A. Aperçu des instruments financiers

Le tableau suivant donne un aperçu de la valeur comptable de tous les instruments financiers par catégorie telle que définie par IFRS 9

Instruments financiers.

En millions d'euros	2020 Valeur comptable	2019 Valeur comptable
A juste valeur par le biais du résultat net	132	170
Détenus à des fins de transaction (instruments financiers - opérationnel - voir note F29)	99	142
Détenus à des fins de transaction (autres instruments financiers - voir note F36, tableau Changements dans la dette financière)	1	3
Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie (voir note F29)	32	25
Actifs financiers évalués au coût amorti	2 731	2 661
Actifs financiers évalués au coût amorti (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances commerciales, les prêts et autres actifs court/long terme à l'exception des excédents de fonds de pension et des stocks à long terme)	2 665	2 605
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	66	56
Total actifs financiers	2 863	2 830
A juste valeur par le biais du résultat net	-111	-196
Détenus à des fins de transaction (instruments financiers - opérationnel - voir note F37)	-86	-135
Détenus à des fins de transaction (dette financière - voir note F36, tableau changements dans la dette financière)	-10	-8
Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie (voir note F37)	-15	-52
Passifs financiers évalués au coût amorti	-4 528	-5 632
Passifs financiers évalués au coût amorti (sauf les dividendes à payer et des dettes de location-financement IFRS 16)	-4 369	-5 471
Dividendes à payer	-159	-161
Passifs locatifs évalués au coût amorti	-433	-470
Passifs locatifs IFRS16 évalués au coût amorti	-433	-470
Total passifs financiers et locatifs	-5 072	-6 297

La catégorie « Détenus à des fins de transaction » comporte uniquement des instruments financiers dérivés utilisés à des fins de gestion des risques liés aux devises, aux taux d'intérêt et aux prix de l'énergie et des droits d'émission de CO₂, à l'indice et au cours de l'action Solvay. Les contrats documentés comme instruments de couverture (comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9 *Instruments financiers*) ou qui répondent aux critères d'exemption pour usage propre ne sont pas inclus dans la catégorie « Détenus à des fins de transaction ». Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondent à l'activité New Business Development (NBD) : le Groupe a développé un portefeuille de « corporate venturing » comprenant des placements directs dans des sociétés start-up et des investissements dans des fonds de capital-risque. Si le Groupe n'exerce pas d'influence notable ou de contrôle conjoint, les investissements sont évalués à la juste valeur conformément aux directives d'évaluation publiée par l'European Private Equity and Venture Capital Association et les impacts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

F35.B. Juste valeur des instruments financiers

Techniques d'évaluation et hypothèses utilisées afin de déterminer la juste valeur



Méthodes comptables

Les cotations de marché sont disponibles pour les actifs et passifs financiers avec des modalités standard et négociés sur des marchés actifs. Les justes valeurs des instruments financiers dérivés correspondent à leurs cotations, s'ils sont disponibles. Lorsque les cotations ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers est calculée sur la base de l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant la courbe de rendement applicable dérivée des taux d'intérêt cotés dont les échéances correspondent à celles des contrats pour les dérivés hors options. Les options sont évaluées à la juste valeur sur la base de modèles d'évaluation des options en tenant compte de la valeur actuelle des gains prévus pondérés selon les probabilités, en utilisant des formules de référence du marché.

Les justes valeurs des autres actifs et passifs financiers sont déterminées conformément aux modèles d'évaluation généralement admis sur la base d'analyses de flux de trésorerie actualisés.

Juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti (hors IFRS 16 passifs locatifs)

En millions d'euros	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs non courants - Instruments financiers	280	280	266	266
Prêts et autres actifs non courants (à l'exception des excédents de fonds de pension et des stocks à long terme)	280	280	266	266
Passifs non courants - Instruments financiers	-2 988	-3 234	-3 173	-3 364
Emprunts obligataires	-2 776	-3 022	-2 859	-3 050
Autres dettes non courantes	-116	-116	-155	-155
Autres passifs	-95	-95	-159	-159

Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers courants sont estimés à un montant raisonnablement proche de leur juste valeur, au vu de leur courte échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de situation financière

Le tableau « Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière » fournit une analyse des instruments financiers qui, après la comptabilisation initiale, sont évalués à leur juste valeur et regroupés en niveaux de 1 à 3 en fonction du degré de juste valeur observable. Les instruments financiers classifiés comme détenus à des fins de transaction et comme instruments de couverture dans des couvertures de flux de trésorerie sont principalement regroupés dans les niveaux 1 et 2. Ils sont évalués à la juste valeur sur la base d'une fixation de prix à terme et suivant des modèles de swaps utilisant des calculs de valeur actualisée. Les modèles incorporent plusieurs données y compris le cours de change spot et les taux d'intérêt des devises respectives, les écarts de base entre les devises respectives, les courbes des taux d'intérêt, et les courbes des taux à terme des matières premières sous-jacentes. Les instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global relèvent du niveau 3 et sont évalués suivant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Conformément aux règles internes du Groupe, la responsabilité de l'évaluation du niveau de juste valeur relève (a) du département Trésorerie pour les instruments financiers dérivés hors énergie et les passifs financiers non dérivés, (b) du département Développement durable et Énergie pour les instruments financiers dérivés relatifs à l'énergie et (c) du département Finance pour les actifs financiers non dérivés.

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de situation financière

En millions d'euros	2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Détenus à des fins de transaction	48	52		100
◦ Risque de change		6		6
◦ Risque d'énergie	47	44		92
◦ Risque CO2	1	0		1
◦ Cours de l'action Solvay		1		1
◦ Indice		1		1
Couverture de flux de trésorerie	1	31		32
◦ Risque de change		16		16
◦ Risque d'énergie	1	13		14
◦ Cours de l'action Solvay		2		2
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			66	66
◦ New Business Development			66	66
Total (actif)	49	83	66	198
Détenus à des fins de transaction	-39	-57		-96
◦ Risque de change		-10		-10
◦ Risque de taux d'intérêt		-1		-1
◦ Risque d'énergie	-39	-44		-82
◦ Risque CO2	0	-1		-2
◦ Indice		-1		-1
Couverture de flux de trésorerie	-7	-8		-15
◦ Risque de change		-1		-1
◦ Risque d'énergie	-7	-7		-14
Total (passif)	-46	-65		-111

En millions d'euros	2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Détenus à des fins de transaction	77	67		145
◦ Risque de change		6		6
◦ Risque d'énergie	76	59		135
◦ Risque CO2	2	0		2
◦ Cours de l'action Solvay		2		2
◦ Indice		1		1
Couverture de flux de trésorerie		25		25
◦ Risque de change		7		7
◦ Risque d'énergie		18		18
Instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			56	56
◦ New Business Development			56	56
Total (actif)	77	92	56	225
Détenus à des fins de transaction	-72	-72		-144
◦ Risque de change		-7		-7
◦ Risque de taux d'intérêt		-3		-3
◦ Risque d'énergie	-71	-56		-127
◦ Risque CO2	0	-1		-2
◦ Cours de l'action Solvay		-4		-4
◦ Indice		-1		-1
Couverture de flux de trésorerie		-51		-51
◦ Risque de change		-6		-6
◦ Risque d'énergie		-46		-46
Total (passif)	-72	-124		-195

Mouvements de la période

Rapprochement des évaluations à juste valeur de niveau 3 des actifs et passifs financiers

	2020		
	A juste valeur par le biais du résultat net	A juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total
En millions d'euros	Dérivés	Instruments de capitaux propres	
Solde d'ouverture au 1 janvier	0	56	56
Pertes ou gains totaux			
- Comptabilisés en autres éléments du résultat global		4	4
Acquisitions		7	7
Diminutions de capital		-1	-1
Solde de clôture au 31 décembre	0	66	66

	2019		
	A juste valeur par le biais du résultat net	A juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Total
En millions d'euros	Dérivés	Instruments de capitaux propres	
Solde d'ouverture au 1 janvier	0	51	51
Pertes ou gains totaux			
- Comptabilisés en autres éléments du résultat global		3	3
Acquisitions		5	5
Diminutions de capital		-4	-4
Solde de clôture au 31 décembre	0	56	56

Produits et charges sur instruments financiers comptabilisés au compte de résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat global

En millions d'euros	2020	2019
Comptabilisé dans le compte de résultats consolidé		
Reclassification depuis les autres éléments du résultat global des instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie		
° Risque de change	-25	-28
° Risque d'énergie	-35	-31
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction		
° Risque d'énergie	-7	-14
° Risque CO2	-19	11
Comptabilisé dans la marge brute	-86	-61
Reclassification depuis les autres éléments du résultat global des instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie		
° Risque de change	-6	0
° Cours de l'action Solvay	-2	0
Variations de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction		
° Cours de l'action Solvay	-9	5
Gains et pertes (valeur temps) sur instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie		
° Risque de change	1	1
Gains et pertes de change d'exploitation	-1	0
Comptabilisé dans les autres gains et pertes d'exploitation	-18	7
Charge d'intérêt nette	-85	-102
Coût d'emprunt - Charge d'intérêt sur passifs financiers évalués au coût amorti	-93	-117
Intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	8	15
Charges financières des dettes de leasing	-21	-23
Autres gains et pertes sur endettement net (hors gains et pertes liés à des éléments non liés aux instruments financiers)		
° Risque de change	-2	-9
° Élément d'intérêts des dérivés	2	12
° Autres	-1	-14
Comptabilisé dans les charges sur endettement net (*)	-107	-135
Dividendes des instruments de capitaux propres évalués à juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3	4
Total comptabilisé dans le compte de résultats consolidé	-207	-186

(*) La note F6 *Charges financières nettes* fait apparaître un montant de -113 millions d'euros figurant sous la rubrique « Charges nettes sur emprunts ». Ce montant comprend -6 millions d'euros de charges financières non liées aux instruments financiers qui sont exclues dans ce tableau de la ligne « Comptabilisées en charges sur endettement net ».

La perte sur les ventes hautement probables en devise étrangère, comptabilisée dans la marge brute pour -25 millions d'euros, et sur les instruments relatifs à l'énergie pour -35 millions d'euros, est due au recyclage des pertes et gains d'instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie. La perte relative à l'énergie pour -35 millions d'euros est principalement liée à l'achat de gaz pour -61 millions d'euros, partiellement compensée par un gain sur les achats d'électricité pour 34 millions d'euros.

La variation de la juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transaction comptabilisée dans la marge brute s'explique par :

- une perte de -7 millions d'euros par rapport à -14 millions d'euros en 2019, principalement en raison de la baisse des prix du gaz et de l'électricité ;
- une perte de -19 millions d'euros par rapport à un résultat de 11 millions d'euros en 2019, principalement en raison de la variation du prix du CO₂ ;
- La perte de -9 millions d'euros comptabilisé dans les autres gains et pertes d'exploitation est le résultat de la variation de juste valeur des swaps d'actions pour les rémunérations variables à long terme.

Dans la rubrique Autres gains et pertes sur endettement net, la réduction des coûts dans autres de -14 millions d'euros en 2019 à -1 million d'euros en 2020 s'explique principalement par des coûts ponctuels pour -12 millions d'euros en 2019 liés au remboursement anticipé des obligations seniors en dollars américains de Solvay Finance (America) LLC, d'un montant de 800 millions \$US.

Les produits et charges sur instruments financiers comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont les suivants :

Couvertures de flux de trésorerie										
	Risque de change		Risque de taux d'intérêt		Risque de matières premières		Risque sur le cours de l'action Solvay		Total	
In € million	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Solde au 1 janvier	1	-12	0	0	-28	-13	0	-7	-27	-32
Reclassement depuis les autres éléments du résultat global des instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie	31	28			35	31	2		68	59
Partie efficace des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	-17	-15		0	-7	-45	0	7	-24	-53
Clôture au 31 décembre	16	1	0	0	0	-28	2	0	17	-27

Conventionnellement, (+) indique une augmentation et (-) une diminution des capitaux propres.

F35.C. Gestion du capital

Voir le point 2 *Capital, actions et actionnaires* dans la section « Gouvernance » du présent rapport.

Le Groupe gère sa structure de financement avec l'objectif de sauvegarder sa capacité à poursuivre ses activités, d'optimiser le rendement pour les actionnaires, de maintenir sa notation « Investment-grade » et de minimiser le coût de l'endettement.

La structure capitalistique du Groupe consiste en capitaux propres, y compris les obligations hybrides perpétuelles (voir note F31 *Capitaux propres*), et en dette nette (voir note F36 *Endettement net*). Les obligations hybrides perpétuelles sont néanmoins considérées comme une dette dans les mesures sous-jacentes du Groupe.

En dehors des exigences légales en matière de financement minimum en capital s'appliquant aux filiales de la Société dans les différents pays, Solvay n'est soumis à aucune exigence légale supplémentaire concernant ses capitaux propres.

Le département Trésorerie revoit la structure du capital en permanence sous l'autorité et la supervision du Chief Financial Officer. Le cas échéant, le département Juridique est impliqué pour garantir la conformité avec les obligations légales et contractuelles.

F35.D. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé à des risques de marché liés aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et d'autres prix du marché (énergie, droits d'émission de CO₂ et actions). La direction du Groupe supervise la gestion de ces risques, assistée du département Trésorerie (risques non liés aux matières premières) et du département Développement durable et Énergie, qui conseille sur les risques financiers et le cadre de gouvernance approprié dans ce domaine pour le Groupe. Les deux départements fournissent l'assurance à la direction du Groupe que les activités de gestion des risques financiers sont gouvernées par des politiques et procédures appropriées et que les risques financiers sont identifiés, évalués et gérés conformément aux politiques et aux objectifs de risque du Groupe. Solvay a recours à des instruments financiers dérivés pour se couvrir contre des risques de change, de taux d'intérêt, et de prix de l'énergie et de droits d'émission de CO₂ clairement identifiés (instruments de couverture). Toutes les activités sur produits dérivés à des fins de gestion des risques sont effectuées par une équipe de spécialistes qui possèdent les qualifications, l'expérience et la supervision appropriées. Cependant, les critères requis pour appliquer la comptabilité de couverture ne sont pas remplis dans tous les cas.

En outre, le Groupe est également exposé au risque de liquidité et au risque de crédit.

La majorité des instruments dérivés de couverture détenus par le Groupe ont une échéance à moins d'un an.

Risque de change

Solvay est un groupe actif dans le monde entier, il s'engage donc dans des transactions libellées en monnaies étrangères. Il est à ce titre exposé aux fluctuations des taux de change. En 2019, la principale exposition du Groupe a été vis-à-vis du dollar américain, du yuan chinois, du réal brésilien et du yen japonais.

Pour atténuer son risque de change, le Groupe a défini une politique de couverture reposant essentiellement sur les principes de financement de ses activités dans la monnaie locale en couvrant le risque de change transactionnel au moment de l'émission de factures (risque certain). Le Groupe effectue un suivi constant de ses activités en monnaies étrangères et couvre, lorsque c'est approprié, les expositions aux taux de change sur les flux de trésorerie prévisionnels (risque qui est hautement probable).

Les expositions aux taux de change sont gérées dans le cadre de paramètres approuvés en utilisant des contrats de change à terme ou, le cas échéant, d'autres dérivés tels que des options de change.

Au cours de l'année 2020, le taux de change euro/dollar américain a varié de 1,1231 début janvier à 1,2270 fin décembre. Au cours de l'année 2019, le taux de change euro/dollar américain a varié de 1,1455 début janvier à 1,1231 fin décembre.

En termes de sensibilité de l'EBITDA du Groupe au taux de change dollar américain/euro, la mesure de la variation de l'EBITDA en fonction de la fluctuation du taux de change, sur la base de la contribution du dollar américain à l'EBITDA du Groupe, au 31 décembre 2020, une fluctuation de -0,10 par rapport au taux de change dollar américain/euro, générerait une variation de l'EBITDA d'environ 100 millions d'euros (125 millions d'euros pour 2019). Cinquante-cinq pour cent de cette variation se situent au niveau de la conversion et 45 % au niveau de la transaction, cette dernière étant principalement couverte.

Fin 2020, un renforcement du dollar américain par rapport à l'euro ferait augmenter la dette nette d'environ 56 millions d'euros par 0,10 de variation dans la parité dollar/euro. À l'inverse, l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro aura fait baisser la dette nette d'environ 47 millions d'euros par 0,10 de variation dans la parité dollar/euro.

Fin 2019, un renforcement du dollar américain par rapport à l'euro ferait augmenter la dette nette d'environ 100 millions d'euros par 0,10 de variation dans la parité dollar/euro. À l'inverse, l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro aura fait baisser la dette nette d'environ 84 millions d'euros par 0,10 de variation dans la parité dollar/euro.

Le risque de change du Groupe peut être divisé en deux catégories : le risque de conversion et le risque transactionnel.

Risque de conversion

Le risque de conversion représente le risque pesant sur les états financiers consolidés du Groupe associé aux participations dans des sociétés opérant dans une monnaie autre que l'euro (la monnaie de présentation du Groupe).

Durant les années 2019 et 2020, le Groupe n'a pas couvert le risque de change des établissements à l'étranger.

Risque transactionnel

Le risque transactionnel est le risque de change lié à une transaction spécifique comme l'achat ou la vente par une entité du Groupe dans une monnaie autre que sa monnaie fonctionnelle.

Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque transactionnel sur les créances et les emprunts de façon centralisée, et localement lorsque la centralisation n'est pas possible.

Le choix de la devise d'emprunt dépend essentiellement des opportunités offertes sur les différents marchés. Cela signifie que la monnaie choisie n'est pas nécessairement celle du pays dans lequel les fonds seront investis. Néanmoins, les entités opérationnelles sont essentiellement financées dans leur monnaie fonctionnelle.

Dans les pays émergents, il n'est pas toujours possible d'emprunter dans la monnaie locale soit parce que les fonds ne sont pas disponibles sur les marchés financiers locaux, soit parce que les conditions financières sont trop onéreuses. Dans de tels cas, le Groupe doit emprunter dans une monnaie différente. Néanmoins, le Groupe envisage les opportunités de refinancer en monnaie locale ses emprunts dans les pays émergents.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle le contrat dérivé est conclu et sont classés parmi une des deux catégories décrites ci-après :

Détenus à des fins de transaction

Le risque transactionnel est géré par des contrats spot ou à terme. À moins qu'ils ne soient documentés en tant qu'instruments de couverture (voir ci-dessus), les instruments financiers dérivés sont classifiés comme étant détenus à des fins de transaction.

En 2020, le montant notionnel net est une position courte de -497 millions d'euros par rapport à la position longue de -169 millions de 2019. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation continue de l'exposition au risque de change (dollar américain) en Chine et par une activité d'optimisation de la restructuration interne (principalement en peso mexicain et en livre sterling).

Le tableau suivant présente les montants notionnels des contrats dérivés du Groupe existants à la fin de la période :

En € million	Montant notionnel net (1)		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Détenus à des fins de transaction	-497	-169	6	6	-10	-7
Total	-497	-169	6	6	-10	-7

(1) Position longue/(courte) (si la transaction de change n'implique pas la monnaie fonctionnelle, les deux notionnels sont considérés).

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe utilise des dérivés pour couvrir les risques de change identifiés. Ils sont documentés en tant qu'instruments de couverture à moins qu'ils ne couvrent un actif ou passif financier comptabilisé pour lequel aucune relation de couverture des flux de trésorerie n'est généralement documentée. La plupart des couvertures sont liées à une transaction.

Fin 2020, le Groupe avait principalement couvert des ventes hautement probables en devises (position courte) pour un montant nominal de 503 millions de dollars américains (410 millions d'euros) et 8 137 millions de yens japonais (64 millions d'euros). Toutes les contrats de couvertures de flux de trésorerie existants à la fin de décembre 2020 seront dénoués au cours des 12 prochains mois, et exerceront un impact sur le résultat au cours de cette période.

Le tableau suivant présente les montants notionnels des contrats dérivés de Solvay existants à la fin de la période :

Montants notionnels nets

En millions d'euros	2020						
	Montant notionnel de l'instrument (1)	Montant notionnel de l'expositions au risque (1)	Pourcentage d'exposition couverte	Taux de change moyen de couverture par catégorie de risque	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Juste valeur de l'instrument de couverture	
					Capitaux propres	Actifs	Passifs
Couvertures de flux de trésorerie – Ventes et achats prévus (3)							
JPY/EUR	-43	-91	47%		123,83	1	0
JPY/USD	-22	-46	47%	(2)	105,24	0	0
Total JPY	-64	-138				1	0
USD/BRL	-98	-130	75%	(2)	5,02	0	0
USD/CNY	-90	-185	49%	(2)	6,72	3	0
USD/EUR	-205	-454	45%		1,16	11	0
USD/MXN	-4	-44	10%	(2)	22,99	1	0
USD/THB	-13	-29	45%		30,71	0	0
Total USD	-410	-843				15	0
KRW/EUR	-42	-42	100%		1 313,80	1	0
Total KRW	-42	-42				1	0
Total	-517	-1 023				16	-1

(1) Position longue/(courte)

(2) Conformément à la Politique du Groupe sur la Trésorerie, le pourcentage de l'exposition couverte atteindra le niveau minimum de mise progressive en conformité de 60 % en 2021.

(3) Les instruments de couverture se trouvent dans la ligne : « Autres créances » et « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

En millions d'euros	2019						
	Montant notionnel de l'instrument (1)	Montant notionnel de l'expositions au risque (1)	Pourcentage d'exposition couverte	Taux de change moyen de couverture par catégorie de risque	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Juste valeur de l'instrument de couverture	
					Capitaux propres	Actifs	Passifs
Couvertures de flux de trésorerie – Ventes et achats prévus (2)							
JPY/EUR	-46	-98	47%		122,75	0	0
JPY/USD	-30	-58	52%		106,97	0	0
USD/BRL	-143	-266	54%		3,94	1	-1
USD/CNY	-154	-256	60%		6,92	-1	-2
USD/EUR	-278	-493	56%		1,15	-2	-3
USD/MXN	-46	-84	55%		20,18	2	0
USD/THB	-14	-28	49%		30,52	0	0
Total	-710	-1 284				1	-6

(1) Position longue/(courte)

(2) Les instruments de couverture se trouvent dans la ligne : « Autres créances » et « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

Voir Risque financier dans la section « Gestion des risques » du présent rapport pour plus d'informations sur la gestion du risque de taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt est géré au niveau du Groupe.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt puisque les entités du Groupe empruntent des fonds à taux fixe et à taux variable. Le Groupe gère ce risque en maintenant une composition adéquate d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

L'exposition aux taux d'intérêt par monnaie est résumée ci-dessous :

En millions d'euros	Au 31 décembre 2020			Au 31 décembre 2019		
Devise	Taux fixe	Taux flottant	Total	Taux fixe	Taux flottant	Total
Dettes financières						
EUR	-2 119	-56	-2 175	-2 874	-87	-2 960
USD	-1 157	-7	-1 164	-1 276	-18	-1 294
SAR		-54	-54		-87	-87
INR	-26	-1	-27	-32	-16	-48
KRW	-1	-25	-26	-3	-24	-27
THB	-17	-5	-22	-10	-20	-30
BRL	-13	0	-13	-19	0	-19
Autres	-32	-7	-39	-51	3	-48
Total	-3 364	-155	-3 519	-4 264	-249	-4 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
EUR		215	215		249	249
USD		534	534		248	248
CAD		3	3		5	5
THB		34	34		35	35
SAR		7	7		4	4
BRL		73	73		60	60
CNY		43	43		35	35
KRW		27	27		26	26
JPY		20	20		34	34
Autres		48	48		113	113
Total		1 002	1 002		809	809
Autres instruments financiers						
CNY		42	42		44	44
EUR		55	55		50	50
SAR		16	16		19	19
Autres		6	6		6	6
Total		119	119		119	119
Total	-3 364	967	-2 398	-4 264	678	-3 586

Fin 2020, environ 3,4 milliards d'euros de la dette brute du Groupe étaient à taux fixe. Principalement :

- des obligations senior en euros pour un montant total de 1 850 millions d'euros à échéance 2022, 2027 et 2029 (valeur comptable de 1 839 millions d'euros) ;
- le solde (196 millions de dollars) des obligations senior en dollars américains à échéance 2023 de 400 millions de dollars américains (valeur comptable de 156 millions d'euros) ;
- le solde (163 millions de dollars) des obligations senior en dollars américains à échéance 2025 de 250 millions de dollars américains (valeur comptable de 131 millions d'euros) ;
- des obligations senior en dollars américains pour un montant total de 800 millions de dollars américains (valeur comptable de 650 millions d'euros) ;
- des passifs locatifs pour un total de 433 millions d'euros (valeur comptable de 433 millions d'euros).

Les dettes à taux variable sujettes à des swaps de taux d'intérêts sont abordées ci-après.

L'impact de la volatilité des taux d'intérêt à fin 2020 par rapport à 2019 est le suivant :

	Sensibilité à un mouvement de +100 points de base dans le marché des taux d'intérêts EUR		Sensibilité à un mouvement de -100 points de base dans le marché des taux d'intérêts EUR	
En millions d'euros	2020	2019	2020	2019
Résultats	-1	-1	1	1

La sensibilité à la volatilité sur les taux d'intérêt est restée stable fin 2020 par rapport à 2019. La dette à taux variable est très limitée, et est en partie couverte par des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, ce qui réduit encore sa volatilité.

Risque de taux d'intérêt couvert par instrument classé comme détenus à des fins de transaction

	Montant notionnel		Juste valeur actifs		Juste valeur passifs	
En millions d'euros	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Détenus à des fins de transaction	48	83	0	0	-1	-3
Total	48	83	0	0	-1	-3

La juste valeur de -1 million d'euros déclarée sous « détenus à des fins de transaction » s'explique principalement par un swap de devises conclu en mai 2017 pour atténuer la volatilité (sur devises et sur taux) du montage financier externe pour l'entreprise commune HPPO (Saudi Hydrogen Peroxide Company) 50/50 avec Sadara en Arabie Saoudite (montant notionnel de 48 millions d'euros, correspondant à 50 %).

Risque de taux d'intérêt couvert par instrument classé comme instrument de couverture dans une couverture de flux de trésorerie

En millions d'euros	2020				
	Montant notionnel de l'instrument (1)	Montant notionnel de l'expositions au risque (2)	Taux d'intérêt de couverture par catégorie de risque	Juste valeur de l'instrument de couverture	
				Actifs	Passifs
Couvertures de flux de trésorerie - Dette à taux flottant	-5	-9	Pay Fix 3,125% Receive THBFX6M	0	0
Total	-5	-9		0	0

En millions d'euros	2019				
	Montant notionnel de l'instrument (1)	Montant notionnel de l'expositions au risque (2)	Taux d'intérêt de couverture par catégorie de risque	Juste valeur de l'instrument de couverture	
				Actifs	Passifs
Couvertures de flux de trésorerie - Dette à taux flottant	-10	-20	Pay Fix 3,125% Receive THBFX6M	0	0
Total	-10	-20		0	0

(1) Les instruments de couverture se trouvent sur la ligne : « Autres créances » et « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

(2) L'élément couvert se trouve sur la ligne : « Dette financière courante et non courante » dans l'état consolidé de la situation financière.

Autres risques de marché

Risques liés aux prix de l'énergie et du CO₂

Le Groupe achète une grande partie de ses besoins en charbon, en gaz et en électricité en Europe et aux États-Unis sur la base d'indices de marché liquides et volatiles. En outre, le Groupe achète des matières premières dont la formule de prix se réfère à des indices de marché (par exemple le benzène). Pour réduire la volatilité du prix de l'énergie, le Groupe a mis en place une politique pour transformer un prix variable en prix fixe par des instruments financiers dérivés. La plupart de ces instruments de couverture peuvent être documentés comme instruments de couverture des contrats d'achat sous-jacents. Les contrats d'achats d'énergie à prix fixe avec livraison physique pour utilisation dans les opérations du Groupe sont qualifiés de contrats « utilisation propre » (et pas de dérivés), et constituent une couverture naturelle. Ils ne sont pas inclus dans cette note.

De même, l'exposition du Groupe au prix du CO₂ est en partie couverte par des achats à terme de quotas d'émissions européens (EUA). Les achats à terme avec livraison physique pour utilisation dans les opérations du Groupe sont qualifiés de contrats « utilisation propre » (et non de dérivés).

Enfin, une certaine exposition aux prix gaz-électricité ou charbon-électricité peut résulter de la production d'électricité sur les sites Solvay (principalement d'unités de cogénération en Europe) et peut être couverte par des achats et des ventes à terme ou par des systèmes optionnels. Dans ce cas, la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée.

La couverture financière des risques liés à l'énergie et au prix des droits d'émission de CO₂ est gérée de façon centralisée par Energy Services pour le compte des entités du Groupe.

Energy Services effectue également des transactions de négoce de CO₂ et de l'énergie, dont l'exposition résiduelle aux prix est maintenue proche de zéro.

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels et les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur l'énergie et le CO₂ en cours au terme de la période de présentation de l'information financière :

En millions d'euros (sauf mention contraire)	Montant notionnel (1)		Montant notionnel (en unités)			Juste valeur de l'instrument - Actif		Juste valeur de l'instrument - Passif	
Détenus à des fins de transaction	2020	2019	2020	2019		2020	2019	2020	2019
Charbon	1	8	24 008	126 008	Tonnes	0	1	0	-1
Puissance	619	716	19 565 300	21 753 757	MWh	54	75	-51	-67
Gaz de qualité standard	317	354	22 730 352	21 183 576	MWh	34	59	-31	-55
CO ₂	12	26	421 395	723 320	Tonnes	4	2	-2	-2
Total	949	1 104				92	137	-84	-125

Les montants présentés dans les tableaux ci-après comprennent les besoins de couverture des GBU du Groupe qui s'approvisionnent par l'intermédiaire de Energy Services. Ils ne comprennent pas la totalité des besoins de couverture en énergie du Groupe.

En millions d'euros (sauf mention contraire)	2020					
	Montant notionnel (1)	Montant notionnel (en unités)		Montant notionnel de l'expositions au risque	Montant notionnel de l'exposition au risque(en unités)	Pourcentage d'exposition couverte
Couverture de flux de trésorerie						
Benzène	9	18 495 Tonnes		39	73 728 Tonnes	25%
Charbon	28	499 992 Tonnes		53	917 127 Tonnes	55%
Puissance	108	2 125 309 MWh		180	3 246 896 MWh	65%
Gaz de qualité standard	158	12 343 308 MWh		335	24 601 786 MWh	50%
Total	303			607		

En millions d'euros (sauf mention contraire)	Prix moyen de couverture par catégorie de risque		Réserve de couverture de flux de trésorerie	Juste valeur de l'instrument - Actif	Juste valeur de l'instrument - Passif
Couverture de flux de trésorerie					
Benzène	509	EUR/ton	1	1	0
Charbon	68	USD/ton	1	1	0
Puissance	50	EUR/MWh	-7	1	-8
Gaz de qualité standard	15	EUR/MWh	5	11	-6
Total			0	14	-14

(1) Les instruments de couverture se trouvent dans la ligne : « Autres créances » et « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

En millions d'euros (sauf mention contraire)	2019					
	Montant notionnel (1)	Montant notionnel (en unités)		Montant notionnel de l'expositions au risque	Montant notionnel de l'exposition au risque (en unités)	Pourcentage d'exposition couverte
Couverture de flux de trésorerie						
Benzène	5	6 991 Tonnes		40	61 353 Tonnes	11%
Charbon	48	780 984 Tonnes		97	1 769 600 Tonnes	44%
Puissance	135	2 838 006 MWh		195	3 694 068 MWh	77%
Gaz de qualité standard	218	22 798 066 MWh		474	27 481 119 MWh	83%
Total	405			807		

En millions d'euros (sauf mention contraire)	Prix moyen de couverture par catégorie de risque		Réserve de couverture de flux de trésorerie	Juste valeur de l'instrument - Actif	Juste valeur de l'instrument - Passif
Couverture de flux de trésorerie					
Benzène	722	EUR/ton	0	0	0
Charbon	70	USD/ton	-6	0	-6
Puissance	56	EUR/MWh	0	0	0
Gaz de qualité standard	16	EUR/MWh	-23	17	-40
Total			-31	17	-48

(1) Les instruments de couverture se trouvent dans la ligne : « Autres créances » et « Autres passifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

Risque du Performance Share Units Plan (PSU) sur le cours de l'action Solvay

Afin de neutraliser l'effet de la volatilité du cours de l'action Solvay sur l'évaluation de la dette relative aux PSU (avec les charges pour l'employeur qui y sont liées), le Groupe a conclu des swaps d'actions couvrant environ 90 % du risque. La dette de 8 millions d'euros comptabilisée pour les plans PSU 2020 correspond à la meilleure estimation du montant dû à l'échéance.

Risque de crédit

Voir Risque financier dans la section « Gestion des risques » du présent rapport pour plus d'informations sur la gestion du risque de crédit.

Le Groupe suit en permanence le risque de crédit de ses partenaires importants.

Le Groupe s'engage dans des transactions uniquement avec des institutions financières jouissant d'une bonne notation de solvabilité. Le Groupe surveille et gère les expositions aux institutions financières dans des limites de crédit liées aux contreparties et avec des paramètres de risque de crédit approuvés afin d'atténuer le risque de défaut. Pour les garanties financières, voir la note F39 *Passifs éventuels et garanties financières*.

Le Groupe comptabilise les pertes de crédit attendues sur toutes ses créances commerciales : le Groupe applique la méthode simplifiée et comptabilise les pertes attendues sur la durée de vie de toutes les créances commerciales, en utilisant une matrice de provision afin de calculer ces pertes de crédit attendues, en utilisant l'information historique sur les défauts, ajustées des informations prospectives.

Le Groupe classe les clients et leurs créances commerciales en catégories de notation, en fonction du degré de risque attribué à chaque client et de la balance âgée des créances. De la sorte, pour toutes les créances en retard de moins de six mois, le Groupe attribue des pourcentages dans une fourchette entre 0,005 % et 4,285 % en fonction de la catégorie de notation. Pour toutes les créances en retard de plus de six mois, le Groupe attribue un pourcentage de 50 % ou de 100 % en fonction de la catégorie de notation. La notation du client est revue tous les ans pour les clients évalués à profil de risque faible et tous les six mois pour ceux évalués à profil de risque élevé.

Il n'existe pas de concentration significative de risque de crédit au niveau du Groupe dans la mesure où le risque lié aux créances est réparti sur un grand nombre de clients et de marchés.

La balance âgée des créances commerciales, instruments financiers – opérationnels, prêts et autres actifs non courants se présente comme suit :

2020	Total	Depréciées	Avec correction de valeur pour pertes attendues, pas dépréciées				
			non échues	échues depuis moins de 30 jours	échues depuis 30 à 60 jours	échues depuis 60 à 90 jours	échues depuis plus de 90 jours
En millions d'euros							
Créances commerciales	1 304	39	1 222	38	3	1	1
Créances commerciales - réductions de valeur	-39	-36	-2				-2
Créances commerciales - nettes	1 264	4	1 220	38	3	1	-1
Instruments financiers - opérationnel	131		131				
Prêts et autres actifs non courants	368	124	243	0			
Prêts et autres actifs non courants - réductions de valeur	-57	-57					
Prêts et autres actifs non courants - nets	311	68	243	0	0	0	0
Total	1 706	71	1 594	38	3	1	-1

Les Prêts et autres actifs non courants ne comprennent pas le solde des stocks à long terme.

2019	Total	Depréciées	Avec correction de valeur pour pertes attendues, pas dépréciées				
			non échues	échues depuis moins de 30 jours	échues depuis 30 à 60 jours	échues depuis 60 à 90 jours	échues depuis plus de 90 jours
En millions d'euros							
Créances commerciales	1 460	51	1 321	74	9	3	2
Créances commerciales - réductions de valeur	-46	-43	-1				-2
Créances commerciales - nettes	1 414	8	1 320	74	9	3	0
Instruments financiers - opérationnel	167		167				
Prêts et autres actifs non courants	352	136	215	0			
Prêts et autres actifs non courants - réductions de valeur	-62	-62					
Prêts et autres actifs non courants - nets	289	74	215	0	0	0	0
Total	1 871	82	1 702	74	9	3	0

Le tableau suivant illustre les réductions de valeur sur créances commerciales :

En millions d'euros	2020	2019
Valeur comptable au 1er janvier	-46	-52
Acquisitions	-8	-4
Utilisations	4	8
Reprise de dépréciation	3	3
Ecart de conversion	5	0
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente	2	0
Autres	1	0
Valeur comptable au 31 décembre	-39	-46

Risque de liquidité

Voir Risque financier dans la section « Gestion des risques » du présent rapport pour plus d'informations sur la gestion du risque de liquidité.

Le risque de liquidité concerne la capacité de Solvay à servir et à refinancer sa dette (y compris les emprunts émis), ainsi qu'à financer ses activités.

Ceci dépend de sa capacité à générer des liquidités à partir de ses opérations et à ne pas surpayer ses acquisitions.

Le Comité des finances donne son opinion sur la gestion adéquate du risque de liquidité pour gérer le financement à court, à moyen et à long terme du Groupe ainsi que les obligations en matière de gestion des liquidités.

Le Groupe gère le risque de liquidité en conservant des réserves appropriées, en maintenant des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en suivant de près les flux de trésorerie projetés et réels, ainsi qu'en faisant concorder les échéances des actifs et des passifs financiers.

Le Groupe échelonne dans le temps les échéances de ses sources de financement afin de limiter les montants à refinancer chaque année.

Les tableaux ci-après présentent le détail des échéances contractuelles résiduelles du Groupe pour ses passifs financiers ayant des périodes de remboursement contractuelles.

Les tableaux ont été préparés à partir des flux de trésorerie actualisés liés aux passifs financiers selon la date la plus rapprochée à laquelle le Groupe pourrait être tenu d'effectuer un paiement.

Les tableaux suivants présentent les montants actualisés (valeurs comptables) :

2020 - En millions d'euros	Total	Endéans un an	Dans 2 ans	Dans 3 à 5 ans	Après 5 ans
Sorties de trésorerie :					
Dettes commerciales	1 197	1 197			
Dividendes à payer	159	159			
Instrument financiers - opérationnel	101	101			
Autres passifs non courants	95		36	22	38
Dettes financières	3 086	194	809	966	1 117
Dettes de leasing	433	92	70	134	138
Total	5 072	1 743	914	1 122	1 292

2019 - En millions d'euros	Total	Endéans un an	Dans 2 ans	Dans 3 à 5 ans	Après 5 ans
Sorties de trésorerie :					
Dettes commerciales	1 277	1 277			
Dividendes à payer	161	161			
Instrument financiers - opérationnel	187	187			
Autres passifs non courants	159		26	89	44
Dettes financières	4 044	1 030	54	1 001	1 958
Dettes de leasing	470	102	67	138	163
Total	6 297	2 756	147	1 229	2 166

Les tableaux suivants présentent les montants non actualisés (valeur nominale) :

2020 - En millions d'euros	Total	Endéans un an	Dans 2 ans	Dans 3 à 5 ans	Après 5 ans
Sorties de trésorerie :					
Dettes commerciales	1 197	1 197			
Dividendes à payer	159	159			
Instrument financiers - opérationnel	101	101			
Autres passifs non courants	95		36	22	38
Dettes financières	3 107	194	812	976	1 125
Dettes de leasing	433	92	69	134	138
Total	5 092	1 743	917	1 131	1 301
Intérêts relatifs aux dettes financières et aux passifs locatifs	447	89	88	190	81
Sortie totale de trésorerie	5 539	1 832	1,005	1 321	1 381

2019 - En millions d'euros	Total	Endéans un an	Dans 2 ans	Dans 3 à 5 ans	Après 5 ans
Sorties de trésorerie :					
Dettes commerciales	1 277	1 277			
Dividendes à payer	161	161			
Instrument financiers - opérationnel	187	187			
Autres passifs non courants	159		26	89	44
Dettes financières	4 067	1 029	54	1 011	1 973
Dettes de leasing	470	102	67	138	163
Total	6 321	2 755	148	1 238	2 180
Intérêts relatifs aux dettes financières et aux passifs locatifs	576	100	97	235	145
Sortie totale de trésorerie	6 897	2 854	244	1 473	2 325

Les liquidités de Solvay dépassent 4 milliards d'euros, dont 1 milliard d'euros de liquidités au bilan et 3 milliards d'euros de facilités de crédit engagées entièrement non utilisées (2 milliards d'euros de facilités de crédit renouvelables multilatérales à échéance 2024, et 1 milliard d'euros de facilités de crédit renouvelables bilatérales, en grande partie pluriannuelles). Elles n'étaient pas utilisées fin décembre 2020.

De plus, Solvay a accès à un programme de bons du Trésor belge pour 1,5 milliard d'euros et, à défaut, à un programme de billets de trésorerie américain pour un montant de 500 millions de dollars (pas de solde impayé pour les deux au 31 décembre 2020). Ces deux programmes sont couverts par des lignes de crédit de back-up.

NOTE F36 ENDETTEMENT NET

L'endettement net du Groupe correspond au solde entre ses dettes financières et les autres instruments financiers ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

En millions d'euros	2020	2019
Dettes financières	3 519	4 513
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	-1 002	-809
- Autres instruments financiers	-119	-119
Endettement net	2 398	3 586

La diminution de l'endettement net est principalement due (a) au remboursement de bons du Trésor à court terme pour un montant de 700 millions d'euros, ce qui a réduit la dette financière, et (b) l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est principalement due à la forte génération de free cash flow et à la clôture de la vente de Polyamide.

La notation « Investment-Grade » de Solvay est Baa2/P2 (perspective négative) par Moody's et BBB/A2 (perspective stable) par Standard & Poor's.

Dette financière : principaux emprunts

En millions d'euros (sauf mention contraire)	2020						2019	
	Montant nominal	Coupon	Echéance	Sécurisé	Montant au coût amorti	Juste valeur	Montant au coût amorti	Juste valeur
Obligation senior €	750	1,625%	2022	Non	747	773	746	781
Obligation senior \$ Cytec Industries Inc. (émission US\$ 400 millions)	159	3,5%	2023	Non	156	165	169	178
Obligation senior \$ Cytec Industries Inc. (émission US\$ 250 millions)	133	3,95%	2025	Non	131	141	143	150
Obligation senior US\$ (144A; US\$ 800 millions)	651	4,45%	2025	Non	650	745	709	775
Obligation senior €	500	2,75%	2027	Non	497	587	496	584
Obligation senior €	600	0,50%	2029	Non	596	611	595	582
Total					2 776	3 022	2 859	3 049

En 2019, Solvay SA a placé un emprunt obligataire de 10 ans pour un montant total de 600 millions d'euros avec un coupon de 0,5 %. Parallèlement, Solvay Finance (America), LLC a remboursé anticipativement un emprunt obligataire existant de 800 millions de dollars US arrivant initialement à maturité en 2020.

Il n'existe aucun défaut sur les dettes financières susmentionnées. Il n'y a pas d'engagements financiers sur Solvay SA ni sur aucune autre société holding détenue par le Groupe.

Autres instruments financiers

En millions d'euros	2020	2019
Swaps de devises	1	3
Autres valeurs mobilières à plus de 3 mois	42	44
Autres actifs financiers courants	76	72
Autres instruments financiers	119	119

Les autres valeurs mobilières à plus de 3 mois incluent la position en traites de banques.

Les autres actifs financiers courants incluent principalement des appels de marge de Energy Services pour les instruments à juste valeur négative, et représentent une garantie pour les obligations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	2020	2019
Trésorerie	547	664
Dépôts à terme	455	144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 002	809

Par leur nature, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est égale à leur juste valeur ou en est une très bonne approximation.

Changements dans la dette financière et dans les autres instruments financiers liés aux activités de financement

En millions d'euros	2019	2020								Total
	Total	Flux de trésorerie relatifs aux nouveaux emprunts	Flux de trésorerie relatifs aux remboursements d'emprunts	Variations des cours des monnaies étrangères	Variation des autres actifs financiers courants	Autres dans les flux de trésorerie des activités de financement	Transfert de non courant à courant	Paiement de passifs locatifs	Autres	
Emprunts obligataires	2 859		-0	-87		-	-		4	2 776
Autres dettes non courantes	155	34	-36	-8		-	-51		21	116
Dettes long terme de leasing	368			-20			-105		98	341
Dettes financières non courantes	3 382	34	-36	-114	-	-	-156	-	123	3 233
Dettes financières à court terme (à l'exception des dettes de location-financement)	1 022	523	-1 333	-5	-	-94	51	-	21	185
Swaps de devises	8	-	-	-1		-	-	-	2	10
Dettes court terme de leasing	102	-		-5		-	105	-108	-1	92
Dettes financières courantes	1 132	523	-1 333	-10	-	-94	156	-108	21	287
Total dettes financières	4 513	557	-1 368	-124	-	-94	-0	-108	144	3 520
Swaps de devises	-3	-	-	-0	-0	-	-	-	2	-1
Autres valeurs mobilières à plus de 3 mois	-44			1	1	-	-	-	-0	-42
Autres actifs financiers courants	-72	-	-	3	-6	-	-		-0	-76
Autres instruments financiers	-119	-	-	4	-5	-	-	-	1	-119
Total flux de trésorerie		557	-1 368		-5	-94		-108	145	-873

La dette financière a diminué, passant de 4 513 millions d'euros fin 2019 à 3 519 millions d'euros fin 2020.

La diminution des dettes financières non courantes de -149 millions d'euros s'explique principalement par :

- la diminution pour -27 millions d'euros des passifs locatifs IFRS 16 ;
- la variation des taux de change sur les obligations d'un montant de -87 millions d'euros (USD/EUR) ;
- le transfert en dette financière courante pour -156 millions d'euros ;
- les 123 millions d'euros dans « Autres » ont principalement trait aux contrats de location qui ont débuté en cours d'année, ainsi qu'aux modifications des contrats de location.

La dette financière courante a diminué de -845 millions d'euros, principalement sous forme de dette financière à court terme :

- la diminution nette des encours de billets de trésorerie de -700 millions d'euros en 2019 et présentée dans le tableau des flux de trésorerie sous les rubriques « augmentation des emprunts » et « remboursement des emprunts » ;
- la diminution de -94 millions d'euros des appels de marge sur les instruments de couverture dans le cadre des activités Energy Services ;
- le transfert de la dette financière non courante vers la dette financière courante (156 millions d'euros) ;
- le remboursement des dettes de location-financement à court terme en vertu de l'IFRS 16, -108 millions d'euros

NOTE F37 AUTRES PASSIFS (COURANTS)

En millions d'euros	2020	2019
Salaires et dettes de personnel	275	293
TVA et autres taxes	104	112
Sécurité sociale	60	61
Instruments financiers - opérationnel	101	187
Primes d'assurances	12	15
Avances clients	42	42
Autres	126	82
Autres passifs courants	720	792

Les Autres passifs courants comprennent un montant de 52 millions d'euros dû à la BERD pour lequel un avis d'option d'achat a été envoyé début 2021.

Les Instruments financiers – opérationnel comprennent les instruments dérivés détenus à des fins de transaction et pour la couverture de flux de trésorerie (voir note F35.A. *Aperçu des instruments financiers*).

AUTRES NOTES

NOTE F38 ENGAGEMENTS D'ACHATS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En millions d'euros	2020	2019
Engagements d'achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	169	102

Le montant est lié principalement aux engagements pris pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

NOTE F39 PASSIFS ÉVENTUELS ET GARANTIES FINANCIÈRES



Méthodes comptables

Un passif éventuel est :

- (a) Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ; ou
- (b) Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - (i) il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ; ou
 - (ii) le montant de l'obligation ne peut pas être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont décrits sauf si la probabilité d'une sortie d'avantages économiques est très faible.

Les garanties financières sont des contrats qui obligent le Groupe à faire des paiements spécifiés pour rembourser le détenteur pour un préjudice encouru par celui-ci parce qu'un débiteur spécifié manque à son obligation de paiement à l'échéance conformément aux conditions originales ou modifiées d'un titre de créance.

Pour éviter tout double comptage, seules les garanties excédant les passifs comptabilisés ou les informations fournies par ailleurs dans les états financiers du Groupe sont reprises dans cette note. En ce qui concerne les garanties financières, toutes les garanties financières du Groupe sont présentées dans la présente note.

En millions d'euros	2020	2019
Garanties financières RusVinyl	84	84
Garanties pour pensions	335	456
Passifs éventuels	301	312
Total	720	852

Les garanties financières concernant Rusvinyl, la coentreprise avec SIBUR pour l'exploitation d'une usine de PVC en Russie, s'élèvent à 84 millions d'euros au 31 décembre 2020 (84 millions d'euros à la fin de 2019). Ces garanties ont été fournies sur une base solidaire par les deux actionnaires, Solvin/Solvay et Sibur, proportionnellement à leur participation (50/50). À la lumière de la capacité prouvée de RusVinyl d'honorer ses obligations, la probabilité d'appel de ces garanties est considérée très faible.

Les garanties concernant les pensions sont principalement liées au fonds de pension britannique Rhodia Pension Fund (320 millions d'euros) – voir note F34.B.2. Description des obligations. Elles correspondent au montant duquel la garantie dépasse le passif de retraite comptabilisé. Cette garantie s'applique au passif de retraite mesuré selon une base réglementaire britannique locale (base prudentielle) à laquelle il faut ajouter une allocation pour le risque de marché, qui est supérieur lorsque l'on procède à une comparaison avec le passif mesuré sur la base de la méthodologie prescrite selon IAS 19. La probabilité d'un appel des garanties est considérée très faible.

Les passifs éventuels de 301 millions d'euros ci-dessus concernent des questions d'assainissement de l'environnement qui peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

En règle générale, conformément aux bonnes pratiques commerciales, nous ne signalons aucune procédure en cours qui n'est pas arrivée à maturité et pour laquelle la probabilité d'une exposition existante ou future est peu probable ou incertaine, lorsque l'impact financier ne peut être estimé et pour laquelle aucun passif éventuel ne peut être quantifié.

Aux États-Unis, Solvay Specialty Polymers USA, LLC (SpP) défend plusieurs litiges concernant les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS), intentés par des associations publiques ou des parties privées ; il s'agit notamment de plaintes portant sur la responsabilité « produits », de recours collectifs putatif, de blessures corporelles, de contaminations des sols, de dommages causés aux ressources naturelles et de suivi médical.

La société défend vigoureusement ces questions qui en sont à leurs débuts. Sur la base de l'évaluation globale, y compris du respect des lois et des réglementations applicables et de la probabilité improbable ou incertaine d'une exposition existante ou future, ainsi que d'un impact financier indéfini qui n'est pas estimable à l'heure actuelle, aucune provision supplémentaire n'a été comptabilisée en relation avec ces litiges et aucun passif éventuel ne peut être quantifié.

NOTE F40 PARTIES LIÉES

Les soldes et transactions entre Solvay SA et (a) ses filiales et (b) ses entreprises communes pour la part du Groupe dans les entreprises communes respectives, qui sont des parties liées de Solvay SA, ont été éliminés en consolidation et ne sont pas inclus dans la présente note. Les détails des transactions entre le Groupe et d'autres parties liées sont présentés ci-après.

Opérations de vente et d'achat

En millions d'euros	Vente de biens		Achat de biens	
	2020	2019	2020	2019
Entreprises associées	9	10	-18	-5
Coentreprises	37	41	-14	-23
Autres parties liées	34	30	-68	-70
Total	81	81	-100	-99

En millions d'euros	Montants dus par des parties liées		Montants dus à des parties liées	
	2020	2019	2020	2019
Entreprises associées	0	1	0	0
Coentreprises	1	1	1	2
Autres parties liées	13	8	5	11
Total	15	9	6	13

Prêts à des parties liées

En millions d'euros	2020	2019
Prêts aux coentreprises	5	9
Prêts à d'autres parties liées	29	17
Total	34	26

Rémunération du personnel de direction

Les principaux dirigeants regroupent tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité exécutif.

Montants dus au titre de l'exercice (rémunérations) et obligations existantes à la fin de l'exercice dans l'état consolidé de la situation financière :

En millions d'euros	2020	2019
Salaires, charges et avantages à court terme	3	3
Avantages à long terme	1	1
Dette relative aux paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie	2	6
Total	6	10

Charges pour l'exercice :

En millions d'euros	2020	2019
Salaires, charges et avantages à court terme	-9	-8
Avantages à long terme	-2	-2
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	-1	-9
Total	-11	-19

Hors charges sociales et fiscales de l'employeur

Pour plus de détails, veuillez consulter le rapport de rémunération

NOTE F41 DIVIDENDES PROPOSÉS A LA DISTRIBUTION

Lors de l'assemblée générale des actionnaires, le Conseil d'administration proposera un dividende brut de 3,75 euros par action.

Compte tenu de l'acompte sur dividende distribué en janvier 2021, de 1,50 euro par action, les dividendes proposés mais non encore comptabilisés au titre de distribution aux actionnaires s'élèvent à 238 millions d'euros.

NOTE F42 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DE CLOTURE



Méthodes comptables

Les événements postérieurs à la date de clôture contribuant à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture (événements donnant lieu à un ajustement) sont comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture ne sont pas des événements donnant lieu à un ajustement et sont présentés dans les notes s'ils sont significatifs.

Le 18 janvier 2021, Solvay a envoyé un avis d'option d'achat à la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour acheter les actions de la BERD dans la holding Solvay de la coentreprise Rusvinyl. Le prix de l'option est estimé à € 52 millions et est comptabilisé dans le poste "Autres passifs courants" à la fin de 2020.

Une contribution volontaire supplémentaire d'environ € 100 millions a été versée en janvier 2021 aux régimes de retraite belges.

En janvier, Solvay a lancé un nouveau chapitre de sa transformation stratégique visant à aligner sa structure à sa stratégie G.R.O.W Cette démarche s'appuie sur les plans déjà annoncés en 2020 et représente une profonde simplification de toutes les fonctions support pour travailler plus efficacement. Le plan se traduira par une réduction supplémentaire nette d'environ 500 postes d'ici la fin de 2022 et des économies supplémentaires de €75 millions. Ce nouveau plan entraînera une provision pour restructuration non-cash d'environ € 170 millions et sera comptabilisée au premier trimestre 2021.

Solvay a conclu également un accord pour l'acquisition d'une technologie d'enrobage des semences pour compléter ses produits agricoles existants au sein de Novecare. Il s'agit d'une extension naturelle de notre famille AgRHO®, qui propose des solutions de renforcement des semences et s'appuie sur des technologies bio-sourcées et plus durables.

NOTE F43

LISTE DES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe est constitué de Solvay SA et d'un ensemble de 318 participations.

Parmi ces 318 participations, 166 sont intégralement consolidées, 7 le sont par intégration proportionnelle et 25 le sont par la méthode de mise en équivalence, les 120 autres ne satisfont pas aux critères d'importance.

Liste des sociétés entrant dans ou sortant du périmètre de consolidation

Sociétés entrant dans le périmètre de consolidation

Pays	Société	Commentaire
FRANCE	Alsachimie S.A., Chalemppe	Création
	Performance Polyamides S.A.S. , Lyon	Création
	Polytechnyl S.A.S. , Saint Fons	Création
ALLEMAGNE	Solvay Persalze GmbH , Hannover	Création
PORTUGAL	Solvay Peroxidos Portugal Unipessoal LDA , Povoá	Création

Sociétés sortant du périmètre de consolidation

Pays	Société	Commentaire
BRESIL	Techpolymers Industria E Comercio Ltda, Sao Paulo	Vendue à BASF
	Rhodia Poliamida e Especialidades Ltda, Sao Paolo	Fusionnée avec Rhodia Brazil SA
CHINE	Beijing Rhodia Eastern Chemical Co., Ltd , Beijing	Liquidée
	Solvay (Shanghai) Engineering Plastics Co., Ltd, Shanghai	Vendue à BASF
	Solvay (Beijing) Energy Technology Co., Ltd , Beijing	Liquidée
	Solvay Silica Qingdao Co., Ltd , Qingdao	N'atteint plus les critères de consolidation
	Suzhou Interlox Sem Co. Ltd, Suzhou	N'atteint plus les critères de consolidation
FRANCE	RHOD V S.N.C. , Courbevoie	Fusionnée avec Rhodanyl S.N.C.
	RHOD W S.N.C. , Courbevoie	Fusionnée avec Rhodia V S.N.C
	Alsachimie S.A., Chalemppe	Vendue à la co-entreprise BASF-Domo
	Butachimie S.N.C., Chalemppe	Vendue à BASF
	Performance Polyamides S.A.S. , Lyon	Vendue à BASF
	Polytechnyl S.A.S. , Saint Fons	Vendue à Domo
	Cogénération Belle Etoile SAS, Paris	Fusionnée avec EECO Holding SA
ALLEMAGNE	Performance Polyamides GmbH , Freiburg	Vendue à BASF
	PolyTechnyl Germany GmbH , Freiburg	Vendue à Domo
INDE	Rhodia Polymers & Specialties India Private Limited, Mumbai	Vendue à BASF
ITALIE	Performance Polyamide Italy Srl, Bollate	Vendue à Domo
MEXIQUE	Solvay Industrial S.de R.L. de C.V., Mexico	Vendue à BASF
POLOGNE	Solvay Engineering Plastics Poland Sp z o.o. , Gorzow Wielkopolski	Vendue à Domo
	Zaklad Energoeloctryczny Energo-Stil Sp. z o.o., Gorzow Wielkopolski	Vendue à Domo
COREE DU SUD	Solvay Chemicals Korea Co. Ltd , Seoul	Vendue à BASF
ESPAGNE	Solvay Solutions Espana S.L. , Madrid	Vendue à Domo
SUISSE	Solvay (Schweiz) AG, Bad Zurzach	Vendue à Sodi Beteiligungen AG
ETATS-UNIS	Solvay Financial Services Inc., Wilmington, Delaware	Fusionnée avec Cytec Global Holdings Inc

Liste des filiales

Indication du pourcentage détenu.

Le pourcentage de droits de vote est très proche du taux de détention.

ARGENTINE	
Solvay Argentina SA, Buenos Aires	100
Solvay Quimica SA, Buenos Aires	100
AUSTRALIE	
Cytec Asia Pacific Holdings Pty Ltd, Baulkham Hills	100
Cytec Australia Holdings Pty Ltd, Baulkham Hills	100
Solvay Interlox Pty Ltd, Banksmeadow	100
AUTRICHE	
Solvay Österreich GmbH, Wien	100
BELGIQUE	
Carrières les Petons S.P.R.L., Walcourt	100
Solvay Chemicals International S.A., Brussels	100
Solvay Chimie S.A., Brussels	100
Solvay Participations Belgique S.A., Brussels	100
Solvay Pharmaceuticals S.A. - Management Services, Brussels	100
Solvay Specialty Polymers Belgium SA / NV, Brussels	100
Solvay Stock Option Management S.P.R.L., Brussels	100
BRESIL	
Cogeracao de Energia Electrica Paraíso SA, Brotas	100
Rhodia Brasil SA, Sao Paulo	100
Rhodia Poliamida Brasil Ltda, Sao Paulo	100
Rhodia Participacoes Servidos e Comercio Ltda, Sao Paulo	100
BULGARIE	
Solvay Bulgaria EAD, Devnya	100
CANADA	
Cytec Canada Inc, Niagara Falls Welland	100
Solvay Canada Inc, Toronto	100
CHINE	
Cytec Industries Co. Ltd, Shanghai	100
Cytec Engineered Materials Co. Ltd, Shanghai	100
Liyang Solvay Rare Earth New Material Co., Ltd, Liyang City	96,3
Rhodia Hong Kong Ltd, Hong Kong	100
Solvay (Shanghai) International Trading Co., Ltd, Shanghai	100
Solvay (Shanghai) Ltd, Shanghai	100
Solvay (Zhangjiagang) Specialty Chemicals Co. Ltd, Suzhou	100
Solvay (Zhenjiang) Chemicals Co., Ltd, Zhenjiang New area	100
Solvay Chemicals (Shanghai) Co. Ltd, Shanghai	100
Solvay China Co., Ltd, Shanghai	100
Solvay Fine Chemical Additives (Qingdao) Co., Ltd, Qingdao	100
Solvay Hengchang (Zhangjiagang) Specialty Chemical Co., Ltd, Zhangjiagang City	70
Solvay Lantian (Quzhou) Chemicals Co., Ltd, Zhejiang	55
Solvay Speciality Polymers (Changshu) Co. Ltd, Changshu	100
Zhuhai Solvay Specialty Chemicals Co Ltd, Zhuhai City	100
CHILI	
Cytec Chile Ltda, Santiago	100
FINLANDE	
Solvay Chemicals Finland Oy, Voikkaa	100
FRANCE	
Cogénération Tavaux SAS, Paris	33,3
Cytec Process Materials Sarl, Toulouse	100
Rhodia Chimie S.A.S., Aubervilliers	100
Rhodia Energy GHG S.A.S., Puteaux	100
Rhodia Laboratoire du Futur S.A.S., Pessac	100
Rhodia Operations S.A.S., Aubervilliers	100

Rhodia Participations S.N.C. , Courbevoie	100
Rhodianyl S.A.S. , Saint-Fons	100
Solvay - Opérations - France S.A.S., Paris	100
Solvay - Fluorés - France S.A.S., Paris	100
Solvay Energie France S.A.S., Paris	100
Solvay Energy Services S.A.S. , Puteaux	100
Solvay Finance S.A., Paris	100
Solvay France S.A. , Courbevoie	100
Solvay Speciality Polymers France S.A.S., Paris	100
Solvin France S.A., Paris	100
ALLEMAGNE	
Cavity GmbH, Hannover	100
Cytec Engineered Materials GmbH, Oestringen	100
European Carbon Fiber GmbH , Kelheim	100
Horizon Immobilien AG, Hannover	100
Salzgewinnungsgesellschaft Westfalen GmbH & Co KG, Hannover	65
Société de droit allemand qui fait usage de l'exemption permise par la section 264(b) du Code de Commerce allemand de ne pas publier ses états financiers.	
Solvay Chemicals GmbH, Hannover	100
Solvay Fluor GmbH, Hannover	100
Solvay Flux GmbH, Hannover	100
Solvay GmbH, Hannover	100
Solvay Infra Bad Hoenningen GmbH, Hannover	100
Solvay P&S GmbH, Freiburg	100
Solvay Persalz GmbH, Hannover	100
Solvay Specialty Polymers Germany GmbH, Hannover	100
Solvin GmbH & Co. KG - PVDC, Rheinberg	100
Solvin Holding GmbH, Hannover	100
INDE	
Solvay Specialities India Private Limited, Mumbai	100
Sunshield Chemicals Limited, Mumbai	62,4
INDONESIE	
PT. Cytec Indonesia, Jakarta	100
IRLANDE	
Solvay Finance Ireland Unlimited , Dublin	100
ITALIE	
Cytec Process Materials S.r.l., Mondovi	100
Solvay Chimica Italia S.p.A., Milano	100
Solvay Energy Services Italia S.r.l., Bollate	100
Solvay Solutions Italia S.p.A. , Milano	100
Solvay Specialty Polymers Italy S.p.A., Milano	100
JAPON	
Nippon Solvay KK, Tokyo	100
Solvay Japan K.K., Tokyo	100
Solvay Nicca Ltd, Tokyo	60
Solvay Special Chem Japan Ltd, Anan City	67
Solvay Specialty Polymers Japan KK, Minato Ku-Tokyo	100
LETTONIE	
Solvay Business Services Latvia SIA, Riga	100
LUXEMBOURG	
Cytec Luxembourg International Holdings Sarl, Strassen	100
Solvay Chlorovinyls Holding S.a.r.l., Luxembourg	100
Solvay Finance (Luxembourg) SA, Luxembourg	100
Solvay Hortensia S.A., Luxembourg	100
Solvay Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg	100
MEXIQUE	
Cytec de Mexico S.A. de C.V., Jalisco	100
Solvay Fluor Mexico S.A. de C.V., Ciudad Juarez	100
Solvay Mexicana S. de R.L. de C.V., Monterrey	100

PAYS-BAS	
Cytec Industries B.V., Vlaardingen	100
Rhodia International Holdings B.V., Den Haag	100
Solvay Chemicals and Plastics Holding B.V., Linne-Herten	100
Solvay Chemie B.V., Linne-Herten	100
Solvay Solutions Nederland B.V., Klundert	100
Solvin Holding Nederland B.V., Linne-Herten	100
NOUVELLE-ZELANDE	
Solvay New Zealand Ltd, Auckland	100
PEROU	
Cytec Peru S.A.C., Lima	100
POLOGNE	
Solvay Poland Sp. z o.o. , Gorzow Wielkopolski	100
PORTUGAL	
Solvay Business Services Portugal Unipessoal Lda, Carnaxide	100
Solvay Peroxidos Portugal Unipessoal LDA , Povoá	100
Solvay Portugal - Produtos Químicos S.A., Povoá	100
RUSSIE	
Solvay Vostok OOO, Moscow	100
SINGAPOUR	
Rhodia Amines Chemicals Pte Ltd , Singapore	100
Solvay Fluor Holding (Asia-Pacific) Pte. Ltd., Singapore	100
Solvay Specialty Chemicals Asia Pacific Pte. Ltd., Singapore	100
COREE DU SUD	
Cytec Korea Inc, Seoul	100
Daehan Solvay Special Chemicals Co., Ltd, Seoul	100
Solvay Chemical Services Korea Co. Ltd, Seoul	100
Solvay Energy Services Korea Co. Ltd , Seoul	100
Solvay Korea Co. Ltd, Seoul	100
Solvay Silica Korea Co. Ltd , Incheon	100
Solvay Specialty Polymers Korea Company Ltd, Seoul	100
ESPAGNE	
Solvay Quimica S.L., Barcelona	100
SUISSE	
Solvay Vinyls Holding AG, Bad Zurzach	100
THAILANDE	
Solvay Asia Pacific Company Ltd, Bangkok	100
Solvay (Bangpoo) Specialty Chemicals Ltd, Bangkok	100
Solvay (Thailand) Ltd, Bangkok	100
Solvay Peroxythai Ltd, Bangkok	100
TURQUIE	
Solvay Istanbul Kimya Limited Sirketi, Istanbul	100
ROYAUME-UNI	
Advanced Composites Group Investments Ltd, Heanor	100
Cytec Engineered Materials Ltd, Wrexham	100
Cytec Industrial Materials (Derby) Ltd, Heanor	100
Cytec Industrial Materials (Manchester) Ltd, Heanor	100
Cytec Industries UK Holdings Ltd, Wrexham	100
Cytec Med-Lab Ltd, Heanor	100
Cytec Process Materials (Keighley) Ltd, Keighley	100
McIntyre Group Ltd , Watford	100
Rhodia Holdings Ltd , Watford	100
Rhodia International Holdings Ltd , Oldbury	100
Rhodia Limited , Watford	100
Rhodia Organique Fine Ltd , Watford	100
Rhodia Overseas Ltd , Watford	100
Rhodia Pharma Solutions Holdings Ltd, Cramlington	100
Rhodia Pharma Solutions Ltd, Cramlington	100
Rhodia Reorganisation, Watford	100
Solvay Interlox Ltd, Warrington	100

Solvay Solutions UK Ltd, Watford	100
Solvay UK Holding Company Ltd, Warrington	100
Umeco Composites Ltd, Heanor	100
Umeco Ltd, Heanor	100
ÉTATS-UNIS	
Ausimont Industries, Inc., Wilmington, Delaware	100
CEM Defense Materials LLC, Tempe Arizona	100
Cytec Aerospace Materials (ca) Inc., Sacramento California	100
Cytec Engineered Materials Inc., Princeton New Jersey	100
Cytec Global Holdings Inc., Princeton New Jersey	100
Cytec Industrial Materials (ok) Inc., Tulsa Oklahoma	100
Cytec Industries Inc, Princeton New Jersey	100
Cytec Korea Inc., Princeton New Jersey	100
Cytec Process Materials (ca) Inc., Santa Fe Springs California	100
Cytec Technology Corp., Princeton New Jersey	100
Garret Mountain Insurance Co., Burlington Vermont	100
Rocky Mountain Coal Company, LLC, Houston, Texas	100
Solvay America Holdings, Inc., Houston, Texas	100
Solvay America Inc., Houston, Texas	100
Solvay Chemicals, Inc., Houston, Texas	100
Solvay Finance (America) LLC, Houston, Texas	100
Solvay Fluorides, LLC., Greenwich, Connecticut	100
Solvay Holding Inc., Princeton, New Jersey	100
Solvay India Holding Inc., Princeton, New Jersey	100
Solvay Soda Ash Expansion JV, Houston, Texas	80
Solvay Soda Ash Joint Venture, Houston, Texas	80
Solvay Specialty Polymers USA, LLC, Alpharetta, Georgia	100
Solvay USA INC., Princeton, New Jersey	100
URUGUAY	
Zamin Company S/A, Montevideo	100

Liste d'entreprises communes

Indication du pourcentage détenu.

AUTRICHE	
Solvay Sisecam Holding AG, Wien	75
BELGIQUE	
BASF Interlox H2O2 Production N.V., Brussels	50
BULGARIE	
Solvay Sodi AD, Devnya	73,5
PAYS-BAS	
MTP HP JV C.V., Weesp	50
MTP HP JV Management bv, Weesp	50
ARABIE SAOUDITE	
Saudi Hydrogen Peroxide Co, Jubail	50
THAILANDE	
MTP HP JV (Thailand) Ltd, Bangkok	50

Liste des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Indication du pourcentage détenu. Coentreprises

AUSTRALIE	
Aqua Pharma Australia Pty Ltd, Armidale	50
BELGIQUE	
EECO Holding SA, Brussels	33,3
BRESIL	
Peroxidos do Brasil Ltda, Sao Paulo	69,4
CANADA	
Aqua Pharma Inc, Saint John	50
CHILI	
Aqua Pharma Chile Spa, Puerto Montt	50
CHINE	
Shandong Huatai Interrox Chemical Co. Ltd, Dongying	50
ALLEMAGNE	
Solvay & CPC Barium Strontium GmbH & Co KG, Hannover	75
Solvay & CPC Barium Strontium International GmbH, Hannover	75
INDE	
Hindustan Gum & Chemicals Ltd, New Delhi	50
IRLANDE	
Aqua Pharma Ireland Ltd, Dublin	50
ITALIE	
Cogeneration Rosignano S.r.l., Rosignano	25,4
Cogeneration Spinetta S.p.a., Bollate	33,3
MEXIQUE	
Solvay & CPC Barium Strontium Monterrey S. de R.L. de C.V., Monterrey	75
NORVEGE	
Aqua Pharma Group A.S., Lillehammer	50
Aqua Pharma A.S., Lillehammer	50
Haugaland Shipping A.S., Haugesund	50
RUSSIE	
RusVinyl OOO, Moscow	50
ROYAUME-UNI	
Aqua Pharma Technical Ltd, Inverness	50
Aqua Pharma Ltd, Inverness	50
ETATS-UNIS	
Aqua Pharma U.S. Inc, Kirkland	25

Entreprises associées

CHINE	
Qingdao Hiwin Solvay Chemicals Co. Ltd, Qingdao	30
FRANCE	
GIE Chime Salindres, Salindres	50
INDONESIE	
Solvay Manyar P.T., Gresik	50
MEXIQUE	
Silicatos y Derivados S.A. DE C.V., Estado de Mexico	20
ROYAUME-UNI	
Penso Holdings Ltd, Coventry	20

3. ÉTATS FINANCIERS ABRÉGÉS DE SOLVAY SA

Les états financiers annuels de Solvay SA sont présentés ci-après de manière abrégée. Conformément au Code belge des Sociétés, les états financiers annuels de Solvay SA, le rapport de gestion et le rapport du commissaire seront déposés à la Banque nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles gratuitement sur le site internet ou sur demande envoyée à :

Solvay SA
Rue de Ransbeek 310
B - 1120 Bruxelles

Le bilan de Solvay SA à la clôture de l'exercice 2020 présenté ci-après se base sur une distribution de dividende de 3,75 euros par action.

Fin 2020, Solvay SA a toujours une succursale, Solvay S.A. Italia (Viale Lombardia 20, 20021 Bollate, Italie).

Les comptes de Solvay SA sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en Belgique.

Les activités principales de Solvay SA consistent, d'une part, à détenir et gérer un certain nombre de participations dans des sociétés du Groupe et, d'autre part, à financer les activités du Groupe à partir des marchés bancaires et obligataires. Solvay SA a également des activités d'affacturage sans recours internes au Groupe. Par conséquent, Solvay SA possède et gère les créances commerciales du Groupe pour des clients établis en Europe et en Asie. Il gère le centre de recherche de Neder-Over-Heembeek (Bruxelles, Belgique) et un nombre très limité d'activités commerciales non couvertes par des filiales.

BILAN ABRÉGÉ DE SOLVAY SA

En millions d'euros	2020	2019
ACTIF		
Actifs immobilisés	11 235	13 286
Frais d'établissement et immobilisations incorporelles	137	164
Immobilisations corporelles	64	64
Immobilisations financières	11 034	13 058
Actifs circulants	4 356	5 080
Stocks	0	0
Créances commerciales	639	862
Autres créances	3 029	3 861
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	655	338
Charges à reporter et produits acquis	33	19
Total de l'actif	15 591	18 366
PASSIF		
Capitaux propres	8 872	11 337
Capital	1 588	1 588
Primes d'émission	1 200	1 200
Réserves	1 982	1 982
Bénéfice reporté	4 101	6 566
Provisions et impôts différés	578	309
Dettes financières	3 153	3 353
- à plus d'un an	3 152	2 652
- à un an au plus	1	701
Dettes commerciales	100	84
Autres dettes	2 845	3 256
Charges à imputer et produits à reporter	43	27
Total du passif	15 591	18 366

La diminution du total de l'actif (-2 775 millions d'euros) est le résultat :

- D'une diminution des actifs financiers de -2 024 millions d'euros, principalement liée à l'impact net :
 - La réduction des fonds propres de Solvay Finance Luxembourg (-185 millions d'euros), principalement par le versement d'un dividende (-170 millions d'euros) ;
 - La dépréciation des actions détenues dans Solvay Holding Inc (-1 880 millions d'euros), basée sur les mêmes hypothèses commerciales que celles prises en compte pour les dépréciations dans les comptes du Groupe pour les activités Composites, Technology Solutions et Pétrole et gaz.
- D'une diminution des actifs courants de -724 millions d'euros, principalement liée à :
 - La réduction des créances commerciales (-223 millions d'euros), en particulier la conséquence de la forte réduction des montants en souffrance ;
 - La diminution des autres créances pour les comptes courants avec les filiales (-832 millions d'euros) ;
 - L'augmentation des espèces détenues en banque (317 millions d'euros).

Les capitaux propres diminuent de -2 465 millions d'euros en raison du résultat de l'exercice (-2 068 millions d'euros) et du dividende à distribuer en 2021 (-397 millions d'euros).

Les provisions ont considérablement augmenté (269 millions d'euros) en 2020, essentiellement en raison de la provision spécifique de 350 millions d'euros destinée à couvrir les risques liés aux filiales britanniques. Les autres ajustements des provisions sont liés aux refacturations interentreprises.

La dette financière s'élève à 3 153 millions d'euros contre 3 353 millions d'euros fin 2019. La baisse de -200 millions d'euros est due à :

- Le remboursement des billets de trésorerie (-700 millions d'euros), partiellement compensé par
- L'émission d'une nouvelle obligation hybride (500 millions d'euros) afin de permettre à Solvay France de rembourser les obligations hybrides.

Les autres passifs diminuent de -411 millions d'euros en raison d'une baisse des comptes courants vis-à-vis des sociétés affiliées. Le montant des dividendes à payer est stable par rapport à l'année dernière.

COMPTE DE RÉSULTATS ABRÉGÉ DE SOLVAY SA

En millions d'euros	2020	2019
Produits d'exploitation	868	987
Chiffres d'affaires	11	13
Autres produits d'exploitation	857	974
Charges d'exploitation	-1 122	-855
Résultat d'exploitation	-255	132
Charges et produits financiers	-1 815	413
Profit / perte de l'exercice avant impôts	-2 070	545
Charges d'impôts	2	-18
Bénéfice / perte de l'exercice	-2 068	527
Bénéfice / perte de l'exercice à affecter	-2 068	527

En 2020, le résultat net de l'exercice de Solvay SA est une perte de -2 068 millions d'euros, contre un bénéfice de 527 millions d'euros en 2019.

Ce résultat comprend :

- Le résultat d'exploitation s'élevant à -255 millions d'euros, contre 132 millions d'euros en 2019. Cette baisse s'explique principalement par la provision de 350 millions d'euros comptabilisée en 2020 pour couvrir les risques sur les filiales britanniques et par la baisse des refacturations aux filiales ;
- Les gains et pertes financiers sont principalement liés à la dépréciation des actions de Solvay Holding Inc. (-1 880 millions d'euros) et des actions de Solvay Finance Luxembourg (-185 millions d'euros), partiellement compensée par les dividendes reçus principalement (290 millions d'euros) de Solvay Finance Luxembourg (170 millions d'euros) et des filiales de Solvay en Italie (109 millions d'euros).

Outre les réserves disponibles (1 056 millions d'euros), un montant de 4 498 millions d'euros comprenant la perte nette de l'exercice est disponible pour être distribué comme suit :

BÉNÉFICE DISPONIBLE AUX FINS DE DISTRIBUTION

En millions d'euros	2020	2019
Bénéfice / perte de l'exercice à affecter	-2 068	527
Report à nouveau	6 566	6 436
Total disponible pour l'Assemblée Générale des Actionnaires	4 498	6 963
Affectations		
Dividende brut	397	397
Report à nouveau	4 101	6 566
Total	4 498	6 963



Déclarations: Rapports du commissaire et Déclaration de responsabilité



Solvay SA

Rapport d'assurance du commissaire portant sur une sélection d'informations sociales, environnementales et d'autres informations liées au développement durable pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport d'assurance du commissaire portant sur une sélection d'informations sociales, environnementales et d'autres informations liées au développement durable pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire de la société Solvay SA (« la Société »), nous vous présentons notre rapport d'assurance sur une sélection d'informations sociales, environnementales et d'autres informations liées au développement durable présentées dans le Rapport Annuel Intégré du groupe Solvay pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (le « Rapport Annuel Intégré 2020 ») et identifiées par les signes 'L' et 'R'.

Responsabilité de la Société

Cette sélection d'informations (« les Informations ») extraites du Rapport Annuel Intégré 2020 a été préparée sous la responsabilité de la direction du groupe Solvay, conformément aux protocoles internes de mesure et de reporting utilisés par le groupe Solvay (« les Référentiels »). Les Référentiels contiennent des définitions et des hypothèses qui sont résumées dans la section « Etats extra-financiers » du Rapport Annuel Intégré 2020.

Responsabilité du commissaire

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'exprimer une conclusion d'assurance limitée sur les Informations identifiées par le signe 'L' dans le Rapport Annuel Intégré 2020;
- d'exprimer une conclusion d'assurance raisonnable sur les Informations identifiées par le signe 'R' dans le Rapport Annuel Intégré 2020.

La liste exhaustive des Informations vérifiées dans le cadre de nos travaux ainsi que leur niveau d'assurance sont décrits dans l'Annexe A de ce rapport.

Nous avons conduit nos travaux conformément à la norme internationale ISAE (International Standard on Assurance Engagements) 3000. Notre indépendance est définie par les textes réglementaires ainsi que par les dispositions prévues par le Code d'Ethique professionnel de la Fédération Internationale des Experts Comptables et Commissaires aux Comptes (« IFAC »).

Nature et étendue des travaux

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes :

- *Procédures générales :*
 - Nous avons apprécié le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité, leur caractère compréhensible et leur fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
 - Nous avons vérifié la mise en place, au sein du groupe Solvay, d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations sélectionnées. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration de ces Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social, environnemental et des autres informations liées au développement durable.
 - Au niveau des entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - conduit des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et obtenir les informations nous permettant de mener nos vérifications;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les informations des pièces justificatives.
 - Les sites et les périmètres audités sont décrits dans l'Annexe B de ce rapport.

- *Rapport d'assurance limitée sur les Informations identifiées par le signe 'L' dans le Rapport Annuel Intégré 2020 :*
 - Au niveau de l'entité consolidante (« la Société ») et des entités qu'elle contrôle, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les Informations et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces Informations conduisant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur le fait que les Informations sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative de nature à remettre en cause leur sincérité par rapport aux Référentiels. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.
- *Rapport d'assurance raisonnable sur les Informations identifiées par le signe 'R' dans le Rapport Annuel Intégré 2020 :*
 - Nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe ci-dessus (Rapport d'assurance limitée) mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests. L'échantillon sélectionné représente entre 7% et 54% des informations quantitatives présentées.

Conclusion

- *Pour les Informations dans le périmètre d'assurance limitée (identifiées par le symbole 'L')*

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations identifiées par le symbole 'L' du Rapport Annuel Intégré 2020 sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.
- *Pour les Informations dans le périmètre d'assurance raisonnable (identifiées par le symbole 'R')*

A notre avis, les Informations identifiées par le symbole 'R' du Rapport Annuel Intégré 2020 ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Référentiels.

Zaventem, le 22 mars 2021

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL

Représentée par

Michel Denayer

Corine Magnin

Pièces jointes

Annexe A - Liste des indicateurs vérifiés

Annexe B - Liste des sites audités

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises

Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée

Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem

VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Annexe A - Liste des indicateurs vérifiés

Les Informations en **gras** indiquent les procédures d'assurance raisonnable.

Périmètre de reporting	Information	Procédure d'audit	Etendue de la vérification
Solutions business durables	Portefeuille de produit évalué	Assurance raisonnable	Niveau groupe
	Solutions durables	Assurance raisonnable	Niveau groupe
Emissions de gaz à effet de serre	Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Assurance raisonnable	Niveau groupe
	Réduction d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année dernière (à scope constant et méthodologie de calcul constante)	Assurance raisonnable	Niveau groupe
	Emissions directes (Scope 1)	Assurance raisonnable	Niveau site
	Emissions indirectes (Scope 2)	Assurance raisonnable	Niveau site
	Emissions directes et indirectes totales (Scope 1+2)	Assurance raisonnable	Niveau site
	Autres émissions de gaz à effet de serre hors du Protocole de Kyoto (Scope 1)	Assurance limitée	Niveau site
	Scope 3 émissions – Toutes les catégories	Assurance limitée	Niveau site
Energie	Consommation d'énergie primaire	Assurance limitée	Niveau site
	Indice d'efficacité énergétique – Base 100% en 2012	Assurance limitée	Niveau site
	L'élimination progressive de l'utilisation du charbon dans la production d'énergie	Assurance raisonnable	Niveau groupe
Qualité de l'air	Emissions d'oxydes d'azote – NO _x	Assurance limitée	Niveau site
	Intensité d'oxydes d'azote	Assurance limitée	Niveau site
	Emissions d'oxydes de soufre – SO _x	Assurance limitée	Niveau site
	Intensité d'oxydes de soufre	Assurance limitée	Niveau site
	Emissions de composés organiques volatils non méthaniques – NMVOC	Assurance limitée	Niveau site
	Intensité de composés organiques volatils non méthaniques	Assurance limitée	Niveau site
Eaux et eaux usées	Prélèvement d'eau douce	Assurance raisonnable	Niveau site
	Intensité du prélèvement d'eau douce	Assurance raisonnable	Niveau site
	Demande chimique en oxygène (DCO)	Assurance limitée	Niveau site
	Intensité en demande chimique en oxygène	Assurance limitée	Niveau site

Périmètre de reporting	Information	Procédure d'audit	Etendue de la vérification
Déchets et substances dangereuses	Déchets industriels non dangereux	Assurance raisonnable	Niveau site
	Déchets industriels dangereux	Assurance raisonnable	Niveau site
	Total des déchets industriels	Assurance raisonnable	Niveau site
	Déchets industriels non dangereux non traités de manière durable	Assurance raisonnable	Niveau site
	Déchets industriels dangereux non traités de manière durable en volume absolu	Assurance raisonnable	Niveau site
	Intensité de déchets industriels dangereux non traités de manière durable	Assurance raisonnable	Niveau site
	Total des déchets industriels non traités de manière durable	Assurance raisonnable	Niveau site
	Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) suivant les critères de la réglementation REACH présentes dans les produits vendus	Assurance limitée	Niveau groupe
	Pourcentage de réalisation du programme d'analyses des alternatives plus sûres pour les substances commercialisées	Assurance limitée	Niveau groupe
Santé et sécurité des collaborateurs	Taux d'accidents avec traitement médical (MTAR) des collaborateurs de Solvay et sous-traitants	Assurance raisonnable	Niveau site
	Taux d'accidents avec arrêt de travail (LTAR) des collaborateurs de Solvay et sous-traitants	Assurance raisonnable	Niveau site
	Accidents mortels de collaborateurs de Solvay et sous-traitants	Assurance raisonnable	Niveau site
Engagement et bien-être des collaborateurs	Couverture par convention collective	Assurance limitée	Niveau groupe
	Indice d'engagement de Solvay	Assurance limitée	Niveau groupe
Diversité et inclusion	Effectif total	Assurance raisonnable	Niveau groupe
	Pourcentage de femmes dans le Groupe	Assurance raisonnable	Niveau groupe
	Effectif par catégorie de collaborateurs (cadre supérieur, cadre intermédiaire, cadre débutant, non-cadre)	Assurance limitée	Niveau groupe

Périmètre de reporting	Information	Procédure d'audit	Etendue de la vérification
Accident et sécurité des procédés	Taux d'incidents de sécurité des procédés	Assurance limitée	Niveau groupe
	Incidents de sécurité des procédés d'une gravité majeure ou catastrophique	Assurance limitée	Niveau groupe
	Incidents de sécurité des procédés avec des conséquences environnementales	Assurance limitée	Niveau site
	Incidents de sécurité des procédés avec des conséquences environnementales au cours desquels les limites du permis d'exploitation ont été dépassées	Assurance limitée	Niveau site
Satisfaction du client	Solvay's Net Promotor Score (NPS)	Assurance limitée	Niveau groupe
Biodiversité	Pression des produits Solvay sur la biodiversité	Assurance limitée	Niveau groupe
Gestion du cadre juridique, éthique et réglementaire	Total des réclamations faites	Assurance limitée	Niveau groupe
	Total des demandes clôturées, y compris ceux pour lesquels il n'y avait pas suffisamment d'informations ou les cas qui ont été mal dirigés ou référés	Assurance limitée	Niveau groupe
	Allégations non fondées parmi les cas résolus	Assurance limitée	Niveau groupe
	Allégations fondées parmi les cas résolus	Assurance limitée	Niveau groupe

Annexe B – Liste des sites audités

Sites audités	Pays	Emissions de gaz à effet de serre	Energie	Qualité de l'air	Eaux et eaux usées	Déchets et substances dangereuses	Santé et sécurité des collaborateurs	Accident et sécurité des procédés
Mount Pleasant	Les états unis							
Niagara Welland	Canada							
Devnya	Bulgarie							
Tavaux	France							
St. Fons Spécialités								
Rheinberg	Allemagne							
Bernburg								
Panoli	Inde							
Torrelavega	Espagne							
Linne-Herten	Les Pays-Bas							
Oldbury	UK							
Wrexham								
Voikkaa	Finlande							
Asia Ind Estate	Thaïlande							
Zhangjiagang Feixiang	Chine							
Zhenjiang Songl								
Qingdao								

Une partie des indicateurs a été auditée 

Tous les indicateurs ont été audités 



Solvay SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
31 décembre 2020 - Comptes consolidés

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Solvay SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Comptes consolidés

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Solvay SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Solvay SA durant 20 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du groupe, comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 16 792 millions EUR et dont le compte de résultats consolidé se solde par une perte de l'exercice de 929 millions EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
1. Test de dépréciation sur goodwill et actifs non-courants • Dans le contexte de la transition de Solvay vers une société de chimie multi-spécialités, des goodwills significatifs ont été générés au travers de nombreuses acquisitions. Au 31 décembre 2020, les goodwills s'élevaient à 3 265 millions EUR et représentaient 19% du total des actifs consolidés. • Conformément aux exigences IFRS, la valeur comptable du goodwill est soumise à un test de dépréciation annuel qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque unité génératrice de trésorerie («UGT») ou groupe d'UGT à sa valeur d'utilité. Le contexte du COVID-19 a eu comme conséquence la réalisation de tests supplémentaires de dépréciation au 30 juin 2020, qui ont généré une perte de valeur de 1 050 million EUR de goodwill en 2020. Les incertitudes liées au COVID-19 ont augmenté considérablement les jugements et estimations nécessaires à la détermination des paramètres clés dans la projection des cash flows futurs. • Sur base de la valeur excédentaire dégagée par UGT ou groupe d'UGT, ainsi que des analyses de sensibilité réalisées sur les hypothèses de valorisation et de projections de flux de trésorerie utilisées dans le test de dépréciation, nous avons concentré notre audit sur les projections de flux de trésorerie des UGT ou groupes d'UGT suivantes : Composite Materials et Technology Solutions. Les goodwills de ces UGT ou groupes d'UGT s'élèvent respectivement à 509 et 636 millions EUR au 31 décembre 2020, représentant les plus importants goodwills par UGT ou groupe d'UGT du groupe. Suite à la perte de valeur enregistrée en juin 2020, la différence entre la valeur comptable de ces UGT et la valeur d'utilité («la valeur excédentaire») est faible en fin d'année et des tests de sensibilité sont repris dans les annexes aux états financiers. • Les tests de dépréciation réalisés en 2020 ont également conduit à une perte de valeur de 160 million EUR sur les actifs tangibles et intangibles de l'UGT Pétrole & Gaz. Le goodwill était déjà totalement déprécié en 2019. • Nous avons également revu les hypothèses de valorisation (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme) tenant compte de la sensibilité importante à ces hypothèses, et du fait que le management applique le même taux d'actualisation pour toutes les UGT. • Par conséquent, nous considérons le test de dépréciation du goodwill pour les 3 UGT mentionnées ci-dessus comme un point clé de l'audit.	• Nous avons revu les processus de dépréciation du goodwill et de budgétisation/prévision qui nous ont permis d'identifier les contrôles pertinents; • Nous avons évalué et challengé la détermination par le management des UGT ou groupe d'UGT pour les tests de dépréciation du goodwill; • Nous avons vérifié les valeurs comptables des UGT ou groupe d'UGT utilisées dans le test de dépréciation en les réconciliant au système d'informations financières; • Nous avons évalué si la méthode d'évaluation était appropriée par rapport au contexte et si la méthode utilisée pour déterminer la valeur d'utilité était appliquée de manière cohérente avec les périodes précédentes; • Nous avons évalué et challengé le caractère raisonnable des hypothèses de valorisation (taux d'actualisation et taux de croissance à long terme); • Nous avons évalué et challengé le caractère raisonnable des hypothèses de projections de flux de trésorerie, tant au cours de la période de projection que pour la période finale; • Nous avons effectué des analyses comparatives et des analyses de sensibilité avec des sociétés comparables et des rapports d'analystes, sur les hypothèses de valorisations et les hypothèses de projections de flux de trésorerie; • Nous avons testé l'exactitude arithmétique du modèle de valorisation; • Nous avons recalculé les dépréciations enregistrées et évalué l'allocation aux différentes catégories d'actifs; • Nous avons revu et testé la réconciliation des valorisations faites par le management et utilisées dans les tests de dépréciation, avec la capitalisation boursière de l'entité; • Nous avons fait appel à nos spécialistes en valorisation pour nous aider à effectuer certaines des procédures décrites ci-dessus;

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
Les informations fournies par le management sur la dépréciation du goodwill sont incluses dans les Notes F21 et F27 de l'annexe aux états financiers consolidés.	Nous avons évalué et revu l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies dans les notes conformément à la norme IAS 36.
2. Obligations à prestations définies	
- Le passif net des obligations à prestations définies, d'un montant de 1 975 millions EUR, est constitué d'engagements à prestations définies (5 436 millions EUR) partiellement compensés par des actifs de pension comptabilisés (3 461 millions EUR). Les plans d'avantages postérieurs à l'emploi les plus importants en 2020 sont localisés au Royaume-Uni, en France, aux États-Unis, en Allemagne et en Belgique. Ces cinq pays représentent 94% du total des provisions pour obligations à prestations définies. - Les obligations à prestations définies constituent un point clé de l'audit, principalement car les montants sont significatifs, le processus d'évaluation est complexe et exige des estimations importantes du management pour la détermination des hypothèses actuarielles et de la juste valeur des actifs. Les hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des engagements de retraite du groupe impliquent des jugements relatifs à la mortalité, à l'inflation des prix, aux taux d'actualisation et aux taux d'augmentation des retraites et des salaires, pour lesquels il existe des incertitudes inhérentes. - Les informations du management sur les obligations à prestations définies sont incluses dans la Note F34A des états financiers consolidés.	- Nous avons évalué et challengé les hypothèses du management (hypothèses actuarielles et autres), les données chiffrées, les paramètres actuariels, le calcul des provisions ainsi que la présentation dans l'état consolidé de la situation financière sur base des rapports actuariels; - Notre audit de la juste valeur des actifs des plans a été effectué sur base des confirmations bancaires et de fonds; - Nous avons évalué et revu l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies dans les notes conformément à la norme IAS 19; - Nous avons impliqué dans cette revue nos actuaires. Nous avons également revu les contrôles internes, principalement relatifs à la mise à jour de la base de données et à la mise à jour des hypothèses.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacite avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, de la déclaration non financière annexée à celui-ci et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés qui fait partie du rapport annuel. Pour l'établissement de cette information non financière, la société s'est basée sur le cadre Global Reporting Initiative (GRI). Conformément à la demande du management de Solvay, nous avons publié un rapport d'assurance limitée et raisonnable séparé sur une sélection d'informations sociales, environnementales et autres informations liées au développement durable conformément à la norme internationale ISAE (International Standard on Assurance Engagements) 3000. Conformément à l'article 3:80 § 1, 5° du Code des sociétés et des associations nous ne nous prononçons pas sur la question de savoir si cette information non financière est établie conformément au cadre GRI précité. Par ailleurs, pour des informations exclues de notre rapport d'assurance spécifique, nous n'exprimons aucune assurance sur les éléments individuels qui ont été présentés dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes consolidés (déclaration de Gouvernance d'entreprise).

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Zaventem, le 22 mars 2021

Le commissaire

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL

Représentée par

Michel Denayer

Corine Magnin

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises

Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée

Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem

VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Déclaration de responsabilité

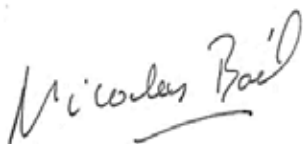
Le Conseil d'Administration déclare qu'à sa connaissance :

- a. les états financiers, établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises faisant partie du périmètre de consolidation ;
- b. le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de l'émetteur et des entreprises faisant partie du périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontés.

Pour le Conseil d'Administration,

Nicolas Boël

Président du Conseil d'Administration



Ilham Kadri

Présidente du Comité Exécutif et CEO
Administratrice



Glossaire

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Composante du Groupe dont le Groupe s'est séparé ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui :

- Représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- Fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou
- Est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

ACV

Analyse du cycle de vie

AGENCE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency – EPA ou parfois USEPA) est une agence du gouvernement fédéral des États-Unis créée dans le but de protéger la santé humaine et l'environnement, en rédigeant et en veillant à faire appliquer des réglementations basées sur des lois adoptées au Congrès.

AJUSTEMENTS

Chacun de ces ajustements apportés aux résultats IFRS est considéré comme étant de nature et / ou de valeur significative. L'exclusion de ces éléments de la mesure des profits fournit aux lecteurs des informations supplémentaires pertinentes sur la performance sous-jacente du Groupe au fil du temps, car elle est cohérente avec la manière dont la performance de l'entreprise est rapportée au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif. Ces ajustements comprennent :

- Les résultats de gestion de portefeuille et de restructuration majeure ;
- Les résultats d'assainissements historiques et principaux litiges juridiques ;
- Les amortissements d'immobilisations incorporelles résultant de l'Allocation du Prix d'Acquisition (PPA) et les réévaluations de stocks dans la marge brute ;
- Les résultats financiers nets relatifs aux changements de taux d'actualisation, aux coupons des obligations hybrides perpétuelles déduits des capitaux propres en IFRS et aux impacts de gestion de la dette (incluant principalement les gains/pertes relatifs au remboursement anticipé de dette) ;
- Les ajustements des résultats mis en équivalence pour les gains ou pertes de dépréciation et les gains ou pertes de change non réalisés sur la dette ;
- Les résultats des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ;
- Les effets d'impôts sur les éléments précités et les charges ou produits d'impôts des années antérieures ;
- Tous les ajustements précités s'appliquent aux activités poursuivies et aux activités abandonnées, et incluent les impacts sur les participations ne donnant pas le contrôle.

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

Produits comprenant essentiellement les transactions de négoce de matières premières et d'utilités et les autres revenus qui sont considérés comme ne correspondant pas au savoir-faire et au cœur de métier de Solvay.

CARECHEM

Carechem 24 est un service d'assistance téléphonique multilingue qui propose une mise en relation avec une équipe de professionnels formés, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Carechem 24 propose aux entreprises du monde entier une assistance d'urgence en cas d'incident impliquant des matières dangereuses.

CEFIC

European Chemical Industry Council (Conseil européen de l'industrie chimique).

CFROI

Cash Flow Return On Investment : mesure les rendements en espèces des activités commerciales de Solvay. La variabilité du niveau du CFROI est un indicateur pertinent pour montrer si de la valeur économique a été créée, bien qu'il soit admis que cet indicateur ne peut être comparé à celui des pairs de l'industrie. La définition s'appuie sur une estimation raisonnable (estimation de la direction) du coût de remplacement des actifs et évite les distorsions comptables, par ex. pour dépréciations d'actifs. Il est calculé comme étant le ratio des flux de trésorerie récurrents sur les capitaux investis, avec :

- Flux de trésorerie récurrents = EBITDA sous-jacent + (dividendes reçus des entreprises associées et des co-entreprises - résultats des entreprises associées et des co-entreprises) - capex récurrents - impôts récurrents sur le résultat,
- Capitaux investis : valeur de remplacement du goodwill et des actifs immobilisés + fonds de roulement net + valeur comptable des entreprises associées et des co-entreprises,
- Capex récurrents : normalisé à 2,3 % de la valeur de remplacement des actifs immobilisés, nets de la valeur du goodwill, Les impôts récurrents sur le résultat sont normalisés à 28 % de (EBIT sous-jacent - résultats des entreprises associées et des co-entreprises).

CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Charges nettes sur emprunts et coûts d'actualisation des provisions (à savoir celles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et aux engagements HSE).

CHARGES NETTES SUR EMPRUNTS

Coûts des emprunts, nets des intérêts sur prêts et produits de placement à court terme et autres gains et pertes sur la dette nette.

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Vente de biens et prestations de services à valeur ajoutée liées au savoir-faire et aux métiers de Solvay. Le chiffre d'affaires net exclut les Autres produits de l'activité.

CODE DE CONDUITE

Solvay exprime son engagement en matière de comportement responsable et d'intégrité, tout en s'appuyant sur la croissance durable de ses activités et sur sa bonne réputation dans les communautés où le Groupe opère.

CONVERSION EN CASH

est un ratio utilisé pour mesurer la conversion d'EBITDA en cash. Il est défini comme suit: (EBITA sous-jacent + Capex des activités poursuivies) / EBITDA sous-jacent.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX PENSIONS

Contributions aux actifs des régimes en plus des contributions obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés. Ces paiements sont discrétionnaires et sont motivés par l'objectif de création de valeur. Ces contributions volontaires sont exclues du free cash-flow car elles ont un caractère de désendettement en tant que remboursement de la dette.

CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES AUX REGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYES

Pour les régimes capitalisés, les contributions aux actifs des régimes correspondant aux montants devant être versés au cours de la période considérée, conformément aux accords passés avec les fiduciaires ou la réglementation, ainsi que, pour les régimes non capitalisés, les prestations versées aux bénéficiaires.

COUVERTURE NATURELLE DE CHANGE

Une couverture naturelle de change est un investissement qui réduit un risque indésirable en appariant les flux de trésorerie.

CROISSANCE ORGANIQUE

Croissance du chiffre d'affaires net ou de l'EBITDA sous-jacent hors effets de conversion de devises et de changements de périmètre. Le calcul est effectué en redéterminant la période précédente au périmètre d'activités et aux taux de conversion de la période en cours.

CTA

Currency Translation Adjustment : écart de conversion.

DESENDETTEMENT OPÉRATIONNEL

Réduction des passifs (dette financière net ou provisions) à travers la performance opérationnelle uniquement, c'est-à-dire hors impacts fusions et acquisitions et périmètre, ainsi que les impacts de réévaluations (changement de taux de change, d'inflation, de mortalité, d'actualisation).

DETTE FINANCIÈRE NETTE

Dettes financières non courantes + Dettes financières courantes – Trésorerie & équivalents de trésorerie – Autres instruments financiers. La dette nette financière sous-jacente a pour effet de retraiter en dette 100% des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS. C'est un indicateur clé de la solidité de la situation financière du Groupe, et qui est largement utilisé par les agences de notation.

DETTE NETTE SOUS-JACENTE

La dette nette sous-jacente a pour effet de retraiter en dette 100 % des obligations hybrides perpétuelles, considérées comme des capitaux propres selon les normes IFRS.

DJ EURO STOXX

Le Dow Jones Euro Stoxx est un indice boursier paneuropéen qui regroupe les 326 valeurs les plus importantes de l'indice Dow Jones général, appartenant aux onze pays de la zone euro.

DJ STOXX

Le Dow Jones Stoxx est un indice boursier européen composé des 665 valeurs européennes les plus importantes.

EBIT

Résultat avant intérêts et impôts. C'est un indicateur de performance qui mesure la rentabilité opérationnelle du Groupe quelle que soit la structure de financement.

EBITDA

Résultat avant intérêts, impôts et amortissements. Le Groupe a inclus l'EBITDA comme indicateur de performance alternatif car la direction estime que la mesure fournit des informations utiles pour évaluer la rentabilité opérationnelle du Groupe ainsi que sa capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels.

EFFET DE LEVIER

Dette nette / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Effet de levier sous-jacent = dette nette sous-jacente / EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois.

EFFET PRIX NETS

Différence entre la variation des prix de vente et la variation des coûts variables.

EURONEXT

Opérateur mondial de marchés financiers et fournisseur de technologies de négociation sur titres.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Les fiches de données de sécurité sont les principaux outils existants pour s'assurer que les fabricants et les importateurs fournissent suffisamment d'informations, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pour permettre une utilisation en toute sécurité de leurs substances et mélanges.

FONDS DE ROULEMENT NET

Le fonds de roulement net comprend les stocks, créances commerciales et autres créances courantes, moins les dettes commerciales et autres passifs courants.

FREE CASH FLOW

Flux de trésorerie des activités d'exploitation (hors flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions de filiales et hors flux de trésorerie des contributions volontaires aux pensions dans la mesure où elles ont un caractère de désendettement en tant que remboursement de dette), les flux de trésorerie des activités d'investissement (hors flux de trésorerie provenant de ou liés aux acquisitions et cessions de filiales et d'autres participations, et hors prêts aux entreprises associées et aux sociétés non consolidées, ainsi que les éléments taxes relatifs et la comptabilisation de créances facturées), le paiement des passifs locatifs et les augmentations/diminutions des emprunts relatifs à de la remédiation environnementale. Avant l'adoption d'IFRS 16, les paiements de loyers des contrats de location simple étaient inclus dans le free cash flow. Suite à l'adoption d'IFRS 16, étant donné que les contrats de location sont généralement considérés comme opérationnels par nature, le free cash flow inclut les paiements des passifs locatifs (à l'exclusion de la charge d'intérêts). Ne pas inclure cet élément dans le free cash flow entraînerait une amélioration significative de celui-ci par rapport aux périodes précédentes, alors que les opérations en elles-mêmes n'ont pas été affectées par l'implémentation d'IFRS 16. C'est un indicateur de la génération de trésorerie, de l'efficacité du fonds de roulement et de la discipline dans la politique d'investissements du Groupe.

FREE CASH-FLOW AUX ACTIONNAIRES DE SOLVAY

Free cash flow après le paiement des intérêts nets, des coupons sur obligations hybrides perpétuelles et des dividendes aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela représente le cash-flow disponible aux actionnaires de Solvay pour payer leur dividende et/ou réduire la dette financière nette.

FREE CASH FLOW CONVERSION OU CONVERSION DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

est calculé comme le rapport entre les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires de Solvay sur les 12 derniers mois en glissement (avant compensation des dividendes versés aux actionnaires ne donnant pas le contrôle) et l'EBITDA sous-jacent sur les 12 derniers mois en glissement.

FTSEUROFIRST 300

L'indice FTSEurofirst 300 suit la performance, dans la zone européenne, des actions des 300 plus importantes sociétés sur la base des capitalisations boursières de l'indice FTSE Developed Europe.

GBU

Global business unit.

GRI

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation majeure qui œuvre dans le domaine du développement durable. La GRI encourage l'utilisation du reporting environnemental comme moyen pour les organisations de devenir plus durables et de contribuer au développement durable.

H-MTA

(High Severity Medical Treatment Accident): occupational accident of severity level high, as determined by an internal classification of severity of injuries. This severity is comparable to the definition of High Injury & Illness of US OSHA 29 CFR 1904.

HPPO

Peroxyde d'hydrogène pour Oxyde de Propylène, nouvelle technologie pour produire de l'oxyde de propylène à partir de peroxyde d'hydrogène.

ICCA

International Council of Chemistry Associations (Conseil international des associations des industries chimiques)

IFRS

Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards).

IIRC

International Integrated Reporting Council

IMPACTS LIÉS AUX FUSIONS ET ACQUISITIONS

Ils incluent principalement les impacts non cash de l'Allocation du prix d'acquisition (par exemple la réévaluation du stock et l'amortissement des immobilisations incorporelles autres que pour la PPA de Rhodia) et les bonus de rétention liés à Chemlogics et à d'autres acquisitions.

INTENSITÉ DE RECHERCHE & INNOVATION

L'intensité de Recherche & Innovation est le rapport entre la recherche et l'innovation et le chiffre d'affaires net.

INVESTISSEMENTS (CAPEX)

Montants payés pour l'acquisition d'actifs incorporels et corporels présentés dans le flux de trésorerie des activités d'investissement et le montant des passifs locatifs payé (en excluant les intérêts payés), présenté dans le flux de trésorerie des activités de financement. Cet indicateur est utilisé pour gérer les capitaux employés dans le Groupe.

ISO 14001

La famille ISO 14001 répond à diverses problématiques liées au management environnemental. Elle propose aux entreprises et organisations des outils pratiques visant à identifier et à contrôler leur impact environnemental et à constamment améliorer leur performance environnementale.

ISO 14040

La norme ISO 14040 couvre les études d'analyse du cycle de vie et les études d'inventaire du cycle de vie.

ISO 26000

L'ISO 26000 est une norme internationale dédiée aux directives à suivre par les organisations en matière de responsabilité sociale. La norme a été publiée en 2010 au terme de cinq années de négociations entre un très grand nombre de parties prenantes dans le monde entier. Des représentants des gouvernements, des ONG, de l'industrie, des groupes de consommateurs et du monde du travail ont été impliqués dans son élaboration. Elle représente donc un consensus international.

ISO 9001

La norme ISO 9001 définit un ensemble de conditions pour l'instauration d'un système de gestion de la qualité au sein d'une organisation, quelle que soit sa taille ou son activité.

LTA

(Lost Time Accident): Accident entraînant l'incapacité pour le travailleur de travailler dès le premier jour après l'accident dans son horaire normal de travail.

LTAR

Taux d'accidents avec arrêt de travail (Lost Time Accident Rate).

M&A

Fusions et Acquisitions.

MATÉRIALITÉ

Les entreprises peuvent publier des rapports sur un grand nombre de sujets. Les thèmes pertinents sont ceux qui pourraient raisonnablement être considérés comme importants pour refléter les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise, ou qui influencent les décisions des parties prenantes, et qui méritent donc d'être inclus dans un rapport annuel. La matérialité est le seuil au-delà duquel un élément devient assez important pour faire l'objet d'un reporting.

MTA

Medical Treatment accident: accident du travail de niveau de gravité moyen ou élevé, déterminé par une classification interne de la gravité des blessures. (cf. procédure de groupe IND-HSE-01.01-PRO v2.1 Déclaration des événements SSE)

MTAR

Medical Treatment Accident Rate: nombre d'accidents liés au traitement médical par million d'heures de travail.

MTAR

Taux d'accidents avec traitement médical (Medical Treatment Accident Rate).

OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques.

OCCUPATIONAL ACCIDENT

Accident survenu lors de l'exécution d'un contrat de travail avec Solvay. Les accidents survenant sur le chemin du domicile ne sont pas considérés comme liés au travail, sauf si, au moment de l'accident, le travailleur voyageait pour Solvay.

OCI

Other Comprehensive Income - Autres éléments du résultat global.

ODD

Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

OHSAS 18001

OHSAS 18001 est une certification internationale pour les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail.

OPEN INNOVATION

Innovation enrichie de l'expertise externe, via des partenariats avec le monde universitaire et des participations dans des start-up, directement ou par des fonds d'investissements.

OSHAS

United States Occupational Safety and Health Administration (administration américaine de la sécurité et de la santé au travail).

PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

initiative d'engagement volontaire des entreprises en matière de développement durable pour aider les sociétés à aligner leurs stratégies et leurs activités avec des principes universels sur les droits humains, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures qui contribuent à des objectifs sociétaux plus en général.

PDB

Unité de points de pourcentage (appelée points de base), ou 1,0 %, utilisée pour exprimer l'évolution de ratios.

PPA

Purchase Price Allocation - Allocation du prix d'acquisition, c'est-à-dire les impacts comptables des acquisitions, concernant essentiellement Rhodia et Cytec.

PRESQU'ACCIDENT

Accident ou collision évités de justesse

PRICING POWER

La capacité à créer un effet net positif sur les prix.

PROCESSUS DE PRÉVENTION DES SINISTRES

La prévention des sinistres vise à maintenir le flux de production et la rentabilité des sites industriels en apportant des mesures d'atténuation des risques. Elle permet également d'améliorer la protection des personnes et de l'environnement.

PRODUCT STEWARDSHIP

Approche responsable de la gestion des risques tout au long du cycle de vie d'un produit, de sa conception à sa fin de vie.

PSU

Performance Share Unit - Unité d'Actions de Performance.

QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES PAR ACTION

Capitaux propres (part Solvay) divisés par le nombre d'actions en circulation en fin de période (actions émises – actions propres).

RATIO D'ENDETTEMENT

Le ratio de levier est le ratio de la Dette nette sur l'EBITDA sous-jacent des 12 derniers mois. Le ratio de levier sous-jacent est le ratio de la dette nette sous-jacente sur l'EBITDA sous-jacent ajusté des 12 derniers mois.

RATION DE CONVERSION EN FREE CASH FLOW

Calculé comme le rapport entre les flux de trésorerie disponibles aux actionnaires de Solvay (avant compensation des dividendes versés aux actionnaires ne donnant pas le contrôle) et l'EBITDA sous-jacent.

REACH

REACH est le règlement de la Communauté européenne sur les substances chimiques et leur utilisation en toute sécurité (CE 1907/2006). Il concerne l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances. Le texte est entré en vigueur le 1er juin 2007.

RECHERCHE & INNOVATION

Coûts de recherche et développement reconnus dans le compte de résultats et en tant que capex, avant déduction des subsides, royalties et des charges d'amortissements y relatifs. Cet indicateur mesure l'effort de trésorerie total dans la recherche et l'innovation, que les coûts aient été passés en charges ou capitalisés.

RÉGLEMENTATION SEVESO

Réglementation sur la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Ces réglementations (souvent dénommées « Réglementation COMAH » ou « Directive Seveso ») mettent en œuvre la Directive européenne 96/82/CE. Elles s'appliquent uniquement aux sites où d'importantes quantités de substances dangereuses sont stockées.

RENDEMENT DU DIVIDENDE (BRUT)

Dividende brut divisé par le cours de clôture au 31 décembre.

RENDEMENT DU DIVIDENDE (NET)

Dividende net divisé par le cours de clôture au 31 décembre.

REPORTING INTÉGRÉ

Processus fondé sur la base d'une réflexion intégrée qui aboutit à un rapport périodique dédié à la création de valeur dans l'entreprise sur le long terme et aux informations connexes concernant les différents aspects de cette création de valeur.

RESPONSIBLE CARE®

Responsible Care® est une initiative unique du secteur de la chimie au plan mondial pour améliorer la santé et la performance environnementale, renforcer la sécurité et dialoguer avec les parties prenantes au sujet des produits et des processus.

RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION

Résultat net (part Solvay) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions, après déduction des actions propres acquises pour le programme d'options d'actions.

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Résultat net (part Solvay) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions, ajusté pour tenir compte des effets de dilution.

RÉSULTATS DE GESTION ET DE RÉÉVALUATIONS DE PORTEFEUILLE

Ils comprennent:

- Les gains et pertes sur ventes de filiales, entreprises communes, coentreprises et entreprises associées qui ne sont pas qualifiés en tant qu'activités abandonnées,
- Les coûts d'acquisition des nouvelles activités,
- Les gains et pertes sur ventes de biens immobiliers non directement liés à une activité opérationnelle,
- Les coûts de restructuration induits par la gestion et les réévaluations de portefeuille, y compris les pertes de valeur résultant de la cessation d'une activité ou de la fermeture d'un site, et
- Les pertes de valeur résultant des tests de dépréciation réalisés sur les UGT.

Ils ne comprennent pas les impacts comptables non cash des amortissements résultant du PPA des acquisitions.

RÉSULTATS DES ASSAINISSEMENTS HISTORIQUES ET DES PRINCIPAUX LITIGES JURIDIQUES

Ils comprennent:

- Les coûts d'assainissement qui ne sont pas générés par des actifs de production en activité (fermeture de sites, productions abandonnées, pollution des années antérieures), et
- L'impact des principaux litiges juridiques.

RII

(Reportable Injury & Illness): blessure ou maladie liée au travail résultant d'un accident dont la gravité dépasse les premiers soins, selon l'US OSHA 29 CFR 1904.

ROCE

Le rendement sur capitaux employés (ROCE), est calculé comme le ratio entre l'EBIT sous-jacent (avant ajustement pour l'amortissement du PPA) et les capitaux employés. Les capitaux employés comprennent le fonds de roulement net, les immobilisations corporelles et incorporelles, le Goodwill, les actifs comptabilisés au titre du droit d'utilisation, les participations dans des entreprises associées et les coentreprises et d'autres participations. Ils sont calculés comme la moyenne de la situation à la fin des 4 derniers trimestres.

ROE

Rendement des capitaux propres.

RSE

Responsabilité sociale et environnementale.

SAEL

Acceptable Exposure Limits (limites d'exposition acceptables chez Solvay)

SASB

Sustainability Accounting Standards Board. La mission du SASB est de formuler et de diffuser des normes de comptabilité liées au développement durable pour aider les entreprises à communiquer aux investisseurs les informations importantes et utiles à la prise de décision. Cette mission est accomplie grâce à un processus rigoureux qui se base sur des recherches factuelles et une participation étendue et équilibrée des parties prenantes.

SCMS

Solvay Care Management System

SOCRATES

Outil mondial pour la gestion de l'hygiène industrielle

SOLVAY WAY

Lancé en 2013 et conforme à la norme ISO 26000, Solvay Way matérialise l'approche du Groupe en matière de développement durable. Elle intègre des éléments sociaux, sociétaux, environnementaux et économiques à la gestion et à la stratégie de l'entreprise dans le but de créer de la valeur et de la partager avec toutes ses parties prenantes. Solvay Way se base sur un cadre ambitieux et pragmatique qui sert à la fois d'outil d'évaluation et de progrès. Solvay Way liste 49 pratiques qui reflètent les 22 engagements Solvay Way et qui sont structurées sur une échelle à quatre niveaux (lancement, déploiement, maturité et performance).

SOP

Stock Option Plan.

SOUS-JACENT

Les résultats sous-jacents sont censés fournir une indication davantage comparable de la performance fondamentale de Solvay sur les périodes de référence. Ils sont définis comme étant les chiffres IFRS, ajustés pour les « Ajustements » définis ci-dessus. Ils fournissent aux lecteurs des informations supplémentaires sur la performance sous-jacente du Groupe dans le temps, ainsi que sur sa situation financière, et sont cohérents avec la manière dont la performance et la situation financière de l'entreprise sont communiquées au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif.

SPM

L'outil de Gestion de Portefeuille Durable est intégré au cadre Solvay Way (et lié à cinq pratiques). Il sert d'outil stratégique pour développer les informations sur notre portefeuille et analyser les impacts des grandes tendances du développement durable sur nos activités.

SVHC

Substance Extrêmement Préoccupante : substance chimique pour laquelle il a été proposé que son utilisation au sein de l'Union européenne soit soumise à autorisation légale au titre du règlement REACH.

TAUX D'IMPÔTS SOUS-JACENT

Charges d'impôts / (résultat avant impôts – résultats des entreprises associées et des co-entreprises – intérêts et résultats de change réalisés sur la co-entreprise RusVinyl). L'ajustement du dénominateur relatif aux entreprises associées et aux co-entreprises est dû au fait que leur contribution est déjà nette d'impôts. Cette mesure fournit une indication du taux d'imposition au sein du Groupe.

TAUX DE ROTATION AJUSTÉ DU FLOTTANT

Taux de rotation ajusté en fonction du pourcentage d'actions cotées détenues par le public, selon la définition d'Euronext.

TAUX DE ROTATION

Volume total d'actions échangées sur l'année divisé par le nombre total d'actions cotées, selon la définition d'Euronext.

UGT

Unité génératrice de trésorerie.

WACC

Weighted average cost capital: coût moyen du capital pondéré.

WBCSD

Conseil mondial des affaires pour le développement durable (World Business Council for Sustainable Development).

Agenda de l'actionnaire

5 MAI 2021

Résultat premier trimestre 2021

11 MAI 2021

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires

17 MAI 2021

Cotation ex-dividende finale

18 MAI 2021

Enregistrement du dividende final

19 MAI 2021

Palement du dividende finale

29 JUILLET 2021

Résultat du premier semestre 2021

28 OCTOBRE 2021

Résultats des neuf premiers mois

**Mise en page, conception, conseil
et production (impression et en ligne)**

nexxar, Autriche
www.nexxar.com

**Mise en page
Management report, impression**

Chriscom, Belgique
www.chriscom.be

Contenus, rédaction

Solvay Communications, Investor Relations,
Sustainable Development

Direction de la publication

Solvay Communications

Photos

Couverture, intérieur de couverture, page 8:
Alexandre Darmon / Art in Research ;
page 2: Solvay/Jean-Michel Byl ;
page 4: Solvay/Emmanuel Crooÿ.

Imprimé sur du papier FSC.



Le Rapport Intégré complet est disponible sur
reports.solvay.com/integrated-report/2020

↑ AgRHO® S Boost est une macromolécule extraite
du guar, une légumineuse qui améliore l'absorption
de l'eau et des nutriments par la plante, stimule la
germination et augmente le rendement.



Progress beyond

Solvay SA
Rue de Ransbeek, 310
1120 Bruxelles
Belgique
T: +32 2 264 2111

www.solvay.com

Suivez-nous sur



@solvaygroup



@SolvayGroup



@solvaygroup



Solvay



SolvayGroup

Wechat 索尔维 Solvay



歡迎關注索尔维微信

Luttons tous
ensemble contre
la Covid-19 :



solvay.com/en/solvay-solidarity-fund

Pour en savoir plus sur Solvay en 2020, lisez
le Rapport Intégré en ligne qui offre des
informations interactives complémentaires.

reports.solvay.com/integrated-report/2020

